
3 1761 04636183 8

Lévis, P. Q., Imprimerie Mercier & Cie
1898



Fig. 1. Léonard de Vinci
"MADAME SAINCTE ANNE"
D'après le célèbre carton de la *Royal Academy* de Londres.

LES TROIS LÉGENDES

DE

MADAME SAINCTE ANNE

I LÉGENDE HAGIOGRAPHIQUE (LA VIE)
II LÉGENDE HISTORIQUE (LE CULTE)
III LÉGENDE ICONOGRAPHIQUE (LES ARTS)

PAR

LE PÈRE PAUL-VICTOR CHARLAND
DES FRÈRES-PRÊCHEURS

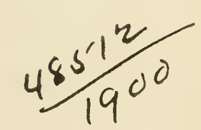


Incompleteness, a characteristic of all true work.—C. J. VAUGHAN.

PREMIER VOLUME

LA LÉGENDE HAGIOGRAPHIQUE

ILLUSTRÉ DE 137 GRAVURES ET DE NOMBREUX ORNEMENTS



SE VEND A

QUÉBEC : PRUNEAU & KIROUAC
46 *rue de la Fabrique*,
MONTRÉAL : CADIEUX & DEROME
rue Notre-Dame,
ST-HYACINTHE :
COUVENT DES DOMINICAINS,
LÉVIS : MERCIER & CIE,
Imprimeurs-Libraires,

PARIS : ROGER & CHERNOVIZ
7, *rue des Grands-Augustins*.
PARIS : BUREAU DE " L'ANNÉE DOMINICAINE "
94, *rue du Bac*.
SAINTE-ANNE D'AURAY :
Basilique Sainte-Anne, Morbihan,

Et chez tous les principaux libraires.

1898



APPROBATION DE L'ORDRE

Nous avons examiné, par ordre du T. R. PÈRE VICAIRE PROVINCIAL, la première partie *(La Légende hagiographique)* de l'ouvrage intitulé : *Les Trois Légendes de Madame Saincte Anne*, par le PÈRE PAUL-V. CHARLAND, des Frères-Prêcheurs, et nous en approuvons la publication.

fr. Jos. Argant, des fr. prêch.
Prieur

fr. Raymond M.ie Rouleau,
des frères prêch. - Lect. en S. Th.

St Hyacinthe, le 3 Février 1898.

Imprimatur
fr. Ed. A. Adam
Vic. prov.

AU LECTEUR

Voti compellit necessitas, a dit un vieux Trithème dont nous parlons au cours de cet ouvrage.

Notre livre aussi est la suite d'un vœu.

Une femme était malade,—malade à mourir,—et en effet les médecins ne lui donnaient plus que quelques jours de vie.

Un Père fut appelé—on devine son nom. La femme avait réuni autour d'elle ses cinq enfants, des enfants plus ou moins en haillons, car elle était pauvre et clouée sur son lit depuis onze mois.

Le Père lui dit ce qu'elle savait déjà : " Que dans trois jours. . . . etc."—" Père, répondit-elle simplement, en montrant ses cinq enfants, vous voyez bien que je ne puis pas mourir ! Ils disent, eux, que c'est fini, mais ce n'est pas possible. Vous, prêtre et religieux, croyez-vous en sainte Anne ? Ce sera bientôt sa fête. Voulez-vous me promettre de faire une neuvaine avec moi ? "

Le Père promit.

Rentré chez lui, cette promesse le hanta. Il se mit à genoux, fit le signe de la croix, et écrivit ceci sur une carte :

" Bonne sainte Anne, ma mère, autrefois, m'a prêché confiance en vous : si vous me guérissez cette malade, je travaillerai pour vous dix ans."

Au quatrième jour de la neuvaine, la femme était à toute extrémité. Le prêtre lui porta une dernière fois " le bon Dieu ", la prépara à la mort, et, comme il était appelé ailleurs

recommanda à l'un des enfants de venir l'avertir dès que l'agonie commencerait.

Quelques heures se passèrent.

Le soir, les religieux se promenaient dans le jardin donnant sur la rue. Le Père vit l'enfant venir, lui faire signe que le moment était arrivé, et retourner vite sur ses pas.

En un instant, le Père lui-même était chez la malade. Des trois seules pièces qui composaient l'appartement, la première, en entrant, était pleine de monde : des femmes la plupart, et tête baissée, silencieuses.

“ C'est fini ? ” dit le Père.

Et il entend encore, après des années, cette voix vibrante, criante, triomphante, qui répondait de la pièce voisine :

“ Oui, Père, c'est fini ! ”

Il avance. Dans le demi-jour de la soirée, il aperçoit assise sur son lit, en aussi belle toilette qu'elle avait pu la faire, une femme radieuse, qui se lève, qui vient à lui, qui s'en va et revient, folle de joie, et répétant :

“ Vous voyez bien, Père, que c'est fini ! ”

Le médecin vint, et pleura, disant : “ Il faut bien croire ! Il y a du surnaturel là-dedans ! ”

Telle est l'origine de ce livre.

***

A quelques jours de là, ce même prêtre partait pour l'Europe. Pendant la traversée, au cours de ces journées sans fin où la mer houleuse et le ciel nuageux ont bientôt cessé d'être un sujet d'étude, il médita un plan. Il avait autrefois cherché, travaillé pour sainte Anne. Il pourrait chercher encore et travailler peut-être avec plus de profit là-bas, dans les vieux livres, les beaux livres.

Diverses circonstances heureuses l'ont en effet favorisé

de ce côté, et c'est ce qui explique comment tant d'ouvrages, quelques-uns très rares, pourront être cités le long de cet écrit.

Voilà pour les matériaux.

***

De tant de citations,—malgré l'horreur qu'elles inspirent d'ordinaire,—nous ne pouvons croire qu'on nous fasse un crime.

Il n'y a pas de livres exclusivement personnels, et en tout cas, le nôtre—surtout ce premier volume—ne pouvait pas l'être.

Tout ce qui tient à l'Histoire repose premièrement sur le témoignage, et c'est bien à tort que des historiens ou des biographes, pour avoir l'air plus dégagés d'autrui et plus *eux-mêmes*, refusent de laisser parler leurs témoins, ou même d'indiquer leurs sources de renseignements.

Nous avons donc pris pour ce qu'il vaut le fameux *Pourvu qu'il ne cite pas!* d'une femme célèbre. Nul homme d'aujourd'hui n'a le droit *d'improviser*, comme il l'entend, la *Légende hagiographique* ou la *Vie* de sainte Anne. Ceux qui l'ont fait, ceux qui le font encore, peuvent être de *brillants* écrivains, agréables à lire, séduisants, profonds même, mais comme en Histoire, encore une fois, le *témoignage* est la première des garanties, quelle créance méritent-ils s'ils n'apportent par leurs témoignages ?

Au surplus, quand un livre comme le nôtre veut non seulement raconter une *Vie*, mais aussi l'histoire d'une *Dévotion*, ne lui est-il pas permis, dès le premier volume, de faire *coup double*, c'est-à-dire de tirer d'une même citation un double témoignage, témoignage en faveur de son récit actuel, témoignage anticipé en faveur du culte dont il écrira plus loin l'histoire ?

Nous l'avons pensé. Et c'est pourquoi, sans précisément faire comme tant d'autres et inscrire dans les marges des livres :

prendre ici, arrêter là, mais le plus souvent, après avoir pris la peine de traduire les textes sur les originaux,—ce qui, en général, ne s'est pas fait sans beaucoup de travail,—nous avons inséré dans nos cahiers nombre d'extraits empruntés aux saints Pères et aux écrivains les plus sérieux.

En même temps qu'ils appuyaient nos dires et confirmaient l'histoire, ces extraits nous apparaissaient comme autant de pieux hommages rendus à notre Sainte.

Si on consent à les voir sous ce double jour, qu'il suffise.

Et voilà pour la *forme* ou la *rédaction* de notre livre.

*
* *

Quant au fond, les journaux l'ont déjà dit, l'ouvrage est avant tout *historique*, ou pour employer un mot plus précis, peut-être un peu trop sonore dans le cas présent : *archéologique*. L'auteur avait entendu dire plus d'une fois que le culte de sainte Anne était chose récente dans l'Eglise, même chose toute canadienne, et il ne s'est pas donné de cesse qu'il n'ait trouvé des preuves du contraire.

Le titre même, un peu archaïque, de *Madame Saincte Anne* indique déjà que nous en avons trouvé, et que nos trois volumes s'occuperont principalement de vieux documents, de vieux auteurs, de vieux souvenirs, de vieux faits, de vieux tableaux, etc.

Quant à ce premier volume, avec les citations dont nous parlions tout à l'heure, il fournira à l'avance d'éloquents témoignages en faveur d'une dévotion vieille comme le christianisme, et le second traitant le sujet *ex professo*, reprendra et achèvera cette démonstration.

*
* *

Le troisième sera consacré aux Arts. " A quoi bon ? dira-t-on peut-être. Quel intérêt pourra-t-il nous offrir ?"

En vérité, nous ne savons, quoique ce troisième livre soit

terminé comme les deux précédents et que, là encore, " notre siège soit fait,"—selon un mot célèbre.—Mais nous répondrons simplement pour le quart d'heure :

Sainte Anne est la patronne de Florence et de Madrid, les deux grandes cités artistiques de ce monde.

La *Légende iconographique* de sainte Anne peut servir de préambule ou de premier chapitre à la *Légende iconographique* de la Vierge, un livre intéressant que M. Rohault de Fleury a ébauché, et qu'un autre *écrira* peut-être.

Enfin, les Arts eux-mêmes sont un témoignage. Bien souvent, ils sont le meilleur de tous, parce que, si une donnée ou un fait peuvent s'inventer, une toile ou un marbre ne s'inventent pas.

Et voilà pour le fond des trois volumes de cet ouvrage.

***

Grâce à des aumônes ou à des prêts sans garantie, le premier paraît aujourd'hui. Les deux autres verront le jour quand la bonne sainte Anne, aura fourni à l'auteur,—ensemble ou successivement—encore deux fois QUINZE CENTS dollars.

***

Tel qu'il est et quel qu'il soit, l'ouvrage, comme on dit en cette terre d'Amérique, *has no apology to offer for itself.* Il ne s'impose à personne ; il n'offense non plus personne—du moins il l'espère. Il sait qu'il y a les journaux, les *magazines*, les livres, même de beaux livres, et sérieusement il souhaite à tous beaucoup de succès, aux *magazines* surtout, qui ont mis l'art à huit sous le numéro et qui méritent de réussir dans la bonne œuvre. Mais, quant à lui aussi, il avait peut-être son droit à l'existence, et maintenant, simplement ; " *Only let it make its own way.*"

Les sujets religieux, vieillots, *impossibles* (" impossible !"

que de fois on nous l'a dit du nôtre !) ont peut-être à faire, eux aussi, leur petit bout de chemin.

A propos, on nous a annoncé *trois cents* lecteurs, comme pour nous plaindre. Plaise à Dieu seulement que nous en ayons trois cents !

Les lecteurs aussi font boule de neige.

Du reste, là n'est pas notre souci :

> Go, lityl boke, God send thee gode passage,
> Chese will thy waie, be simple of manere,
> Loke thy clothyng be like thy pilgrimage [1].....

Et si le chemin est mauvais, le pèlerinage aussi peu glorieux que l'accoutrement, nous ne dirons pas même comme Victor Hugo, car ce serait vraiment trop grandiose et trop touchant :

> J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai servi, j'ai veillé,
> Et j'ai vu bien souvent qu'on riait de ma peine.
> Je me suis étonné d'être un objet de haine,
> Ayant beaucoup souffert et beaucoup travaillé.

Nous penserons simplement que l'œuvre par nous longtemps rêvée, longtemps poursuivie, n'est pas faite encore, mais qu'un autre viendra peut-être à qui nos modestes travaux pourront servir, s'il n'est pas trop fier.



Nous aurions fini sans quelques *avertissements* qui nous semblent utiles, sinon nécessaires.

---

1 G. Chaucer, *The Works of*—London, 1721, p. 429.

A moins que le sens n'indique évidemment autre chose, nous prenons le mot *Légende*, au cours et surtout aux titres et sous-titres de cet ouvrage, dans son sens premier, antique, le sens du latin *Legenda*, chose que l'on raconte, chose à lire ou à faire lire, récit, histoire, tradition.

***

Quelques-uns à l'avance se sont abrités contre ce livre en disant qu'il serait "trop savant." Déjà dans les journaux, il a été répondu à ce compliment immérité, et nous disions dans le temps : "Pauvre science que la nôtre!" Pauvre science, en effet !

Tel *Mémoire* qui nous tombait naguère sous la main, nous offrait, au commencement, une liste des ouvrages que son auteur avait consultés pour l'écrire. Notez qu'il s'agissait d'une simple étude sur la sculpture,—non sur la sculpture en général et dans tous les temps,—mais sur la sculpture aux Pays-Bas pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle. Or, qu'on devine maintenant le nombre d'ouvrages que l'auteur, M. Marchal, avait cru devoir interroger pour pouvoir se flatter d'offrir au public un travail sérieux : *Six cent trente-trois*, et les uns en dix, les autres en vingt tomes : en somme à peu près trois mille volumes !

***

Bien plutôt n'avons-nous qu'un regret et nous l'avons déjà exprimé au frontispice de ce livre, en empruntant le mot d'un pasteur anglais : *Incompleteness, a characteristic of all true work* [1].

Quand M. Hamon voulut écrire sa *Notre-Dame de France*, tous les évêques, tous les prêtres du pays firent de

[1] C. J. Vaughan, *University Sermons*, in-8°, London, 1888, sujet d'une conférence, p. 563 ss.

cette œuvre leur œuvre commune, par l'envoi de documents, de statistiques, de mémoires, etc.

A part d'éminents services que nous reconnaîtrons en cet ouvrage, à mesure que nous leur devrons ce souvenir, nous avons été seul. Plus que *seul*, pourrions-nous dire! — Mais à quoi bon nous rappeler du passé ses petits ennuis, quand, en maint endroit et mainte bibliothèque d'outre-mer et d'Amérique, l'accueil nous a été si bienveillant!



Fig. 2. Correcteurs d'épreuves chez Plantin,
d'après le tableau de Pierre VAN DER OUDERA, propriété de M. Felix Grisar, Anvers.

Egalement, si on nous permet ce détail, nous avons été seul pour la correction des épreuves. Il est donc très certain qu'on trouvera ici des *errata* nombreux, aussi nombreux que désagréables et choquants. La gravure ci-jointe fig. 2.) a l'intention de demander pitié pour nous. Ils étaient trois, les correcteurs, chez le vieux Plantin, et cependant les éditions du vieux Plantin ne sont pas encore sans fautes.

Les seuls scribes du moyen âge n'en faisaient pas, ou

n'en laissaient pas ! Que n'étions-nous un scribe du moyen âge !

On n'écrit qu'une fois, de son mieux, et l'on ne corrige pas d'épreuves !

***

Le scribe du moyen âge pouvait dire :

Expleto libro, referatur gloria Christo !

Car c'était glorieux ce qu'il avait fait !

Nous dirons :

" Heureux encore, si, ce livre fini, nous ne sommes pas rejeté de Dieu et de la bonne sainte Anne comme un serviteur propre à rien ! "

fr. Paul-V. Charland, des ff. p.

Couvent des Frères-Prêcheurs, Lewiston (Me., E. U.), 1898.



PREMIER LIVRE

LA LÉGENDE HAGIOGRAPHIQUE

DE

MADAME SAINCTE ANNE

PREMIÈRE PARTIE

LA LÉGENDE PRIMITIVE

SECONDE PARTIE

SES INTERPRÈTES



Fig. 1. Ancienne école d'Allemagne, La Trinité, la Vierge et sainte Anne.



I. LE SILENCE DE L'ÉVANGILE

LA vie de sainte Anne,—à prendre ce mot dans son vrai sens,—n'a jamais été écrite ; elle ne le sera jamais. Sainte Anne n'a pas d'histoire. L'histoire proprement dite se résume, à son sujet, en une ligne, une seule, et si naïvement logique qu'elle ne s'écrit pas :

UNE FEMME FUT LA MÈRE DE MARIE.

Mais cette ligne ou ce fait,—fait immense—implique un commentaire. *Gloriosa dicta sunt de te.* La gloire, c'est d'abord ce simple mot : MÈRE DE MARIE, titre exceptionnel, unique, transcendant ; c'est aussi l'accompagnement obligé, naturel, d'un pareil titre et d'un pareil privilège. Or, ces "choses glorieuses" qu'on a dites de la "Mère de Marie" constituent dans leur ensemble, sinon une histoire, du moins une "page à lire," une "légende," légende vénérable à tous les points de vue et chère à toutes les âmes chrétiennes.

Fig. 3. Stalle de la cathédrale d'Ulm.

Après tant d'autres, nous allons nous-même la raconter tout à l'heure, mais il convient d'abord d'en indiquer et discuter les sources.

On le sait, la source n'est pas l'Evangile. L'Evangile garde le silence sur notre chère Sainte, un silence absolu, jusqu'à nous taire même son nom.

Pourquoi ?

On dirait un mystère. Car pourquoi, en effet, ce même Evangile, si riche de détails sur saint Jean-Baptiste, par exemple, sur ses premiers tressaillements au sein de sa mère, sa naissance, ses années de solitude, ses prédications dans le désert, sa captivité, son martyre, laisse-t-il, au contraire, dans une ombre impénétrable les très saints et glorieux personnages dont les destinées furent si intimement liées à l'œuvre de notre rédemption ? Une page contiendrait tout ce qui concerne directement la sainte Vierge ; il est à peine fait mention de saint Joseph, et de sainte Anne, encore une fois, pas même le nom !

Pourquoi ?

Question souvent posée, et à laquelle on a répondu implicitement quant à notre Sainte, en répondant pour la sainte Vierge et saint Joseph.

A-t-on cependant vraiment répondu, et le "mystère" est-il éclairci ? Le sera-t-il jamais ?

Si, pour Bossuet, la piété c'était le tout de l'homme, pour Dieu, la "justice," la sainteté, n'est-elle pas toute l'Histoire de l'homme, et lui-même, voulant écrire ou dicter cette histoire, pouvait-il trouver autre chose que ce qu'il a dit pour saint Joseph : *Joseph autem cum esset justus ?*

Au moins, dira-t-on, ce mot qui résume tout, il l'a prononcé pour l'époux de Marie. Pour la mère de Marie, pourquoi n'a-t-il rien dit, rien dicté de semblable ?

A notre tour, nous demanderions pourquoi il l'aurait fait ? pourquoi il se serait mis en peine, comme fait l'homme parfois, de prouver l'évidence ?

Est-il d'abord évident que les gloires célestiales de l'Homme-Dieu rejaillissent sur sa mère à lui, et par contre-coup, sur sa mère à elle ? Et dès lors, leur dignité hors de pair, à toutes deux, leurs privilèges incomparables, les reflets projetés sur elles par l'humanité trois fois sainte et vingt fois adorable du Sauveur laissent-ils place pour un seul mot qui tente de traduire l'admiration ou l'éloge ? En face de la moindre beauté, la parole humaine expire. Or Dieu est fait comme l'homme, puisque l'homme est fait à l'image de Dieu—autre mystère insondable,—et comment Dieu lui-même, regardant Marie, et regardant sainte Anne, pouvait-il parler ?

Venons cependant à des choses plus simples et plus claires.

Démosthènes disait à Philippe de Macédoine : *Sufficit te filium habuisse Alexandrum* : " Il te suffit, pour ta gloire, d'avoir eu pour fils Alexandre. "—Il suffit à Marie, pour sa gloire, d'avoir eu pour fils Jésus-Christ. Il suffit à sainte Anne, pour sa gloire, d'avoir eu pour fille Marie. La parole divine n'a pas pu prononcer, à part son propre nom à elle-même, d'autres mots plus grands et plus complets que ces deux-ci : MÈRE DE DIEU, et MÈRE DE MARIE.

MÈRE DE MARIE, AÏEULE DE JÉSUS-CHRIST !

Les saints comprenaient, sentaient ces choses immenses !

Ils ont, en particulier, des pages admirables sur un phénomène de vie mystique que l'on rencontre plus d'une fois dans l'histoire des saints, un phénomène qu'ils ne définissent pas, mais que nous pourrions appeler, à leur défaut, l'influence rétroactive ou antécédente.

Voyez, disent-ils,—ou du moins c'est leur pensée—voyez saint Jean, surnommé le Baptiste, parce qu'il versa l'eau baptismale sur la tête de l'Agneau de Dieu : n'a-t-il pas communiqué à sa sainte Mère Elisabeth la grâce dont il était prévenu ? Si la mère tressaille sous l'inspiration de l'esprit prophétique, c'est que l'enfant " plus que prophète " (*plus quam propheta*) lui en a donné le signal. Si, en ce moment solennel, la Vierge elle-même, sortant de son habituel recueillement, adresse à " toutes les générations qui doivent l'appeler bienheureuse, " ce cantique dont l'Eglise fait encore le couronnement de ses offices et son hymne du soir, c'est que l'enfant-Dieu, son enfant à elle, donne à cette loi d'inspiration de la mère par le fils sa suprême perfection. Et si encore, pour remonter plus haut dans le passé, Abraham se réjouit, deux mille ans d'avance, à la simple vue prophétique du Sauveur ; si David, à douze cents ans de distance, est fait selon le cœur de Dieu, parce que sa fille, l'Immaculée princesse de sa maison, donnera le jour à Celui qui se laissera nommer " fils de David, " comment croire que Anne, suivant immédiatement Marie par voie de génération ascendante, n'a pas ressenti, elle aussi, l'influence de son petit-fils ?

Mieux vaudrait dire que le ciel ensoleillé n'éclaire pas ; que le jardin qui produit les lis, le muguet et la mignonnette est sans parfum au temps de la floraison.

Au ciel les anges les plus parfaits sont ceux qui se tiennent le plus près de Dieu. Les lois du ciel sont les lois de la terre.

La dignité de mère de Marie et d'aïeule de Jésus-Christ implique donc une sainteté éminente, une sainteté si évidente aussi, que l'Evangile pouvait s'en taire.

Il le devait même, comme un saint, le bienheureux Thomas de Villeneuve, l'a pensé ; et voici pour quelles raisons : " Il ne convenait pas d'exposer aux regards de la foule le tableau de vertus au-dessus de sa portée, de merveilles accessibles seulement aux méditations des âmes intérieures. D'ailleurs, si les juifs incrédules ont été révoltés des anéantissements du Verbe incarné et scandalisés de ses enseignements ; si, malgré tant de miracles, ils ont méconnu sa mission divine, quel accueil auraient-ils fait à des récits empreints du même esprit de sacrifice et de la même abnégation ? Notre-Seigneur a bravé les mépris de ses contemporains, mais il n'a pas voulu laisser blasphémer sa mère, ni les vénérables parents de sa mère, en livrant leur existence à une publicité inopportune. Il a donc fait tirer un voile discret sur l'intérieur de cette famille toute céleste, afin de la soustraire aux outrages purement gratuits de ses ennemis.

" D'un autre côté et par un effet contraire, une manifestation de ces vies plus angéliques qu'humaines n'aurait pas été sans danger sur l'esprit grossier des païens : elle aurait facilement pu donner lieu à des méprises, agir sur les imaginations superstitieuses et faire monter le respect pour ces saints personnages jusqu'à l'adoration. C'est l'imminence de ce danger qui obligea l'Eglise des premiers siècles à entourer de tant de prudence et de réserve les honneurs qu'elle rendait à la Vierge, aux saints et à leurs reliques. Voilà pourquoi elle ne mit en relief, par la prédication écrite, que Jésus, son divin Fondateur, se réservant de suppléer, par la tradition orale, au silence calculé de l'Ecriture sur le culte de Marie et des saints.

" Elle attendit des temps prospères à une manifestation plus complète dont l'éclat devait ajouter au triomphe de la sainte Humanité [1]."

---

[1] Cité de seconde main.



PINTURICCHIO pinx. (Fig. 4) F. DINGER sc.

STIRPS BEATA, RADIX SANCTA, ET BENEDICTUS FRUCTUS EJUS

(IMAGERIE DUSSELDORF)

Il ne manque pas d'autres interprétations : Lansperge, *vir divinus*, comme l'appelait son temps, croit que ce silence a été voulu du Saint-Esprit pour que notre foi fût plus méritante, et que la dévotion prît racine en elle plutôt que dans la certitude historique [1].

Pelbart de Themeswar, un ancien auteur qui mériterait d'être plus connu, dit que l'Evangile ne pouvait pas faire l'éloge de la Vierge par celui de ses parents, pas plus qu'on ne saurait grandir le Christ en exaltant sa Mère ; mais que, au contraire, de la sainteté de Marie, on doit conclure à celle de ses parents, comme de la sainteté infinie de Jésus-Christ, on conclut à celle de sa divine Mère [2].

A son tour, Thomas de Saint-Cyrille, l'auteur de la *Mater honorificata*, apporte des explications qui, tout en paraissant spécieuses, ne manquent pas de valeur, celle-ci entre autres : " L'Evangile se tait, dit-il, pour que nous, nous parlions. Si le saint Livre eût fait l'éloge de sainte Anne, que nous resterait-il à dire, même avec la piété la plus fervente et la mieux servie par les dons de l'intelligence [3] ? "

Il reste cependant une objection toujours possible : A défaut d'une page, d'un éloge, l'Evangile ne pouvait-il pas au moins nommer sainte Anne, ne fût-ce qu'une fois ?

Un illustre prélat dont l'épiscopat français s'honorait en ces dernières années, Monseigneur Pie, pourrait d'abord ici nous répondre que " la génération de Marie est un prodige, une œuvre accomplie en dehors de plusieurs des lois ordinaires ; "......que " l'écrivain inspiré s'entoure de mystère en ce qui regarde la filiation de Marie et celle de Jésus, parce que l'engendrement de la Mère et celui du Fils, s'étant produits l'un et l'autre dans des conditions exceptionnelles, ne pouvaient être simplement racontés comme faisant suite à toute la série généalogique précédente, où les règles générales suivaient leur cours ; " que " le généalogiste sacré ne donne point de

---

[1] *Sermo de S. Anna* : Quo credentium fides fieret major, quo non historiæ certitudo, sed devotio ad majorem cultum nos induceret. Lansperge, *Serm. de Sanctis* (in-8o, Coloniæ), 1693.

[2] Pelbart, *Stellarium coronae ben. M. V.*, Haguenau, 1501. Même pensée exprimée par d'Argentan, *Grandeurs de la S. Vierge* (2 in-8o, Paris, 1851), t. 1, p. 70.

[3] Ths. a S. Cyrillo, *Mater honorificata*, etc. (in-8o, Cologne. 1657). 1 . 46.

père à Jésus, mais parle seulement de l'époux de sa mère, attendu que la conception de Jésus-Christ selon la chair n'est pas moins inénarrable que sa génération éternelle " ; que, enfin, " pour un motif analogue, il se tait sur le père et sur la mère de Marie, parce que la génération de Marie ne peut être assimilée à aucune autre. *Generationem ejus quis enarrabit*[1] ? "



Non pour le plaisir de citer, plaisir oiseux, mais parce que le dernier mot ne nous semble pas dit encore, laissons parler un ancien auteur, le Père d'Argentan qui, lui, va peut-être nous le dire, ce dernier mot, et très bien, malgré son langage un peu vieilli. " Pourquoi, se demande-t-il comme nous, l'Evangile a-t-il gardé le silence sur les parents de la sainte Vierge ? " et il répond :

" Ne serait-ce point, premièrement, parce que la très sainte Vierge, portant la glorieuse qualité de Mère du Fils unique de Dieu le Père, l'Ecriture sainte a voulu nous faire concevoir en elle une glorieuse ressemblance de l'innascibilité et de la paternité, qui sont les deux notions propres à la personne du Père ? Pour faire voir en quelque façon l'innascibilité, on ne dit point qu'elle soit née de personne : ce n'est pas que, dans la vérité, elle n'eût ni père ni mère, mais on le passe exprès sous silence, comme pour en ôter l'idée, et nous la faire regarder comme si elle était innascible.

" Et, pour nous faire concevoir en elle une vraie maternité divine, en nous cachant ses père et mère, on nous découvre son Fils ; en taisant qu'elle soit née d'un autre, on dit d'abord qu'elle a fait naître le Fils de Dieu : *De qua natus est Jesus, qui vocatur Christus*, comme pour exprimer que le même Fils, qui constitue Dieu le Père dans la dignité de Père, établit aussi la sainte Vierge dans la dignité incomparable de Mère de Dieu ; l'un n'est père que parce qu'il a un fils produit de sa substance : et l'autre n'est mère que parce qu'elle a produit le même fils de sa propre substance. Je croirais que c'est le mystère du silence que l'Ecriture garde sur les père et mère de la sainte Vierge. Cela nous aide à concevoir en

1 *Homélie sur l'Imm. Conception*, 1854.

elle une image des deux notions de Dieu le père, l'innascibilité et la paternité[1]."

Les auteurs modernes ont pu parler un langage plus jeune, ils n'en ont pas parlé de plus profond, de plus simple ni de meilleur,— nous voulons dire de plus concluant.

---

[1] D'Argentan, *l. cit.*, t. I, p. 71.—Même idée dans l'*Umbra Virginea* de Aloysius Novarinus :

Quod nulla mentio parentum Virginis in Scriptura habeatur, innuit Mariam ab originis peccato fuisse prorsus immunem. Quis ejus pater, quæ ejus mater, reticetur, non secus ac si absque parentibus Virgo extitisset ; certe in hoc sine illis extitit, quia ab illis in illam nulla macula transfusa est. Cité par Gerard Van Herdegom, *Diva Virgo candida*, etc. (in-8º, Bruxelles, 1650), p. 361.





II. LES SOURCES DE LA LÉGENDE

LES ÉVANGILES APOCRYPHES

SI l'Évangile est muet, la tradition, la légende, la *Legenda*—pour donner à ce mot son sens antique—ne l'est pas.

L'auteur de la *Légende de Notre-Dame*, M. l'abbé Darras, a écrit dans l'introduction de son livre cette belle page :

"Les *Légendes*,......elles sont partout au moyen âge, au fond de toutes les chroniques, de toutes les épopées, au frontispice de tous les monuments.

" A elles le jour et le soleil aux portails des cathédrales ou dans les verrières illuminées ; à elles les longues galeries des cloîtres qui retentissaient de leurs récits ; à elles les merveilleuses créations de l'imagerie sacrée. Tous les auteurs du temps les rapportent ; ils ne les ont point créées, ils les rencontraient à chaque pas sur leur route ; ils ne les discutent point, ils les citent.

" Il ne faut donc pas considérer les Légendes comme des fictions plus ou moins ingénieuses, mais bien comme l'expression intime des sentiments, des affections et des croyances. Elles étaient gravées dans le cœur des multitudes avant d'être entaillées sur les murs des temples......

" Renfermées d'abord dans les catacombes, elles parcoururent successivement le monde. Constantinople écoutait la bouche d'or de son grand évêque les citer dans ses homélies. Saint Jean Da-

mascène les consacrait de l'autorité de son talent et de sa vertu. Méliton de Sardes les développait aux peuples avides de sa parole. Le Pape Innocent Ier ne faisait pas difficulté de les employer dans ses discours. Cependant, les premiers historiens ecclésiastiques les fondaient dans leur récit avec les faits les plus avérés. Eutrope, Suidas, Eusèbe, Nicéphore, Orose, Sozomène les racontent avec la simplicité de leur croyance. Grégoire de Tours leur prêtait le charme de sa plume intéressante et naïve. La Grèce, l'Italie, les Gaules, les forêts de la Germanie entendirent tour à tour l'écho de leur voix......De toutes parts, au milieu des villes populeuses, au sommet des monts solitaires, dans le sein des paisibles vallées, sur le bord des fontaines, dans les profondeurs des bois, quelque gracieuse légende faisait éclore d'élégantes chapelles ou de gigantesques cathédrales. Le sentiment religieux appelait à leur construction des peuples d'ouvriers qui élevaient ces basiliques imposantes. Les générations suivantes, étonnées de tant de majesté, croyaient que des êtres surhumains étaient venus pour les dresser vers les cieux... Filles du temps et de la foi, les Légendes descendirent le fleuve des siècles, exaltées par les uns, oubliées ou flétries par les autres, mais survivant à tous. Leur source, enveloppée de nuages, se cachait au pied du Calvaire ; chaque génération leur apportait, en passant, le tribut de ses pieuses croyances ; l'Eglise leur prêtait l'ombre de ses arcades et de ses voûtes ; peuples, princes et rois les saluaient avec amour.

" Au milieu de cette effervescence de poétiques récits, nous nous sommes arrêté avec délices à ceux qui regardent la mère de Dieu, comme au printemps l'œil aime à se reposer sur la branche fleurie qui domine les verts bosquets. Le culte de la sainte Vierge est l'âme du monde au moyen âge..... "

Au frontispice de ce livre, nous avons annoncé, nous aussi, non une *Vie*, non une *Histoire*, parce que, pour écrire une *Vie* ou une *Histoire*, il faut pouvoir recourir à des documents parfaitement authentiques, et que, ici, il n'y en a pas ; mais nous avons annoncé une *Légende* : la *Légende de Madame Saincte Anne*, comme on disait au moyen âge. Celle-là aussi, comme la légende de Notre-Dame, on la retrouve partout et toujours depuis une quinzaine de siècles : sur les lèvres des orateurs sacrés comme dans les naïves et pieuses créations



Fig. 5 VIVARINI, *Vie de la Vierge* (1ère *partie*), (*Musée de Berlin.*)

de la poésie ; sur les toiles des grands maîtres comme sur les pages des livres d'heures ; sous le ciseau des sculpteurs et le burin des graveurs " comme aux portails des cathédrales ou dans les verrières illuminées. " Simple et douce, et courte légende que, en deux pages, on pourrait écrire tout entière, quant à elle-même, mais combien de pages faudrait-il ensuite pour dire tout ce qu'elle a inspiré ?

Cette légende tant de fois refaite dans le livre, la couleur, le marbre et l'or, il nous faut,—c'est notre premier devoir—remonter jusqu'à sa source. Pourquoi cette source n'est-elle pas l'Evangile lui-même ? Elle serait alors si pure, si limpide, si dégagée de tout alliage terrestre, pure et limpide comme l'eau des fontaines qui jaillissent en Paradis !

Dieu ne l'a pas voulu, et c'est à des livres faits de main d'homme, suspects, décriés même, au moins dans leur ensemble, qu'il faut demander ce que le saint Livre nous refuse ; nous les avons nommés : les Evangiles apocryphes [1].

Les Evangiles apocryphes encore une fois ? Eh bien ! oui, encore une fois, et nous aurions envie de dire : au moins cette fois, tels qu'ils sont, car tels qu'ils sont, quant à ce qui nous concerne, ils sont vénérables.

Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt rerum, disait saint Luc au commencement de son Evangile. " Plusieurs ont entrepris de composer le récit des événements qui se sont accomplis parmi nous," et nous savons en effet par l'histoire, avec quel empressement, les circonstances l'exigeant, on se mit à écrire, dès les premiers jours du christianisme, ce que l'on savait ou croyait savoir sur la vie de son divin Fondateur, sur sa Mère, sur son Père nourricier, sur ses ancêtres les plus rapprochés.

D'après les citations qu'en ont fait les saints Pères, on pourrait

---

[1] " Même chez les docteurs catholiques, ce mot n'exprime pas partout une égale flétrissure. Si le plus souvent, ils l'ont appliqué à des livres suspects, pleins de fables, ou même entachés d'hérésie, d'autres fois ils en ont qualifié des écrits qu'ils jugeaient bons et utiles, mais qui ne semblaient pas encore revêtus de l'autorité suprême qu'ils ont reçue depuis par le témoignage authentique et solennel de l'Eglise.—Ces distinctions sont nécessaires pour l'intelligence des anciens écrivains ecclésiastiques, et il faut du tact pour discerner, en chaque endroit où cette expression se rencontre, la nuance précise à laquelle on doit s'arrêter." Le Hir, *Etudes bibliques* (2 in-8°, Paris, 1869), t. II, p. 93.

compter plus de soixante évangiles apocryphes, mais il est vraisemblable que le même écrit a pu être désigné sous des noms divers. Quoi qu'il en soit, il nous en reste sept à l'état complet, dont trois vont nous occuper tout à l'heure.

*
* *

Tout le monde sait qu'il y a deux classes très distinctes d'apocryphes ; que les uns ont été composés par des membres de l'Eglise catholique, les autres par des partisans de l'une ou l'autre des sectes hérétiques. On conçoit en effet que les hérétiques, ne trouvant pas de bases pour leurs systèmes dans la sainte Ecriture, aient eu recours à la supercherie pour s'en créer. Il confectionnèrent donc, sous le nom de tel ou tel apôtre, ou même de tous les apôtres réunis, des évangiles où leurs principales erreurs étaient habilement insérées. Le mot de saint Epiphane est bien connu : *Sexcenta apud eos* (les Gnostiques) *scripta audacter conficta sunt*[1].

D'autre part, il y a des écrits qui doivent leur origine, non pas à l'imposture, mais à un zèle parfois exagéré, à une dévotion plus ardente que sage et éclairée envers la personne de Notre-Seigneur. Ceux-là ne contiennent rien qui contredise les doctrines ou les faits exposés dans le canon du Nouveau Testament ; ils se rattachent au contraire exactement à tout ce qu'il contient, et s'efforcent seulement d'étendre davantage les récits, afin de présenter au lecteur une vie plus complète de l'Homme-Dieu. Aussi parfois se servent-ils des expressions mêmes des Evangiles authentiques dont ils transcrivent des passages entiers, en se bornant simplement à emplir les intervalles. "Ils semblent, dit Mœhler, vouloir résoudre le problème que le pragmatisme historique s'est posé de son côté, c'est-à-dire de compléter les récits que les sources n'indiquent que d'une manière sommaire. Ainsi, des faits que nous ne possédons que sous la forme de dogmes, nous y sont présentés dans tous leurs détails, tels du moins que les auteurs se sont imaginés qu'ils ont dû ou pu se passer,

---

[1] *Hæres.* XXVI, 8. 12. Le grec dit *μυρία*, 'dix mille" ; la tradiction latine de Migne : Libri penes illos (les Gnostiques) quamplurimi sunt. Nam *Interrogationes* quasdam Mariæ venditant. Alii de eo quem diximus Jaldabaoth sub Lethi nomine complures libros supposititios obtrudunt. Sed et Adami revelationes alias et alia item evangelia falsa discipulorum nomine conscribere sunt ausi. S. Epiphanii, *Adversus Hæreses*, Hæres. 26 ; Migne *Patrol. gr.*, t. XLI, col. 342.

leur but étant de venir au secours de l'imagination trop peu vive du lecteur et de lui imprimer la chose plus fortement dans l'esprit [1]."

Que ces légendes se soient multipliées, qu'elles aient joui pendant quatorze siècles d'une faveur démesurée, on se l'explique facilement par ce besoin de merveilleux dont l'homme a constamment subi l'influence, qui s'est toujours manifesté en Orient avec une vivacité particulière, et dont la société nouvelle ne pouvait se défendre, malgré la gravité, malgré la sévérité de ses croyances immuables. Ces gentils, encore imbus des fables de la mythologie ; ces juifs, convertis, il est vrai, mais la tête pleine encore des merveilles qu'enfantait l'imagination des rabbins ; ces néophytes d'hier, épars à Jérusalem, à Alexandrie, à Ephèse, ne pouvaient si vite vaincre leur penchant pour les fictions. Ce fut toujours le propre des peuples d'Orient d'entremêler le conte, la parabole aux matières les plus graves. Aussi, " dans les légendes qui nous occupent, retrouve-t-on l'empreinte remarquable et profonde de cette fusion opérée entre les opinions anciennes et les dogmes nouveaux [2]."

Chez les Latins, les christianisme n'avait pas poussé tout d'abord, dans la société cultivée, des racines aussi profondes qu'en Orient ; la foi n'était pas aussi simple ni aussi naïve ; l'imagination du peuple était en outre plus calme, plus mesurée, moins mobile, et la curiosité trouvait d'ailleurs un aliment dans les auteurs païens ou les représentations de la place publique. Cependant Thilo pense que les apocryphes se répandirent encore de très bonne heure chez eux [3], et M. Variot les y rencontre " bien avant la fin du quatrième siècle. " Ce serait en effet, ajoute ce dernier auteur, peu connaître le génie entreprenant des premiers sectaires, des Marcion, des Basilide et des Valentin, que de croire qu'ils n'usaient pas, pour la propagande de leurs idées religieuses, de tous les moyens que pouvaient leur offrir la discussion, la publicité et la diffusion d'écrits, la plupart imprégnés de leurs doctrines [4]."

---

[1] J. A. Mœhler, *La Patrologie*, ou *Hist. litt. des trois premiers siècles* (trad. Cohen, 3 in-8o, Louvain, 1844), t. III, p. 223.

[2] Brunet, *Les Evang. apocr.* (2e éd. in-12o, Paris. 1663), p. V.

[3] Fabulæ traditæ evangelio Jacobi....dubium non est quin mox ad Latinos etiam pervenerunt. Thilo, *Codex Apocr. N. T.* (in-8o, Lipsiæ, 1878), p. XXV.

[4] Variot, *Evang. apocr.*, *Hist. litt.*, etc. (in-8o, Paris, 1878), p. 513.

*
* *

Et maintenant, en règle générale, que faut-il penser de la valeur historique des récits dont nous parlons ? Faut-il croire que la crédulité ou l'instinct poétique en ont fait tous les frais, de telle sorte qu'il n'y ait aucune espèce de réalité dans les faits qu'ils contiennent ? ou bien peut-on admettre qu'ils reposent sur un fond vraiment traditionnel, plus ou moins embelli ou défiguré, il est vrai ?

Nous commencerons par dire que, ici, comme en tout point, l'Eglise catholique a montré sa profonde sagesse, en ne leur reconnaissant ni valeur doctrinale, ni même aucun caractère d'authenticité. Mais de ce qu'un livre ne jouit d'aucune autorité en matière de doctrine, ou de ce qu'il a été faussement attribué à un auteur, s'ensuit-il que tout ce qu'on y rencontre soit absolument controversé ? Les critiques ne le pensent pas. Ainsi, tout en faisant la part de ce qu'il y a de fabuleux dans les évangiles apocryphes, on peut leur reconnaître une base historique, si peu large qu'elle soit.

Les adversaires accusent de plagiat sur l'ancien Testament les auteurs de ces écrits. " Le calque, disent-ils, est facile à suivre, au moins dans ses lignes dominantes. Par exemple, la naissance de Samson, celle de Samuel, sont les modèles obligés de toutes les naissances célèbres dans le Nouveau Testament. On est porté à croire que l'auteur remplit un programme tracé à l'avance, et que tel fait ne trouve place dans son récit que parce qu'il figure dans le livre de l'Ancien Testament pris pour modèle."

M. l'abbé Variot répond à ceci :

" Cette manière d'expliquer les traditions chrétiennes, toutes les fois qu'elles ont quelque rapport avec les traditions juives, ne peut être regardée comme scientifique ; elle relève d'une impression et non de l'examen sévère des faits. Car enfin un fait n'est pas contestable, pour cette seule raison qu'un autre l'a précédé, et l'on n'est pas fondé à dire, par exemple, que Anne, la mère de Marie, n'a d'abord pas été stérile, parce que la mère de Samuel l'était ; de même on ne peut révoquer en doute que Marie ait été présentée au temple, seulement parce que d'autres juives y furent élevées..........
—N'y a-t-il plus de luxe royal après celui de Salomon ? ne peut-on plus parler de valeur, depuis Judas Macchabée ?......"

"Quoiqu'il en soit, ajoute le même auteur, une grave autorité dans la question, nous croyons que plusieurs des faits rapportés par les évangiles apocryphes sont réels et appartiennent à l'histoire. Leurs auteurs n'ont rien inventé de toute pièce ; ce serait là une merveille inouïe dans l'histoire de l'esprit humain. Ils puisent dans les traditions, dans les récits qui passent de bouche en bouche depuis les Apôtres. C'est de ces traditions que saint Jean a dit, à la fin de son Evangile : "Il y a encore une foule d'autres faits accomplis par Jésus ; si on voulait les raconter dans le détail, le monde ne pourrait contenir les livres qui seraient composés." On n'écrivit pas ces traditions au commencement, on les racontait. Dès qu'on voulut en former des rédactions suivies, les écrivains qui n'avaient pas été les témoins des événements, ne purent exactement fixer les rapports des lieux, les temps précis, ni décrire fidèlement les personnages. De là ces récits chimériques, toutes ces traditions entrelacées au gré de la piété, quelquefois de la fantaisie, et bien souvent sous l'empire des passions du moment. Dom Calmet semble avoir pénétré le secret de ces compositions lorsqu'il a dit : "Les auteurs de ces pièces "fausses supposaient toujours certains faits reconnus de tout le "monde. Sans cela, personne n'aurait voulu les recevoir. Les fai- "seurs de romans ne feignent pas tout ce qu'ils rapportent ; ils con- "servent les noms, les principales circonstances de la vie de leur "héros ; ils ont grand soin de ne pas s'éloigner de son caractère [1]."

Cette observation s'applique surtout à la vie de la sainte Vierge, telle que la retracent les évangiles apocryphes. Ce point historique, si peu détaillé dans l'Evangile canonique, devait naturellement éveiller la curiosité de plusieurs, et exercer l'attention pieuse des auteurs de ces ouvrages. Il règne entre eux sur ce sujet une remarquable conformité. Ainsi la longue stérilité d'Anne, la promesse qu'elle fait de consacrer son enfant au service de Dieu, la présentation de Marie au temple à l'âge de trois ans, l'éducation qu'elle y reçoit au milieu des *Almas*, ou vierges d'Israël élevées dans le lieu saint, le vœu qu'elle prononce de persévérer dans la virginité, les cérémonies de son mariage avec Joseph, l'âge avancé de Joseph à l'époque de ses fiançailles, tous ces détails et mille autres se retrou-

---

[1] Dom Calmet, *Dissert. sur les actes de Pilate*, et Variot, *l. cit.*, 180-183.

vent à peu près les mêmes dans le *Protévangile de Jacques*, dans l'*Evangile du Pseudo-Matthieu* ou *de la Nativité de Marie*, et dans l'*Histoire de la naissance de Marie et de l'enfance du Sauveur*.

On admettrait difficilement que différents auteurs eussent pu se rencontrer à un tel point, si tout n'était que fiction dans leurs écrits, ou bien s'ils n'avaient pas puisé dans un fond traditionnel, commun à tous. Il est clair que, après les grands événements dont la Judée venait d'être témoin, l'attention publique ne pouvait manquer de se porter vers la mère de Jésus. On a dû remonter jusqu'aux années de son enfance, et recueillir avec soin toutes les traditions qui se référaient à elle. Que l'esprit légendaire s'y soit mêlé pour les embellir ou même les altérer, tout porte à le croire ; mais rien n'autorise à penser qu'il n'y ait point, dans les parties principales du récit, une exactitude de renseignements qui les élèvent, sinon à la certitude, du moins à un très haut degré de probabilité...... En résumé donc, il serait tout aussi peu raisonnable de rejeter un fait uniquement parce qu'il est relaté dans un évangile apocryphe, que de l'admettre sans discussion sur ce fondement unique [1].

Ainsi pensait-on au moyen âge, et c'est ce qui fait que tant d'écrivains de cette époque ont pu, sans violer les règles d'une saine critique, invoquer le témoignage de ces anciennes légendes pour quelques détails moins connus de la vie de Marie. Il y avait d'ailleurs d'illustres exemples pour justifier pareil fait, puisque, au moins sur certains points, ces narrations se trouvaient confirmées par les saints Pères, comme nous le dirons plus au long tout à l'heure à propos du *Protévangile* de Jacques en particulier. Il y avait aussi pour la foi vive du moyen âge un charme puissant dans ces récits familiers, dans ces anecdotes contées au foyer domestique, sous la tente, à l'ombre des palmiers au pied desquels s'arrêtait la caravane : c'était le tableau des mœurs de l'Eglise primitive se déroulant en toute sincérité, candeur et bonne foi ; c'étaient l'âme et la vie de la nouvelle société chrétienne se retrouvant là tout entières.

Et quand, à l'exemple des Pères, les poèmes lyriques, les cantiques et les Noëls, les mystères et les poèmes épiques ou *Vies rimées* eurent repris et chanté à l'envi ces histoires du temps passé, du temps aimé, l'art vint à son tour, et ici, sans craindre de répéter une pensée

---

[1] Cf. Abbé Henry, *Histoire de la Poésie* (in-8°, s. d.), p. 190.

émise déjà deux pages plus haut, nous reproduisons en y souscrivant de cœur ces lignes de Gustave Brunet : " Loin d'être restées stériles, ces légendes ont eu, pendant une longue suite de siècles, l'action la plus puissante sur le développement des arts ;...la peinture, la sculpture du moyen âge n'ont fait faute d'y puiser à pleines mains. Laisser de côté l'étude des évangiles apocryphes, c'est renoncer à découvrir les origines de l'art chrétien. Ils ont été la source où, dès l'extinction du paganisme, les artistes ont puisé toute une vaste symbolique que le moyen âge amplifia. Diverses circonstances rapportées dans ces légendes, et consacrées par le pinceau des grands maîtres de l'école italienne, ont donné lieu à des attributs, à des types que reproduisent chaque jour les arts du dessin [1]."



Fig. 7. Raphael, Mariage de la Vierge, Musée Bréra, Milan.

Que de fois en effet, un trait caractéristique, un costume, une attitude, un accessoire obligé dans un tableau, tiennent à une tradition, à une légende, et ne peuvent s'expliquer que par elle ? Pourquoi, par exemple, le bœuf et l'âne auprès de la crèche du divin Enfant ? Pourquoi la tige fleurie dans la main de saint Joseph ? Pourquoi, sur une toile célèbre, ce juif qui brise sa baguette, au mariage de Marie et de Joseph ? Pourquoi le repos de la sainte Famille au désert, sous un palmier qui abaisse ses feuilles ? —Et, en ce qui touche immédiatement à notre sujet, pourquoi cet ange qui apparaît à sainte Anne et à saint Joachim ? Pourquoi, sous la Porte dorée, ces

[1] G. Brunet, *Les Evangiles apocr.*, p. VI ; aussi Freppel, *Les Pères Apostoliques*, p. 63-64.

deux époux qui se rencontrent et s'embrassent ? Pourquoi, au portique du temple, dans la scène de la Présentation de la Vierge, ce nombre quasi invariable de *quinze* degrés ?—Ces divers traits, et cent autres, seraient inexplicables sans la connaissance des évangiles apocryphes.

*
* *

Pour l'étude de ces écrits, on possède aujourd'hui, non seulement d'excellents recueils où les matériaux ont été réunis de la façon la plus savante, mais en outre des monographies solides qui mettent en œuvre ces mêmes matériaux.

Pour les recueils, déjà, dans les premières années du siècle dernier, un érudit infatigable, Albert Fabricius, en avait publié un, tel à peu près qu'on pouvait l'attendre de son temps. Mais cette collection n'était plus au niveau des études contemporaines, quand un célèbre critique allemand, le docteur Thilo, alors professeur à Halle, conçut l'idée et le plan d'une nouvelle édition, sinon de tous les apocryphes, au moins de ceux du Nouveau Testament. " Il consacra vingt ans d'une érudition immense et d'un savoir profond à compléter le monument élevé par son devancier, et à lui donner la perfection dont le temps et les découvertes modernes avaient fait sentir l'absence [1]." La mort l'a surpris avant la fin de sa tâche, mais fort heureusement, il a trouvé un successeur, qui, s'il ne l'égale pas comme commentateur, l'a dépassé dans son zèle à réunir des textes et à les comparer entre eux. M. C. Tischendorf, car c'est de lui que nous parlons, a employé sa vie à rechercher des manuscrits, et surtout des manuscrits bibliques ; à les multiplier par la presse avec un luxe royal, à les collationner, à publier des recueils de variantes, et des éditions en tout format de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ces veilles consacrées aux textes canoniques ne l'ont point empêché de songer en même temps aux apocryphes. Plus de quarante manuscrits qui avaient échappé aux recherches du docte philologue de Halle, ont été revus et collationnés par lui avec un soin qui mérite les plus grands éloges. Il en est résulté le travail le plus complet que nous possédions en cette matière, et il paraît difficile, dans

---

[1] Dom Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés* (23 in-4o, Paris, 1858 ss.), t. I, p. 275.

l'état actuel de la science, de déterminer le texte primitif des évangiles apocryphes avec plus de précision et de sûreté.

C'est d'après Tischendorf pour le texte grec, et Thilo pour le texte latin, que nous reproduirons plus loin le *Protévangile* de Jacques, dont nous allons présentement nous occuper[1].

Le PROTÉVANGILE DE JACQUES

le PSEUDO-MATTHIEU, le DE NATIVITATE VIRGINIS

ΓΕΝΝΗΣΙΣ ΜΑΡΙΑΣ ΤΗΣ ΑΓΙΑΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ ΚΑΙ ΥΠΕΡΕΝΔΟΞΟΥ ΜΗΤΡΟΣ ΙΗΣΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ.

I.

1 Ἐν ταῖς ἱστορίαις τῶν δώδεκα φυλῶν τοῦ Ἰσραὴλ ἦν Ἰωακείμ, πλούσιος σφόδρα, καὶ προσέφερε τὰ δῶρα αὐτοῦ διπλᾶ, λέ-

* Ita titulus libri, de quo vide Prolegomena, in codice ε legitur.
C: Διήγησις καὶ ἱστορία πῶς ἐγεννήθη ἡ ὑπεραγία θεοτάκος εἰς ἡμῶν σωτηρίαν. O: Λόγας ἱστορικὸς δηλῶν τὴν σύλληψιν (in indice codicis σύλληνψιν) καὶ ἀπάτεξιν τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας.
A: Ταῦ ἁγίου ἀποστόλου Ἰακώβου ἀρχιεπισκόπου Ἱερασολύμων τοῦ ἀδελφοθέου διήγησις περὶ τῆς γεννήσεως τῆς παναγιας θεοτοκαυ καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας. G: Λόγος ἱστορικὸς τοῦ ἁγίου Ἰακώβαυ ἐξηγούμενος ὅπως τὴν ἐξ ἐπαγγελίας γέννησιν ἔσχεν ἡ θεοτόκος, καὶ περὶ τοῦ μνηστῆρος αὐτῆς Ἰωσήφ. H: Ἱστορία παλαιὰ συγραφῆσα (sic) παρά τινος παλαιοῦ ἀνδρὸς Ἰακώβου εἰς τὸν δίκαιον Ἰωσὴφ καὶ εἰς τὴν Μαριάμ, περὶ τῆς γεννήσεως τοῦ Χριστοῦ.
D: Ἱστορία Ἰακώβου ταῦ ἀδελφοθέου εἰς τὴν γέννησιν τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου. F[b]: Ἱστορία Ἰακώβου εἰς τὴν γένεσιν τῆς παναγίας θεοτόκου.
B: Λόγος ἱστορικὸς εἰς τὸ γενέσιον τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου, συ[γ]γραφεὶς παρὰ Ἰακώβου τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ κυρίου. P: Τοῦ ἁγίου καὶ πανευφήμου ἀποστόλου Ἰακώβου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων (sic) λόγος εἰς τὸ γεννέσιον (sic) τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτοκου. N: Τοῦ ἁγίου Ἰακώβου τοῦ ἀδελφοθέου λόγος ἱστορικὸς εἰς τὸ γενέσιον τῆς ὑπεραγίας θεοτόκαυ.
M: Ἱστορία Ἰακώβου τοῦ ἀποστόλου εἰς τὸ γενέθλιον τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου. R: Ἱστορια Ἰακώβου εἰς τὰ γενέσιον τῆς παναγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας. I: Λόγος ἱστορικὸς εἰς τὸ γενέθλιον τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου καὶ ἀειπαρθέναυ Μαρίας.
L: Λόγος τοῦ ἁγίου ἐνδόξου καὶ πανευφήμου ἀποστόλου Ἰακώβου τοῦ ἀδελφοθέου, ὅτι εἶπε περὶ τῆς ἀτεκνίας Ἰωακεὶμ καὶ τῆς στειρώσεως Ἄννης καὶ περὶ θρηνήσεως καὶ προσευχῆς αὐτῶν, καὶ περὶ τῆς

Evang. apocr. ed. Tischendorf. Ed. II. 1

Fig. 8. Protévangile de Jacques, d'après l'éd. 1876 de Tischendorf (réduction)

Parmi les écrits dont nous venons de parler d'une manière générale, le *Protévangile de Jacques* a le double mérite de tenir le premier rang et d'être aussi pour nous le plus précieux à consulter. Il raconte le mariage de Joachim et d'Anne, les longues années de stérilité et d'épreuve, la nativité, l'enfance et la jeunesse de Marie, son mariage avec le charpentier Joseph, le privilège divin qui la fit mère du Christ, la naissance de l'enfant-Dieu à Bethléem, et l'adoration des mages.

On ne sait pas qui est l'auteur de ce livre. Eustathe, évêque d'Antioche au commencement du quatrième siècle (325-337), le nomme très vaguement *Ἰάκωβός τις*, *Jacobus quidam*, "un certain Jacques," et c'est en effet le nom que l'auteur lui-même se donne à la fin de son ouvrage. Des

[1] Pour les recueils, traductions, monographies, voir l'appendice.



Fig. 9. VIVARINI, *Vie de la Vierge* (2e partie), Musée de Berlin.

érudits ont cru pouvoir traduire par " saint Jacques le mineur, évêque de Jérusalem, " et au temps de Guillaume Postel, sinon encore aujourd'hui, les Orientaux n'avaient aucun doute sur ce point [1].

Evidemment nous voudrions pouvoir adopter le sentiment des uns et des autres, mais comme l'observe ici le commentateur d'Eustathe, Léon Allatius, si le saint évêque eût voulu désigner par ce nom l'apotre saint Jacques, il se serait servi d'une appellation plus claire. Il le pouvait d'autant mieux qu'il n'y a rien dans cet évangile qui soit contraire à la doctrine de l'Eglise ou à son autorité, ni aux témoignages des Pères et des historiens [2].

Ce qui fait moins de doute, c'est la date de la composition primitive. Certainement, tels ou tels détails peuvent être des emprunts ou des intercalations relativement récentes, mais il est également certain que le fond ou l'ensemble des traditions remonte aux tout premiers âges chrétiens. " Cet écrit nous place en plein monde évangélique. Les personnages ne sont pas introduits ; la région, le lieu de la scène ne sont pas indiqués. L'auteur présuppose tellement tous ces faits qu'il ne songe pas à les décrire ; son unique soin paraît être de présenter ces récits à la façon orientale, comme de petits tableaux pleins de couleur et de lumière, où se révèle à chaque instant le culte pour les rites, les cérémonies et tous les souvenirs antiques [3]."

---

[1] Testatur Postellus hunc librum in Ecclesiis Orientalibus christianis publice legi, neque dubitari de auctore, sed constanter inscribi : *Sermonem historicum divi Jacobi fratris Domini de admirabili nativitate et incunabulis Virginis matris Mariæ et ipsius Jesu.* Thilo, *Codex...*, p. XLVI.

[2] Verissimum est scriptum hoc esse antiquum, et circumcirca Apostolorum tempora conscriptum... Bene itaque actum cum hoc auctore, cum Eustathius omissis et detruncatis iis quæ fucum facere possent, utilia tantum decerpsit devoto lectori, Virginisque studioso non incommoda. Quin tanti patris auctoritas pondus illi et auctoritatem addit præcipue cum nihil sit ex eis quæ hic referuntur, quod vel Ecclesiæ vel ejus auctoritati contrarium sit, imo testimoniis dictisque aliorum patrum et historicorum omnia sint consentanea : eoque libentius in hanc ducor sententiam, cum videam non laudari a nostro Eustathio tanquam opus Jacobi apostoli, sed alterius cujusdam, quod clarissime significatur additione illa τις, *Ἰάκωβος τις*. Quod si existimasset esse Apostoli, nunquam siluisset. — L. Allatius, S. P. N. Eustathii ... *In Hexahemeron commentarius* etc. (Lugduni, 1629, in-4o), p. 233 ; ou Migne, *Patrol. græca*, t. XVIII, col. 772. — On peut voir dans l'appendice le passage d'Eustathe.

[3] Variot, *l. cit.*, p. 145.

Tous les auteurs assignent le second siècle au *Protévangile* ainsi considéré dans son fond ou son ensemble. Le pape Innocent I l'attribuait à Leucius, un hérétique de cette époque. "Ce Leucius s'appelle diversement chez les Pères : Lucius, Leuthius, Leuticius, Leontius, parfois Seleucus. Mais il est tout à fait impossible d'en dire quoi que ce soit de certain [1]."

Les plus anciens Pères de l'Eglise paraissent avoir connu cet évangile sous sa forme primitive. Tertullien a entendu dire que Zacharie avait laissé, sur le parvis du temple, les traces ineffaçables de son sang *(perennes maculas)* [2]. Origène témoigne que le livre de Jacques était très populaire de son temps, et il le rapproche d'un autre que son titre rendait célèbre : l'*Evangile de Pierre* [3]. Clément d'Alexandrie est au courant des traditions répandues sur le merveilleux enfantement de la Vierge [4], et les érudits pensent communément que saint Justin lui-même a eu connaissance de cet ouvrage [5].

A leur tour, les Pères et les écrivains des âges suivants ont à l'envi cité le *Protévangile* et reproduit en tout ou en partie la légende qui nous est chère. Nommons en particulier : Jacques d'Edesse, saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane, saint Jean Damascène, Jean d'Eubée, André de Crète, Photius, Léon l'empereur, Hippolyte de Thèbes, George de Nicomédie, Tarasius, patriarche de Constantinople, Nicétas, Michel Glycas, Nicéphore Calliste, Salomon de Bassora...... [6].

Malgré l'incertitude de son origine et le nom suspect de son

---

[1] Trochon, *Introd. gén. à la Bible*, t. I, p. 488.

[2] Tertull., *de Scorpiaco*, §. 8.

[3] Origenes *librum Jacobi* ita commemorat ut et omnibus bene notum, et simili auctoritate cum evangelio Petri apocrypho esse ponat : Tischendorf, *Ev. apocr.*, 1853, p. XIII.

[4] Ante Origenem, non modo Clementi Alexandrino, sed etiam Justino martyri innotuit : Tischendorf, *Ibid.*

[5] Tischendorf, *Ibid.*, Variot, p. 144 ; Thilo, p. XLV ; Combefis, *Auctarium novissimum*, etc., t. I, col. 1224.

[6] Jacques d'Edesse : Assemanius notat Jacobum Edessenum (Orient. Eccl.) de genere Deiparæ et parentibus eadem fere tradere. Thilo, p. LXX.

Grég. de Nysse, Epiphane, Jean Damascène et les autres, tous auteurs cités au cours de ces pages ou dans l'appendice.

auteur présumé, les Pères ne semblent pas avoir considéré cet ouvrage comme hérétique, mais ils se plaignent parfois que les hérétiques eux-mêmes se permettent d'en corrompre le texte [1]. Tel qu'il leur est parvenu, ils le tiennent en grande vénération, et Guillaume Postel qui, le premier, le traduisit du grec en latin, assurait que de son temps encore, c'est-à-dire au seizième siècle, il était regardé comme authentique dans les Eglises d'Orient et lu publiquement dans les assemblées [2]. Le même usage s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Le " Livre de Jacques " n'a aucune valeur historique proprement dite. " Les Pères qui l'ont cité, dit dom Calmet, n'ont pas prétendu qu'il ne contînt rien que de certain, mais pour ce qu'ils en ont extrait et adopté, on peut, ce semble, le regarder comme une tradition apostolique...Il est conforme aux Evangiles jusqu'au douzième chapitre inclusivement, mais à partir de là jusqu'au vingt-cinquième et dernier, il tombe dans toutes les sottises et les puérilités des *Evangiles de l'enfance du Sauveur*, déclarés apocryphes par le pape Innocent I. Mais si, pour l'approprier à leur doctrine, les Ebionites en altérèrent quelques parties, rien n'obligeait les premiers auteurs qui le composaient dans un temps si voisin des apôtres, et où la mémoire des père et mère de la sainte Vierge était si récente, de supposer les noms de Joachim et de Anne. Cette fiction eût été contre leur intérêt et contre leur intention : elle eût discrédité leur livre [3]."

Notons que, pour notre sujet, nous n'avons rien à voir au-delà

---

[1] Antiquissimam eam historiam esse dubitari adeo non potest, ut idem Thilo pronuntiare non dubitet haud improbandam esse Combefisii sententiam, qui (*Auctar.*, t. I, col. 1224) eam ad ævum apostolicum referendam censet. Et certe usos ipsa esse Origenem, Nyssenum Gregorium, Eustathium Antiochenum, Epiphanium, Andream Cretensem, Damascenum, Photium et plerosque deinde omnes, evincunt eorum scripta ; quinimo eam allegasse tum Clementem Alexandrinum, tum Irenæum, ac forte ipsum quoque sanctum Justinum martyrem, communiter consentiunt eruditi. Ex quo illud etiam licet arguere, hanc historiam neque exiguo in pretio apud veteres, neque tanquam hæreticorum figmentum habitam fuisse ; cum contra interdum incidamus in patres qui de aliqua corruptione in eam per hæreticos inducta acriter conquerantur. Migne, *Patrol græca* (lat. tant. ed.), t. XLVIII, col. 786, Monitum Ant. Ballerini de Joan. Eubœi *Oratione in Conc. Deiparæ.*

[2] G. Postel, *Epist dedicat. ad Rempubl. Venet.*, ante edit. *Protev.*, Basileæ, 1552, texte cité dans une note précéd.

[3] D. Calmet, *l. cit. ut. sup.*

de ce douzième chapitre dont vient de parler dom Calmet, puisque nous nous arrêtons au neuvième.

Au surplus, une réflexion de M. Le Hir trouve ici sa place :

“Combien de fois, dit-il, n'a-t-on pas recueilli des paillettes d'or au milieu d'un sable vulgaire ? Un livre plein d'anecdotes futiles nous instruit tantôt par un trait lumineux, tantôt par une vue d'ensemble. Voici, par exemple, une histoire apocryphe de la vie de saint Joseph. Quelque opinion qu'on se forme de la vérité des faits qui la composent, elle fournit au moins la preuve de la haute vénération et du culte pieux dont l'époux de la Vierge-Mère fut environné au sein des populations naïves que cette histoire charmait. Or, cette dévotion franche et tendre, cette magnifique idée conçue par les fidèles des temps antiques, des prérogatives, des vertus et de la puissance d'intercession de saint Joseph, n'est-ce pas un fait qu'il importe de connaître ? Et quel homme, désireux d'estimer ce fait à sa valeur, n'essaiera, pour en venir à bout, de déterminer le lieu et l'époque où cette ardeur de dévotion se faisait jour ?



Fig. 10. Giotto, Sacrifice de Joachim et première apparition de l'Ange. (Fresque de l'*Arena*, Padoue)

“Un autre récit apocryphe nous a transmis l'histoire de l'enfance de la Vierge Marie. On y parle de la piété de ses parents, de la stérilité de sa mère, des ardentes prières qui obtinrent du ciel cette enfant de miracle, de sa présentation au temple à l'âge de trois ans, toutes croyances chères à l'Eglise qui les encourage, sans en faire des articles de foi. Ces récits sont entremêlés, je l'avoue, de bien des circonstances moins autorisées. Mais qui regretterait quelques instants d'attention donnés à se convaincre que cet écrit est ancien, et certainement antérieur au milieu du deuxième siècle, puisqu'il a été cité par saint Justin ; qu'il est d'origine palestinienne et contient vraisemblablement quelques traits recueillis de la bouche même de saint Jacques, parent de Notre Seigneur et premier évêque de Jérusalem, sous le nom duquel l'auteur a dissimulé le sien ? Qui

ne se réjouirait, si le nom de Marie lui est cher, de voir son culte garanti en Orient par un témoignage voisin des apôtres, comme il est attesté en Occident par les peintures des catacombes et par les écrits de saint Irénée ? Puisqu'à Jérusalem, la mémoire de la mère du Sauveur était si religieusement conservée, il n'est pas incroyable qu'on y ait également attaché du prix à ses vêtements, et cet argument n'est pas à dédaigner dans l'examen de l'authenticité de ses reliques. J'ajoute que cet écrit si ancien renferme des emprunts considérables faits aux évangiles canoniques de saint Matthieu et de saint Luc, et rend par conséquent un témoignage irrécusable de leur existence et de leur diffusion dès le premier siècle. Que de précieuses observations à recueillir d'un document de quelques pages [1]!"

Au point de vue littéraire, cet écrit se distingue par la simplicité et la dignité de sa rédaction. Après la femme-poète du dixième siècle, Hroswitha, qui l'avait jugé digne d'une traduction en vers, des génies du premier ordre, et d'autres poètes, les plus goûtés de nos aïeux, Dante, Milton, Klopstock, n'ont pas dédaigné de s'en nourrir, et ils lui ont dû plusieurs de leurs coups d'ailes les plus vigoureux.

Quand, par exemple, le narrateur, s'arrêtant brusquement, donne la parole à saint Joseph et le met en scène pour raconter ce qu'il a vu : la nature muette, étonnée, dans l'immobilité de l'extase, au moment de la naissance du Sauveur ; les astres qui s'arrêtent dans le firmament, et les troupeaux dans la plaine devenus sourds à la voix qui les presse ; les chevreaux qui penchent la tête sur une onde transparente et qui oublient d'y tremper leurs lèvres ; les villageois attablés dont la main s'arrête dans la corbeille, pendant que leurs fronts se lèvent vers le ciel, il y a dans ce tableau un éclat, une magnificence et une impression de majesté qui étonnent.

De même, pour signaler une autre page qui intéresse plus spécialement notre sujet, c'est un mélange ravissant de naïveté, de vérité et de grâce que telle scène précédente où notre sainte Anne, vêtue de sa plus riche parure, pleure son infortune sous le laurier de son jardin, pendant que des eaux limpides et jaillissantes, un paradis de verdure, des arbres qui donnent leur ombrage, un nid de passereaux

[1] Le Hir, *Etudes bibliques* (2 in-8o, Paris, 1869), t. II, p. 102-4.

gazouillant sur la branche, une nature ensoleillée, semblent l'inviter plutôt à l'espérance et à la joie.

Cela fait pleurer à force d'être si tristement—et nous dirions—trivialement vrai !

Il existe du *Protévangile* un grand nombre de manuscrits, grecs, syriens, arabes, coptes, sans compter les traductions latines. En ces derniers temps, Tischendorf l'a publié dans le texte grec, en le collationnant sur dix-sept manuscrits [1].



Un autre écrit également précieux pour nous, est l'*Evangile du Pseudo-Matthieu*, quelquefois appelé aussi : *Liber de ortu beatæ Mariæ et infantia Salvatoris.* Les manuscrits ne s'accordent pas sur l'auteur de cette composition ; ils la donnent également comme de saint Matthieu, de saint Jacques et de saint Jean ; l'un d'eux l'attribue même à Onésime, l'esclave en faveur duquel saint Paul écrivit son épître à Philémon. Mais le nom de saint Matthieu réunit le plus de suffrages...... Pour donner quelque vraisemblance à cette supposition, les anciens copistes ont inventé une correspondance entre saint Jérôme et deux de ses amis, les évêques Chromatius et Héliodore. Ces derniers profitent du séjour de saint Jérôme en Palestine et de la connaissance qu'il a acquise de l'hébreu pour lui demander une traduction, faite sur l'original hébreu, de l'*Evangile de l'enfance.* Réponse de saint Jérôme qui ne peut rien refuser à ses anciens amis d'Aquilée, surtout à deux amis qui sont évêques, et dont les désirs sont pour lui des ordres. Toute cette correspondance précède le texte du *Pseudo-Matthieu.*

---

[1] In hoc maximam curam impendimus Pseudo-Jacobi libello. Præter codices enim Thilonis quatuor, Bischii duos, item Fabricianum et Postelli textum, ut Pseudo-Eustathium aliosque prætercam, adhibuimus octo codices a Thilone nondum adhibitos.... Pseudo-Matthæi evangelium cujus posterior pars huc usque inedita erat, e duobus codicibus nostris edidimus, adhibitis insuper Thilonis subsidiis.... Tischendorf, *Evang. apocr.* (in-8o, Lipsiæ, 1853), *Proleg.* p. IX.... Adhibuimus præter vulgatum et Postelli textum codices septemdecim. p. XXIV. Les manuscrits qu'on possède du *Protévangile* ne remontent pas au-delà du dixième siècle.

La date du livre n'est pas connue, pas plus que l'auteur lui-même. Comme fond, cet ouvrage est une reproduction avec additions et remaniements de divers genres, soit du *Protévangile de Jacques*, soit de l'*Evangile de Thomas l'Israélite.* L'abbé Trochon y trouve des "niaiseries et des subtilités incroyables[1]." Comme doctrine, cependant, le *Pseudo-Matthieu* semble irréprochable. Saint Epiphane, dans sa cinquante-neuvième *Hérésie*, en parle sans lui infliger le moindre blâme, ce qui équivaut presque à une recommandation ; et le savant cardinal Baronius, beaucoup moins tranchant à son sujet que la plupart des critiques modernes, fait des réserves que nous devons adopter : "C'est un ouvrage supposé, dit-il, ainsi que sa traduction, et de plus altéré ; mais il n'est pas pour cela à dédaigner, et il faut en admettre au moins une très grande partie, puisqu'elle se trouve autorisée par le témoignage de plusieurs grands docteurs : saint Epiphane, saint Grégoire de Nysse[2]." Nous ajouterons saint Jean Damascène, saint Germain de Constantinople, saint André de Crète, Fulbert de Chartres, le moine Eadmer[3].

---

[1] *Introd. gen à la Bible* (de Drach), t. I, p. 490.

[2] Baronius, *Apparatus ad Annales*, XLIX.

[3] Fulbert de Chartres : Extat vero quædam non usitata relatio, quæ clarissimi interpretis Hieronymi prænotatur nomine, referens beatum Matthæum post editum Evangelium, ortum præfatæ Virginis atque initiamenta puerilia Jesu Christi, ita obscuris manu propria obsignasse litteris Hebraicis ut nullis infidelium illud vellet patere superfluis et mordacibus rictibus, quæ tunc a prælibato interprete feruntur transportata quibusdam obnixe petentibus ad linguæ latinæ notitiam. Et quia hæc relatio inter sacræ Scripturæ canones non habetur inserta, ideo unanimis Ecclesiæ conventus in recitando aperte nec omnino eligit, nec in non recipiendo rejicit, cum nonnulla reperiantur dicta vel facta quæ in præfata serie impossibilia videantur, quæ tamen volentibus et amantibus legere, non denegat fidelium industria. Nobis autem et omnibus Ecclesiæ filiis, satis superque sit fides et devota credulitas, qua vero eam confitemur Virginem et in ortu et in omni sua operatione. Hujus namque pater et mater carnales fuisse feruntur Joachim et Anna.... Fulb. Carnot., Serm. VI de *Ortu Almæ V. M*, Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLI, col. 327.

Le moine Eadmer : Lib. de *Excell. Virg.*, cap II ; Thilo, p. C.

Reperitur hoc evangelium in Hieronymi operum editionibus Desiderii Erasmi, t. IV ; Mariani Victorii, t. IX ; Adami Tribbechovii, t. IV ; Joan. Martianæi, t. V ; et Domin. Vallarsii. t. II, part II. Thilo, p. CI.

Pour l'abbé Jamar, "bien qu'on ne reconnaisse pas la plume exercée de saint Jérôme dans cette espèce de préface, il est néanmoins indubitable que le corps de l'ouvrage appartient tout entier au docteur de Bethléhem" Jamar, *Marie, Mère de Jésus* (in-8, Blles, 1872), p. 59.

*
* *

L'Evangelium de Nativitate Mariæ traite à peu près le même sujet que les deux précédents, mais d'une façon plus brève—car il ne s'étend pas au-delà de Noël,—et peut-être aussi le fait-il avec plus de goût et de mesure. Le trait suivant est à relever : " Il serait long et fastidieux pour quelques-uns, dit l'auteur, de retrouver dans ce petit livre tout ce qu'ils ont déjà lu sur les événements qui précédèrent ou suivirent la nativité du Seigneur. Nous négligeons à dessein des faits qui sont racontés en détail dans l'Evangile, et nous nous attachons plutôt aux circonstances qui n'ont pas encore été exposées [1]."

Au treizième siècle, ce livre est passé en entier dans l'*Histoire lombardique*, gracieux recueil qui a mérité de s'appeler *Legenda aurea*, la " Légende d'or." Ludolphe de Saxe, un siècle plus tard, s'en est servi pour la vie de sainte Anne, qui accompagne sa grande *Vie du Christ*. La poésie, à son tour, y a puisé, pour l'honneur de notre sainte, ses meilleures inspirations [2].

*
* *

Telles sont les trois légendes les plus anciennes qui existent concernant sainte Anne.

Encore une fois, nous admettons qu'elles n'ont pas d'authenticité historique et qu'on peut les discuter sans crime. Mais, quant à nous personnellement, il nous a semblé que nous n'avions pas le droit d'être plus dédaigneux que les Pères de l'Eglise. Eux, avant nous, savaient que ces livres n'étaient pas canoniques, mais ils trouvaient pour expliquer ce fait, d'autres raisons que la question historique ou même la question doctrinale. Eux aussi ont dû s'apercevoir que

[1] *Evangelium de Nativitate Mariæ*, cap IX.

[2] Ludolphe de Saxe (1330), *Vita D. N. J. Christi* (éd. Palmé 1863 et autres), *passim* ; Jacques de Voragine : Sæculo XIII evangelium hoc totum fere in *Lombardicam historiam*, quæ a plerisque *Aurea Legenda Sanctorum* appellatur, transcriptum est. Thilo, p. XCVI.

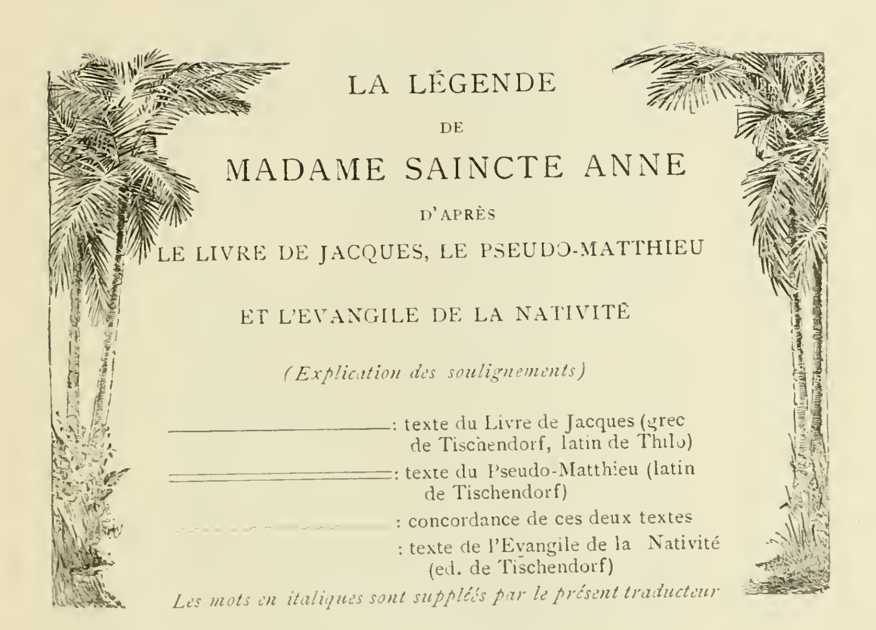
Un poème allemand, autrefois conservé à Ulm, dans la bibliothèque de Raymond de Krafft, portait ce titre : *De parentibus B. V. M., ejus desponsatione cum Josepho ac nativitate Christi tractatus germanicus cum figuris*. Schelhornius croit qu'il fut écrit vers 1492. *Amœnitates litterariæ* (14 in-12°, Francfort, 1725), t. III, p, 110.

certains détails étaient puérils, risibles, choquants même, mais ils paraissent avoir bien compris que rien ne les obligeait de les citer.

Nous ferons comme eux. Il n'y a pas de risque à les suivre, surtout si, au lieu de nous répandre en tableaux d'imagination et en suppositions gratuites, comme font d'ordinaire les hagiographes de sainte Anne, nous nous bornons à citer leurs propres commentaires.

On se plaint, et à bon droit, que la plupart des ouvrages relatifs à la bonne Sainte ne supportent pas la lecture, que plusieurs même ne réussissent qu'à faire sourire, sourire quasi de pitié, mais ce n'est ni la faute de la légende primitive, ni la faute des Pères qui nous l'ont transmise et interprétée. C'est la faute des écrivains ou des soi-disant tels. A force de prétendre tout savoir et de vouloir tout dire : non seulement les moindres faits extérieurs, mais les pensées, les sentiments, " l'intime de l'intime ", comme s'ils avaient vécu avec sainte Anne et reçu ses confidences jour par jour, et heure par heure, ils font douter même des faits principaux et essentiels. Ces faits sont peu nombreux qui nous sont racontés par les premiers biographes, mais les Pères s'en sont contentés, et nous-même nous n'en désirons point d'autres. Heureux serons-nous, si nous appuyant de ces maîtres qui furent des saints en même temps que des écrivains de génie, nous aimons du même amour et croyons de la même foi !





LA LÉGENDE

DE

MADAME SAINCTE ANNE

D'APRÈS

LE LIVRE DE JACQUES, LE PSEUDO-MATTHIEU ET L'EVANGILE DE LA NATIVITÉ

(Explication des soulignements)

__________: texte du Livre de Jacques (grec de Tischendorf, latin de Thilo)

══════════: texte du Pseudo-Matthieu (latin de Tischendorf)

- - - - - - - - : concordance de ces deux textes

: texte de l'Evangile de la Nativité (ed. de Tischendorf)

Les mots en italiques sont suppléés par le présent traducteur

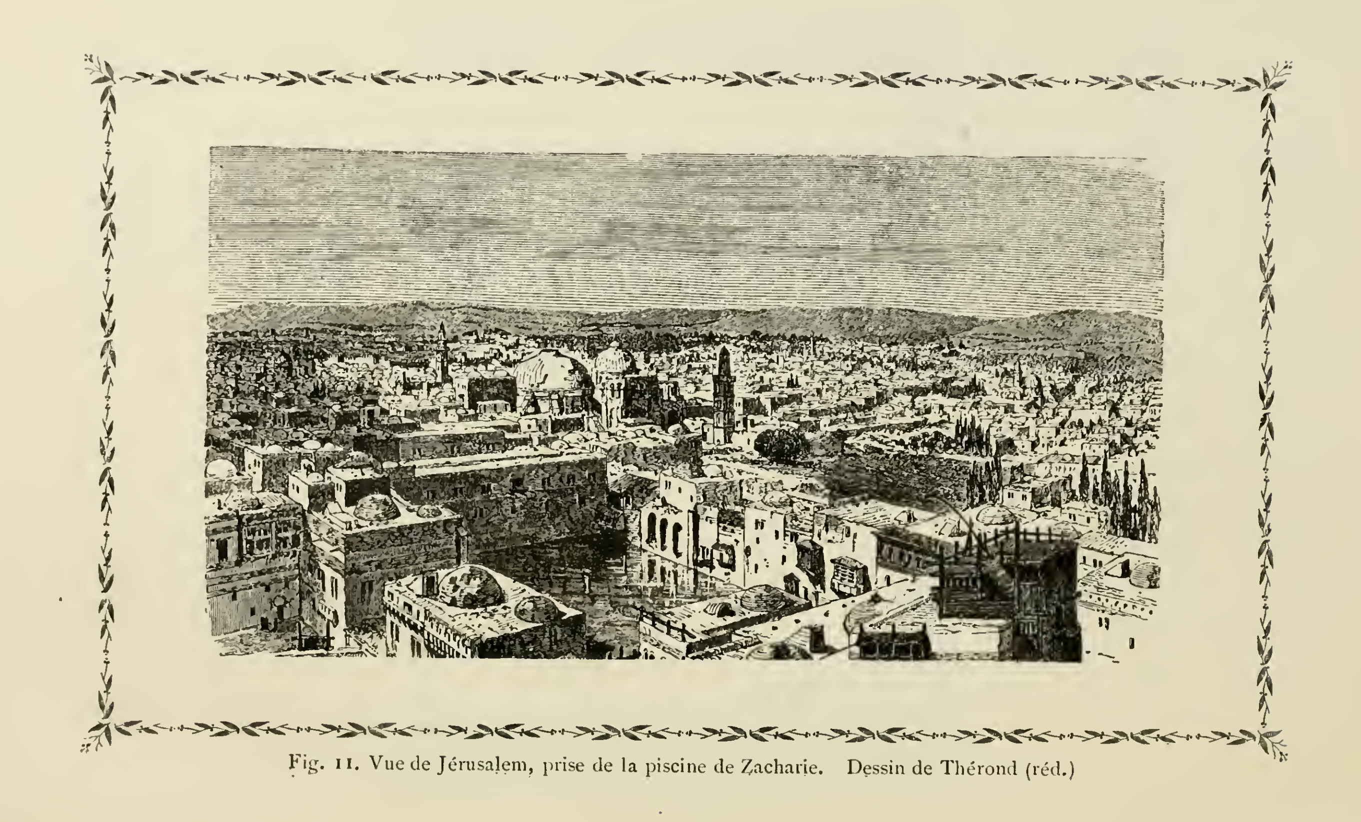


Fig. 11. Vue de Jérusalem, prise de la piscine de Zacharie. Dessin de Thérond (réd.)



LA LÉGENDE DE MADAME SAINCTE ANNE

12 PROTEVANGELIUM IACOBI VI.

σμήξατο Ἄννα, καὶ ἔδωκεν μασθὸν τῇ παιδί, καὶ ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα αὐτῆς Μαριάμ.

VI.

1 Ἡμέρᾳ δὲ καὶ ἡμέρα ἐκραταιοῦτο ἡ παῖς· γενομένης δὲ αὐτῆς ἑξαμηνιαίου ἔστησεν αὐτὴν ἡ μήτηρ αὐτῆς χαμαί, τοῦ διαπειράσαι εἰ ἵσταται. καὶ ἑπτὰ βήματα περιπατήσασα ἦλθεν εἰς τὸν κόλπον αὐτῆς. καὶ ἀνήρπασεν αὐτὴν λέγουσα· ζῇ κύριος ὁ θεός μου, οὐ μὴ περιπατήσῃς ἐν τῇ γῇ ταύτῃ, ἕως ἂν ἀπάξω σε ἐν τῷ ναῷ κυρίου. καὶ ἐποίησεν ἁγίασμα ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτῆς, καὶ πᾶν κοινὸν καὶ ἀκάθαρτον οὐκ εἴα διέρχεσθαι δι' αὐτῆς· καὶ ἐκάλεσε τὰς θυγατέρας τῶν Ἑβραίων τὰς ἀμιάντους, καὶ διεπλάνων αὐτήν. 2 ἐγένετο δὲ πρῶτος ἐνιαυτὸς τῇ παιδί, καὶ ἐποίησεν Ἰωακεὶμ δοχὴν μεγάλην, καὶ ἐκάλεσε τοὺς ἱερεῖς καὶ τοὺς γραμματεῖς καὶ τὴν γερουσίαν καὶ πάντα τὸν λαὸν τοῦ Ἰσραήλ. καὶ προσήνεγκεν Ἰωακεὶμ τὴν παῖδα τοῖς ἱερεῦσι, καὶ εὐ-

absolvit bis: καὶ ἐπιτελέσας τὰς θυσίας ταύτας ἐν τῷ ναῷ τοῦ θεοῦ ἀφικνεῖται εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ γνοὺς τὴν γυναῖκα αὐτοῦ ποιεῖ ἐξ αὐτῆς θυγατέρα καὶ ὀνομάζει αὐτὴν Μαριάμ.

VI, 1. B γεναμένης | ἑξαμηνιαίου: F³ ἐννεαμηνιαίου χρόνου | χαμαί (EF^a post αὐτὴν ponunt): L add ἐπὶ τοὺς πόδας τῆς παιδός | διαπειράσαι cum BEILR .. CF³ πειράσαι . AD περιπατῆσαι (A add καί). Praeterea R add αὐτήν. | ἑπτά (F³ ἐννέα) βήμ. (R βη. ἑπτ.) περιπατήσασα (DR περιεπάτησε καί) cum ABDEF^aIL (add ἡ παῖς) R Pos .. C περιπ. ζ. βήμ. | F^a εἰς κόλπον | αὐτῆς cum AB .. CF^a R Pos τῆς μητρὸς αὐτῆς | καὶ ἀνήρπασεν (F^a ἥρπασεν) αὐτήν (F^aR add ἡ μήτηρ αὐτῆς, item ut videtur alii) λέγουσα c. AEF^aLR aliis ut videtur .. BDI Pos καὶ εἶπεν Ἄννα, C εἶπε δὲ Ἄννα | οὐ (L ὅτι οὐ) μὴ περιπατήσῃς cum AB Lac . CF^a R οὐ (F^a om) μὴ περιπατήσεις | IR ἐπὶ τῆς γῆς | ἕως ἂν cum AEF^a L Lac .. BC ἕως οὗ .. R ἕως | E εἰσάξω. L ἄξω | ἁγίασμα cum A (post αὐτῆς ponit) BDEF^a ILR Lac .. C ἁγιαστήριον | πᾶν (cum BCEIR; ADF³L Lac om) κοιν. καί (cum BEF³I Lac; ACDLR ἤ) ἀκάθαρτ | οὐκ εἴα (D εἴασε. L ἐᾷ) διέρχ. (F^aR διελθεῖν) .. I οὐ συνεχώρει διελθεῖν . A οὐ διήρχετο | Lac δι' αὐτοῦ | I ἐκάλει | ἀμιάντους: D παρθένους καὶ ἀμιάντ. | διεπλάνων cum A (ἐπλάνων) BC (διεπλάνον) F^a (διεπλήνων) F^b IR (IR διεπλάνουν) Pos (seducebant) .. D διηκόνουν αὐτήν (sic) .. E ἐμετεώρησαν (sic) αὐτήν . Fabric coniecit διέπλυνον.

2. B ἐγ. δὲ τῇ παιδίσκῃ πρῶτ. ἐνιαυτός | AR Pos δοχ. μεγάλ. (Pos με. δ.) Ἰωακείμ | τοὺς ἱερεῖς (DI Pos ἀρχιερεῖς, L ἱερεῖς καὶ τοὺς ἀρχιερεῖς, R ἀρχιερεῖς καὶ τοὺς ἱερεῖς) κ. τοὺς (R om) γραμμ. καί (D om; L add πᾶσαν) τὴν γερουσίαν (R τῆς γερουσίας) κ. π. τὸν (D om) λα. τοῦ (c. BDL; CF^aR om) Ἰσρ. (D om τ. Ἰσρ.): A nil nisi πάντας τοὺς ἱερεῖς καὶ τὴν γερουσίαν | καὶ προσήνεγκεν (R ἤνεγκεν, D προσέφερεν) Ἰω.: A καὶ προσήγαγον Ἰωακεὶμ καὶ

Fig 12. Page 12 du *Protévangile*, d'après l'éd. 1876 de Tischendorf.

En ces temps-là, racontent les *Histoires des douze tribus d'Israël*, il y avait en Jérusalem un homme très riche nommé Joachim, de la tribu de Juda. Il était pasteur de ses brebis, craignant Dieu en toute simplicité et bonté de son cœur. Et il n'avait d'autre occupation que le soin de ses troupeaux, du produit desquels il nourrissait tous ceux qui craignaient le Seigneur. Et il offrait à Dieu de doubles dons, disant : " Que mes biens appartiennent à tout le peuple, en rémission de mes péchés devant Dieu, pour qu'il ait pitié de moi. C'est pourquoi, soit en agneaux, soit en brebis, soit en tissus de laine, soit en tout autre bien qu'il possé-

dât, il faisait trois parts, donnant la première aux orphelins, aux veuves, aux voyageurs et aux pauvres ; une autre, aux ministres du Seigneur, se réservant la troisième pour toute sa maison et pour lui-même.

Or, tandis qu'il agissait de la sorte, le Seigneur faisait multiplier ses troupeaux, et il n'y avait point d'homme qui fût semblable à Joachim dans tout le peuple d'Israël. Il commença à se conduire de cette manière dès l'âge de quinze ans.

Lorsqu'il eut vingt ans, il prit pour femme Anne, fille d'Achar, de sa tribu, c'est-à-dire de la tribu de Juda et de la race de David. Et après vingt ans de mariage, il n'avait pu avoir d'enfant. Or il advint qu'un jour de fête, le grand jour du Seigneur, parmi les fils d'Israël venus pour offrir l'encens au Seigneur, se trouva Joachim qui apportait ses dons en la présence du Seigneur, mais un prêtre nommé Ruben s'approchant, et se tenant devant lui, lui dit : " Il ne t'est pas permis de te mêler à ceux qui offrent leurs sacrifices à Dieu, *ni* de présenter ton offrande, car le Seigneur ne t'a pas béni, puisqu'il ne t'a pas donné d'avoir un rejeton en Israël.



Fig 12 GIOTTO, Joachim chez les bergers. Fresque à l'*Arena* de Padoue.

Ayant donc reçu cet affront en présence du peuple, Joachim fut très attristé, et il se retira en pleurant. Il vint consulter la généalogie des douze tribus, disant en lui-même : " Je verrai si seul parmi les tribus d'Israël, je n'ai pas eu de postérité en Israël." Et scrutant le livre, il vit que tous les justes avaient eu une postérité en Israël. Et il se souvint du

patriarche Abraham, à qui Dieu avait donné un fils dans sa vieillesse. Il fut très attristé et ne retourna pas dans sa maison, ni ne se montra à sa femme, mais il s'en alla vers ses troupeaux, conduisant avec lui ses pastoureaux sur les montagnes au désert, dans une terre lointaine, et il s'y bâtit une tente, et jeûna quarante jours et quarante nuits, disant en lui-même : "Je n'irai point prendre de nourriture ni de breuvage, jusqu'à ce que le Seigneur mon Dieu ait jeté les yeux sur moi, mais ma prière sera ma nourriture et mon breuvage." *Et ainsi*, pendant cinq mois, personne, pas même Anne, son épouse, n'entendit parler de lui.

Anne, femme de Joachim, pleurait donc d'un double deuil et gémissait d'une double douleur, disant au Seigneur pendant son oraison : "Seigneur Dieu tout-puissant d'Israël, qui ne m'avez pas donné d'enfants, pourquoi m'avez-vous enlevé aussi mon époux ? Voilà cinq mois qui sont passés et je ne le vois pas ; je ne sais où il s'en est allé, je ne sais s'il est mort : au moins je lui aurais élevé une tombe. *Il faudra donc que* je pleure à la fois mon veuvage et ma stérilité ! "

Et après avoir beaucoup pleuré, Anne entra dans le lieu le plus retiré de sa maison, et se prosternant en oraison, elle répandit ses prières devant le Seigneur.

Or, le grand jour du Seigneur survint, et Judith, sa servante, lui dit : "Jusques à quand affligeras-tu ton âme ? Il ne t'est pas permis de pleurer, car voici la grande fête du Seigneur. Prends donc cette parure, et ornes-en ta tête. Je la tiens de la main même qui l'a confectionnée, mais il ne convient pas que je la porte, moi qui ne suis qu'une servante. A toi, elle te donnera l'apparence d'une reine." Et Anne répondit : " Eloigne-toi de moi, je n'en ferai rien. Dieu m'a fortement humiliée. C'est un vilain qui t'a donné cet ornement, et je ne veux pas participer à ton péché."—Et

Judith répondit : " Que te dirai-je ? sinon que Dieu, avec raison, a fermé ton sein, afin que tu ne donnes pas d'enfant à Israël ! "

Et Anne, quoique très affligée, quitta ses vêtements de deuil, et elle orna sa tête, et elle se revêtit d'habits de noces. Et vers la neuvième heure, elle descendit dans le jardin pour se promener, et voyant un laurier, elle s'assit dessous, et elle répandit ses prières devant le Seigneur, disant : " Dieu de mes pères, bénis-moi, et exauce ma prière, ainsi que tu as béni les entrailles de Sara et lui as donné pour fils Isaac."



Et, regardant vers le ciel, elle vit sur le laurier le nid d'un passereau, et elle s'écria avec douleur : " Hélas ! qui donc m'a donné le jour pour que je sois ainsi maudite en présence des fils d'Israël ? Ils m'ont outragée, ils m'ont chassée du temple du Seigneur. Hélas ! à qui suis-je semblable ? Je ne puis être comparée aux oiseaux du ciel, car les oiseaux du ciel sont féconds devant vous, Seigneur.—Hélas ! à qui suis-je semblable ? Je ne puis être comparée aux animaux de la terre, car ils sont féconds devant vous, Seigneur.—Hélas ! à qui suis-je semblable ? Je ne puis être comparée aux eaux de la mer, car elles sont fécondes devant vous, Seigneur.—Hélas ! à qui suis-je semblable ? Je ne puis être comparée à la terre, car la terre donne des fruits en son temps, et vous bénit, Seigneur ! "

" O Seigneur, Dieu tout-puissant, qui donnez une postérité à toute créature, à tous les animaux, aux serpents, aux oiseaux et aux poissons, et qui leur accordez de se réjouir sur leurs petits, vous m'avez seule privée des bienfaits de votre bonté. Mais, mon Dieu, vous connaissez mon cœur, et vous vous souvenez de ce premier jour de mon mariage, où je vous ai fait vœu que si vous me donniez un fils ou une fille, je vous l'offrirais dans votre temple saint."



Fig. 14. BERNARDINO LUINI, Sainte Anne en prière, Musée Bréra, Milan.

Et comme elle parlait ainsi, un ange volant vers elle, apparut devant sa face, et lui dit : "Anne, Anne, ne craignez pas, Dieu a exaucé votre prière ; vous concevrez et enfanterez, et le fruit qui sortira de vous sera en admiration à toute la terre jusqu'à la fin des siècles." Anne répondit : " Vive le Seigneur mon Dieu ! que j'enfante un fils ou une fille, j'offrirai cet enfant au Seigneur mon Dieu, pour qu'il le serve saintement tous les jours de sa vie."

Et l'ange disparut à ses yeux, mais elle, tremblante et effrayée d'avoir entendu tel discours, entra dans sa chambre et tomba sur sa couche comme morte ; et tout le jour, et toute la nuit, elle demeura ainsi en oraison et grand tremblement. Et après cela, elle appela sa servante et lui dit : " Tu m'as vue comme veuve et dans l'angoisse, et tu n'as même pas voulu entrer auprès de moi ! " Mais celle-ci murmurant répondit : " Si le Seigneur a fermé votre sein et vous a enlevé votre mari, en suis-je cause ? "—Ce qu'entendant, Anne pleura et poussa de profonds gémissements.

Et soudain deux anges vinrent à elle, et lui dirent : " Voici que Joachim, votre mari, va revenir avec ses troupeaux."

En même temps, un ange du Seigneur, *sous la forme d'*un jeune homme, apparut à Joachim dans les montagnes où il faisait paître ses

troupeaux, et lui dit: " Joachim, Joachim, pourquoi ne retournez-vous pas auprès de votre épouse ?"—Et Joachim répondit : " Pendant vingt ans j'ai vécu avec elle ; et maintenant, puisque Dieu n'a pas voulu me donner d'enfants et que je suis sorti du temple de Dieu couvert de reproches, pourquoi retournerais-je vers elle, étant rejeté et méprisé ? Je veux vivre ici avec mes troupeaux, et aussi longtemps que Dieu m'accordera la lumière du jour, par la main de mes serviteurs, je ferai leur part aux pauvres, aux orphelins et à tous les amis de mon Dieu."—Et quand il eut dit ces choses, le jeune homme répondit : " Le Seigneur a exaucé votre prière. Je suis un ange de Dieu, et j'ai apparu à votre épouse pendant qu'elle pleurait et priait, et je l'ai consolée en lui disant que de vous elle concevrait une fille, et que c'est par ignorance que vous l'avez délaissée. Cette fille sera dans le temple de Dieu, et l'Esprit-Saint reposera sur elle, et telle sera sa béatitude au-dessus de toutes les femmes, que nul ne pourra dire que jamais on a trouvé ou l'on doit trouver sa pareille dans tous les siècles. C'est pourquoi, descendez des montagnes, et revenez vers votre femme. Bientôt, Anne sera mère, car Dieu lui donnera la fécondité, et vous rendrez grâces à Dieu, et le fruit de son sein sera béni, et elle-même sera bénie, et elle sera la mère de l'éternelle bénédiction......"

" Dieu, en effet, punit le péché mais non la nature, et quand il suspend les lois de la génération humaine, c'est pour mieux les manifester ensuite, et mieux montrer dans l'être nouveau qui se produit, un effet de sa divine munificence. Est-ce que Sara, la première aïeule de votre race, n'est pas restée inféconde jusqu'à sa quatre-vingtième année ? et pourtant, dans son extrême vieillesse, elle a donné naissance à Isaac, en qui, selon la promesse divine, toutes les nations furent bénies. Et de même Rachel, si agréable

au Seigneur et si aimée du bienheureux Jacob, après une longue stérilité, enfanta Joseph, devenu plus tard non seulement le maître de l'Egypte, mais le libérateur de tant de peuples condamnés à périr. Qui parmi les chefs d'Israël fut plus fort que Samson, ou plus saint que Samuel? et pourtant leurs mères à tous deux avaient été longtemps inféondes...... Ainsi une fille vous sera donnée, et de même que, par une merveille divine, elle naîtra d'une mère stérile, ainsi, par un autre prodige incomparable, Vierge elle enfantera le Fils du Très-Haut, lequel s'appellera Jésus, et sera, suivant l'étymologie de son nom, le Sauveur de toutes les nations.

Joachim, se prosternant devant l'ange, lui dit : " Si j'ai trouvé grâce devant vous, asseyez-vous un moment dans ma tente, et bénissez votre serviteur." A quoi l'ange répondit : " Ne dites pas votre serviteur, mais conserviteur, car nous sommes tous les serviteurs d'un même Dieu. Quant à notre nourriture, à nous, elle est invisible, et notre breuvage ne peut être vu par des yeux mortels : et c'est pourquoi vous ne devez pas me prier d'entrer sous votre tente, mais plutôt offrir en holocauste au Seigneur ce que vous m'auriez donné." Alors Joachim prit un agneau sans tache, et dit à l'ange : " Jamais je n'eusse osé offrir l'holocauste, si votre parole ne m'eût donné le pouvoir d'en faire l'oblation."—Et l'ange lui répondit : " Et moi non plus, je ne vous aurais jamais proposé de l'offrir, si je n'avais connu la volonté de Dieu."—Or, pendant que Joachim offrait ce sacrifice au Seigneur, il arriva que, avec l'odeur du sacrifice, l'Ange du Seigneur monta aussi vers le ciel.

Joachim tomba donc la face contre terre, et il demeura prosterné dans la prière depuis la sixième heure jusqu'au soir. Mais ses serviteurs étant venus, et ne sachant ce qui était arrivé, furent dans l'étonnement, et, pensant qu'il était mort, ils s'approchèrent de lui et

soulevèrent sa tête. Et lorsqu'il leur eut raconté ce qu'il avait vu, pleins de stupeur et d'admiration, ils l'exhortèrent à accomplir incontinent la vision de l'ange, et à retourner sans retard vers son épouse.



Fig 15. GIOTTO, Seconde apparition de l'ange à Joachim.—A l'*Arena* de Padoue.

Or, comme Joachim discutait dans son esprit, s'il devait retourner ou non, le sommeil le gagna, et voici que l'ange qui lui était apparu pendant sa veille lui apparut de nouveau dans son sommeil, disant : " Je suis l'ange qui vous a été donné de Dieu pour gardien. Descendez en toute sécurité, et retournez auprès d'Anne, parce que les miséricordes que vous et Anne, votre épouse, avez faites, ont été racontées en présence du Très-Haut, et telle postérité vous sera donnée, que jamais, depuis le commencement du monde, les prophètes et les saints n'ont eu sa pareille ni jamais ne l'auront."

Or, il arriva que Joachim, s'éveillant de son sommeil, appela à lui ses pastoureaux et leur raconta ce qu'il avait vu en songe. Et ceux-ci adorèrent le Seigneur et lui dirent : " Prenez garde désormais de mépriser l'ange de Dieu ; mais levez-vous, partons, et, tout en faisant paître nos troupeaux, nous vous suivrons à pas lents."

Joachim leur dit : " Amenez-moi en effet douze brebis toutes blanches et elles seront pour mon Seigneur, et douze agneaux sans souillure, et ils seront pour les prêtres et les anciens du temple ; et amenez aussi cent boucs pour tout le peuple."

Et Joachim se mit en route avec ses troupeaux, et quand ils eurent marché trente jours, comme ils étaient déjà proche, l'Ange du

Seigneur apparut à Anne pendant qu'elle était en oraison et lui dit : " Allez à la porte qu'on appelle dorée, à la rencontre de votre mari, qui aujourd'hui même viendra à vous." Et elle, se hâtant, s'avança avec ses servantes et commença à prier, se tenant près de la porte. Or, comme elle commençait à défaillir par la longue attente, levant les yeux, elle vit de loin Joachim qui venait avec ses troupeaux, et courant à sa rencontre, elle se suspendit à son cou, rendant grâces à Dieu, et disant : "Maintenant je sais que Dieu m'a bénie grandement ; j'étais veuve et je ne le suis plus ; j'étais stérile, et j'aurai *une vie* dans mon sein." Et ayant adoré le Seigneur, tous deux rentrèrent chez eux, et Joachim, ce premier soir *depuis longtemps*, se reposa en sa maison. Et ce fut une grande joie pour tous leurs amis et leurs proches, et le bruit s'en répandit par toute la terre d'Israël.

Le lendemain, Joachim offrit ses dons *au Seigneur*, se disant en lui-même : " Si le Seigneur m'a béni, le pectoral du grand prêtre me le rendra manifeste[1]." Et il offrit ses dons, et quand il fut près de l'autel du Seigneur, il regarda le pectoral du grand prêtre, et il vit qu'il n'avait pas de péché en lui-même. Et il dit : " Maintenant

---

[1] Une note serait ici utile pour expliquer cette parole de Joachim, et le passage qui la suit. — Nous lisons dans *l'Exode* : " Vous ferez ainsi le *Pectoral du Jugement*.... ce Pectoral sera tissé, comme l'Ephod, d'or, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fils bien retors mêlés ensemble à des fils tissés de différentes couleurs. Il sera carré et double, et il aura la grandeur d'une palme, tant en longueur qu'en largeur. Vous y mettrez quatre rangs de pierres précieuses. (*Suit la disposition des pierres.*) Vous y mettrez le nom des enfants d'Israël ; leurs douze noms y seront gravés, chaque nom sur chaque pierre, selon l'ordre des douze tribus" (Exod. XXVIII, 15-22). Ces pierres avaient pour mission de faire connaître au grand prêtre ou à ceux qui y regardaient, la volonté de Dieu. Comment ? On ne le sait pas d'une manière certaine, mais notre ancien professeur de l'université de Louvain pensait que ce pouvait être par les reflets de lumière qui s'en échappaient, diversement, selon les cas. Quoi qu'il en soit, ce *Pectoral* rendait jugement, d'où le nom que lui donne Moïse. La gravure fig. 16 en donne un spécimen d'après un monument égyptien contemporain de Moïse. On sait que Moïse avait emprunté cet ornement à l'Égypte.

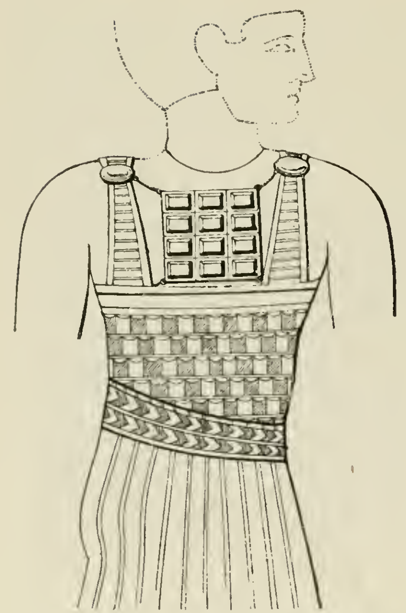


Fig. 16. L'Ephod et le Pectoral du Grand Prêtre, d'après les monuments contemporains de Moïse.

je sais que le Seigneur m'est propice et qu'il m'a remis tous mes péchés." Et il descendit justifié de la maison du Seigneur dans la sienne.

Et les mois se complétèrent pour Anne, et quand le neuvième fut achevé, Anne enfanta, et elle dit à la sage-femme : " Qu'ai-je enfanté ?"—Et l'autre dit : " Une fille." Et Anne dit : " Mon âme s'est réjouie en cette heure, " et elle coucha l'enfant. Et quand les jours furent accomplis, elle fut purifiée, et elle allaitait son enfant, et elle lui donna le nom de Marie.

Or, de jour en jour l'enfant se fortifiait. Lorsqu'elle eut six mois, sa mère la posa à terre pour voir si elle se tiendrait debout. Et elle fit sept pas en marchant, et elle vint se jeter dans le giron de sa mère. Et Anne la saisit entre ses bras, disant : " Vive le Seigneur mon Dieu ! tu ne marcheras pas sur la terre jusqu'à ce que je t'aie offerte dans le temple du Seigneur."

Et Anne se sanctifiait dans sa retraite, se dégageant de toute imperfection à cause d'elle. Et les vierges d'Israël qu'elle invitait à venir, étaient séduites par *les grâces de* l'enfant, et voulaient l'enlever.

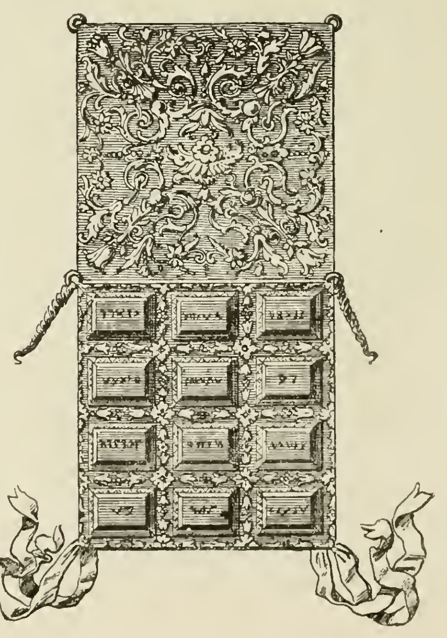


Fig. 17. Pectoral du Grand Prêtre d'après la Bible de Fillion.

Or, quand l'enfant eut un an, Joachim fit un grand festin auquel il invita les princes des prêtres, et les scribes et les aînés du sanctuaire et tout le peuple d'Israël. Et Joachim présenta sa fille aux prêtres et ceux-ci la bénirent, disant : " Dieu de nos pères, bénissez cette enfant et donnez-lui un nom célèbre, éternel parmi toutes les générations." Et tout le peuple répondit : " Qu'il soit fait ainsi, qu'il soit fait ainsi. " Et Joachim la présenta aux archiprêtres [1], et ils la bénirent en disant : " Dieu des hauteurs, abaisse ton regard sur cette enfant, bénis-la d'une dernière bénédiction qui soit sans retour [2]."

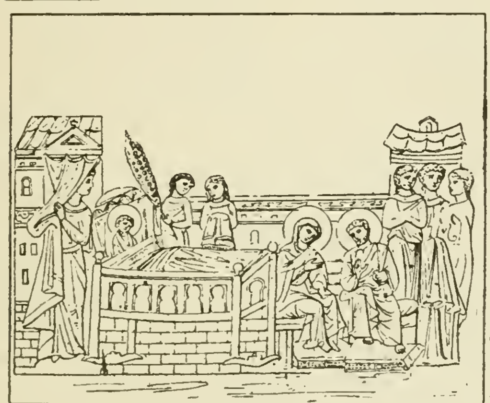


Fig. 18. D'après une miniature des *Homélies du moine Jacques* (XIe siècle), folio 52 : La V. dans son berceau.

Sa mère la saisit dans ses bras, étant dans le lieu de sa sanctification [3] et lui donna le sein, et chanta un cantique au Seigneur Dieu, disant : " Je chanterai un cantique au Seigneur mon Dieu, qui m'a visitée et m'a délivrée des opprobres de mes ennemis ; il m'a donné de sa justice un fruit unique et multiple en sa présence. Qui annoncera aux fils de Ruben que je suis mère ? Ecoutez, écoutez, douze tribus d'Israël, Anne est mère ! Anne allaite ! "

Et elle fit reposer un moment l'enfant dans le lit de sa sanctification et elle revint faire honneur aux convives. Et le festin étant terminé, tous se retirèrent joyeux, glorifiant le Dieu d'Israël.

Or, les mois s'ajoutaient aux mois. Quand l'enfant eut deux

---

1 ἀρχιερεῦσι, *Protévangile*.

2 *Ou* : qui ne connaisse pas de bornes.

3. ἐν χοιτῶνι τοῦ ἁγιάσματος αὐτῆς. *Protévangile*.

ans, Joachim dit *à Anne :* " Conduisons-la au temple du Seigneur, afin d'accomplir le vœu que nous avons formé, de peur que Dieu ne nous l'enlève ou que *plus tard*, notre don ne lui soit plus agréable." Et Anne répondit : " Attendons la troisième année, parce que peut-être l'enfant pourrait avoir besoin de son père et de sa mère." Et Joachim répondit : " Attendons."



Fig. 19. *Homélies de Jacques* (XIe siècle), folio 86 : La S. Vierge conduite au Temple accompagnée des Vierges et des Soixante Forts.

Quand l'enfant eut trois ans, elle fut sevrée, et Joachim dit : " Appelez les jeunes vierges les plus saintes d'Israël ; qu'elles prennent des lampes et les tiennent allumées, afin que l'enfant ne se retourne pas en arrière et que sa pensée ne s'éloigne pas de la maison de Dieu." Et les vierges agirent ainsi, et elles accompagnèrent jusqu'au temple Joachim et Anne qui venaient offrir leur sacrifice, et introduire la petite Marie dans le lieu consacré aux vierges, lieu saint où le jour et la nuit retentissaient les louanges de Dieu.

Avant d'entrer, Joachim et Anne déposèrent leurs habits de route, pour en prendre de plus beaux et de plus riches. Et quand l'enfant se trouva avec eux devant la porte du temple, elle en monta les quinze degrés, sans l'aide de personne et d'un pied si rapide, qu'elle n'eut pas le temps de regarder

Fig. 20. *Homélies de Jacques* (XIe siècle), folio 91 : Zacharie embrasse la sainte Vierge.

en arrière, ni, comme c'est le fait de l'enfance, de réclamer ses parents. Vous auriez pensé, à la voir en cette occurrence, qu'elle était déjà d'âge parfait. Et en effet le Seigneur opérait une merveille dans l'enfance de cette vierge de son choix, et préfigurait par ce miracle sa grandeur future.

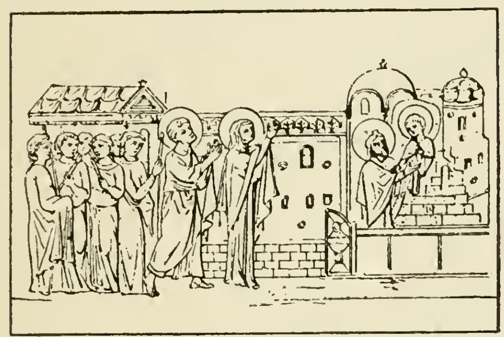


Fig. 21. *Homélies de Jacques* (XIe siècle), folio 92 : La S. Vierge (dans le temple) placée sur la troisième marche de l'autel.

Cependant, Joachim et Anne, qui, dans leur sollicitude pour elle auraient voulu la retenir, furent dans la stupéfaction jusqu'à ce que, entrant dans le temple, ils l'y retrouvèrent parmi les pontifes saisis eux-mêmes d'admiration. Le prince des prêtres la reçut, et l'embrassa, et la bénit : " Le Seigneur a donné de la grandeur à ton nom dans toutes les générations, et à la fin des jours le Seigneur manifestera en toi le prix de la rédemption des fils d'Israël." Et il la plaça sur le troisième degré de l'autel : et le Seigneur répandit sa grâce sur elle, et elle tressaillit de joie en dansant avec ses pieds, et toute la maison d'Israël l'aima. Et alors, Anne, remplie du Saint-Esprit, dit en présence de tous : " Le Seigneur, Dieu des armées tout-puissant, se souvenant de son Verbe, a visité son peuple d'une bonne et sainte visite afin d'humilier dans leur cœur et de convertir à lui ceux qui s'élevaient contre nous ; il a, en notre faveur, fait cesser la joie (railleuse) de nos ennemis. Celle qui était stérile est devenue mère, et elle a enfanté l'exultation et l'allégresse d'Israël. J'ai offert au Seigneur les dons qui lui étaient destinés, et mes ennemis n'ont pu m'en empêcher. Dieu a converti leur cœur vers moi, et à moi-même il m'a donné une éternelle joie ! "

Quand, selon la coutume de la loi, le sacrifice fut achevé, et le vœu accompli, Joachim et Anne laissèrent l'enfant dans l'enceinte du temple pour qu'elle y fît son éducation avec les jeunes vierges, et ils retournèrent vers leur demeure, admirant et louant le Seigneur Dieu de ce qu'elle ne s'était pas retournée vers eux.

Or, Marie était élevée comme une colombe dans le temple du Seigneur, et elle recevait sa nourriture de la main d'un ange.

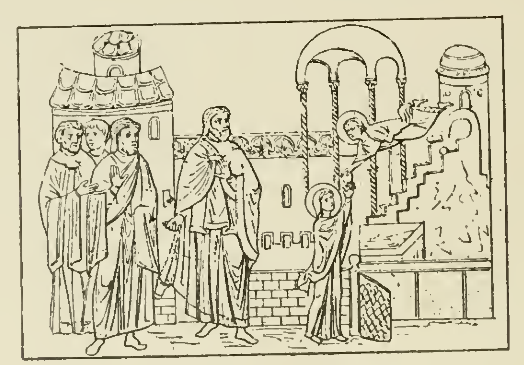
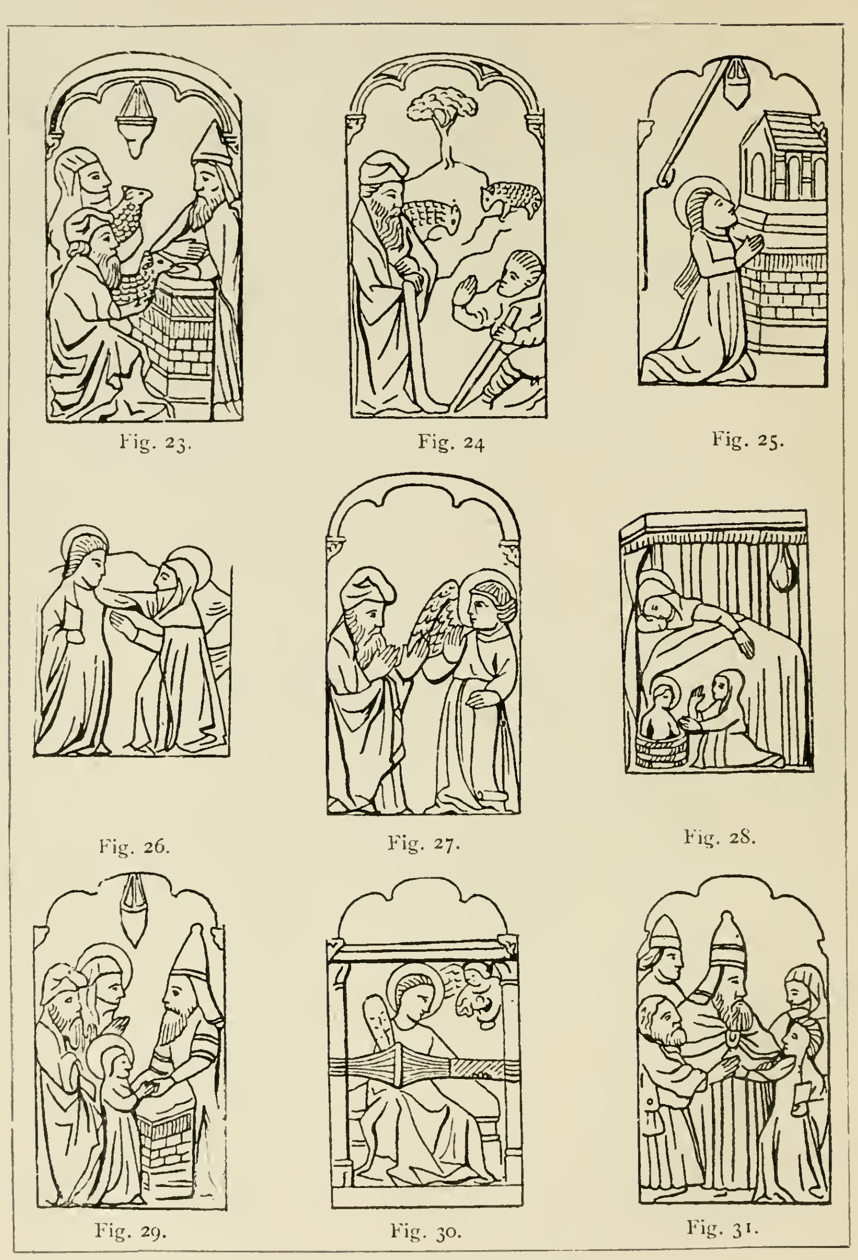


Fig. 22. *Homélies de Jacques* (XIe siècle), folio 92 : La S. Vierge nourrie par l'ange (1ère).

COMMENTAIRE DE LA LÉGENDE


Fig. 23. Fig. 24 Fig. 25. Fig. 26. Fig. 27. Fig. 28. Fig. 29. Fig. 30. Fig. 31.

LÉGENDE DE SAINTE ANNE

Ivoire du XVIe siècle au Vatican—dessins empruntés à Mgr. Barbier de Montault.

Fig. 23 : L'offrande refusée ; fig. 24 : Joachim dans les montagnes ; fig. 25 : Sainte Anne en prière ; fig. 26 : Apparition de l'ange à sainte Anne ; fig. 27 : Apparition de l'ange à saint Joachim ; fig. 28 : Naissance de la Vierge ; fig. 29 : Présentation de la Vierge ; fig. 30 : La Vierge travaillant dans le temple ; fig. 31 : Mariage de la Vierge.

COMMENTAIRE DE LA LÉGENDE

I. LES NOMS DE JOACHIM ET D'ANNE



E *Protévangile* :—" Dans les Histoires des douze tribus d'Israël, il est parlé d'un homme du nom de Joachim, très riche..... "

Le *Pseudo-Matthieu* : " Il y avait, en Jérusalem, un homme nommé Joachim, de la tribu de Juda...... Lorsqu'il eut vingt ans, il prit pour femme Anne, fille d'Achar."

Dès cette première ligne nous devons nous arrêter pour toucher de suite à une question pleine d'intérêt, savoir : Les noms de Joachim et d'Anne sont-ils les vrais noms des père et mère de la Vierge Marie ?

Joachim, dit saint Epiphane et, avec lui, tous les interprètes, veut dire *Préparation du Seigneur*, parce que par lui a été préparé le temple du Seigneur, à savoir la Vierge ; et Anne signifie grâce (amour, prière), parce que elle et son époux ont obtenu par leurs prières la grâce de produire un fruit tel que la sainte Vierge Marie. Car Joachim priait sur la montagne et Anne dans son jardin [1]."

---

[1] Joacim porro, Anna et Maria, hi tres Trinitati palam sacrificium laudis offerebant. Joacim enim interpretatur *præparatio Domini*, eo quod ex illo præparatum sit templum Domini, nempe Virgo. Anna rursum similiter gratia interpretatur, propterea quod Joacim et Anna gratiam acceperunt, ut accedentibus precibus talem fructum germinarent, sanctam Virginem adepti. Joacim siquidem precabatur in monte, et Anna in horto suo. Anna vero gravida effecta cœlum et thronum cherubicum peperit, sanctam puellam Mariam. S. Epiphanii *Serm. in laudes S. M. Deip.*, Migne, *Patr. gr.*, t. XLIII, col. 487.

Assurément ces deux noms sont symboliques, ou si l'on aime mieux, *significatifs*, et le vénérable Bède a eu raison de dire que, en les assignant aux aïeux du Christ, " le Seigneur a voulu préfigurer en leur personne le salut prochain du genre humain [1]." Mais ne sont-ils que symboliques ? Sont-ce des noms de pure convention ?

Des auteurs l'ont pensé, notamment Maldonat, Tillemont, le dominicain Serry, Baillet. " Les centuriateurs et d'autres hérétiques, dit Benoît XIV, ont voulu répudier le culte de saint Joachim et de sainte Anne, effacer même leurs noms du calendrier des saints, sous prétexte que le Livre sacré garde le silence à leur sujet. Le vénérable Pierre Canisius a réduit à néant cette tentative audacieuse. D'autres écrivains, catholiques à la vérité, mais trop zélés en matière de critique historique, approuvent tout à fait le culte accordé par l'Eglise aux bienheureux parents de Marie, reconnaissent leur sainteté, mais déclarent leurs noms très incertains, parce que, disent-ils, Anne signifiant *Grâce* et Joachim *Préparation du Seigneur*, si de pareilles appellations conviennent très bien au père et à la mère de la Vierge, elles n'ont cependant aucun rapport avec leurs noms véritables [2]."

Ces mêmes auteurs trouvent, pour s'appuyer, un texte de saint Pierre Damien et un mot mal compris de saint Augustin. Saint Pierre Damien dit en effet que " c'est une curiosité superflue de chercher à connaître les parents de la Vierge, et que l'Evangile, en taisant leurs noms, a lui-même jugé ce soin inutile, puisqu'il les aurait certainement indiqués, si de le faire eût pu servir à quelque chose [3]." Assurément le saint peut décourager par là des affirma-

---

1 " Per hos patriarchas Christus Dominus noster veniens in mundum, horum omnium in se ipso allegorice gessit officium, et in eorum interpretatione nominum nostram salutem designavit." (Voir les belles pages sur la généalogie de la S. Vierge) *Bedæ opera*, ed. Migne, t. V, p. 413-14 etc., *Patrol. lat.*, t. XCIV.

2 Maldonat, *In Matth.*, XXII, 46 Pour les autres : Benoît XIV, *De festis*, lib. II, cap. IX, no 18.

3 Nonnulli, cum plus sapere quam oportet sapere gestiunt, quis Pater vel quæ Mater B. Mariæ fuerit, studio superfluæ curiositatis inquirunt. Sed aliquis lector nimis inutiliter quærit quod Evangelista narrare superfluum duxit. Si enim huic notitiæ utilitatem esse cognosceret, nequaquam nobilis historicus rem necessariam silentio præteriret. S. Pierre Damien, *Serm. III de Nativ. V. M.*, Migne, *Patr. lat.*, t. CXLV, p. 754.

tions trop décisives, mais lui-même ne prend pas parti pour la négation.—Il est prudent, il n'est pas hostile.

Le mot de saint Augustin, quant à lui, est très connu : " Faustus a beau m'affirmer que Marie a eu pour père un prêtre du nom de Joachim, de la tribu de Lévi, comme c'est loin d'être canonique, je ne me rends pas." La phrase n'est peut-être pas très claire, mais les commentateurs du grand évêque ont au moins autant que d'autres le droit de l'interpréter, et pour eux, saint Augustin, dans ce passage, ne nie pas que le père de la Vierge se soit nommé Joachim, mais qu'il ait été prêtre [1]. On le voit, la question n'est plus la même.

Fulbert de Chartres, dans sa troisième homélie sur la *Nativité de la Vierge*, relève, il est vrai, le sens mystique des noms de Joachim et d'Anne, ce qui ne l'empêche pas cependant de les considérer comme des noms propres. Il l'affirme au contraire sans une ombre d'hésitation, dans sa seconde homélie sur le même sujet : " D'après la tradition des saints Pères, dit-il, Marie est née à Nazareth d'un père nommé Joachim, originaire de cette même ville, et d'une mère nommée Anne, originaire de Bethléem [2]."

Qui nous défend de penser comme Fulbert de Chartres, et, en somme, quoi de plus raisonnable ? Si un nom ne peut pas être un nom propre parce qu'il a une signification mystique, tous les noms hébreux ayant un sens mystique, il s'ensuivrait qu'aucun d'eux ne pourrait être un nom propre. Cette observation est du Père Gotti [3],

---

[1] Quod de generatione Mariæ Faustus posuit, quod patrem habuerit ex tribu Levi, sacerdotem quemdam, nomine Joachim, quia canonicum non est, non me constringit. Aug., lib. III *Contra Faustum*, cap. 9.—De patre Virginis Joachim non negat Augustinus patrem illius fuisse, sed sacerdotem. C. de Castro, *Historia Deiparæ* (in-12, Mayence, 1610), p. 23.

[2] Nata est autem (Maria) juxta relationem et scripturas sanctorum Patrum in civitate Nazareth, patre nomine Joachim ex eadem urbe oriundo, matre vero Anna nomine oriunda ex civitate Bethlehem. Migne, *Patrol. lat.*, t CXLI, col. 324. Nous étudions plus loin la question du lieu de naissance de la sainte Vierge.

[3] Non valet hoc effugio se tueri, ea esse nomina mysticæ significationis, quæ ex ignoratione propriorum nominum Ecclesia eis imponere potuit : Anna enim gratiam sonat... Nam cum omnia nomina hebraïca suam mysticam habeant significationem, ut patet, ex hoc sequeretur omnia nomina mystica esse et nullum proprium. Gotti, *Veritas Religionis christianæ* (2 in-fol , Venise, 1750), t. I, p. 799, col. 2.

et il suffit de parcourir un catalogue des principaux personnages bibliques pour en apprécier la justesse. Que signifient Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David, Salomon, Nathan, Joseph, Marie, Zacharie, Elisabeth, Jean, Simon-Pierre, et Jésus lui-même ? Parce que ces noms ont une signification mystique, et nous dirions toute personnelle, s'ensuit-il qu'ils sont de pure convention, et que si l'Eglise les reconnaît, c'est parce qu'elle ignore les noms véritables ? A ce compte, mille personnages de l'antiquité, et même des temps modernes, devraient être regardés comme des fictions, à commencer par Démosthènes qui n'était peut-être que la puissance populaire personnifiée, et à finir par Napoléon Bonaparte qui n'a été sans doute qu'une réviviscence heureuse du vieil Apollon, un mythe inventé par l'Histoire de France en quête de grands hommes [1].

Cette pauvre critique historique nous fait sourire avec ses soi-disant raisonnements. Nous aimons mieux la simplicité tout honnête et confiante des Pères de l'Eglise. Or, parmi eux, les plus anciens et les plus dignes de fixer l'opinion en cette matière, ont pris pour des *noms propres* véritables, les noms de saint Joachim et de sainte Anne. Ainsi : saint Cyrille d'Alexandrie, Eustathe d'Antioche, les deux Epiphane, Modeste, évêque de Jérusalem, saint André de Crète, saint Jean Damascène, Jean d'Eubée, George de Nicomédie, saint Germain de Constantinople, Hippolyte de Port, et tant d'autres. Au cours de ces pages, nous aurons lieu sans doute, sous des titres ou des arguments divers, de rapporter leurs témoignages, et qu'il suffise ici de les invoquer sommairement. Ils nous permettent de conclure à l'avance, avec Benoît XIV, que l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident, ayant cru devoir, depuis des siècles, appeler les parents de la Vierge des noms d'Anne et de Joachim, il n'est ni juste, ni raisonnable de la contredire sur ce point, d'autant qu'on ne peut fournir aucune preuve solide à l'encontre [2].

---

[1] Un fort joli chapitre de Marcadé (*Science religieuse*, p. 318), tend à prouver, moyennant les arguments mis en usage par la *Critique historique*, que Napoléon Ier n'a jamais existé. C'est à lire, si l'on sent le besoin de s'amuser, et qu'on n'ait pas autre chose.

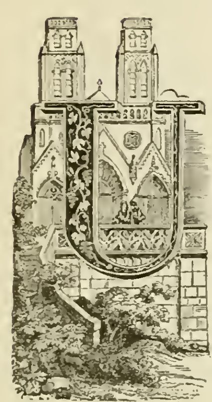
[2] Verum cum in Orientali et Occidentali Ecclesia a tot usque sæculis opinio sit, patrem B. Virginis Joachim, matrem Annam esse appellatos, haud æquum est huic adversari opinioni, cum præsertim nihil adversus eam inferatur quod firmis rationibus non amoverimus. Bened. XIV, *ut supra*.

II. CONDITIONS DE NAISSANCE



Fig 32 DAVID, d'après un dessin de Schnorr de Carolsfeld.

II. CONDITIONS DE NAISSANCE



UN homme très riche de la tribu de Juda."

"Anne, fille d'Achar, de la tribu de Juda et de la race de David."

Nul, ici, n'a songé à contester la légende.

Il est certain, il est de foi, par les prophéties et par tout le Nouveau Testament, que Jésus est originaire de Juda et Fils de David. "C'est chose manifeste, a dit saint Paul, que le Seigneur est sorti de Juda," (*Hebr.*, VII, 14) et qu'il "est né de la postérité de David." (*Rom.*, I, 13.) Fils de David, c'est le nom qui se donne partout et toujours au Messie, le nom que Jésus se donne lui-même. "De qui le Messie est-il fils ?" demande-t-il. Et les juifs répondent : "De David." C'est sous ce nom que les foules l'acclament ou l'implorent, et tout le monde chrétien répète après elles depuis dix-neuf cents ans : *Hosanna filio David*, ou : "Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !"

Or, Jésus ne peut descendre de Juda et de David que par sa Mère, puisqu'il n'a de Père qu'au ciel ; et sa Mère ne peut lui avoir transmis cette noble origine que parce qu'elle la tenait elle-même, ou de son père, ou de sa mère, ou des deux à la fois.—Elle la tenait des deux à la fois.

Le Seigneur avait dit à Abraham : "En ta race toutes les nations seront bénies." (*Genèse*, XXI.) Jacob mourant s'était écrié : "Le sceptre ne se retirera point de Juda......jusqu'à ce que vienne

Celui qui doit être envoyé. Il sera l'attente des nations." (*Genèse*, XLIX, 10.)

Le prophète Michée à son tour : " Et toi, Bethléhem Ephrata, tu n'es pas la moindre d'entre les filles de Juda, car c'est de toi que naîtra le chef qui conduira mon peuple Israël." (Michée, V, 2.)

A David même, Dieu avait fait la promesse : " Ma miséricorde ne se retirera pas de toi comme je l'ai retirée à Saül, mais ta maison et ton règne seront pour toujours assurés, ton trône pour toujours affermi." (II *Reg.*, VII, 15.)

C'est dire que Dieu même les ayant constituées héritières des espérances messianiques, les familles issues de la tribu de Juda gardaient avec un soin religieux leurs tables généalogiques, comme le fondement des privilèges qu'elles pourraient réclamer plus tard, aux jours du Sauveur.

Le Père Didon observe qu'il en était de même de la tribu de Lévi. Bien qu'elle n'eût pas de territoire déterminé, bien qu'elle fût disséminée à travers toutes les autres, dans des villes réservées, le sacèrdoce qui avait été jusque-là son héritage et sa gloire, lui donnait d'autant plus d'éclat dans le milieu palestinien, qu'il s'était conquis tout le prestige de la royauté détruite. " Il faut lire dans Josèphe (*Contr. Apion.*, I, 7) avec quelle vigilance les familles sacerdotales conservaient leurs titres, et les faisaient établir, au moment du mariage, quand il s'agissait de choisir une femme au descendant de Lévi. Elle devait être de race sacerdotale comme son mari, et sa descendance prouvée devant témoins, et sur les actes publics.

" Quant aux autres tribus, un grave intérêt économique, sans parler des souvenirs historiques et d'une filiation qui souvent n'était pas sans honneur, leur faisait un devoir de veiller à leur état civil.

" Aussi, quelque perturbation qu'ait jetée l'exil de Babylone dans l'état civil des Hébreux,—soit orgueil de race, soit intérêt domestique, soit religion,—les familles, en général, surent maintenir par leurs alliances, et prouver par leurs arbres généalogiques, la pureté du sang et l'intégrité de la tribu.

" Tout Juif se savait de telle maison, de telle famille, de telle tribu, de tel rang. Les Palestiniens en pouvaient justifier par les archives gardées au Temple, et les dispersés emportaient avec eux

leurs tables généalogiques, comme un titre d'honneur, et de vrais papiers de famille.

" Ces quelques remarques, conclut le R. P. Didon, suffisent à l'historien pour accepter comme documents sérieux, bien qu'il soit impossible aujourd'hui, faute de renseignements contradictoires, de vérifier en détail leur exactitude, les deux généalogies davidiques de Jésus. Evidemment les deux Evangélistes (saint Matthieu et saint Luc) devaient être en mesure de prouver ce qu'ils avaient écrit, et ils ne pouvaient induire en erreur un public aussi jaloux de sa propre descendance [1]."

On ne peut objecter ici la destruction des généalogies sous Hérode. S'il faut d'abord rappeler le fait, le voici d'après le docteur Sepp :

" Ce prince," dit-il en parlant d'Hérode, " non seulement n'était point issu d'une ancienne et noble famille, mais il n'était pas même Juif de naissance, et l'on disait que son père ou son aïeul était fils d'un homme d'Ascalon, qui servait dans le temple, et qui, dans le pillage du sanctuaire, avait été emmené par des brigands iduméens. Pour venger son amour-propre humilié par une aussi basse origine, et profitant de l'occasion que lui donnait le recensement ordonné par l'empereur, il conçut le projet de faire enlever et brûler dans le temple, avec les archives, toutes les anciennes généalogies et tous les diplômes de famille du peuple juif ; documents qui étaient à la fois pour celui-ci un objet d'orgueil et d'espérance, et que chacun devait présenter en cette conjoncture pour établir son origine.

"...... Quelques familles, cependant, grâce à la fidélité de leurs souvenirs, et par le secours de documents arrachés à la destruction, parvinrent à refaire leur généalogie ; et parmi ces familles, il s'en trouva plusieurs de la race de David, qui, plus tard, à cause de leur parenté avec le Sauveur, prirent le nom de δεσπόσυνοι, ou les amis du Seigneur [2].

" Quel sens profond, ajoute le Docteur, l'on découvre dans cette action d'Hérode, juste au moment où le Messie paraît ! Les

---

[1] Le P. Didon, *Jésus-Christ*, appendice C.

[2] Dr. Sepp, *Vie de Jésus-Christ* (trad. Sainte-Foi, 2 in 8o), t. I, p. 184.

généalogies avaient atteint leur but, qui était de prouver que le Messie était de la race de David et que, par conséquent, les promesses divines étaient accomplies. Or, c'est ce que nous démontrent saint Matthieu et saint Luc qui nous ont laissé la généalogie du Sauveur. Ce but une fois atteint, le reste devenait inutile et pouvait sans inconvénient être détruit par le feu [1]."

Il est donc admis que les deux généalogies données par l'Evangile sont des "documents sérieux." Discuter davantage cette question d'authenticité serait un luxe superflu.



Fig. 33. Le David de Michel-Ange, à l'Académie de Florence.

De même nous n'avons pas à chercher un moyen de les accorder, si intéressante puisse être une étude qui a soulevé depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours des controverses sans fin. D'ailleurs, outre que le problème délicat de leur concordance est loin d'être résolu, aucun système ne nous donne sur le point particulier qui nous intéresserait si fort, c'est-à-dire sur la parenté immédiate de sainte Anne, des données satisfaisantes. Après de longues semaines d'études, de comparaison des systèmes, d'efforts personnels pour concilier la légende avec l'histoire et avec l'Evangile, on peut briser sa plume, car elle ne trouve rien à dire qui soit définitif. Aussi bien, si le saint livre a voulu faire le silence, faire la nuit sur ce point, pourquoi voudrions-nous y faire la lumière ?

Il reste donc un seul fait certain, un fait acquis à l'histoire comme il l'est à la force des choses, c'est que les parents de la Vierge étaient de race royale, fils et héritiers de David. On dit que Anne descendait du premier roi d'Israël par la lignée de Salomon, Joachim par la lignée de Nathan ; que l'une et l'autre lignée s'étaient réunies dans Salathiel ; que le sang des deux familles

---

1 Dr. Sepp, *Vie de Jésus-Christ* (trad. Sainte-Foi, 2 in-8o), t. I, p. 185.

se confondit dans Zorobabel, et que sur ce dernier, deux nouvelles branches se greffèrent, l'une par Abiud, aïeul de sainte Anne, l'autre par Réza, aïeul de Joachim.

Ainsi, par voie de génération, ou par voie d'alliance établissant également la transmission du sang, Anne et Joachim appartenaient tous deux à la lignée royale de David[1].

En Israël, c'était la souveraine grandeur, et sur les lèvres d'un Hébreu, nulle formule d'admiration et d'éloge ne valait celle qui se traduisait par le simple mot : " C'est un fils de David." Mille ans et plus avaient passé depuis que l'humble berger de Bethléem était devenu le successeur de Saül et le fondateur d'une dynastie. Les guerres, les calamités publiques, les révolutions du pouvoir, l'œuvre du temps, avaient réduit la fortune de ses descendants au niveau commun, et "leur pain de chaque jour" provenait d'un travail qui n'avait jamais été plus humble. Cependant la famille davidique gardait aux yeux du peuple le prestige d'un passé fameux ; on sentait que sur elle venait se reposer tout ce qu'il y avait eu de gloire, de vertus, de foi, de piété dans la grande race d'Israël ; et sur le front de ses fils, si bas qu'il dût se porter, on ne pouvait s'empêcher de saluer tant de glorieux souvenirs, comme on saluait, dans le sang qui faisait palpiter leurs cœurs, la vie même des plus illustres ancêtres, en attendant une autre vie à venir, toute faite, celle-là, de transcendance et de divinité. — " Fils de David ! " encore un coup !

Nous disions tout à l'heure que, sur la parenté immédiate de sainte Anne, aucune donnée certaine ne nous permet de concilier

---

[1] C. de Castro (*Hist. Deiparæ V. M.*, in-12°, Mayence, 1610) cite sur ce point : *Ex genere Davidis :* Justinus martyr, *Apolog. II pro Christianis ;* Tertullianus, *lib. adversus Judæos*, cap. 9 ; Ambrosius, *lib. II de Spiritu sancto*, c. 5 ; Epiphanius, *Sermo in laudem Virg.* ; Hieronymus, *super cap. II Isaiæ ;* Leo, *serm. II in Nat. Domini* ; Andreas Cret., *Encomio II de Dormit. Virg.*, Migne, *Patr. gr.*, t. XCVII, col. 819 ; Ildefonsus, *de Virginit. Mariæ*, c. 3 ; Beda Venerabilis, *in Galli cantu Natalis Domini*, etc.

Ex genere Regum : S. Ephrem, *de Virg. laudibus ;* Grégorius Naz. *in Carm de Genealogia Christi ;* Eusebius Cæsar., *lib* 7 *Demonstr. evang.* (13) ; Ambrosius, *lib.* 3 *in Luc*, c 1 ; Petrus Damianus, *in hymno de B. Virg.* et *Serm.* 3 *de Nativ Mariæ ;* Bernardus, Serm : *Signum magnum ;* Hilarius, *Can. I in Matt. ;* Epiphanius, *Hæresi* 78 ; Augustinus, *De consensu Evangelist.*, c. II, (Voir l'Edition de Gaume, t. VI, 74 A, traitant *de tribu regia et sacerdotali*, et t. VIII, 656-657 : *ad semen David Virgo pertinuit.*



Fig 34. Miniature des *Homélies de Jacques* (XIe siècle), folio 56 : La S. Vierge, S. Anne et David.

la légende avec l'histoire, ni même de distinguer celle-ci d'avec celle-là, mais puisque légende il y a, il faut d'abord la faire connaître.

Il le faut, sinon pour le profit du présent, lequel n'a rien à gagner à cette nomenclature, au moins pour celui des pages à venir qni, elles, au contraire, pourront en bénéficier. Dans le troisième livre de cet ouvrage, nous aurons en effet besoin de recourir à un système généalogique qui puisse nous expliquer tant d'œuvres d'art dont les musées abondent et qui portent généralement pour étiquette : " la Lignée de Madame saincte Anne."

Essayons d'esquisser ce tableau.

Cornelius à Lapide, et la plupart des commentateurs avec lui, donnent pour père à sainte Anne, Mathan, de la descendance de Salomon. Ce Mathan aurait eu un fils Jacob, père de saint Joseph, et deux filles : Sobé, mère de sainte Elisabeth, et Anne, mère de la Vierge. Un texte attribué par Nicéphore à Hippolyte, martyr, et depuis cité par tous les hagiographes, mentionne à la place de Jacob une première fille, nommée Marie, mère de Salomé, ou Marie-Salomé [1].

M. Peignot, dans ses *Recherches*, adopte ces trois filles : Marie, Sobé et Anne, sans supprimer Jacob. De ce Jacob, il fait naître,

---

[1] Divinus Hippolytus veteris Romæ episcopus, de Jacobo fratre Dei memoriæ mandata reliquit : " .... Tres fuere sorores Bethleemiticæ, filiæ Matthan sacerdotis, et Mariæ conjugis ejus sub Cleopatræ et Casoparis Persæ regno, ante Herodis Antipatris filii regnum. Primæ Mariæ, secundæ Sobæ, tertiæ Annæ nomen erat. Nupsit prima in Bethleem Maria, et peperit Salomen obstetricem. Nupsit quoque secunda itidem in Bethleem Sobe, et genuit Elisabetham. Nupsit postremo et tertia Anna in terra Galilæa, et protulit Mariam Dei Genitricem ex qua nobis exortus est Christus, ipsa veritas. Ita ut Salome ista obstetrix, et Elisabeth, et Dei mater, trium sororum reperiantur filiæ, etc." Atque hæc quidem Hippolytus. Nicéphore Callist., *Eccles. Hist.*, lib. XVIII, Migne, *Patr. gr.* lat. éd., t. LXXIII, col. 638, ou lib. II, c. III.

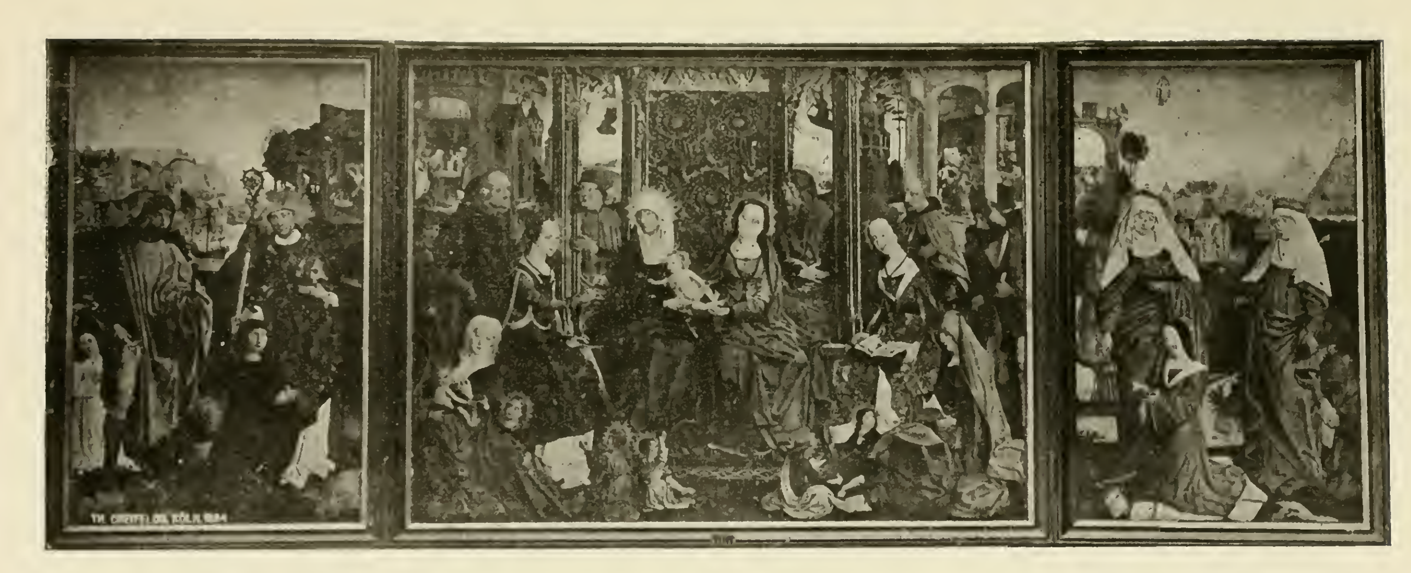


Fig 35. Ancienne école de Cologne, au musée de cette ville. Panneau central : "La Lignée de Madame saincte Anne."

avant saint Joseph, l'époux de la Vierge, une Marie, première femme d'Alphée et seconde femme de Cléophas, mère par Alphée : de Jacques le mineur, et de Josès ou Joseph dit Barsabas, et par Cléophas : de Jude, Simon ou Siméon, Marie-Salomé, femme de Zébédée, et mère de Jacques le majeur et de Jean l'Evangéliste. Une dernière enfant de la femme de Cléophas aurait été cette Marie que l'Evangile nomme *altera Maria.*

Sobé, sœur de sainte Anne, se maria à Bethléem et fut mère d'Elisabeth, femme du prêtre Zacharie et mère elle-même de saint Jean-Baptiste.

Les beaux-arts ont adopté cette généalogie, et tous les personnages que nous venons de nommer apparaissent dans la plupart des tableaux ou sculptures retraçant la dite " Lignée de Madame saincte Anne." D'ordinaire cependant, ce n'est pas Mathan qui est donné pour père à notre Sainte, mais on lui substitue un autre personnage nommé Stolanus, auquel on a coutume d'associer Emérentienne, sa femme. La gravure ci-contre (fig. 35), prise d'une peinture de l'ancienne école de Cologne, donne quelque idée de ce sujet. Nous en fournirons d'ailleurs plusieurs autres spécimens au cours de cet ouvrage.

La tradition qui fait de Stolanus et d'Emérentienne le père et la mère de sainte Anne est fort ancienne ; selon des auteurs graves, elle remonterait au moins à saint Cyrille d'Alexandrie, c'est-à-dire au cinquième siècle. On croit que l'illustre Patriarche écrivit un livre intitulé *De Ortu Virginis*, et l'un de nos meilleurs prédicateurs au dix-septième siècle, le Père Guillaume Pepin, affirme en avoir vu une copie dans un *Codex* de notre ancien couvent de Valence, en Espagne. Il cite même tout au long le passage qui a rapport aux parents de sainte Anne, ce qui nous donne envie de le lui emprunter en le traduisant [1].

---

[1] 3a questiuncula est, utrum aliquid legatur de parentibus B. Annæ. Respondetur quod sic. Reperi enim quod B. Cyrillus dudum inhabitator montis Carmeli, qui regnavit circa annum CCCCXXVIII, scripsit de ortu B. Annæ, ostendens quis fuit pater illius, similiter et mater. Refert ergo quod :

Anno circiter 78 ante Christi incarnationem, fuit quædam virgo nobilis genere de tribu Judæ, pulchra corpore sed pulchrior mente, cui nomen erat Emerentiana. Hæc igitur honestissima et devotissima virgo de licentia parentum visitavit quosdam fratres

" Environ l'an 78 avant l'Incarnation du Christ, il y avait dans la tribu de Juda une noble vierge, belle de corps, mais encore plus belle d'esprit, dont le nom était Emérentienne. Cette aimable et pieuse enfant avait coutume de visiter souvent les solitaires du mont Carmel, s'entretenant avec eux de la venue du Messie, et des prophéties ou promesses qui se référaient à cet événement.

" Quand elle eut atteint l'âge nubile, ses parents voulurent la donner en mariage à un noble jeune homme de leur connaissance. Elle ne voulut cependant pas consentir, alléguant que, en secret, elle avait promis, si c'était le bon plaisir de Dieu, de conserver sa virginité. Elle vint donc consulter les Pères de la montagne, et leur

---

devotos in prædicto monte Carmeli commorantes, et cum eis conferre cœpit de adventu Messiæ, et de prophetis et promissionibus super hoc factis. Cumque illa attigisset annos nubiles, parentes voluerunt eam dare cuidam honesto juveni in uxorem. Illa tamen consentire noluit, eo quod in occulto promisisset domino se servaturam virginitatem, si Deo placeret. Recurrit ergo pro hac re ad dictos fratres, narrans suorum parentum voluntatem, pariter et suam. Qua audita, illi oraverunt Dominum ut dignaretur ostendere super hoc voluntatem suam Quod cum triduo fecissent, tandem seniori inter eos pariter et duobus aliis, qui erant magis devoti ostensum est arbustum quoddam, super quo erat quidam ramusculus, portans pulcherrimum florem, fructum delectabilissimum in se continentem. Deinde facta est vox ad eos dicens : quod arbustum designabat Emerentianam, et ejus bonam voluntatem, cum Dei voluntate unitissimam. Ramus vero significabat quamdam filiam sanctissimam, quam in statu matrimoniali Deus sibi daturus erat. Flos autem designabat virginem quamdam castissimam, quam filia ipsius Emerentianæ esset paritura, quæ virgo permanens fructum vitæ, id est, filium Dei naturalem, qui per fructum prædictum designabatur, esset clausura in suo utero virginali et tandem tempore debito sine dolore paritura. Hanc igitur visionem retulerunt prædicti fratres Emerentianæ puellæ. Quam audiens, illa dixit : Fiat voluntas Domini ! Ex tunc ergo illa consensit intrare matrimonium, orans humiliter Deum, ut nulli in matrimonium jungeretur, qui non timeret Deum. Cumque post hæc successive ad illam adducti fuissent sex viri, nulli eorum voluit copulari, propter corruptam eorum intentionem, quam Spiritu sancto revelante illa præcognoscebat. Postremo supervenit septimus dictus Stollanus, qui Deum timebat, et qui non causa explendæ libidinis, cum illa esset speciosissima, ut dictum est, sed potius causa suscitandæ prolis eam quærebat habere in sponsam. In hunc igitur Stollanum consensit. Facto ergo inter eos honesto matrimonio, illa concepit filiam, quam Annam vocavit.

Hæc Cyrillus. Quæ dicta sunt, an veritatem contineant necne, remitto discretioni lectoris. Sic enim accepi ex quodam antiquo libro in Bibliotheca Conventus Valentiani ordinis fratrum Prædicatorum.—Guill. Pepini *Conciones de imit. Sanctorum* (in-8°, Coloniæ, 1630), p. 320.

Thomas de S.-Cyrille (*Mater hon.*, p. 26) soutient l'authenticité du *De Ortu Virg.* du patriarche d'Alexandrie.

rendit compte à la fois de la volonté de ses parents et de son propre dessein. Ceux-ci se mirent en prière, et supplièrent le Seigneur de manifester sa volonté. Après trois jours ainsi passés en oraison fervente, le plus ancien des solitaires et deux de ses compagnons eurent la vision d'un arbuste ou d'une plante d'où s'échappait une tige portant une fleür très belle et un fruit délectable. Puis ils entendirent une voix qui leur disait : " La plante désigne Eméren-tienne et sa bonne volonté, si unie à celle de Dieu. La tige représente une enfant très sainte qui naîtra de son mariage ; la fleur à son tour, c'est la Vierge très pure que sa fille à elle-même enfantera, et le fruit, c'est le Fils de Dieu qui sera, un jour, par un prodige inouï, le Fils de cette Vierge immaculée."

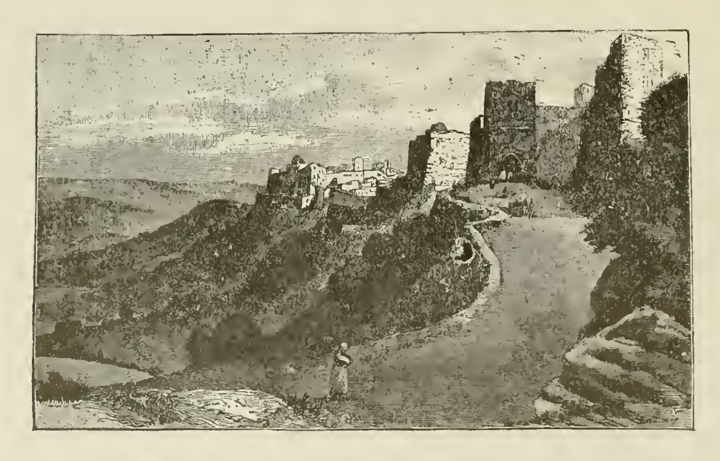


Fig. 36. Entrée de Bethléem.

" Les pères racontèrent cette vision à la jeune fille, laquelle répondit en toute soumission : " La volonté du Seigneur soit faite ! " Dès lors, elle consentit à embrasser l'état du mariage, et s'y prépara par la prière, suppliant le Seigneur de diriger son choix sur un homme craignant Dieu. Six jeunes gens se présentèrent successivement, mais elle ne voulut s'unir à aucun d'eux à cause de la corruption de leur cœur, ce qui lui était révélé par l'Esprit-Saint. Enfin un septième survint du nom de Stolanus, homme craignant Dieu, et animé des intentions les plus pures. Emérentienne l'épousa, et Dieu bénissant leur union, elle mit au monde une fille qu'elle appela Anne."

Bethléem fut le berceau de cette heureuse naissance [1]. On dit que, dans les verrières du quinzième et du seizième siècle, l'art nous en a laissé l'histoire imagée. La mère, étendue sur un lit à riches tentures, repose doucement. Près d'elle Stolanus, appuyé sur une console, contemple avec bonheur sa jeune épouse devenue mère. Cependant les jeunes filles attachées au service de la pieuse famille apportent à Emérentienne des mets divers. Sur un autre plan, une femme âgée, qui a reçu dans ses bras la tendre enfant, lui prodigue les premiers soins d'usage [2].

La légende attribuée à saint Cyrille d'Alexandrie a trouvé crédit chez les auteurs. Vincent de Beauvais, en particulier, paraît s'en être inspiré [3], et parmi les biographes de sainte Anne, il en est peu qui ne l'aient reproduite. Si elle n'a pas l'authenticité de l'histoire, elle n'a rien non plus qui touche de près ni de loin à l'invraisemblance. Stolanus n'est pas nommé, il est vrai, dans la généalogie du Christ et de la Vierge, mais qui ignore que cette nomenclature n'est pas complète, et que plusieurs générations ont été omises ? Si l'Evangéliste se sert du mot *genuit*, engendra, il n'entend pas toujours par là une génération immédiate, ou une relation de père à fils. Le but des généalogies étant de fixer la descendance,

---

1 Eckius affirmat B. Virginem ex matre *Bethlehemitana* et patre Nazarethano ortam esse. Contra, noster Salmeron, tomo I, prolegomeno 41, dicit Joachimum melius ab aliis credi Bethlehemitanum. *Acta SS.*, t. VI julii ; in *Vita S. Annæ*.

Stolanus Davidicus Bethlehemites duxit in uxorem Emerentianam Davidicam Bethlehemitem ; qui habuerunt duas filias, majorem Esmeriam quæ nupsit Aprano Aaronitico et minorem Annam uxorem Joachimi davidici ex Nazareth, quorum filia fuit Maria, sponsa Josephi ex prosapia David, et patria Bethlehem. C. de Castro, *l. cit.*, p. 54.

Saint Augustin (serm. XXV, *Ad fratres in Eremo*) et le moine Sigebert (*In Chronicis*, ad. a 399) donnent à sainte Anne une sœur nommée Ismérie.

2 On confond peut-être ce motif avec celui de la *Naissance de la Vierge*.

3 Vincent de Beauvais : " L'an 55 avant J.-C., sous la domination impie des Romains, vivaient deux époux selon le cœur de Dieu dans la petite ville de Bethléhem, au doux pays de Judée. Ils se nommaient Stolanus et Emérentienne. L'innocence de leur vie rappelait les temps heureux des Patriarches, dont ils étaient les enfants : ils attendaient avec les Hébreux fidèles l'accomplissement des prophéties qui annonçaient un Sauveur. Le ciel bénit leur union et leur donna une fille qu'ils nommèrent Anne. *Cité de seconde main.*

Au dix-septième siècle, cette généalogie se prêchait à Paris, au grand *scandale* de la critique historique. Voir *Acta SS.*, t. XX (7e de mai), p. 511.

ou de constater qu'un tel était de telle race, il n'était pas nécessaire de marquer chacune des générations : il suffisait que la ligne de succession fût tracée d'une manière sûre. Aussi passait-on assez fréquemment au petit-fils ou à l'arrière-petit-fils. Cela se voit en bien des endroits de l'Ancien Testament. Saint Matthieu semble avoir suivi l'exemple des écrivains sacrés, ses prédécesseurs. Ainsi il dira : *Joram genuit Oziam* ; quoique, en fait, entre Joram et Ozias, il y ait trois générations : Ochosias, Joas et Amasias. Ainsi encore, il fait de Josias le père de Jéchonias, quoique ce dernier ne soit que le petit-fils de Josias par Joachim.—De même ne peut-on pas supposer, entre Mathan et Jacob, frère de sainte Anne, une génération passée, et introduire alors le Stolanus de la tradition pour père immédiat de l'un et de l'autre ? Au sens biblique, sainte Anne resterait encore la fille de Mathan, et la légende s'accorderait avec l'histoire.

D'ailleurs, si l'on admet, comme l'Ecriture même semble nous y inviter, que sainte Anne était à la fois de race royale et de race sacerdotale, on peut supposer, avec assez de vraisemblance, qu'elle appartenait à la première par sa mère, et à la seconde par son père. De la sorte, on s'expliquerait encore mieux comment ses parents immédiats ne soient pas nommés, Stolanus n'appartenant pas à la lignée directe de David, mais à la descendance d'Aaron, et sa mère Emérentienne ne pouvant trouver place dans une généalogie qui procédait à la manière juive, c'est-à-dire par les aïeux mâles.

Une pareille alliance entre deux membres de familles différentes ne répugnait pas, tant s'en faut, aux traditions de l'histoire. Juda et Thamar, mère de Pharès ; Salmon et Rahab, Booz et Ruth, David et Bethsabée, mère de Salomon et de Nathan, en étaient d'illustres exemples. Mieux encore, après le retour de la captivité, il n'y eut plus en Judée que deux familles d'une importance considérable : la famille de Josué, fils de Josédec, en possession de la grande prêtrise, de laquelle sortit la glorieuse branche des Asmonéens et des Macchabées qui réunirent la puissance sacerdotale au gouvernement du peuple ; et la famille davidique, riche de glorieux souvenirs pour son passé, des espérances messianiques pour son avenir, dans laquelle la branche princière de Salomon et celle de Nathan étaient repré-

sentées par Anne et Joachim, en attendant qu'elles le fussent par Marie et Joseph.

Au surplus, des faits nombreux cités par les saints Livres ou par les historiens, par Josèphe en particulier, prouvent que les alliances étaient fréquentes parmi les descendants de ces deux familles, et c'est ainsi, par exemple, que Janné, aïeul de Lévi, Matthias et tous ses successeurs jusqu'à Juda, sont relatés par Philon et Josèphe, comme étant à la fois de la postérité de David et de la race des Asmonéens[1].

Enfin, un mot de l'Evangile reste à toujours qui constitue la meilleure des preuves : " Il y eut aux jours d'Hérode, roi de Judée, dit saint Luc, un prêtre nommé Zacharie, de la série d'Abia, et sa femme, d'entre les filles d'Aaron, s'appelait Elisabeth." Et plus loin, le même ange qui avait annoncé à Zacharie la naissance de son fils Jean, le précurseur, s'adressant à celle qui allait devenir la mère du Messie, s'exprime ainsi : " Et voilà qu'Elisabeth, *votre cousine*, a conçu un fils dans sa vieillesse...... [2] "

[1] Voir l'abbé Maupied, *Commentaires sur.... saint Matthieu et S. Luc*, p. 160.

[2] Et ecce Elisabeth, *cognata tua*, et ipsa concepit filium in senectute sua. Luc, c. I, v. 36.





Fig. 37 Mariage chez les Juifs, d'après la *Bible populaire*.

III. LE MARIAGE

LA QUESTION DU TRINUBIUM

LORSQUE Joachim eut vingt ans, il prit pour femme Anne, fille d'Achar, de sa tribu, c'est-à-dire de la tribu de Juda et de la race de David." —Texte du *Pseudo-Matthieu.*

Nous venons de dire la double noblesse—noblesse royale et noblesse sacerdotale—qui faisait d'Anne, jeune fille, la plus glorieuse et comme la perle des vierges d'Israël.

Des auteurs ont décrit les grâces de sa personne à cette époque de sa vie[1]. D'autres semblent avoir assisté à son mariage, tant ils en racontent avec précision les moindres circonstances. L'intention chez tous est bonne, et de les lire est édifiant. Le mal est que le roman n'est pas l'histoire.

Evidemment, l'histoire ne dit rien du mariage de sainte Anne, mais en s'aidant des saints Livres, elle fournit des détails intéressants sur le mariage judaïque en général.

Les fiançailles duraient une année. L'année écoulée, ces mêmes fiançailles étaient ratifiées par un serment (Ezech., XVI, 8 ; Mal., II, 14), et le mariage avait lieu. Il n'était accompagné d'aucune

---

[1] Antoine de Saint-Elie, *sur la foi des auteurs*, comme il le déclare, a écrit :

" Nel sentimento percio de'medesimi diro primieramente, ch'era sant'Anna di una statura grande, ma proporzionata : d'una grazia nel suo trattare, tutta fiore di bonta : prudentissima nel dar consiglii : benignissima co'Poveri : e di una bellezza rara, e stupenda, unita con una maesta, che conciliava rispetto, e venerazione." (Un peu plus loin, il cite S. Cyrille d'Alexandrie : *Mire formosa corpore, sed pulchrior mente.*) A. de S. Elia, *S. Anna nel cuore di suoi divoti* (in-8°, Turin, 1739), p. 107.

cérémonie religieuse, mais on le considérait toutefois comme un lien sacré (Prov., II, 17 ; Mal., II, 14), et une bénédiction était prononcée (Gen., XXIV, 60 ; Ruth, IV, 11-12), probablement par les parents (Tobie, VII, 13). Pour l'extérieur, le mariage consistait dans le transport de la mariée de la maison paternelle à celle du marié ou de son père (Nombr., XII, 1), c'est-à-dire que, par là, on pouvait le constater civilement.

La fiancée se préparait à la cérémonie en prenant des habits de fête. Elle mettait sur sa tête le beau turban appelé *péer* (Isaïe, LXI, 10), et une couronne ou guirlande nuptiale, soit d'or, soit dorée (Cant., III, 2 ; Ezech., XVI, 9-13 ; Is., LXI, 10) ; elle se couvrait de parfums (Cant., III, 6). Le trait distinctif de sa toilette était le voile qui couvrait non seulement la tête, mais toute la personne (Gen., XXIV, 65 ; XXXVIII, 14-15.) On le regardait comme le symbole de la soumission de l'épouse au mari [1]. Elle portait aussi une ceinture, chose qui ne devait pas être oubliée (Jérémie II, 32). Si elle était vierge, elle laissait ses cheveux flottants. Ses vêtements étaient blancs (Apoc., XIX, 9), quelquefois brodés de fils d'or (Ps., XLIV, 14). Elle était ornée de joyaux (Is., XLIX, 18 ; Apoc., XXI, 2).

Quand l'heure avait sonné, le fiancé sortait de sa maison, escorté de ses parents et de ses amis (Jug., XIV, 11 ; Matt., IX, 15,) précédé d'une troupe de musiciens et de chanteurs (Gen., XXXI, 27 ; Jérém., VII, 34 ; I Macc., IX, 39), et accompagné de porteurs de flambeaux ou de lampes à main (Matt., XXV, 7 ; II Esd., X, 2 etc.). Arrivé à la maison de la fiancée, qui l'attendait avec ses compagnes (Matt., XXV, 6), le fiancé la prenait et la conduisait, avec toutes sortes de démonstrations de joie (Ps. XLIV, 15 ; Jer., VII, 34, XVI, 9 ; I Macc., IX, 7,39), à sa maison ou à celle de son père. Là, un festin joyeux était préparé (Gen., XXIX, 22 ; Esth., II, 18 etc.), auquel étaient invités tous les voisins et les amis (Gen., XXIX, 22 ; Matt., XXII, 1-10). Les fêtes se prolongeaient sept et même quatorze jours (Jug., XIV, 10 ; Tob., VIII, 19). Les invités étaient revêtus de robes blanches par leur hôte (Matt., XXII, 11). La joie était bruyante, et si l'on peut s'appuyer sur les traditions talmudiques, les hommes les

---

1 C'est probablement pour cela que dans I Cor., XI, 10, le voile est désigné par le mot ἐξουσία, autorité.

plus graves ne dédaignaient pas de faire leurs compliments à la fiancée et de danser devant elle [1].

Stengelius, sur ces données générales de la Bible et de l'histoire, a écrit un intéressant chapitre et l'a orné d'une gravure que nous retrouverons ailleurs [2].

" Dans le temple de Jérusalem, près de l'autel des holocaustes, dit Vincent de Beauvais, le grand-prêtre Issachar, bénit cette alliance fortunée [3]."—" La fille de Stolan et d'Emérentienne, ajoute l'abbé Darras, rayonnante de joie et d'innocence, s'avance vers le Pontife. Son costume, dans les verrières du moyen âge, est d'une splendeur royale. Son front pur, ses yeux modestes, la ravissante expression de ses traits, semblent réaliser l'idéal de la beauté. Le groupe brillant de ses compagnes fait ressortir davantage les grâces de l'heureuse fiancée. En face, Joachim est entouré des jeunes gens de sa tribu ; il reçoit la main de son épouse. La figure du saint vieillard qui préside cette cérémonie ressemble à celle des Patriarches de l'Ancienne Loi : tels devaient être Abraham unissant Isaac à la douce Rébecca, ou Raguel accordant sa fille au jeune Tobie [4]."

Ces premières lignes ainsi tracées, nous abordons de suite une question qui a trop longtemps agité les critiques, suscité trop de volumes, exercé sur les arts une trop grande influence pour que nous puissions nous en taire. Peut-être même ne sera-ce pas assez d'en parler une fois, cette fois-ci, et devrons-nous y revenir, quelque part ailleurs.

C'est la question du *trinubium*, ou, pour parler français et crûment, la question du triple mariage de sainte Anne, ou encore, ce qui revient au même, la question " des frères et des sœurs " de la sainte Vierge. Sujet désagréable à traiter, on le conçoit.

---

1 Cf. Trochon, *Introd. générale à la S. Bible*, t. II, p. 366 ; aussi *Bible de Vence* : Dissert. sur les mariages des Hébreux, préface au *Cant. des Cant.* ; Migne, *Script. sacr. cursus complet.*, t. II, p. 231 ss., 921 ss.

2 Stengelius, *Joacimus et Anna*, etc., Augsbourg, 1621, in-18°.

3 Vinc. de Beauvais, *Speculum historiale*, ut sup.

4 Darras, *Légende de Notre-Dame* ; aussi Dorlandus, *Vita gloriosissimæ Matris Annæ*, à la fin de la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux (Lyon, 1642, in-fol.), p. 739.

Et d'abord, la thèse, prise affirmativement, à savoir : que sainte Anne se soit mariée trois fois, est contraire au sentiment général des Pères de l'Eglise. Pour autant qu'ils ont touché de près ou de loin à cette question, ils semblent tous en effet y contredire. Un seul peut-être ferait exception, si toutefois Haymon d'Halberstadt—c'est de lui qu'il s'agit—est un Père de l'Eglise.

Colvener, dans son *Calendrier de la Vierge*, prête à Eusèbe Emissène l'affirmation suivante : " Il est manifeste que la bienheureuse Vierge Marie n'eut pas de frères, et qu'elle recueillit seule le noble héritage de ses parents [1]." Saint Epiphane fait, il est vrai, deux parentes de Marie-Salomé et de la Vierge Marie, mais non pas deux sœurs, comme le voudraient les tenants du *trinubium* [2]. Saint Jean Damascène célèbre la Vierge *unigenitam ac primogenitam.* Saint Fulbert de Chartres est encore plus explicite et plus énergique dans une homélie sur la *Nativité de la Vierge :* " Heureuse, dit-il, est celle qui a donné le jour, non à plusieurs enfants, mais à cette Fille unique, mère elle-même du Fils unique de Dieu. Il ne convenait pas en effet que les saints époux choisis de Dieu pour être les parents, les éducateurs et les soutiens de la Mère du Seigneur, eussent d'autres enfants avant ou après elle." Le texte, porte un mot qui exigerait comme traduction : " C'eût été une souillure." Les délicats diront : " une indécence ". Il restera : *Fœdarentur* [3].

---

[1] Manifestum est Beatissimam Virginem Mariam quæ nobilissima hæres parentibus suis in hæreditatem successerat, siquidem nec fratrem habuit nec habuisse legitur.—L'édition Migne d'Eusèbe Emissène ne contient pas ce passage. Thomas de Saint-Cyrille l'attribue plutôt à saint Eucher de Lyon, mais nous ne l'avons pas trouvé non plus dans les œuvres de ce Père. Pour Eusèbe et pour Eucher, Colvener et Thomas de S.-Cyrille ont pu consulter des éditions plus complètes ou moins expurgées que celles de l'abbé Migne.

[2] Pour saint Epiphane, Salomé est une fille de saint Joseph, née d'un premier mariage. " Josephus primam e tribu Judæ conjugem habuit, e qua sex liberos suscepit, mares quatuor, feminas duas .... Jacobum, Jose, Symeonem, Judam, *Salomen* et Mariam. Migne, *Patrol. gr.*, t. XLII, col. 710, ou *Hæres.* 78.

[3] Felix etiam qui non plures, sed unam promeruit suscipere natam, quæ unicum conciperet et pareret Dei Filium. Nec enim decebat ut hujus singularis Virginis Sanctissimi Progenitores *fœdarentur* plurimorum propagatione filiorum qui erant futuri unicæ Matris Domini provisores et educatores egregii. Fulbert Carnot., *De Nativ. B. V. M.* Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLI, col 326. Il dit ailleurs dans le même sens : " Hanc enim (castitatem) nulla successio filiorum fregit."

Tel est un côté de la question. Voici l'autre.

Nous avons nommé Haymon d'Halberstadt. Cet illustre évêque a écrit dans son *Epitomé d'histoire Sacrée*, un des meilleurs ouvrages —il faut l'avouer—du neuvième siècle et du moyen âge :

" Ceux qui ont étudié savent que saint Jacques le mineur est appelé " frère du Seigneur", et cela, parce qu'il était son parent. C'était en effet l'usage des Hébreux d'appeler " frères " les parents et les proches. Ainsi Jacques a pris le titre de frère du Seigneur, parce qu'il était né de Marie, sœur de la mère du Seigneur, et d'Alphée son père, d'où on l'appelle encore Jacques d'Alphée. Mais puisque l'occasion se présente de parler des deux Jacques, essayons de retracer en quelque mots leurs origines respectives. Marie, Mère du Seigneur, et Marie, mère de Jacques, frère du Seigneur, et une autre Marie étaient trois sœurs, nées de pères différents, mais de la même mère, nommée Anne. Anne épousa en premières noces Joachim et engendra de lui Marie, Mère du Seigneur. Joachim étant mort, Anne épousa Cléophas et en eut une autre Marie, laquelle est appelée, dans les Evangiles, Marie de Cléophas. Or Cléophas avait un frère nommé Joseph, à qui il donna en mariage sa belle-fille *(filiastram)*, la bienheureuse Marie ; à Alphée il donna sa fille propre, laquelle enfanta Jacques le Mineur, surnommé le juste, frère du Seigneur, ainsi qu'un autre Joseph. Cléophas étant mort, Anne se maria en troisième noces à Salomé, et en eut une troisième Marie, plus tard femme de Zébédée et mère de Jacques le majeur et de Jean l'Evangéliste [1]."

---

[1] Sciunt etiam qui diligenter exploraverunt, quia (Jacobus) frater Domini sit dictus, tanquam cognatus sit. Hic enim mos Hebræorum, cognatos vel propinquos fratres dicere vel appellare. Frater igitur Domini sic dictus est quia de Maria sorore matris Domini, et patre Alphæo genitus est, unde Jacobus Alphæo dictus est. Sed quoniam nunc se ingessit occasio de duobus Jacobis omnem quæstionem rescindamus et altius generis eorum repetamus originem. Maria, Mater Domini, et Maria, mater Jacobi, fratris Domini et Maria altera........................sorores fuerunt de diversis fratribus genitæ sed de eadem matre scilicet Anna. Quæ Anna primo nupsit Joachim et de eo genuit Mariam matrem Domini. Mortuo Joachim nupsit Cleophæ, et de eo habuit alteram Mariam quæ dicitur in Evangeliis Maria Cleophæ. Porro Cleophas habebat fratrem Joseph, cui filiastram suam, Beatam Mariam, desponsavit ; suam vero filiam dedit Alphæo, de qua natus est Jacobus minor, qui et justus dicitur, frater Domini, et Joseph alius. Mortuo itaque Cleopha, Anna tertio marito nupsit, scilicet Solome, et habuit de eo tertiam Mariam, de qua desponsata Zebedæo, nati sunt Jacobus major et Joannes evangelista.... Haymo Halberst., lib. II *Hist. sacræ epitome*, cap. III ; Migne, *Patrol. lat.*, t. CXVIII, col. 823.

Et voilà cette page de Haymon d'Halberstadt. Deux siècles après lui, un homme devait la reprendre et, en l'adoptant, l'élever en quelque sorte à la hauteur d'un dogme : un homme de science et de génie, un maître dont les disciples et les commentateurs ont pu se compter autrefois par centaines, l'oracle des écoles pendant des siècles, le *Magister Sententiarum*, Pierre Lombard.

Pierre Lombard nous offre donc ce passage—et il faut le citer, malgré les redites :

" Pour comprendre comment Jacques et Jean sont appelés les frères du Seigneur, il faut savoir que Marie, la mère du Seigneur, fut la fille de Joachim et d'Anne et se maria à Joseph, d'où Joseph devint le père putatif du Christ. Joachim étant mort, Cléophas, frère de Joseph, prit Anne pour épouse et en eut une fille qu'il appela Marie. Celle-ci épousa Alphée et donna le jour à quatre fils, savoir : Jacques, Joseph, Simon, et Jude. Après la mort de Cléophas, un certain Salomé prit à son tour Anne pour épouse, et en eut une fille nommée Marie, qui fut la femme de Zébédée, et la mère de Jacques dit le Majeur et de Jean l'Evangéliste. Anne eut donc trois maris et trois filles [1]."

C'était on ne peut plus clair, et les disciples du maître n'avaient qu'à se le tenir pour dit. Il ne s'en firent pas faute, au moins un bon nombre.

D'ailleurs d'autres autorités étaient venues se joindre à celle-là, et c'est un regret d'avoir ici à les nommer : il y avait, en effet, Pierre Comestor, l'auteur de la célèbre *Histoire scolastique*, Hugues de Saint-Victor, l'éminent interprète des Ecritures, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, saint Bonaventure, saint Antonin de Florence,

---

[1] Ut ergo liqueat quare fratres Domini dicantur (scilicet Jacobus, etc.), sciendum quod Maria mater Domini, Joachim et Annæ filia fuit, quæ nupsit Joseph : et ita Joseph fuit putativus pater Christi. Mortuo autem Joachim, Cleophas frater Joseph eamdem Annam accepit uxorem, et genuit ex ea filiam quam vocavit Mariam, quæ nupsit Alphæo, qui genuit ex ea quatuor filios, scilicet Jacobum, Joseph, Simonem, Judam. Mortuo autem Cleopha, quidam Salome eamdem Annam duxit, et generavit ex ea filiam, nomine Mariam, quæ nupsit Zebedæo, et habuit ex ea filios, scilicet Jacobum, qui dictus est major et Joannem Evangelistam. Tres igitur viros Anna habuit et tres filias.

Petri Lombardi *Collectanea in epist. D. Pauli, in Epist. ad Galat.*, cap. I ; ap. Migne, Petri Lombardi *Opera*, t. II, col. 101-2, *Patr. lat.*, t. CXCII.

Jacques de Voragine, Gerson, grand chancelier de l'Université, Ludolphe le Chartreux, l'auteur de la *Grande Vie du Christ*[1]......

C'était assez pour donner du crédit à une opinion, et lui communiquer une apparence de certitude.

Et puis, nombre d'Eglises adoptaient cette légende, si vrai que, à part les hymnes des missels et bréviaires qui la chantaient aux foules, comme nous le verrons plus tard, il y avait des offices entiers consacrés à la mémoire des trois Maries, " filles de sainte Anne."

O quam felix et beata	O combien heureuse et bienheureuse,
Tali prole fœcundata	La femme glorieusement féconde,
Parens matris gratiæ ;	Mère de cette Mère de la grâce,
Huic accedunt binæ natæ,	A laquelle font cortège deux sœurs
Et sex proles perbeatæ	Et des générations bénies,
Viæ Christi comites[2].	Compagnes du Christ dans ses voies !

C'est une strophe d'un missel jadis en usage à Aix-la-Chapelle, au quatorzième siècle.

Parmi les offices complets, l'un des plus intéressants est celui qu'on récitait vers la même époque dans l'Eglise d'Arles. Il nous est fourni par Wimpina, un personnage célèbre que nous retrouverons en son lieu.

L'antienne de Vêpres établit nettement l'affirmation[3] : " Marie

---

1 Auteurs indiqués d'après Colvener et autres. Voir note 2 de la page 81. Ludolphe le Chartreux : "Et est hic sciendum, propter Mariæ cognationem, de qua in Evangelio sæpe fit mentio, quod Anna tres viros successive habuit, etc., Ludolphus de Saxonia, *Vita Jesu Christi* (ed. noviss. Palmé, 4 in-8°, 1890), t. 1, p. 29.

2 Cf. Cahier, *Caractéristiques des Saints* (2 in-4°, Paris, 1867), t. II, p. 469.

3 Antiphona sup. Ps.,—Maria Jacobi et Maria Salomæ sorores Dei matris Mariæ.

Hymne.—Sorores Mariæ, etc.

Collecte.—Deus qui beatas Mariam Jacobi et Mariam Salomæ mente et carne ita sublimasti, ut ex eodem quo unigeniti tui genitrix prodirent utero, ac plurium virtutum fulgerent exemplo, fac nos quæsumus, etc.

Ad Matut.—Invitatorium :

In honorem beatissimarum Mariæ Cleophæ et Mariæ Salomæ sororum Dei matris, Jubilemus et cantemus Domino. Alleluia.

Leçon II. Marie Salomé (3e fille de S. Anne) mariée à Zebedée, pêcheur.—" Nec degenerem reddit humile piscationis officium : et vere nobilis piscator, quia duos tam



Fig. 38. La Famille de sainte Anne, d'après Parmigiano.

de Jacques et Marie de Salomé furent les sœurs de Marie, la mère de Dieu."

L'hymne qui suit cette antienne commente poétiquement la thèse.

La Collecte ne fait qu'insister davantage : "O Dieu qui avez exalté Marie de Jacques et Marie de Salomé dans leur esprit et leur chair, à ce point qu'elles ont eu pour sœur la mère de votre Fils unique, brillant elles-mêmes par l'exemple de toutes les vertus, faites, nous vous en prions, etc."

L'Invitatoire de Matines répète la même formule : "Chantons et exaltons le Seigneur en rendant hommage aux bienheureuses Marie de Cléophas et Marie de Salomé, sœurs de la mère de Dieu."

La seconde leçon fait l'éloge du pêcheur Zébédée, marié à la troisième fille de sainte Anne, Marie de Salomé, et nous montre en ses deux fils, Jacques le Majeur et saint Jean l'Evangéliste, "deux nobles poissons apostoliques."

La troisième leçon, d'un style moins métaphorique, raconte

---

nobiles et apostolicos pisces, scilicet Johannem evangelistam et Jacobum majorem, eadem prænobili uxore sua mediante prendere, hoc est generare novit.

Leçon III. Dns Jesus Christus ipsas coronæ martyrii exilio locum supplente, eas dignas facere voluit. Nam quamvis nonnulli forsan minus provide dissentiant sentiunt tamen hi, qui corpora earum sacerrime apud se habere affirmant Quibus et major videtur utique in hoc credulitas habenda ; quod ipsæ venerandæ dominæ in comitiva illa sanctorum Hierosolymitarum qua Maria Magdalena, Martha, Lazarus, Sedonius, Fronto, et alii complures fideles antiqui sancti, et amici Dei et consanguinei Christi, a perfidis Judæis navi absque ramige, et sine necessariis ad submergendum in mari, cum beatissima matre sua, sancta quoque Anna expositi : quos tamen Galliæ maritimæ fines ad portum Marsiliæ nutu divino incolumes susceperunt : ubi et post conversionem plurium illarum gentium, tandem illic diversis in locis in domino quieverunt

A la messe, hymne comme dans le texte, précédée de la mémoire des parents le dimanche, des sœurs le lundi, des *custodes* le mardi

Suffrag. de parentibus :

Gaudete in domino semper feliciter, beatissimi Joachim et Anna in dignitatis vestræ excellentia quæ tanta est quod nulla ei similis inveniri potest in cœlo et in terra. Vos enim soli meruistis habere in filiam matrem Dei gloriosissimam, et per consequens estis Domini et Dei nostri Jesu Christi unus vestrum avus et altera avia. Per hanc, o patriarcharum nobilissime, et dominarum illustrissima, Joachim et Anna, vestram excellentiam, etc."—Dans Wimpina, *Farrago Miscellaneorum* (in-8°, Coloniæ, 1531), 160 161.

comment les reliques dés saintes Maries furent transportées en Provence avec celles de leur mère sainte Anne. Enfin, la séquence de la messe nous redit, pour que nul, à jamais, n'en ignore :

Tres mirandæ propagines	Trois rejetons admirables
Ex una vite generantur,	S'épanouissent sur une même tige ;
De quibus sex homines	De ces trois sœurs, six enfants
Et Dei filius procreantur	Et le Fils de Dieu prennent naissance :
Hæ sunt sanctæ Annæ	Ce sont de sainte Anne
Tres puellæ ;	Les trois filles,
Dignæ maris stellæ	Dignes étoiles de la mer.
. . . .	. . . .
Sorores egregiæ	Deux sœurs illustres,
Annæ duæ filiæ	Filles de sainte Anne,
In cœlis coronantur	Tantes du Christ,
Felices Christi materteræ	Sœurs germaines de la mère de Dieu,
Et sorores Christiferæ.	Sont couronnées dans les cieux !

On retrouve la même prose dans les missels de Salzbourg et de Padoue. Dans beaucoup d'autres, si la légende diffère quelque peu pour le texte, elle reste la même pour le fond.

On s'explique peut-être, après cela, que tant d'auteurs l'aient adoptée. Au surplus, n'y avait-il pas encore, pour la confirmer, le souvenir d'une apparition célèbre ? En 1446, sainte Anne s'était montrée à la bienheureuse Colette dans un vêtement de gloire et entourée de toute sa noble famille, c'est-à-dire de ses trois filles et de leurs enfants ; et comme gage de sa reconnaissance pour cette insigne faveur, l'illustre franciscaine avait fait construire et consacrer une superbe église en l'honneur de la Sainte[1].

Si donc on interroge la littérature et l'art religieux du moyen âge, il faut s'attendre à rencontrer souvent la mise en scène du *trinubium*. Laissant les arts de côté pour le moment, nous ajoutons à la liste des personnages célèbres que nous citions tout à l'heure, les noms de tant d'auteurs secondaires tous favorables eux aussi au *triple mariage* : Brunetto Latini (1230-1294), le maître et l'ami de Dante[2] ; Jean de Venette, un poète avec qui nous ferons plus ample

[1] Fait raconté en maints ouvrages, notamment dans les *Acta SS.*, t. VII (1er de Mars), p. 555. Les Bollandistes n'adoptent cependant pas le *trinubium*.

[2] Voir seconde partie de ce volume, dans les premières pages.

connaissance ailleurs ; le carme Spagnoli, plus connu sous le nom de *Baptista Mantuanus ;* les chroniqueurs Adrichomius et Hartmann Scedel [1] ; les prédicateurs Eckius, Lansperge, Michel de Hongrie, Guillaume Pepin ; les hagiographes et écrivains divers : Pierre de *Natalibus*, Natalis Béda, Pierre Cousturier (Petrus Sutor), Bertaud de Périgueux, Christian Massæus, Gautier Born, Dorlandus, Sébastien Michaëlis, Jean-Baptiste de Lezzana, Etienne Brulefer [2], etc., tous gens qui n'ont d'autre tort que d'être peu connus.

Et maintenant d'où est née cette légende des trois mariages, et comment a-t-elle pu, au moyen âge et jusque dans les temps plus rapprochés de nous, réunir tant de suffrages ? Que les petits auteurs l'aient empruntée aux grands auteurs, on le conçoit, mais où les grands auteurs eux-mêmes l'ont-ils prise ?

---

[1] Nous citons dans un appendice l'ouvrage *très rare* de Hartmann Scedel.

[2] Sic igitur inter scolasticos senserunt Stephanus Brulefer super Comm. S. Bonaventuræ in *IV Sentent.*, dist. 30 ; Joannes Major in eamdem dist., quæst. 4 ; Petrus Sutor Carthusianus in libro de *Triplici conjugio Annæ ;* Natalis Beda *Contra Fabrum Stapulensem* ; Massæus initio lib. *VIII Chronici*, qui ad hoc probandum allegat apparitionem factam B. Coletæ Gandavensi, anno 1446. Item Petrus de Natalibus in *Catalogo Sanctorum*, lib. IV, cap. 4 et 5 ; Baptista Mantuanus, *Parthenices Marianæ* lib I, in fine ;

Item, is cujus imperitos versus allegat Brulefer ubi supra, et Silvester in *Rosa aurea*, in Exposit. Evangelii feriæ IV post II Dom. quadragesimæ :

Anna solet dici tres concepisse Marias.

Denique valde asseveranter et operose pro hac sententia scripsit Joannes Bertaudus Petragoricus V. I. Licentiatus, in opere cui titulum dedit : *Encomium trium Mariarum cum earumdem cultus defensione, solemnique missa et officio canonico.* Addita est operi permissio facult. theol. Parisiensis facta in congreg. an. 1529, die 1 sep'. In quo opere multos citat auctores, sed nullo loco allegato.

Extant etiam Gallico idiomate variis locis excusi libri hoc titulo : Vita trium Mariarum, matris earum, prolium et maritorum Horum primus auctor est Joannes de Venette, ord. Carmeli, natione Picardus, Gallico rythmo, ex quo, additis multis ex libris latinis, ut ait, in prosam transfudit Joannes Drouen, I. V. Baccalaureatus.

Longtemps auparavant . Idem habet Hugo a S. Victore in id. cap. ad Gal. 9, 5. et uterque desumpsit ex Glossa ordinaria, cujus auctor Walafridus Strabus. Rursus eamdem historiam recitat breviarium Tornacence antiquum.

Item Hartmannus Scedel in Chronicis in fine quintæ ætatis mundi, et Adrichomius in fine sui Chronici.

Colvener, *Kalend. Marianum* dans la *Summa aurea* de Bourassé (13 in-4o, Paris, 1866), t. III, p 975.

Pour autres textes dans le même sens, voir appendice.

Le pieux et fécond panégyriste de sainte Anne, Thomas de Saint-Cyrille, semble croire que cette légende a pour premier auteur, ou un faussaire, ou un copiste maladroit.

Pour soutenir cette opinion, dit-il, quelques auteurs s'appuient d'une prétendue lettre de saint Ignace martyr, adressée à l'évangéliste saint Jean, dans laquelle on lit, on veut lire plutôt : *Est et Salome quam diligis, filia Annæ, Ierosolymis et quinque mensibus apud eam commorans,* "Salomé, la fille d'Anne, que vous aimez, est à Jérusalem, demeurant depuis cinq mois avec elle (la Vierge Marie)."

Certes, ajoute Thomas de Saint-Cyrille, si pareille lettre existait, elle donnerait beaucoup d'autorité à l'opinion dont il s'agit, puisque saint Ignace était contemporain des Apôtres. Mais au témoignage de tous les savants, outre que cette lettre est faussement attribuée à saint Ignace, je ferai observer, avec Alphonse Salmeron, qu'elle est mal citée et mal lue. La vraie version est celle-ci : *Est et Salome quam diligis, filia, Anno Ierosolymis et quinque mensibus apud eam commorans,* ce qui veut dire : "Salomé, votre fille très chère, est à Jérusalem depuis un an et cinq mois dans la maison de la Vierge Marie."

On voit clairement, conclut notre auteur, que, dans ce passage, il n'est pas du tout question de sainte Anne, mais de la simple durée du séjour de Salomé à Jérusalem, dans la maison de la sainte Vierge[1].

Le savant Nourrit, au cours d'une dissertation très sérieuse et très étendue sur les Epitres de saint Ignace, ne reconnaît aucune authenticité à la lettre ici en question. Un de ses arguments, c'est qu'on n'a jamais pu en retrouver le texte grec. Telle qu'elle est cependant, il la croit très ancienne et antérieure à l'an 595, puisque, à cette date, elle est citée avec quelques autres du même genre par Anastase d'Antioche[2].

---

[1] Ths. de S.-Cyrille, *Mater hon.* ut sup., p. 224 ; aussi C. de Castro, *l. cit.*, ch. 23.

[2] Quarta epistolarum Ignatii classis duo illius epistolia ad Joannem apostolum et evangelistam, et tertium ad Deiparam Virginem.... continet.... Nullus fere est qui nunc hæc epistolia falso Ignatii nomine inscribi non fateatur, et certe qui vel ex sola paulo attentiore lectione eorum falsitatem confestim non deprehendat. Quid quod illa epistolia latine tantum scripta hactenus inventa sunt, nec Græca unquam fuisse videntur. D. Nourrii *Dissertatio de Epist. S. Ignat.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. V, col. 553. Sur la date de la *Lettre à S. Jean* : *ibid.*, col. 554.

Quel que soit donc l'auteur de cette lettre à saint Jean, il paraît bien que, au sixième siècle, Salomé était pour plusieurs une fille de sainte Anne et une sœur de la sainte Vierge.

Mais ce prétendu texte de saint Ignace, n'est pas, croyons-nous, la vraie source de la tradition relative au *trinubium*, et nous avons lieu de nous étonner que des auteurs graves comme Salmeron et autres n'aient pas songé à la chercher plus loin, où ils pouvaient compter la trouver, nous voulons dire dans les évangiles apocryphes. Car là en effet, malgré le respect que nous professions plus haut pour ces écrits vénérables à plus d'un titre—là, il nous faut bien le confesser, est la vraie source de cette fable, presque la fable même.

Un passage du *Pseudo-Matthieu* nous fait donc lire ce singulier détail : " Quand Joseph entra dans la salle du festin avec ses fils Jacques, Joseph, Jude, Siméon et ses deux filles, il y trouva réunis Jésus et Marie sa mère, celle-ci accompagnée de sa sœur Marie de Cléophas, " que Dieu avait accordée à son père Cléophas et à *sa mère sainte Anne*, parce que cette dernière avait offert au Seigneur Marie, la mère de Jésus [1]."

Après la mort de Joachim, sainte Anne avait donc, suivant l'Apocryphe, pris un second mari. Or, ce fait bien reconnu pouvait amener la découverte d'un troisième mari, découverte importante pour la généalogie des trois sœurs dont parle l'Evangile. Quant à ne pas prendre dans le sens large de l'hébreu les noms de " frères " et de " sœurs " dont se servent les saints livres, il fallait bien expliquer comment ils étaient pris au sens premier et absolu.

De là, dans tout le cours du moyen âge, des pages et des volumes sur les frères du Seigneur, des pages et des volumes aussi sur les sœurs de la Vierge.

C'est une de ces généalogies, appuyée plus ou moins sur des textes inventés à plaisir ou des données fausses, qui aura induit en erreur les hagiographes de notre Sainte.



Et en effet, nous nous croyons fondé à dire qu'il y a erreur.

---

[1] Voir, dans l'Appendice, texte du *Pseudo-Matthieu*, à la fin.

L'erreur ici pourrait d'abord se prouver par l'invraisemblance, pour ne pas dire, comme Fulbert de Chartres : l'indécence. Vingt auteurs ont usé de cet argument, et comme il nous semble inutile de refaire leurs dissertations sur ce point, nous nous contentons de nommer les principaux d'entre eux, c'est-à-dire : Sylvius d'Eger, Lefèvre d'Etaples, Agrippa de Nettesheim, Malvenda, Laurent Cuyper, Martin Anastase, Charles Véron, Jacques Polius, Thomas de Saint-Cyrille, Gotti, Christophe de Castro, les Bollandistes [1], etc.

Tous ces auteurs ont laissé sur la question de vrais traités *ex professo.*

Et combien d'autres, théologiens, historiens, orateurs et critiques, ont exprimé leur pensée dans le même sens ! Après les Pères que

---

1 Sylvius Egranus : *Apologia cantra calumniatores, in qua divam Annam nupsisse Cleophæ et Salome* (id quod vulgo sentiunt) *evangelicis et probatissimis testimoniis refellit* S. E. Sans lieu, 10 ff. in-4°, 1518.

Faber Stapulensis (J. Lefèvre d'Etaples) : *De Maria Magdalena, Triduo Christi, et una ex tribus Maria,* disceptatio (3e éd., pt. in-8° carré, Paris, 1519), de p. 40 verso à p. 90. Voir l'*Appendice biogr.* à ce nom.

Agrippa de Nettesheim : *De beatissimæ Annæ monogamia ac unico puerperio propositiones abbreviatæ et articulatæ juxta disceptationem Jacobi Fabri Stapulensis in libro De Tribus una,* Sans lieu ni édit., 1534, 144 ff.

Malvenda : *De Monogamia Beatissimæ Annæ Dei genitricis matris,* 1585. Voir le chap. de la bibliographie et l'appendice

Martinus Anastasius, abbas Cassinensis hanc sententiam singulari tractatu oppugnat, docte refutat, ac ipsam veritatem præcipua oratione vindicat et confirmat. Ths. de S.-Cyrille, *Mater hon.*, ut infra, p. 233.

Laurentius Cuperus (Cuper) : *B Annæ Christi servatoris nostri aviæ maternæ, ex optimis et vetustissimis ecclesiæ doctoribus studiose collectæ genealogia et vita,* etc Antuerpiæ, 1592, in-18°, de p 114 à 139

Charles Véron : *Le triomphe de S Joachim et de S. Anne* (in-32°, Tournay, 1524) pp. 406-544

Jacques Polius : *Exegeticon historicum S. Annæ,* etc., (Coloniæ, 1640, in-18°) cap. XIV, p. 119-127.—Du même : *Hist. SS Joachim et Annæ* etc. (Wurzbourg, 1652), les 8 premiers articles de la 2e partie.

Thomas de S.-Cyrille, *Mater honorificata* etc. (in-8° Naples, 1665), chap XVIII, pp. 223-247.

Gotti, *Veritas relig. christ.* (2 in-fol , Venise, 1750), t. I, p. 272, 279, 569. Bollandistes, *Acta Sanctorum,* t. VI juillet, p. 237-242.

nous avons nommés plus haut, nous pourrions citer, au neuvième siècle, Théophylacte, évêque de Bulgarie, et plus tard l'écrivain grec Euthymius (1180) ; puis les théologiens les plus éminents, depuis saint Thomas d'Aquin, jusqu'à Melchior Cano, Bellarmin, Médina, Suarez, Vasquez ; puis les commentateurs de la Bible, comme Salmeron, Estius, Jansénius, Cornelius à Lapide ; les historiens, hagiographes, prédicateurs, comme Baronius, Molanus, Colvener, Christophe de Castro, Pierre Canisius, Pelbart de Themeswar, Coppenstein, Marchant, et tant d'autres écrivains de toutes catégories[1].

On le voit donc, si la légende du *trinubium* est fortement défendue d'un côté, elle est fortement contredite de l'autre,—il faudrait plutôt dire victorieusement réfutée.

---

[1] Théophylacte, *In cap.* XIX *Joannis*, v. 25 ; Euthymius Zigabonus, *in id. cap. Joannis*. Cités par T. de S.-Cyrille.

S. Thomas : Dicunt enim quod Anna mater B. V. nupsit primo Joachim.... quo mortuo nupsit Cleophæ....etc. Sed huic opinioni dupliciter contradicit Hieronymus, etc. *In d. Pauli ap. epistolas, in cap. I Epist. ad Galatas.*

Melchior Cano, *De locis theolog.*, lib. XI, cap. 5.

Salmeron : Hæc sententia, quamquam pervulgata sit, et multorum testimoniis confirmata, nonnullis tamen catholicis de fide suspecta habita est et parum honorifica aut conveniens sanctitati Annæ, aut dignitati Mariæ Virginis ejus filiæ, denique ipsi Christo, cujus gloria matris est. *Commentaria*, t. IV, p. II, tract. II.

Baronius : Univiram fuisse Annam, nec post obduratam sterilitatem ex voto conceptam repromissione obtentam susceptamque in senectute Filiam, alios novisse partus, tam veteres quam recentiores orthodoxi Patres sunt professi. *Apparatus ad Annales.*

Bellarmin : Hæc opinio penitus explodenda est.... Vera igitur sententia est Mariam Cleophæ appellatam fuisse sororem V. Deiparæ, quia Cleophas frater erat S. Josephi sponsi V. Mariæ ; conjuges enim duorum fratrum recte dici possunt inter se sorores, etc *De septem verbis Domini*, lib. I, cap 8.

Medina : Huic sententiæ ab omnibus contradicitur, quippe quæ nullum habeat fundamentum, neque in Scripturis neque in historiis. *In III part. D. Thomæ*, q. 23 a. 3.

Suarez : Hæc sententia nec verosimilis est, neque ullo nititur probabili fundamento.. Insuper has plures nuptias confingere, B. Annæ gravitati, ac temperantiæ illius parum esse consentaneas, et amori quem erga B. Virginem habuisse credendum est. *In III part. D. Th.*, q. 28, disp. V, sect. 4.

Vasquez : Hæc sententia merito ab omnibus exploditur. *In III part.* disp. 122, cap. 2

Colvener : Sciendum est historiam illam de S. Annâ et tribus ipsius maritis non esse authenticam, sed verisimiliter ex apocryphis desumptam neque veritati consentaneam. *Kalend. B. V. M.* ad diem 25 maii.

Christophe de Castro : Probari nequit hæc sententia non solum quod Annam Virginemque dedeceat, sed quod ipsi repugnet veritati. *Hist. Deiparæ*, cap. III, nos 15 et 16.



Fig. 39. Statue de la confrérie de sainte Anne à Munich

Si l'on voulait des preuves plus complètes, on saurait par nos notes où les trouver.

Et à ces preuves d'autorité prises des Pères de l'Eglise ou des théologiens les plus considérables, pourrait encore s'ajouter le sentiment de l'Eglise, car l'Eglise n'a jamais adopté ni approuvé cette légende. A une époque où sa liturgie était moins sévère et moins uniforme qu'elle ne l'est maintenant, elle a pu, il est vrai, la tolérer, et de fait elle l'a tolérée en ce sens qu'elle ne l'a pas condamnée. Elle a laissé faire. Quand on étudie les usages et cérémonies de certaines églises aux siècles passés, on conçoit que, sur ce point, l'autorité ecclésiastique ait fermé les yeux, comme elle les a fermés sur tant d'autres. Les évêques eux-mêmes, de ce côté-là, poussaient très loin l'indulgence, et Lefèvre d'Etaples, pour un, s'en plaignait: *Utinam accurata censura circa ea quæ in sacris templis leguntur adhibita*, etc... " Plût à Dieu qu'une censure fût exercée à l'égard des rites qui se pratiquent dans les églises!" et il demandait pour cet effet des "pontifes vigilants" et "des pasteurs amis de la vérité."

Quant à l'*Office des trois Maries* dont nous parlions plus haut, ce même Lefèvre ne pensait pas qu'il eût jamais été approuvé par aucun évêque [1]. Aujourd'hui, en tout cas, après la réforme du bréviaire, ce n'est plus qu'un monument littéraire d'un autre âge, et nous ne sachions pas qu'aucune Eglise l'ait conservé dans sa liturgie, pas plus que tant d'autres hymnes d'inspiration analogue.

Estius : *Annot. in S. Script., in cap. XV Judith et X Marci*, v. 35. Item in *Comment. Epist I ad Cor*. cap IX v. 5

Jansenius : *Concordantiæ evangelicæ* cap. CXLIII.

Molanus : *De Picturis*, lib. III, cap. 28.

P Canisius : *De B. Maria*, lib I., cap. 4.

Pelbartus de Themeswar : *Stellarium coronæ ben. M. V.* (in-4o s. d. (1501), lib. VIII, part II, art 3, cap. I.

Amadeus, O. M : *Lilium propheticum*, raptus 8.

Aloysius apud Surium : *Vitæ Sanctorum*, t. II, die 25 martii.

Lorinus : *Comment. in cap. I Act.* ad illud : Cum Maria matre ejus et fratribus ejus.

Ludovicus de Tena : *Isagoge ad sacram Script.*, lib. III, diffic. VIII, sect. 2.

Jacques Marchant : *Concio de S Anna*, cité par Ths. de S.-Cyrille.

Rabasse : Nostre saincte donc ayant conçeu et enfanté au monde sa premiere et derniere fille son aisnée et sa puisnée Marie, n'ayant iamais eu enfans qu'elle (nonobstant ce qu'on en pourrait dire en certains Livres).... *La Royale Mère*, etc. (Paris, 1618, in-12o) p. 9.

[1] Voir l'appendice bibliogr. à Faber Stapulensis.

Et maintenant, que penser de l'apparition à la bienheureuse Colette ? D'abord, plusieurs biographes de la sainte n'en font pas mention, ou bien la racontent très différemment, en supprimant, par exemple, les qualificatifs "d'époux" ou "d'enfants" donnés aux personnages qui accompagnent sainte Anne ; ou encore en supprimant les personnages eux-mêmes, ce qui, dans les deux cas, laisse subsister, quant au fond, le fait de la vision, mais en modifie singulièrement les circonstances. Du reste, à supposer, bon gré, mal gré, que la sainte se soit montrée avec tout le cortège de sa famille ; qu'elle ait négligé de dire l'exacte relation de chacun des personnages avec elle-même et quasi approuvé par là chez la bienheureuse une croyance erronée, on pourrait encore répondre avec Papebroch :

" Dieu refuse sa lumière aux inutiles recherches de la curiosité humaine, et, en général, il ne dissipe ses erreurs que quand elles font obstacle au bien chez ceux qui les partagent [1]."

Or, sans doute, pour la bienheureuse fille de saint François, et pour tant de belles âmes simples du moyen âge, la légende du *trinubium* ne produisait pas l'effet qu'elle produit sur nous. " Autres temps, autres mœurs," c'est le cas de le dire, et c'est aussi pourquoi, tandis que Wimpina, et Natalis Beda, et Sébastien Michaëlis croyaient faire œuvre bonne en entassant les syllogismes pour prouver la vraisemblance, l'authenticité, et jusqu'à la convenance de ce triple mariage, nous au contraire, et nous ne serions pas seul sans doute, nous aurions plaisir à faire, de tout le monceau de leurs très doctes arguments, un feu de joie !

Et après le feu de joie, il resterait ce mot de l'Esprit-Saint que l'Eglise applique à la Vierge Marie :

Una est columba mea perfecta, una est matri suæ, electa Genitricis suæ :

UNE SEULE EST MA COLOMBE, MA PARFAITE ; ELLE EST L'UNIQUE DE SA MÈRE, LA BIEN-AIMÉE DE CELLE QUI LUI DONNA LE JOUR.

---

[1] Cité par les *Acta SS.* (t. VI juillet), p. 242 : In vita S. Coletæ, VI martii, num. 68, observasse memini, Deum humanæ curiositatis inutilia scrutinia declinantem, quandoque natos ex eis errores non tollere, nisi quatenus forte incommodant potiori, quod a sic errantibus requirit, bono....etc.

IV. CONDITIONS DE FORTUNE

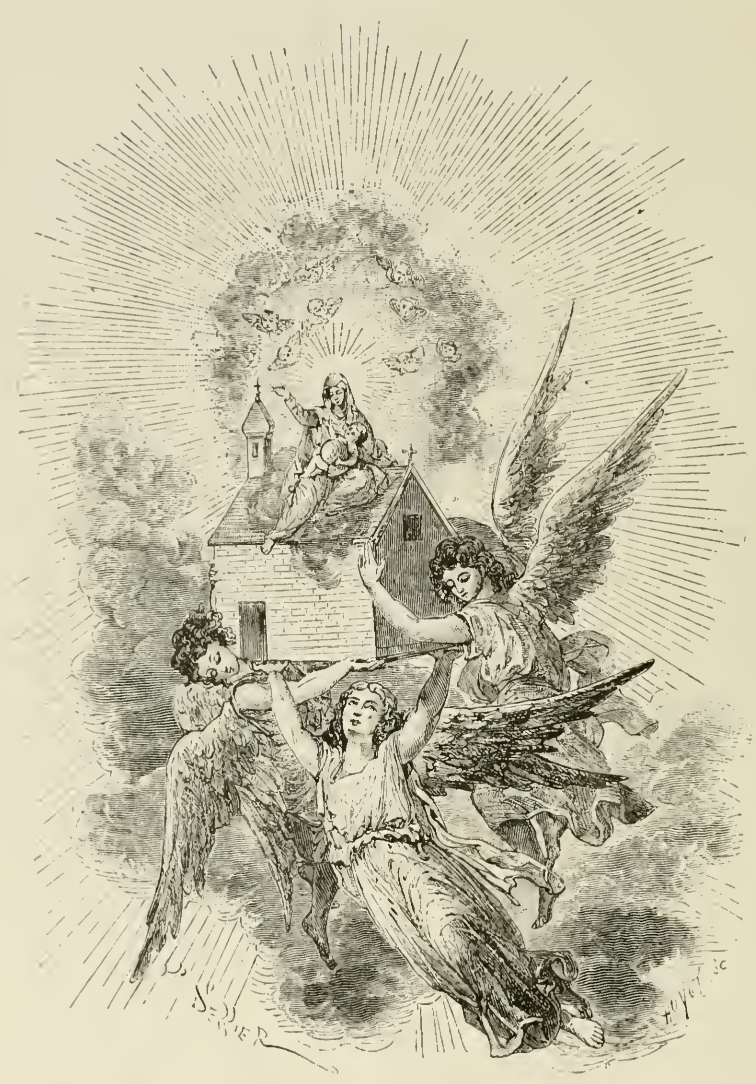
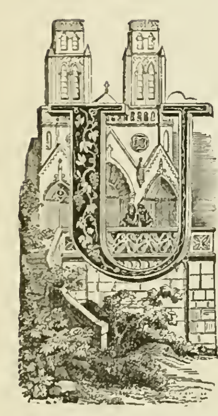


Fig. 40. Maison de Nazareth transportée à Lorette par les anges. D'après un ornement de carte, tiré du curieux ouvrage du Père Kircher, intitulé *Atlas Marianus*. (Maynard, *Vie de la V.*, éd. Didot.)

IV. CONDITIONS DE FORTUNE



N homme très riche," dit le *Livre de Jacques.*

La valeur ou le sens des mots n'est pas toujours et partout le même. "Très riche" peut signifier en un temps ce qu'il signifie pas en un autre, et suivant les circonstances, s'appliquer au million ou à la modeste aisance.

A notre manière de voir et de parler, Joachim avait au moins la modeste aisance.

La richesse en Israël, c'étaient surtout les troupeaux. Job, possédant sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, cinq cents ânesses, était, dit l'Ecriture, "le plus considérable des fils de l'Orient [1]." Or, quand Joachim, après l'apparition de l'ange lui annonçant qu'une enfant lui naîtra, veut remercier le Seigneur, il dit—on s'en souvient—à ses serviteurs : "Amenez-moi douze brebis toutes blanches, et elles seront pour le Seigneur ; et douze agneaux sans souillure, et ils seront pour les prêtres et les anciens du temple ; et amenez aussi cent boucs pour tout le peuple."

Avec son bien patrimonial accru par son travail, Joachim avait pu s'acquérir, ontre ses troupeaux, une maison à Nazareth et une autre à Jérusalem, sans compter celle qui lui appartenait à Séphoris, soit par droit d'héritage, soit en vertu de son mariage avec sainte

---

[1] Job, I, 3.

Anne, que la tradition y fait naître. D'après le frère Liévin, il aurait eu une quatrième maison pour ses pasteurs sur le Mont Carmel, et sainte Anne y aurait fait quelques séjours temporaires avec la sainte Vierge [1].

De plus, les traditions grecques veulent que le saint ait possédé une maison de campagne près de Jéricho, dans ce qui est aujourd'hui la laure de Chousiba.

Un *Voyage en Orient* publié en 1895 par un certain abbé Polydore, nous fournit sur Chousiba une page d'autant plus précieuse pour nous que nous avions cherché en vain ces détails dans les autres ouvrages de ce genre :

" A une heure de distance de la plaine de Jéricho, en venant de Jérusalem, on arrive à la gorge effroyable de l'ancien torrent de Karitts, où Elie vint se cacher pour échapper à Achab et à Jézabel ; il y fut nourri par les corbeaux. Halte ! nous laissons nos chevaux à nos moukres sur le bord de la route, et nous descendons à pied l'étroit et dangereux chemin qui conduit au couvent grec de Saint-Jean de Chousiba. Arrivés au torrent dont l'eau écumeuse fuit en bouillonnant à travers les rochers, nous le passons sur un pont rustique, et nous montons au monastère par un sentier étroit et abrupt, dont les lacets serpentent au flanc de la montagne. Une route suit la rive gauche du Karitts et va déboucher au loin dans la plaine de Jéricho.

" Le couvent de Chousiba porte le nom de son fondateur. C'est une ancienne laure monastique. Un grand nombre de religieux ont dû l'habiter, si l'on en juge par la multitude des ouvertures pratiquées dans les rochers. Les religieux actuels sont schismatiques. Ils se sont prêtés avec bonne grâce à la visite de leur couvent, les ordres de leur patriarche l'ayant voulu ainsi. La chapelle, en partie taillée dans le roc, a quelques peintures à fresque, et un pavage en mosaïque. Une des peintures représente l'apparition de l'ange Gabriel à saint Joachim, lui annonçant qu'il serait père de la très sainte Vierge. Saint Joachim possédait en ce lieu sauvage une habitation retirée, dans laquelle le saint Patriarche, désespéré de la

[1] Liévin de Hamme, *Guide indic. de la Terre Sainte*, p. 594.



Fig. 40. Vue générale de Chousiba.



Fig. 41. Le couvent de Chousiba.

stérilité de sa femme—ce qui était un opprobre et un malheur chez les Juifs, avait résolu de passer le reste de ses jours loin du monde et dans la plus profonde solitude. L'ange Gabriel avait fait la même révélation à sainte Anne. Les deux époux ne tardèrent pas à voir les effets des promesses d'en haut, et l'auguste Marie, immaculée dans sa Conception, venait au monde neuf mois plus tard, dans la maison de Joachim à Jérusalem."

*
* *

Nous avons nommé la maison de Nazareth. C'est la *Santa Casa*, et qui ne sait par cœur ce qu'on dit de ses merveilleuses pérégrinations ?

Le 10 mai 1291, après la chute de Ptolemaïs, dernier boulevard des chrétiens en Palestine, quelques bûcherons des bords de l'Adriatique aperçurent près de Raunizza, en Dalmatie, sur une colline boisée, une maison inconnue, bâtie en pierres rouges et carrées, et posée sans fondements sur un sol, où hier encore, paissaient les troupeaux. Ils y entrèrent. C'était une pauvre demeure transformée en chapelle.

Sur les murs, la Vierge était peinte entourée de saints. Un autel de pierre, adossé à la muraille faisant face à la porte, se terminait en haut par une croix orientale, dont les bras étaient couverts d'une toile où se dessinait l'image de Jésus crucifié. Près de l'autel, une petite armoire renfermait d'humbles et pauvres ustensiles de ménage.

A droite, s'ouvrait l'étroite et unique fenêtre. A gauche, une niche contenait, dressée sur un piédestal élevé, une statue de cèdre représentant Marie debout, de grandeur naturelle, avec Jésus enfant entre ses bras. Elle était couronnée de perles, vêtue d'une robe d'or, dont les plis flottants, à peine retenus par une large ceinture, retombaient jusqu'aux pieds. Sur la robe était passé un manteau bleu, d'une belle sculpture. Le plafond de l'édifice était en bois peint azur, et divisé en plusieurs compartiments parsemés d'étoiles d'or. Au dehors, un petit clocher.

Au bruit répandu par les bûcherons, la foule s'assemble et s'interroge. La réponse ne pouvait venir que du ciel. Marie apparaissait alors à Alexandre, évêque de Tersatz, que la maladie

retenait au lit, et lui révélait que l'édifice mystérieux était sa maison de Nazareth, transportée là par les anges. Comme preuve de la révélation, l'évêque se sentait guéri, et, se levant aussitôt, il courait se joindre à la foule, et contait sa vision.



Fig. 42. Transport de la Sainte Maison, d'après Lemot.

Il s'agissait de vérifier le fait. Le gouverneur de Dalmatie, l'évêque et trois notables de Tersatz, se rendent en Terre Sainte. Ils constatent que la maison de Nazareth a disparu précisément à l'époque du transport en Dalmatie, et que les fondements qui en restent sont en juste proportion avec les mesures qu'ils ont prises sur l'édifice transporté.

De retour en Dalmatie, ils dressent du tout un procès-verbal, qu'ils déposent aux archives de la ville, et un pèlerinage commence.

Mais trois ans et sept mois après, le 10 décembre 1294, la sainte

maison était enlevée de nouveau par les anges, et transportée de l'autre côté de l'Adriatique, sur le territoire de Recanati, dans la marche d'Ancône ; et là, s'enfonçant un peu dans le sol, elle s'arrêtait dans un bosquet de lauriers, d'où lui est venu son nom aujourd'hui si populaire de Lorette.

Comme à Bethléem, les bergers furent les premiers appelés à visiter la sainte maison, vers laquelle se fit ensuite le même mouvement de population qu'en Dalmatie. Mais les brigands s'étant mis à dépouiller les pèlerins, le mouvement se ralentit peu à peu, et le sanctuaire fut bientôt déserté.



Fig. 43. Basilique de Lorette.

Huit mois après, il était encore transféré à un mille plus loin, sur une colline découverte, appartenant à deux frères de Recanati. Il y eut là nouvelle affluence, plus riches présents, et la cupidité des propriétaires du sol, ne connaissant plus de bornes, fut sur le point de se porter au fratricide.

Les anges durent soustraire la sainte demeure à une telle profanation, et une quatrième et dernière fois, ils la transportèrent un peu plus loin, sur la route allant de Recanati à la mer, et la

déposèrent définitivement sur le terrain où s'élève la superbe église qui l'enveloppe aujourd'hui.

Une nouvelle étude constata cette translation miraculeuse que plusieurs siècles de miracles devaient ensuite divinement confirmer, pendant que les diplômes pontificaux et les offices commémoratifs l'éleveraient à une certitude religieuse.

Ainsi de l'Orient éteint, tombé aux mains des infidèles, à l'Occident lumineux, héritier des bénédictions dont la Palestine s'était rendue indigne, est passée la maison de lumière sanctifiée par les parents de la Vierge et par l'Incarnation du Verbe. A l'Orient toutefois restent le berceau de Bethléem et le tombeau du Christ, l'un et l'autre pour rappeler peut-être que celui qui est venu pour " Israël " son " élu "[1], entend bien le ressusciter un jour, fût-ce après de longs siècles de sommeil et de mort[2].

* * *

De Nazareth, leur résidence habituelle, Joachim et Anne venaient quelquefois à Jérusalem, et peut-être y passèrent-ils les dernières années de leur vie, depuis celle qui précéda la naissance de la Vierge jusqu'à leur mort.

La maison de Jérusalem, comme toutes les autres maisons de pasteurs, était située dans le quartier que l'on nommait, en hébreu : *Bézetha*, en grec : *Probatique*, deux mots qui signifient l'un et l'autre *quartier* ou *lieu des troupeaux*. Ce quartier, bâti tout près du Temple, était, en effet, réservé à la garde ou à la vente des brebis et des agneaux destinés aux sacrifices.

La maison de saint Joachim était près de la piscine appelée aussi *Probatique*, du nom de ce quartier.

Or cette piscine est celle dont parle saint Jean, au cinquième chapitre de son évangile :

---

1 Propter servum meum Jacob et Israël *electum meum*. Isaïe, XLV, v. 4.

2 Sur la *Santa Casa* : Milochau, *Nazareth et Lorette* (in-12, Casterman, 1865) ; Benoît XIV, *De festis*, à l'art. de la *Translation de la S. Maison de Lorette*, dissertation résumée par Petitalot, *La Vierge-Mère* (2 in-12, Paris. 1869), t. I, p. 205, ss. ; Maynard, *La Vierge* (éd. Didot) ; Mislin, *Les Saints lieux*, etc.



Fig. 45. Piscine de Bethsaïda.

« Il y a, à Jérusalem, dans le quartier de la Probatique, une piscine appelée en hébreu Béthsaïda (c'est-à-dire maison de miséricorde), laquelle a cinq portiques.

« Là gisait une grande multitude d'infirmes, d'aveugles, de boîteux, de paralytiques, qui attendaient l'agitation des eaux.

« Car l'ange du Seigneur descendait à certains moments dans la piscine et agitait les eaux, et le premier qui descendait dans la piscine, après le mouvement des eaux, était guéri de quelque mal qu'il fût atteint.

« Et il y avait un homme qui comptait déjà trente-huit ans de maladie.

« Jésus l'ayant vu gisant, et sachant qu'il souffrait depuis longtemps, lui dit : « Veux-tu être guéri ?"

« Le malade lui répondit : « Seigneur, je n'ai personne qui me « porte à la piscine, lorsque l'eau a été remuée ; et pendant que j'y « vais, un autre y descend avant moi."

« Jésus lui dit : « Lève-toi, prends ton grabat et marche."

« Et aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son lit, et il marcha."

C'est au seuil même de la maison de saint Joachim,—disons aussi de la maison de sainte Anne,—que Notre-Seigneur accomplit ce grand miracle, et ce nom de « Maison de la miséricorde " qu'on donnait à la piscine, convient bien à la Sainte elle-même, car *grâce* et *miséricorde*, dit saint Jean Damascène, se ressemblent de bien près [1].

La maison des deux saints époux n'avait, du reste, rien qui pût attirer les regards. « Elle était, selon l'usage de la Palestine,

---

[1] S. Joannis Damasceni, *De fide orthodoxa*, lib. IV, cap. XIV ; Migne, *Patrol. gr.*, t. XCIV.



Fig. 46. Sainte-Anne de Jérusalem, d'après un dessin de Taylor.

en partie creusée dans le roc, qui, dans ce quartier de la ville, s'élevait alors en amphithéâtre vers les remparts, en partie fermée par un mur de maçonnerie. La maison de la sainte Vierge à Nazareth, la bergerie où Notre-Seigneur naquit à Bethléem, étaient de même, en partie, creusées dans le roc. " Je le remarque, dit Monseigneur Lavigerie dans une étude magistrale sur *Sainte-Anne de Jérusalem*, je le remarque, parce que c'est leur humilité même qui nous a gardé ces précieux monuments de notre foi. Si Anne, si Marie eussent habité les palais des rois, si Notre-Seigneur y fût né, leurs demeures seraient en vain cherchées aujourd'hui par la piété des chrétiens. Où sont les palais de Jérusalem ? Bâtis par la main des hommes, ils sont devenus ce que devient l'œuvre des hommes : ruine et poussière. Mais Dieu, quand il bâtit, fonde sur le roc. Voilà pourquoi la maison de sainte Anne nous a été conservée : *Fundata enim erat supra firmam petram.*

" C'était dans cette pauvre maison de " leurs ancêtres " qu'habitaient les deux saints époux, lorsqu'ils venaient à Jérusalem pour la vente de leurs brebis ou pour la célébration des fêtes de l'ancienne loi ; là qu'ils priaient ensemble, " étant tous deux assidus au Temple [1]," au témoignage de saint André de Crète ; ce qui, selon la remarque de Combefis, son savant traducteur, leur était facile, à cause du voisinage de leur habitation.

" Un mot de saint Epiphane, rapproché de circonstances d'ailleurs assurées, permet d'ajouter un gracieux détail à ce que nous savons de l'habitation des deux saints Patriarches. Joachim et Anne se séparaient quelquefois : l'un se rendait au milieu de ses troupeaux, dans les montagnes de la Galilée, l'autre attendait dans la Ville sainte ; et saint Epiphane dit à cette occasion : " Joachim priait alors sur ses montagnes, et Anne dans son jardin [2] " : ce qu'il faut entendre sans hésitation de leur maison de Jérusalem ; car c'est après ces prières qu'Anne va à la rencontre de Joachim à la Porte

---

[1] S. Andreæ Jerosolymitani, archiep. Cretensis, *In Nativ. B. M. V. sermo I.*—Migne, *Patrol. gr.*, t. XLVIII, col. 818.

[2]. S. Epiph., *De laud. S. Mariæ Deiparæ oratio.*—Migne, *Patrol. gr.*, t. XXIII, col. 1282.

Dorée [1], à quelques pas du Temple et de la Probatique, c'est-à-dire de leur demeure."

Un modeste jardin s'ajoutait donc à la maison de sainte Anne, comme il était naturel pour une bergerie ; et une tradition pieuse de Jérusalem veut qu'un arbre y ait été planté par Marie et qu'il se soit conservé jusque bien longtemps après les Croisades [2]. Cet arbre aurait été un olivier, symbole de la paix et de la douceur.

Aujourd'hui encore, un vieil olivier, bien des fois séculaire, se trouve devant l'église de la Sainte. Est-ce le même que celui du moyen âge ? A-t-il, comme les oliviers de Gethsémani, survécu à tant de causes de destruction et de ruine ? On ne saurait le dire. Mais il est bien là, car sainte Anne est vraiment " l'olivier fécond de la maison de Dieu," que " l'on reconnaît à ses fruits." C'est la pensée des saints Docteurs ; et peut-on trouver un plus parfait éloge pour Celle dont le fruit de bénédiction a été la Mère de Dieu ?

Ces souvenirs sacrés sont célébrés à l'envi par les Pères. " Que toutes les créatures se réunissent, dit saint Jean Damascène, pour féliciter avec joie et louer la bienheureuse Anne de son enfantement béni ! Elle a engendré au monde un trésor qu'aucune puissance ne peut lui ravir... O couple heureux d'Anne et de Joachim, toute la création vous est redevable ! Par vous, en effet, elle offre au Créateur le don qui surpasse tous les dons, la chaste Mère qui seule était digne du Créateur......Salut, ô Probatique, temple sacré de la Mère de Dieu ! SALUT, Ô PROBATIQUE, MAISON DES ANCÊTRES DE NOTRE REINE ! SALUT, Ô PROBATIQUE, TOI AUTREFOIS BERGERIE DE JOACHIM, ET MAINTENANT ÉGLISE DU TROUPEAU SPIRITUEL DU CHRIST, ET IMAGE DU CIEL [3]."

Ecoutons encore Monseigneur Lavigerie évoquant les souvenirs qui donnent à cette humble maison de Jérusalem une consécration, une gloire divine. Aussi bien, l'histoire de sainte Anne ne nous est-elle précieuse que parce qu'elle prépare celle de Marie et de Jésus.

[1] Adrichomius, *Theatrum Terræ Sanctæ*, in-fol. s. l. ni d., p. 167.

[2] Les pèlerins du moyen âge parlent souvent de l'arbre du jardin de sainte Anne.

[3] S. Joann. Damasceni, *Hom. I in Nativ. B. V. M.*: Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVI, col. 670.

" Marie, dit-il, hérita de cette maison de ses ancêtres, et la garda jusqu'à sa mort, ou tout au moins jusqu'à la passion de son Fils.

" On ne peut douter qu'elle n'y demeurât, lorsqu'ils montaient au Temple pour les fêtes. C'est ce qu'affirme, d'après les traditions anciennes, l'un des plus savants critiques qui aient écrit sur la Terre sainte. Il dit que Marie y demeurait encore " au temps de la passion de son Fils [1]."

" Que de conséquences, intéressantes pour la maison de sainte Anne, nous pouvons donc tirer des récits même du saint Evangile !

" C'est là que fut porté Jésus, lorsqu'on le présenta au Temple, au jour de sa circoncision.

" C'est là qu'il demeurait, lorsque ses parents le perdirent, durant leur voyage à Jérusalem, et le trouvèrent tout près, dans l'enceinte même du Temple, dont le voisinage explique le récit évangélique.

" C'est là qu'il se retirait pour échapper à la foule, comme il le fit, sans doute, le jour où il accomplit son grand miracle de la Probatique et où l'on ne put le retrouver que plus tard, dans le Temple, parce que, tout d'un coup, " il avait disparu de la foule qui était dans ce lieu."

" C'est là qu'il venait jusqu'au temps où commencent les grandes scènes de la Passion. Alors la pauvre maison souterraine de Bézétha ne suffit plus. Il faut une plus vaste demeure, et il envoie ses disciples la choisir dans le quartier de Sion.

" Mais, sans recourir aux conjectures, si naturellement qu'elles s'imposent, c'est chose merveilleuse de voir comment la maison de sainte Anne est, à Jérusalem, entourée en quelque sorte d'une auréole sacrée par les plus grands souvenirs de notre foi.

" A quelques pas à peine, l'enceinte du Temple, avec sa longue

---

1 Adrichomius, p. 153, in *op. cit.* Il convient de citer le texte entier à cause des références que nous y avons déjà faites :

Domus S. Annæ aviæ Christi, in qua, una cum Joachim conjuge suo, cum festa Hierosolymis ageret, hospitabatur, ubi et uterque obiit. Hic B. Maria Virgo concepta est ; atque ibidem passionis Christi tempore mansit. Ubi postea pulchrum in honorem sanctæ Annæ ædificatum est templum.

histoire qui est celle de la religion du vrai Dieu dans le monde. Dans cette enceinte, le rocher où, au témoignage de saint Jérôme [1] et de toute l'antiquité, Abraham se prépara à immoler son fils, figure de l'immolation du Fils de Marie. En remontant un peu vers le nord, le palais de Pilate et toutes les scènes de la Passion : le tribunal, la *Scala Sancta* que montèrent deux fois les pieds ensanglantés de Jésus, l'*Ecce Homo*, la Flagellation, tout cela dans la rue même où se trouvait la maison de sainte Anne, car Marie est née, Anne a quitté ce monde dans la maison qui commence la voie douloureuse. " Si quelqu'un, dit le Sauveur, veut être mon disciple, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive [2] ! " Et qui l'a jamais mieux suivi que son aïeule et sa Mère, qui cependant le précédaient ?

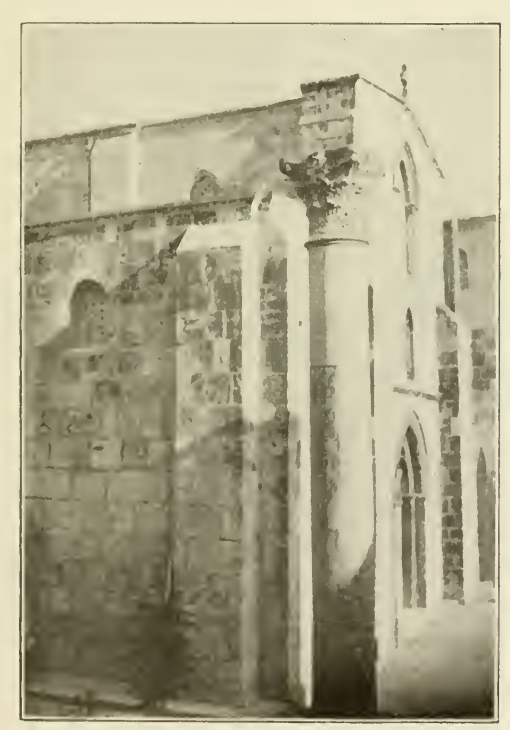


Fig. 47. Sainte-Anne de Jérusalem, façade.

" Vers le sud, on est bientôt hors de la ville, car Sainte-Anne est contre les murs mêmes de la cité. On a devant soi Gethsémani, où commença l'agonie du Sauveur et le lieu où il enseigna aux apôtres le *Notre Père*, la prière divine ; et plus haut, dominant tout, le lieu où il monta au ciel ; puis, en revenant vers la ville sainte, le tombeau de Marie, d'où elle s'éleva glorieuse comme son Fils.

" N'ai-je pas raison de dire que la maison de sainte Anne est enveloppée d'une auréole ? Et quelle auréole plus merveilleuse !

---

[1] S. Hieronymi *Comment. in Jeremiam*, lib. V, cap. XXVI. Venetiis, Zerlati, 1767, t. IV, p. 1026.

[2] Luc, IX, 23.

" Encore deux souvenirs qui m'ont touché, continue Mgr. Lavigerie :

" Sainte-Anne se trouve entre deux monuments dont l'un est en ruines et dont l'autre ne laisse plus de traces visibles à l'œil du pèlerin, mais qui parlent éloquemment tous deux de miséricorde et de repentir. L'un est le sanctuaire élevé sur le lieu où Madeleine obtint le pardon de Jésus, en couvrant ses pieds de parfums et de larmes ; l'autre est le lieu où saint Pierre, après sa chute, vint verser dans la nuit, ces larmes amères dont parle le saint Evangile ! Il semble que ces deux grands coupables, figures de tous les pécheurs, soient venus chercher le voisinage de la maison d'Anne et de Marie, pour mieux obtenir le pardon de Jésus[1]."

* * *

A part ces deux habitations de Nazareth et de Jérusalem, les parents de la Vierge semblent en avoir possédé une autre à



Fig. 48. Ruines de l'Eglise Saint-Joachim et Sainte-Anne à Séphoris.

Séphoris. La tradition fait de celle-ci, tantôt la maison paternelle

---

[1] Lavigerie, *Sainte-Anne de Jérusalem*, dans le *Bulletin de l'œuvre de saint Augustin* ; — aussi à part, en brochure.

de saint Joachim[1], tantôt, et plus souvent, la maison paternelle de sainte Anne. *Ex Sephori Anna*, dit Jean de Wurzbourg[2]; *Saphoria civitas Annæ*, dit à son tour Vincent de Beauvais[3].

Lisons maintenant une belle page de Monseigneur Darboy. Car pourquoi, ici encore, ne laisserions-nous pas parler ceux qui ont eu le bonheur de voir ? Et que voulez-vous qu'il dise, le pauvre *sauvage*, perdu là-bas dans ses *quelques arpents de neige* ? Il a bien entendu une fois qu'on disait :

Voici mon Orient, peuples, levez les yeux !

Et depuis, de tout son cœur, certes, il a désiré de lever les yeux et de voir......mais......Mais il faut lire, disions-nous, une belle page de Monseigneur Darboy :

" De Saint-Jean d'Acre au lac de Tibériade, on traverse la gracieuse plaine de Zabulon, bordée à droite et à gauche, de collines qui s'élèvent en pentes douces et semblent vouloir marquer les ondulations de leur surface par des bouquets de la plus riche verdure. Après avoir franchi la chaîne de montagnes qui se rattache au Liban, et court, du nord au midi, jusqu'aux sables de l'Arabie Pétrée, on se trouve au village de Saphora (Séphoris), débris

---

[1] De Thiberiade retournant contre occident a VI. lieues pres et de Cana Galilée à II. lieues contre le midi est la ville de Séphoron dessus laquelle est ung beau chasteau de laquelle ville on dit que Joachim pere de la vierge Marie fut né."—Breydenbach, dans le rare et curieux ouvrage connu sous le titre de " *Les saintes peregrinations de Jérusalem*," mais en réalité sans titre. On lit à la fin du volume : Cy finit les saîs voyages et pelerinages de la saîcte cité de hiérusalem et dumont synay a madame saincte Katherine vierge et martyre en ce lieu sont compris et contenus. Imprimé le XVIII jour de frevier (*sic*) l'an mil CCCCLXXXIX (in-4o, sans lieu).

[2] Secundo milliario a Nazareth, Sephoris civitas est, via quæ ducit Acho. Ex Sephori Anna, Mater Mariæ Matris Domini nostri. In Sephori etiam dicitur fuisse nata beata Virgo Maria.- Sed teste Hieronymo, ut ait in Prologo Sermonis illius quem fecit ad Heliodorum de Nativitate sanctæ Mariæ, in ipsa civitate Nazareth nata esse dicitur ; et quidem in eodem cubiculo ubi et postmodum ex obumbratione sancti Spiritus ad angelicam salutationem concepit. Joannis Wirzburgensis presbyteri *Descriptio Terræ sanctæ*, Migne, *Patrol. lat.*, t. CLV, col. 1057.

[3] Vincentius Bellovacensis in *Speculo historiali*, lib. 31, cap. 62, ita scripsit : " Porro ad decem leucas a Tyberiade sita est Nazareth Galilææ, et inde ad duas in via quæ ducit ad Acon, sita est Saphoria civitas Annæ matris beatæ virginis Mariæ. - *Acta SS.*, t. VI julii, p. 236.

d'une cité qui fut longtemps vaste et florissante. Les Romains lui avaient donné le nom de Diocésarée, un grand nom parce qu'ils en avaient fait une grande chose, la première ville de la Judée après Jérusalem[1]. Au moyen âge, elle put contempler, du haut de ses remparts, la célèbre bataille où la royauté de Guy de Lusignan périt, non pas sous le cimeterre de Saladin, car le glaive ne put dompter la bravoure des Francs, mais dans des torrents de flammes qui s'élevaient des herbes incendiées par l'ennemi et que le vent portait, avec des flèches musulmanes et des torrents de poussière, aux yeux des croisés. Il y a soixante ans, un des généraux de la révolution fit luire dans les mêmes plaines l'épée victorieuse de la France, et plus heureux, non plus brave, vengea le sang de nos magnanimes ancêtres.

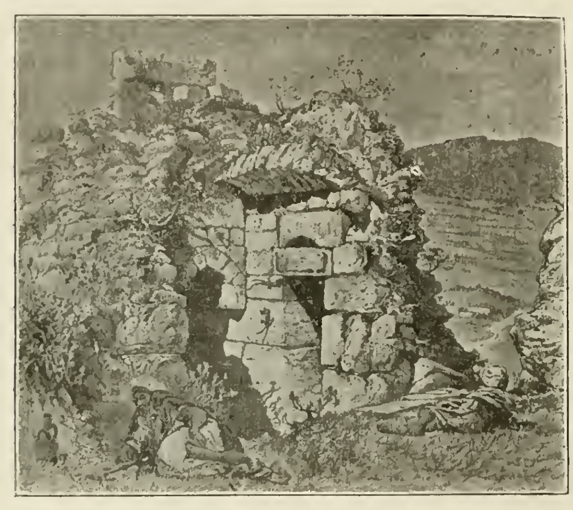


Fig. 49. Ruines du Château de Séphoris.

" Mais ce qui rend Saphora célèbre, ce n'est pas son souvenir de grandeur profane, ni sa couronne de ruines, ni son site agréable, ni ses horizons splendides ; c'est que le christianisme a rempli ces lieux d'une gloire impérissable et y a placé une source d'émotions vives et puissantes qui coulera, sans tarir, jusqu'à la fin des siècles.

---

[1] Sepphoris, était, à l'époque de la guerre des Juifs contre les Romains, l'une des principales villes de la Galilée, au centre de laquelle elle se trouvait. Consacrée auparavant à Auguste par Hérode Antipas, elle s'appelait également Diocésarée, nom qui indique qu'elle avait pris à la fois pour patrons Jupiter et l'empereur. Après la chute de Jérusalem, le grand Sanhédrin se refugia à Sepphoris, avant d'aller s'établir à Tibériade.—Une communauté chrétienne s'y forma ensuite, et un évéché appartenant à la Palestine seconde y fut créé. Guérin, *La Terre-Sainte* (2 in-4°, 1882), t. I, p. 300.

" Saphora fut la demeure de Joachim et d'Anne, parents de la Vierge ; trois heures de marche dans les montagnes conduisent de cette ville à Nazareth, où le Verbe s'est fait chair, et où quelques traditions placent même le berceau de la Vierge Marie. Qui pourrait fouler sans un tressaillement de joie et d'amour ce sol privilégié où le salut du monde a germé et fleuri ? Ces hauteurs furent l'escabeau qui soutint la majesté de l'Eternel lorsqu'il abaissa les cieux et toucha la terre ; c'est dans ce foyer étroit que le christianisme bâtit son aire ; c'est de là qu'il prit son essor pour parcourir le monde. De ces collines descend, depuis dix-huit siècles, un fleuve de foi et de charité qui a purifié les esprits, réchauffé les cœurs, adouci les lois, où toute parole a besoin de se tremper pour avoir quelque force, où toute âme va puiser la vie et trouve un doux rafraîchissement. Du creux de ces vallons sortit la liberté véritable, la civilisation moderne, le respect du droit, le discrédit de la force, la conscience invincible de notre dignité spirituelle et le secret des grandes destinées [1]."

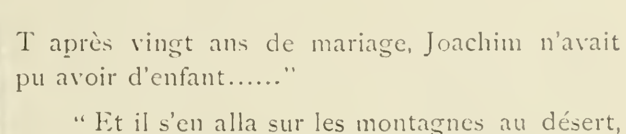
[1] Mgr. Darboy, *Les Femmes de l'Evangile* (nlle éd., s. d. 2 in-12o), t. II, p. 245.





Fig. 50. S. Joachim chassé du Temple, d'après DOM. GHIRLANDAJO, (fresque de S. Maria-Novella, Florence.)

V. L'ÉPREUVE.—LA PORTE DORÉE.



ET après vingt ans de mariage, Joachim n'avait pu avoir d'enfant......"

"Et il s'en alla sur les montagnes au désert, jeûnant quarante jours et quarante nuits, et implorant le Seigneur......

"Anne cependant, gémissant d'une double douleur, priait dans son jardin.

"Et à tous deux un ange apparut, leur annonçant la naissance prochaine d'une enfant de bénédiction......"

C'est le résumé succinct des apocryphes.

*
* *

Les noms, quand ils sont donnés de Dieu, disent les choses : la mission, la destinée, le caractère, tout l'homme.

Le nom de Joachim signifie *Préparation du Seigneur*, et il nous remet en mémoire une page du Père Faber qu'on aimera peut-être à retrouver ici :

"Comment se fait-il que la préparation occupe une place tellement plus large dans les œuvres du Créateur que dans celles de la Créature ? Est-ce uniquement en faveur de la créature, ou n'est-ce pas la révélation de quelque perfection dans le Créateur ? C'est au moins une donnée sur son caractère qui fixe notre attention et n'est pas sans exercer une influence sur notre conduite. Pourquoi Dieu a-t-il été si longtemps à préparer le monde pour l'habitation de l'homme ? Dans quel but l'antiquité reculée des rochers inani-

més ? Pourquoi ces vastes époques où croissait une végétation gigantesque, comme s'il n'était pas indigne des soins de son amour de se dépenser en richesse et en puissance pour des générations d'hommes qui n'étaient pas encore nées ? Pourquoi la terre et la mer ont-elles été séparées de nouveau, et encore, comme si Dieu était un de ces artistes hésitants ou ennuyés, incapables de se satisfaire, parce qu'ils ne peuvent exprimer leur idée qu'après des essais maintes fois répétés ? A quelle fin ont servi ces périodes séculaires où des monstres énormes peuplaient les mers et des êtres effrayants rampaient sur les continents ? Pourquoi l'homme est-il né si tard dans cette époque où ont vécu ces animaux parfaits dans leurs espèces, qui étaient ou ses prédécesseurs ou ses contemporains ? Pourquoi la terre devait-elle être un tombeau si rempli de tant de dynasties détrônées et de tribus éteintes, avant que la véritable vie, pour laquelle elle avait été créée, fût appelée à l'existence à sa surface ? Qui pourra le dire ? Peut-être n'en fut-il pas ainsi ? Mais, s'il en fut ainsi, ce fut sa volonté. Le délai de l'Incarnation est parallèle à ce que la géologie prétend nous révéler de l'arrangement, de l'ornementation de notre planète, et des retouches qui y furent faites, si l'on peut appeler retouches ce qui n'était certainement que le développement d'une vaste et tranquille uniformité [1]."

Ces hautes pensées du Père Faber s'appliquent admirablement à l'homme prédestiné en qui Dieu préparait un nouveau monde, une création nouvelle, à savoir : la Vierge Marie.

Combien de temps dura cette préparation,—préparation immédiate pourtant cette fois ? En d'autres termes, s'il faut dire *simplement* les choses, pendant combien d'années se prolongea pour Joachim et Anne l'épreuve de la stérilité ?—Toute la tradition assigne ici une période de vingt ans. Nous disons " toute la tradition ", car sauf un contradicteur timide, d'autorité douteuse [2], tous les écrivains, sous quelque dénomination qu'ils se rangent ; tous les

---

[1] Faber, *Bethléhem* (London, 1860, in-8o), p. 69, chapter II.

[2] L'abbé Jamar, *Marie, Mère de Jésus* (in-8o, Blles, 1872), p. 53 : Depuis *deux* ans les liens du mariage unissaient les vertueux époux prédestinés de Dieu pour donner le jour à l'Immaculée et virginale Mère du Sauveur, quand....etc.

artistes, à quelque genre qu'ils appartiennent, semblent s'être donné la main pour confirmer et accréditer cette tradition. L'accord est si parfait, si universel, qu'on dirait un point d'histoire indiscutable.

Nous n'y contredirons pas, à Dieu ne plaise.—Ce serait nous inscrire en faux contre les témoignages accumulés des Pères de l'Eglise et des écrivains les plus graves, tels que saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, saint Eustathe d'Antioche, saint Ildefonse de Tolède, saint André de Crète, saint Jean Damascène, saint Germain de Constantinople, Jean d'Eubée, George de Nicomédie, Siméon Métaphraste, Nicéphore Calliste, sans parler des modernes, c'est-à-dire de cent panégyristes, hagiographes, historiens, poètes, tous unanimes sur ce point [1].

Une croyance ainsi acceptée par tant d'esprits supérieurs est assurément vénérable, mais sans la contredire quant au fond ou à la substance, ce que nous avons promis de ne pas faire, ne peut-on pas en discuter la forme ou du moins l'une des expressions? Plus clairement et simplement, encore ici : faut-il croire à tout prix que la fin de l'épreuve ait, pour sainte Anne et saint Joachim, coïncidé avec l'âge très avancé, même la vieillesse, comme bon nombre d'auteurs

---

[1] Greg. Nyss: Joachimus expers sobolis consenuerat..*ou, comme d'autres disent*. sine filiis ad senectutem pervenerat. *Orat. in nat. diem Domini.* Nous expliquerons plus loin ce texte.

S. Jérôme : Isti duo cari hominibus, pii, per annos circiter viginti castum domi conjugium sine liberorum procreatione exercebant. *Serm. de Nativ. B. Mariæ V.*

S. Eustathe : Voir tout l'extrait dans l'appendice.

S. Ildefonse de Tolède : Maria, nata de Anna sterili et patre jam sene. *Serm. de Nativ. M.*

S. André de Crète : Hodie sterilis, præter spem, invenitur mater. *Orat. I in Nat. SS. Deiparæ.* Et ailleurs.

S. Jean Damascène : Plusieurs passages. Voir l'appendice : *Orth. fid.* lib. IV, c. 15.
S. Germain, C. P., *In SS. D. N. Genitr. natalem diem*, dans les trois disc. et *Encomium de Virg. Præsent.*

Jean d'Eubée et les suivants : Voir l'appendice.

Nicéphore Calliste : Ad liberorum procreationem Anna infecunda et sterilis. *Hist.*, lib. I., cap. 7.

S. Vincent Ferrier : Joachim et Anna viginti annis fuerunt sine prole. *Serm. II de Nativ. B. V.*

l'ont voulu ? Le faut-il pour que la Vierge soit plus évidemment, dans notre pensée comme dans la leur, l'enfant du miracle ?

*
* *

C'est nous poser une question qui peut sembler puérile, mais qu'il nous plaît de toucher incidemment, à savoir : Quel âge pouvait avoir sainte Anne quand elle épousa Joachim ?

*
* *

Le plus extrême opinion qui soit à notre connaissance est celle de Cedrenus. Avec une assurance imperturbable, il marie les deux saints époux à quarante-six ou quarante-huit ans, et Christophe de Castro, qui souscrit à cette affirmation, ajoute que, " *certainement*, tous deux dépassaient soixante ans quand la Vierge naquit [1]."

Comme arithmétique, le calcul est exact, mais en toute révérence, nous pourrions demander à l'estimable auteur comment il sait si bien ce que tout le monde ignore, et quelle révélation, à défaut de documents, lui a créé cette certitude ? Saint Grégoire de Nysse, il est vrai, dit de saint Joachim un mot très clair, très categorique, disons très embarrassant pour nous, et que Combefis a traduit en latin par : *Sine filiis ad senectutem pervenerat*. La version grecque la plus accréditée porte en effet : *ἄπαις δέ κατεγήρα τὸν βίον* [2]. Mais n'y a-t-il pas une traduction possible autre que celle de Combefis ? *Consenuerat* ne rendrait-il pas plus littéralement le sens du grec, et ne vaudrait-il pas mieux aussi, abstraction faite de toute thèse et par simple respect pour la lettre, traduire de la sorte : Joachim *avait vieilli* sans enfant ?—expression qui n'implique pas nécessairement, tant s'en faut, l'idée de vieillesse, puisqu'on vieillit à tout âge.

Au surplus, il existe peut-être une variante de ce texte, si notre copiste n'a pas fait erreur en le transcrivant. Au lieu de *κάτεγήρα*, nous lisons en effet *κεγήρακε τὸν βίον*, ce qui donne encore à la phrase non seulement un sens quelconque, mais un sens quelque peu différent du premier et, en même temps, plus favorable à notre cause.

---

1 *Certe* sexaginta excedebant annos cum Mariam genuerunt. C. de Castro, *Hist. Deiparæ* (in-12o, Mayence, 1610), p. 65.

2 Voir l'appendice.

D'après cette version, si elle existe,—et si elle n'existe pas, elle mériterait d'exister,—saint Grégoire aurait dit uniquement ceci, avec un peu de recherche toutefois dans l'expression grecque : " Joachim avait vécu dans le mariage, sans enfant."

*
* *

Mais laissons les discussions philologiques, et revenons aux données diverses des auteurs.

Un ancien bréviaire romain cité par Polius suppose que Joachim et Anne avaient trente ans ou environ lors de leur mariage. Polius lui-même, en se recommandant de Tornielli, suggère vingt-six ans [1].

Antoine de Saint-Elie, aussi extrême que Castro et Cedrenus, hasarde *quarante ans* de stérilité, mais nous lui savons gré de faire une concession sur le point qui nous occupe, c'est-à-dire de fixer à la vingt-sixième année de sainte Anne l'époque de son mariage [2].

Marie d'Agréda donne à la Sainte quarante-quatre ans quand naît la sainte Vierge, ou vingt-quatre ans, quand elle se marie [3].

Jean Rabasse et l'auteur connu sous le nom de Zirixiensis proposent vingt ans pour le mariage [4].

Catherine Emmerich [5] met dix-neuf ans, Gautier Born [6], dix-huit, et enfin Adrichomius [7], Christian Massæus [8] et Eckius [9] seize ans. Selon Massæus, saint Joachim aurait eu alors vingt ans.

---

1 Polius, *Hist. SS. Joachim et Annæ* (in-18°, 1652, Wurzbourg), p. 139.

2 Antoine de S.-Elie, *S. Anna nel cuore di suo divoti*, ut supra, p. 109.

3 Marie d'Agréda, *Vie divine de la tr. S. V. Marie* (in-12°, 7e éd., Paris, 1884), p. 62.

4 J. Rabasse, *La royale mère*, ut supra.

5 Catherine Emmerich, *Révélations* souvent citées.

6 Gautier Born : voir l'append.

7 Adrichomius : Joachim, qui et Heli, Nazarenus, ortus de tribu Juda ac stirpe David cum esset annorum viginti ducit uxorem de tribu sua Annam Bethlehemitem existentem annorum sexdecim, simulque sancte viventes, etc. *Theatrum T. S.* ut sup., p. 259, 2e col.

8 Christian Massæus : Anna cum esset annorum sexdecim juncta est sancto Joachim qui et Helich Nathanitæ vicesimum ætatis annum agenti, de oppido Sephoro Galilææ, non procul a Nazareth. *Chronic. multipl. hist. utriusq. Testam. libri XX* (Antuerp., 1540, in-fol.), au commencement du livre VIII.

9 Eckius : Impregnata igitur Anna, peperit Mariam, quo tempore doctores putant Joachim virum fuisse annorum forte quadraginta quinque, Annam vero mulierem annorum triginta sex. — (*Quelques lignes plus haut*) Vixerunt annos circiter viginti sine sobole. Au tome III des *Homélies* publiées à Paris en 1579, fol. 284.

Etant posé, comme c'est justice, que toutes ces opinions sont motivées, leur divergence même prouve assez déjà que le cas est insoluble.

Toutefois, puisque la seule vraisemblance peut ici tenir lieu d'argument, n'est-il pas, de ce chef, plus raisonnable d'adopter l'une ou l'autre des dernières versions, depuis celle de Marie d'Agréda jusqu'à celles d'Adrichomius et d'Eckius ?

On le sait, les Hébreux se mariaient de bonne heure, dès l'âge de puberté [1]. Ainsi, pour donner du fait quelques exemples, Joram, roi de Juda, mort à quarante ans, laissa un fils de vingt-deux ans [2] ; Amon, à vingt-quatre ans, laissa un fils de huit ans, qui, à son tour, devint père à l'âge de quatorze ans [3]; Joiakim, à trente-six ans, avait un fils âgé de dix-huit ans [4].

Selon la tradition rabbinique, les jeunes filles étaient déclarées nubiles à l'âge de douze ans. De là viennent ces expressions : *uxor pubertatis, dux juventutis*, "l'épouse de la jeunesse," "le gardien de la jeunesse", pour marquer l'époux ou l'épouse [5].

Est-il besoin de rappeler aussi que la virginité n'était pas en honneur chez les Juifs ? Le plus amer reproche que l'on pût faire à un homme, c'était qu'il ne "bâtît pas la maison de ses pères," et ne fît pas "revivre leur nom en Israël." La fille de Jephté pleure sur les montagnes, et y promène son propre deuil, parce qu'elle doit mourir vierge, sans avoir donné d'héritiers à son père [6].

Quand le Seigneur veut faire entendre à son peuple de terribles menaces, il lui dit, se pliant à son esprit grossier, qu'un temps viendra où les hommes seront si rares en Judée, que chaque femme n'aura pas le sien, et que sept femmes rechercheront un homme en mariage, contre l'usage de toutes les nations, en lui disant : "Nous ne vous demandons rien ; nous mangerons notre pain, et nous nous vêti-

---

[1] Cf. M. de Quatrefages, *L'espèce humaine* (7e éd., Paris, 1883), p. 306 ss.

[2] IV liv. des *Rois*, VIII, 26.

[3] *Ibid.*, XXII, 1.

[4] *Ibid.*, XXIV, 8.

[5] Super virum pubertatis tuæ, Joel, I, 8 ;—uxorem pubertatis tuæ, Malachie, II, 14, et Isaïe, LIV, 6 ;—Relinquit ducem pubertatis tuæ. *Prov.*, II, 17.

[6] Judic., XI, 37.

rons de nos habits ;" agréez seulement "que nous portions votre nom, et délivrez-nous de notre opprobre[1] !"

Ainsi, la VIRGINITÉ, la céleste chose dont le christianisme a fait une héroïque vertu et la meilleure des gloires de ce monde, Israël en faisait un "opprobre," une honte!

Il n'y a qu'à baisser la tête, et pleurer,—et la relever en regardant le crucifix, et dire : Merci ! !

* * *

Et si, maintenant, négligeant d'autres arguments secondaires que nous pourrions présenter, nous revenons à notre Sainte, y a-t-il des preuves que sa famille ou elle-même aient contredit, d'une part, c'est-à-dire quant au mariage, une coutume si ancienne, nous dirions une sorte de loi ; et d'autre part, quant à la virginité, un sentiment si universellement hostile ?

Prima Virgo Trias est, secunda Virgo Maria est, a dit saint Grégoire de Nazianze. "La première Vierge, c'est la Trinité, la seconde, ce fut la Vierge Marie". Dans les décrets de Dieu, la première Vierge de la terre, vierge par choix, par volonté, par un sublime désintéressement des espérances messianiques, vierge par un incomparable amour, devait être Marie, Mère de Jésus ; et dès lors, si grande, et chaste, et angélique, et idéale que nous apparaisse sainte Anne au matin de sa jeunesse, nous ne pouvons lui prêter des sentiments que sa destinée contredisait, et que Dieu réservait à "l'unique" et à la "toute belle" qui devait être sa Mère. Saint Cyrille d'Alexandrie, l'a fait, il est vrai, à propos d'Émérentienne, la mère de sainte Anne,—il l'a fait, lui ou l'auteur quelconque du passage que nous citions plus haut sous son nom,—mais il parlait en mystique et pour son temps, il ne parlait pas en historien, et pour le temps où vivait notre Sainte.

Jeune, et chaste, et "gracieuse,"—c'était son nom même,—et riche, et réflétant en sa personne la gloire d'une lignée de vingt rois, Anne, croyons-nous, dut être de bonne heure recherchée en mariage, et encore une fois, il est tout au moins vraisemblable que, de bonne heure aussi, elle se soit conformée à des usages généraux qui étaient plus en vigueur dans la famille davidique que partout

---

[1] Isaïe, IV, I.

ailleurs. Oublie-t-on les espérances, les certitudes, les visions divines dont cette famille se berçait depuis des siècles ? Au reste, si l'on voulait à tout prix tenir pour un dogme le texte de saint Cyrille d'Alexandrie—un texte peut-être inventé—et prétendre que sainte Anne a bien pu faire vœu de virginité puisque sa mère l'avait fait, il faudrait cependant, et au moins, remarquer que ce vœu—si vœu il y eut,—ne retarda pas, de l'aveu même de ce Père, le mariage d'Emérentienne. " Quand elle eut atteint l'âge nubile, lisons-nous, ses parents voulurent la donner en mariage à un noble jeune homme de leur connaissance," et la suite du texte ferait croire qu'il y eut très peu d'intervalle entre le désir exprimé par les parents et l'acte d'obéissance accompli par la jeune fille. On le voit, c'est avancer encore de beaucoup le moment de son mariage, et nous concéderions volontiers quelques années de plus à un âge aussi tendre. Mais de grâce, et pour en finir,—dût notre prière faire sourire,—qu'on ne se porte plus, en ce qui regarde sainte Anne, aux extrémités ridicules de certaines légendes.

Plus tard, à propos des beaux-arts, nous devrons peut-être revenir sur ce sujet, mais dès maintenant, disons-le, il nous fait peine de voir tant de tableaux, de sculptures, de motifs divers, où notre Sainte a les traits et l'attitude d'une vieille femme, souvent d'une femme plus que vieille. Certaines de ses images sont simplement repoussantes, et ressemblent plutôt à des caricatures. N'a-t-on pas imaginé de charger le tableau jusqu'au grotesque, c'est-à-dire jusqu'à l'adjonction des lunettes ?

C'est un sacrilège qu'une pareille plaisanterie !

Où est, en tout cela, la femme que nous avions rêvée et que nous attendions, la femme sans doute éprouvée, portant sans doute aussi sur son visage, la trace du double passage de la souffrance et des années, mais belle encore dans la force et la splendeur de sa maturité, plus belle, pour cela même, que jamais ! Oh ! que Michel-Ange avait bien mieux le sens des choses d'en haut ! Quand on lui reprochait d'avoir donné à sa *Pieta* de Saint-Pierre-au-Vatican, une figure trop jeune, il répondait, avec cette conviction qui révèle en même temps le grand chrétien et le grand artiste : " La Vierge est restée toujours jeune. La Vierge n'a pas pu vieillir !"

Quand, longtemps avant les critiques de Michel-Ange et ses censeurs à lui, d'autres soi-disant théologiens, ou mystiques, ou

artistes, présentaient saint Joseph sous l'aspect d'un vieillard, Gerson leur opposait simplement ce texte des saints livres : *Habitabit Juvenis cum Virgine......et gaudebit sponsus super sponsam.* " Le jeune homme s'unira à la jeune Vierge......et la fiancée fera la joie de son fiancé [1]."



Fig. 51. Sainte Anne, femme et mère.

Or, est-ce trop faire, toutes réserves demeurant sauves, que d'appliquer à la mère de Marie, la double parole de Michel-Ange et de Jean Gerson [2] ?

---

[1] Isaïe, LXXII, 5.

[2] On lira avec intérêt ce passage de Mgr. Gay sur la *jeunesse* de la Vierge :

" Pour la vieillesse, quoi qu'il en soit du cours naturel des choses et de ces altérations que le temps produit de lui-même en tout être vivant ici-bas, nous pensons que Marie n'eut point à les souffrir. Il est écrit de Moïse, qu'après quatre-vingts ans, " ses yeux n'étaient point affaiblis, ni ses dents ébranlées." (*Deut.*, XXXII, 24.) La sainte Vierge avait en elle, par le fait même de sa constitution physique, plus de vie et de vigueur que Moïse. Elle en avait plus que les patriarches, dont le pèlerinage en ce monde avait duré huit et neuf siècles. Si, comme nous tous, elle dépensait ses forces, n'étaient-elles pas, surtout dans les dernières années de sa vie, surabondamment réparées par cette communion eucharistique, qui, au témoignage de l'Eglise, est établie pour le soutien du corps aussi bien que de l'âme ? (*Ad tutamentum mentis et corporis.* Orat. ante Comm.) Qui sait si la sainte communion reçue quotidiennement par cette sainte Vierge ne lui fut pas ce qu'aurait été pour Adam l'arbre de vie du Paradis terrestre ? Il est permis de croire, avec une voyante célèbre (Marie d'Agréda, *Cité myst.*, III part., l. VIII, c. 19), qu'à partir de la trentième année, qui fut comme la plénitude de son âge, Marie n'eut à subir aucun dépérissement corporel. " Sa jeunesse se renouvelait," chaque matin, " comme celle de l'aigle, " (Ps. CII, V. 5) et déjà se vérifiait en elle cette prophétie qui, s'appliquant d'abord à Jésus, allait être accomplie d'une manière si éclatante dans la mort de son heureuse Mère : " O Dieu, vous ne permettrez pas que votre saint soit touché par la corruption." (*Prov.*, XXXI, 29.) Gay, *Entret. sur les myst. du Rosaire*, t. II, p. 376.

Ces sortes de choses ne se prouvent pas, mais elles se sentent, et qui sait si de le sentir ne leur fait pas la meilleure des preuves! En tout cas, puisque nous sommes ainsi faits que le "vieux"—passez-nous le mot—nous répugne et nous éloigne, tandis que le "jeune" nous attire et nous séduit, qui n'aimera mieux, au lieu de la femme épuisée, défigurée, brisée par la vieillesse, qu'on rencontre dans les peintures avinées de Rubens et de ses pareils, la femme de trente-six ou quarante ans, noble, et gracieuse, et majestueuse, que Léonard de Vinci, Pinturicchio, Luini, Wiertz et autres, nous ont donnée?

Ni ces grands maîtres, ni aucun de ceux qui ont ainsi compris et traité notre Sainte, n'ont fait brèche à la tradition de l'épreuve, et ils ont mieux senti, pensons-nous, les lois de la convenance et de l'esthétique.

⁂

Cette question incidente ainsi discutée en passant, nous nous hâtons de reprendre la principale.

⁂

Entre leur mariage et la naissance de Marie, Anne et Joachim virent donc s'ouvrir devant eux la carrière de l'attente. Nous l'avons déjà dit, et de plus nous avons ajouté que cette épreuve dura vingt ans.

Une page d'un orateur aujourd'hui oublié, le Père Martineau, (1640-1720) est ici à lire, parce qu'elle peint admirablement la tristesse de sainte Anne, et sa parfaite résignation pendant cette longue et si douloureuse période de sa vie :

"La stérilité a toujours été pour les femmes de l'Ancien Testament l'humiliation la plus rude, parce qu'elle les privait du bien qu'elles désiraient le plus ardemment......

"Qui ne sait qu'elles regardaient la qualité de mère comme un effet de la bénédiction que le Seigneur avait particulièrement promise au peuple d'Israël, lorsqu'il contracta avec lui l'alliance dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture : *Non erit infæcunda nec sterilis in terra tua* (*Exod.* XXIII, 26)[1]. Qui ne sait qu'elles regardaient

[1] Il n'y aura dans ton pays ni femme qui avorte, ni femme stérile.

la qualité de mère comme le moyen de procurer à leur famille, malgré la mort même, cette espèce d'éternité que Dieu s'était si solennellement engagé d'accorder aux maisons qui se seraient distinguées par leur attachement à son service, et qu'il distinguait lui-même par ses faveurs ? *Et firmabo solium ejus usque in æternum* (I *Paralip.*, XXVIII, 7)[1] ? Qui ne sait enfin qu'elles regardaient la qualité de mère comme celle dont dépendait l'accomplissement de cette grande promesse que Dieu fit à Abraham, lorsque, pour récompenser la promptitude de son obéissance, il lui dit que le Rédempteur du monde naîtrait de sa postérité : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes, quia obedisti voci meæ* (*Gen.* XXII, 18)[2].

"La stérilité les couvrait de confusion—et pourquoi ?—Parce que ce peuple grossier, jugeant de la probité des hommes par leurs prospérités dans les affaires temporelles, regardait les femmes stériles comme des personnes disgraciées du Seigneur. De là vient que Dieu même, s'accommodant au génie de ces hommes charnels, se servait souvent de la stérilité pour punir ceux qui lui manquaient de fidélité : témoin Jéchonias, ce prince également impie et malheureux : "*Terra, terra, terra, audi sermonem Domini* (Jerem., XXII, 29)[3]. N'attendez-vous point qu'il menace Jéchonias de la foudre, qui semblait déjà toute prête à tomber sur sa tête criminelle...... *Hæc dicit Dominus : Scribe virum sterilem*[4]. Il a choisi la sterilité comme le châtiment le plus propre à guérir son orgueil et ses désordres...."

Appliquant ensuite ces pensées à notre Sainte, l'orateur ajoute :

"Vingt années de stérilité dans une sainte et paisible alliance ; se marier pour mettre au monde des enfants d'où le Messie pût descendre, et n'en avoir aucun ; se sentir frappée de cette malédiction légale qui attirait les derniers mépris sur des époux dont le ciel n'avait pas béni le mariage par une glorieuse fécondité ; se voir

[1] J'affermirai pour toujours son royaume.

[2] Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.

[3] Terre, terre, écoute la parole du Seigneur.

[4] Inscrivez cet homme comme devant être privé d'enfants. Jérémie, XXII, 30.

privée de cette faveur qu'on pouvait attendre dans une tribu affectée à la naissance du Messie, et en un temps où, selon toutes les prophéties, il devait venir au monde : et, malgré ces humiliations, ne s'oublier jamais de son devoir, ne murmurer jamais contre les adorables décrets d'une sévère Providence ; ne dire jamais à Dieu : " Que vous ai-je fait pour me punir avec tant de rigueur, et que " vous ont fait les autres sur lesquelles vos mains paternelles répan- " dent tant de grâces ? ...... "—Voilà une éminente vertu[1] ! "

Un écrivain de nos jours s'est arrêté, lui aussi, devant cette grande douleur que la vertu sanctifiait, et cette contemplation s'est traduite en de nobles accents de foi et de piété. Qu'on nous permette de le relire encore une fois, ici même :

" Si toutes les femmes juives supportaient difficilement la stérilité comme une sorte d'inaptitude à entrer dans le plan divin, comme une incapacité d'exaucer le désir du peuple et de donner naissance au Messie, quel caractère particulier devait prendre cette douleur dans le cœur d'une femme comme Anne ! Absorbée dans le désir du Messie, élevée par ce désir même aux contemplations divines, attirée par la toute-puissance vers ce désir impérieux, terrible, invincible, et arrêtée, dans un élan qui était son cœur même et sa destinée, par une incapacité particulière d'accomplir la promesse à laquelle sa vie appartenait ; entraînée et repoussée, elle demanda à Dieu, par ordre de Dieu, l'accomplissement des desseins de Dieu, et le secours de Dieu tardait à venir, et cette prière tardait à être exaucée, et Anne, suspendue sur l'abîme, levait les yeux vers le ciel, et le ciel semblait d'airain. Elle se sentait née pour une œuvre dont la grandeur l'écrasait, dont la beauté l'attirait, dont l'amour la brûlait, et cette œuvre restait provisoirement impossible. Dieu lui inspirait sa prière, et Dieu n'exauçait pas encore la prière qu'il inspirait. Dieu voulait, plus qu'elle-même, l'accomplissement qu'elle demandait, et Dieu ne levait pas l'obstacle qui arrêtait l'accomplissement. Il le pouvait, et il tardait à le faire, lui qui le voulait et qui est Dieu.

" L'apparence d'une contradiction épouvantable entre la volonté de Dieu et la marche des choses devait peser sur Anne d'un poids

---

[1] Dans Houdry, *Bibl. des Prédicateurs*, t. XIV, p. 615-16 (Paris, in-8o, Josse, 1868), d'après un sermon manuscrit.

que Dieu voyait ; ce poids, c'était sa main, et il tardait à lever sa main. Anne et Joachim étaient admirablement unis. Que devaient-ils se dire ? Essayaient-ils de se consoler ? Chacun d'eux cachait-il sa douleur à l'autre ? Que de prières solitaires et que de prières solidaires durent monter vers le ciel avec les parfums du matin, avec les parfums de midi et avec les parfums du soir !

"Cependant le monde allait son train ; les nations se noyaient dans leurs pensées vaines et croyaient faire de grandes choses. Rome étalait pompeusement le faste de ses derniers jours et engraissait leur pâture aux vers de son tombeau. La société païenne, plus fière que jamais, se drapait dans sa rhétorique vieillie ; on parlait, on se battait, on buvait, on massacrait. Marius et Sylla étaient les récents souvenirs de cette société ; Néron était son avenir, et elle se glorifiait de sa puissance, et elle ne doutait pas de sa stabilité. Le mal triomphait dans la sécurité, et son sommeil était paisible.

"Et cependant Anne et Joachim priaient dans la maison ou dans les champs. Qui donc savait, qui donc soupçonnait que ce désir si humble, si impuissant en apparence, était le plus grand événement que vît la terre, le point culminant que le monde eût atteint et la plus haute montagne que le soleil éclairât ? Profondeur des profondeurs ! Quelle histoire lirons-nous quand nous lirons l'histoire véritable !

"Cette longue prière d'Anne et de Joachim est un des plus grands souvenirs de l'humanité, mais comme l'humanité est distraite, il est bon de suppléer à son inattention.

"Anne veut dire grâce, et Joachim, préparation du Seigneur. Ce qui se préparait pendant les années de leur attente, c'était l'immaculée conception de Marie, Mère de Dieu. Si nous ne connaissons pas en détail tous les jours qui remplirent ces années et tous les moments qui remplirent ces jours, nous pouvons, pour nous aider à mesurer un peu la préparation, contempler l'œuvre qui se préparait. Celle qui devait naître c'était Marie, Mère de Dieu, le chef-d'œuvre immaculé que la Trinité contemplait depuis l'éternité dans le transport de la joie.

"Il faut se plonger quelque temps dans la profondeur de l'incompréhensible, et arrêter ses regards sur Dieu contemplant dans

son Verbe le type de la Mère de Dieu, pour concevoir, d'une façon telle quelle, l'œuvre qu'il s'agissait d'opérer, et plus notre conception sera haute, plus elle sentira combien elle est imparfaite. O sagesse éternelle! *Ipsa conteret caput tuum!* L'antique promesse qui avait consolé nos premiers pères, planait sur le monde et son écho vibrait d'une vibration particulière dans certains lieux et dans certains temps.

" Mais en dehors de la tradition pure, la Vierge promise était attendue; les Druides pensaient à elle. Si les forêts de la Gaule la saluaient d'avance, sans savoir son nom, comment devait la saluer et l'attendre celle que Dieu lui avait choisie pour mère!

" La longue et immense prière d'Anne et de Joachim me représente d'abord l'attente de l'humanité, attente consciente ou inconsciente, l'attente de la race d'Adam qui soupirait et demandait la nouvelle Ève. La prière d'Anne et de Joachim me transporte dans une région encore plus haute et me conduit là où les paroles me manquent. Elle me conduit dans la région des décrets divins, là où il n'y a pas d'époques, là où Dieu contemple éternellement dans son Verbe le type des créatures. La prière d'Anne et de Joachim éveille en moi le souvenir de l'amour éternel de Dieu pour Marie, le souvenir de son amour avant que Marie ne fût! Je relis alors les paroles que l'Ecriture dit de la Sagesse, et je dis, comme les marins dans la tempête : Sainte Anne, priez pour nous[1]! "

A la " longue et immense prière ", les deux saints époux joignaient en vain l'aumône et les œuvres de charité, ne se réservant de leurs biens que la petite part, celle qui était rigoureusement nécessaire pour leur modeste entretien. Et cependant le ciel restait sourd à tant d'appels[2].

Et comme ceux qui ont de grandes destinées sont d'ordinaire condamnés à la honte avant que d'arriver à la gloire; et comme souvent cette honte est en contradiction directe avec le genre de gloire qui les attend, " de méchantes gens du voisinage, dit la sœur Catherine

---

[1] Ernest Hello, dans la *Revue du monde cath.*, 1863, p. 680-92.

[2] A part les Pères et les hagiographes de sainte Anne, les théologiens, et notamment S. Antonin de Florence (*Summa theol.*, part IV, tit. 15, cap. 4, §2 et cap. 6, §1) parlent de cette division des biens en trois parts.

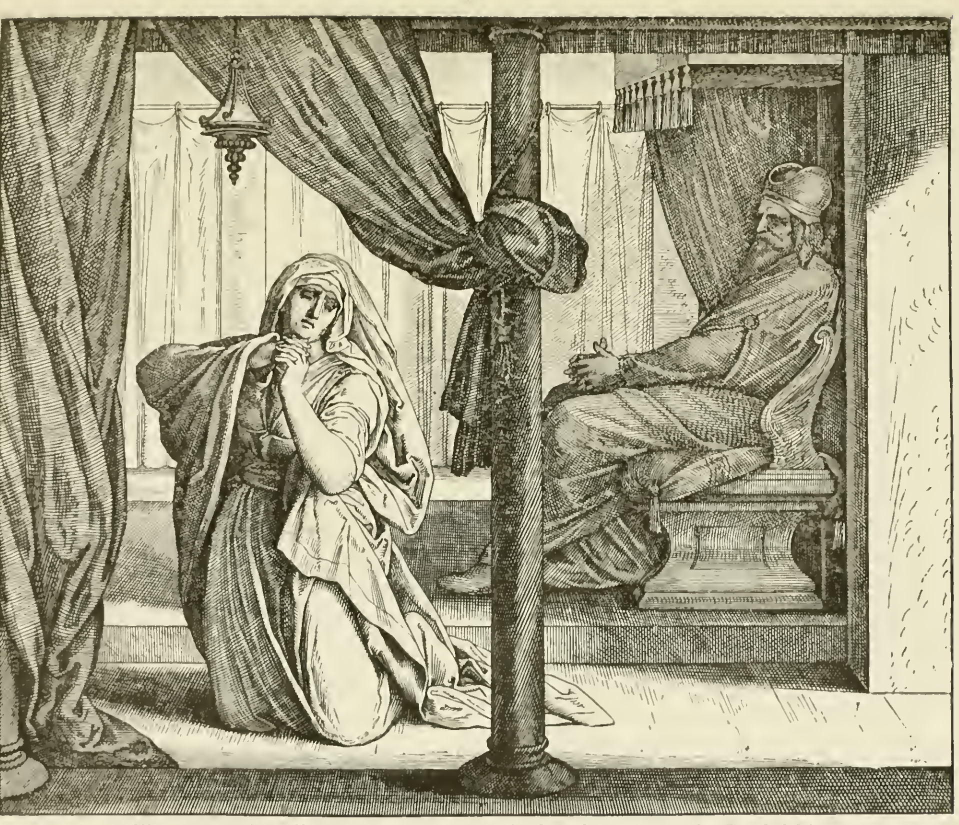


Fig. 52. Prière d'Anne, d'après un dessin de Jules Schnorr de Carolsfeld.

Emmerich, venaient leur insulter en face ! Il fallait qu'ils fussent bien désagréables à Dieu pour n'avoir pas d'enfants ! Quand ils étaient ensemble, continue la voyante, ils se tenaient ordinairement assis par terre, l'un près de l'autre. Ils parlaient de Dieu avec un vif sentiment d'espérance. Je vis souvent des méchants qui se montraient pleins de mauvais vouloir et d'irritation, lorsque, dans leurs entretiens, ils levaient au ciel des yeux pleins de désirs ; mais eux, se montraient bienveillants pour ces gens mal disposés, les invitaient dans leur maison en toute occasion, et leur donnaient double part. Je vis souvent ces mêmes personnes exiger grossièrement et brutalement ce que l'excellent couple leur offrait avec affection."

Les années s'écoulaient, mais l'espérance est invincible au cœur des saints, et elle vivait toujours au cœur de Joachim et d'Anne. Anne vint dans le Temple pour faire un vœu au Seigneur, le vœu de lui consacrer le premier fruit de sa maternité. Grégoire de Nysse et André de Crète, sans parler des artistes, s'inquiétant ici fort peu des objections de la critique, nous la montrent poussée par sa foi jusque dans le saint des saints, à l'exemple de la mère de Samuel[1]. Là, à genoux, elle supplie le Seigneur de ne pas la priver de la " bénédiction de la loi ", elle qui n'a pas péché contre la loi, et elle lui voue par avance l'enfant qu'il daignera faire naître de son sein[2].

Cependant, la fête de la dédicace, qui se célébrait le 25 casleu, répondant à novembre-décembre d'aujourd'hui, approchait. Les

---

[1] ἔντος τοῦ ναοῦ ἁγίων γινόμενη. (Voir l'appendice). Les " objections de la critique " ne sont pas d'humeur accommodante. Combefis citant Villalpand :

" Anna, intra Sanctum seu Sancta Sanctorum, ad alterius Annæ imitationem supplex Deo ad impetrandam prolem accessit. Quis vero alterutram Annam, sacratissimum illum locum et ἐξαιρέτως Sancta Sanctorum, vel somniet ingressam. Nihil ergo Sancta illa Sanctorum Nysseno (et aliis) sunt, præter ipsum absolute templum, in quo, atque ejus satis humili loco ac feminæ congruo, orans Anna, orare dicta sit ; ac sic plane Annæ proles Maria inducta fuerit et educata in Sancta Sanctorum. Præterea rogo undenam hoc Mariæ prodierit portentosum privilegium, ne vel Filio unquam concessum ? "

Combefis lui-même : " Sancta illa Sanctorum, ipsum templum, ceu locus orationis ac Dei domus, lata quadam acceptione, sint ; non pars illa abditissima, in qua olim, ut in templo Salamonico, requievisset arca." Dans les notes aux *Canones et Triodia* de André de Crète, Migne, *Patrol. gr.-lat.*, t. XCVII, col. 1318 ss.

[2] Pour le vœu : S. Grég. de Nysse, S. Jean Damascène, George de Nicomédie, Photius, Léon, le moine Jacques, etc. — Voir appendice.

deux époux s'y rendirent accompagnés de leurs proches. Arrivés au Temple, Joachim se disposait à offrir un agneau, symbole de l'Agneau rédempteur, et Anne le suivait, tête voilée, le cœur plein de soupirs et de larmes.

On se souvient ici de ce que racontent les Apocryphes. Ecoutons pourtant un moment une vieille traduction de la *Légende dorée*, conservée à la bibliothèque d'Amiens :

" Et lors vouèrent au Seigneur que s'il leur envoyoit et donnoit lignée, ilz la donneroyent à servir Nostre Seigneur. Pour laquelle chose ilz alloient chescun an en Iherusalem es trois festes principales. Si que au jour des estraynes Joachim alla en Iherusalem avec ses voysins et vint à l'autel avesque les aultres. Et voulut offrir son offrende. Et quand le preste le vist, si le rebouta par moult grand despit : et le blama pourquoi il venoit à l'autel de Dieu. Et lui dist que ce n'estoit pas chose convenable que ung homme maudit en la loy fist offrende à Nostre Seigneur. Ne que luy qui estoit bréhaigne *(stérile)* fust entre ceux que avoyent fruit..... " (folio 206 recto.)

Humilié ainsi devant ses amis et tout le peuple, Joachim sortit du Temple en pleurant. Mais au lieu de rentrer dans sa maison, il se réfugia sur une hauteur bordant la route du Jourdain à Jéricho, où se voit encore une colonne érigée en mémoire de ce fait par les premiers chrétiens[1]. Là, au milieu de ses troupeaux et de ses pasteurs, il se condamnait au jeûne, et se répandait en humiliations et en prières.

Anne, de son côté, rentrée dans sa maison, veuve en quelque

---

[1] Le frère Liévin, *Guide indic. de la Terre Sainte*, p. 31, parlant du Nahr-et-Kelt, entre la fontaine d'Elisée et celle des Apôtres : " Au moyen âge, la tradition rapportait que saint Joachim vint en ce lieu prier Dieu de faire cesser la stérilité de sainte Anne. " Références : L'Ygoumène russe Daniel (p. 145) et le baron d'Englure (p. 115).

(Après l'expulsion du temple) Joachim avait franchi le mont des Oliviers et s'était retiré sur une hauteur à huit milles au-delà de Béthanie. Il existe encore en cet endroit un tronçon d'une colonne que les premiers chrétiens y avaient érigée en mémoire de ce fait. (Cochem, *Leben und Leiden Jesu*, t. I, ch. XXIV.) Ces débris occupent un endroit situé au milieu des pics sauvages qui séparent Jérusalem de Jéricho, à proximité de la "Contrée du sang " (Adommim), gorge tristement célèbre, qu'on peut considérer comme le théâtre des faits rapportés dans la parabole du bon Samaritain. Sepp, *Jérusalem*, t. I. p. 596 ; de Saulcy, *Dictionnaire des antiq. bibl.*, p. 53 ; Jamar, *Marie, Mère de Jésus*, etc.

sorte, et n'entendant même plus parler de son époux, s'abîmait dans sa double affliction, et répétait sans cesse : " Seigneur, Dieu d'Israël, Dieu fort, pourquoi m'avez-vous privée d'enfants ? et pourquoi avez-vous éloigné de moi mon époux ? Voilà que cinq mois sont passés, et je ne le vois point, et j'ignore s'il est mort et si on lui a seulement donné une sépulture."

Ici, les apocryphes, les Pères, les poètes placent l'épisode du jardin, naïve scène devant laquelle nous nous sommes arrêtés déjà. Ces oiseaux qui chantent pendant qu'une femme pleure, c'est un de ces contrastes très communs, très vulgaires dont la vie est pleine, mais on s'en émeut encore comme on fait devant tout ce qui est vivant et vrai.

C'est le drame de Shakespeare, où le gros comique coudoie le grand tragique, et des éclats de rire viennent se mêler à des sanglots.



D'ailleurs, un poète du quatorzième siècle, le chartreux Albert de Prague, a pu s'élever ici à de hautes considérations, en faisant de ce laurier du jardin de sainte Anne, le symbole du grand arbre qui pousse en Paradis, et sur les branches duquel les oiseaux viennent se nicher, pour "se rassasier du fruit des vertus [1]." Avant lui, saint

[1] In quo (*paradiso*) arbor crevit læta,
De quâ Daniel propheta,
Lata et altissima ;
Sub quâ vere habitabant
Peccatores quos signabant
Aves in ramusculis,
Per quas boni figurantur
Qui ab ea satiantur
Virtutibus, ut esculis.
Hymne à S. Anne, dans Dreves, *Analecta hymnaria*, fasc. III, p. 161.



Fig. 53. La Porte Dorée (extérieur), d'après un dessin de Catenacci.

Jean Damascène, moins gai, mais aussi vrai, fait de ce même jardin l'image de l'Eden antique, où il fut dit à la mère du genre humain : "Je multiplierai tes douleurs et tes gémissements."

Mais les gémissements vont bientôt se changer en cantiques joyeux, car les temps sont accomplis. A Joachim dans les montagnes, à l'épouse désolée, dans sa maison, l'ange apparaît, l'ange Gabriel, dit saint Vincent Ferrier. La naissance d'Isaac, celles de Samson et de Samuel avaient été annoncées par des envoyés célestes : comment celle de Marie ne l'eût-elle pas été ? " Levez-vous, est-il dit aux deux époux, montez à Jérusalem, et laissez s'accomplir en vous et par vous la volonté du Seigneur. Une enfant vous naîtra qui sera bénie entre toutes les femmes, et prévenue de la grâce dès avant sa naissance [1]."

Sous la Porte dorée, Anne et Joachim se rencontrèrent.



L'aire de la montagne sur laquelle se dressait le temple était entourée d'un mur quadrangulaire, construit sur les antiques fondements posés par Salomon, et encore reconnaissables aujourd'hui à leur appareil colossal. La face orientale de ce mur servait de retranchement à la ville, et se distinguait par une belle porte, désignée de nos jours et depuis des siècles, sous le nom de " Porte dorée."

Détail assez curieux pour l'érudition, et qu'on peut signaler en passant : des neuf portes que comptait l'enceinte du temple, toutes, au témoignage de Josèphe, étaient couvertes d'argent et d'or, excepté celle-ci, qui était, selon le même auteur, d'airain de Corinthe [2].

---

[1] Apparition de l'ange : Eustathe, Epiphane, André de Crète, Jean Damascène, Jean d'Eubée, Fulbert de Chartres, etc. Voir les appendices.

[2] Portarum autem novem quidem auro et argento undique tectæ erant, una cum postibus et superliminari : una vero extra templum ex ære Corinthio, quæ multum argento inclusas et inauratas dignitate superabat. Flavii Josephi *Opera* (éd. Havercamp, Amsterdam, 2 in-fol., 1726), t. II p. 333, ou *De Bello Judaïco*, lib. V, c. V.

Thilo dit au sujet de la Porte dorée : Non video cur hæc potissimum, quam ex ære Corinthio confectam fuisse scimus, aurea dicatur. Aureæ portæ fuere plures. *Codex apocr.* (in-8°, 1832, Lipsiæ), p. 323, note. Où l'abbé Dupuy (*Introduction au plan de Jérusalem*, in-8°, 1873, s. l., p. 175) a-t il vu que cette porte était recouverte de lames d'or ?

Nous ne sachions pas que les prédicateurs ou les mystiques aient pris de ce fait matière à des considérations. Elles étaient faciles pourtant et auraient pu être bien belles. L'or, ici, c'est la *Domus aurea* des litanies.

Restant dans ses attributions, l'historien se plaît du moins à noter que, selon de vieilles traditions chrétiennes, Notre-Seigneur aurait opéré près de cette porte la guérison miraculeuse du paralytique, et qu'il l'aurait traversée plus tard, dans son entrée triomphale à Jérusalem, le dimanche des Rameaux. C'est encore par elle que, l'an 628 de notre ère, l'empereur Héraclius aurait rapporté la sainte Croix reprise aux Perses[1]. Depuis longtemps les Musulmans l'ont murée, sans doute pour protester après coup contre ce double fait, et peut-être aussi contre l'usage que les croisés avaient établi de l'ouvrir ce même dimanche des Rameaux et le jour de l'Exaltation de la sainte Croix[2]. D'ailleurs, c'est encore aujourd'hui leur crainte que, si les chrétiens assiègent de nouveau Jérusalem, ils n'y rentrent par le même chemin.



Fig. 54. Intérieur de la Porte dorée.

La Porte dorée actuelle, abstraction faite des ornements qui la décorent, est attribuée par M. de Saulcy et M. Guérin au temps d'Hérode. Elle remplaça alors une autre porte beaucoup plus ancienne dont on reconnaît encore les jambages monolithes. Le vestibule intérieur a été remanié par les Byzantins, peut-être même par les Arabes, et M. de Saulcy dit que cet intérieur est "une splendide chose[3]." Avant lui, les *Actes des Apôtres* avaient dit (ch. III, 2) *Porta speciosa*, dans le grec : *θύρα ὡραία*, d'où, peut-être, serait venu *aurea*.

---

[1] Guérin, *La Terre-Sainte* (2 in-4°, Paris, 1882), t. I, p. 40.

[2] Trochon, *La Galilée au temps de N.-S.*, dans l'*Introd. à la Bible*, t. II, p. 226.

[3] F. de Saulcy, *Voyage en T. Sainte* (2 in-8°, Paris, 1665), t. I, p. 108 et 133.—Guérin, *ut sup.*

Donc, sous cette "splendide chose", eut lieu la bienheureuse et chaste rencontre dont les arts ont fait le symbole d'une *chose* incomparablement plus splendide encore: l'Immaculée Conception réalisée dans le temps et dans l'espace. Catherine Emmerich a vu les saints époux "s'embrasser dans un mouvement de sainte allégresse et se communiquer leur bonheur. Ils étaient ravis en extase et entourés d'une nuée brillante. Cette lumière était projetée d'en haut par une troupe d'anges qui, portant une haute tour lumineuse, planaient sur Anne et Joachim. Cette tour ressemblait à la tour de David, à la tour d'ivoire dont il est parlé dans les litanies de la sainte Vierge. Elle sembla s'abaisser entre les deux époux, puis disparaître, et une gloire resplendissante les entoura. On aurait cru voir, au même moment, le ciel s'ouvrir au-dessus d'eux et toute la cour céleste éprouver une joie nouvelle, comme si elle prenait part à la bénédiction mystérieuse accordée aux parents de Marie."

Sans partager une opinion que l'Eglise a condamnée, et qui ferait de la conception de Marie une merveille parallèle à la conception du Christ, on est tenté d'excuser la foi naïve d'une époque où la piété, dépassant encore la pudeur artistique, faisait de cette simple rencontre un principe de vie. Saint Anselme ne disait-il pas: "Les préludes de la conception de Marie sont tellement marqués du sceau de de la divinité que nulle pensée humaine n'en peut pénétrer la profondeur [1]?"

Dès lors, quoi de plus naturel pour le mysticisme du moyen âge, que de reporter à sainte Anne ce qui ne regarde que Marie, en raffinant sur les mots de préservation et de sanctification, c'est-à-dire, en somme, de faire une *vierge* de la mère de la Vierge? Avant le douzième siècle, ce titre était quelquefois donné à notre Sainte [2], et c'était comme un écho d'une erreur déjà fort ancienne que saint Epiphane, au quatrième siècle, avait dû combattre [3]: l'erreur des Collyridiens, qui voulaient que la Vierge fût un être tout divin,

---

[1] Non absurde credi potest primordia conceptionis ejus (Mariæ) tanta virtute (?) deitatis præsignata ut humanarum conceptio mentium ea plane penetrare non valeret. S. Anselmus, *De Conc. B. M. V.*, Migne, *Opera S. Ans.*, t. II, col. 305.

[2] Passim ante sæculum XII, Anna quoque titulo Virginis ornata. Thilo, *Codex*, p. 545.

[3] Hoc paradoxum jam sæculo IV refutaverat S. Epiphanius. *Acta SS.*, t. VI jul., p. 237.

participant seulement de la nature divine, sans aucune union ou mélange avec la nature humaine [1].

Ni saint Anselme, cependant, ni aucun des Pères, ni aucun écrivain sérieux n'admettent cette conception miraculeuse, et leur doctrine à tous sur ce point n'est que le commentaire plus ou moins précis,—parfois trop précis par nos oreilles françaises,—de ce mot du *Livre de Jacques : Et nocte ista, requievit Joachim in domo sua* [2].

D'ailleurs, l'Eglise elle-même, après ses Pères et ses docteurs, s'est prononcée sur cette question, quand l'erreur reprenant, au dix-septième siècle, le caractère d'une doctrine, elle l'a formellement condamnée [3].

---

[1] Léon Allatius, au texte d'Eustathe : *ἀφικνεῖται* (*Ἰωακείμ*) *εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ γνοὺς τὴν γυναῖκα αὐτοῦ*, met cette note :

Ex his refellitur Collyridianorum error, qui Dei genitricem Mariam humanæ naturæ prorsus expertem, ac divinæ tantum participem fuisse dicebant, cum ex hoc habeamus Joachim cum Anna concubitum, indeque generatam et ortam Virginem. Eust. Antioch., Migne, *Patrol. gr.*, t. XVIII, col. 773, ou édition de Lyon (in-40, 1629), p. 288.

[2] S. Anselme : Cum illam (Mariam) ex legali conjugio maris et feminæ conceptam verissime constet. *(Même lieu que dessus).*

C'est la croyance de tous les Pères :

S. Epiphane : Quamvis autem ex Mariæ historia ac traditione illud habeatur, Joacimo ejus patre divinitus hoc in deserto nuntiatum fuisse : " Uxor tuor concepit, " non ita tamen accipiendum est, quasi hoc citra nuptialem consociationem.... acciderit. Verum quod futurum erat missus a Deo significavit angelus, ne qua dubitatio foret.... S. Epiphanius, *Hæres.* 79, Migne, *Patr. gr.*, t. XLII, col. 747 ; aussi col. 750.

S. André de Crète : V. M. nata non ut quidam dicunt septimo mense vel sine viro, sed novem completis mensibus.... et viri conjunctione et semine.—De même en d'autres endroits. Voir append.

De même :

Saint Bernard, *Epître* 174 *aux chanoines de Lyon :* Si licet loqui quod Ecclesia sentit (et verum ipsa sentit), dico gloriosam de Spiritu sancto concepisse non autem et conceptam fuisse ; dico peperisse Virginem, non tamen et partam a virgine.

Et vingt autres textes que nous omettons.

[3] A ce sujet : " Quidam ex Italia scriptor nomine Imperialis apocryphis libris deceptus de *Partu Virginis*, et Tragœdia cui titulus *Christus patiens*, docuit Deiparæ matrem Annam, quin virgitatem amiserit, B. Virginem peperisse, admirandum filiæ privilegium matri communicando ; quem errorem damnavit Apostolica sedes anno 1677 ut testantur Tillemontius, not. 3 *ad Vitam B. Virginis ;* Gravesonius : *De Vita, mysteriis et annis J.-C.*, p. 33, et Saxius, in *Descript. hist. poetica de Laudibus Mariæ*, part. I, p. 17. ; Benoît XIV, *De festis*, lib. II, c. IX, no. 14. Voir aussi Bayle. *Dict. hist. et crit.*, aux noms *Borri* et *Joachim.*


Fig. 55. A Dürer. Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne sous la Porte Dorée.

La Vierge, pour n'avoir pas joui d'un privilège que son seul Fils se réservait, n'en fut pas moins " l'enfant du miracle ".

A elle et à sa glorieuse mère, André de Crète adresse des *Cantiques de victoire* que nous lui empruntons pour les mieux saluer nous-même en finissant :

" Aujourd'hui nous célébrons votre conception, ô pieuse Anne. Brisant les liens de votre stérilité, vous portez dans votre sein Celle qui contiendra le Dieu que l'univers ne peut contenir.

" ...... Seigneur, vous avez exaucé la prière des justes ; vous avez écouté favorablement les supplications de vos aïeux, et vous leur avez donné l'Immaculée Vierge, qui vous a enfanté......

" O sainte Anne, mère, contre toute espérance, de l'Epouse-Vierge, vous avez vu germer dans vos entrailles la fleur de la virginité, la gloire de la chasteté. C'est pourquoi nous vous proclamons tous bienheureuse, et la source de notre vie.

" Bienheureuse Anne, vous avez conçu le suave parfum qui, d'une merveilleuse, manière attira le Seigneur, baume de notre vie, céleste émanation et souffle de grâce dont nos âmes s'emplissent !

" O pieuse Anne, le Seigneur écoute votre voix quand vous le

priez au fond de votre jardin. Il donne pour fruit à vos chastes entrailles la Vierge qui doit nous ouvrir le jardin de la grâce.

"O divin message de l'ange! O parole nouvelle et créatrice! Toutes tribus d'Israël, réjouissez-vous. Une vierge a conçu en son sein le ciel nouveau où doit resplendir l'étoile du salut, Jésus-Christ[1]!"

---

[1] Tuam, hodie, religiosa Anna, celebramus conceptionem, quod absolutis sterilitatis vinculis eam utero conceperis, quæ eum capere potuit, qui nusquam capi potest.

Exaudisti justorum preces; tuorum, Domine, progenitorum implesti supplicationes; eamque quæ te casta genuit, eis dedisti fructum.

Eam hodie Anna gloriosa concipit, quæ ipsa incorporeum optimum Dominum postmodum concepit......

O divinum nuntium! O novam sermocinationem!......

Congratulamini mihi, omnes tribus Israel, exclamavit gaudio Anna; quippe novum cœlum utero concepi, ex quo brevi salutis stella, Jesus nimirum, dator ille luminis, oritura sit.

S. André de Crète, *Canones et Triodia*, Can. I-IV, Migne, *Patr. gr.*, t. XCVI, col 1306-1310.



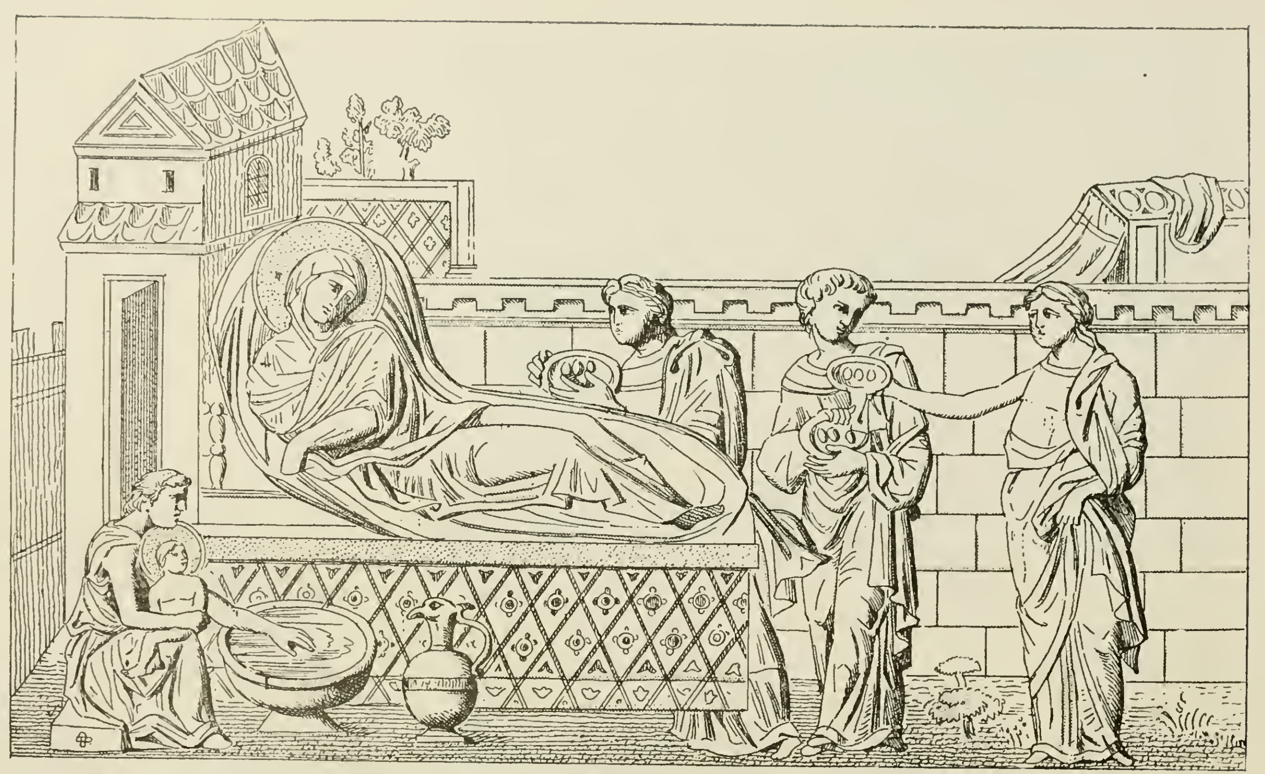
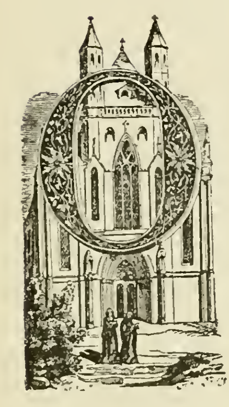


Fig. 56. Nativité de la Vierge, d'après une miniature du *Ménologe de Basile* (Vatican), le plus ancien spécimen connu de ce sujet : xe siècle.



VI. NAISSANCE DE LA VIERGE



Filia semper virgo, certabant inter se sæcula quodnam ortu tuo gloriaretur, a dit saint Jean Damascène, dans une de ses superbes apostrophes à la Vierge.—Non seulement toutes les tribus d'Israël, toutes les familles, toutes les mères, toutes les femmes, mais " les siècles eux-mêmes se disputaient l'honneur de t'enfanter, ô Fille toujours Vierge [1] ! "

Un siècle l'emporta, le siècle que Dieu avait marqué, en annonçant, après la chute, celui qui, né de la femme, écraserait la tête du serpent ; celui dont les semaines de Daniel avaient fixé l'avènement ; celui que les âges précédents n'avaient fait que préparer.

Vers le commencement du mois de Tisri, septième mois de l'année sacrée des Hébreux, le premier de leur année civile, et selon notre manière de compter, le 8 septembre, environ les années cinq mille cent quatre-vingt-quatre depuis la création du monde, deux mille neuf cent quarante-deux depuis le déluge, deux mille depuis la naissance d'Abraham, mil quatre cent quatre-vingt-quinze depuis la sortie d'Egypte, mil dix-sept depuis l'onction de David, vers la soixantième-huitième semaine de Daniel, la troisième année de la cent quatre-vingt-dixième olympiade, l'année sept cent trente-sept de la fondation de Rome, la vingt-septième du règne d'Octavien-Auguste, au sixième âge du monde, quinze ans avant la naissance du Christ Fils de Dieu, le monde entier se constituant dans la paix :

---

[1] Joann. Damasc., *Hom. I in Nativ. B. V. M.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVI, col. 669.

neuf mois ayant passé depuis la première et unique conception immaculée qu'il y ait eu ; un samedi, à l'aube du jour, lorsque toute la Judée affluait à Jérusalem pour y célébrer la fête des Tabernacles ; le Temple, les portiques de la cité sainte, et les jardins voisins étant tout émaillés de nombreuses tentes de feuillage où s'abritait le peuple de l'antique alliance ; prêtres, lévites, sacrificateurs, vierges et musiciens étant occupés aux cérémonies saintes :

ANNE, L'HEUREUSE ÉPOUSE DE JOACHIM, DONNAIT LE JOUR, SANS DOULEUR ET SANS CONFUSION, A CELLE QUI DEVAIT ÊTRE LE TEMPLE VIVANT DU DIEU D'ISRAEL [1].

——

C'était à une époque où la Palestine était encore la terre de promission, la terre de lait et de miel ; où, trois fois l'an, une récolte abondante réjouissait le moissonneur ; où l'olivier répandait de toutes parts les parfums de ses fleurs, tandis que les palmiers et les dattiers surmontés de cimes en panaches, couvraient la plaine et ombrageaient les figuiers dont le feuillage bleuâtre se mêlait au vert tendre des amandiers.

C'était en septembre, mois où le soleil sort du Lion et entre dans la Vierge, comme pour indiquer, ont dit les Pères, que le divin soleil de justice, qui, autrefois, habitait le Lion et envoyait de là ses rugissements et ses menaces à la terre, allait, en entrant dans la Vierge, se changer en doux Agneau pour effacer les péchés du monde.

C'était à l'entrée de l'automne, au temps où les arbres courbent jusqu'à terre leurs rameaux chargés de fruits ; où les grappes rougissent et sourient au vigneron. Or, " la vigne dont l'automne recueille les doux présents, n'est-ce point le peuple d'Israël qui va jouir enfin du Sauveur attendu par les prophètes et les patriarches ?

———

[1] C'est la *Legenda* de la Nativité de N.-S. au *Martyrologe*, avec la soustraction de quinze ans dans les chiffres. Baronius et le Dr Sepp (*Vie de J.-C.*, t. I, p. 167) fixent la naissance de la Vierge à l'an 733 de Rome ; Le Nain de Tillemont à l'an 734.

Pour le 8 septembre, tous les auteurs sont d'accord. Voir Benoit XIV, *De festis*, l. II, c. IX, no 16.

Pour l'enfantement sans douleur : Th. de S.-Cyrille, *Mater hon.*, ut sup., pp. 330 ss. ; Maynard, *La Vierge*, etc.

ou plutôt n'est-ce pas Marie elle-même, cette vigne céleste produisant le vin qui fait germer les vierges [1] ?"

C'était au lendemain du jour où Rome avait fermé le temple de Janus ; à l'heure où l'humanité, assise dans une paix générale, et les yeux tournés vers l'Orient, attendait l'accomplissement d'une mystérieuse espérance. Le poète avait dit, en s'inspirant des vagues oracles des sibylles : "Les grands mois vont recommencer leur cours, et le grand ordre des siècles épuisés, reprendre une évolution nouvelle."

C'était en septembre, c'était un samedi, mois et jour où, selon les croyances judaïques, Eve fut créée dans le Paradis terrestre et donnée pour compagne à l'homme [2] ; mois et jour où l'Eve nouvelle était produite pour servir d'aide au nouvel Adam.

C'était à l'heure de minuit que se levait cette lumière, ou à la première aube, que naissait cette aurore.

A ce moment, le peuple juif, — nous venons de le dire, — était réuni tout entier à Jérusalem pour la célébration de la fête des Tabernacles, la plus joyeuse de son année liturgique, et ainsi, pendant qu'il solennisait la mémoire de la délivrance du joug de Mesraïm, naissait dans la maison de Joachim, le Tabernacle du Dieu vivant, du Dieu Rédempteur, et les anges du ciel, députés auprès de ce berceau pour l'entourer d'un cortège d'honneur, et rendre à leur Souveraine leurs premiers hommages, entonnaient le chant d'allégresse que l'Eglise fait retentir en l'anniversaire de ce jour : "LA FILLE DES ROIS A PARU !"

AVE MARIA !

Qui le savait dans l'univers, hormis les anges, hormis Joachim et Anne, instruits par une révélation divine ?

Toutefois, il est à croire que la création matérielle, moins aveugle et moins insensible que la création intelligente, salua sa maîtresse par des transports et des signes prodigieux. Des Pères et des

---

1 Darras, *Légende de Notre-Dame.*

2 Bourassé, *Hist. de la V. M.*, ch. IV.

mystiques ont pensé que l'aube de ce jour fut la plus douce qui eût souri jamais à la terre, plus douce même que la première aube de l'Eden ; que jamais l'air ne se colora d'un azur aussi pur, aussi profond et transparent ; que jamais le soleil ne se leva si radieux, n'illumina les montagnes d'un éclat si doré, ne para de diamants plus étincelants chaque goutte de rosée, ne déroba au calice des fleurs et ne confia à la brise du ciel des parfums aussi suaves ; que jamais, comme ce matin-là, autour de l'humble demeure, les oiseaux ne volèrent en telle foule et ne roucoulèrent de pareilles chansons. Ils ajoutent que, au-dessus du berceau de l'Enfant, se dessina une auréole d'argent et d'or, aux rayons nuancés de toutes les couleurs, et que, au chant de la brise dans le feuillage et des oiseaux dans les airs, se mêla un concert d'êtres invisibles dont les accords montant et descendant tour à tour, semblaient chanter l'harmonie rétablie entre le ciel et la terre [1].

La poésie moderne ne parle pas mieux que ces vieux mystiques, mais elle a dit très bien encore :

Tout est brise, parfum et douceur automnale :
On ne sait quelle aurore exquise et virginale.
Jamais, depuis l'Eden, jamais le firmament,
Ne s'était coloré d'un azur plus charmant.
De suaves rayons à la pointe des herbes
Transformaient la rosée en diamants superbes.
Les oiseaux dans les bois, les anges dans les airs
Donnaient à l'unisson mille divins concerts [2].

---

[1] Voir Maynard, *La Vierge*, p. 109 ; Hello, *l. cit.* etc.

"Illud conjicio apud me, nativitatem ejus .... magna quædam atque miranda divinorum signorum indicia præcucurrisse. Quæ tamen illa fuerint, solus ipse sine scrupulo novit qui eam sibi antequam nasceretur, in matrem elegit." S. Anselme, liber *de Excellentia B. M.*, apud Migne, *Patrol. lat.*, t. CLIX. A ces paroles, le savant pape Benoît XIV déclare donner une pleine approbation.

S. Bernardin de Sienne : "Au jour de cette bienheureuse Nativité, tous les Anges descendirent du ciel dans la maison de sainte Anne, pour saluer l'enfant que cette mère fortunée venait de donner au monde, etc.. ..." Dans Petitalot, *La Vierge-Mère, d'après la théol.* (2 in-12, 1869), t. I, p. 107.

Catherine Emmerich : "Je vis au temps de la naissance de Marie, un grand mouvement de joie dans la nature, et j'entendis des chants harmonieux."

[2] Jean Vaudon, missionnaire du Sacré-Cœur.



Fig. 57. MULLER, L'Immaculée !

Et pendant que la nature souriait, que les anges et les oiseaux chantaient, quels sourires et quels cantiques n'y avait-il pas au cœur de l'heureuse mère ?

S'inspirant de la légende primitive, André de Crète la fait parler comme il suit : " Que la terre entière se réjouisse avec moi ! De mon sein, stérile autrefois, est née l'enfant de promesse et de bénédiction, et dans mes bras j'ai le bonheur de la tenir enfin ! Je me suis dépouillée des sombres livrées de la stérilité pour me revêtir des ornements joyeux de la fécondité. Qu'elle se réjouisse avec moi, cette première Anne, victime de la jalousie de Phénenna, et que son exemple donne plus d'éclat au nouveau prodige opéré en moi ! Qu'elle tressaille d'allégresse, Sara, qui, dans un âge avancé, fut comblée de joie et de bonheur, et devint la figure de ce qui devait m'arriver plus tard, lorsque, après une longue épreuve, je mettrais une enfant au monde ! Que toutes les femmes sans enfants célèbrent avec moi, par des chants et des hymnes, l'admirable visite que le ciel a daigné me faire ! Que toutes les femmes honorées de la maternité, s'écrient à leur tour avec moi : " Béni le Dieu qui a exaucé la prière de ses servantes, et donné à celle qui n'avait pas d'enfants, une enfant, le fruit le plus saint, la vierge destinée à devenir la Mère de Dieu selon la chair, et dont le sein sera un ciel renfermant Celui qu'aucune immensité ne peut contenir [1] ! "

Veut-on les mêmes pensées exprimées dans une langue peut-être plus harmonieuse encore ? Ecoutons de nouveau le poète que nous venons de citer :

---

[1] Jure itaque divino accepto munere Anna, lætitia gestiente animo, magnis vocibus, ut ab omnibus audiatur exclamat : Congratulamini mihi, inquiens, quæ promissionis germen ex alvo sterili procreavi, et benedictionis fructum, ut in votis erat, papillis meis enutrivi. Tristem exui sterilitatis vestem, lætumque accepi fœcundatis indumentum. Congratuletur mihi hodie celebris illa Anna, Phenennæ æmula et incredibile miraculum quod mihi quoque exemplo consimili obtigit, plausibus prosequatur, choreas ducat et Sara similiter exsiliens, meoque conceptui amota sterilitate subscribat. Adsint simul et reliquæ steriles quæ liberos non pepererunt, mecumque divinæ beneficentiæ munus exaltent ; quo mirum in modum visitare me Dominus dignatus est. Dicat et mater omnis, quæ filios peperit : Benedictus, qui petita dedit petentibus, sterilisque ventris aperuit januam, fructumque ex infecundo semine largitus est, suam scilicet ipsius secundum carnem præcellentissimam matrem, cujus profecto uterus cœlum factus est, quando quidem qui nullo loco excipi potest, is in eo contubernium habuit. André de Crète, *Hom.* I *in Nat. B. V. M.*, dans Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVII, col. 842. L'homélie renfermant ce passage est quelquefois attribuée à S. Jean Damascène.

Depuis vingt ans stérile, Anne la gracieuse,
Anne, si triste hier, est aujourd'hui joyeuse.
Longtemps elle a gémi ; longtemps elle a prié ;
Vers le Dieu de Sara longtemps elle a crié.
Mais le ciel a mis fin à son angoisse amère :
Voici qu'elle tressaille...... et l'inféconde est mère !
— " Accourez, accourez, ô femmes d'Israël ;
Voyez entre mes bras ce miracle du ciel !
C'est la femme prédite au commencement, l'Eve
Que j'avais tant de fois entrevue en mon rêve ;
L'Eve qui sauvera tous les peuples maudits,
Et qui nous rouvrira ta porte, ô Paradis !
Plus blanche que les lis des champs de Galilée,
Elle est pure, elle est vierge, elle est immaculée.
Son âme est un foyer où s'allument les feux
Qu'entretient pour l'encens l'archange au fond des cieux.
Ne parlez point des saints, elle les outrepasse :
Dès ce premier instant, elle est pleine de grâce.
Son âme est un soleil croissant jusqu'au plein jour.
Son âme a commencé dans la grâce et l'amour,
Plus haut que n'a fini le séraphin sublime :
Hauteur et profondeur, son âme est un abîme !

Cependant l'heureux père, à son tour absorbé par le sentiment d'une indicible joie, remerciait le Seigneur d'avoir effacé son opprobre, et glorifié son nom parmi les enfants d'Israël :

Et le long des côteaux, au soleil de septembre,
Joachim contemplait les ceps aux reflets d'ambre.
" Oui, l'ange avait dit vrai près de la Porte d'or......
Je bénis le Seigneur et le bénis encor.
Israël si souvent comparé à la vigne,
Israël donne enfin son fruit : la grappe insigne.
Cette grappe bientôt ruissellera le vin
Qui fera l'homme fort, qui le fera divin......
Anne avait donc raison de me redire : Espère.
Marie a vu le jour......Et moi, je suis son père !
Je sens battre mon cœur dans ma poitrine en feu......
Ah ! je porte un beau nom : Préparateur de Dieu "

Ainsi avait refleuri la tige desséchée de David au milieu de ces campagnes que la bénédiction de Dieu venait encore de visiter.

Joie du père et de la mère, cantiques de la terre en leur honneur, le vieil hymnographe du moyen âge a tout résumé en un petit quatrain charmant :

O Parentes,
Quam gaudentes,
Quam beatos,
Quam laudatos
Vos facit hæc Filia [1] !

Oui si joyeux, si heureux, si dignes de toute louange, pour avoir donné le jour à une telle Fille !

Certabant sæcula !



Fig. 58. L'heureux Père.

Sainte Anne n'a pas d'histoire, disions-nous, mais certains hommages lui en tiennent lieu, et mieux que tous les autres, ceux que lui ont rendus les Pères de l'Eglise. Pour la célébrer, saint André de Crète, saint Jean Damascène, George de Nicomédie, Germain de Constantinople, les orateurs et les poètes, ont trouvé des accents d'une piété enthousiaste et vraie.

Les amis de sainte Anne nous sauront gré de ces citations, écho affaibli de la dévotion des anciens jours envers notre chère Sainte.

[1] Van Balinghem, *Parnassus Marianus* (in-18º, Douai, 1624), hymn. 25.

Un premier Père, que l'on dit être George de Nicomédie, nous offre cette page :

" Les âges passaient, les prophéties étaient lentes à s'accomplir ; tous les patriarches et tous les justes restaient dans une pénible attente. Abraham avait vécu, et ses descendants soupiraient après le jour qui verrait se réaliser le mystère de la réparation. Moïse l'entrevoyait à travers les ombres des figures, et il espérait en être l'heureux témoin. Cette espérance traversa le désert ; soutien des juges, elle fut de nouveau confirmée à Samuel ; David, en proclamant prochain son accomplissement, fit tressaillir ses contemporains. Le chœur des Prophètes criait d'une voix vibrante que le Christ allait paraître, mais tous disparaissaient déçus dans leur espoir, car l'époque fixée n'avait pas encore paru, et ceux qui étaient dignes de donner au monde le Sauveur ne s'étaient pas encore montrés......

" Enfin, le Créateur de toutes choses a décrété la restauration de l'univers, et il a choisi pour instruments de cette œuvre Anne et Joachim, les nobles parents de Celle qui devait nous mériter enfin l'accomplissement de la promesse. De leur sang, dont la vertu est toute royale, il tire la pourpre royale du genre humain renouvelé. Cette faveur rend ces saints patriarches supérieurs à tous les justes et leur confère des privilèges qui surpassent tout éloge. Nous leur devons l'auteur de notre joie et le premier gage de notre bonheur [1]."

Un autre Père, déjà connu de nous, André de Crète, nous a laissé quatre homélies pleines de mouvement sur cette bienheureuse naissance de la Vierge, et nous en extrayons quelques passages :

" Que nos louanges s'élèvent en l'honneur de sainte Anne, comme les accents d'un chant nuptial ! Anne a porté dans son sein la Dieu-donnée, le gage de la promesse. Sa longue prière lui a mérité l'ineffable grâce d'enfanter Celle qui, par une merveille divine, a donné au monde un Dieu visible aux hommes et vivant au milieu d'eux.

[1] Nous avons cité de confiance d'après un auteur. L'édition Migne de George de Nicomédie ne nous a rien offert de tel.



Fig. 59. J. Schraudolph, Nativité de la Vierge, fresque de la cathédrale de Spire.

" N'est-il pas juste de porter jusqu'aux nues par les plus magnifiques louanges la mère trois fois heureuse d'une pareille enfant ? Les noms de deux femmes, illustres entre toutes, rayonnent dans la chambre nuptiale de sainte Anne, les noms de la Mère et de la Fille. Aujourd'hui, l'une est délivrée de l'opprobre de la stérilité, et l'autre nous donnera bientôt, dans un mystère ineffable, Jésus, son Fils Jésus, Dieu fait homme.

" Payons donc un juste tribut d'admiration à celle qui, naguère inféconde, enfante aujourd'hui la Vierge. Disons-lui avec les saintes Ecritures : " Heureuse la maison de David dont vous êtes l'héritière ! Heureux votre sein dans lequel Dieu a formé l'arche de la sanctification !...... Oui, heureuse et trois fois heureuse, ô Vous qui nous avez donné cette Vierge comblée des dons de Dieu, Marie, dont le nom est digne de tout amour comme de tout honneur, et de laquelle est sorti le Christ, la fleur de la vie[1] ! "

[1] André de Crète, *passim*, et pour le dernier passage :

Consonas itaque hisce laudes et nos persolvamus ei, quæ sterilis olim vocabatur, nunc autem virginei thalami mater effecta est. Dicamus ad eam una cum sacris paginis, dicamus : Quam felix domus Davidis ex quâ provenisti ! Quam felix venter tuus, in quo sanctificationis arcam fabricatus est Deus ; illam videlicet quæ sine semine ipsum conciperet.

Et ailleurs, dans les *Canones et Triodia*, auxquels nous avons déjà emprunté un passage analogue sur la Conception :

" Par des chants d'allégresse, ô Anne, nous acclamons votre Fille. Vous avez porté dans votre sein la brebis immaculée qui a donné au Christ, ô prodige ! sa substance humaine.

" Que les cieux tressaillent, que la terre se réjouisse, car le ciel de Dieu, l'épouse de Dieu, est venue dans le monde ! Anne la stérile allaite Marie, l'enfant de la promesse ! Que son noble époux se glorifie de cette naissance et s'écrie : " Je vois le rameau sur lequel s'épanouira la fleur du Christ, fils de David ! "

" Seigneur, vous avez fécondé le sein de Sara en lui accordant Isaac dans sa vieillesse, et aujourd'hui vous donnez à la pieuse Anne un fruit de vie, votre Mère immaculée !

" Aujourd'hui l'univers vous félicite, ô pieuse Anne, car vous avez fait naître la Mère du Rédempteur : sortie de la branche de David, elle portera le Christ, la tige et la fleur de toute vertu, etc..."

Voulez-vous entendre maintenant saint Jean Damascène, le dévôt et enthousiaste panégyriste de la mère de Marie ?

" Quel fut le père de ce rameau virginal, quelle fut sa mère ? — Anne et Joachim, unis par le Verbe lui-même, époux dont l'union fut plus divine qu'aucune autre union de la terre, car si le rameau a produit un fruit d'incomparable excellence, comment l'arbre lui-même ne serait-il pas excellent comme le rameau et le fruit [1] ? "

" Que toute créature se réjouisse donc en ce jour, et célèbre avec transport le saint enfantement de la bienheureuse Anne ! Elle

---

Vere quidem beata es, ac ter beata, quæ divinis muneribus cumulatam puellam genuisti, Mariam, inquam, magnum illud nomen, omni laude omnique honore prosequendum ; ex qua Christus vitæ flos erupit ; cujus et incrementum gloriosum, et præclarissimum puerperium. Gratulamur tibi et nos, o beatissima, nostrûm siquidem omnium spem divinitus datam promissamque prolem edidisti. Beata profecto es, ventrisque tui beatus fructus. *Orat.* II *in Nativ. B. M.*—Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVII, col. 842-3.

[1] Videamus ex quo genere semper virens virginitatis ramus recta venerit ; quis genitor, quæve genitrix illius exstiterit : Joachim scilicet et Anna, illustre celebratissimumque Verbi par, conjugiis omnibus divinior compages. Cujus enim ramus omnia exsuperat, cur radix cum eo non maxime congruat ? Joann. Damasc., *Hom.* II *in Nativ. B. V. M.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVI, col. 686.

a donné au monde le trésor de tous les biens : nulle puissance créée ne saurait le lui ravir. Par ce don inestimable, l'humanité tout entière, et avec elle, et par elle, toute la nature, a été élevée à un état meilleur. Car l'homme occupe une place intermédiaire entre la matière et l'esprit ; il se trouve comme le lien et le nœud de tous les êtres, soit visibles, soit invisibles, et pour cela même, Dieu le Verbe, en s'unissant à notre humanité, s'est attaché toute la création [1]."

Puis sortant de ces considérations quelque peu abstraites, le saint docteur éprouve une sorte de ravissement extatique, et la parole s'échappe de ses lèvres avec une hardiesse pour nous intraduisible :

" O Anne ! ô Joachim ! ô couple fortuné ! Toute la nature vous doit de la reconnaissance : car c'est vous-mêmes qui lui avez permis d'offrir à Dieu le plus précieux de tous les présents, l'Immaculée Vierge Marie, seule digne du Créateur. C'est là votre gloire, ô Joachim, que de votre Fille nous soit né l'Enfant trois fois béni, l'ange du Grand Conseil, l'Ange du salut de tout l'univers.

" O bienheureux époux, qui avez mérité ce fruit immaculé !

" O chaste sein d'Anne, où s'est formé et silencieusement développé ce fruit de sainteté ! O entrailles où fut conçu le ciel vivant, plus vaste que l'immense étendue des autres cieux ! O coupes de vie où s'abreuve la nourrice de Celui qui nourrit le monde ! O merveille des merveilles ! O prodige effaçant tous les prodiges ! Il était juste que Dieu, voulant s'abaisser jusqu'à nous, se frayât, par des miracles, une route vers son ineffable Incarnation. Mais comment poursuivrai-je ? Mon âme est ravie hors d'elle-même. Mon cœur palpite, ma langue est paralysée ; je ne puis plus contenir mes transports ; je succombe à ces merveilles ; une défaillance divine me saisit, et mon amour m'égare. Mais loin d'ici toute vaine crainte !

---

[1] Omnis creatura una festive oblectetur, ac sacratissimum sacræ Annæ laudet puerperium. Illa quippe mundo bonorum peperit thesaurum, quem vis nulla auferre possit. Per eum siquidem Creator naturam universam media humanitate in melius commutavit. Cum enim homo media inter mentem et materiam sede constitutus, rerum omnium conditarum, tum visibilium, tum invisibilium, nodus vinculumque sit, profecto rerum artifex Deus Verbum humanæ naturæ copulatum, ejus beneficio creaturæ universæ unitum fuit. Joan. Damasc., *ut sup.*, col. 662.

l'amour l'emporte et mon âme chante sur la lyre de l'Esprit-Saint : Que les cieux se réjouissent et que la terre tressaille[1] ! "



Et maintenant, ce béni mystère de la maternité de sainte Anne et de la naissance de Marie, où se passa-t-il ? Des quatres villes qui se disputent cette gloire : Séphora ou Diocesarée, Bethléem, Jérusalem et Nazareth, laquelle en fut l'heureux témoin ?

Les deux premières ont peu de titres à faire valoir, et nous pouvons de suite les écarter, mais les deux dernières au contraire, fournissant à mesure à peu près égale de nombreux et sérieux témoignages, laquelle de ces deux fut la privilégiée ?

Le *Livre de Jacques* et le *Pseudo-Matthieu* se taisent sur cette question, mais l'*Evangile de la Nativité* dit positivement de la Vierge Marie : *In civitate Nazareth nata.* Saint Fulbert de Chartres cite cette opinion et n'y contredit pas. Un fragment rapporté par Nicéphore Calliste,—et pour le dire en passant, faussement attribué par lui à saint Hippolyte, évêque de Port au troisième siècle, tandis

---

[1] S. Patris N. Joann. Damasc. *Opera Omnia* (éd. de Venise, 2 in-fol., 1748), p. 842, ou Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVI, col. 663.

Une traduction latine donne :

O par beatum Joachim et Anna, vobis omnis creatura obstricta est. Per vos enim donum omnium donorum præstantissimum Creatori obtulit, nempe castam matrem, quæ sola Creatore digna erat. O lumbos Joachim beatos, ex quibus mundissimum semen jactum est ! ô præclaram Annæ vulvam, in quâ tacitis incrementis ex ea auctus atque formatus fuit fetus sanctissimus ! ô uterum, in quo animatum cœlum cœlorum latitudine latius conceptum fuit ! ô aream, quæ vivifici frumenti acervum protulit, juxta ac Christus ipse pronuntiavit : Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet (Joan. XII, 24). O ubera, ejus lactentia nutricem, a quo mundus alitur ! ô miraculorum miraculum, et rerum admirabilium res maxime mirabilis ! Æquum quippe erat, ut ad ineffabilem Dei incarnationem, quâ se ille ad nos inclinavit, iter per miracula muniretur. Verum quomodo ultra progediar ? Mens extra se rapitur, meque metus et parcitas inter se partiuntur. Cor palpitat, et lingua impeditur, voluptatem ferre nequeo : miraculis vincor ; divino exstinctu lymphatum me affectus reddit. Vincat vero cupiditas, cedat metus, canat spiritus cithara : Lætentur cæli et exultet terra (Ps. XCV, v. 11)

qu'il est de saint Hippolyte de Thèbes, écrivain des onzième-douzième siècles,—présente la même affirmation. De plus, des bulles de souverains Pontifes, le sentiment d'auteurs graves comme Baronius, Christophe de Castro, Picinelli, Mgr. Mislin, le père Faber, le



Fig. 60. Nazareth.

docteur Sepp, les abbés Pétitalot, Milochau, Maynard, etc., forment encore un sérieux appoint en faveur de Nazareth [1].

---

[1] Fulbert de Chartres : Nata est autem (Maria) juxta relationem et scripturas sanctorum Patrum in civitate Nazareth ...*plus loin* : Nata est in civitate Nazareth beatissima Virgo et mansit ibi tribus annis in paterna domo. *Patrol. lat.*, t. CXLI, col. 324.

Baronius, *Apparatus ad Annales*, no 48.

C. de Castro : Ubi vero accessit terminus dierum a natura definitorum, in quo sacer fœtus hujus aeris inclementiam posset sustinere, eo in loco, ubi Joachimus tanto est affectus beneficio, inter ovium balatus, pastorumque hilares concentus Nazarethæ in lucem editur octavo septembris die. *Hist. Deip.*, ut sup., p. 60.

Petitalot, à propos de la Santa Casa : Maison sainte, puisqu'elle a été sanctifiée certainement par la conception immaculée et par la naissance de la très sainte Vierge. *Loc. cit.*, p. 111.

Sepp, *Vie de J.-C.*, trad. Sainte-Foye, t. 1, p. 167 ; Mgr. Mislin, les *Saints Lieux* ; Milochau, *Nazareth et Lorette*, p. 6 ; Maynard, *La Vierge*, etc.



Fig. 61. Autre vue de Nazareth.

Le père Faber mérite d'être cité, au moins pour la beauté du style. Parlant de la Vierge :

" Le Seigneur, dit-il, l'a fait naître sur les montagnes sacrées de la Palestine, encore à cette époque, terre de lait et de miel, terre de promission, toute remplie des souvenirs du peuple saint. Parmi ses provinces, la Galilée est la plus riante ; et parmi les villes de Galilée, Nazareth brillait, entre ses collines, comme une rose épanouie...... Là, au pied d'un rocher, se reposait la chaumière prédestinée, à moitié cachée sous une touffe de figuiers, de vignes et de lauriers roses assez épais pour servir d'oratoire à sainte Anne.

" L'édifice consistait en une pièce assez spacieuse sur le devant ; et dans le fond était un réduit plus obscur, à moitié creusé dans le roc. C'est là ce que le malheur des temps avait laissé aux héritiers de Salomon ; mais en revanche, c'est là que s'est passée l'enfance de Marie et ses beaux jours de paix [1]."

Il y a en effet une sorte de relation très douce, très intime et qui semblait quasi nécessaire, entre Nazareth, " fleur de Galilée," et Marie, "*flos virginum.*" Picinelli va même jusqu'à faire ce raisonnement quelque peu hasardé : " Que si Nazareth signifie " cité des fleurs," il *s'ensuit* que la Vierge est sortie de Nazareth, ainsi qu'un lis d'un jardin fleuri,"—concluant ainsi de la signification des noms à la réalité des choses [2].

---

[1] P. F. M. Philpin de R***, trad. des *Conf. spirit.* du P. Faber. (Sarlit, 1861, in-12), p. 27.

[2] Picinelli : Quod si Nazareth significet *civitatem floridam*, et Bethlehem, *domum panis*, sequitur Virginem prodiisse ex Nazareth, veluti flagrans lilium ex florido horto : et ex Bethlehem veluti cibum nutritivum ex domo panis, dum nobis omnibus simul et delicias florum, et substantiam cibi profert. Flores qui nobis tribuant dulcedinem mellis ; panem qui nobis conferat alimentum vitæ. (*Symbola Virginea*, anct. Philippo Picinelli, in latinum trad. a D. Aug. Erath, symb. IV), dans Bourassé, *Summa aurea de Laud. V.*, t. III, col. 27.

Breydenbach, dans un premier endroit, fait naître Marie à Jérusalem, puis dans un autre, à Nazareth. Nous lisons donc en second lieu : De Sephoro a II. lieues pres contre le mydi declinât côtre orient est la cite de Nazareth loing. III. iournees de hierusalem cite de galilée benoite et glorieuse en laqlle la vierge de la ligne de iesse fut nee et conçut le fruit Jhesucrist le redempteur a lanûciatiô angelicale elle est loing de la cite de Accon. VII lieues. En ceste cite de Nazareth est encore a present une eglise consacrée en lonneur de la vierge marie q. iadis estoit en grât honneur et reverêce et maitenât elle est toute desolee. *Sainctes pérégrinations*, ut sup.

Cependant, malgré l'attrait particulier d'une opinion ainsi recommandée par la poésie et l'harmonie de relations qui semblent toutes naturelles et toutes providentielles ; malgré l'appui que lui prêtent tant d'écrivains sérieux, un franciscain italien, le Père Bassi, a posé à l'encontre cette affirmation très nette qu'il s'est aussi donné la peine de prouver :

" Marie est née à Jérusalem. "

" Cette proposition est certaine de toute la certitude dont puisse jouir le fait historique le plus assuré[1]."

" Et véritablement, continue le Père, si un fait quelconque de l'histoire peut être prouvé par la tradition, par l'autorité des témoignages et par les monuments, il faut bien reconnaître que ces trois sortes de preuves concourent à l'envi à démontrer notre thèse."—Et les témoignages, et les monuments, et les preuves diverses sont en effet mises en lumière.

Reprenant la même thèse, Monseigneur Lavigerie a été tout aussi affirmatif. " Sainte-Anne de Jérusalem est le sanctuaire antique et vénérable qui recouvre, près de la Piscine Probatique, la maison de saint Joachim et de sainte Anne dans la ville sainte. Cette maison est celle où ils ont passé les dernières années de leur vie ; où, tous deux, ils ont rendu le dernier soupir...... La tradition constante de l'Orient et celle de l'Eglise d'Occident, enseignent, et historiquement, *le fait est indubitable*, que c'est là que sainte Anne conçut et engendra Marie[2]."

Dans un discours adressé à un pèlerinage français, le 8 mai 1891, le P. Léon Cré, des Pères blancs d'Alger, fournit de nouveaux arguments et de nouveaux témoignages dans le même sens[3]. Incidemment, un peu plus tard, dans une savante étude sur le tombeau de sainte Anne[4], il exprime encore la même opinion.

---

[1] " La Vergine nacque in Gerusalemme. Questa propositione è certa di tutta la certezza di cui possa godere il fatto storico piu accertato. "—Bassi, *L'antica Chiesa di Sant' Anna di Gerusalemme*, p. 15 (Gerusalemme, nel Convento dei Francescani coll Imprimatur del Patriarcato. MDCCCLV).

[2] Mgr. Lavigerie, *l. cit.*, ut sup.

[3] Dans *Les missions d'Afrique* (d'Alger), juillet-août, 1891.

[4] *Recherche et découverte du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne sous l'antique basilique de Sainte-Anne, à Jerusalem.* Etude publiée dans la *Revue biblique*, avril, 1893.

A son tour, un fils de saint François, connu de tous les pèlerins de Terre Sainte, et qui jouit d'une grande autorité parmi les palestinologues, le frère Liévin de Hamme, écrivait dans la troisième édition de son *Guide :* " Depuis les vingt-cinq ans que j'habite Jérusalem et que je parcours la Terre Sainte en tous les sens, entrant en relation avec les populations diverses qui y sont établies, jamais, je le déclare, jamais je n'y ai rencontré, de la part des Orientaux, d'autre tradition que celle-ci, à savoir que Jérusalem a la gloire d'avoir vu naître la bienheureuse Vierge Marie, Mère du Sauveur [1]."

A l'entrée de la Basilique, on peut lire un rescrit de la Congrégation des Rites, ainsi conçu :

" Au nombre des plus célèbres sanctuaires de Jérusalem et de la Terre Sainte, il faut placer à juste titre l'antique église consacrée à Dieu en l'honneur de sainte Anne, mère de la très sainte Vierge. C'est là, comme le porte une constante tradition, appuyée principalement du témoignage de saint Jean Damascène et de saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, que s'éleva la maison où fut conçue et enfantée la bienheureuse Vierge Marie elle-même [2]."

Le saint Siège accorde ensuite, sur la demande de l'ordinaire de cette église, S. Em. le Cardinal Lavigerie, le privilège de célébrer chaque jour, aux deux autels de la crypte, les messes votives de la Nativité et de l'Immaculée Conception.

Saint Jean Damascène parle en effet de l'humble maison d'Anne, dans ce passage si connu de sa première homélie sur la *Nativité de la Vierge* :

" O couple de chastes colombes, Joachim et Anne, en gardant la chasteté que prescrit la loi de la nature, vous avez mérité d'obtenir

---

[1] Fr. Liévin de Hamme, *Guide Indicateur de la Terre Sainte*, 3e éd., t. 1, p. 307.

[2] " Inter sanctuaria Hierosolymorum et Terræ Sanctæ celebriora, merito accensendum est Templum vetusti operis Deo in honorem sanctæ Annæ Deiparæ Virginis matris dicatum ; ubi extitit, uti constans traditio fert, testimonio præsertim sancti Joannis Damasceni et sancti Sophronii, patriarchæ Hierosolymitani suffulta, domus, in qua concepta fuit ac nata beatissima ipsa Virgo Maria." Rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites (26 août, 1880).

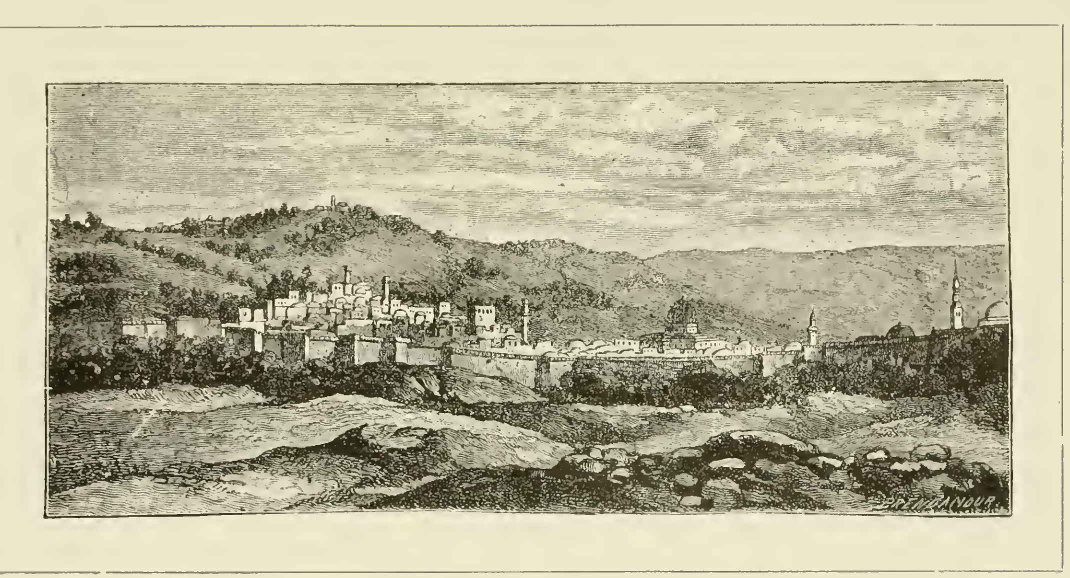


Fig. 62. Autre vue de Jérusalem.

de Dieu ce privilège surnaturel de donner au monde la Mère de Dieu, toujours Vierge. En gardant une vie pieuse et sainte, vous avez mérité d'engendrer une Fille plus élevée que les Anges, et maintenant la Reine des Anges! O Rose qui es née d'entre les épines, c'est-à-dire d'entre les Juifs, et qui as tout embaumé de ton divin parfum ; ô toi qui es la fille d'Adam et la Mère de Dieu, bienheureuses les entrailles qui t'ont produite, bienheureux les bras qui t'ont portée, bienheureuses les lèvres qui ont reçu tes chastes baisers...... Aujourd'hui le salut du monde est commencé, car elle nous est née DANS LA SAINTE PROBATIQUE, c'est-à-dire DANS LA MAISON DES BREBIS, celle qui devait être la Mère de Dieu, de l'Agneau divin qui efface les péchés du monde[1]."

Saint Sophrone, patriarche de la ville sainte, avait, un siècle auparavant, préludé à ces pieux transports. Dans un hymne où, absent alors de Jérusalem, il passe en revue les plus saints de ses sanctuaires dont il se plaint d'être éloigné, après avoir parlé du saint Sépulcre et du Calvaire, il ajoute dans un élan de foi : " J'entrerai DANS LA SAINTE PROBATIQUE, où LA GLORIEUSE ANNE ENGENDRA MARIE ; j'entrerai dans ce temple de l'Immaculée Mère de Dieu ; je couvrirai de mes baisers ces murs qui me sont chers ; je contemplerai avec amour cette place où est née, dans la demeure de ses Pères, la Vierge Reine ; où le Paralytique est monté portant son grabat et déjà guéri par l'ordre du Verbe."

Nous n'avons pas qualité pour résoudre dans un sens ou dans l'autre une question qui a divisé les Pères eux-mêmes. Seulement,

---

[1] O castissimum rationalium turturum par Joachim et Anna ! Vos castitatem, quam naturæ lex prescribit, conservantes, ea quæ naturam superant, divinitus estis consecuti : mundo quippe Dei matrem viri nesciam peperistis. Vos pie et sancte in humana natura vitam agentes, filiam angelis superiorem, nuncque angelorum Dominam, edidistis ! O speciosissima dulcissimaque puella ! ô lilium inter spinas, ex generosissima et maxime regia radice Davidica progenitum !.... ô rosa, quæ ex spinis, Judæis scilicet, orta es divinoque odore cuncta perfudisti ! O filia Adami et Dei mater ! Beati lumbi et venter ex quibus prodiisti. Beatæ ulnæ quæ te gestaverunt ; labia item, quibus castis osculis frui concessum est.... Hodie mundi salus inchoata est. Jubilate Deo, omnis terra, cantate, exultate et psallite.... Nobis enim in sancta Probatica, seu pecuaria domo nata est Dei mater, ex qua Agnus Dei qui tollit peccatum mundi, nasci voluit. Joan. Damasc. *Hom. I. in Nativ. B. V. M.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVI, col. 670.

si la tradition est un des canaux de l'histoire, et si, à Jérusalem, où ils ont vécu, saint Sophrone et saint Jean Damascène étaient bien placés pour interroger et au besoin contrôler cette même tradition—pour eux, dans le cas, une tradition locale,—leurs témoignages n'ont plus le caractère d'opinions personnelles et isolées, mais représentent une croyance plus ou moins générale, chose avec laquelle l'histoire a coutume de compter, et dont elle fait parfois le meilleur de ses arguments.

On objecte, il est vrai,—et l'objection a tout l'air d'être fort sérieuse,—les bulles des souverains Pontifes. Un des principaux arguments de Mgr Mislin, par exemple, repose précisément sur une bulle de Jules II relative à la *Santa Casa* de Lorette, où la naissance de Marie à Nazareth, dans cette même maison, est clairement affirmée. Mais, comme on peut le voir à la simple lecture, ce document pontifical ne fait que constater des légendes populaires et pieuses ; il n'en change point la nature et ne prétend pas les approuver. On doit en dire autant des bulles de Sixte V, d'Innocent XIII et de Pie IX, qui ne font que reproduire les termes de celle de Jules II, et ne peuvent avoir historiquement une autre valeur.

" On ne peut enfin prétendre, dit Mgr. Lavigerie, comme le fait Mgr. Mislin, que le saint Siège a voulu trancher ainsi la question historique du lieu de la nativité de Marie, sans se mettre en contradiction ouverte avec lui-même,puisque d'une part il approuverait ceux qui font naître la sainte Vierge à Jérusalem, et de l'autre, ceux, en bien petit nombre, qui la font naître à Nazareth. Or, il serait impossible de manquer plus gravement de respect à son autorité. Au contraire, on concilie tout en disant simplement, avec le pape Benoit XIV, que les papes ont entendu laisser, dans une question purement historique, tous ses droits à l'histoire, et qu'ils ont constaté purement et simplement, comme des faits, les témoignages contradictoires qui se sont produits sur le lieu de la naissance de Marie. Seulement, vingt papes, au moins, ont fait insérer ou maintenir, dans le Bréviaire romain, l'assertion d'un des plus savants Pères de l'Eglise

(S. Jean Damascène) qui affirme que la sainte Vierge est née à Jérusalem, et cinq papes ont mentionné que, "selon la pieuse croyance du vulgaire," elle est née à Nazareth [1].

[1] Lettre à Mgr. l'évêque de Vannes.



VII. LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES

L'ÉDUCATION. — LA PRÉSENTATION AU TEMPLE



Fig. 63. TITIEN, Présentation de la Vierge au Temple. Acad. des B. Arts, Venise.



VII. LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES

L'ÉDUCATION.—LA PRÉSENTATION AU TEMPLE

I

J'AI vu aujourd'hui, dit encore Anne Catherine, une grande fête, dans la maison de sainte Anne. Tout était déployé et rangé à part, dans la partie antérieure de la maison ; les cloisons, qui formaient des chambres séparées, avaient été enlevées, et on avait disposé une grande table. Tout autour de la salle, je vis une longue table basse, couverte de vaisselle, pour le repas.

" Au milieu de la salle, on avait dressé une espèce d'autel recouvert d'une étoffe rouge et blanche, sur lequel était un petit berceau rouge et blanc, avec une couverture bleu de ciel. Près de l'autel, sur un pupitre recouvert, se déroulaient des parchemins contenant des prières. Devant l'autel se tenaient cinq prêtres de Nazareth, en habits de cérémonie, et près d'eux, saint Joachim. Dans le fond, autour de l'autel, apparaissaient plusieurs femmes et plusieurs hommes, parents de Joachim, tous en habits de fête. Je me souviens de la sœur d'Anne, Maraha de Séphoris, et de sa fille aînée. Sainte Anne resta dans sa chambre, placée derrière le foyer, et ne parut point à la cérémonie.

" Enoué, sœur d'Elisabeth, apporta la petite Marie, et la plaça sur les bras de Joachim. Les prêtres se rangèrent devant l'autel, et récitèrent à haute voix les prières écrites sur les parchemins.

Joachim donna l'enfant au principal d'entre eux, qui l'éleva en l'air, en priant, comme pour l'offrir à Dieu, et la coucha dans son berceau, sur l'autel. Il prit ensuite des ciseaux d'une forme particulière, avec lesquels il coupa à l'enfant trois petites touffes de cheveux, sur les deux côtés de la tête et sur le front, puis les brûla sur un brasier. Il prit ensuite une boîte où était de l'huile, et oignit les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, les mains de l'enfant, avec le pouce. Il avait aussi le nom de Marie écrit sur un parchemin, et il le plaça sur la poitrine de l'enfant. On chanta ensuite des psaumes, puis vint le repas, que je ne vis point."



Fig. 64. *Homélies de Jacques*, folio 63 : La S. Vierge dans son berceau ; sainte Anne dans trois attitudes différentes.

Selon toute probabilité, c'est le 22 de septembre, c'est-à-dire, suivant l'usage en Judée [1], deux semaines après sa naissance, que la sainte Vierge reçut de ses parents et des prêtres le nom de Marie.

Il faudrait plutôt dire avec Fulbert de Chartres, Antonin de Florence et les mystiques, qu'elle le reçut de Dieu, et que Dieu lui-même l'avait révélé à la terre par un messager céleste. " Les saints, disait saint Ambroise, ont ce mérite particulier de recevoir leurs noms de Dieu même [2]." Qui donc en effet,

---

[1] Fortasse, sicut maribus post septem dies immunditiæ, die octavo, quum circumcidebantur, nomen imponebatur, sic post duas hebdomadas, quibus immunda manebat mater juxta ritum fluxus menstrui (*Levit.*, XII, 5), ipsis feminis. *C. de Castro, l. cit.*, p. 87.

Avant que le pape Innocent XI eût étendu à toute l'Eglise la fête du saint nom de Marie, en la fixant au dimanche qui tombe dans l'octave de la Nativité, cette solennité se célébrait toujours le 22 du mois de septembre.

[2] Hæc itaque electa et insignis inter filias, non fortuitu quidem aut solo placito parentum ut plerique, sed divina dispensatione nomen accepit.... Fulbert de Chartres, serm. IV : *De Nativ. B. M. V.*, Migne, *Patr. lat.*, t. CXLI, col. 321.

Habent hoc merita sanctorum ut a Deo nomen recipiant. S. Ambroise, *Homil. lib.* II in Lucam.

excepté Dieu, aurait pu nommer une créature dépassant en excellence et en grâce, non seulement toute réalité, mais toute conception humaine et angélique ! Qui mieux que lui pouvait trouver un nom aux significations diverses, capable à la fois de dire les perfections de la Vierge et d'embrasser prophétiquement ses destinées ? Nom admirable—on l'a dit partout—plus doux aux lèvres qu'un rayon de miel, plus mélodieux à l'oreille que le cantique le plus suave, plus délicieux au cœur que la joie la plus pure.

II

“ Et quand les jours furent accomplis, dit le *Livre de Jacques*, Anne fut purifiée.” Il est à croire en effet que sainte Anne se soumit de bon cœur à cette prescription de la loi mosaïque, malgré une dignité qui semblait lui créer un privilège et lui faire une loi de l'exception même à la loi. Cette dignité suréminente, elle ne songea nullement à s'en prévaloir, et une pensée plus haute l'amena au temple, quatre-vingts jours après la naissance de son enfant : la pensée de l'offrir au Seigneur, comme un hommage de sa reconnaissance, et de la vouer dès lors à son appartenance et service [1].

III

Cependant Marie grandissait sous l'aile des anges et sous les caresses de sa mère. Lorsqu'elle eut six mois, Anne la posa à terre pour voir si elle se tiendrait debout toute seule. Et l'enfant fit sept pas en marchant, et revint souriante auprès de sa mère. Et la saisissant entre ses bras, Anne dit : “ Vive le Seigneur mon Dieu ! tu ne marcheras pas sur la terre jusqu'à ce que je t'aie donnée au Seigneur dans le temple du Seigneur. ” Et elle la sanctifia dans son lit, et tout ce qui était souillé, elle l'éloignait de sa personne à cause d'elle. Et elle appela des filles juives sans tache pour soigner l'enfant.

---

[1] Dei legem (de Purificatione) non est dubium sanctissimam Annam, pro sua pietate, exactissime observasse. Unde Jacobus Canisius in *Sacris meditationibus*, part. III, § 4 : “ Octogesimo die post, pro solemni puerperarum more, Jerusalem profecta sanctissimam infantem in templo stitit, eaque solemnibus ritibus oblata redemptaque, suos læta lares repetivit.” Colvener, apud Bourassé, *Summa aurea*, t. III ; aussi de Castro, *l. cit.*, p. 96.



Fig. 65. *Homélies de Jacques*, folio 61 : La sainte Vierge présentée aux convives.

Et,—disent encore les apocryphes,—quand Marie eut accompli sa première année, Joachim donna un grand festin auquel il convia les Princes des Prêtres, et les Scribes, et tout le sénat, et tout le peuple d'Israël. Et il offrit des présents aux Princes des Prêtres, qui bénirent l'enfant, disant : "Dieu de nos pères, bénis cette enfant, et donne-lui un nom qui soit célébré dans toutes les générations. Et tout le peuple répondit : *Amen*." Et les parents de l'enfant la présentèrent aux Prêtres, qui la bénirent à leur tour, disant : "Dieu de gloire, abaisse tes regards sur cette enfant, et accorde-lui une bénédiction qui ne connaisse pas de bornes." Et sa mère la prit des mains des Prêtres, la mit au sein, et chanta ce cantique devant tout le peuple : "Je chanterai la louange du Seigneur, mon Dieu, parce qu'il m'a visitée, et qu'il a enlevé de dessus moi l'opprobre dont me couvraient mes ennemis. Le Seigneur a mis en moi le fruit abondant de la justice. Qui annoncera aux fils de Ruben que Anne est mère ? Ecoutez, écoutez, tribus d'Israël : Anne est mère, Anne allaite !"

—"Ceci est tout simplement du sublime," s'écrie M. Auguste Nicolas[1].

C'est toute cette scène qui est sublime.

IV

Or les mois s'ajoutaient aux mois. Quand Marie eut deux ans, Joachim se souvenant de la recommandation des saints Livres : "Si vous avez fait un vœu au Seigneur, ne différez pas de l'accomplir," dit à Anne : "Conduisons l'enfant dans le temple, pour remplir la promesse que nous avons faite au Seigneur : car peut-être sa justice nous punirait-elle, si nous tardions plus longtemps." Et Anne répondit avec une sorte de pitié pour l'enfant : "Atten-

[1] Aug. Nicolas, *La Vierge Marie et le plan divin* (1895), t. IV, p. 46.



Fig. 66. Sainte Anne de Jérusalem.

dons plutôt qu'elle ait atteint sa troisième année, parce que, jusque-là, elle pourrait redemander son père et sa mère. Et Joachim dit : " Attendons."

*
* *

Cependant Anne continuait auprès de sa Fille son œuvre maternelle, ministère de respect et d'amour, où l'autorité se perdait pour la mère dans la vénération dont l'entourait l'enfant. C'était ce qui a passé dans la tradition, et de là dans les arts, et de là dans le langage, sous le mot d'*Education de la Vierge.* On a cru en effet que Marie, immédiatement instruite par le ciel en ce qui regarde la science divine, l'avait été par sa mère en ce qui regarde la science humaine, la science expérimentale de la terre.



Fig. 67. L'Education, d'après un acier de Serz, de Nuremberg.

Nous le verrons bien plus loin, quand l'heure en sera venue, des centaines, des milliers d'artistes ont à l'envi exercé leur talent sur ce motif qu'ils appellent tour à tour : l'*Education de la Vierge*, *l'Enfance de la Vierge*, *la Leçon de lecture*, et la gravure, de son côté, a multiplié comme à l'infini les variantes diverses de ce gracieux sujet.

Pour le moment, nous choisissons le type qui nous a semblé de tous le plus intéressant, et par le lieu d'où nous l'avons tiré (Sainte-Anne de Jérusalem), et par l'expression merveilleuse des physionomies, si pleines de religion et de vérité. (Fig. 66.)

V

Or la troisième année s'accomplit pour la Vierge, et ses parents lui communiquèrent, pleins d'émotion, leur dessein. Mais ils furent bien vite consolés en l'entendant répondre avec le roi David, son aïeul et le leur : " Je me réjouis dans les choses qui viennent de m'être dites : Nous irons dans la maison du Seigneur ! "



Fig. 68. *Homélies de Jacques*, folio 77 : Préparatifs de l'entrée au Temple.

C'était la même année, en effet, qu'une parole, venue d'en haut, lui avait dit : " Ecoute, ma Fille, et incline ton oreille à ma voix : Oublie ton peuple et quitte la maison de ton père !" Et la voix du chantre des cantiques, faisant écho à la voix de David, leur père commun à tous deux, lui criait : " Viens, ne tarde pas, ô ma bien-aimée, ma colombe, mon amie ! " A quoi elle avait sans cesse répondu, toujours avec le royal psalmiste : " Quand viendrai-je et quand apparaîtrai-je devant la face de mon Dieu ? Quand serai-je admise dans le sanctuaire du Seigneur ? Que vos tabernacles me sont chers, ô Dieu des vertus ! Mon âme soupire et défaille après les parvis du Seigneur. Vos autels, ô mon Maître et mon Roi, sont le lieu de ma retraite et de mon repos ! Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour y voler ? Heureux qui peut y demeurer ! Un seul jour dans vos tabernacles vaut mieux que mille dans les tentes des mortels ! "

*
* *

L'Evangile se taisant sur la Présentation de Marie au temple, il va de soi que ce fait a été contesté. Il l'a été même par des auteurs ecclésiastiques, et pour en nommer un entre plusieurs, nous regrettons de voir un des nôtres, par exemple, le Père Serry, révoquer en doute une tradition si ancienne, si raisonnable, et, au surplus, si bien établie par la liturgie de l'Eglise. Du reste, pour lui, tout ce qu'on raconte des parents de la Vierge et de ses premières années, n'est que " fable " et " inepte racontage des Grecs ",—pour citer ses expressions les plus adoucies. Quand on a ainsi fait le procès à une douce légende, et—qu'on l'ait voulu ou non—jeté le ridicule sur une croyance adoptée par l'Eglise, suffit-il, pour se justifier, de se retrancher derrière un mot plus ou moins compris d'un docteur de l'Eglise, et de dire que : " Louer la Vierge par le récit de choses

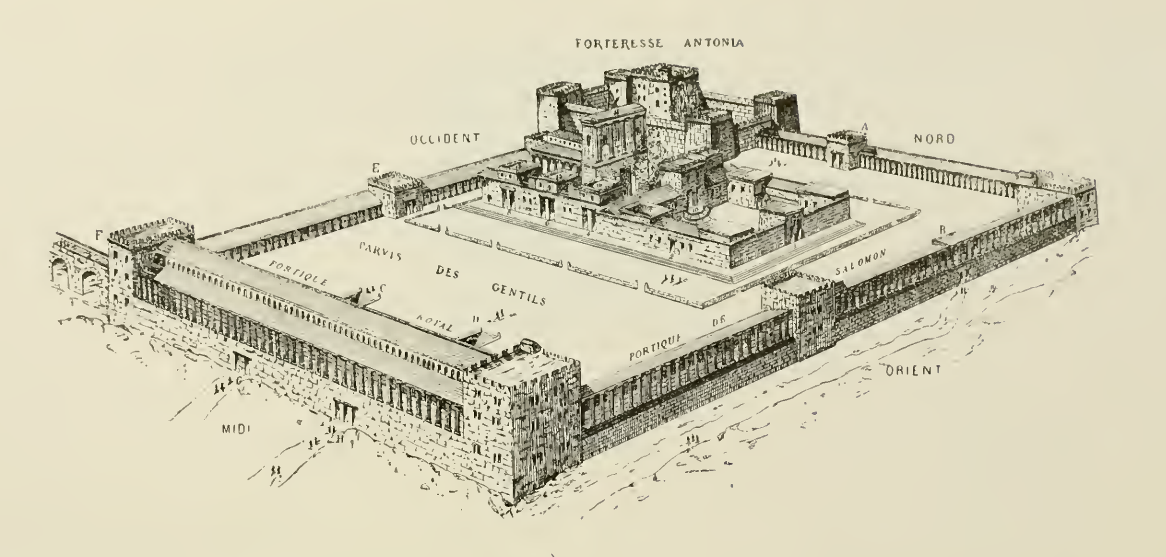


Fig. 69. Plan cavalier du Temple d'Hérode, d'après M. de Vogüé (réd.)

Portes du Temple :
A Porte du Nord – de Théri.
B " de l'Orient—de Shushan.
C D Escaliers qui conduisaient aux deux portes du midi, Huldah, où habitaient les prêtres et les serviteurs du Temple.

E Porte de l'Occident.
F Porte du Pont Royal.
G Porte double.
H Porte triple.

Portes du sanctuaire : 2 et 3 donnent accès dans la cour des femmes ; 4, 5, 6, 7, 8, 9 dans la cour des prêtres.
10 Porte de Nicanor—*Porta speciosa.*
11 Grand Portiq. du sanctuaire, façade du Saint des Saints.
12 Autel des Holocaustes.
13 Saint des Saints.

douteuses est indigne d'elle, puisque déjà les faits certains peuvent fournir une si ample matière à l'éloge [1] ?"



Fig. 70. Prêtre et grand-prêtre juifs.

Mais l'histoire ne discute pas, elle raconte les faits. Quand elle a exposé les contradictions,—et ici, c'est bientôt fait,—elle expose les affirmations.

La première affirmation, c'est celle-ci, que, dans le Temple de Jérusalem, il y avait un *lieu de retraite*, une *sorte de cloître* destiné ou député aux personnes qui se consacraient pour un temps au Seigneur. C'est ce que prouvent manifestement divers passages des saintes

---

[1] L'ouvrage du P. Serry est assez rare, et ce ne sera pas trop que d'y relever quelques passages. D'abord, à propos des évangiles apocryphes :

Ex impuris illis lacunis biberunt pleno pectore græci scriptores, mediæ ac posterioris ætatis : colligendis fabulis pro more gentis avidissimi, iisdemque amplificandis studiosissimi : Germanus C.-P., Joann. Dam., Andreas Cret., Isidorus Thessal., Georgius Nicom., Cedrenus, Niceph. Call. : quos postremis etiam temporibus Latini non pauci inconsulta pietate sunt imitati ; ne et ipsi in extollenda, ut putabant, Virgine Deipara, Græcis concedere viderentur.

Id unum pronunciabimus : Excepto Virginitatis voto, quod tenera adhuc ætate a Deipara nuncupatum fuisse, suo loco demonstrabimus : cætera quæ vulgo jactantur, de piis Deiparæ genitoribus, Joachimo et Anna, depulsa divinitus sterilitate, Mariam effeta ætate generantibus ; quæ de Maria ipsa trienni Deo oblata, sacerdotibusque ac Levitis in disciplinam tradita : quæ de ejusdem in Sanctis Sanctorum per annos undecim commoratione, donec Josepho virgæ efflorescentis prodigio designato desponderetur : incerta omnino sunt, ac plane dubia. Serry, *Opera omnia* (6 in-fol., Lugd., 1770), t. III, p. 61, sous le titre : *Dissertationes historicæ, criticæ, polemicæ, de Christo ejusque Virgine Matre.*

Incertains les noms : à propos du culte : Ad id nil plane refert quo nomine vocarentur. *Ibid.*, p. 62.

Incerta, dubiaque piorum parentum sterilitas. *Ibid.*, p. 62.

Vœu et vieillesse : .... Et hanc ipsam nuncupandi voti rationem, sin minus falsam omnino, et certe dubiam ostendit Patrum auctoritas : Hieronymi, Theodoreti, Petri Chrysologi, Ven. Bedæ, qui tantum abest ut Deiparæ genitores annosos, effœtos, ac steriles dixerint, ut illos potius alia prole auctos existimaverint. *Ibid.*, p. 64.

Contre l'entrée et le séjour de Marie dans le temple : *Ibid.*, p. 62-64. Enumération de ce qu'il appelle les *inepta commenta Græcorum*, p. 65, et enfin le mot du Docteur de l'Église : Edmerus Cantuariensis, *lib. cit.* cap. 4 : Indignum esse reputamus, quid dubitabile in laudem ejus reputari ; cum ea quæ de illa vera existunt, tanta laudis materia sint referta, ut quicumque in laudando eam morari desiderat, necesse sit, ut facultas ejus magnitudini rei et veritati succumbat. Serry, *Ibid.*, p. 65.

Ecritures. Les livres de Moïse font déjà mention de certaines diaconesses qui servaient le Seigneur devant la porte du Tabernacle, après s'être consacrées à lui par un vœu temporaire de chasteté. Il est dit en propres termes qu'elles logeaient de nuit, comme de jour, dans la tente d'assignation [1]. Le premier livre des Rois affirme le même fait [2]. A son tour, le deuxième livre des Macchabées, racontant le sacrilège attentat commis par Héliodore pour s'emparer des trésors du temple, nous dit aussi comment les vierges "qui étaient enfermées", *quæ erant conclusæ*,— enfermées là sans doute—prirent peur et coururent chercher secours auprès du grand prêtre Osias [3].

C'en serait assez du témoignage des saints Livres, mais un historien, écrivant d'office, peut être encore plus précis, et Josèphe l'a été. On peut trouver au cinquième livre de la *Guerre Judaïque*, non seulement la mention, mais la description du γυναικωνῖτις, ou du lieu où les femmes vivaient retirées, πρὸς θρησκείαν, est-il dit, c'est-à-dire, par "esprit de religion [4]." Cette retraite était fermée par un mur, et on y avait accès par un escalier de *quinze degrés* [5]. Peu importe que l'érudition moderne chicane l'historien

---

[1] Fecit et labrum æneum cum basi sua, de speculis mulierum quæ excubabant in ostio tabernaculi. *Exod.*, c. XXXVIII, v. 8.

[2] Et quomodo dormiebant (Ophnès et Phinees) cum mulieribus quæ observabant ad ostium tabernaculi. Lib. I *Reg.*, c. II, v. 22. Commentaire de Josephe sur ce texte, lib. V *Antiquit.*, c. II :

"Eli Pontifici duo filii fuerunt, Ophni et Phinees : hi contra omne jus et fas omnia sibi licere volebant, mulierum insuper religionis ergo confluentium ad sacrum locum, pudicitiam, vel vi, vel dono expugnabant."

[3] II *Macchab.*, ch. III, v. 19-20.

[4] Sanctum enim vocabatur templum secundum, et quatuordecim quidem gradibus eo ascendebatur a primo.... Post XIV autem gradus spatium usque ad murum erat decem cubitorum, totumque erat planum. Hinc rursum aliæ quinque graduum scalæ ad portas ducebant, quæ a septentrione quidem ac meridie octo erant, quaternæ utrinque, duæ vero ex oriente necessario, nam cum hic proprius locus, religionis causa, mulieribus muro discerneretur, altera quoque porta opus esse videbatur : hæc autem ex adverso prioris secta erat, atque ex aliis regionibus una porta meridiana et una septentrionalis quibus ad mulierum atrium introibatur (δι' ἧς εἰς τὴν γυναικωνῖτιν εἰσῆγον) : per alias enim mulieribus non licebat ingredi, sed neque per suam ultra proprium sibi dicatum septum. Cæterum patebat locus iste non solum feminis Judæam habitantibus, sed et extra eam popularibus *religionis causa* venientibus....

Flavii Josephi *Opera omnia* (éd. Havercamp, Amsterdam, 2 in-fol., 1726), t. II, p. 332 ; Ou *De bello Judaico*, lib. V, cap. V.

[5] Gradus autem XV a muro qui mulieres segregabat ad majorem portam ducebant ... Josèphe, *Ibid.*, p. 333.

juif sur l'exactitude de certaines données ou de certaines mesures, si elle finit par reconnaître, comme le R. P. Pailloux dans sa récente *Monographie du Temple de Salomon*, l'existence d'un "parvis réservé aux dames d'Israël et à leur pensionnat de jeunes filles [1]."


Fig. 71. L'historien Josèphe.

D'ailleurs, la tradition des Pères et des écrivains sacrés est formelle autant qu'unanime sur ce point [2].

Les *Almas*—ainsi on les appelait--vivaient dans une profonde retraite, partageant leur temps entre la prière et le service du Temple. A la première aube, après une toilette modeste et simple, elles se rendaient à leur oratoire privé, où elles chantaient en chœur les louanges de Dieu. Sept fois dans la journée, suivant l'usage du Psalmiste, elles renouvelaient ces pieux cantiques. Leurs prières montaient donc au ciel avec le soleil, elles l'y accompagnaient dans

---

[1] R. P. X. Pailloux, *Monogr. du T. de Salomon* (in-fol., 1885). Il nous semblait que ce colossal ouvrage devait consacrer au moins une page à la question qui nous occupe présentement. Nous avons cherché en vain. Une planche seulement, la planche V, donnant le plan général du temple d'après la tradition, y comprend le parvis des Gentils et l'habitation des femmes. La légende explicative mentionne seulement (p. 44) ce "parvis réservé aux dames d'Israël etc." en ajoutant que "l'emplacement en paraît certain." Aux pages 90, 126 et autres, il est parlé de "trois ordres de pierre qui ne sont qu'autant d'ordres d'appartements superposés en étages", ... "chaque étage comprenant vingt-deux chambres." De l'existence de ces chambres à celle d'un pensionnat, la conclusion est toute trouvée.

[2] S. Cyrille d'Alexandrie : Hic itaque (Zacharias) prophetico spiritu ad occultorum cognitionem quasi manu ductus, cum mysterium Virginis de incorrupto partu probe intelligeret, non arcuit incontaminatam purissimamque matrem ab eo templi loco qui virginibus ex lege designatus erat.... Erat autem locus hic spatium inter altare et templum intermedium (*τὸ μεταξὺ τοῦ ναοῦ καὶ θυσιαστηρίου διάστημα*). S. Cyrille Alex. *Adv. Anthropomorphitas*, cap. XXVII.—Migne, *Patr. gr.*, t. LXXVI, col. 1130.

Voir aussi S. Épiphane : *Ancoratus*, § 60.

Autres textes nombreux dans Rocchi, *Le Glorie di S. Gioacchino* (in-8o, Grotta-Ferrata, 1878), pp. 57-58-59.

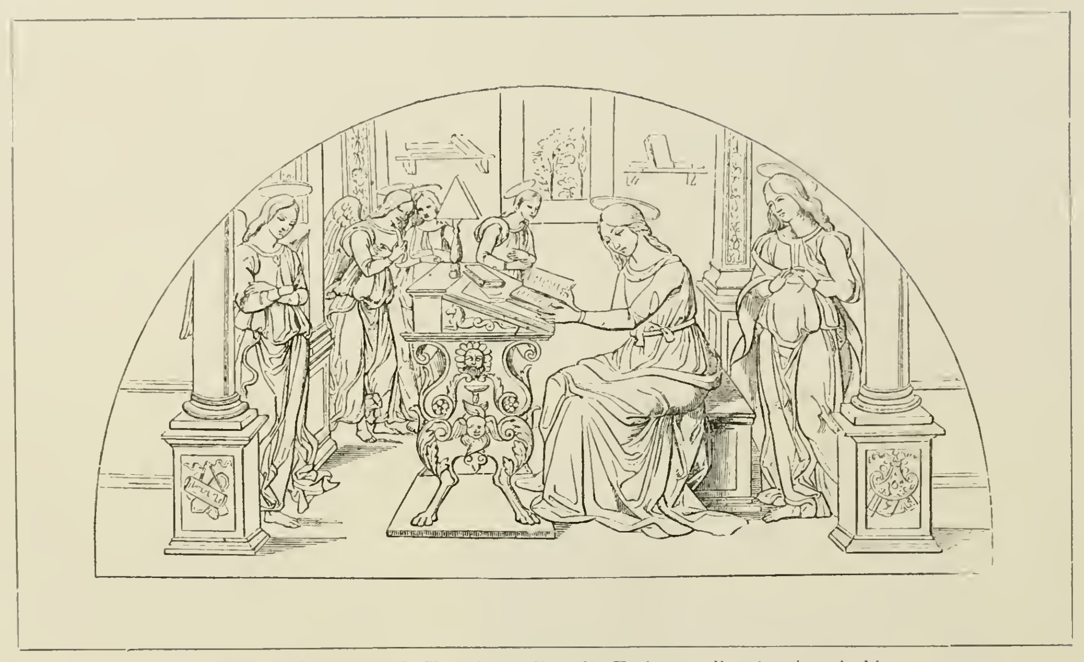


Fig. 72. Marie dans le Temple étudiant les Ecritures, d'après Pinturicchio.
(Fresque de S.-Maria del Popolo, Rome). Maynard, *La Vierge.*

sa course, et elles y montaient encore lorsqu'il allait descendre sous l'horizon. Vie tout angélique, que la vie religieuse devait reproduire et perpétuer sur terre dans la suite des âges.

De plus, sous la direction des vénérables matrones, les *almas* du Temple s'appliquaient aux ouvrages propres à leur sexe. Destinées en effet pour la plupart à rentrer dans la vie ordinaire, elles devaient pour cette raison contracter les habitudes, et acquérir peu à peu l'habileté des autres femmes juives. Filer le lin ou la laine, teindre les étoffes en couleur d'hyacinthe ou de pourpre, relever les tissus précieux par l'entrelacement de fils d'or ou par des broderies dont les nuances variaient comme les dessins : tels étaient les arts où elles s'exerçaient journellement [1].

Il semble donc que, étant ainsi à la fois maison de Dieu et maison des vierges, le Temple appelait Marie. Il semble aussi que son âge, et ce caractère de simplicité et de modestie,—nous dirions presque de vulgarité,– qui devait marquer toute sa vie et toutes ses vertus, lui défendaient, dans l'acte de sa consécration à Dieu, l'extraordinaire, le nouveau, le surhumain. On conçoit Jean-Baptiste rêvant du désert et y entrant dans sa toute première enfance.—On ne conçoit pour la Vierge, ni le désert, ni rien qui ressemble au désert.

*
* *

De la Présentation de la Vierge au Temple l'Eglise a fait une de ses fêtes, et la célébration en est très ancienne. D'après Métaphraste, elle aurait été instituée à Constantinople en 730.

Mais on peut supposer, non sans raison, que quelques Eglises l'avaient adoptée même avant cette époque. On sait en effet que dans l'Eglise,—au moins en général,—ce n'est pas l'institution des fêtes qui en amène la célébration, mais plutôt la célébration qui conduit comme de force à l'institution régulière et canonique.—En tout cas, la Présentation, ou comme disaient les Grecs, l'*Introduction de la Vierge dans le Temple*, se célébrait très solennellement chez les Orientaux au neuvième siècle, et elle devint obligatoire pour

[1] Maynard, *La Vierge*, p. 123-126.

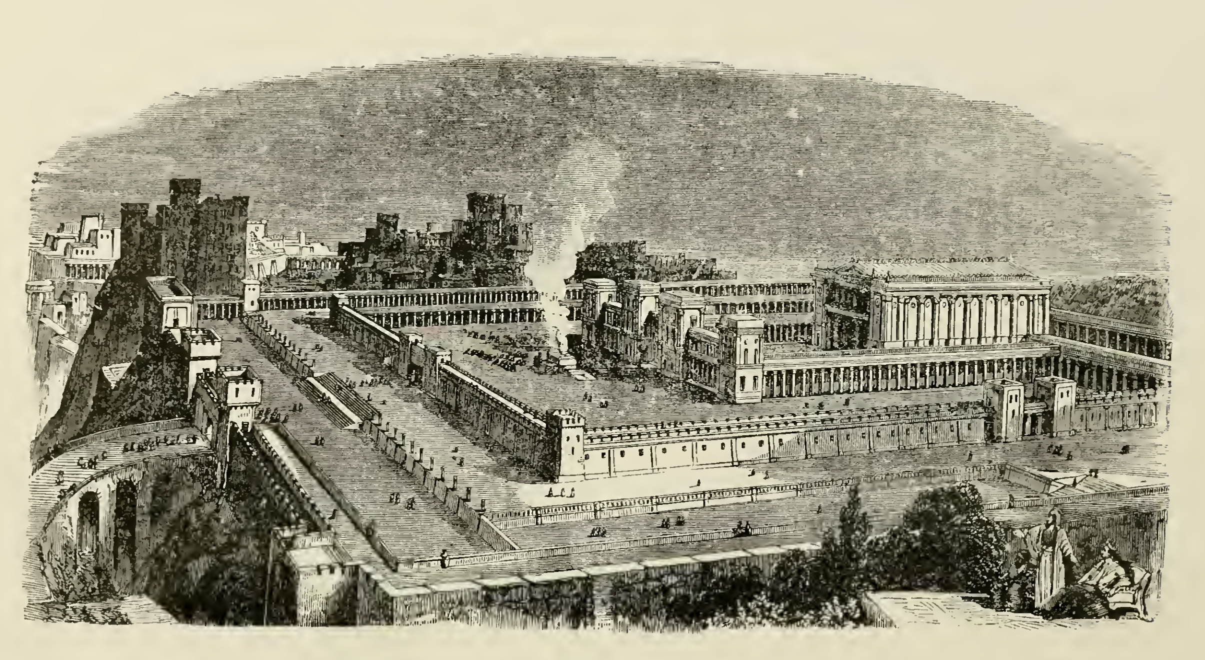


Fig. 73. Le Temple de Salomon, d'après la Bible populaire.

tout l'empire d'Orient vers le milieu du douzième, conformément à la constitution d'Emmanuel Comnène[1].

Plusieurs homélies des Pères et plusieurs passages de leurs écrits ont trait à ce mystère. On dit que Evode d'Antioche, successeur de saint Pierre sur le siège de cette Eglise, en aurait parlé. Son témoignage, rapporté par Nicéphore, a semblé authentique à Baronius[2]. Saint Grégoire de Nazianze, ou l'auteur incertain du *Christus patiens*, y fait allusion ; saint Grégoire de Nysse le rappelle d'un mot ; André de Crète, Jean Damascène, Germain de Constantinople, George de Nicomédie, le patriarche Tarasius, y ont consacré de longues et belles pages dont nous ferons tout à l'heure notre profit[3].

Ce fait était si populaire en Orient, que le *Coran*, pour gagner les suffrages de la foule, dut en conserver le souvenir. Un chapitre y est consacré à " la lignée de Joachim ", et la traduction d'André Du Ryer nous en fait lire un passage comme il suit :

" Dieu a élu Adam et Noé, la lignée d'Abraham et la lignée de Joachim ; l'une procède de l'autre. Dieu entend tout et fait tout. Souviens-toi comme la femme de Joachim a dit : Seigneur, je t'ai voué le fruit qui est dans mon sein, libre et dépouillé de toute affaire pour te servir en ton Temple ; reçois-le de moi qui te l'offre avec affection ; tu entends tout et fais tout. Lorsqu'elle a été accouchée,

---

1 Source indiquée par de Castro : Emmanuel Imp., in suis Constitutionibus, titulo *de Feriis*, institutione 1, apud Theo. Balsamonem, in *Nomocanone Photii*, tit. 1, cap. 1.

2 Si fidem adhibendam esse putamus Nicephoro ... reddam ipsa verba quæ Evodii esse dicit : " Trimula, inquit, cum esset, in templum præsentata, ibi in Sanctis Sanctorum traduxit annos undecim, deindo vero sacerdotum manibus Joseph ad custodiam est tradita ; apud quem cum menses peregisset quatuor, ab angelo lætum illud accepit nuntium. Peperit autem hujus mundi lucem, annum agens quindecimum, 25a die mensis Decembris ". — Hæc Evodius apud Nicephorum, *Hist. eccl.*, l. II, c. 3 ; Baronius, *Ann. eccl.*, *In apparatu*, p. 16. § 49.

3 Simul atque nata sum, patris tui, ut arbitror,
Ex mente summa, me meus nutrit pater.
Non inter illos, quos colunt homines, lares,
Sed me sacratæ mater ædi destinat.

Christus patiens.

Pour les autres citations, voir la suite de l'article ou les appendices.

elle a dit : Seigneur, je suis accouchée d'une fille, tu sais ce que tu m'as donné ; je l'ai nommée Marie, je la garderai par ton aide, elle et sa postérité, de la malice du diable.—Reçois-là, Seigneur, d'une réception agréable, et lui fais produire de bons fruits. Zacharie eut soin de l'éducation de cette fille. Toutes les fois qu'il entrait dans son oratoire, il y trouvait mille sortes de différents fruits de diverses saisons. Il dit un jour : O Marie, d'où procèdent ces biens ? Elle répondit : Ils procèdent de Dieu qui enrichit sans compter qui bon lui semble [1]".

Ajoutons quelques autres détails pris des des monuments matériels. Si la tradition relative à la Présentation de la Vierge avait besoin d'une preuve, ils achèveraient de la fournir. Jean de Wurzbourg, un prêtre du treizième siècle, nous a laissé de son voyage en Palestine une relation où nous lisons ce passage, à propos du temple de Jérusalem : "Le XI des calendes de décembre, la Vierge Marie, âgée de trois ans, fut présentée au Seigneur, comme nous l'apprennent ces vers qu'on trouve inscrits dans le Temple même :

---

[1] *L'Alcoran* de Mahomet, traduit de l'arabe par André Du Ryer (2 in-12°, Amsterdam, 1734), t. 1, p. 48.

La traduction de M. Savary (2 in-8°, Paris, 1783, t. I, p. 57) offre peu de varientes :

"Dieu a choisi entre tous les hommes Adam et Noé, la famille d'Abraham et celle d'Amram. Ces familles sont sorties les unes des autres. Dieu sait et entend.

" L'épouse d'Amram adressa au ciel cette prière : Seigneur, je t'ai voué le fruit de mon sein ; reçois-le avec bonté, ô Toi qui sais et entends tout ! Lorsqu'elle eut enfanté, elle ajouta : Seigneur, j'ai mis au monde une fille (Dieu savait ce qu'elle avait mis au jour). Je l'ai nommée Marie ; je la mets sous ta protection, elle et sa postérité, afin que tu les préserves des ruses de Satan.

"Le Seigneur reçut son offrande favorablement. Il fit produire à Marie un fruit précieux. Zacharie la prit sous sa garde. Toutes les fois qu'il l'allait visiter dans son appartement retiré, il voyait de la nourriture auprès d'elle. D'où vous vient, lui demanda-t-il, cette nourriture ?—C'est un bienfait du Ciel, répondit Marie. Il nourrit abondamment ceux qu'il veut." Chapitre III, Surate III, 199 versets écrits à Médine.—Dom Calmet a lu d'autres détails, sans doute en des éditions plus complètes ; par exemple : Zacharie enferma l'enfant dans une chambre du Temple dont la porte était si élevée qu'il y fallait monter par une échelle, et dont il portait toujours la clef sur lui. *Dict. hist.... de la Bible*, au mot *Anne*.

La traduction Fatma Zaïda (in 8°, Lisbonne, 1861) ne dit rien de la présentation de Marie.



Fig. 74. La Vierge dans le Temple, dalle de Saint-Maximin.

"La Vierge, accompagnée de sept jeunes filles, fut consacrée ici, dans sa troisième année, au service du Seigneur[1]."

Une grande fresque peinte sur la muraille représentait la scène. Elle a disparu avec l'inscription elle-même, quand le temple est devenu la mosquée d'Omar.

Mais ce n'est pas là le souvenir le plus ancien. A part celui que pourrait nous offrir, au dixième siècle, le *Ménologe de Basile* dans une de ses miniatures, un troisième, que M. Rohault de Fleury assigne au quatrième siècle, nous est fourni par l'Occident, chose digne de remarque, et nous fait ainsi constater l'accord des deux Eglises grecque et latine, dès les premiers siècles, sur cette tradition célèbre.

Nous voulons parler de la pierre tombale découverte à Arles, et transportée maintenant dans la crypte de Sainte-Madeleine, à Saint-Maximin. Elle se trouve incrustée dans le mur, à côté du tombeau de la sainte. Sur cette table de marbre on voit représenté un personnage seul et debout. Le voile qui couvre la tête descend jusqu'aux épaules et laisse le visage découvert ; une robe à larges manches tombe librement, sans être serrée par une ceinture. On dirait l'une de ces orantes des catacombes dans l'attitude de la prière. Au-dessus de la tête, on peut lire l'inscription suivante :

---

[1] In hoc ipso templo Domini (Jerosolymitano) XI calendas decembris, dicitur beata Virgo Maria, jam trium annorum parvula, oblata fuisse Deo, ut hi versiculi docent ibidem inscripti :

Virginibus septem Virgo comitata puellis,

Servitura Deo, fuit hic oblata triennis.

Ibi absque dubio sæpe divinum et angelicum solatium percepit, unde rursus iste versus :

Pascitur angelico Virgo ministerio.

Joan. Wirzburgensis, *Descriptio Terræ sanctæ*, Migne, *Patr. lat.*, t. 155, col. 1062.

Maria Virgo
Minister de
Templo Gerosale.

" La Vierge Marie servante du Temple de Jérusalem [1]."

* * *

Mais il est temps de décrire le fait lui-même. Quelques pages des Pères et des écrivains sacrés, choisies parmi tant d'autres, remplaceront un travail personnel qui risquerait d'être ici sans valeur.

Le jour était donc arrivé pour la solennelle offrande. Joachim dit : " Appelons les jeunes vierges les plus saintes d'Israël ; qu'elles prennent des lampes et les tiennent allumées, afin que l'enfant ne se retourne pas en arrière et que sa pensée ne s'éloigne pas de la maison de Dieu. Et les vierges agirent ainsi et elle accompagnèrent l'enfant jusqu'au temple." Germain de Constantinople nous les montre parées de leurs plus riches vêtements, s'avançant sur une double rangée, et toutes rayonnantes d'une sainte allégresse [2]. (Voir fig. 19.)

Deux sermons de saint François de Sales ont pour sujet le mystère de la Présentation, et comme toutes les œuvres de l'aimable saint, ils sont d'un charme exquis. Pour le bénéfice d'une description qu'on ne saurait faire trop complète, vu l'importance du fait en lui-même, nous nous permettons de les citer tous deux, en les fondant toutefois l'un dans l'autre [3].

Lisons donc :

" Ceste saincte Vierge donc n'étant encore aagée que de trois ans, fut apportée une partie du chemin de Nazareth en Hierusalem pour être offerte à Dieu en son temple, et l'autre partie, elle y vint

---

[1] Gravure dans Faillon, *Monuments inédits sur l'Apost. de sainte Marie-Madeleine en Provence* (2 in-8o, Migne, 1858), t. I, p. 776 ; aussi dans Rohault de Fleury, *La Vierge, étud. icon.*, où nous avons calqué la nôtre.

[2] His animi affectibus, uti par erat, venerabilis Anna, semet rei quæ gerebatur accommodans, dum simul cum dulcissimo conjuge filiam a se genitam deducunt, tenellis virginibus cum face comitantibus, jam ad templi limina pertingunt. S. Germ. C. P., Serm. I *in Præs. B. V.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 299 ; de même Jean d'Eubée et autres. Voir append.

[3] Les deux [ ] indiquent les passages extraits du second sermon.

avec ses petits pieds, [étant néantmoins toujours aydée de ses parents ; car, quand le bien-heureux sainct Joachim et saincte Anne trouvoient quelque playne, ils la mettoient à terre pour la faire marcher : mais alors ceste glorieuse infante du ciel eslevoit ses petits doigts pour prendre leur main, crainte de faire quelque mauvais pas ; et soudain qu'ils rencontroient quelque chemin raboteux, ils la prenaient entre leurs bras. Certes, si bien ils la laissoient marcher, ils ne le faysoient pas pour se soulager, car ce leur estait une consolation très-grande de la porter ; mais c'estoit pour la complaysance qu'ils prenoient à lui voir former ses petits pas].

"O Dieu ! que j'eusse bien désiré de me pouvoir representer la consolation et suavité de ce voyage. Ceux qui alloient au temple de Hierusalem pour y presenter des offrandes à la divine Majesté, chantoient le long du chemin le psaume : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini (*Ps. CXVIII.) "Bien-heureux sont ceux qui marchent sans macule et sans tache de péché en la voie des commandemens de Dieu." O combien gracieusement et avec quelle mélodie est-ce que l'entonna nostre Reyne et maistresse, de quoy les anges furent tellement ravis et estonnez, que troupes à troupes ils venoient pour escouter ceste divine harmonie, et les cieux ouverts, ils s'épanchoient sur les balustres de la Hierusalem céleste pour considérer cette Saincte Vierge !

"[O combien grands estoient les souspirs et eslans d'amour et dilection qu'alloient jetant et eslançant en Dieu les pere et mere de ceste saincte Vierge, mais specialement la Vierge mesme, comme celle qui alloit pour se sacrifier derechef a son divin Espoux qui l'appelloit, et lui avoit inspiré ceste retraitte, pour la recevoir, non seulement pour son Espouse, mais encore pour la preparer a estre sa mère !"

Il y a dans cette description des traits délicieux, et l'on a remarqué en particulier, ces "anges qui s'épanchent sur les balustres de la Hierusalem céleste :" gracieux tableau que le saint nous offre dans l'un et l'autre sermon, et qui voudrait un pinceau d'artiste :

"[Or bien que plusieurs dames hebrieuses se fussent desjà dediées au service de Dieu dans ce temple, pas une néantmoins n'avait jamais approché de la perfection de ceste saincte Vierge, car elle s'offrit et

dedia avec tant de ferveur, d'amour et d'humilité que les anges et les plus hauts seraphins qui se promenoient sur les balustres et galeries du ciel pour la regarder, en demeuroient tous ravis, s'estonnant de voir qu'en la terre il se pust trouver une creature si pure et doüée d'une si parfaicte charité, et qu'une âme revestue d'un corps humain pust faire une offrande et oblation si parfaicte et aggreable à Dieu].

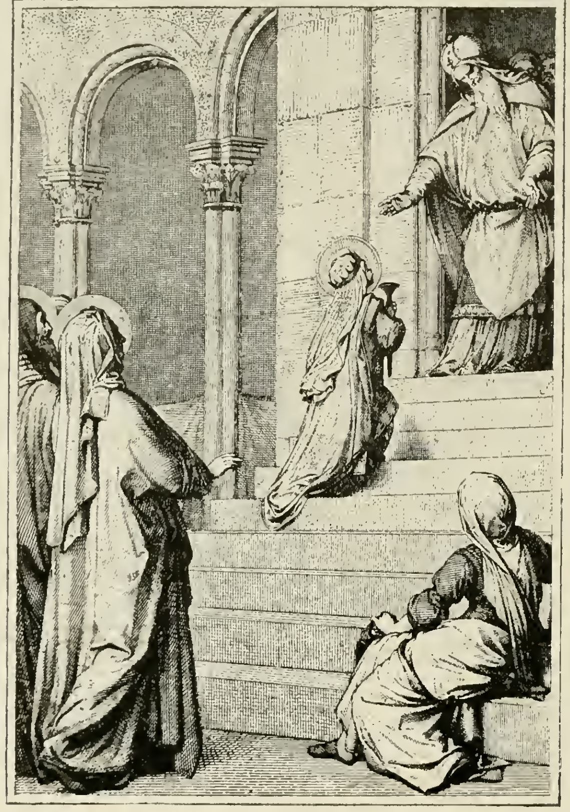


Fig. 75. Steinle inv., F. Ludy sc. : Présentation de la Vierge.

"Et certes, ô mes cheres ames, combien allegrement pensez-vous qu'elle monta les quinze degrez de l'autel !...... et semble que si elle eust osé, elle eust dit à ces bonnes dames qui eslevoient les filles que l'on dédioit à Dieu dans le temple : Me voicy entre vos mains comme une boulle de cire, faites de moy tout ce qu'il vous playra, je ne feray nulle résistance à votre volonté[1]."

Cette légende des quinze degrés remonte au *Pseudo-Matthieu* et à l'*Evangile de la Nativité.* Marie les gravissant avec célérité, et sans le secours de personne : c'est un des motifs favoris de la littérature, aussi bien que de l'art religieux. Saint Vincent Ferrier dit de ces degrés qu'ils figuraient les six ordres des bienheureux et

---

[1] S. François de Sales, I et IIe serm. sur la Présentation de Notre-Dame, *Œuvres compl.* (Lyon. 1869), t. II, p. 587 ss.

les neuf chœurs des anges, au-dessus desquels la Vierge Marie devait un jour s'élever [1]."

Au sommet des marches, le grand-prêtre Zacharie [2] attendait le pieux cortège. Il accueillit l'enfant avec la majesté du prêtre et la tendresse d'un père. (Voir fig. 20.) " *Et osculatus est eam*, Et il l'embrassa, dit le *Protévangile* : sainte familiarité que justifiaient des relations de parenté très étroites, et les cheveux blancs du vieillard, et l'âge si tendre de l'enfant. Et alors, saisi de l'esprit prophétique, il adresse à Marie ce sublime langage :

" Entrez, à la bonne heure ; entrez, vous qui êtes l'accomplissement de ma prophétie ; entrez, vous, l'effet des promesses du ciel ; entrez, le sceau du testament de notre Dieu ; entrez, l'objet de ses conseils ; entrez, la clef des mystères cachés ; entrez, la contemplée de tous les prophètes ; entrez, la paix des disgraciés et la clarté de ceux qui vivaient dans les ténèbres ; entrez, présent tout rare et tout divin ; entrez, la Soùveraine de tout ce qui est créé ; entrez dans la gloire de votre Seigneur, gloire de la terre à cette heure, et présage de l'éternelle et inaccessible gloire du ciel [3] !

---

[1] S. Vincent Ferrier, Serm. II *de Nat. B. M. V.* (Voir appendice).

De *gradibus illis quindecim* : Ezech. XL, 6, et 34 sq. Meminit et Josephus, *de Bello jud.*, V, 5. 3.—Olim fere solemnis fuit eruditorum scientia, quindecim *Psalmos graduum* ita dictos esse, quod in quindecim gradibus, quibus ex atrio mulierum ad atrium Israelis ascendebatur, publice cani solerent.... Inter antiquæ ecclesiæ doctores Hilarius et Hieronymus *Adversus Jovinianum*, lib. II, istam sententiam probaverunt. Philo, *Codex* ut sup., p. 327.

[2] Summus Pontifex, hoc anno quo oblata est Deipara, idem ipse erat alienigena Symon Boethi filius, et Herodis socer, sub quo natam diximus Virginem. (Tamen) non est a ratione alienum Zachariam tunc functum officio suo, Virginem excepisse : vel certe, quod Elisabetham puellæ sacrosanctæ consobrinam uxorem haberet, invitatus fuit ad illud munus obeundum cum aliis cognatis. Castro, *l. cit.*, p. 100. (De hoc Salmeron in 2° tomo *Commentariorum in Evang.*, tract. 33.)

[3] Tum puellam summo gaudio tenens, in Sancta eam Sanctorum alacriter infert, hæc fortean ad ipsam dicens : Adesdum, meæ plenitudo prophetiæ ; huc ades, Domini ordinationum perfectio ; ades, obsignatio ejus testamenti ; ades, ipsius consiliorum finis ; ades, declaratio ejus sacramentorum ; ades, universum speculum prophetarum ; ades, collectio male dissonantium ; ades conjunctrix olim dissidentium ; ades, firmamentum in terra nutantium (δεῦρο, στήριγμα τῶν κάτω νενευκότων) ; ades, instauratio jam veteratorum ; ades, splendor in tenebris jacentium ; ades, novum maxime ac divinum donarium ; ades. Domina terrigenarum omnium ; ingredere in Domini tui gloriam, hactenus quidem in eam quæ in terris est ac calcari potest ; paulo autem post, in supernam illam, ac hominibus inaccessam. S. Germ. C. P. *Orat.* II. *in Præs. SS. Deip.*, Migne, *Patrol gr.*, t. XCVIII, col. 315.

Adresse du même genre à la Vierge dans Tarasius, *Or. in SS. Dei Matrem in Templum deductam*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 1492-4

Puis se tournant vers Joachim et Anne, le Pontife ajoute, dans une autre apostrophe non moins belle que Germain de Constantinople lui prête encore :

“ Auteurs de notre salut, de quel nom vous nommerai-je ? Que dirai-je de vous ? Je suis dans la stupeur à la vue du Fruit que vous offrez, blanc tabernacle où le Dieu trois fois saint viendra faire un jour sa demeure. Oh ! non, certes, Vierge ne fut jamais, et nul n'en reverra sur terre dont la beauté resplendisse d'un pareil éclat. Vous apportez une Lampe plus précieuse que l'or et les pierreries, qui éclairera le monde entier par la grâce de sa virginité sans tache et par ses joyeuses splendeurs.

“ Nous vous contemplons comme deux astres lumineux attachés au firmament ; tous deux vous dissipez les obscurités, les ombres de la lettre et de la loi donnée au milieu des orages ; vous nous préparez par votre foi au Christ promis, une heureuse transition à la nouvelle loi de grâce .....

“ Puisse ma parole ne pas rester trop au-dessous de vos mérites, ô vous qui avez consacré vos soins à l'éducation de cette angélique Vierge ; vous que je considère comme deux chérubins abritant de votre ombre mystique le Propitiatoire du Pontife Sauveur du monde ; comme les deux angles spirituels du Testament nouveau, car dans votre sein vous avez renfermé l'autel sanctifié pour Dieu et dédié à la plus sainte des victimes.

“ Comme l'or pur revêtit autrefois l'arche faite de main d'homme, vous avez enveloppé l'arche spirituelle et divine de la nouvelle alliance, cette arche où reposera celui qui doit signer notre pardon sur la croix. Votre joie est la joie de toute la terre, votre gloire, la commune allégresse de tous les hommes. Oui, vous êtes bienheureux, vous les glorieux parents d'une telle Fille ! Bénis soyez-vous, ô vous qui nous apportez ce don de Dieu ! Heureuses les entrailles qui l'ont portée et le sein qui l'a nourrie[1].”

---

[1] O salutis nostræ auctores quo vos nomine appellem ? Quales vos dixerim ? Obstupesco, cernens qualem fructum obtuleritis. Ejusmodi enim est, qui utique Deum ad inhabitandum in se puritate sua alliciat. Nulla sane, quæ ejusmodi pulchritudine fulgeat, inventa unquam est, aut invenietur. Vos instar duplicis e paradiso egredientis fluminis apparuistis, lampadem ferentes auro ac lapide pretioso pretiosiorem ; quæ pulchritudine



Fig. 76. Où fut le temple de Jérusalem (Mosquée d'Omar), dessin de Lancelot.

En ce moment les portes intérieures du Temple se sont ouvertes, et les pas de Marie, dit encore Germain de Constantinople, sanctifient le seuil sacré. Le sanctuaire resplendit de la lumière des lampes, mais le rayonnement de cette lampe vivante le remplit d'une splendeur bien plus vive, et l'éclaire, à son entrée, des reflets de sa céleste beauté. Les degrés de l'autel s'empourprent de l'auréole virginale qui ceint le front de l'enfant. Zacharie se réjouit de l'honneur que le ciel lui fait de recevoir l'élue de Dieu ; Joachim est dans une sainte joie d'offrir une oblation qui hâte l'accomplissement des prophéties ; Anne consacre sa Fille au Seigneur avec des transports d'allégresse ; nos premiers pères sont inondés de consolation, en se sentant délivrés de la condamnation qui pesait sur eux ; les prophètes exultent de bonheur, et, avec eux, tous les ordres des élus, toutes les âmes ornées de la grâce [1]."

Catherine Emmerich dit avoir vu "l'intérieur de la sainte enfant" à ce moment. Elle lui parut toute resplendissante pendant la béné-

immaculatæ virginitatis suæ, et exhilarantibus fulgoribus suis universam terram illuminat. Vos ceu duo fulgentissima sidera, firmamento quodammodo inserta contemplamur ; uterque enim caliginosæ litteræ et latæ inter procellas legis obscuram umbram hilari luce dispellitis, et sapientes ad hanc novam novi luminis gratiam credentes in Christum inoffenso pede deducitis. Vos intuemur tanquam splendidissima cornua spiritualis templi novi testamenti, utpote qui in gremio vestro sanctificatum illud ac Deo dicatum sacræ victimæ rationabilissimum altare continetis. Vos (si quidem fieri possit ut non meritis inferiora dicam), in educanda puella assidui, Cherubim apparuistis, mystica prorsus obumbratione propitiatorium Pontificis, omnium Salvatoris, circumtegentes. Vos præ auro illo, quod ad circumvestiendam arcam olim fabrefactum est, vos, inquam, visi estis circumoperientes spiritualem divinamque novi testamenti arcam, eum continentem qui nobis cruce veniam subscripsit. Gaudium vestrum, gaudium est universæ terræ ; gloria vestra fit omnium communis lætitia. Vos beati, quibus datum fuit ut talis filiæ parentes essetis ! Vos benedicti, qui hujusmodi benedictum donum Domino attulistis ! Beata ubera quibus nutrita ipsa fuit, et venter quo portata est ! Germanus C. P., *Orat.* I *in Præs. SS. Deip.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 302.

[1] "Tum portæ, ut spiritualem Emmanuelis Dei portam excipiant, panduntur, et pressum Mariæ vestigiis limen sanctificatur. Ac templum lampadarum quidem luce coruscat ; sed multo magis unius hujus lampadis fulgurantibus radiis resplendet, ejusque decor, ipsa ingrediente, ampliori venustate nitescit. Purpurascunt cornuum altaris stolæ e purpuræo ac virginali ejus amictu. Gaudet Zacharias excipiendæ Dei genitricis honore dignatus ; lætatur Joachim, qui oblationem reddendo jam suam vaticinia exitum nancisci invicte testatur. Gaudio gestit Anna in suæ prolis consecratione : tripudiant protoparentes, latam in se damnationis sententiam effugientes : jucundantur prophetæ et una cum ipsis omnis ordo gratia exornatus lætissime exultat. Germanus C. P., *Orat.* I *in Præs. SS. Deip.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 299.

diction du prêtre, et sous son cœur, continue-t-elle, "je vis dans une gloire ce que j'avais vu en contemplant l'objet sacré contenu dans l'arche d'Alliance. C'était une sphère lumineuse, de la même forme que le calice de Melchisédech, où j'aperçus des symboles figuratifs de la bénédiction. On eût dit du froment et du vin, de la chair et du sang, tendant à devenir une seule et même chose. Je vis aussi, au-dessus de cette apparition, son cœur s'ouvrir comme la porte d'un temple, et j'y vis entrer le symbole mystérieux autour duquel il s'était formé comme un dais de pierres précieuses, ayant chacune une signification. Il me semblait voir l'arche d'Alliance entrant dans le saint des saints du temple. Puis, je ne vis plus que la sainte enfant inondée d'une splendeur extraordinaire, produite par la flamme qui s'élevait de son âme ardente."

C'était donc la joie : la joie pour l'enfant, la joie pour le père et la mère, la joie pour les prêtres. Un détail du *Livre de Jacques*, qui peut sans doute donner prise à la critique, est ici d'une grâce infinie : Le grand-prêtre Zacharie, entraîné par sa foi sublime, et comme s'il voulait donner plus de solennité au sacrifice d'Anne et de Joachim, "saisit l'enfant et la place sur le troisième degré de l'autel, et l'enfant elle-même, visitée en ce moment par la grâce de Dieu, se met à danser de ses petits pieds, avec tous les signes d'une grande joie, ce qui fait que toute la maison d'Israël se prend à la chérir [1]."

*
* *

Les cérémonies saintes étaient achevées, et Marie allait prendre congé de ses parents. Que se passa-t-il à cette heure suprême ?

A quelles douces effusions ne durent pas donner lieu, d'un côté, une sensibilité exquise, de l'autre, une profonde tendresse ? et est-ce assez de ces mots vagues, vulgaires, dépourvus de sens à force de

---

[1] *Livre de Jacques*, ch. VII. Note de Thilo sur : *Et constituit eam super tertium gradum altaris :* Etsi altare ipsum gradibus ascendere prohibuit lex (*Exod.*, XX, 26) quod ut cum more Judæorum et Ezech. XLIII, 17, conciliari debeat, inquirunt Spencerus (*de Legibus Hebr.*, l. II, cap. 7), et Joh. Jacobus Cramerus disserens de ara exteriori templi secundi. *Codex* ut sup., p. 327.

Les Pères ont conservé ce détail. "Postquam propheta sanctissimis hisce laudibus Mariam cumulavit, eam *ad summos altaris gradus* deductam Domino Deo obtulit. Tarasius, *in SS. Dei Matrem in T. deduct.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 1494. Voir quelques notes des pages précédentes.

servir à toute fin, pour dire l'âme de la mère et l'âme de l'enfant au moment de la dernière étreinte ?

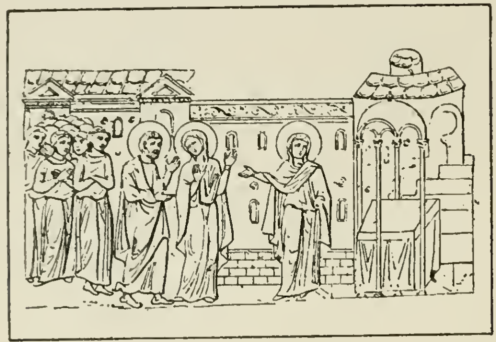


Fig. 77. *Homélies de Jacques*, folio 100 : La sainte Vierge (*grandie*) ne se retourne pas vers ses parents.

Même dans les âmes ordinaires, certains sentiments, ordinaires eux aussi pourtant, prennent une telle mesure d'infini qu'ils échappent à toute expression. Quelle parole dira la somme d'amour que représente ce baiser d'adieu : amour de la mère pour la Fille, de la Fille pour la mère, de toutes deux pour le Seigneur ? C'est une croyance chère à l'Eglise et à toutes les âmes pieuses que Marie avait reçu, dès le premier instant de sa vie, la plénitude de sa raison[1], et dès lors, ce n'est plus une enfant de trois ans qui se consacre à Dieu et se sépare de sa mère : c'est la jeune fille où le cœur a grandi en même temps que l'intelligence, et qui fait consciemment, volontairement, avec joie et douleur tout ensemble, un acte d'abnégation et d'amour.

Une mère disait à son fils qui allait entrer dans le sanctuaire : " Oui, va, c'est pour le bon Dieu ! " et elle souriait à travers ses larmes, elle pleurait à travers ses sourires. Quelque chose d'analogue dut accompagner la dernière étreinte d'Anne et de Marie. C'est le vieux δακρύοεν γελάσασα d'Homère, un mot chrétien, celui-là.

En tout cas, le *Livre de Jacques* dit que " Joachim et Anne descendirent du temple, admirant et louant Dieu de ce que l'Enfant ne s'était pas retournée en arrière."

---

[1] On attribue à saint Pierre Damien ce mot : A primo ergo instanti suæ conceptionis in quo ratione uti cœpit usque ad ultimum vitæ halitum.

Le Père Rocchi, *S. Gioacchino*, ut sup., p. 50, cite un texte analogue du moine Epiphane : Ut omnes admirarentur intelligentiam et eloquium ejus.

Germain de Constantinople : At illa (V. M.) exsultans, gestiensque, tanquam in thalamo, ita in templo Dei gradiebatur : triennis quidem, ut ætatem spectes ; ut autem gratiam, summe perfecta ac consummata. *Orat.* II *in Præs.*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 315.

VIII

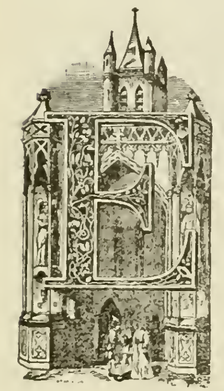
CY FINIST DE MADAME SAINCTE ANNE



Fig. 78. QUENTIN METSYS, La mort de sainte Anne, l'anneau de la *Descendance de sainte Anne*, au Musée de Bruxelles.



VIII. CY FINIST DE MADAME SAINCTE ANNE



T Marie, dit le *Protévangile*, recevait sa nourriture des mains de l'ange."

Germain de Constantinople, George de Nicomédie, Fulbert de Chartres, tous les Pères, ont commenté ce passage. " Nourriture matérielle ou immatérielle," c'étaient chaque jour des " mets d'ambroisie " et un " divin nectar " qui étaient ainsi servis à la Vierge [1]. L'inscription que Jean de Wurtzbourg dit avoir lue sur la muraille du Temple, portait, elle aussi, après le premier vers relatif à la Présentation :

Pascitur angelico Virgo ministerio.

Le moyen âge se plaisait moins que nous à la critique, et il

---

[1] Germain C. P : Et quoad victum ipsi suppeditandum, angeli ei cum timore deserviebant, et sic ab incorporeis spiritibus esca delata, sive corporea hæc fuerit sive incorporea, puella alebatur. Migne, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 303.

Mansit autem in Sanctorum penetissimis penetralibus, ambrosiis dapibus ab angelo nutrita, ac sacro potata nectare, ad alteram usque ætatem.... *Ibid.*, col. 315.

George Nicom. : Decebat ut illic mysterii symbolo subministrata angeli manu annona aleretur. Migne, *Patrol. gr.*, t. C, col. 1418.

Quaresmius, dont l'autorité, en matière de traditions Jérosolymitaines est si grande, est favorable à ce sentiment ; il l'adopte même sans discussion : " Dans le Temple, dit-il, Marie était nourrie par le ministère des anges, comme autrefois Elie, et comme le furent d'autres ermites ; des Pères très graves nous l'assurent. *Elucid. T. Sanctæ*, t. II, cap. XXI.

acceptait bonnement cette douce et pieuse tradition. Après saint Bonaventure au treizième siècle, Léonard d'Utine, au quinzième, rappelait encore aux âmes chrétiennes ces bénies visites de l'ange à Marie[1]. Saint Thomas lui-même paraît favorable à cette croyance, quand il dit : "Quelques-uns prétendent que la bienheureuse Vierge, habituée à voir les esprits célestes, ne fut point troublée à la visite de l'ange, mais qu'elle était dans l'étonnement que lui causaient ses paroles, parce qu'elle ne pensait point d'elle-même des choses si magnifiques. Aussi l'Evangile ne dit pas qu'elle fut troublée à sa vue, mais à sa parole[2]."

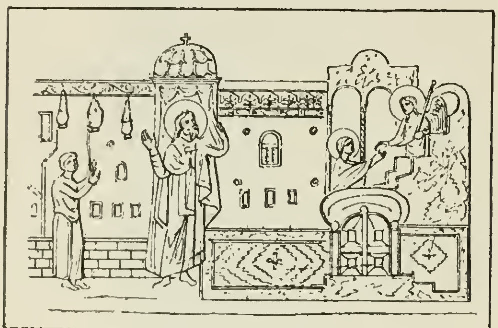


Fig. 79. *Homélies de Jacques*, folio 103 : La sainte Vierge nourrie par l'Ange (2e).

Et l'enfant grandissait dans la retraite, "travaillant à de petites pièces de toile blanche, pour le service du Temple", comme l'a vue Catherine Emmerich, ou lisant "des prières sur un rouleau de parchemin."

Sans rapports avec le monde, il ne lui était cependant pas défendu de voir de fois à autre ses saints parents, — ses parents toujours très aimés,—car la religion ne détruit rien de ce qui est bon, pas même, quoi qu'on en dise, l'amour filial. L'Ecriture nous raconte de la femme d'Elcana qu'elle visitait librement son fils à Silo aux jours solennels[3]. De même, au temps de la Vierge, les bâtiments extérieurs du Temple étaient accessibles aux visiteurs,

---

1 Voir l'appendice des Sermons.

2 *Summ. theol.*. Part. IV, q. 39, art. III, ad. 3. Thilo n'avait peut-être pas lu ce passage. Il dit en effet : Sed non ita assuetam fuisse consuetudini angelicæ docet Lucas I, 29, perculsam eam referens, cum angelum vidisset, suavissimis licet verbis se allocutum. Thilo, *Codex*, p. 328.

Gotti, non seulement n'admet pas ces visites de l'ange, mais soutient que la Vierge n'a pas été élevée dans le Temple. Il reconnaît cependant qu'elle y fut présentée. *Veritas religionis christianæ*, ut sup., t. I, p. 283-4.

3 Samuel faisait le service devant l'Eternel.... Sa mère lui faisait chaque année une petite robe et la lui apportait. I *Samuel*, ch. II., v. 18-19.

et qui ne comprendra que l'amour de leur Fille et leur piété pour Dieu, n'y aient souvent ramené Anne et Joachim? De l'ineffable joie qui emplissait alors ces trois cœurs, il n'y a rien à dire, parce que c'est simplement de l'ineffable.



Fig. 80. Mort de Saint Joachim, d'après *la Vierge* de l'abbé Orsini.

Pendant combien d'années se répétèrent ces chères rencontres? Etant donné, d'après le sentiment commun des docteurs, que Marie demeura onze ans dans le Temple, sainte Anne et saint Joachim eurent-ils la joie de voir leur enfant grandie et parvenue à l'adolescence? Eurent-ils aussi plus tard la joie d'assister à ses fiançailles, et cette autre plus grande encore, incomparablement plus grande, de contempler de leurs yeux le Rédempteur, objet de tous leurs désirs?

C'est nous demander, en restreignant la question à sainte Anne, quelle date nous devons assigner à sa mort,—disons plutôt dans le langage liturgique,—à sa bénie dormition.

On le devine, il n'y a pas de date, pas même une date probable. Encore ici, comme dans la question du mariage de la Sainte, les opinions sont très diverses et très extrêmes. Peut-être pour ces deux raisons, sont-elles encore intéressantes à connaître et nous saura-t-on gré de les exposer. Ce sera très simplement, comme nous avons fait plus haut, laissant à qui voudra, le soin de juger et de prononcer.

Cedrenus, avec la remarquable assurance qui nous a déjà frappés, dit que sainte Anne mourut à soixante-dix-neuf ans, Marie ayant alors onze ans. On se rappelle que selon lui, la Sainte se serait mariée à quarante-six ou quarante-huit ans[1].

---

[1] Joachimus octogenarius decessit, Anna annos nata undeoctoginta vitam finiit. Ab iis in Templum deducta Dei genitrix anno ætatis suæ tertio, undecim annos nata parentes amisit. Neque vero unquam templo excedebat, sed in qua re opus haberet, ad solam Elisabetham ibat, cognatam et templo vicinam.

G. Cedreni *Compendium Historiarum* (2 in-8°, dans le *Corpus script. Hist. Byzant.*, éd. Niebuhr, 1828, t. XXIV-XXV), t. I, p. 327.

Le P. Croiset adopte ce sentiment [1].

Petronius, un auteur cité par Antoine de Saint-Elie, propose soixante-six ans [2], Marie d'Agréda cinquante-six [3], et Adrichomius cinquante [4].

Les autres opinions n'indiquent pas d'âge, mais un moment quelconque de la vie de la Vierge ou du Christ.

Le moine Epiphane, dit l'*Agiopolita*, cité par le P. Rocchi, pense que Joachim et Anne moururent pendant le séjour de Marie au Temple [5]. Stengelius tient la même opinion [6].

Cependant le P. Rocchi lui-même, et la plupart des auteurs retardent cet événement jusqu'après les fiançailles de la Vierge : les uns sans rien préciser, comme Ludolphe le Chartreux [7], les autres en le plaçant entre ces fiançailles et l'Annonciation, comme de nos jours, le docteur Sepp [8] ; le plus grand nombre enfin, en le reculant jusqu'à la naissance du Christ et au-delà.

On lit dans la vie de sainte Mechtilde que la sainte posa un jour cette question très nettement à la Vierge dans une de ses visions : « Combien de temps sainte Anne a-t-elle vécu sur la terre ? A

---

1 P. Jean Croiset, *La Vie de la T. S. V. Marie* (in-12°, Blle-, 1850), p. 43.

2 A. de Saint-Elie : L'anno in cui passo all' altra vita, fu il settantesimo, alquanto piu, di sua eta, nella citta di Gerusalemme : " E vita mignavit, dice il Petronio, annos nata octoginta sex. *S. Anna nel cuore*, etc., ut sup.

3 Marie d'Agréda, *Vie divine de la T. S. V. M.* (1884), p. 62.

4 Adrichomius : Concipit igitur Anna 8a die decembris et post novem menses die 8 septembr. in Nazareth Galilææ parit Mariam cujus ortui B. Ioachim, octiduo superveniens, obiisse memoratur 16a die mensis ejusdem. Porro Anna obiit 26 julii, feria 3, anno ætatis suæ 50, Maria jam Christum in utero ferente. Christiano Adrichomio Delpho (auctore) *Theatrum Terræ Sanctæ et bibl. hist.* (in-fol. s. l. n. d.), p. 260.

5 Rocchi, *Le Glorie di S. Gioacchino* (in-8o, Grotta-Ferrata, 1878), p. 6.

6 Stengelius, *Joacimus et Anna*, etc.

7 Lud. Sax. : Virgo igitur Domini cum quibusdam viginibus collactaneis suis, quas ob miraculi ostensionem, et pudoris sui custodiam a sacerdote acceperat, ad domum parentum in Nazareth reversa est, habens secum more solito sui pudoris custodes et testes. ....Joseph quoque secessit ibidem et mutua desponsatione facta, recedit in domum suam, eam dispositurus et nuptiis necessaria provisurus. Ludolphe le Chartreux, *Vita Christi* (in-fol., 1865), p. 14.

8 Sepp : Marie avait atteint l'âge de douze ans. C'était alors chez les Juifs l'époque de la majorité pour les femmes. Zacharie remit donc la jeune Vierge entre les mains de ses parents à Nazareth pour qu'elle y fût mariée ... Sepp, *Vie de J.-C.*, Sainte-Foi, t. 1, p. 169.

quoi la Vierge répondit : " Jusqu'au retour de mon Fils de la terre d'Egypte [1]." Les *Révélations* de Catherine Emmerich sont conformes à cette donnée [2]. Suivant elle, Jesus aurait eu alors " huit ans moins trois semaines "

Saint Vincent Ferrier, Dorlandus, Martin Anastase, abbé du Mont-Cassin, Gautier Born, Clisorius, Pelbart de Themeswar, Lansperge, Polius, Thomas de Saint-Cyrille, Tillemont, Mansi, et de nos jours, le P. Didon,—sans parler de tant d'autres auteurs et de la plupart des artistes, peintres, graveurs, et sculpteurs, – ont cru qu'il avait été donné à sainte Anne de vivre jusqu'à l'adolescence de la Vierge et jusqu'à sa maternité, de connaître Jésus enfant et de jouir pendant quelques années de sa compagnie [3].

La Vierge adolescente ! la Vierge-Mère !—Saint Luc, Cimabué, Giotto, fra Angelico, Pérugin, Schaffner, " divin Sanzio ", divin

---

[1] Anonyme, *Das Buch der geistlichen Gnaden* (3 in 8o, Regensburg, 1857) t. III, p. 63, sous le titre ; *Aufzeichnungen aus dem beschauliben Leben der gottseligen Jungfrau Mechtildis von Herfeda*, † 1297.

[2] Catherine Emmerich : Après le départ de la sainte Famille, sainte Anne se retira dans le désert, où elle vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans. Quoique l'enfant Jésus connût le lieu de la retraite de son aïeule, et la sévère mortification qu'elle y pratiquait, il avait tout caché à sa divine mère, qui fut longtemps très inquiète sur le sort de sainte Anne.

Un jour que l'épouse de ssint Joachim exhalait en présence de Dieu, son ardent désir de revoir la sainte Famille, elle fut exaucée, au delà de toute espérance. Ouvrant la vue qu'elle tenait souvent fermée, pour ne pas être distraite dans ses continuelles méditations, elle aperçut dans le lointain, trois voyageurs. Son cœur lui dit aussitôt que c'était Jésus, Marie et Joseph qui revenaient de leur long exil ; et si ses membres endoloris le lui eussent permis, elle aurait couru à leur rencontre ; mais la maladie la clouait sur la terre nue, qui était sa couche ordinaire. Force lui fut d'attendre. Mais cette attente fut de courte durée, car la sainte Famille arriva aussitôt auprès d'elle. Quelle joie inexprimable de côté et d'autre ! Quel bonheur de se revoir, après une si longue absence !.... Aussi que d'abondantes larmes de joie coulèrent de tous les yeux !....

Le Sauveur qui savait que la mort de cette femme priviligiée approchait, voulut la soutenir lui-même dans ses derniers instants. *Révélations*.

[3] S. Vincent Ferrier.—Voir l'appendice des sermons.

Dorlandus : Ad novum Testamentum idcirco pertinere visa est (Anna) quod jam præsentem agnovit Christum Salvatorem. *Dorlandus* dans Ludolphe, *Vita Christi*, ut sup., p. 741. Martin Anastase, Gautier Born, Clisorius, cités par Ths. de S.-Cyrille, *Mater honorificata*, p. 126 et 465. Pelbart de Temeswar : Quantas S. Anna consolationes



Fig. 81. Vierge de Raphaël.



Fig. 82. Vierge de Schaffner.

Andrea de Florence, quel pinceau va nous donner son portrait, ou comme disait naguère un doux poète :

Fondre dans un rayon de couleur éphémère,
Son sourire de Vierge et sa beauté de Mère ?



Fig. 83. ANDREA DEL SARTO, la Madone de la galerie Pitti, Florence.

On sait bien la légende :

Tout le sujet déjà vivait là sur la toile :
Le lis fleuri, la robe et les longs plis du voile ;

---

habuerit in Spiritu, quotiens Christum Dominum amplexabatur, osculabatur et etiam ejus Matrem Virginem quæ omni gratia et suavitate plena fuit. Cité par Polius, *Exegeticon*, p. 118.

Polius : Anna credenda est in Bethleem, quamprimum filiam suam peperisse audiebat advolasse, quia non solum ad filiam pietas, sed etiam devotio eam ferventissima ad nepotem urgebat, ut quantocius atque sine dilatione tam filiam suam puerperam, quam suum mox natum Nepotem videret infantulum.... Polius, *Exegeticon*, p. 117.

Thamas a S. Cyrillo, *ut sup.*

Tillemont et Sandini : Tillemontio videtur (*Annot. 3 in S. Virg.*, p. 359) illud credi oportere, SS. Joachim et Annam excessisse post Christum natum, idque ea de caussa quod utriusque memoria solemni precum officio colitur ab Ecclesia, quæ ut docet S. Bernardus, epist. 98, § 4, non consuevit sanctis ullis ante ortum Christi vita defunctis, si Macchabæos excipias, hujusmodi honorem tribuere. Sandini, *Historia familiæ sacræ ex antiquis monum. collecta* (Patavii, 1745, in-8o), p. 327.

Mansi : Voir l'append. des sermons.

P. Didon : *Jésus-Christ* (in-12o), p. 108.

Près du fuseau qui dort, le saint livre posé ;
L'ange blanc qui descend du nuage rosé,
Et va dire l'*Ave* du sublime message.
Il ne manquait plus rien au tableau qu'un visage,
Visage de la Vierge, ineffable portrait!......

Et là, devant sa toile, Angelico souffrait.

" Ce visage!......Il le faut souriant et sévère,
Entrevoyant la crèche et rêvant au Calvaire,
Réflétant à la fois la Croix et le berceau.....
Mais j'ai beau tourmenter mon front et mon pinceau,
Depuis trois jours j'attends, je commence, j'efface,
Je recommence encore......et rien qui satisfasse......
Je promène au hasard mon crayon inquiet."

Et là, devant sa toile, Angelico priait.

Rien ne vient ; l'idéal flotte dans son génie :
" Ce front où la splendeur à la grâce est unie,
Il est si doux, il est si pur, il est si grand !......
Ma foi le sent, mon cœur le voit et le comprend,
Mon âme en est ravie, elle en est possédée,
Mais la main me trahit et fausse mon idée :
Je ne fais rien de beau, de vrai, rien de complet ! "

Et là, devant sa toile, Angelico tremblait.

Et quand il a longtemps souffert, prié, tremblé, il faut qu'un ange vienne pour que "l'ineffable portrait,"

Par la main d'un artiste invisible achevé,
Soit tel qu'Angelico l'avait toujours rêvé ;

et alors fra Giovanni peut pleurer à son aise. De fait, le poète l'a senti, et il l'a dit :

Et là, devant sa toile, Angelico pleurait [1].

---

[1] Le R. P. Delaporte, S. J.



Fig. 84. Et la, devant sa toile, Angelico souffrait (Salon de 1882).

Ce que le pinceau ou le ciseau n'ont pu faire, la parole ou la plume le feront-elles ? Maint écrivain a tenté l'entreprise, et encore en ces derniers temps, l'auteur de *Ben-Hur*, un protestant, a pensé y réussir. Nous-même, nous avons recueilli cette page, et nous nous en servirons peut-être ailleurs, mais si elle est un hommage, elle n'est pas un portrait, elle n'est pas *le* portrait, et cela, sans doute, parce que, pour la plume comme pour le pinceau, *le* portrait est " ineffable." Pour la plume, il n'y a que cette inscription qu'on trouve au bas d'une image quelque part en Italie : *Ave, bella Maria !*

On ne dira jamais rien de plus beau !

Sainte Anne, elle, l'a vue, la Vierge adolescente, la Vierge-Mère.

" Et en effet, disait Lansperge, si le saint vieillard Siméon mérita, à force de prière, d'être averti par l'Esprit-Saint qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir contemplé de ses yeux le Christ du Seigneur (Luc, II, 26), que devons-nous penser de sainte Anne ? Ne savait-elle pas, par une révélation divine, qu'elle devait elle-même enfanter la Mère du Sauveur ? Et n'aurait-elle pas en même temps reçu de Dieu la promesse qu'elle ne mourrait point, elle non plus, sans avoir vu le Christ du Seigneur, le Messie promis, le Sauveur du monde, son Petit-Fils, le Fils de sa Fille, la chair de sa chair ? Concevez dès lors de quels désirs elle se consumait dans l'attente de ce jour prochain où elle contemplerait la lumière de ses yeux et le bien-aimé de son cœur. Combien de fois elle dut s'écrier dans ses ferventes oraisons : " Oh ! si je pouvais mériter de voir le Fils de ma Fille, le salut du monde, la gloire de mon peuple ! O tant heureuse je serais si, du sein de ma Fille, naissait le Sauveur des nations ! Puissé-je vivre ce jour où mon amour exultera sous ses baisers divins ; où, dans ma chair, je verrai ; où, sur mon cœur, j'étreindrai mon Dieu ! "

Et un peu plus loin, quand le pieux orateur a raconté l'enfantement divin de la Vierge, il nous montre sainte Anne courant en grande hâte à la crèche de Bethléem, pour prendre en ses bras l'Enfant d'amour et lui dire, et lui faire toutes les tendresses et toutes les caresses d'une grand'maman.—Admirable simplicité d'un autre âge où prêtres et fidèles trouvaient très juste et très vrai un langage tout fait de cœur et de sentiment ! Voyez la, la grand'-

maman, comme elle nous est ici représentée : " De quels yeux elle regarde ; dans quelle suavité, quelle allégresse spirituelle, quel ensoleillement, quel amour inénarrable sa contemplation se berce ! comptez les baisers qu'elle imprime sur ces petites lèvres ! Voyez comme en retour le petit Enfant étend ses petits bras, les arrondit autour du cou de la grand'-mère, et s'incline sur son sein, et lui fait des sourires, et lui rend ses caresses ! Comment dire l'exultation de la tant heureuse femme ? Quels élans, quels rayons, quelles illuminations radieuses ! quelles flèches de piété, de reconnaissance et d'amour traversent son vieux cœur qui n'en peut plus de joie [1] ! "



Maintenant que sainte Anne a vu le salut d'Israël, et parce qu'elle l'a vu, elle peut chanter comme Siméon son *Nunc dimittis*,

---

[1] On peut comparer avec te texte :

Si enim Simeon seni in Spiritu Sancto responsum est (quo intelligitur multis ipsum id precibus flagitasse) non visurum illum mortem nisi ante videret Christum Domini, quid de beatissima putabimus Anna ? Erat namque cœlitus instructa, quod Matrem esset paritura Domini. Putatisne igitur, fratres, quod non simul quoque ei fuerit promissum, ut non videret mortem, nisi ante videret Christum Domini, nisi videret Messiam futurum, nisi videret mundi Salvatorem suum Nepotem, suæ Filiæ Filium, suam carnem ex carne sua, hoc est, ex Filia sua ? Hinc cogitate quantis cruciabatur quotidie desideriis ; ut tempus illud adveniret, quo oculorum suorum desiderabile lumen exuberantissimasque cordis sui delicias videret ! Quoties credendum est Beatissimam Annam in suis exclamasse orationibus : O si videre merear ex mea Filia Filium, mundi salutare, et decus gentis nostræ ? O me felicem si de utero Filiæ meæ salus nata fuerit omnium !.... Utinam hunc vivam diem, quo in hujus Nepotis mei ruam oscula ! utinam aliquando mihi liceat illum cordi meo infantem astringere ! O quando erit ut videam in carne mea, quem adoro Deum ! ...

(Puto) quamprimum Annam in Bethleem advolasse, quia non solum materna ad Filiam pietas, sed etiam devotio eam ferventissima ad Nepotem urgebat.... Festinabat infantem in ulnas accipere, ei colloqui, ei adjocari, ei (ut solent aviæ) blandiri. O quibus oculis eum intuita est ! O quid dulcedinis, quid lætitiæ spiritualis, quid luminis, quid amoris inenarrabilis, mox ubi illum contemplata est, sensit ! o quam celeri fiducia, quam ardenti devotione pignus illud in sua brachia accepit ! o quam amantia eidem oscula impressit ! Jam vide e diverso quoque puerulum, ut solent infantes, bracchiola sua extendentem, atque Aviæ nitidum collum circumplectentem, eamdem osculentem, super pectus ejus se reclinantem, et Annæ felicissimæ aviæ suæ arridentem. Quid inter hæc exultationis et lætitiæ beatissimæ Annæ receperunt præcordia ! Quis exprimet quos radios, quos stimulos, quæ jacula illuminationis, devotionis, amorisque in cor Annæ aviæ suæ Jesus ipse ejusdem Nepotulus adjecit. Lanspergius, cité d'après Thomas de St-Cyrille, *Mater hon.*, ut sup., p. 127.



Fig. 85. RAPHAEL, *Sainte-Famille* de Naples.

et s'en aller en paix. Selon les traditions, c'est à Jérusalem [1] qu'elle s'endormit dans le Seigneur ; et ce fut un mardi, jour qui, de temps immémorial, est pour cette raison consacré à sa mémoire [2].

Les enfants des Hébreux fermaient les paupières de leurs parents que la mort venait de frapper ; ils les accompagnaient au champ du repos, ou, comme on disait, à la " maison des vivants ", pour réunir leur restes aux ossements de leurs pères ; prenaient le deuil et gardaient un jeûne rigoureux onze mois durant [3]. C'est dire que la meilleure des Filles rendit de cœur tous ces chers devoirs à la meilleure des mères.

*
* *

Où sainte Anne fut-elle inhumée ?—Nouvelle question controversée et qui, en ces derniers temps surtout, a soulevé d'intéressants débats.

Ecoutons d'abord M. de Saulcy :

" Les corps de saint Joachim et de sainte Anne furent ensevelis au pied de la Montagne des Oliviers ; leur tombeau y est encore aujourd'hui vénéré. Quelques auteurs prétendent qu'ils ont été enterrés dans une grotte creusée sous la maison qu'ils habitaient à Jérusalem, non loin du Temple, et que, plus tard seulement, on transféra leurs restes dans un sépulcre voisin du Mont des Oliviers ; mais il est bien difficile de se ranger à cette opinion, quand on se rappelle qu'une loi défendait aux Juifs d'inhumer aucun cadavre dans l'enceinte des villes et des bourgades [1]."

[1] Thomas de St-Cyrille, *Mater hon.*, ut sup., p. 466 ; Polius ; Catherine Emmerich : On transporta ensuite cette sainte femme à Jérusalem, dans une maison qui lui appartenait, et c'est là qu'elle expira dans le plus grand calme, entre les bras et sur les cœurs de Jésus, Marie, Joseph.—Rocchi, *S. Gioacchino*, p. 65 : Gioacchino morisse a Nazaret ed Anna in Gerusalemme.

[2] Sicut dies sabbati ad honorem sanctissimæ Dei genitricis a clero et populo missis et orationibus colitur, ita commemoratio matris ejus ad minus in hebdomada semel celebretur.... Ad hanc memoriam hebdomatim tertia feria satis videtur congrua, in qua ut nata fuisse videtur et mortua. Denique in multis locis consuetudo laudabilis obtinuit : et non minori reverentia in commemorationem sanctæ Annæ tertia feria celebretur quam sabbati dies in memoriam Dei genitricis in Ecclesia fidelium agitur. Trithème, *De Laudibus Smæ Matris Annæ*, Leipzig, in-8° carré, s. d. [1494], non paginé, cap. XII.

[3] Basnage de Beauval, *Hist. des Juifs*.... l. VII, c. 24, et ailleurs.

[4] De Saulcy, *Dict. des antiq. bibliques*, au mot *Saint-Sépulcre*, t. III, p. 777.

Longtemps avant M. de Saulcy, Adrichomius écrivait, sous forme d'intitulé : " Sépulcre de la B. Vierge Marie dans la vallée de Josaphat, près du jardin de Gethsémani, au pied du Mont des Oliviers.—En ce lieu, église construite par Hélène.—A peu près au même endroit, sépulcre d'Anne et de son époux Joachim [1]."

Pour Monseigneur Lavigerie, ce point d'histoire ne fait aucun doute, et aussi bien il en parle très affirmativement :

" Il est incontestable, dit-il, que les tombeaux de sainte Anne et de saint Joachim ne furent point, à l'origine, placés près de leur demeure. C'était une loi inviolable chez les Juifs, comme chez les Romains, que l'on n'enterrât pas les morts dans l'intérieur des villes : *In civitate ne sepelito, neve urito.* Les deux saints patriarches durent donc être ensevelis, selon l'usage, dans la tombe de leur famille ; et en effet, la tradition de Jérusalem nous apprend qu'ils furent enterrés dans la vallée de Josaphat [2]."

Pourtant, sur l'objet qui nous occupe, le frère Liévin mettait discrètement au bas d'une page de son précieux *Guide* : " Il est vrai que l'authenticité de ces derniers tombeaux (à Gethsémani) est contestée. Ni les historiens des Croisades, ni les relations des pèlerinages de cette même époque, ni d'autres ouvrages antérieurs au quinzième siècle ne parlent de la tradition qui les place ici [3]."

Gethsémani affirmé et ensuite contesté, il restait de le nier. C'est ce qu'a fait en ces derniers temps un palestinologue éminent dont l'autorité nous a déjà servi d'appui, le Père Léon Cré. Pour lui, les bienheureux parents de Marie furent enterrés à Jérusalem, dans une crypte de leur maison même. Ecoutons au moins l'exposé de sa thèse :

" L'opinion générale place, de nos jours, le tombeau de saint Joachim et de sainte Anne à Gethsémani, sur le flanc droit de l'escalier monumental qui descend au tombeau de la sainte Vierge, en l'église de l'Assomption.

" Il n'en fut pas toujours ainsi. A Dieu ne plaise que, avant

---

[1] Sepulchrum B. M. V. in valle Josaphat juxta villam Gethsemani, ad pedem montis Oliveti.—Hoc loco ecclesia ab Helena constructa. Eodem pene loco S. Annæ virique ejus sepulchrum. Adrichomius, *l. cit.*, p. 171.

[2] Document déjà cité.

[3] Fr. Liévin de Hamme, *Guide indic. de la T. Sainte* (3e éd.), t. 1, p. 324.



Fig. 86. Tombeau de la Vierge et de sainte Anne.

d'avoir trouvé des témoignages nombreux et péremptoires, je tente jamais de discréditer un endroit vénéré de tous comme Lieu-Saint. Pour vous rassurer, et enlever les pieuses et légitimes inquiétudes de quelques-uns, nous citerons d'abord certains passages de plusieurs auteurs célèbres contemporains : M. le comte de Vogüé, le cher Frère Liévin ......, le R. P. Rocchi, moine grec basilien du couvent de Grotta-Ferrata, Monseigneur Mislin et le R. P. Bassi, jadis historiographe de Terre Sainte.

" Nous rapporterons ensuite les attestations des vieux pèlerins.

" Quand, en remontant de siècle en siècle, les textes finiront par manquer, nous appellerons la basilique elle-même en témoignage : ses pierres vénérables prendront une voix.

" Quand manquera toute preuve historique, nous descendrons dans la crypte, la pioche à la main, et nous creuserons, pour la plus grande gloire de Dieu et la glorification des illustres parents de la très sainte Vierge.

" Si alors, à l'endroit précis indiqué par les livres, à l'emplacement le plus sacré de la basilique de Sainte-Anne, et formant sous l'autel ce qu'on appelait CONFESSIO, dès les premiers siècles du christianisme, nous trouvons, suffisamment conservé, malgré les pieux larcins des fidèles et ses dix-neuf siècles d'existence, un caveau sépulcral taillé dans le roc à la manière des tombeaux hébreux, vous aurez bien le droit, Messieurs, de redire en toute joie avec nous : Voilà vraiment le tombeau de sainte Anne ! "

Nous ne pouvons suivre pas à pas la savante démonstration qui suit ce préambule, mais nous croyons utile de recueillir quelques citations ici et là :

" Dans le livre intitulé : *Les gloires de saint Joachim d'après les Pères orientaux*, et publié en 1878 par le P. Rocchi, moine basilien du couvent grec de Grotta-Ferrata, près de Rome, on rencontre les passages suivants : " Les reliques de saint Joachim et de sainte Anne furent déposées ensemble dans leur maison de Jérusalem, laquelle fut, depuis, convertie en église [1]."

[1] Nous avons trouvé le texte original :

Ma comecche Gioacchino morisse a Nazaret, ed Anna in Gerusalemme, il deposito delle loro reliquie fu unitamente fatto quivi nella cosi detta Casa, che poscia fu convertita in tempio. Rocchi, *Le Glorie de S. Gioacchino*, ut sup., p. 65.

"Dans son bel ouvrage souvent réédité, *Les Saints-Lieux*, Monseigneur Mislin donne également un renseignement utile sur le sanctuaire de Sainte-Anne de Jérusalem :

"Cependant on permettait quelquefois, à prix d'argent, aux pèlerins, notamment pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles, de pénétrer dans la crypte de l'église où ils vénéraient, soit les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, soit le lieu de la nativité de la sainte Vierge".

"On croyait que les parents de la sainte Vierge avaient été inhumés en ce lieu avant d'avoir été transportés dans la vallée de Josaphat."

Parmi les anciens auteurs, c'est-à-dire ceux des quatorzième et quinzième siècles, le Père Cré invoque encore en sa faveur le dominicain allemand Fabri [1], Etiennne de Gumpenberg [2], l'anonyme italien de 1384 [3], Guillaume de Baldenzel [4], l'anglais Jean de Mandeville [5], Ludolphe, curé de Sudheim [6].

Il faut noter aussi quelques-uns des arguments personnels du conférencier :

---

[1] P. Fabri, *Evagatorium*, t. II, page 129 : ".... Venimus in unum specum, in quo dicunt *primo fuisse sepultos* Joachim et Anna, parentes B. V. Mariæ....". Années 1480 et 1483.

[2] Etienne de Gumpenberg, *Reisebuch des Heyligenlands*, page 238 : "....Près de là, dans la maison même où Notre-Dame fut mise au monde, et au-dessus du *tombeau* de sainte Anne, s'élevait un très beau couvent."

[3] "....E poi (de la Porte dorée) n'andarete a santa Anna e trovarete lo *suo monimento e del suo marito* santo Giovachino ; e furo padre e madre della Vergine Maria". (*Viag. in T. S.*, page 445.)

[4] Baldenzel, en 1330, *Hodæporicum ad Terram Sanctam* "....Et Ecclesia B. Annæ aviæ Christi, satis pulchra eidem piscinæ est contigua, ubi V. Maria concepta et nata fuisse dicitur, *sepulturaque Joachim et B. Annæ parentum ejus in quadam crypta subterranea ostenditur*."

[5] Jean de Mandeville, en 1330, *Itinerarium a terra Angliæ in partes hierosolymit.* : "... parentumque illius S. Joachim et Annæ tumba saxea miratur in decensu ecclesiæ post XXII gradus".

[6] Ludolphe, curé de Sudheim, 1336, *Libellus de Terra Sancta*, cap. XCI : ".... Juxta templum, non remote, versus aquilonem, est ecclesia in qua beata Virgo Maria fuit nata, et ibidem *beata Anna cum Joachim viro suo in quadam caverna subterranea est sepulta*."

" On n'enterrait pas dans les maisons, diront les critiques.—La sainte Ecriture rapporte que le prophète Samuel et le roi Manassès furent ensevelis dans leurs maisons. D'ailleurs, éloigné de deux mètres de la chambre de la Nativité, le tombeau pouvait se trouver sous le jardin de sainte Anne, jardin mentionné déjà par le *Protévangile* et contigu à la sainte maison.

" — Mais on n'enterrait pas dans les villes.

" —Oui, mais à la mort de saint Joachim et de sainte Anne, la colline de Bézétha était hors des murailles. Hérode-Agrippa construisit et acheva la nouvelle enceinte vers l'an 44 de notre ère.

" On n'enterrait pas dans les villes! C'est même la raison pour laquelle la sainte Vierge, mourant après l'an 44, ne put être ensevelie dans le sépulcre de sa famille, et qu'on dut choisir un sépulcre neuf en dehors des nouvelles murailles."

Tel est, en substance, un plaidoyer qui occupe à peu près cent pages de la *Revue biblique.* Encore ici, nous n'avons pas qualité pour juger. Seulement nous ne pouvons nous défendre de penser que si les deux partis sont divisés, c'est peut-être faute de s'entendre et de faire réciproquement une concession.

La concession des deux parts serait que les reliques des bienheureux parents de la Vierge ont pu être transférées à telle époque ou à telle autre, les uns diraient de Gethsémani à la crypte de l'église Sainte-Anne actuelle, les autres, de cette même crypte à Gethsémani. Monseigneur Lavigerie admet et prouve que la maison de la Probatique a renfermé le corps de la Sainte, mais sans contredire la tradition relative à l'église de l'Assomption. Rien n'empêche en effet que les saintes reliques aient occupé successivement deux endroits différents. La question de priorité de l'un sur l'autre est peut-être en somme secondaire, ou si elle ne l'est pas, on la simplifierait de beaucoup en avouant de bon cœur, dès le commencement, qu'on n'en peut rien dire, parce que positivement on n'en sait rien. D'ailleurs, si maintenant et dès longtemps, ces deux tombeaux sont vides, il importe moins peut-être de discuter.



Que sont devenus les restes précieux qu'ils ont contenus tour à

tour ? C'est ce que nous essaierons de dire au moins sommairement tout à l'heure, en attendant les développements que certaines traditions locales pourront exiger de nous ultérieurement.



Et " cy finist de Madame Saincte Anne, " comme disait l'intitulé de cet article. " Cy finist " ce que la tradition chrétiennne nous apprend de sa vie.

Il reste maintenant la *Survivance*, chose complexe et glorieuse autant que la vie fut simple et obscure.





ET ERIT
SEPULCHRUM EJUS
GLORIOSUM

IX

LES RELIQUES DE SAINTE ANNE



IX. LES RELIQUES DE SAINTE ANNE



E Père Lacordaire, "mon Père Lacordaire," comme a dit un autre, aimait la Provence. Il l'a bien prouvé dans les pages qui précèdent sa *Marie-Madeleine*, un des beaux livres de ce siècle, et de tous les siècles :

"Lorsque le voyageur descend les pentes du Rhône, à un certain moment, sur la gauche, les montagnes s'écartent, l'horison s'élargit, le ciel devient plus pur, la terre plus somptueuse, l'air plus doux : c'est la Provence. Adossée aux Alpes, elle les quitte lentement par des vallées qui perdent peu à peu l'âpreté des hautes cîmes, et elle s'avance, comme un promontoire de la Grèce et de l'Italie, vers cette mer qui baigne tous les rivages fameux. La Méditerranée lui fait, après le Rhône et les Alpes, sa troisième ceinture, et un fleuve, qui est le sien, la Durance, lui jette dans ses gorges et ses plaines la rapidité fougueuse d'un torrent qui ne meurt pas. On ne peut regarder cette terre sans y reconnaître bien vite une parenté de nature et d'histoire avec les plus célèbres contrées de l'antiquité. Des colonies grecques lui apportèrent de bonne heure le souffle de l'Orient, et Rome, qui lui donna son nom, y a laissé des ruines dignes de cette puissance qui ne refusait à personne une part de ses grandeurs, parce qu'elle en avait assez pour l'univers. Quand le monde ancien fut tari, longtemps la Provence, riche de ses souvenirs, plus riche encore d'elle-même, conserva dans le démembrement des choses sa personnalité. Elle eut sa langue, sa poésie, ses mœurs, sa nationalité, sa gloire, tous

ces dons qui, en de certaines conjonctures, font d'un petit pays une grande terre. Puis, quand les empires modernes eurent pris leur forme et dessiné leur territoire, la Provence, trop faible pour se soutenir contre la destinée, échut à la France comme un présent de Dieu, et, après avoir été pour les anciens l'Occident de la beauté, elle devint pour nous le premier port où notre imagination rencontre l'Italie, la Grèce, l'Asie, tous les lieux qui enchantent la mémoire et tous les noms qui émeuvent le cœur."



Fig. 87. Les saintes Maries arrivant en Provence, d'après une ancienne estampe lavée de couleur.

Mais nous l'allons voir, et le Père Lacordaire avait raison de l'ajouter : " Si la nature et l'histoire ont fait beaucoup pour la Provence, la religion peut-être a fait plus encore pour elle...... Une part lui était réservée dans la distribution des grâces divines attachées au sol, une part unique, et comme la dernière empreinte de la vie de Jésus-Christ parmi nous."

Racontons simplement la légende Aptésienne.

Elle nous dit que, un jour, aux tout premiers temps du Christianisme, de pauvres pêcheurs, qui jetaient leurs filets sur les bords de la mer Méditerrannée, virent venir à eux une barque d'une forme étrangère, montée par quelques personnages aux allures, au costume, au langage inconnus. C'étaient, avec quelques amis, les principaux membres de cette famille de Béthanie qui avait joui naguère de l'amitié et de l'intimité du Sauveur.

Chassés de la Judée par la persécution qui avait coûté la vie à saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, ils s'étaient confiés aux flots de la mer, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, des reliques de leurs chers défunts, et, poussés par le souffle de Dieu, ils venaient se réfugier sur la terre de Provence.

Nul n'ignore avec quel talent et quelle érudition M. l'abbé

Faillon a développé sa thèse si difficile sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence [1].

Le père Lacordaire disait de cet ouvrage: " Une science plus profonde a revêtu la tradition d'une lumière plus vive, et reprenant la vie de notre chère et illustre sainte au sépulcre vide du Sauveur, nous pouvons en suivre le fleuve sur cette bienheureuse terre de Provence [2]."

M. Faillon a donc démontré d'après Raban-Maur, et le père Lacordaire a cru avec lui que Jésus-Christ a légué Marie-Madeleine à la France, comme il avait légué sa Mère à Jérusalem, saint Pierre à Rome, saint Jean à l'Asie. La Provence rend grâces de sa foi dix-neuf fois séculaire "à cette illustre famille de Béthanie qui avait eu Jésus-Christ pour hôte et pour ami, à Lazare, à Marthe, à Marie-Madeleine, à leurs compagnons Trophime et Maximin. Marseille veut que Lazare ait été son premier évêque ; Aix attribue cette gloire à saint Maximin, Arles à saint Trophime ; Avignon et

---

[1] Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, etc., 2 gr. in-8o, édit. Migne, 1858.

[2] Lacordaire, *Sainte Marie-Madeleine*, ch. VI.—Voici deux passages de Raban-Maur sur la question :

Anno quarto decimo (Ascensionis) facta est divisio apostolorum......et Petrus Orientem relicturus, Romamque iturus, designavit regionibus Occidentis quas ipse adire non poterat, Evangelii Prædicatores, de nobilioribus in Christo, et antiquioribus discipulis Christi .. Horum viginti quatuor seniorum primus erat et primicerius, de numero septuaginta discipulorum Domini Salvatoris, doctor egregius, miraculorum omnium gratia illustris, et post apostolos Christianæ militiæ signifer, prælectus Maximinus ...Quibus abeuntibus (discipulis) consociaverunt se nobiles matronæ et viduæ quæ Jerosolymis et in Oriente eis ministraverant. Rabanus Maurus, *De Vita B. Mariæ Magdalenæ*, ch. XXXVI, t. VI des *Œuvres*, Migne, *Patrol. lat.*, t. CXII, col. 1491.—Igitur æquoris undas ingressi cum gloriosa Dei (amica?) Maria Magdalena, ac sorore ejus Martha beatissima, sanctus archipræsul Maximinus, et beatus Parmenas archidiaconus, episcopi quoque Trophimus, Eutropius, necnon et reliqui duces Christianæ militiæ, flante Euro Asiam relinquentes, inter Europam et Africam, per mare Tyrrhenum, et circumversus descendentes, urbem Romam totamque Italiam a dextris relinquentes, necnon et Alpes,.... prospero cursû applicuerunt a dextris, in provincia Galliarum Viennensi, apud civitatem Massiliam, ubi mari Gallico Rhodanus recipitur. Ibi, *invocato magno mundi principe Deo* (II *Macch.*, XII, 25) provincias regionis ad quam eos Spiritus appulerat, inter se, eodem inspirante, partiti sunt....Sortitus est sanctus archipræsul Maximinus Aquensem, metropolim provinciæ Narbonensis secundæ, in quâ Beata Maria Magdalena complevit cursum peregrinationis suæ.... *Ibid.*, ch. XXXVI, col. 1493.

Tarascon nomment sainte Marthe comme l'apôtre qui les a délivrées de l'erreur, et Marie-Madeleine, unie à tous par un souvenir qui s'appuie du leur en le surpassant, plane sur toute l'église de Provence, comme la souveraine de l'apostolat qui l'a fondée. "

En ces derniers temps, l'auteur des *Amitiés de Jésus*, le R. P. Ollivier, s'est déclaré à son tour " profondément convaincu de la valeur des traditions provençales[1], " et ce troisième témoignage s'ajoutant à ceux de l'abbé Faillon et du père Lacordaire, nous rend nous-même plus hardi à déterminer le fait sur lequel repose la tradition aptésienne relative aux reliques de sainte Anne.

Ni le Père Ollivier, il est vrai, ni le Père Lacordaire, ni même l'abbé Faillon parcouru, celui-ci, page par page, ne nous ont fourni une ligne qui ait rapport directement à notre Sainte et qui puisse nous servir ici de lumière ou d'appui, mais tous les trois, pour ce qui concerne Marie-Madeleine, ont cru à la tradition ; ils y auraient cru sans doute encore, si, au lieu de l'amie de Jésus, il se fût agi pour eux de l'aïeule de Jésus, et à leur exemple, l'histoire nous faisant défaut, nous avons recours à la tradition.

Or donc, une tradition vénérable nous dit que, avant de se séparer pour aller porter la bonne nouvelle sur les différents points de cette Provence dont ils avaient acquis l'héritage, les saints missionnaires et les saintes femmes se partagèrent les reliques—derniers et chers souvenirs du pays natal—qu'ils avaient pu soustraire à la profanation des Juifs : c'étaient des parcelles de la terre du Calvaire imprégnées du sang de la rédemption, quelques vêtements de la sainte Vierge, plusieurs corps des saints Innocents, et la dépouille mortelle de sainte Anne, que des liens de parenté étroite unissaient à quelques-uns des fugitifs. D'après cette tradition, le corps de la Sainte échut à saint Lazare, qui l'emporta avec lui à Marseille, où il allait fonder son siège épiscopal. Mais un de ses successeurs, craignant que cette précieuse dépouille ne fût pas suffisamment en sûreté dans une ville exposée, comme était celle-ci, à la persécution, la confia à saint Auspice, premier évêque d'Apt.

Ce saint, " patrice célèbre par la gloire de ses ancêtres, comme dit Le Grand, et assis longtemps sur l'aigle dans le conclave des cent

---

[1] R. P. Ollivier, *l. cit.*, chap. sur Lazare, sur Marthe, sur Madeleine, et l'appendice A.

pères," avait été formé au ministère évangélique par le pape saint Clément, et consacré par lui pour aller porter l'Evangile dans les Gaules. Dévoré de zèle pour la conquête des âmes, il quitte Rome, parcourt la Toscane et la Ligurie, traverse les Alpes, passe à Marseille où, probablement alors, il reçoit les glorieuses reliques de sainte Anne, et vers l'an 97, sous l'empire de Nerva, il arrive et s'établit à Apt, ville déjà illustre et capitale des Vulgences. Ses prédications, fécondées par la grâce divine, amènent à la foi de Jésus-Christ de nombreux fidèles. Bientôt la maison de Corilius, où il avait reçu l'hospitalité, ne suffit plus à contenir la foule qui se presse autour de lui ; les places publiques deviennent ses lieux de réunion, une borne au coin d'un carrefour lui sert de chaire, jusqu'à ce que, la ville étant presque entièrement convertie, il puisse, sur les ruines de l'amphithéâtre, jeter les fondements d'une grande basilique chrétienne.

La persécution, hélas ! vint bientôt arrêter ce rapide apostolat, et trancher sur sa tige cette fleur de salut à peine épanouie. Auspice alors, craignant à son tour pour les reliques de sainte Anne, la profanation des païens, les cache au fond d'une grotte creusée dans les fondements mêmes de la future église, en mure l'entrée, et se prépare au martyre, qu'il subit en effet peu de temps après, le 2 août de l'année 102, sous le règne de Trajan [1].

Depuis lors, et jusqu'au milieu du huitième siècle, nulle mention n'est faite des reliques de notre Sainte : la tourmente qui enleva Auspice à ses fidèles dut être si violente qu'elle emporta jusqu'au souvenir du lieu où elles avaient été déposées. Du moins, si, comme le pensent quelques-uns, elles furent encore offertes, après l'ère des persécutions, à la vénération des fidèles, les fréquentes et terribles invasions des Barbares, puis ensuite celles des Lombards et des Sarrasins, durent obliger leurs dépositaires à les cacher de nouveau.

———

1 Dans l'article sur l'Invention des reliques de sainte Anne, au IIe liv. de cet ouvrage, un saint Auspice interviendra sous la date de 162. Des auteurs supposent deux Auspice, l'un qui aurait reçu les reliques, l'autre qui les aurait cachées. Le bréviaire aptésien de 1532 fait lui-même cette distinction. D'autres n'en reconnaissent qu'un, et ils lui assignent le premier siècle, comme nous le faisons ici d'après la majorité des auteurs, ou le second siècle, comme l'a fait Jean Rabasse dans le texte rapporté de lui plus loin (liv. II).

Ils le firent si bien qu'il ne fallut, plus tard, rien moins qu'un miracle pour les découvrir, et en raviver la dévotion au cœur des Aptésiens [1].

Ce miracle, nous y assisterons, l'heure venue.

Telle est la première forme de la tradition concernant la translation et l'existence à Apt des reliques de sainte Anne. C'est aussi la plus communément adoptée.

D'autres veulent qu'un riche Marseillais, converti à la foi par saint Lazare, les ait apportées à la suite d'un pèlerinage aux Lieux Saints et remises au ressuscité de Béthanie, par qui elles seraient arrivées à saint Auspice. D'autres croient qu'elles ont été transportées de Jérusalem à Rome par les premiers chrétiens, dès les temps apostoliques, et confiées à l'apôtre d'Apt par le pape saint Clément. Enfin quelques écrivains, moins favorables aux antiques traditions, supposent qu'elles sont venues en Provence beaucoup plus tard, soit

---

[1] Vie manuscrite de *S. Auspice*, composée en 1275 sur des documents remontant probablement au VIIIe siècle, par Raynond de Bot, évêque d'Apt (à la bibliothèque de Carpentras), citée de seconde main ; Terris, *S.-Anne d'Apt* ; Anonyme, *Sainte Anne, sa vie, son culte en Provence*, Avignon, 1881 ;—l'abbé Roze, *Etud. hist. sur l'Egl. d'Apt* ; X. Mathieu, *De la dévotion à sainte Anne*, etc., (in-8o, Apt, 1861) ; etc., etc. - Jean Rabasse, un auteur que nous rencontrerons dans la chapitre suivant, a naïvement, selon sa coutume, raconté cette tradition :

"Il y en a d'autres qui disent, mon fils, que la Magdelaine, avec toute sa compagnie, lors qu'elle vint en Provence porta ce tres-sainct corps pour la grâde deuotion qu'elle avoit à son petit Fils, et à sa saincte Fille la Vierge. Il y a de l'apparence, car saincte Anne estoit dé-jà decedée auparauant la mort et Passiô de N.-S. vn peu auparauant la conversion de la Magdelaine : ainsi qu'on peut voir clairement en la computation des années ; elle a vescu soixante et douze ans, vingt qu'elle a passé dans la maison de ses parens avât estre mariée, et autre vingt qu'elle a esté en sa stérilité : tellement quelle conceut la Vierge à quarante ans, et sa fille a conceu son bien-aymé Jesus à quinze ans : Si bien qu'enuiron la dix-septième année année de nostre Seigneur elle mourut.

Or la Magdelaine ayant receu tant de graces de nostre Seigneur le petit fils de saincte Anne et tant d'assistâce de la Vierge Mère de Dieu et fille de saincte Anne, elle ne pouuoit qu'elle ne fut grandement affectionnée à cette saincte Mere de la Vierge des Vierges, et grand Mere du Roy des Roys : C'est pourquoy se voyant priuee de Iesus son cher maistre, et ne pouuant aussi estre dauâtage avec la Vierge sacree à cause de son bannissement, elle se resolut de porter quand et soy le corps de saincte Anne, afin que par ce moyen elle satisfit aucunement à son cœur embrasé de l'amour sainct et sacré." *La Royale Mère*, p. 125.

avec sainte Hélène [1], soit avec le célèbre Cassien, qui, on le sait, avait longtemps séjourné en Orient, soit avec des chrétiens d'Occident à leur retour d'un pèlerinage aux Lieux Saints, soit même avec Charlemagne, lors de son passage en Provence.

Le bréviaire aptésien, sans adopter positivement l'une ou l'autre des premières versions, se borne à constater la croyance d'après laquelle les saintes reliques auraient été transportées de Palestine en Provence par les premiers chrétiens.

Mais nous le croyons bien, nos lecteurs se sont inclinés comme nous de préférence vers la première tradition. Etant admis que la famille de Béthanie est venue en Provence, il est raisonnable de penser que son affection toujours vivace pour ses chers défunts lui fit un devoir d'emporter avec elle leurs restes vénérés.

Ce n'est qu'une légende, dira-t-on peut-être. Oui, si l'on veut, mais cette légende repose sur un fond trop sérieux et trop réel pour ne pas mériter d'être prise en considération. Ce n'est qu'une légende, mais quand la légende n'est pas un mythe, elle est une des formes de la tradition, comme la tradition elle-même est un des canaux de la vérité historique. "Les récits légendaires," dit un écrivain sérieux qui a voulu, en ces derniers temps, venger une tradition bien proche parente de la nôtre, "ne méritent pas toujours le mépris absolu dont ils sont généralement l'objet. Alors même qu'ils eussent été embellis ou poétisés par l'imagination des chroniqueurs, quand ils se lient à une tradition ancienne et constante, il est difficile de croire qu'ils ne renferment pas un fond de vérité qui aura servi de thème à ces amplifications. La critique, si elle est raisonnable,

---

[1] Ainsi le pense un récent auteur, justement estimé, M. l'abbé Bessonies. Pour lui, sur ce sujet, voici qu'elle serait " l'explication la plus simple et la plus naturelle ", et c'est en même temps, dit-il, " l'opinion la plus généralement adoptée " :

" Sainte Hélène se rendit à Jérusalem à la fin du quatrième siècle, et elle ordonna la restauration des sanctuaires de toute la Terre Sainte. Le tombeau de sainte Anne ne put échapper à sa pieuse sollicitude et, au témoignage de Polius, elle le fit ouvrir et en retira le corps vénérable. Quelques-unes des reliques furent laissées à Jérusalem, d'autres transportées à Constantinople, séjour de l'impératrice. Mais le corps lui-même, c'est-à-dire une portion très considérable, et en particulier le chef, furent vraisemblablement donnés par la pieuse impératrice à l'évêque d'Apt ; elle était, en effet, en rapports constants avec les évêques de Provence, et pouvait avoir des raisons particulières d'honorer de ce royal présent l'église ou le pasteur de la vieille cité."

doit alors se borner à dégager l'élément historique des superfétations légendaires ; car ces superfétations elles-mêmes doivent être l'indice à peu près certain d'un fait réel, qui aura été comme leur point de départ : elle tomberait dans un excès blâmable et s'exposerait à outrepasser son but, si elle allait au delà [1]."

En tout cas, jamais légende,—si légende il y a,—n'aura fait de plus nombreux et de plus puissants adhérents. Nous croyons M. Mathieu de bonne foi et bien renseigné quand il affirme que Benoît XII, Innocent VI, Benoît XIII, Alexandre VI, Clément VII, Paul III, Clément VIII, ont successivement reconnu l'authenticité des reliques aptésiennes et confirmé, sur ce point et tous les points connexes, la tradition locale. Benoît XIII, en particulier, atteste par une bulle datée de Saint-Victor de Marseille, le 15 des Calendes de mai (17 avril) 1404, que "le corps de sainte Anne a reposé pendant plusieurs siècles dans une grotte souterraine au-dessous de l'autel majeur de la cathédrale" d'Apt. Cette bulle n'était connue jusqu'ici que par des analyses très incomplètes, ou par la citation de ces deux lignes que nous venons de rapporter. Mais des démarches entreprises à Rome par M. l'abbé Terris ont enfin permis de la retrouver tout entière, et l'abbé Terris lui-même l'a publiée.

Or maintenant, un témoignage aussi formel en faveur de la tradition aptésienne, émanant d'une telle autorité, est d'une importance facile à saisir. Le caractère d'antipape qu'on donne communément à Benoît XIII n'enlève même rien à la valeur de son témoignage, envisagé simplement comme document historique servant à constater une tradition immémoriale. Aussi a-t-il été rapporté par tous les historiens de Sainte-Anne d'Apt, et cité par le dernier évêque de cette ville, Monseigneur Eon de Cély, dans le propre du bréviaire édité par ses soins en 1784 [2].

---

[1] M. l'abbé J. Véran, *Histoire de la vie et du culte de sainte Marthe.*

[2] Donnons au moins les passages de la bulle relatifs à la tradition aptésienne :

Benedictus Episcopus servus servorum Dei, ad perpetuam rei memoriam.

Hiis quæ ad ecclesiarum et personarum in eis degentium utilitatem provide facta sunt, ut illibata consistant, libenter adjicimus apostolici muniminis firmitatem. Sane petitio pro parte venerabilis fratris nostri Joannis episcopi Aptensis, et dilecti filii Richardi præpositi in cathedrali ecclesia Aptensi, nobis nuper exhibita, continebat quod

Après les souverains Pontifes, nous pourrions invoquer nombre de graves auteurs qui ont eu pour la même tradition le respect et la foi que son ancienneté et ses titres réclament. Arturus de Munster, dans son *Martyrologe de l'Ordre de saint François*, Sébastien Michaëlis dans ses *Démonstrations évangéliques*, Jean-Thomas de Saint-Cyrille, dans sa *Mater honorificata* ; les historiens Chifflet, François Jacques, Honoré Bouche, Guesnay, Saussaye, l'auteur du *Martyrologe gallican*, Le Grand déjà connu de nous, Antoine Rampalle, théologal de l'Eglise d'Apt, François Richard Chaix d'Est-Ange, dont la dissertation inédite a été résumée par M. l'abbé Roze dans ses *Etudes historiques sur l'Eglise d'Apt au quatorzième siècle*, Jean François de Rémerville de Saint-Quentin, et tant d'autres, tous bons critiques et capables de discerner le vrai du faux, viennent parmi les anciens. Parmi les modernes, avec l'abbé Roze que nous venons de nommer, M. X. Mathieu, les abbés Gay et Paul Terris ont chaleureusement défendu la même tradition, et à l'heure où nous écrivons ces lignes (1894), un prêtre du clergé d'Apt reprend, nous dit-on, la thèse de ses prédécesseurs pour la présenter de

---

Corpus sanctæ Annæ, gloriosæ Virginis Mariæ matris, in ecclesia ipsa, in quodam oratorio, seu crypta, sub magno altari ejusdem ecclesiæ, ut pie creditur, requiescit, et a multis temporibus requievit, et quod propter miracula quæ Dominus Jhesus Christus, precibus et meritis ejusdem sanctæ in illis partibus operatur, magna Christifidelium multitudo ad ecclesiam ipsam singularem habent devotionem, et diversas inibi fecerunt et faciunt oblationes.

Le Pontife règle ensuite la perception des offrandes conformément à l'ordonnance épiscopale soumise à son approbation, et il termine ainsi :

Nos igitur hujusmodi supplicationibus inclinati statutum, ordinationes et voluntatem prædictam et alia præmissa, rata habentes et grata, illa auctoritate apostolica ex certa scientia confirmamus ; et præsentis scripti patrocinio communimus supplentes omnes defectus, si qui forsitan intervenerint in præmissis.

Nulli ergo hominum liceat hanc paginam nostræ confirmationis, communitionis et suppletionis infringere aut ei ausu temerario contraïre, etc.

Datum Massiliæ, apud Sanctum-Victorem, XV Kal. maii, (pontificatus nostri) anno decimo.

Descriptum et recognitum ex tom. V Bullarum Benedicti XIII Pseudo-Papæ, quique in secretioribus archivis Vaticanis exstat.

In quorum fidem.—Dabam ex iisdem Tabulariis die 25 februarii 1876, Carolus Cristofori, præfectus. (L'abbé Terris, *Sainte-Anne d'Apt* (in-12°, 1876), p. 167, *Pièces justificatives*, no VII.



Fig. 88. Groupe en marbre, à Sainte-Anne d'Apt.

nouveau avec tout l'ensemble de ses preuves, et faire enfin la pleine lumière sur ce point contesté ou du moins obscur de l'histoire [1].

*
* *

Si donc il est vrai que les restes de sainte Anne ont été transportés de Palestine en Provence, excepté *peut-être* quelques parties laissées à Jérusalem, il s'ensuit donc également que les reliques de la

---

[1] Arturi a Monasteriis, *Martyrologium franciscanum*, cura ac cum annot., in-fol., Paris, 1653.

Sébastien Michaëlis, *Demonstr. évang. sur la vraie généal. et hist. de S. Anne*, etc., Lyon, 1592, in-4°.

Joannes Thomas à S.-Cyrillo, *Mater honorificata*, etc., in-8o, Coloniæ, 1657.

Chifflet : toute la légende, d'après le bréviaire aptésien, dans les Bollandistes, au 26 juillet.

François-Jacques, Historiographe de tous les diocèses de l'Eglise latine.

Honoré Bouche : In Gallicâ Provinciæ historiâ (tom. I, lib. II, sect. 2, cap. 12, p. 495), confidenter asserit has sacras exuvias a sancta Maria Magdalena ac ejus sociis in Provinciam advectas esse. Acta SS., 26 jul., t. VI jul., p. 254.

Guesnay : *Provinciæ Massiliensis.... Annales.*

Saussaye : *Martylogium Gallicanum* (2 in-fol., Paris, 1637) :

Ad diem 26 jul. : Dormitio S. Annæ. Corpus ejus Aptæ Juliæ Vulgientium sub metropoli Aquensi jampridem conditum, magnopere illic a fidelibus colitur in summo templo quod jam ejus gloriosa nuncupatione claret insigne. Illius caput vero Carnuti in augustissima .... basilica SS. Dei Genitricis, ex dono Ludovici Blesensium comitis repositum summo etiam quo decet honore adservatur (*Acta SS.*, t. VI jul., p. 249). Ecrivant aux chanoines d'Apt en 1649, le même de Saussaye, alors évêque de Toul, leur dit que la France se glorifie de posséder, grâce à eux, le corps de sainte Anne, et que si la sainte Vierge avait dû laisser sa glorieuse dépouille sur la terre, elle n'aurait pas choisi d'autre lieu que l'Eglise d'Apt, afin que les reliques de la Fille fussent avec celles de la Mère." X. Mathieu, *ut infra*, p. 21.

Le Grand, *Le Sépulcre de madame saincte Anne*, 1605.

J.-F. de Rémerville, *Histoire de la Ville d'Apt*, *Histoire de l'Eglise d'Apt*, *Collectanea variorum diplomatum Ecclesiæ Aptensis* (restés manuscrits).—*Dissertation sur les reliques de sainte Anne.*

L'abbé Roze : A part les *Etudes : Dissertation sur l'invention des reliques de sainte Anne.*

X. Mathieu, *De la dévotion a sainte Anne, Mère de la V. M., ou du Culte que l'on rend à ses reliques dans l'ancienne Cathédrale d'Apt. en Provence*, Apt, 1861, in-8°, 208 pages, très rare.

A. Gay, *Petite histoire populaire de Sainte-Anne d'Apt.* Forcalquier, 1877, brochure de 16 pages ;—plus : *Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Apt.*

Terris, *Sainte-Anne d'Apt, ses traditions, son histoire*, in-12°, Avignon, 1876.

Sainte disséminées aujourd'hui dans le monde catholique, sont *presque* toutes, soit directement, soit indirectement, de provenance Aptésienne.

Nous risquons cette assertion jusqu'à preuve du contraire. Ce qui n'a pas besoin d'être prouvé, c'est, évidemment, qu'elles proviennent de quelque part ; ce qui aurait besoin de l'être, c'est qu'elles proviennent d'ailleurs.

Nous n'ignorons pas que les reliques d'Apt sont l'objet d'une certaine défaveur et qu'il a fallu maintes fois les venger contre des discussions qui tenaient de l'hostilité ; mais si ces mêmes reliques ont prouvé par des miracles leur authenticité ; si celles qu'elles ont, en se divisant, fourni à d'autres églises, ont, à leur tour, opéré des merveilles, comme l'histoire l'atteste pour un grand nombre, comment dès lors, cette défaveur est-elle justifiable ? comment est-elle méritée ? —Il est facile de hausser les épaules ; il n'est pas toujours facile de prouver qu'on a droit de le faire.

" Chose étonnante, nous disait un jour un vénérable évêque très renseigné sur le sujet qui nous occupe présentement, on discrédite les reliques d'Apt, et comme il est difficile ou à peu près impossible d'en obtenir de Sainte-Anne d'Auray, on nous conseille d'en demander à Saint-Paul-hors-les-murs, à Rome, ou à Ruremonde, en Belgique, quand, très certainement, celles-la même proviennent d'Apt. Saint-Paul doit la sienne à l'entremise de saint Bernard, et quant à celle de Ruremonde, l'authentique lui-même atteste cette provenance."

*
* *

Nous avons tout à l'heure hasardé un *peut-être* et une restriction, par désir ne ne pas nous aventurer trop en une question dont le jugement n'est pas de notre ressort, mais certain document que nous avons sous les yeux n'admet rien de ce genre. C'est le procès-verbal d'une donation de relique insigne faite à une église de notre pays, une église que nous ne pouvons pas nommer. Il y est dit d'abord qu'une assemblée de notables s'est réunie dans la cathédrale d'Apt, afin d'y " examiner s'il serait opportun d'enlever de notre dépôt sacré des reliques de sainte Anne, quelques fragments pour les donner à N***, qui en a fait maintes fois la demande......"

Puis on lit :

“ Le conseil de fabrique, après mûre reflexion, et obéissant à des considérations de l’ordre le plus élevé, et à un sentiment de patriotisme et de confraternité religieuse avec le grand peuple catholique du Nouveau-Monde, et espérant aussi que l’existence d’une si insigne relique de notre sainte Patronne sur la terre américaine, ne pourra qu’étendre davantage son culte et tourner ainsi à la gloire de l’Eglise d’Apt, *la seule reconnue comme possédant les vrais restes de l’aïeule du Christ*, ainsi que l’attestent les nombreuses bulles papales et l’histoire, *toutes les autres églises du monde, possédant des parcelles du corps de sainte Anne, n’étant que les tributaires de celles de l’église d’Apt* ;

“ Reconnaissant d’un autre côté le zèle évangélique de...... etc.

“ Décide à l’unanimité qu’il y a lieu de se départir, dans cette circonstance exceptionnelle, de la défense que le conseil de Fabrique s’est imposée : celle de ne plus céder si facilement des reliques de nos saints Aptésiens, ainsi que cela a eu lieu, tant dans les temps anciens que dans les temps modernes, et dérogeant à cette réserve consent à faire droit à la demande de...... etc.”

Telle est la conviction aptésienne : “ Toutes les églises du monde possédant des reliques de sainte Anne sont tributaires de l’Eglise d’Apt.” Vu les circonstances de cette affirmation et les signatures qui s’y apposent, il serait déraisonnable de n’en pas tenir compte.

La suite du document est édifiante pour le respect qui s’y manifeste à l’égard de ces chères reliques de la Sainte. Comment croire que l’Eglise tolérerait de pareilles cérémonies, de pareilles idolâtries, si vraiment ces restes n’étaient pas authentiques ?—Lisons donc encore :

“ Cette décision prise, il a été procédé à la descente de la châsse avec les cérémonies accoutumées, les prêtres en surplis ; et après que tous les assistants se sont prosternés et ont prié notre sainte Patronne, au pied de son autel,

“ La châsse, descendue de sa niche, située au fond du sanctuaire de la chapelle, a été placée sur une table.

" Cette châsse, sur laquelle se trouve placé le buste de la Sainte a été décrite dans le procès-verbal dressé lors de la vérification des reliques (12 juin 1893), et enfermé dans la dite châsse, avec les bulles papales et les lettres royales.

" Après avoir dévissé le buste et ouvert le couvercle de la châsse fermée a clef, enlevé les vis et brisé les sceaux en cire rouge, aux armes de Monseigneur N***, notre digne et vénéré Archevêque actuel, qui retenaient les rubans entourant le couvercle (sceaux qui ont remplacé en 1893 ceux remontant à 1830, époque de la réouverture de la châsse pour les temps modernes), nous avons reconnu que le grand sac en soie cramoisie contenant les reliques et qui est mentionné dans tous les inventaires dressés depuis la fin du seizième siècle, ainsi que toutes les boîtes contenant les plus petits fragments, étaient intactes.

" M. le curé archiprêtre a ouvert le dit grand sac et en a retiré :

" 1° Une parcelle, qui paraît être une partie d'un tibia, ayant dix-huit centimètres de longueur sur trois centimètres à sa partie la plus large :

" 2° Huit fragments d'ossements, ayant chacun environ deux centimètres de largeur sur trois centimètres de longueur.

" Après avoir extrait les précieux restes de notre grande Sainte, nous avons refermé, vissé et scellé la dite châsse, qui a été ensuite replacée dans sa niche.

" Ensuite les reliques enlevées ont été enveloppées dans une étoffe en soie et dans une boîte, — le tout fermé par un ruban et scellé aux armes de Mgr N***, notre archevêque d'Avignon, dont l'autorisation pour les présentes a été donnée, et qui sera remis et confié aux soins de M. N***, prêtre......, qui doit venir incessamment à Apt pour prendre le précieux paquet et le porter lui-même à nos frères d'Amérique.

" De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal à double (l'un pour être enfermé dans le paquet de Reliques, l'autre pour être transcrit sur le registre de la Fabrique), et que tous les

présents ont signé, et sur lequel nous avons apposé le sceau de notre cathédrale, aujourd'hui érigée en Basilique."

*
* *

Maintenant, toute discussion mise de côté, nous allons, malgré l'aridité du sujet, dresser un catalogue au moins sommaire des reliques de la Sainte, que nos recherches nous ont permis de découvrir. Par le fait même, les sanctuaires ou endroits quelconques qui seront indiqués, nous apparaîtront comme autant de lieux divers où le culte de la Sainte était en honneur, ce qui sera une sorte de préambule à l'histoire de son culte, une étude que nous ferons plus tard.

Mais d'abord, à ceux qui, en lisant notre texte, voudraient recourir aux notes ou aux pièces justificatives dont nous l'appuyons à mesure, nous ferons remarquer avec les Bollandistes, que, en matière de reliques, les auteurs prennent souvent la partie pour le tout, c'est-à-dire qu'ils appellent facilement, par exemple, *corpus* ou *caput*, "corps" ou "chef" d'un saint, une portion plus ou moins considérable du corps ou de la tête. Cette réflexion, applicable à un certain nombre de bienheureux, notamment à saint Jean-Baptiste, est faite d'une manière très spéciale par ces savants auteurs à propos de sainte Anne ([a]).

Parmi les églises qui revendiquent l'honneur de posséder ou d'avoir possédé le chef de notre Sainte, selon cette manière de parler, on cite, à part le sanctuaire d'Apt :

Jérusalem [1], et Jacques de Vitry avec Guillaume de Tyr, nous servent ici de témoins ;

(a) Voici, par ordre topographique, le catalogue des reliques de sainte Anne connues de l'auteur. Les chiffres de renvoi placés dans le texte, se rapportent à ceux qui vont suivre. Nous n'avons pas cru qu'il nous était permis ici de négliger les sources d'informations.

ORIENT :

1 JERUSALEM :—Pretiosum B. Annæ cranium a Christianis ubi cultum sit audite ; Apparet enim cranium et ossa ejus sacra in Urbe Hierosolyma prima honorata fuisse, quod ex Gulielmo Tyriorum Episcopo in *Belli sacri* libro undecimo et decimoquinto ; ex Jacobi quoque Vitriaci libro, cap. 58, et Joannis Paschæ Doctoris Theologi carmelitæ Mechliniensis.... Polius, *Exegeticon hist. S. Annæ*.... (in-18o, Coloniæ, 1640), p. 135.

L'ancienne Acone [1], ville de l'Asie Mineure, sur les confins de la Bithynie [2] ;

Constantinople [3] ;

Aix-la-Chapelle, où Charlemagne déposa la mâchoire inférieure de la Sainte [52] ;

Teuren, près d'Aix-la-Chapelle [54] ;

Cologne, église des Mineurs-franciscains [57] ;

Düren, et nous raconterons ailleurs l'histoire de cette relique [53] ;

Duras, au diocèse de Juliers [65] ;

Pour la France : l'abbaye de l'Ile-Barbe, près Lyon [6] ; Notre-Dame de Chiry, entre Compiègne et Noyon [12] ; l'ancienne Chartreuse de Montrieux, en Provence [7] ; un ancien prieuré du diocèse de Troyes [10] ; les cathédrales d'Aix [9] et de Reims [11] ;

Pour l'Italie, Bologne [70] ; pour la Sicile, Castelbuono [55] ; pour le Canada, Montréal [96].

---

[1] ACONE :—Quo vero delatum postea sit idem S. Annæ cranium accipite. Est igitur in Asia regio quam Maryandinum vocant Bithyuiæ contermina in qua nobilissima stetit urbs Acone.... quæ tempore longo Christiana tandem per Othomannum Turcarum tyrannum sub annum Dni millesimum trecentesimum destruitur, et Machumetum agnoscere cogitur, ubi et fratrum carmelitarum, ad quatuor milliaria huic oppido vicinum concrematum est monasterium, fratribus adhuc ibidem inventis pro fide Christi crudeliter trucidatis ; aufugerant attamen prius aliquot qui ossa sacra permulta et inter alia cranium B. Annæ matris Deiferæ Virginis in Europam asportaverunt. Nam (ut Usuardus in *Martyrologio* scribit) : in civitate Aconensi dormitio seu mortis dies B. Annæ septimo Calendas Augusti, a multis sæculis religiose et celebriter colebatur. Idem postea caput sanctæ Annæ in Europam delatum quievit Constantinopoli oppido Thraciæ.... L. Cuperus, *B. Annæ.... Gen. et vita....* (Anvers, 1592), p. 141.

[2] MONT ATHOS.—Dans le *Kyriacon* dédié à sainte Anne, relique du pied gauche. (Voir cet article, 11e livre).

[3] CONSTANTINOPLE : Grandes reliques données par sainte Hélène, selon l'abbé Bessomes.—Une série de documents publiés par le comte Riant dans l'*Orient latin*, sous le titre de *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, ne mentionne pas ces reliques, mais plusieurs chapitres traitent du "Transport en Occident des dépouilles religieuses de Constantinople." Ce fait expliquerait peut-être la provenance de la relique de Chartres, apportée en effet de Constantinople, comme on l'affirme, par Louis, comte de Blois. (Voir l'*Orient latin*, 1877.)



Fig. 89. Buste reliquaire de Castelbuono.

Castelbuono est l'objet d'une étude dans un petit ouvrage italien, publié à Palerme en 1690, par un franciscain du nom de Dominicus a Burgio. Selon cet auteur, la tête de sainte Anne aurait été apportée en Sicile, dès 1252, par un certain comte Guillaume, et transportée à Castelbuono vers 1465. La figure ci-jointe (No. 89) provient de cet ouvrage, après avoir passé par les Bollandistes. Le crâne qui se voit sous le buste d'argent porte une inscription grecque plus difficile à lire qu'à deviner, et que voici : LA TÊTE DE SAINTE ANNE, MÈRE DE LA MÈRE DE DIEU [85].

Chartres tient sa relique de Louis, comte de Blois, qui l'apporta de Constantinople, vers 1205. La cathédrale de Bologne fait de la sienne un don du bienheureux Nicolas Albergati, à qui Henri IV, roi d'Angleterre, l'avait donnée, l'ayant reçue lui-même des Carmes d'Acone, en Orient. Les autres sanctuaires que nous avons nommés tout à l'heure font également valoir des titres réputés authentiques.

Mais la portion la plus considérable du chef de sainte Anne, comme de son corps, est possédée (ou l'a été autrefois) par la basilique d'Apt. Un buste reliquaire s'appelait, à cause de l'ossement qu'il contenait : *Repositorium capitis divæ Annæ* ; et un inventaire de 1602 décrivait un grand nombre d'autres fragments, soit à peu près quarante [5].

OCCIDENT :

FRANCE :

5 APT : Inventaire des Reliques de sainte Anne fait le 4 du mois de septembre de l'année 1602, par Marc-Antoine Espagnet, conseiller au Parlement de Provence, Pierre d'Aymard, Procureur-général du Roi, et Jean de Vivau, audiencier ou garde sceaux de la cour, assistés des deux plus habiles chirurgiens de la ville, et en présence de l'un des

Le trésor d'Apt, "directement ou indirectement", comme nous disions plus haut, à répandu sur la France—pour commencer par elle—une part de ses richesses. Après l'Ile-Barbe, Notre-Dame de Chiry, Aix et Reims déjà nommés, Paris nous présente aussi des fragments précieux : "des costes de Madame saincte Anne," comme dit un inventaire de la Sainte-Chapelle ; de plus, trois autres parcelles, celles-ci en la possession de la confrérie des Orfèvres, du couvent de la Visitation et de l'abbaye des Prémontrés [13-16].

Vicaires Généraux, des Magistrats et d'un grand nombre de personnes des plus honorables de la ville :

Un os appelé *sacrum*, presque tout entier ; Une pièce des aperficies du genou ; Deux os de la cuisse, appelés *fémur* : un de la longueur d'un pied, et l'autre d'un pied et demi ; Quatre dents entières ; Une pièce de l'os de la jambe, d'un pied et demi de long ; Une autre pièce de l'extrémité des mêmes os ; Un troisième os de la cuisse, appelé *fémur*, d'un demi pied ; Un os de l'omoplate avec une partie du jugal ; Une pièce de la clavicule ; Une autre partie du *fémur* ; Une pièce de la vertèbre la plus basse ; Deux grosses pièces de la sommité de l'os *fémur* ; Deux petites faucilles, l'une du bras et l'autre de la jambe ; Plusieurs ossements qui paraissent être les carpes et les métacarpes des pieds et des mains ; Une partie de l'os pubis ; Six vertèbres, dont l'une est tout entière ; Une extrémité d'une partie de l'omoplate ; Plusieurs pièces des côtes ; Quelques pièces de l'os *brachium* ; Quatre faucilles, et plusieurs autres ossements qui ne peuvent recevoir aucune désignation particulière, non plus que les fragments qui sont renfermés et scellés dans une urne en cristal.

Il n'est pas question ici de la partie du chef de la Sainte que l'on avait encore à cette époque, se trouvant dans le buste appelé, à cause de ce, *repositorium capitis divinæ Annæ*. Mathieu, *De la dévotion à sainte Anne*, ut. sup., pp. 59-60.

[6] L'ILE-BARBE, près Lyon : De la tête. Relique donnée, suivant la tradition, par Charlemagne. Trithème, *De laudibus B. Annæ* (1494, Leipsig), cap. IV : Quod (caput) Laboureurius in Libro de *Ruderibus insulæ Barbaræ*, quem Lugduni anno 1665 gallice edidit *(Les Masures de l'Ile-Barbe)*, testatur, p. 301, quotannis in processione cum aliis Sanctorum reliquiis in ea insula circumferri. *Acta. SS.*, t. VI jul., p. 255.

[7] MONTRIEUX (Chartreuse de) en Provence : d'après l'abbé Terris, *l. cit.*, p. 37 : Anno ab Incarnatione Domini, millesimo ducentesimo quinquagesimo secundo, hoc altare consecratum fuit a venerabilibus fratribus Philippo Aquensi Archiepiscopo et Benedicto Massiliensi.....et continentur hic reliquiæ de ossibus ejus (Lazari) et de ossibus Beatæ Mariæ Magdelenæ et de capillis et baculo ejusdem et de capite sanctæ Annæ matris gloriosæ virginis Mariæ ... *Cartulaire de Montrieux*, déposé aux archives départementales à Draguignan.

[8] CHARTRES, Cathédrale : De la tête.—Mabillon, in Novissima *Analectorum* editione, p. 384 : Candidati canonicatuum carnutensium coram his reliquiis jurare solent sese legitimis parentibus natos esse, ut dicit Rouillard in *Parthenia*, sive *Hist. Eccl. Carnut.*, cap VIII, No 4. *Acta SS.*

[9] AIX, de la Tête, d'après Guesnay, *Annales de Marseille*, citées par *Acta SS.*, *ut sup.*

A Douai, "un ouvrage de cristal porté par deux anges", montrait, au quatorzième siècle, le *Pied* de sainte Anne [17].

Valenciennes possédait trois reliques, et notamment des cheveux [18-20].

A Saint-Omer, un "vase de cristal monté sur un pied d'argent," renfermait un fragment d'une côte [21].

A Thérouanne [22], le reliquaire de la Sainte était fort riche, et à Bourges [23], il pesait six marcs quatre onces.

A Rouen, la translation des reliques de sainte Anne se célébrait chaque année, le 30 janvier, par une fête double [24].

---

10 PRIEURÉ DE GAYA ? au diocèse de Troyes : De la Tête, Dachery in notis et observ. ad opera Ven. Ghiberti de Novigento, *Acta SS.*, ut sup.

11 REIMS, cathédrale : de la Tête. — *Acta SS.* d'après Marlot : *Metropolis Remensis*, 2 in-fol., 1666, t. II, p. 474. Marlot dit plutôt : "De toga S. Annæ".

12 NOTRE-DAME DE CHIRY, entre Compiègne et Noyon : portion considérable du crâne donnée par Matthieu de Roye, au quatorzième siècle.

13 PARIS, Sainte-Chapelle : "Une grosse couppe couverte, faicte par personnages de bosse.... dedans laquelle couppe y a des costes de Madame saincte Anne. La dite couppe d'argent doré et toute vermeillée, dorée dedans et dehors." Dans un inventaire de la S.-Chapelle dressé en 1573. *Revue Archéologique*, année 1848, p. 184.

14-15 *Paris* : Couvent de la Visitation (rue St-Antoine), et couvent des Prémontrés : Parcelles de l'os de l'un des doigts. Données toutes deux par Anne d'Autriche. — Provenance aptésienne.

16 *Paris* : relique possédée par la confrérie des Orfèvres, donnée par Anne d'Autriche, provenant de Jérusalem (cf. Chap. des confréries, IIe livre).

17 DOUAI, collégiale Saint-Aimé : Du Pied. Un curieux inventaire du trésor de cette collégiale rédigé en 1377 nous fait lire : "Le *pied* de sainte Anne, ouvrage de cristal, porté par deux anges, reposant sur une base soutenue par quatre lions, auquel travaillèrent les orfèvres Sandrart de Valenciennes en 1353, et Jean Lepôt en 1378." Dehaisnes, *Histoire de l'art en Flandre* (in-4°, Lille, 1886), p. 212.

18 VALENCIENNES, ancien couvent des Chartreux : Cheveux. Phil. Brasseur.... *Sancta Sanctorum Hannoniæ, seu Sanctarum ejusdem reliquiarum thesaurus* (in-12, Mons, 1658), p. 102.

19 *Valenciennes*, couvent des Dominicains. — Brasseur, p. 119.

20 *Valenciennes*, Eglise Sainte-Marie. — Brasseur, p. 296.

21 SAINT-OMER, chapelle de Notre-Dame des Miracles : Item de junctura et costa beate Anne matris beate Marie Virginis, in quodam vase cristallino cum pede argenteo et tabernaculo. Archives de l'évêché de Bruges. — *Acta Capituli S. Donatiani*, t. I, fol. XXVII, dans Dehaisnes, *Documents s. l'hist. de l'art....* (2 in-4°, 1886), t. I, p. 356 : sous le titre : *Inventaire de la Chapelle de N.-D. des Miracles à Saint-Omer*, 6-7 mars 1347.

Limoges [25], Sainte-Anne-Saint-Priest dans le Haut-Limousin [26], l'abbaye d'Orcamp, près de Noyon [27], Limoux [28], Toulouse [29], Marin, paroisse du Chablais [30], possédaient également des parcelles considérables.

Carcassonne était plus riche encore, et elle a pu partager, au profit d'autres églises, de la cathédrale de Québec par exemple, et deux fois pour celle-ci, le fragment insigne qu'elle conservait depuis des années : *Multis abhinc annis*, dit un papier de 1668 [31,98,99].

Ajoutons encore pour la France : Villeneuve-lez-Avignon [32], Narbonne [33], et surtout Auray [34].

Pour la Belgique, d'anciens documents constatent la présence de reliques plus ou moins précieuses à Bruxelles [36], Anvers [35], Gand [37],

---

22 THÉROUANNE : Anno D. MCCLXX sexto posite fuerunt reliquie que secuntur in archa magna .... Vas cristallinum coopertum de argento de sancta Anna et de aliis pluribus Sanctis. Duchet et Giry, *Cartulaire de l'égl. de Thérouanne* (Saint-Omer, 1881), p. 206.

23 BOURGES : " Une croix séant sur un cristal rond auquel il y a des reliques de sainte Anne, pesant six marcs quatre onces." Dans l'Inventaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, du 10 mai 1405. Cf. Didron, *Annales archéol.*, t. XI, p. 323.

24 ROUEN : S. Annæ reliquiarum translatio festo duplici hoc die (30 jan.) celebrari consuevit in ecclesia Rhotomagensi, ut ex veteri illius ecclesiæ breviario patet. *Acta Sanctorum*, t. III, 3e janv., p. 639. Une côte.

25 LIMOGES : Bernardus Guido (O. P.) in tractatu de Sanctis qui ornant Lemovicensem diœcesim, apud Labbeum nostrum, tomo I Biblioth. Mss. librorum, p. 636, sacrum ejusdem lipsanon proponit his verbis : Sanctæ Annæ mamilla, qua Dei Genitricem Mariam Virginem aluit et lactavit, habetur, veneratur et manifeste ostenditur infra crystallum in ecclesia S. Annæ in loco sic ab ipsa Anna denominato. *Acta SS.*, t. VI jul., p. 257.

26 SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST : dès le treizième siècle. (Voir l'art. sur la France).

27 ABBAYE D'ORCAMP, près Noyon : Relique aptésienne, d'après un titre authentique de 1596.

28 LIMOUX, chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny : Provenant de Carcassonne.

29 TOULOUSE, Saint-Sernin : Du doigt.—Même provenance.

30 MARIN : ancienne et encore conservée.

31 CARCASSONNE, église Saint-Vincent ; Phalange. Voir plus bas, Nos 98 et 99.

32 VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON et 33 NARBONNE : indéterminées. Gay, *S.-Anne d'Apt.*

34 AURAY : relique donnée par Anne d'Autriche. Voir art. France.

PAYS-BAS ET BELGIQUE.

35 ANVERS :—D'une côte. Antuerpiæ in domo professa societatis Jesu frustum juncturæ sive costæ humeralis S. Annæ Polius, *Exegeticon*, ut sup., p. 258.

36 BRUXELLES, Sainte-Gudule : Indéterminée. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ* (3 in-fol., Hagæ-Com., 1727), t. III, p. 244.

37 GAND : dans l'ancien couvent des dominicains, au XVIe s.-B. de Jonghe, *Belgium dominicanum* (Brux., 1719, in-8°), p. 32.

Bruges[38], Tournai[39], Cambron[40], Mons[41-42], Lessines[43], Bottelaere[50], et dans un bon nombre d'abbayes ou de monastères[44-49].

Pour l'Allemagne, nous devons citer en première ligne Brême, où, dès 1199, des reliques de la Sainte furent apportées par l'archevêque Hartvicus[51].

On a vu tout à l'heure que Aix-la-Chapelle, Teuren, Duras, Cologne et Düren vénèrent des fragments du crâne.

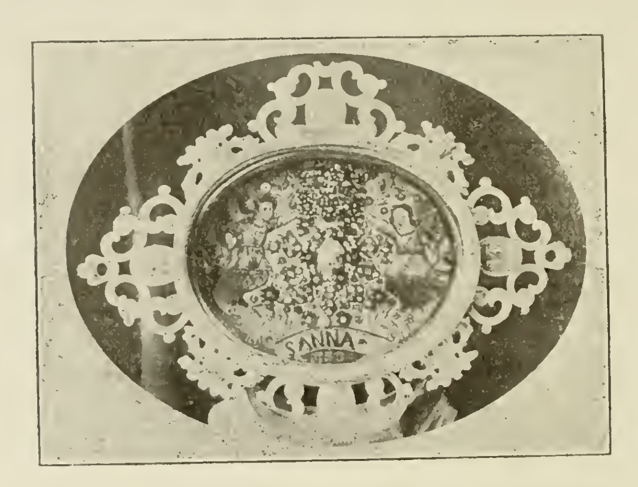


Fig. 90. Reliquaire de Bottelaere.

A Cologne, l'église Saint-Nicolas montre encore un doigt presque entier de la Sainte, don d'un couvent de Pérouse en 1478[55]. D'autres reliques appartenaient à Sainte-Marie *in speculo*, au couvent des Chartreux et aux Mineurs franciscains[56-58].

38 BRUGES, Ancienne Chartreuse : Une dent. Reliquia ibi servatur *dens* S. Annæ. Sanderus, *loc. cit.*, t. II, p. 129.

39 TOURNAI, cathédrale : Un "os médiocre". Jean Cousin, *Hist. de Tournay* (4 in-4o, Douai, 1619), t. IV, p. 178.

Brasseur, dans l'ouvrage spécial : *Sancta Sanctorum Hannoniæ, seu sanctarum ejusdem Provinciæ Reliquiarum thesaurus*, in-12o Mons, 1658 (très rare), mentionne les reliques suivantes (40 à 49) :

40 CAMBRON, abbaye cistercienne (p. 80)

41-42 MONS, carmes déchaussés (p. 91) et paroisse S.-Symphorien (p. 258) ;

43 LESSINES, Hopital Sainte-Marie de la Rose (p. 319) ;

Il y en avait aussi à Trèves [59,60], à Nuremberg [61], à Urtice [62], à Francfort [63], à Halberstadt [64], sans parler d'autres lieux [65-69].

En Italie, après le *caput* de Bologne [70], nous trouvons à Rome, d'abord à Saint-Paul-hors-les-murs, un fragment du bras, mesurant huit pouces de longueur [71] ; ensuite à l'église de la Conception au Champ de Mars, l'anneau nuptial de la Sainte [72] ; puis à Montemileto, près de Naples, une "partie du pied [74] ; à Ancône, le "pied droit", donné en 1390 par Paul Paléologue, patriarche de Constantinople [75]. Pour ce qui est de la relique de Saint-Paul, en particulier, les *Révélations* de sainte Brigitte attestent son absolue authenticité.

---

[44] *Bonæ spei*, veteris abbatiæ Præmonstratensium (p. 69) ;

[45] *Lætiensis*, abbatiæ benedictin. Costæ pars satis magna (p. 159) ;

[46] *Maricolensis*, abbat. benedictin. De Costa S. Annæ (p. 184) ;

[47] *Abbatiæ S. Foillani*, prope Rhodium, de S. Anna (p. 231) ;

[48] *Viconiensis* abbatiæ præmonstrat., de S. Anna (p. 311) ;

[49] *Xenodochii S. Juliani* in Boussoit ad Haynam, quiddam de S. Anna (p. 317) ;

[50] BOTTELAERE : relique insigne, dont authentique dans les *Acta SS.*, t. VI jul., p. 259.

ALLEMAGNE :

[51] BRÊME :—Cf. *Acta SS.*, t. VI jul., p. 257.

[52] AIX-LA CHAPELLE : De la tête. Plusieurs auteurs.

[53] DUREN :—Caput,—Voir art. sur l'Allemagne.

[54] TEUREN : De la tête. Colvener, *Kalendarium SS. Mariæ*, 1538.

[55] COLOGNE : ancien couvent des dominicains : "Digitus S. Annæ, adhuc carne et cute amictus." Fr. Erhard a Winheim, *Sacrarium Agrippinæ*, hoc est *Designatio eccles. Coloniens.*, *præcip. reliq.*, etc. (in-12o, Coloniæ, 1636), p. 134. A la page 258 : Reliquiarium magnum argenteum cum integro digito S. Annæ, quas reliquias B. Jacobus Sprengerus anno 1478 in capitulo generali a conventu Perusino veluti ejusdem Conventus litteræ desuper erectæ testantur....." Maintenant à l'église Saint-Nicolas.

[56] *Cologne* : ancien couvent des chartreux : Brachium S. Annæ. Erhard a Winheim, ut sup., p. 166.

[57] *Cologne* : chez les mineurs franciscains. De la tête. Polius, *Exegeticon*, p. 138.

[58] *Cologne* : Sainte-Marie in Speculo, une dent. Erhard, p. 253.

[59] TRÈVES : Du bras. *Acta SS.*, t. VI Maii, p. 34, dans la *Vie de S. Maximin*, évêque de Trèves.—Aussi Scheckman, *Epitome Chronologica*, lib. III, tit. 3.

[60] *Trèves* : ancien couvent des Carmes : pars de S. Anna admodum observantissima. Id., *ibid.*, tit. 40.

[61] NUREMBERG : Olim in templo B. Virginis cubitus seu pars brachii S. Annæ. Polius, *Exegeticon*, p. 138.

[62] URTICE : diocèse de Wurtzbourg en Franconie. Gay, *S.-Anne d'Apt*, p. 102, Guérin, *Vie des Saints*.

D'autres villes d'Europe peuvent encore se compter parmi les privilégiées de sainte Anne.

Ainsi Prague a hérité d'un de ses doigts, et elle l'a enchassé dans une magnifique statue d'argent [77].

Trieste garde pieusement une parcelle indéterminée [78]; de même Barcelone, Saragosse, Valence [79-81] et Lisbonne [81]. Enfin Malte [83], Messine [84], et pour ne rien omettre, le Mont Athos [85], complètent la liste pour l'Ancien Monde.

---

63 FRANCFORT : Relique dans la chapelle construite en 1481 par la confrérie. *Der Katholik*, 1878.

64 HALBERSTADT : Relique au quatorzième siècle. (Voir chap. sur l'Allemagne).

65 DURAS, au diocèse de Juliers : Du chef. Guérin, *Vie des Saints*.

66 BOPPARD. In monasterio montis B. Mariæ Bodobrigæ (hodie Boppardiæ), intra sacellum S. Annæ sacrum, reverenter reposita manet particula reliquiarum S. Annæ. Polius, *Exeget.*, 139.

67 Carthusia olim suburbana *Wesaliæ Cliviæ*, postea Xantos translata partem brachii ligno ac deaurato brachio inclusam ex majorum traditione se possidere pie credit. Polius, *ut sup.*

68 In *Andecensi* Monte Superioris Bavariæ, bina fragmina reliquiarum S. Annæ. Id., *ibid.*

69 In oppido *Trajectensi* ad Mosam, inter reliquias sacras Basilicæ S. Mariæ, portio reliquiarum S. Annæ. Id., *ibid.*

ITALIE :

70 BOLOGNE : Caput. Voir art. sur l'Italie.

71 ROME : Saint-Paul-hors-les-Murs. Bras. Colvener, *Kalendarium*, t. II, 66. Brachium cum pollice inclusum brachio argenteo. Polius, *Exegeticon*, p. 138 ; *Acta SS.*, t. VI jul., p. 81, d'après " Onuphrius Panvinius agens de septem Urbis ecclesiis ... "

72 *Rome* : Eglise de la Conception : Anneau nuptial. " Annulus ejus, Romæ, inquit Baronius, in ipsius ecclesia.—Colvener, *Kalend.*, t. II, 65 ; Martigny, *Dict. des Antiq.* (in-8°, 1865), d'après Baronius, *Martyrol. rom. cum. notis*, in-fol., Romæ, 1598, VII Kal. Aug.—Barbier de Montault, *Guide de Rome*, p. 54.

73 NAPLES : Gay, *S.-A. d'Apt.*, p. 101.

74 MONTEMILETO près Naples : In sacello Palatii, pars pedis. *Acta SS.*, t. VI jul., p. 257.

75 ANCÔNE : Pied droit. Habet civitas Anconitana instrumentum Constantinopoli legitime scriptum, anno 1380, die IVa Martii, quo Paulus Palæologus, Patriarcha ibidem, Anconitanis magistratibus, in patriam suam auferendum donat caput S. Jacobi minoris, quod una cum clavo Dominicæ crucifixionis, brachii S. Antonii magni, AC PEDE DEXTERO S. ANNÆ matris, per alterum simile instrumentum XIII aprilis donatis Anconæ servatur. *Acta SS.*, t. XIV (ius maii), p. 29 ; et Ths. de S.-Cyrille, *Mater hon.*, p. 467.

76 VINAY en Piémont.—Gay, *S.-A. d'Apt.* p. 701.

Dans le Nouveau-Monde, les reliques de sainte Anne sont également très nombreuses.

VILLES DIVERSES :

77 PRAGUE, cathédrale.—Un doigt. Ast hæc habentur in MS. Martyrologio Ecclesiæ Metropolitanæ (Pragæ) : IV non. Januarii, octava S. Stephani, et festum omnium reliquiarum, quas Christianissimus Princeps Carolus IV Romanorum imperator semper Augustus, et Bohemiæ rex. in diversis mundi partibus magnis obtinuit precibus.... Inter quas *digitus* S. Annæ. *Acta SS.*, t. I, p. 720.

Autre passage : In inventario, quod anno 1368 conscriptum est, sequentes reliquiæ inveniuntur in ecclesia Pragensi honoratæ :.... Una (theca) per modum lunæ, continens reliquias S. Wenceslai et S. Annæ. *Acta SS.*, t. XLVII, p. 753.

De même encore : Extat Pragæ....in æde cathedrali, pars de S. Anna admodum observantissima, statuæ argenteæ magnificentissime exornatæ inclusa, quam videre ac venerari licuit. Chronicus (quidam) Bohemicus scribit esse brachium, Pragam sub Carolo quarto imperatore allatum. Ths. a S.-Cprillo, *Mater honor.*, p. 467.

78 TRIESTE : Anno D. 1385, indictione 8, die 27 novembris, consecrata fuit hæc ecclesia (cathedralis) et altare majus ad laudem et gloriam Dei Omnipotentis et beatæ Mariæ.... per patrem Henricum .... episcopum et comitem Tergestinum, in quo recondidit reliquias sanctorum, videlicet de ligno sanctæ crucis, de sepulcro Dominæ nostræ, de B. Anna ejus matre, de B. Thoma apostolo, etc. *Acta SS.*, t. XLII (1er nov), p. 426.

79-81 BARCELONE, SARAGOSSE, VALENCE. Cf. Gay, *S. Anne-d'Apt*, p. 101-2.

82 LISBONNE : Allatæ sunt 1587, mense oct., Ullyssiponem, præclaræ sanctorum reliquiæ, quas præsertim a Rudolpho II imperatore et Maria ejus matre impetrarat Joannes Borgia cum pientissima conjuge sua Francisca Aragonia, inter quas reliquia S. Annæ. *Acta SS.*, t. III (3e janv.), p. 226.

83 MALTE : Du bras. Pirro, *Sicilia sacra* (in-fol., Palerme, 1644), t. II, p. 620.

84 MESSINE : In Æde Misericordiæ, de nervis manus. Colvener, *Kalend.*, p. 65.

85 CASTELBUONO, Sicile : De la tête. Castelli-boni oppidanorum patroni duo sunt, alter Guillelmus, altera D. Anna, mater SS. Virginis Mariæ, D. G. Ejusdem D. Annæ caput absque mandibula in eo oppido asservatur, summisque honoribus colitur. Vetus constansque traditio est Joannem Hieracii comitem, hujus nominis primum (qui cum annos 93 vixisset obiit sub annum Christi 1472) caput S. Annæ cum pagis quibusdam in Lotharingia, Galliæ provincia, permutasse atque in Siciliam deportasse."

Dominicus a Burgio Minorita in opere Italico quod de S. Anna anno 1690 Panormi edidit, primam sacri istius capitis translationem multo antiquiorem facit : nam asserit hunc pretiosum thesaurum anno 1242 Hieracium a comite Guillelmo allatum fuisse ac postea a Joanne quem Cajetanus noster commemorat, circa annum 1465 Hieracio Castellum-bonum translatum esse.—Idem P. Dominicus, tanquam testis oculatus, cap. 22 operis citati ornatum et formam istius capitis exacte descripsit, ac etiam æri incidi curavit quam tabellam nos imitati sumus ut vides (planche). *Acta SS.*, t. VI jul., p. 256 : Colvener, *l. cit.*, t. II, p. 65-6.



Fig. 91. Bras-reliquaire de sainte Anne, à S.-Anne de Beaupré.

Sainte-Anne de Beaupré seule en possède cinq [98-102], dont la première fut donnée en 1668 à Monseigneur de Laval par le chapitre de Carcassone, et la dernière, en 1892, à Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, par l'Abbé de Saint-Paul-hors-les-Murs.

Québec même en a plusieurs dans la ville, notamment au Séminaire, et dans le diocèse [86-95] : Montréal également, — à la cathédrale, et en d'autres églises [96].

Enfin les Etats-Unis nous en présentent à New-York, à Milton (Vermont), à Manchester (New Hampshire), à Lewiston (Maine) [103-106], et si, du continent américain, nous passons dans les Antilles, il n'est pas jusqu'au petit village de Sainte-Anne, près de Port d'Espagne, qui ne puisse nous offrir la sienne [107].

AMÉRIQUE.

[86] QUÉBEC. — Basilique : phalange d'un doigt envoyée le 2 juillet 1843, à Mgr. Turgeon par Mgr. Joseph-Julien de Saint-Rome Gualy.

[87-89] *Québec* : — Trois autres : au Séminaire, à Saint-Jean-Baptiste et à la Congrégation de Saint-Roch.

[90-95] *Québec* : — Plusieurs autres dans diverses paroisses du diocèse : S.-Joseph de Lévis, Ste.-Marie de la Beauce, Saint-Gervais, S.-Thomas de Montmagny, l'Ile-aux-Coudres, la Baie Saint-Paul.

[96] MONTRÉAL : " Du consentement de Mgr. de Chartres, des reliques provenant de la sainte Tunique et du Chef de sainte Anne furent adressées à Montréal (1841) où la translation s'en fit très solennellement." Baunard, *Vie du Card. Pie*, t. I, p. 133.

[97] YAMACHICHE (Sainte-Anne d') : Précieuse relique, 1843. Authentique porte : *Pars digiti.*

[98] SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ : — Relique donnée par le chapitre de Carcassonne à Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec.

Texte de l'authentique du chapitre de Carcassonne

Ego infràscriptus antiquissimi serenissimique capituli Carcassonensis canonicus et syndicus, fidem facio omnibus et singulis quorum interest, me particulam ossis ad carpum abscidisse ex sacra sanctissimæ Annæ manu, quæ multis abhinc annis in serenissimi capituli nostri Templo summa populorum religione colitur argenteo inclusa loculo ad perfectam brachii formam, mirabili quâdam involuta telâ coloris albicantis quæ nec linum est

Tel est le resultat de nos recherches, et il est très modeste, nous le sentons bien. Mais si incomplète et, de plus, si sèche que soit cette nomenclature, elle nous fournit toutefois à l'avance quelques

---

neque sericum, sed aliquid intermedium, quod merito tanquam res sacra religose asservatur, atque illam extemplo particulam pretioso isto involucro obtectam me dedisse in manus Reverendi Patris Claudii Hugon Rectoris Collegii Carcassonensis Soc. Jesu, virum nobis zelo et pietate notissimum, perferendam in novam Galliam quæ Canada vocatur, aut tuto perferri curandam. Datum Carcassonæ anno salutis millesimo sexcentesimo sexagesimo octavo, die vigesimâ tertia mensis aprilis, præsentibus infrascriptis.

MURATH, C. & SYNDIC.,
CLAUDIUS HUGON, Rector Collegii
Carcassonensis Societatis Jesu.
JOAN. BAPTA BLANC,
Societatis Jesu pistor.
De mandato dicti capituli et Domini Syndici,
LAROZE, Sec.

BEAUPRÉ :—2e relique de même provenance envoyée à son E. le Cardinal Taschereau, en 1890 :

Evêché de Carcassonne, 17 décembre, 1890.

Eminentissime Seigneur,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 18 novembre dernier, vous me rappelez que le chapitre de ma cathédrale accorda, en 1668, à une paroisse de votre diocèse, sur les instances du Vénérable Mgr de Laval, une relique qui consiste en une partie de l'os d'un doigt de sainte Anne, et que deux siècles plus tard, Mgr Joseph Siguay, un de vos dignes prédécesseurs, reçut de S-Rome Gualy, alors Evêque de Carcassonne, une nouvelle relique extraite de la main de la Mère de la très sainte Vierge.

Puis, après m'avoir tracé le plus touchant tableau de la dévotion des fidèles de votre diocèse envers sainte Anne, vous me demandez s'il ne serait pas possible de vous envoyer encore quelque parcelle nouvelle de la relique que nous avons le privilège de posséder.

Bien qu'à force de partager son précieux trésor, ma Cathédrale soit maintenant beaucoup moins riche qu'autrefois, il ne sera pas dit, Eminence, que vous avez été, dans votre démarche auprès de l'Evêque de Carcassonne, moins heureux que vos vénérés prédécesseurs. La profonde admiration que j'ai pour vos travaux apostoliques, mon affection pour les catholiques de votre beau diocèse de Québec, si fiers d'avoir à leur tête un des plus illustres Princes de l'Eglise, m'ont fait plaider votre cause avec chaleur auprès de mon Chapitre, et j'ai pu le déterminer à diviser en deux parts presque égales la relique qui lui reste.

C'est donc avec bonheur, Eminence, que je vous adresse un ossement de la main de sainte Anne. Je l'ai enveloppé dans un voile de soie rouge, avec un fil de soie de la même couleur, et après avoir apposé sur cette enveloppe le sceau officiel de l'évêché, je l'ai placé dans la boîte qui vous parviendra sous pli chargé.

Puisse cette nouvelle relique contribuer à étendre et à développer de plus en plus parmi les âmes confiées à votre haute sollicitude, la dévotion à sainte Anne !

Veuillez agréer, etc.

† FELIX-ARSÈNE,
Evêque de Carcassonne.

données sur le culte rendu à notre Sainte au cours des siècles. Il est juste de le penser, le désir manifesté par tant d'églises de se

---

Beaupré :

[100] 3e relique très insigne provenant de Saint-Paul-hors-les-murs. Fragment du bras, mesurant quatre pouces (10 centim.) de longueur.

(Traduction de l'authentique)

FRANÇOIS LÉOPOLD RELLI JACOBUZZI, de l'ordre de saint Benoît, congrégation du Mont-Cassin, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, ABBÉ *nullius* de la Basilique Patriarcale de Saint-Paul de la voie Ostienne, Ordinaire et Recteur de Saint-Paul de Rome, relevant directement du Saint-Siège.

A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir et attestons que : nous rendant au désir (qui nous est un ordre) de notre très saint Père en Jésus-Christ et Seigneur, le très auguste Léon XIII, Pape, et usant de la faculté qu'il nous a donnée, nous avons ordonné à notre Prieur de détacher du bras de sainte Anne, mère de la Mère de Dieu, un fragment de grandeur considérable ; lequel fragment, enfermé dans un vase de métal recouvert de cristal, attaché avec un cordon de couleur rouge, et scellé à l'intérieur du sceau dont nous nous servons en pareil cas, nous destinons, offrons et donnons à la basilique mineure de Sainte-Anne de Beaupré dans l'Archidiocèse de Québec. Notre intention est qu'il soit conservé avec un pieux respect et exposé à la vénération publique, afin d'accroître la dévotion envers cette bonne mère de la très sainte Mère de Dieu.

En Foi de quoi nous avons fait expédier ces présentes lettres, après les avoir scellées de notre sceau, et les avoir signées de notre propre main.

Donné au Patriarcat, près de la Basilique patriarcale d'Ostie, le neuf avril, mil huit cent quatre-vingt-douze, du pontificat de N. T. S. Père Léon XIII, l'an quinzième, indiction romaine cinquième.

(Signé) † FRANÇOIS LÉOPOLD,
Abbé ordinaire.

(L. † S.)

Par mandement du très révérend Père Abbé.

(Soussigné) D. BONIFACE OSLAENDER,
Prieur.

[101-102] Deux autres reliques données par M. l'abbé Napoléon Laliberté et Mgr. Bolduc, prélat de SS. Pie IX.

[103] NEW-YORK, église S.-Jean-Baptiste, 1892.

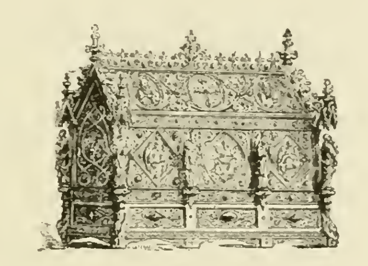
[104] MILTON, Vermont, relique apportée par Mgr. de Goesbriand en 1880.

[105] MANCHESTER, New-Hampshire, relique en 1897.

[106] LEWISTON (Maine), église Saint-Pierre.

[107] ANTILLES, TRINIDAD. Au village Sainte-Anne près Port d'Espagne ; "The Church has lately been enriched by a relic of saint Anne." *The Rosary Magazine*, New-York, 1894, p. 307.

procurer quelque parcelle de ses restes vénérés a dû naître d'un sentiment de dévotion, et si l'on sait de quels honneurs la liturgie catholique entoure les dépouilles des saints, on peut croire que celles de sainte Anne ont été, dans ces mêmes églises, l'objet d'un culte très spécial et très religieux. Et comme, depuis leur première installation solennelle jusqu'à nos jours, la plupart d'entre elles ont vu bien des siècles passer, nous aimons à multiplier ainsi siècle par siècle le nombre d'hommages pieux qu'elles ont reçus, depuis le premier évêque ou le premier prêtre qui leur adressé un trône en son église, jusqu'au dernier fidèle qui vient encore à cette heure les baiser à genoux.



DEUXIÈME PARTIE

LES INTERPRETES DE LA LÉGENDE



Fig. 92. Bernardino Luini, fresque au Musée Bréra, Milan.



LES INTERPRÈTES DE LA LÉGENDE

I

APOCRYPHES — PÈRES DE L'ÉGLISE — ECRIVAINS DIVERS—PRÉDICATEURS.

LA *Légende hagiographique de Madame Saincte Anne* pouvait peut-être—en ce livre comme dans le fait—se composer de deux parties—parties distinctes pour qui voudra se donner la peine de distinguer : l'une racontant cette *Légende* ou *Vie* même ; l'autre s'occupant des écrivains divers qui l'ont avant nous relatée ou *interprétée*.

Les premiers,—nous l'avons vu,—sont les auteurs de ces écrits, dits évangiles apocryphes, dont nous avons longuement parlé au commencement de ce volume, et que nous avons traduits ligne par ligne et mot pour mot, ce qui nous dispense de tout autre détail.

Mais ces grands maîtres en tout art, toute science, toute piété, qu'on appelle les Pères de l'Eglise,- hommes prodigieux qui trouvaient du temps pour tout : pour baptiser, confesser, prêcher, écrir des livres, diriger des diocèses et quelquefois gouverner des royaumes ; qui en trouvaient même pour s'occuper et parler de Madame Saincte Anne,—comment, même s'ils nous sont connus par quelques passages de leurs écrits, ne pas à tout le moins les réunir icí en groupe pour les saluer collectivement une dernière fois, et prendre congé d'eux ?

Et les théologiens, les mystiques et les orateurs, et tous ceux qui, par le livre ou par la parole, ont prouvé leur dévotion pour la

Sainte en lui faisant une part de leur vie, comment aussi ne pas leur donner encore un souvenir, surtout si, par là, nous pouvons réparer quelques oublis ?

Et les autres, plus dévots encore, plus convaincus et plus ardents, qui ont voulu offrir à la mère de la Vierge un livre tout fait d'elle et tout fait pour elle, les auteurs de ces *Vies* et *Légendes* où la foi et la piété tiennent parfois un si noble langage, n'ont-ils vraiment laissé aucune page qui puisse nous intéresser, et ne pourrons-nous pas, au moins ceux-là, les traiter moins sommairement, c'est-à-dire, leur consacrer un chapitre ? Sainte Anne n'a guère d'autre histoire que la piété de ses amis, et parmi ceux-ci, ne faut-il pas compter ses biographes ?

Et enfin, puisque "un sonnet sans défaut vaut seul un long poème," et sans doute aussi quelques bonnes strophes tout un livre, ces grands travailleurs, à leur tour, qu'on appelle les poètes, qui savent seuls ce qu'un vers—un bon—coûte de peine, et qui en ont fait dix vingt, trente, cent, et des bons, et des meilleurs, pour la chère Sainte, comment pourrions-nous ne pas leur tenir compte de leur bonne volonté ? La bonne volonté ! Si nous n'avions pas peur de profaner un si divin souvenir, nous penserions à ce jour, à cette nuit plutôt, où le ciel regardant et embrassant la terre, n'a su rien trouver de plus grand, de plus digne de l'homme que cela, nous voulons dire l'effort persévérant, la reprise à vingt fois et à cent fois de l'œuvre vingt fois et cent fois manquée.

Donc aux poètes aussi, nous donnerons un chapitre,—auteur ne pouvant faire davantage pour ceux qui lui sont chers.



LES PÈRES DE L'ÉGLISE

D'eux nous parlions d'abord.

Eustathe d'Antioche, le premier à nommer, parce que, autant que nous savons, il est le premier qui ait écrit de notre Sainte, a dit en commençant, ce mot qu'il faut recueillir :

ELLE EST VRAIMENT DIGNE D'ÊTRE PARCOURUE, L'HISTOIRE QU'UN CERTAIN JACQUES RACONTE DE LA VIERGE MARIE[1].



Fig. 93. Saint Grégoire de Nysse, Fresque de Pinturicchio, à S.-Maria del Popolo, Rome.

Or, on s'en souvient, cette "Histoire de la Vierge," c'est, dans ses premiers chapitres,—au moins ceux-là, — l'Histoire des parents de la Vierge, et le vieil évêque n'hésite pas à la répéter en entier, sans y rien changer ni omettre. — Pourquoi nous-même l'aurions-nous jugée indigne d'attention ?

Un peu plus tard, mais encore au siècle d'Eustathe, c'est-à-dire au quatrième, saint Grégoire de Nysse et saint Epiphane ajoutent foi également a cette *Légende* des anciens jours.

"Partons pour Bethléem, dit le premier, allons contempler un spectacle nouveau : une Vierge, heureuse Mère, allaitant un petit enfant. Mais auparavant, prêtons l'oreille à ce que d'anciennes relations nous disent à ce sujet."

---

[1] *Ἄξιον δὲ καὶ τὴν ἱστορίαν ἣν διέξεισι περὶ τῆς ἁγίας Μαρίας Ἰακώβος τις ἐπελθεῖν.*

S. P. N. Eustathii.... *In Hexahemeron commentarius*, (ed. L. Allatius, Lugduni, 1629, in-4o), p. 288 ; aussi Migne, *Patrol. gr.*, t. XVIII, col. 772. — Dans un appendice, nous donnons ce texte *in extenso*, avec les autres auxquels nous référons dans ce chapitre.

Et à son tour, en plein sermon de Noël, il les rapporte en effet ces vieilles relations [1].

Saint Epiphane, lui aussi, les connaît et les respecte. Il croit très ferme à la longue épreuve de Joachim et d'Anne, à leur persévérante prière, à l'apparition de l'ange, et de plus, c'est sur des indications fournies par lui que les auteurs ont pu nous tracer une généalogie quelconque de la Sainte [2].

Saint Sabas, le grand moine dont le souvenir est intimement lié aux *Ménées* des Grecs à cause de la part qu'il y a prise ; saint Romanus, au cinquième siècle ; saint André de Crète, au septième, sont surtout des poètes, et nous nous réservons d'étudier plus loin leurs œuvres, mais le dernier était en même temps un prédicateur, et dans ses discours comme dans ses *Canones et Triodia*, il a noblement célébré la Mère de Marie. On pourrait lire en particulier ses quatre homélies sur la *Nativité de la Vierge* [3].

Et si nous avons pu oublier saint Cyrille d'Alexandrie (fig. 94), comment ne pas nommer une fois encore saint Jean-Damascène, le noble cœur si franchement dévòt à sainte Anne ! En maint endroit de ses ouvrages, il l'a chantée,—car ici c'est le mot,—et l'on sait avec quelle magnificence parfois [4].

Son contemporain et son homonyme, le moine Jean d'Eubée, se plaît aussi visiblement en cette pieuse Légende, et n'y consacre pas moins de vingt pages [5].

Saint Germain, patriarche de Constantinople, et Tarasius, son successeur dans le gouvernement de cette illustre Eglise, préludent aux effusions de George, évêque de Nicomédie, sur le mystère de la *Présentation de Marie*, c'est-à-dire aux soixante colonnes que la *Patrologie* Migne possède de ce dernier sous ce titre, sans parler

---

[1] Grégoire de Nysse, Migne, *Patrol. gr.*, t. XLVI, col. 1138-40.

[2] Epiphane, Migne, *Patrol. gr.*, t. XLII, col. 709 et ss.

[3] André de Crète, Migne, *Patrol, gr.*, t. XCVII, col. 805 et ss.

[4] S. P. N. Joannis Damasc. *Opera omnia* (édit. Lequien, O. P., 2 in-fol., Venise, 1748). Voir surtout t. I, p. 275 ss. ; t. II, pp. 844, 849, 852, 861-2.

[5] Joannis Mon. et presb. Eubϧæ *Opera*, Migne, *Patrol. gr. lat. t. ed.*, t. XLVIII, col. 791 ss.

des autres sujets[1]. Il y a d'autres sujets en effet, tels que la *Conception* et la *Nativité de la Vierge*, et ils sont traités avec non moins d'ampleur.

En ce neuvième siècle où nous sommes arrivés, il paraît bien que la légende de sainte Anne avait trouvé plein crédit en Orient, et que les âmes chrétiennes aimaient à se l'entendre toujours et partout répéter. Après Germain et Tarasius, il y aura donc, à Constantinople encore, un Nicétas surnommé Paphlago, un Léon l'empereur, même un Photius, pour reprendre ligne par ligne et commenter le *Protévangile* de Jacques, tandis que là-bas, Pierre, évêque d'Argos, s'en inspire de son côté[2].

A quelle date exactement appartient un autre Jacques, LE MOINE JACQUES, comme on l'appelle, ou comme disait mieux encore le moyen âge : *Sapientissimus Jacobus monachus*, celui dont les *Homélies* si richement enluminées nous ont fourni plus haut plusieurs motifs de gravures ? Nous ne saurions le dire, mais peut-être n'est-ce pas le vieillir trop que de l'assigner au dixième siècle. En tout cas, lui encore, lui surtout, a voulu refaire la douce *Histoire de la Vierge*, et nous savons un Rohault de Fleury qui l'a traduite avec toute la piété qu'il avait mise à reproduire les miniatures mêmes[3].

Cosmas surnommé le Vestitor, et le compilateur inconnu du *Ménologe de Basile*, sont, quant à eux, de cette époque. Au premier, Dom Cellier attribue un écrit intitulé : *In Joachim et Annam*[4], et au second, nous ménageons nous-même une place à part dans

[1] S. Germain, *Patrol. gr.*, t. XCVIII, col. 294-98, 314 ; Tarasius, *In Præsent. S. Mariæ* ; George de Nicomédie, Migne, *Patrol. gr.*, t. C (100), col. 1335-1456, ou dans Combefis, *Bibl. Patrum concion.*, t. VI, col. 83, 94 ss.

[2] Nicetas, Migne, *Patrol. gr.*, *lat. t. ed.*, t. LV, col. 15-19 ; Léon l'empereur, Combefis, *Bibl. PP. conc.*, t. VIII, col. 71-4 ; Photius, Combefis, *Ibid.*, t. VIII, col. 68-9 ; Pierre d'Argos, Migne, *Patrol. gr.*, t. CIV, et aussi : Cellier, *Hist. des aut. sacrés et eccles.* (1853), t. XII, p. 624.

[3] Sapientissimi JACOBI Monachi, *Oratio in Nativ. SS. D. N. Dei Genitricem*, Combefis, *l. cit.*, t. VIII, col. 74-81.—Rohault de Fleury, *La Vierge, étud. icon.*, vers la fin du 2e vol.

[4] Cellier, *loc. cit.*, t. XII, p. 795.

la troisième partie de cet ouvrage, son livre étant plus encore une œuvre artistique qu'une œuvre littéraire [1].

Et ainsi, en suivant toujours l'ordre des temps, nous arrivons à "l'anonyme de Métaphraste," un auteur non autrement connu [2]; à saint Hippolyte de Thèbes dont le nom s'est déjà trouvé sous notre plume, à Cedrenus et à Nicéphore Calliste également cités dans les pages qui précèdent.



Fig. 94. Saint Cyrille d'Alexandrie. Fresque de Piuturicchio à S.-Maria del Popolo, Rome.

Et cette nomenclature est loin d'être complète. Un érudit comme le Père Rocchi, par exemple, pourrait ici nous faire bénéficier de ses recherches, et nous verrions d'autres Pères, orateurs, écrivains ou poètes de l'Eglise grecque, venir se joindre, nombreux encore, à ceux que nous avons plus haut nommés : Jacques d'Edesse, Eusèbe Emissène, le moine Epiphane, le diacre Pantaléon, Isidore de Thessalonique. Grégoire de Thessalonique, Théodote d'Ancyre, le moine Nectaire, le moine Antiochus, Jean le Géomètre, Anatole l'hymnographe. Nicéphore Grégoras, George Cartophylace, Jean l'Eucaïte, etc [3].

---

[1] Le *Ménologe de Basile* est un des plus précieux manuscrits du Vatican. Il en existe une édition sous cette rubrique : *Menologium Græcorum jussu Basilii imperatoris græce olim editum nunc primum græce et latine prodit, studio et opera* Annibalis, Tit. S. Clementis presbyteri Card. Albani, etc. 3 in-fol., Urbini, 1727. Voir t. I, p. 24, p. 25 et t. II, p. 15.

[2] Anonymi apud Metaphrasten *Oratio* quæ tractat *de Ven. Ortu et educatione SS. D. N. Deiparæ....* Combefis, *l. cit.*, col. 81, et Migne, *Patrol. gr. lat. t. ed.*, t. XL, col. 1095.

[3] Ant. Rocchi, *Le Glorie di S. Gioacchino* (in-8o, Grotta-Ferrata, 1878), *passim.*

On le voit bien, n'est rien plus connu, plus cher, ni plus populaire en Orient que la *Légende de la Vierge*, pour ne pas dire la *Légende de sainte Anne*. Tout le monde la sait par cœur, et de génération en génération, on se la raconte pieusement, fidèlement,—simple, et vraisemblable, et touchante histoire d'ailleurs, que nos siècles de scepticisme devaient seuls révoquer en doute.

Mais on dira peut-être : Pourquoi cette même histoire "si vraisemblable" et "si touchante", l'Eglise latine semble-t-elle s'être refusée à nous la dire, elle aussi ? Pourquoi, sur un point en somme aussi important que le culte d'un saint,—le culte par la parole ou par les actes,—cette différence, presque cette dissidence, entre l'Orient et l'Occident ? Pourquoi l'un se tait-il tandis que l'autre parle si haut et si bien ?

Ailleurs nous aurons lieu, mieux qu'ici, de traiter cette question, mais pour le moment, nous pouvons au moins dire que l'Eglise latine n'a pas ignoré, tant s'en faut, la légende du *Protévangile*. Tertullien, au second siècle, en cite un passage ; elle se retrouve en tout ou en partie dans quelques vers de Juvencus au quatrième siècle et de Sedulius au cinquième, en attendant les pleines pages de Hroswitha, au dixième,—une belle œuvre que celle-là, et dont nous nous souviendrons plus loin. Elle est bien connue d'Ildefonse, évêque de Tolède, au septième siècle, et d'Elipand, un de ses successeurs ; elle réapparaîtra tout à l'heure quelque part dans les écrits d'Alcuin et de Haymon d'Halberstadt ; on la relira plus tard dans les *Homélies* de Fulbert de Chartres ; et puisque, sur les côtes de Provence, il y a longtemps, sont venus se réfugier les restes de la Sainte, ce ne sera pas merveille d'y entendre répéter, au onzième siècle, cette même histoire et ces mêmes louanges [1].

Sans doute, nous voudrions davantage, et en somme, il faut l'avouer, elle est assez modeste, la place que notre Sainte occupe dans la *Patrologie latine*, surtout si on la compare à celle qui lui est faite dans la *Patrologie grecque*, mais l'explication de cette différence

[1] Pour Juvencus et Sedulius, voir Migne, *Patrol. lat.*, t. XIX ; pour Hroswitha, notre article suivant (*Poésie*) ; Elipandus, Migne, *Patrol. lat.*, t. XCVI, col. 871 ; Alcuin, Migne, *Ibid.*, t. CI, col. 1301 ; Fulbert de Chartres, Migne, *Ibid.*, t. CXLI, col. 324 ss. ; *Anonyme* provencal, voir un chapitre de notre second volume.—Comestor, dont on parle beaucoup, n'a guère fait que nommer sainte Anne en passant.

étant mise de côté pour le quart d'heure, et considéré seulement le sujet général qui nous occupe, on voit que, après les évangiles apocryphes et après les Pères, les matériaux ne manqueront pas, même en Occident, à qui voudra discourir de sainte Anne ou écrire sa vie.

Aussi bien, à côté des ouvrages spéciaux dont nous traiterons un peu plus loin, des milliers de livres, grands ou petits, pieux ou profanes, renferment des pages relatives à la mère de Marie. S'il est vrai d'ailleurs que, malgré des pertes sans nombre et irréparables, il existe encore aujourd'hui quarante mille volumes dédiés à la Vierge, à sa gloire ou à son culte, comment croire que sainte Anne y soit partout oubliée? et comment, au contraire, ne pas supposer que dans un grand nombre de ces ouvrages, quelques chapitres, quelques pages, quelques lignes au moins lui sont consacrées?

Quand même nous aurions feuilleté, volume par volume, toute cette *Bibliothèque de la Vierge*, il nous serait défendu, évidemment, d'entreprendre le relevé général de nos découvertes. Mais, à part cette bibliothèque très spéciale,—qui peut-être n'existe nulle part,—il y a les collections *ordinaires*, souvent très *ordinaires* de fait, où parfois l'on rencontre des écrivains d'une certaine valeur. Nous en avons trouvé,—on le sait, si on a daigné nous suivre,—et ce sont des hommes tels qu'ils ont le droit d'être ici nommés une seconde fois:

Pour le moyen âge: Saint Antonin, l'illustre archevêque de Florence [1], Vincent de Beauvais, Ludolphe de Saxe ou le Chartreux, Jacques de Voragine ou l'un des éditeurs subséquents de la *Légende dorée*, sainte Brigitte;—et puisque nous avons parlé d'ouvrages profanes: Brunetto Latini, dans son *Livre du Trésor*, et Hartman Schedel, le vieux chroniqueur si recherché des bibliophiles. Ce Brunetto Latini, pour le dire en passant, nous tentait. On nous le donnait comme un ami de Dante, et c'était un premier mérite; de plus, disait-on, il avait écrit son livre en français, et c'était un second mérite. Sur ce dernier point, il faut l'entendre s'expliquer lui-même: " S'aucuns demande pourquoi chis livres est écrit en romans, selon le patois de France, puisque nous somes Italiens, je diroé que c'est pour deux raisons: l'une est porce que nous somes en France,

---

1 S. Antonini, archiep. Florent. O. P. *Summa Theologica* (in-fol., Vérone, 1740), t. IV, col. 929-943.

l'autre si est porce que françois est plus délitaubles langages, et plus communs que moult d'aultres."

Pourquoi ce doux Brunetto, si longtemps cherché dans tous les catalogues et recoins des bibliothèques, n'a-t-il su, une fois trouvé, que nous entretenir du *trinubium*, et n'avoir que la mauvaise idée de se prononcer *pour*[1] ?

* * *

Mais venons aux temps modernes, et pour ne pas dresser une nomenclature qui sans doute découragerait le lecteur, mentionnons seulement quelques auteurs de première importance par rapport à nous, et par exemple :

Parmi les théologiens, commentateurs des Ecritures, controversistes, liturgistes : saint Thomas d'Aquin, Suarez, Salmeron, Melchior Cano, dom Calmet, Cornelius a Lapide, Gotti, Hyacinthe

---

[1] Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, 4 in-fol., Douai, 1624 ; Ludolphe de Saxe, *Vita D. N. J.-Christi*, in-fol., Lyon, 1642, ou Paris, 1865 ; Jacques de Voragine, *Lombardica historia, quæ a plerisque* AUREA LEGENDA SANCTORUM *appellatur*, in-4o, Lyon, 1510, ou autres éd. ; sainte Brigitte, *Revelationes selectæ S. Birgittæ*, Coloniæ, 1851, ou autres éd. ; Hartman Schedel, *Chronicarum liber*, Nuremberg, 1493, ouvrage célèbre, surtout à cause de ses nombreuses gravures sur bois (à peu près 2000). L'une représente notre Sainte.

Brunetti Latini est rare. Pour les amateurs, nous le citons :

Ci dit li contes que Anna et Esmeria furent .ij. sereurs charnels. De cele Esmerie nasqui Elizabeth et Eleiuist, de Eleiuist qui fu frere Elizabeth nasqui Eminan, de Eminan nasqui sains Servais de cui li cors gist en terre de Sorges en l'eveschie de Liège. De Elizabeth, la femme Zacharie le prestre, nasqui Jehans Baptistes en un chastel de Judée.

De l'autre seror, ce est Anne la feme Joachim, nasqui Marie la mere Jhesu Crist. Et quand Joachins fu deviez, ele se maria à Cleophas, de celui Cleophas et de Anna nasqui l'autre Marie, qui fu feme Alphei, de cui nasqui Jaques Alphei et Joseph. Por ce l'apele l'Escripture Jaques Alphei, ce est a dire fil Alphei ; et sa mere est apelée Marie de Jaque, porce que ele fu sa mere, autressi est ele apelée la mere de Joseph. Et tout ce avient por la diversité des evangiles.

Quant Cleophas fu mors, Anna fu mariée à Salomé, de cui nasqui l'autre Marie la feme Zebedei, de cui nasqui Jehans l'evangelistes et Jaques ses freres ; por ce est ele apelée Marie Salome por son pere, autressi est ele appelée mere des fils Zebedei, por les diversitez des evangiles.

Et ainsi veez vos que Anne ot. iij. maris et de chascun ot une Marie. Et ainsi furent iij Maries, dont la premiere fu mere Jhesu Crist ; la seconde fu mere Jaque et Joseph ; la tierce fu mere de l'autre Jaque et de Jehan l'Evangeliste.

Brunetto Latini, *Li livres dou tresor*, publié pour la première fois d'après les manuscrits par P. Chabaille (in-4o, Impr. impér., 1863), p. 65-66. Forcé de quitter sa patrie comme Guelfe, Brunetto était venu s'établir à Paris.

Serry, Durand de Mende, Benoît XIV, l'abbé Bail, le P. Guyet et tant d'autres ;

Parmi les auteurs d'écrits concernant Notre Seigneur ou la sainte Vierge :

Canisius, Graveson, Pinelli, d'Argentan, Christophe de Castro, Colvener, M. Olier, Marie d'Agréda, Anne Catherine Emmerich, et pour nous rapprocher davantage de nos jours : les abbés Orsini, Bourassé, Maynard, Guyard, Durand, Darras, Petitalot ; plus, une artiste, madame Jameson ; plus, un autre artiste, Rohault de Fleury, et de nombreux encore que nous omettons ;

Parmi les hagiographes, historiens de l'Eglise, écrivains divers : Adrichomius, Brocard, Pierre de *Natalibus*, Baronius, les Bollandistes, d'Herbelot, Baillet, Giry, Guérin, Mislin, le Camus, et jusqu'à ce vieil auteur anonyme des *Illustrations de la Gaulle Belgique*, qui entame comme il suit sa *Chronique*, et qu'il faut entendre :

" En lan doncques de lempire Auguste cesar vingtsixième environ lan second de la cent et nonantiesme olympiade fut concepve la benoiste Vierge Marie mere de nostre Seignr Jesuchrist de Joachim et de Anne par l'intervêtiò du benoist sainct esperit : de laqlle côception especialemêt sainct Jaques traicte hystorialement en ung petit livret leql est intitule Historia Joachimi et Anne. Et dit ainsi que la benoiste vierge Marie fut nee de la lignee du Roy David en la cite de Nazareth et au temple de Hierusalem nourrie. Sô pere fut appellé Joachim, et sa mere Anne. Ils estoiêt de simple vie juste et doulce......," et tout le reste [1].

---

[1] L'ouvrage est sans nom d'auteur. La couverture porte : *Chroniques du Hainaut.* Au frontispice, un titre qui mérite d'être lu :

Le premier volume des || ILLUSTRATIONS DE LA GAULLE BELGIQUE || antiquitez du pays de Haynnau et de la grâd cite de Belges a present dicte Ba||uay dont procedent les chaussees de Brunehault. Et de plusieurs princes q ont regne, et fonde plusieurs villes et citez audit pays, et aultres choses sin || gulières et dignes de mémoire advenues durant leurs regnes iusques au duc Philippes de Bourgongne dernier decede.

Les aultres trois volumes sortiront de bref à lumière. (*Sortis en effet.*)

On les vend a Paris en la grand rue sainct Jacques en la boutique de François regnault marchand Libraire juré de Luniversité de Paris devant les mathurins a lenseigne de lelephant. M. DXXXI (in-fol.), fol. CXIII verso.

Un appendice indiquera les ouvrages des autres écrivains ci-dessus nommés.

PRÉDICATEURS ET PANÉGYRISTES

Ecrire de sainte Anne est encore assez facile, surtout si l'on se borne à répéter ce que d'autres et cent autres ont dit et redit,— mais *parler* d'elle ne l'est pas. La parole parlée exige, pour être écoutée, le mouvement, l'entrain, l'élan, quelque chose de cette chaleur qui animait, comme nous l'avons vu, les Pères de l'Eglise d'Orient ; elle exige avant tout cela le sentiment vif des choses—des choses sacrées, et peut-être, pour cette raison, faudra-t-il toujours un saint pour parler *vrai* d'un saint.

Aussi bien, la plupart des sermons ou panégyriques de sainte Anne que nous avons pu lire, nous ont-ils laissé froid. Sans doute, une parole faite pour être parlée n'est pas faite pour être lue, mais on avouera aussi que là où l'idée, la phrase, le mot ne vibrent pas, la parole n'a pas dû vibrer très fort non plus, ou bien alors, c'était,—si vous permettez le mot,—l'*emballement* à faux et à froid, fait assez ordinaire du reste.

Toutefois, comme les chefs-d'œuvre sont très rares en tout ordre de choses, et qu'on n'a pas raison d'être plus sévère ici qu'on ne le serait ailleurs, il y a lieu d'être content si seulement la chaire chrétienne des derniers siècles,—nous ne parlons maintenant que de celle-là,—a pu honorer sainte Anne de quelques travaux sérieux. Et puis, somme toute, il se peut que l'éloquence ne fasse pas partout défaut, mais qu'on la sente au contraire inspirer tel passage d'un saint Vincent Ferrier, par exemple, d'un Lansperge, ou d'un bon saint François de Sales, comme nous avons pu en juger haut.



Chronologiquement, après les Pères de l'Eglise, le premier panégyriste que nous devrions mentionner serait peut-être Pierre de la Palud, un dominicain du treizième siècle, d'abord professeur de théologie à Paris, et devenu ensuite patriarche de Jérusalem. On lui prêtait trois sermons sur sainte Anne, et il va sans dire que, les circonstances nous favorisant, nous nous sommes fait un devoir de les chercher. Recherche inutile, même le jour où nous avons pu

feuilleter les *Sermones Thesauri novi*, deux in-folio de l'an 1508, où cependant nous avions pensé faire la découverte [1].

Même insuccès et plus complet encore, quant à un discours d'un certain Théodore l'Hyrtacénien, conservé en manuscrit à la Bibliothèque nationale et portant titre : *Description du jardin de sainte Anne.* En vérité, nous aurions voulu voir cette curiosité littéraire [2], mais si tout le monde peut entrer dans ce palais de la science, ne fût-ce que pour s'y chauffer en hiver, n'obtient pas là qui veut tout ce qu'il veut en fait de livres et surtout de manuscrits [3].

Saint VINCENT FERRIER (1347 ?-1519) est plus abordable, et là-bas, en Corse, dans notre couvent d'études, — notre couvent d'exil, puisque c'était après l'expulsion, — il s'est trouvé un jour sous notre main un volume de lui, ou soi-disant de lui, intitulé : *Sermones de Sanctis.* Saint Vincent Ferrier, le grand apôtre, le prodigieux orateur du quatorzième siècle, pour qui les églises étaient trop étroites et qui prêchait en plein air, lui-même, une de nos gloires à nous, avait-il une fois au moins prêché sainte Anne ?

Naïveté, et folle question d'un homme qui ne cherche et ne voit jamais qu'une chose ! — Quoi qu'il en soit, à la page 277 du dit volume, nous trouvions cet intitulé en propres termes : *De sancta Anna, matre beatæ Virginis Mariæ,* Sermo, — ce qui, peut-être, se passe de traduction.

L'entrée en matière était très simple : " Puisque la messe d'aujourd'hui, aussi bien que la fête, est de SAINTE ANNE, le sermon sera également de sainte Anne ; " preuve, pour noter la chose en passant, que, à l'époque de saint Vincent Ferrier, c'est-à-dire dans la seconde moitié du quatorzième siècle, la fête de notre Sainte se célébrait déjà en Occident, c'est-à-dire bien antérieurement au décret de Grégoire XIII (1584), lequel d'ailleurs n'a fait que la reconnaître et la confirmer.

---

[1] Petrus de Palude, *Sermones Thesauri novi*, 2 pt. in-fol. à 2 cols., Argentinæ, impress. per Joannem Knoblauch, Anno MDVIII.

[2] Voir *Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. nat.*, t. V, p. 712.

[3] Quelque part ailleurs nous consignons un souvenir qui confirme ceci.



Fig. 95. Saint Vincent Ferrier.

Le discours se divise en trois parties, selon l'usage depuis consacré : "Sainte Anne a désiré longtemps, elle a espéré d'une espérance qui touchait à la certitude, elle a conservé pour Dieu le fruit de son sein." Puis vient toute la légende telle que nous la connaissons : la longue stérilité, les aumônes, les jeûnes, les prières, la promesse de consacrer à Dieu l'enfant qui naîtra, les apparitions de l'Ange : tout comme si ce grand esprit et ce grand cœur d'apôtre ne pouvait trouver rien à dire de plus touchant. Nous parlions d'éloquence : c'est là qu'elle est en effet, dans ce simple récit fait par la bouche d'un saint.

Au surplus, il y a de l'apparence que le bienheureux Père aimait assez ces tant vieilles et pieuses traditions, puisque, trois fois encore, il y revient, dans ses sermons sur la Nativité de la Vierge[1].

MICHEL de HONGRIE est un type remarquable de l'ancienne prédication en douze ou quinze points. – Pour lui sainte Anne est un grand arbre planté au milieu de la terre : *Ecce Arbor in medio terræ* (Daniel IV).

Ses douze rameaux, pour traduire littéralement, sont : l'aimable préélection, la notable préfiguration, la glorieuse *nomination*, l'excellente *nobilitation*, l'opulente fructification, l'angélique visitation, l'irrépréhensible *conversation*, etc.

Le second panégyrique disserte savamment du silence de l'Evangile à l'égard de la Sainte, — et par exemple : *Ut ait Philosophus primo Physicorum et octavo Topicorum : peccatum est fieri per plura quæ fieri possunt per pauciora* : comme dit le Philosophe

[1] B. Vincentii., O. P., *Sermones de Sanctis*, in-12, Anvers, 1570, pp. 277 282, 356, 367, 564 ss.

dans les *Physiques* et les *Topiques* : "Où le moins suffit, c'est un péché d'employer le plus." Et c'est pourquoi, la sainteté de la Vierge présupposant la sainteté de ses parents, Dieu n'a pas voulu permettre aux évangélistes de décrire la vie de sainte Anne.—Ce n'est pas le seul argument de ce genre.

Le tout est digne de ce traité de l'art oratoire *(Modus prædicandi)* par où débute le volume, et qui lui-même se termine par une lettre de Notre-Seigneur, adressée à tous les prédicateurs, laquelle lettre est " datée du Paradis terrestre, le sixième jour de la création du monde, du pontificat de ce même Jésus-Christ l'an éternel, et scellée de son sang le Vendredi saint sur le mont Calvaire, l'an de la création 5233 [1]."

Après tout quoi, on a envie de renoncer aux autres sermons du bon Père, bien qu'on les trouve, ceux-là, dans un vénérable incunable de 1499, et qu'ils ne manqueraient peut-être pas absolument de tout merite [2].

Nous ne pouvons davantage nous arrêter à Jean NIDER (M. 1438), malgré l'intérêt particulier qui s'attache pour nous à tout nom dominicain. Mais c'est bien risqué ces discours que le Père éternel s'adresse à lui-même, comme il le fait ici, et nous n'oserions point nous aventurer jusqu'à l'admiration [3]. Il est difficile de faire parler Dieu.

On a beau même s'appeler Jean GERSON, et être un homme de tout premier ordre, l'entreprise est toujours périlleuse. Toutefois la chose revêt maintenant un caractère de haute curiosité littéraire, et pour cette raison, nous ne pouvons pas si facilement passer outre.

Il s'agit d'un sermon sur l'Immaculée Conception, prêché

---

[1] Frontispice de l'ouvrage : *Euagatoriu(m) optim(um) mod(i) p(ræ)dica(n)di, Sermones XIII* Michaelis de Hungaria *uniuersales.* - *Serm. electissimi de Rosario bte Virginis et de Sancta Anna*, etc., Coloniæ, in-12o, 1505, non paginé.

[2] *Sermones de Sanctis perutiles*, etc., etc., Haguenau, 1499, in-8o carré, non paginé. Voir l'appendice.

[3] Titre disparu. Apres l'index du commencement : *Incipiunt aurei sermones totius anni de temp(or)e et de Sanctis*, etc., sacre pagine eximii p(ro)fessoris Ioannis Nider, etc., s. d. n. l., vers 1470, d'après Rosenthal, in-4o à 2 col., non paginé ; voir Serm. III, *de Concept. B. V. M.*

à Paris par le grand Chancelier en 1401, et resté manuscrit jusqu'à ce jour (Bibl. nat., Mss. Colbert, no 7326), sauf un passage qu'en a publié l'abbé Bourret. C'est, pour plus amples détails, un plaidoyer complet en faveur de cette croyance que les membres de l'Université de Paris, faisaient, comme on le sait, serment solennel de défendre. La Nature et la Grâce, personnifiées par l'orateur, et secondées chacune par de puissants avocats, font valoir tour à tour leurs arguments. L'une soutient la loi commune et repousse le privilège ; l'autre demande l'exception et la justifie, jusqu'à ce que, enfin, intervienne, de la part du juge suprême, un arrêt en forme qui donne gain de cause à la Grâce et lui adjuge sa requête en ces termes :

" Playsamment, nous avons oyes, très sainctes filles, et gracieusement nous recepvons vous dictz, vous offres et vous advis. Et puysque en conclusion attendés nostre ordonnance, briefment la vous dirons. Nous octroyons, tout au premier, de grace especiale, l'humble supplicacion que Oroison a faicte pour nous bonnes gens de nostre ville Nazareth, Joachim et Anne, attendue la bonne et véritable relacion que vous de commun accord avez fayt d'eulx. Et voulons, non contristant l'allegacion de nostre fille Nature sur leur sterilité, que parens ilz soyent a celle de qui nous voulons humainement estre enfant. En oultre, mandons que ceste nouvelle soyt a eulx deulx par ung dez anges nous messaigiers portée tantost. Et toi, Vérité, nostre secretaire, despeche les lettres sans séiourner. Nous consentons et surplus voulons et commandons que, selon que offert le avés, vous espandez et habandonnés vostre cure, poër et estude a m'amye toute belle composer, aorner et douer. Et quant a vostre disputacion que longuement avez tenue, saichiez que point ne voulons que regart ayez a nostre reigle et loy generale penible, imposée pour le forfayt du premier pere, car pour lez aultres ceste loy a esté faicte, non pas pour elle. Comme singulierement l'eslisons, singulièrement privilegier la voulons [1]."

Nous allons déjà clore cet article, mais ce ne serait que justice en finissant de mentionner pour mémoire : Léonard d'Utine (1400-1470), un autre incunable que nous avons eu jadis plaisir à

1 Cf. Abbé Edm. Bourret, *Essai hist. et crit. s. les serm. français de Gerson*, d'après les mss. inédits (in-8o, Paris, 1858), p. 100.

feuilleter[1]; Pelbart de Themeswar (1501), dont le *Stellarium*, disions-nous quelque part, mérite d'être connu[2]; Nicolas Lorini del Monte, un des nôtres fort apprécié de Quétif et Echard[3]; le chartreux Lansperge (1490-1529), l'auteur de cette belle page que nous avons lue plus haut[4]; Guillaume Pepin, également cité[5]; Abraham Bzovius[6], André Coppenstein[7], de Lanuza[8], le Père Senault[9], Raphaël Delaminetz, un grand dévôt de la Sainte[10], le Père Martineau[11], et tant d'autres, parmi lesquels nous distinguons surtout Crasset[12], Mansi de l'Oratoire[13], Ballet[14], et pour ne pas oublier notre temps, les évêques Pie, Freppel, Bécel, et Gay; les abbés Combalot, Grimaud et de Place; enfin plus neuf, plus travaillé, plus sympathique à tous, le Père Faber[15].

---

1 Leonardi (Matthæi) de Utino, *Sermones aurei de Sanctis*, 1474, sans lieu ni éd., fort in-4o, non paginé. Voir : *In festo Nat. glor. V. M.*, vers la fin du vol.

2 Pelbertus de Themeswar, *Stellarium corone benedicte Marie Virginis in laudes eius pro singulis prædicationibus elegantissime coaptatum*.... Haguenau, 1501, in-4o. à 2 col., non paginé. Voir : lib. V, part. I, art. III, cap. XI; lib. V, part. II, art. III, cap. VII; lib. VIII, part II, art. III.

3 N. Lorini del Monte : *Elogii delle piu principali sante Donne*, etc., in-4o, Florence, 1617. Cf. Quétif et Echard, *Scriptores ord. Præd.* (2 in fol., Paris, 1721), t. II, p. 406.

4 D. Joann. Justi Lanspergii, *Sermones de Sanctis* (t. II de ses *Sermons*), Coloniæ, 1693, in-8o, carré, p. 494-9. Voir de ce volume p. 196.

5 Guillelmi Pepini, O. P., *Conciones de Imitatione Sanctorum*, Cologne, 1630, in-8o, carré, p. 315-20.

6 Abrahami Bzovii, O. P., *Florida Mariana*, Coloniæ, 1613, in 8o, carré, p. 45.

7 Andreæ Coppensteinii *Nucleus aureus*, Coloniæ, 1633, in-8o, carré, p. 476 : *In festo S. Annæ, matris B. V. M.*

8 H. B. de Lanuza, O. P., *Sermones*, 2 in-8o, carré, Anvers, 1653. Concio CII : *In festo S. Annæ*, t. II, p. 348-356.

9 R. P. Senault, *Panég. des Saints*, 2 in-8o, 1660, t. II, p. 196 221 : Sainte Anne donne à Marie la vie, l'instruction, les soins : ce qu'elle reçoit en retour.

10 R. P. Delaminetz, O. P., *Paradisus concionatorum* etc., 4 t. en un énorme in-8o, carré, Aschaffenburg, 1667, t. II, 4 serm., p. 197-208; t. III, p. 25-39.

11 Cité par nous pages 118-19 de ce volume.

12 Jean Crasset, S. J., *De l'instr. de la jeunesse*, serm. p. la fête de sainte Anne, in-12o, 1682, 91 pages.

13 R. P. Mansi, *Promptuarium sacrum et morale*, 6 in-fol., Venise, 1735. Cinq *Discursus de S. Anna*, p. 368-377 du tome *In solemnit. et festa*; et onze sur la *Nativ. de la V.*, p. 457-473.

14 M. Ballet, préd. de la Reine, *Panég. de S. Anne*, prononcé en 1759, in-18o, Paris, 1755 (51 pages).

15 Faber, *Spiritual conferences*, et *Notes on doctr. and spirit. subjects.*

Pour d'autres auteurs et détails sur ceux ici nommés, voir l'appendice.

II. VIES OU LÉGENDES



Fig. 96. Wirsching, Sainte Anne et la Vierge.



II. VIES ou LÉGENDES[1].

SOUS ce titre, on a reconnu les ouvrages spéciaux dont nous parlions tout à l'heure, " tout faits de sainte Anne et tout faits pour elle," et ceux-là, il nous semblait, demandaient une étude à part.

La voici, cette étude. Y aura-t-il des lecteurs pour s'y intéresser ? Question imprudente, ridicule peut-être, car si un auteur a l'air de douter lui-même de son œuvre, qui est-ce qui y croira ?

Sans autre souci que de travailler pour la Sainte, puisque pareil travail est déjà à lui-même sa meilleure récompense, venons donc à notre sujet.

*
* *

Et d'abord, existe-t-il des manuscrits anciens, encore inédits, qui soient—sous un titre ou sous un autre—des *Vies* de sainte Anne, et que nous puissions consulter ?

Répondre oui ou non serait bien téméraire à qui n'aurait pas exploré toutes les bibliothèques de l'ancien et du nouveau monde, non seulement les plus grandes, mais les moins grandes ; non seulement les trésors publics des différentes nations, mais les trésors particuliers des anciennes églises et des anciens monastères, et jusqu'aux collec-

---

[1] Ce chapitre et le suivant supposent, plus encore que les précédents, des appendices. Les auteurs, souvent, sont à peine nommés ; les ouvrages incomplètement indiqués, et une quantité de détails d'ordinaire très précieux pour les amateurs, sont omis. Tandis que, plus haut, nous avons quelque peu emprunté pour nos notes aux appendices, ici nous n'y touchons guère ou pas du tout. C'est que tôt ou tard ces deux appendices aux *Vies* ou *Légendes* et à la *Poésie*, seront publiés, si les autres ne le sont pas tous, — moyennant toutefois que sainte Anne le veuille.

tions privées de tant d'amateurs et de bibliophiles : or, tout cela, ou à peu près tout cela, c'est, ou l'impossible ou l'inaccessible, et qui est-ce qui tentera l'un ou l'autre ?

Au reste, ce serait probablement peine perdue. Il est à supposer que tous les ouvrages ayant une certaine valeur, dans la catégorie qui nous occupe maintenant, ont été publiés. Et c'est pourquoi, à l'exception de quelques fonds particuliers et de la bibliothèque publique de Bruxelles où nous avons fait des recherches spéciales, nous nous sommes contenté d'interroger les autres dépôts de manuscrits par leurs catalogues seuls, et, comme nous l'avions prévu, ces catalogues, si complets qu'ils fussent, nous ont indiqué à peine deux ou trois ouvrages, curieux peut-être, mais sans importance réelle.

Bruxelles ne nous a rien montré qui n'ait été publié déjà, ou intégralement sous le titre de *Vies* ou *Légendes* de sainte Anne, ou en partie, par les Pères Bollandistes, dans la savante étude qu'ils ont consacrée à la Sainte, au trente-troisième volume des *Acta Sanctorum*. La bibliothèque des Bollandistes elle-même, pourtant si riche en tout ce qui concerne l'hagiographie, ne possède rien.

La bibliothèque nationale de Paris est tout aussi pauvre, et des perquisitions récentes très sérieuses n'ont su trouver que trois manuscrits à signaler, et encore trois manuscrits dès longtemps publiés.

Nous parlons des écrits en prose. Un précieux manuscrit en vers, la *Vie des trois Maries*, par Jean de Venette, nous arrêtera un instant plus loin, dans le chapitre de la *Poésie*.

Troyes possède une *Vie de sainte Anne, patronne des Pères Cordeliers de Joinville*, mais ce n'est évidemment pas la vie de la mère de la très sainte Vierge, comme on peut le voir dès le début que voici :

" Saincte Anne nasquit en 470, soubz Childériq, quatriesme roy de France, d'une des plus illustres familles de Champagne. Son père qui s'appelait Sigmar, faisait sa résidence à Perthe, qui maintenant n'est qu'un village situé à environ une lieue de Saint-Didier à Vitri, et estoit, dans son temps, une ville de laquelle le Perthois a pris son nom, etc[1]."

---

[1] Migne, *Dict. des manuscrits*, t. II, art. : *Bibl. de Troyes*.

Etrange méprise de l'auteur du catalogue en cet endroit, et c'est pour la signaler que nous avons fait mention de l'ouvrage : " Cette vie de sainte Anne, dit-il, est prise de la légende qui était au dit couvent, et de ce qu'en ont dit Baillet, Tillemont et Desguerrois." La distraction du bibliographe est ici manifeste, puisque Tillemont et Baillet n'ont écrit que de sainte Anne, mère de la Vierge Marie, tandis que l'auteur du manuscrit parle évidemment d'une autre.

A ces quelques lignes, notre premier paragraphe est déjà clos. Nous pourrions nommer, il est vrai : un Père Mathurin Courtoys, carme du quinzième siècle, Guillaume Fannius, chanoine à Liège, un Père Falconer, jésuite anglais, un autre carme du nom de Joannes-Augustinus a Sancto-Paulo, lesquels tous, paraît-il, sont restés en manuscrits, mais leurs noms évoqués, nous n'avons plus qu'à regretter de ne pouvoir faire davantage, les écrits qu'ils ont laissés étant pour nous introuvables.

Passons donc aux

IMPRIMÉS.

1°. QUINZIÈME SIÈCLE.

Ils sont en grand nombre, et dès les origines de l'imprimerie, nous voyons déjà les *Vies* de sainte Anne se multiplier.

On comprend que nous ne parlons plus ici des ouvrages d'herméneutique sacrée, d'histoire, de poésie ou d'éloquence qui contenaient la légende de notre Sainte, et dont quelques-uns, imprimés au quinzième siècle, étaient pourtant déjà aussi anciens que le christianisme. Nous parlons de la Légende même, isolée cette fois de tout le reste, publiée à part, et formant par elle-même un volume.

Or, dans ces conditons, elle paraît déjà,—et c'est la première en date que nous connaissions—à Augsbourg, entre 1470 et 1480. On voit encore, dit-on, un précieux exemplaire de cet ouvrage-princeps à Neustift, dans le Tyrol.

Une autre, en flamand, voit le jour en 1485 chez Gérard Leeu, d'Anvers.

En 1489, le même Gérard imprime une *Legenda* en latin, et— détail qui édifierait nos éditeurs—il demande, à la fin, un *Pater* et un *Ave* pour ceux qui ont eu la générosité de lui payer ses dépenses. Nous en demanderions bien, nous aussi.

Pour 1492 ou 93, Schelhornius mentionne une *Vie* en vers, un grand poème allemand tiré du *Protévangile* de Jacques.

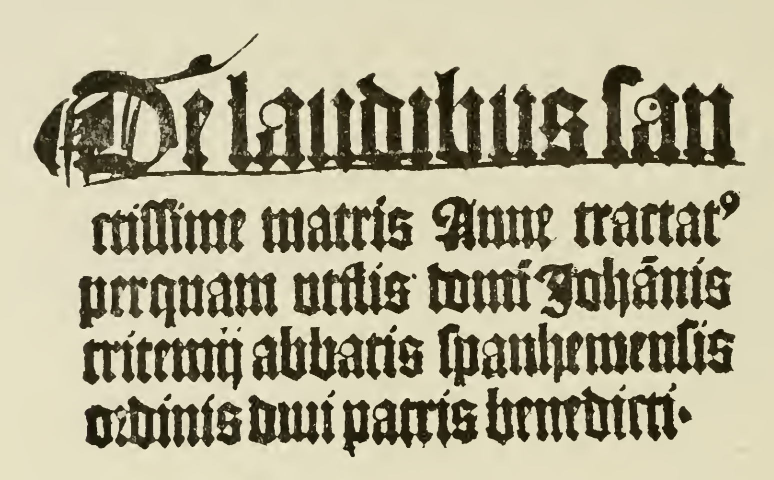

De laudibus san
ctissime matris Anne tractat⁹
perquam utilis dñi Johãnis
tritemij abbatis spanhemensis
ordinis diui patris benedicti.

Fig 97. Trithème, *De Laudibus SS. Annæ* (fac-simile du frontispice).

En 1494 et 1495, l'abbé TRITHÈME, un homme célèbre en son temps, donne successivement son *De Laudibus sanctissimæ Annæ*, ses *Miracula*, son *Rosarium* en cinquante articles ou strophes, son *Missale Officium*, sans compter des séquences et des hymnes.—Nous avons en ce moment sous la main le *De Laudibus*. C'est une petite plaquette carrée, d'un texte gothique fortement empâté d'encre grasse sur un papier jauni par le temps, noirci çà et là de notes manuscrites indéchiffrables, mais le tout, vénérable en ses quatre cents ans, et à ce titre déjà, sans parler des autres, fort intéressant pour nous.

Cet opuscule se compose de quarante-huit pages, dont trente-six pour notre Légende.

L'abbé de Spanheim nous apprend d'abord dans sa dédicace qu'il n'a rien emprunté aux traditions courantes, parce qu'elles ne

lui ont pas semblé assez authentiques ; plus outre, il nous dit que lui, homme, va faire l'éloge d'une déesse ; lui, serviteur, l'éloge d'une souveraine ; lui, pécheur, l'éloge d'une très sainte (ch. I) ; il demande à Dieu et aux saints la "grâce d'écrire dignement" *(gratiam scri-*

Epistola domini iohānis tritemij
abbatis Spanhemēsis in librum de laudibus sanctissime Anne.
Venerabili religiosissimoq; patri. dño Rumoldo
laupach Priori convent' Franckfordensis. ordis
fratrū beate marie semp vginis de monte carmeli
Johannes de tritenhem abbas monasterij sancti
Martini in spanhem ordinis diui patris benedi-
cti. salutē et charitatē. Voto nostro et tuis peticōib' (optime pa-
ter) satisfacere cupientes: librū de laudib' sanctissime matris an
ne syncera devotōe cōscripsim': quē tuo nomini dicam': quoniā
ante alios nobis dignus visus es: vt pote cultor maxim' amator
q; devotissim' eiusdē venerabilis anne. De historia vero que sat
vulgata est nihil aut parū assumpsim': quia nobis et minus pro-
bata visa est: et in plerisq; locis apocrifa. Neq; tamē redarguē
illam voluim': ne simplicibus occasionē pberemus murmurādi:
si (vt ipsi estimāt) antiquitate pbatam noua psumptōe carpere
mus. Dimisim' ergo intactā historiā et que aptissima. fide. veri
tate ac ratione nota fuerāt ex dono dei ad honorem sancte matris
anne conscripsim'. Miracula quoq; sancte anne ab hoc volumine
reiecim': ne viris eruditis (qui his nō facile adhibēt fidem) tra-
ctatum nostrum suspectū redderem'. Alio itaq; tpe si voles de
illis texetur historia. In quibuscūq; te hesitare contigerit. rescri
be: prōptos inuenies nos qui tibi et omībus de singulis que scri
psimus rationē demōstrem'. Post finē huius operis q̄dā carmīa
de laudib' sancte matris adiūxim': q̄ nobis a diuersis eruditis vi-
ris sunt transmissa. Vale. Ex spanhem kalendis Julias. Anno
dñi M. cccc. xciiij.

Fig. 98. Trithème, Epître dedicatoire.

bendi, ch. II) ; il presse les fidèles d'honorer la grande Sainte, et de faire, comme lui, l'expérience de sa bonté : " Croyez-moi, dit-il, j'ai mission de vous prêcher confiance," *Credite mihi......legatione fungor* (ch. III). Puis viennent des pages destinées à venger la mémoire de la Sainte contre ceux qui la déchirent, et ceux-là, il les appelle des "chiens avides" (ch. IV) ; d'autres nous font voir comment sainte Anne a été choisie de Dieu *ab æterno* (ch. V) ; comment elle

a mené une vie très agréable à Dieu (ch. VI) ; comment elle a donné naissance à l'Immaculée (ch. VII), et l'a ensuite présentée au temple (ch. VIII) ; comment elle est en grand honneur auprès de Dieu (ch. IX) ; comment elle peut nous secourir dans nos misères (ch. X) ; comment nous devons la tenir en grande révérence (ch. XI) ; comment on doit célébrer sa fête, et ici—conseil pratique—"il ne faut pas chanter sainte Anne sur les airs des cantiques à la sainte Vierge, à cause de la confusion qui naîtrait de là, les fidèles n'entendant que la musique, et ne comprenant pas les paroles" (ch. XII) ; et encore comment on doit faire moult autres exercices en l'honneur de la Sainte (ch. XIII) ; comment de nombreux miracles justifient cette dévotion (ch. XIV) ; comment la confrérie de sainte Anne fut établie à Osnabruck et comme quoi, il faut s'y enrôler (ch. XV) ; comment enfin l'auteur "a voulu plus qu'il n'a pu" et "très peu satisfait à sa propre dévotion," mais comment aussi, il l'espère, le lecteur lui saura gré d'avoir tenu bon contre "les chaleurs de juillet qui l'accablaient."

Oui, certes, quant à nous, nous lui en saurons gré. Il l'a dit : *Non remuneratur a Deo ornatus sermo, sed humilis devotio,* "Ce que Dieu récompense, c'est l'humble dévotion, non le beau langage," et c'est son humble dévotion en effet, plus encore que son "éloquence tullienne,"—un de ses mots,—que nous aimons chez lui. Six colonnes de ses œuvres, dans la *Collectio* de Gropp, et sa somptueuse épitaphe à Saint-Jacques de Wurtzbourg, ne valent pas pour nous cette modeste fleur qu'il a déposée, en un jour de vraie piété, aux pieds de la bonne sainte Anne.

Après Trithème, un patricien d'Aix-la-Chapelle, Beisselius, tresse "trois couronnes de roses" *(Tria rosacea coronamenta)* en l'honneur de sainte Anne, de la Vierge et de l'enfant Jésus (1495) ; Jean de Westphalie, le premier imprimeur qui ait établi des presses en Belgique, achève ses publications par une *Legenda* anonyme, que des bibliographes ont attribuée a un dominicain de Louvain (1496) ; et, cependant, Adrien van Liesveldt, d'Anvers, les frères conférenciers de Gouda (1496), Melchior Lotter, de Leipzig (1497), Godfrid Back, d'Anvers (1498), Pierre Os, de Bréda (1499), impriment eux aussi, et ils vont clore, par des éditions d'un réel intérêt, une fin de siècle qui a été si féconde déjà.

Ces derniers travaux sont la plupart anonymes.

Le Melchior Lotter porte dans sa préface : *Ego de observantia Minorum minimus*, et c'est trop peu pour notre curiosité, si c'est beaucoup pour l'humilité *en général*.

Un autre aurait pu être nommé après Trithème et Beisselius : c'est Pierre Wilderad, théologien de Heinsberg, dont la *Vita S. Annæ* fut rééditée plusieurs fois.—Nous lui devions bien ces deux lignes, puisqu'il est des nôtres, et certes, nous les lui donnons de tout cœur, sans aucun souci d'ailleurs d'un "désordre littéraire" qui n'est pas tant seulement "beau."

2°. SEIZIÈME SIÈCLE.

La voie est ouverte maintenant, l'élan est donné, et le seizième siècle va reprendre, et refaire, et refaire encore la légende, *notre Légende*. De fait, elle reparaîtra en allemand à Strasbourg en 1500, en latin en 1501 ; à Leipzig, en 1502 ; trois fois en 1507, dont une fois à Brunswick ; de nouveau à Strasbourg en 1509 ; à Augsbourg, à Nuremberg et à Cologne, en 1510 ; encore à Cologne et deux fois à Paris, avec Natalis Beda et Lefèvre d'Etaples, en 1519 ; à Salamanque en 1522, et plus tard en 1528 ; de nouveau à Paris, en 1523 et 1529, avec Petrus Sutor (Pierre Cousturier) et Bertaud de Périgueux ; une troisième et quatrième fois à Cologne en 1531 et 1534 avec maître Conrad Wimpina et Cornelius Agrippa ; à Anvers en 1544, et ainsi de suite. La liste serait trop longue.

Evidemment nous ne pouvons nous arrêter ici qu'aux publications les plus importantes, si nous ne voulons pas faire d'un seul chapitre tout un livre. Mais il y a d'abord ce petit bouquin allemand à dix-huit feuillets, imprimé à Brunswick, sous la date de 1507, et où l'on trouvera, en traduisant le titre mot à mot, et il le faut, car ces vieux textes sont vénérables :

> Une belle et salutaire doctrine,
> des prières et une matière suffisante ;
> Ensuite la couronne salutaire du Christ ;
> Ensuite la légende de sainte Anne et de tout ce qui concerne sa famille ;
> En troisième lieu, le rosaire de sainte Anne ;

En quatrième lieu, les sept joies de sainte Anne ;
En cinquième lieu, la triple puissance de sainte Anne ;
En sixième lieu, des prières contre la *pestilence* ;
En septième lieu, une litanie (?) de sainte Anne ;
En huitième lieu, le bon chemin du ciel ;
En neuvième lieu, une belle doctrine pour bien mourir ;
En dixième lieu, le testament d'un bon chrétien.

Rien de pieux comme ce petit livre, si ce n'est peut-être cet autre de 1509 que M. Rosenthal de Munich a eu jadis l'obligeance de nous prêter et qui, entre autres choses, nous raconte comment "un noble et très savant ermite nommé Procope prêchait, à tout venant, qu'il fallait honorer sainte Anne, de quoi il fut récompensé en devenant évêque de Prague (ch. IX) ;" comment, au contraire, "un évêque d'Angleterre fut, lui, sévèrement puni pour avoir voulu empêcher le culte de la Sainte dans son diocèse" (ch. XI). L'ouvrage est très rare ; il est coté 275 marcs chez les antiquaires d'Allemagne, et il faut, sans doute, en traduire au moins le titre :

"Ceci est une belle légende de la sainte femme sainte Anne et aussi de sa famille, c'est-à-dire de la Mère de Dieu, la vierge Marie, que sainte Anne a enfantée. Pour cette raison, elle est appelée la grand'mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De même, dans ce petit livre, est contenue aussi la vie des saints évêques Eucher, Valère et Materne, qui ont converti le pays allemand à la foi chrétienne à laquelle nous croyons, et par laquelle nous devons être heureux. Imprimé à Strasbourg, lorsqu'on comptait mil cinq cent-neuf."

A l'année 1510, se rattache une publication d'un dominicain d'Allemagne, Clemens Losow, une *Legenda* sur lequelle nous regrettons de n'avoir pu mettre la main.

Comme rareté littéraire, rien ne vaut pourtant l'opuscule d'un "certain frère Magdalius, Jacobus Gandensis," édité à Cologne entre 1504 et 1516. Le seul exemplaire qu'on en connaisse est chez les Pères Bollandistes de Bruxelles, où le R. P. de Smedt à bien voulu nous le laisser voir. Nous lui disons merci. C'est un in-octavo carré, de cent huit pages non numérotées, et portant (en allemand) le titre ordinaire des publications allemandes de l'époque : "Ceci est une belle légende de la sainte femme sainte Anne......" Au frontispice, une gravure sur bois nous montre : Au milieu, sainte Anne

tenant la main de la Vierge à genoux près d'elle à sa droite, et des deux côtés, les principaux personnages de leur parenté. Le texte lui-même n'offre aucune particularité digne de remarque : c'est la légende telle à peu près que l'ont racontée les ouvrages antérieurs, et il n'y a pas lieu de s'y attarder. Mais nous voulons au moins nous payer le luxe d'une gravure commémorative du rarissime bouquin (fig. 99).

ENCORE LE *Trinubium.*

A l'époque où écrivait frère Magdalius, une opinion avait cours, dont on se souvient, — et on la retrouve dans cette *Legenda* comme en bien d'autres ouvrages du même genre, — prétendant que sainte Anne avait été mariée trois fois, *rien que cela.*

Dyß ist eyn seltzēme vñ güte legēde von sant Annan vnd von jrem gantzē geslecht welche sant Anna geborē hatt die mütter gottes die jūgfröwe Mariā. des halber sie auch billiche genāt würt eyn groß mütter des sönes gottes des vatters· vnßers lieben heren jhesu cristi·



Fig. 99. Frontispice réduit d'une *Légenda* allemande de 1504-16. (La date et les deux lignes au-dessous sont manuscrites.)

Quoique nous ayons déjà plus haut discuté cette question, la présente étude des biographes de sainte Anne nous oblige d'y revenir.

Un des noms illustres du seizième siècle, FABER STAPULENSIS, en français : Lefèvre d'Etaples, prend place ici le premier parmi ceux que nous appellerions les partisans de la bonne cause. C'est contre Natalis Beda et autres, qu'il guerroie, car c'est en effet une vraie guerre que celle-là, et pour sa part, et plus que tous les autres, il pousse jusqu'à l'extrême, jusqu'à la haute éloquence, l'ardeur de la polémique. Que ses arguments soient toujours de premier ordre, la

chose est contestable, mais au moins, il a de la verve—la verve de ce temps-là, et il faut l'entendre : "Tu mens, infâme démon" (*mentiris, ô pessime dæmon*), crie-t-il à quiconque soutient le *trinubium* (fol. 67 recto) ; ses adversaires, il ne faut pas en avoir cure, pas plus que de vulgaires "couseurs de livres" (*librorum consartoribus*, fol. 72) ; les vers anciens qu'on allègue :

Anna solet dici tres concepisse Marias, etc.

ont été fabriqués par le dernier des ignorants (*ab indocto quopiam*), et à part les brèches qu'ils font à l'histoire comme au dogme, ils fourmillent de fautes grossières (*scatentia mendis*, fol. 72) ; bref, qu'on allume le bûcher, qu'on l'y jette lui, auteur, et son livre avec lui, la vérité et la piété le protègent de toute crainte puérile : *Ferte citi flammas, liber ardeat, ardeat et auctor......Nulla formidine quatior. Veritas et pietas me reddunt securum.* Il a foi au Seigneur Jésus, à sa très bienheureuse Mère (*superbeatæ matris*), à sainte Anne, à sainte Madeleine, pour qui il a combattu (fol. 85 recto) ; et si quelque ami veut charitablement l'avertir des dangers auxquels l'exposent ses opinions trop entières : "Ce n'est pas moi, dit-il, c'est eux qu'il faut avertir ; c'est à eux qu'il faut apprendre à ne pas condamner un homme qui défend la vérité en vengeant l'aïeule du Christ contre d'odieux détracteurs" (fol. 86 verso et 87 recto). "Que si, dit-il encore, dans certaines églises, on chante des histoires inventées à plaisir, fausses, ridicules, il n'est pas séant d'en accuser l'Eglise mais plutôt quelque pauvre homme trompé par sa simplicité, ou quelque méchant criailleur (*quemdam rabulam*) qui s'est fait l'organe du père de tout mensonge."

Pourtant, ce rude joûteur est bon chrétien, et il nous affirme sérieusement que le jour où on l'aura condamné au feu, lui et son livre, après avoir prié pour que la rosée du ciel descende éteindre ce même feu, il pardonnera de bon cœur à ses ennemis, et ne leur saura mauvais gré que d'avoir offensé Dieu (fol. 88 verso). Enfin, tout l'ouvrage se termine par une longue prière, où l'auteur, se gardant bien d'oublier la thèse qu'il a si chaudement défendue, demande à Dieu pour l'Eglise des "pontifes vigilants, et des pasteurs amis de la vérité."

La réponse ne devait pas se faire attendre. Un chartreux,

PETRUS SUTOR,

en français : Pierre Cousturier, qui avait jusque-là soutenu l'opinion contraire, reprit la thèse, sa thèse à lui, et dépensa pour elle non moins de vigueur que son adversaire avait fait pour la sienne. Il a pour lui, les Augustin, les Ambroise, Pierre Comestor, Albert le Grand et même saint Thomas d'Aquin, saint Antonin de Florence, le *Mantuanus*, (carme Spagnoli), Nicolas Gorran (fol. XIX ss.). Il en appelle aux rites des églises et même de l'Eglise (fol. XIX) ; il voit dans l'opinion contraire une " illusion diabolique " (fol. LVII) ; il prie les *præstantissimos patres* professeurs de théologie de " condamner ces témérités ", de " combattre ces insolences ", et de reconnaître avec lui que ses adversaires sont de prétendus savants, des maladroits, des présomptueux ineptes, des gens qui n'ont pas le courage de signer leurs livres, qui s'amusent honteusement à rabaisser le vrai mérite, et qui surtout n'entendent rien au syllogisme (fol. LIX).—*Bien ! très bien !*

Et Cousturier n'est pas tout seul. Il y a d'abord pour l'aider BERTAUD de PÉRIGUEUX avec ses *Tria aurea opuscula* et son *Encomium trium Mariarum* ; il y a ensuite plus fort, plus dialecticien, plus verbeux, Conrad WIMPINA, *eximius bonarum artium, philosophiæ atque sacrarum litterarum professor*. Avec lui, c'est trop peu d'une plaquette : il faut au moins trois livres contre les " fouetteurs de sainte Anne," *Annæ mastiges*, comme il les appelle.—Délicieux, ces *fouetteurs !*

Il va de soi, tout d'abord, qu'il dédie son volume, un gros, à un personnage puissant, et cela pour bien des raisons, mais surtout pour être mieux défendu par lui contre les *rhinocéros* [1]. Sans doute, les *rhinocéros* doivent être ces impitoyables " fouetteurs." Et donc, après les quatre chapitres du premier livre, où son rapportées les opinions des dits " fouetteurs," s'ouvre le second livre, immense celui-là, en trente chapitres au moins, où Conrad prend le fouet à son tour.

Allons-nous assister à la scène ?—Oui, un instant. Il a déclaré tout à l'heure à la fin d'un *décastichon* (fol. 141 verso), qu'il ne lui

[1] *Sic*, p. 137. Ce chiffre correspondant à la première page du *Dediva Annæ trinubio*. L'ouvrage est publié dans un recueil du même auteur intitulé : *Farrago miscellaneorum*, etc, 1531 ... Voir l'appendice.

appartient pas de terminer ni de juger le procès, mais à l'Eglise en concile, et à la sagesse de ses maîtres. Toutefois il a bien le désir, c'est manifeste, de le voir se terminer dans son sens, et il n'épargne aucune peine pour obtenir ce résultat.

Le feu s'ouvre par une discussion très savante sur la personnalité de Cléophas, et du fils de Cléophas. Il faut pour cela neuf chapitres, après quoi, l'on doit conclure que Cléophas a été le second époux de sainte Anne. Ensuite vient la question de Salomas, et après trois ou quatre chapitres, il faut conclure pour Salomas comme on a fait pour Cléophas. Puis encore, s'appuyant sur l'exemple d'Abraham d'une part, et de tant de saintes femmes d'autre part (ch. XXss), Conrad prouve que sainte Anne devait "méditer des secondes et des troisièmes noces," *pro tot nepotibus gignendis* (ch. XXII). C'est tout l'argument, et nous le laissons en latin. Et la conclusion générale de tout ceci, c'est que les trois Maries de l'Evangile sont trois sœurs, trois filles de sainte Anne, ce que prouvent du reste a l'évidence des témoignages empruntés aux traditions de la ville de Marseille. *Sic ! Sic !* (ch. XXX.)

Jules Simon avait sans doute lu quelque ouvrage de ce genre quand il disait que la scolastique, c'est de la gymnastique. En haut ! en bas ! à droite ! à gauche !—et l'on retombe, si l'on peut —sur ses pieds !...... ? ? ?

Pourtant, la discussion est loin d'être finie. Elle va se poursuivre des années, jusqu'à la fin du siècle, soutenue qu'elle est, de part et d'autre, par des personnages de renom.

Contre les tenants *du trinubium*, et nous dirions de nouveau "pour la bonne cause," après Sylvius d'Eger, et Cornelius Agrippa de Nettesheim, historiographe de Charles V, nous remarquons un homme célèbre encore de nos jours, et que ses travaux sur la Bible protègent à jamais de l'oubli : nous voulons dire, et on a peut-être deviné Thomas MALVENDA. La carrière de Malvenda a commencé, nous dirions, avec et par notre Sainte. Il y a longtemps déjà que nous avons appris ce détail de sa vie, et cependant nous admirons encore comme à la première heure ce fier jeune homme de dix-neuf ans, qui osait se dresser tout seul contre les vieux maîtres du savoir, les bacheliers et les docteurs, et qui répondait par un opuscule vic-

torieux à leurs prétendus arguments. Le temps n'a pas épargné ces pages éloquentes et viriles, et c'est à peine s'il en reste quelques traces. Mais Nicolas Figuières, dans ses Prolégomènes sur les *Commentaria* de Malvenda lui-même, et Quétif et Echard, dans les *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, nous en ont conservé les dernières lignes. On devine s'il nous est agréable de les traduire :

" Voilà, dit le jeune auteur, ce que j'ai pu trouver à dire sur la virginité de saint Joseph et sur l'unique mariage de sainte Anne. J'ai voulu rendre hommage à la dignité méconnue de la sainte femme sainte Anne, en combattant de toutes mes forces une opinion que le vulgaire entretient à tort, et si je ne l'ai pas fait selon la science, j'y ai du moins employé tout mon zèle, un zèle inspiré de Dieu. Qu'un esprit d'enfant ou de jeune homme soit bien pauvre et bien chétif, je l'ai reconnu déjà, et je ne puis pas me dissimuler mon ignorance. C'est pourquoi, si j'ai dit des choses qui ne sonnent pas très bien à l'oreille des sages, qu'ils daignent me pardonner par égard pour mon âge. Je suis en effet un misérable petit bout d'homme (*miserabilis homunculus*), indigne de toute sympathie, mais humblement soumis au Pontife romain, aux pieds duquel j'incline bas ma tête.—Fait au couvent de Lombay, de l'Ordre des Prêcheurs, de l'enfantement de la Vierge l'année 1585, de mon âge la dix-neuvième finissant, ce dix-neuvième jour du mois de mai."

Figuières, en rapportant le texte de ces lignes, n'a-t-il pas raison de dire que, avant l'ensoleillement plénier qui a été toute la vie littéraire de Malvenda, ce petit livre fut comme une délicieuse aurore[1] ?

---

[1] Par exception, il faut ici emprunter aux appendices :

Quétif et Echard, *Scriptores ord. Præd.*, t. II, p. 450 : " Vix ille pubertatis annos attigerat cum *Beatæ Annæ et Joachimi Monogamiam, Josephique Beatæ Mariæ Dei genitricis sponsi Virginitatem stylo propugnandam suscepit*, speciali in id et eximio confecto opusculo, posteris, heu rerum vicissitudo ! temporum mox injuria subrepto, paucissimisque illius foliis et quaternionibus etiamnum servatis superstitibus, quibus et auctoris intentum ejusque religio dilucide signatur et ætas his verbis :

" Hæc igitur sunt quæ pro Josephi virginitate, et pro Annæ unicis nuptiis mihi se offerunt dicenda : conati enim sumus pro nostra virilitate (?) secundum zelum Dei, nescio an secundum scientiam, sanctissimæ Annæ matronæ dignitatem extollere, et vulgi opinionem quam diu plerique imbiberant, vehementer elidere. Exilitatem ingenii mei puerilis, pauperiemque adolescentis prodidi, quare ignorantiam non excuso. Optaverim autem, si quæ

Mais voyez le contraste. Après la jeune et vaillante parole que nous venons d'entendre, une autre surgira, celle d'un autre dominicain, un homme de cinquante ans celui-là, et qui entassera pages sur pages, et démonstrations sur démonstrations pour prouver que les trois Maries dont parle l'Evangile sont bien vraiment les trois filles de sainte Anne. Heureusement, dit Quétif et Echard, Sébastien Michaelis—c'est de lui qu'il s'agit—" fit peu d'adeptes à son sentiment."

De là nous pouvons peut-être conclure que la discussion s'était à peu près terminée avec Malvenda, et que la légende du *trinubium* et des trois Maries n'avait plus cours parmi le peuple. En tout cas, à part des rééditions d'œuvres anciennes, les siècles suivants n'en feront plus entendre un seul écho, si ce n'est peut-être par manière de réfutation surabondante.

*
* *

Trois autres biographes de notre Sainte appartiennent, comme les précédents, au seizième siècle, et réclament de nous une analyse au moins sommaire.

Le premier, le chartreux PIERRE DORLAND, aurait écrit une

---

dixerim sapientum auribus minus consona, ut ætati venia detur. Ego enim miserabilis homunculus, et vix ulla commemoratione dignus, Romanis pedibus meum caput submittere debeo.—In conventu S. Crucis de Lombay ordinis Prædicatorum anno Virginis partus millesimo quingentesimo octuagesimo quinto, ætatis meæ DECIMO NONO declinante mensis maii decimo nono die.

Dans les Prolégomènes par Nicolas Figuières sur les *Commentaria in S. Scripturam* de Malvenda lui-même (tome I, in-fol. Lyon, 1650), on lit, § II ;

Primus felicissimi ingenii auctoris partus fuit opusculum de *Monogamia Beatissimæ Annæ Dei Gen. Mat.* deque Virginitate SS. Patriarchæ Joseph ejusdem SS. Virginis sponsi. In hujus operis calce sic auctor loquitur :

Hæc igitur sunt, etc.

Et après la citation :

Utinam opusculum hoc tibi, Lector, dare possemus, sed communis inimici invidia mutilum mansit ; solum enim tertium, quartum et sextum quaternionem, qui et ultimus est, assequi potuimus. Prædictam subscriptionem transcripsi tibi ut in ea perspiceres vitæ auctoris gratam auroram ad illuminandum propensam, ac ejus in tam teneris annis maturitatem, fidem, ac in S.-R. Ecclesiam, velut innatam observantiam humilemque subjectionem.

vie de sainte Anne en allemand, et selon toute vraisemblance, dans les dernières années du quinzième siècle. Ce texte original existe-t-il encore ? Nous ne savons pas. Il en fut publié une traduction latine dans la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe ou Lupolphe le Chartreux, Lyon, 1542. Malgré nos recherches et nos désirs, nous n'avons pu trouver nulle part cette édition, mais une autre de 1642 que M. Rosenthal, de Munich, a bien voulu nous envoyer en examen. Celle-ci porte pour titre, si nous traduisons : *Vie de N.-S. J.-C.*, par le R. P. Ludolphe de Saxe, chartreux......A la fin est ajoutée la *Vie de sainte Anne, mère de Marie, mère de Dieu*, par le frère Pierre Dorland, du même ordre. Lyon, 1642[1].

A la page 739, commence la *Vie de sainte Anne* sous ce titre également traduit :

" Vie de la très glorieuse Anne, mère de Marie, Mère du Christ, résumée par Ascencius sur la très suave histoire de la même sainte, composée jadis en allemand par très religieux homme frère Pierre Dorland, des Chartreux de Zeelhem[2]."

Ce petit ouvrage a de la valeur, et la plupart des *Légendes* postérieures l'ont cité à qui mieux mieux. Nous remarquons surtout les pages relatives à la mère de sainte Anne et à son mariage. Sans le texte de saint Cyrille d'Alexandrie, que nous devions préférer, nous les aurions reproduites, parce qu'elles sont en effet les meilleures sur le sujet. Ce même Dorlandus avait encore écrit un *Diadema sanctæ Annæ* en vers élégiaques, et Pâquot nous apprend qu'il s'en conservait un manuscrit à la chartreuse de Zeelhem, avant les ravages des calvinistes[3].

---

[1] *R. P. Ludolphi de Saxonia, ordinis carthusiani, Vita Domini nostri Jesu Christi. ....Adjicitur ad calcem Vita S. Annæ Deiparæ Mariæ matris per F. Petrum Dorlando, carthusiani item ordinis ascetam.* In-fol., Lugduni, 1642.

[2] *Vita gloriosissimæ matris Annæ Christiparæ Virginis Mariæ genitricis, ab Ascencio in compendium redacta, ex historia suavissima ejusdem matris Annæ, ab religiosissimo viro F. Petro Dorlando ordinis carthusiensis in Zelem, Teutonice prius edita.*

[3] Pâquot, *Mém. p. servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, etc. (18 vols., in-12°, Louvain, 1763), t. VI, p. 120.



Fig. 100. S. Anne, vignette de l'édit. flamande de G. BORN.

Le second biographe, GAUTIER BOR ou BORN, est un de ces auteurs, comme il y en a eu un grand nombre, un grand nombre avant lui, un grand nombre après lui, auteurs dont nous parlions au commencement de cet ouvrage, qui ont l'air de croire et de donner pour certain tout ce qu'il leur plaît d'imaginer. Ainsi d'abord, ce Gauthier Born, "corrigé et mis en langue françoyse par Josyf de Peborch," nous raconte, comme s'il y avait assisté, les trois cérémonies nuptiales, qu'il regarde d'ailleurs comme fait admis de tout le monde. Et ce n'est pas tout ce qu'il a vu : il a tout vu, au contraire, il sait tout. Il sait, par exemple, que, après le départ de la sainte famille pour l'Egypte, sainte Anne, qui n'avait pas eu connaissance de ce départ, "s'en alla en hierusalem estant fort desolee demandant apres elle de rue en rue et de maison en maison ; apres fist encoires le semblable en Bethleem en Bethanie en Jerico en Affrique en Samarie et en Naim et en tous lieux ou il luy estoit possible aller......" (ch. XXXVIII). Il sait "comment elle eut grand pitié touchant l'occision des petits innocens" (ch. XXXIX), et "comment aussi elle cueillit les petits enfans mors hors du sang courant et les nettoya et les fist enterrer" (ch. XI) ; "comment elle print congé de ceulx de Bethleem quand elle se voulut rendre es desers" (ch. XLII), et "comment encore au desert elle fut tentée de l'ennemy" (ch. XLIV), jusqu'à ce que "Jésus avec toute sa compagnie vint la visiter" (ch. XLVII).

Le livre est plein de pareilles révélations, et il faut au moins la poétique prière de la fin pour nous réconcilier avec ce Gautier fantaisiste :

O racine de toute sainctete
Olme (?) de grande pitie
Qui es seulle et seullement
De tous biens le commencement
O bonne doulce mere
A l'heure de la mort amere
Viens en mon ayde ten prye
Avecque ta fille Marye.
(Ch. LXXIV).

Le troisième auteur, Laurent de Cuyper, est moins imaginatif, et il tient assez bien la promesse qu'il exprime dans le titre même de son livre : *semotis hinc omnibus confectis quas veteres ignorarunt historiolas*, " Vie de sainte Anne où sont mises de côté toutes les historiettes inventées par l'ignorance des anciens auteurs " (1591 en allemand, 1592 en latin).—Sans retour sur soi-même, sans doute.

Nommons encore Natalis Beda (1519), Jean de Robles (1522), Amandus Zierixiensis, Nicolaus Simonis de Harlem, autres panégyristes du seizième siècle, et venons au dix-septième.

3°. DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

En 1605, Pierre LE GRAND, avocat et procureur du roi à Apt, publie son *Sépulchre de madame saincte Anne*, un ouvrage où sont exposées et savamment discutées les traditions aptésiennes touchant les reliques de sainte Anne. Déjà cité plus haut, il le sera encore dans la suite.

De même, nous nous contentons de saluer le *Joacimus et Anna* de STENGELIUS (1621), malgré les bonnes pages et surtout les curieuses gravures qui s'y trouvent (figs. 101-102) ; de même encore l'article de Surius dans les *Vitæ sanctorum*, et nous arrivons de suite à l'homme très sincère et très aimable qui nous a jadis retenu toute une soirée dans la bibliothèque de Gand, une de nos bonnes soirées d'outre-mer.

Ce bon homme s'appelle Charles Véron, et son livre est intitulé : *Le Triomphe de saint Joachim et de sainte Anne* (1624). Voilà qui annonce, dès le début, un ton et une allure toute martiale pour le reste. Aussi bien : " De cette histoire," dit-il dans l'épître dédicatoire, " j'ay banny et forclos les deux prétendus marys que quelques-uns, sans fondement, ont fait epouser saincte Anne après le decez de sainct Joachim, la peignant en robbe de deuil pour passer le residu de ses ans mortels en vefvage."

Et ainsi il avance, protestant avec énergie contre les traditions erronées, et, comme il faut bien à cette entreprise consacrer quelques pages : " Pour accoiser, continue-il, les esprits qui ne croyent sinon ce qu'ils touchent avec le doigt, et apprivoiser les entendements plus farouches qui se sont laissé emporter à des opinions telles quelles, qu'ils ont humé de certains petits fatras, bouquins ou livres apocri-

phes composez par ie ne scay quels vieux réveux au dépens de l'honneur de ces saincts, léquels ont dit ce qu'ils devoient taire pour le bien de la vérité et teu ce qu'ils devoient écrire et ne l'ont fait, par ce qu'ils l'ignoraient, et leur eut coûté trop de veilles et sueurs pour en trouver la vraye histoire dans les siècles reculez de l'antiquité : pour désabuser donc plusieurs personnes prevenues de telles opinions fondées sur des arguments de tricnic (*sic*), je m'élargerai encore un petit sur cette matière......" (p. 248).



Fig. 101 et 102. Deux gravures du *Joacimus et Anna* de Stengelius (1621).

Et pour "s'élargir" plus sûrement, et "plonger" avec plus de confiance "la sonde de sa petite portée dans l'abîme non géable" (*guéable*) de son sujet, ou en d'autres termes : pour "énerver la force des raisons" qu'il pourra "alléguer pour luy donner du lustre" (p. 251), il fait appel à saint Bernard, "ce saint de sucre et de miel." (p. 255.) Après quoi, toutes erreurs étant dissipées et toutes choses mises au clair, il est tout à son aise pour recommander à plein cœur la sodalité de saint Joachim et de sainte Anne, laquelle, il

affirme, " est préférable presque à toute autre, vray qu'elle semble devoir le devant à celles qui sont érigées en l'honneur de Jésus-Christ et de la Vierge, or que la distinction et différence soit bien petite entre celles-cy et celle-là; car entendu que, entre saint Joachim, la Vierge et Jésus-Christ, il y a un rapport de relation réelle selon la saine philosophie, comme de pere à fille, de pere grand à petit-fils, comment serait-il possible de jetter les yeux d'une pieuse considération sur saint Joachim pour l'honorer et servir, sans se recorder de la Vierge-mère et d'un Dieu homme notre Sauveur ? voire on ne peut dépeindre ce patriarche sinon tenant par la main la Vierge et portant le petit Jésus sur ses épaules." (p. 213.)

Allons-nous ajouter le trait charmant qui couronne tout, à savoir que "saint Joachim serait comme le capitaine de la bande patriarcale ?" L'intention justifie, dit-on.

Charles Véron est l'homme de la discussion et de la lutte. Après lui, si nous négligeons Bernardinus Turaminus et Laurentius Van Beneden, nous rencontrons Jean RABASSE, " le moindre des Récollect " (*sic*), l'homme de la piété naïve, qui ne discute pas, peut-être parce qu'il ne peut pas supposer que la piété, et surtout la piété envers sainte Anne, puisse jamais être discutable. Quand on a lu les quelques cents bons volumes de la littérature française, on est encore pris par le charme tout particulier et pénétrant de celui-ci. Le titre seul, qui n'est pas, quant à lui, le moindre de tous, est une invitation à feuilleter l'ouvrage. Le voici *in extenso* :

La
ROYALE MERE
c'est à dire
L'EXCELLENCE
ET NOBLESSE DE SAINCTE ANNE
MERE DE LA MERE DE DIEU
OV se voyent
les richesses precieuses de
Iesus, et le Thresor de la Vierge.
Qui ornent comme Fleurs de lys Royales la Couronne
de saincte Anne.
Avec le rabaissement de l'Ame doüote, l'eslevant
à la haute perfection.

En quatre pièces :
1. L'Amour de Dieu.
2. L'Amour du prochain.
3. L'Humilité parfaitte.
4. L'Obedience entiere.

Le tout par l'Euangeliste S. Jean enseignant vn sien Disciple,
Et mis en lumière par F. Jean Rabasse le moindre
des Recollect *(sic)*.
Dédié à la royne de France:
A Paris.
Chez Lovys Boulanger, rue Sainct Jacques, à l'Image Sainct Lovys.
M.DC.XXVIII.

L'ouvrage lui-même n'est pas minuscule, puisque nous y avons compté 763 pages, sans la préface et sans la table (non paginé, en effet).

Rabasse commence par une lettre dédicatoire à Anne d'Autriche, et, comme il convenait, la rehausse de poésie. Puis, comme il convenait aussi que la reine connût le but et le plan de l'ouvrage, il ajoute :

" Voicy, madame, le traicté de saincte Anne, que ie desire offrir à vostre Maiesté, lequel sera fort propre pour vous ayder à bien servir la Royne des Anges : car il contient l'excellence & noblesse eminente de la mere de vostre tres-saincte maistresse. Ie l'ay fait parler conformement aux saincts Docteurs de l'Eglise, & selon le langage ordinaire, pour le désir que i'ay, que vostre Maiesté & tous ceux qui le liront, ayent plus d'égard au suc des paroles, qu'aux belles phrases et fleurs de Rhétorique. Les richesses precieuses de Iesus Christ, & le Thresor sacré de la Vierge, sont entrelassees parmy les excellences de saincte Anne, dautant qu'elles sont comme des Fleurs de lys Royales, enchassees sur la couronne de ceste très saincte Royale mere.

" A la vérité, ie ne pouvais rien offrir à vostre très-Auguste Maiesté, de plus digne, de plus rare, & de plus exquis que ceste pièce, puis qu'elle contient en soy, tout ce qu'il y a de plus beau & de meilleur dans le ciel, et sur la terre...... etc.

" A sainct Denis en France, le iour que saincte Anne a mis au monde sa très saincte fille, la mere de Dieu. 1627." (fol. VI, verso).

Voici maintenant la distribution de l'ouvrage—texte de l'auteur même :

Première Partie :—Contenant 21 chapitres sur l'excellence de saincte Anne.

Seconde partie :—Contenant en général les precieuses richesses de Iesus Christ, et le Thresor de la Vierge en trois chapitres, pour orner comme fleurs de lys Royales, la couronne de saincte Anne.

Troisième partie :—Contenant quinze chapitres sur l'Amour de Dieu, première pièce des richesses de Iesus-Christ, et du Thresor de la Vierge, pour orner comme fleurs de lys Royales, la couronne de saincte Anne. Avec le rabaissement de l'ame devote pour acquerir l'amour de Dieu.

Quatrième partie :—Contenant 43 chapitres sur l'Amour du prochain, seconde pièce de Iesus, et du Thresor de la Vierge, pour orner la couronne Royale de saincte Anne. Avec le rabaissement de l'ame, pour acquerir l'amour du prochain.

Cinquième partie :—Contenant 25 chapitres sur l'humilité, troisième pièce des richesses de Iesus...... etc. (*même rubrique*).

Sixième partie :—Contenant 52 chapitres sur l'obedience. Quatrième pièce..... etc."

Evidemment les " fleurs de lys Royales " occupent un peu le bon Récollet, mais il faut savoir pardonner quelque chose à qui écrit pour une Reine de France.

Et simplement, quant à nous, sans arrière-pensée, nous entamons le texte. Voyons comment " le moindre des Recollets " va s'y prendre :

" HUMBLE SUPPLICATION DU DISCIPLE."

" *Chapitre Premier.*"

" Tres digne Apostre et tres fidele Evangeliste de Iesus Christ, sainct Iean, ie m'adresse à vous comme celvy qui m'a esté tousiours vray Pere, Protecteur & tres-particulier Advocat, pour vous dire qu'il m'est tombé en l'ame vn extreme desir de sçavoir qu'elle a esté la noblesse, dignité & excellence de saincte Anne, la Mere de la tres saincte Mere de Dieu. Et par mesme moien de pouvoir apprendre

quelles sont les precieuses richesses de Iesus son petit Fils vostre cher Maistre ; Et quel est le Thresor sacré de la tres-saincte Vierge sa fille vostre bien aimée mere par adoption.

" Car ie ne sçaurais puiser dans les saincts Cahiers l'excellence & la dignité convenable a vne si haute Dame, comme est celle qui a porté dans ses heureuses entrailles, tout ainsi qu'vne relique precieuse dans un Temple diuin, la Princesse des Princesses, la Reyne des Reynes, & la Mere des Meres, puis qu'elle est la tres saincte Mere de Dieu.

" Ny ie ne puis aussi comprendre, pour orner la couronne royale de saincte Anne, qu'elles Richesses ny quel thresor Iesus et la Vierge pouuaient auoir, veu que tres-asseurement ils estoient extremement pauures, voire ie croy que la sacrée Vierge auoit fat vœu de tres-estroicte pauvreté.

" Et cependant i'entens que non seulement on dit & bien solemnellement qu'elle auoit vn grâd & precieux Thresor, mais mesme par vne grande deuotion on a imposé authentiquement le nom du Thresor nostre Dame, a vn celebre Monastère des Dames Religieuses en l'Ordre de S. Bernard ; pour moy ie croy que ceulx qui l'ont ainsi tiltré, l'ont fait pour dignement honorer la Mere avec la Fille : car ils sçavoient tres bien ce qu'ils faisoient, veu que outre la doctrine eminente, ils auoient aussi de la piété et deuotion en suffisance, tesmoin en est toute l'Eglise Catholique, laquelle a receu des aydes, secours & services innumerables de leurs documens releuez & leurs deuotions feruentes.

" C'est pourquoy ie viens à vous particulièrement croyant que vostre charité me faisant voir l'excellence eminente, la noblesse Royale et la dignité Imperiale de saincte Anne, Mere de celle qui est Royne & Mere de l'Empereur celeste, me descouurira aussi ce sacré Thresor & Richesses precieuses......" (pp. 1-2-3).

Le maître va-t-il répondre ? Oui certainement. Ecoutons encore :

" Mon bien-aimé fils, ie suis tres-contant de satis-faire à votre pieuse demande, & d'autant qu'elle est pour sçavoir les prerogatiues, graces & benedictions que la mere de ma tres-saincte mere, ou pour mieux dire, la mere de Dieu, a eu estant en ce monde, et après pour vostre contentement, ie vous feray amplement veoir les Richesses

precieuses de Iesus, & le Thresor sacré de la Vierge, afin de bien orner la couronne Royale de la glorieuse saincte Anne......" (pp. 4-5).

Et comme le maître s'interrompt :

" O Dieu, mon cher pere," reprend le disciple, " ne quittez pas si tost ce beau discours de saincte Anne, elle & ses excellences me plaisent infinimêt, c'est pourquoy ie vous supplie de continuer, et me faire voir les rares vertus qu'elle a eu, & qu'elle a exercé durant le cours de sa vie."

Et le maître continue en effet :

" Mon fils, prenez garde que ne tombiez en pamoison, entendant dire la très grande et eminente dignité d'une petite, mais tres-pure et saincte fille, que saincte Anne a mis au monde : car elle est si puissante qu'elle a bien le pouvoir de blesser d'un traict d'amour le grand cœur de Dieu tout-puissant.

" Certes le cœur est tout esmeu en moy d'ouyr vne si grande chose.—Tout beau (mon fils) tout beau, il n'est pas encore temps que le cœur vous defaille, recevez ce second traict, et apres vous m'en direz des nouvelles."

Et comme le disciple veut savoir :

" Ouy, (mon fils), ie vous le feray uoir, mais reprenez un petit de courage. Dieu a donné vne dignité infinie à Marie fille de saincte Anne, et Marie a donné vne qualité basse et finie à celuy qui est naturellement infiny .....etc." (pp. 19-20).

Est-ce déjà trop de citations ?—Mais il sont charmants, ces vieux auteurs, et le nôtre d'à présent, a, sur plusieurs autres, le mérite d'être introuvable. Où le prendrez-vous, ce Jean Rabasse ?—Puisqu'il est là, écoutons-le donc encore. Il ménage d'ailleurs fort bien l'intérêt, tout comme un dramaturge ou un romancier :

" Mon tres cher fils, ie voy bien que votre petit cœur brusle d'un sainct desir, mais resolument faut que ie le contente, ouvrez-le donc pour y enchasser comme vn Rubis precieux, ce que ie vous vay monstrer, c'est à ce coup que ie vous descouuriray la perle orientale, & la vertu sacree de la tres illustre saincte Anne, voire le secret, & le moyen pour l'obtenir.

" Et sçachez que s'il y a aucune femme qui doiue estre honoree de dignes loüanges, c'est nostre bien-heureuse Ste Anne, ainsi

comme elle l'a esté par vn Ange, lorsqu'il declara ses belles qualitez, & l'estat de sa saincte vie, & en parla comme s'il en eust donné luy-même la sentence, et ce en lieu singulier & choisi expres pour cest effect, sçavoir est, à la porte doree, car comme ainsi soit qu'elle deust estre la porte dorée par laquelle deuoit entrer toute la richesse, le thresor & le remede de nos necessitez, à sçavoir la benoiste vierge Marie, & son fils Iesus Ch. c'estoit donc bien la raisô que l'on la loüast à la porte dorée." (p. 48-49.)

Et le maître fait toujours l'éloge de la sainte, de son esprit d'oraison, de sa patience, de sa charité pour les pauvres. Et maintenant, que les saintes Ecritures n'aient pas parlé d'elle, il l'explique en ces termes, qui sont d'or :

" En l'ordre de la nature, comme l'Empirée entre les Cieux est le plus noble, aussi est-il caché ; Entre les principes des choses naturelles la forme substantielle estant la plus noble, elle est aussi secrète et cachee. Entre les corps mixtes, l'or, les perles & les diamants sont les plus nobles, & la nature les cache dans les entrailles de la terre ou au fôd de la mer. Entre les animaux le plus noble et le plus accôply est l'homme, & la partie la plus diuine est l'Ame, et cette cy est inuisible. Entre les substances les plus parfaictes sont les Anges, qui sont encore inuisibles, & cachez à nos yeux, ce n'est point de merveille (mon fils) si les plus nobles creatures sont cachees à nos sens, puisque le Createur d'icelles se cache de telle sorte que, *Lucem habitat inaccessibilem, quem nemo hominum vidit nec videre potest.* Lequel habite en vne lumière inaccessible, que nul des hommes n'a veu, & ne peut voir.

" Que si on voit cela en l'ordre de la nature, on le void (encore mieux en l'ordre de la grace." (p. 72).

Mais il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, et nous allons prendre congé du bon Récollet, après avoir écouté toutefois la prière qui termine son volume :

" Accordez, Seigneur, accordez ceste mienne requeste, par les merites de vostre tres-saincte mere notre advocate, laquelle ie reclame & prie de m'estre pitoyable par deuant vostre maiestueuse grandeur, afin qu'elle m'obtienne les richesses celestes qu'elle a eu en ce monde, & principalement la vertu d'obeyssance laquelle m'est du tout necessaire pour me rendre agreable à votre maiesté.

" Ie vous presente encore Seigneur, les merites de votre mignon & bien-aymé sainct Iean vostre cousin, & vostre loyal apostre, & tres-fidelle Euangeliste, qui par sa bonté, & pour le grand amour qu'il vous porte, a daigné m'enseigner, & faire voir vos Richesses, & le Thresor de vostre tres saincte Mere, dont ie luy rends grace, & me confesse deuant vous, & à la presence de tout vostre Cour celeste de luy estre grandement obligé, protestant entre vos sainctes mains que ie seray a l'advenir par vostre faueur, son fidele serviteur, & si i'ose dire fils & Disciple, ainsi qu'il lui a plu de m'auoir esté tousiours Pere et protecteur, & le prie à present, de m'obtenir de vous (ô mon Seigneur & mon Dieu) toutes les riches pieces de vos Richesses, & du sainct & sacré Thrésor de la tres saincte Vierge, et principalement l'obeyssance. O Mon Dieu exaucez vostre bien-aymé Disciple, & non seulement ie vous le demande par ses merites, mais aussi de tous les saincts et sainctes qui sont en Paradis. Ainsi soit-il." (p. 76).

On lit au verso : "*A la gloire de Iesus Christ, & de la tres-saincte Vierge Marie, et de saincte Anne Mere de la Mere de Dieu, et grand Mere de Iesus Christ, et de son bien-aymé Disciple sainct Iean l'Evangeliste.*"

Il y a mieux encore que cette prière, et si nous avons souri parfois, ici nous redevenons sérieux, sérieux somme le pieux Recollet lui-même, quand il jetait à Jésus-Eucharistie un des plus beaux cris qui soient sortis d'une poitrine humaine :

" O TOUTES LES AMOURS DE MON AME, QUE VOUS AVONS-NOUS DONC FAIT PUISQUE VOUS NOUS AYMEZ SI PUISSAMMENT ! (p. 315).

* *
*

A côté de Jean Rabasse prennent rang, sans toutefois lui ressembler : Hughes de Saint-François (1635), André de Boye (1638), le Père Biverus (1638), Léon de Saint-Jean, Martinus Anastasius, Gerdolphe à Ryckel (1739), et supérieur à tous, le franciscain

Jacques POLIUS, de Düren. L'*Exegeticon historicum sanctæ Annæ* (Cologne, 1640) et l'*Historia Sanctorum Joachim et Annæ* (1652) sont des livres très élaborés, nourris de faits et de doctrine.

L'*Exegeticon* consacre d'abord vingt chapitres à raconter la légende de la Sainte, et au chapitre XII (p. 229), commence l'histoire de la petite ville de Düren, ou plutôt de sa dévotion spéciale envers

sainte Anne. Une dévotion qui était sincère et généreuse, comme nous le dirons plus tard d'après Polius lui-même et d'autres auteurs. L'*Historia* complète *l'Exegeticon* au point de vue de l'histoire du culte, et il s'y trouve quelques pages extrêmement précieuses dont nous ferons notre profit en temps et lieu.

Un souvenir maintenant à Camille Vischi (1657), Théodore Clisorius (Cologne 1648), et Matthias de Saint-Bernard (Paris 1651), trois auteurs peu connus, et en tout cas, beaucoup moins célèbres que le carme

JEAN-THOMAS DE SAINT-CYRILLE,



Fig. 103. Frontispice reduit de la *Mater honorificata*.

l'auteur de la *Mater honorificata* (1657 et 1665). Voici, à notre connaissance, l'ouvrage le plus considérable qui ait été composé en l'honneur de sainte Anne : un énorme in-octavo carré à quarante chapitres et 650 pages au moins. Nous avons là une *Sainte Anne* savamment étudiée, savamment composée, savamment racontée, avec mille citations empruntées aux saintes Écritures, aux Pères, aux écrivains ecclésiastiques et profanes : une mine sans fond, très riche aussi, et où, s'il faut le dire, il ne manque, à notre goût, qu'un peu plus d'air ou d'aisance. L'auteur n'a jamais lu un livre sans recueillir des notes, et il semble qu'il les a tous lus. Ces notes, il les a toutes démêlées avec patience, mises en ordre, étiquetées selon les sujets, et il y a mille sujets. Le moment venu de composer, il n'a pas voulu en perdre une seule, et de là, une certaine surabondance et des répétitions qui ne laissent pas de fatiguer un peu. Il y a peut-être aussi dans la forme une certaine recherche, quelque chose qui veut être à

tout prix cicéronien, et coûte que coûte. Toutefois, s'il nous a fallu faire ici des restrictions, nous dirons toujours merci quand même à l'infatigable religieux qui a travaillé, qui a veillé et peiné pour amasser des matériaux si nombreux, et pour les exploiter, en somme, si heureusement. Nous avons même envie de souscrire de bon cœur à la lettre d'approbation dont le volume se recommande au commencement :

Hujusce libri auctor singulariter eminuit—mais pourquoi parler latin ?—" L'auteur de ce livre est monté à une singulière hauteur, et il a traité son sujet si heureusement, si solidement, si doctement, si pieusement, que rien ne peut lui être comparé d'aussi solide, d'aussi élégant, d'aussi pieux ! "



Fig. 104. Sainte Anne, Arche de Noé. Gravure prise de *Perle-Mæder* (1665).

Comme piété sincère, dans un autre genre cependant, il y aurait encore l'anonyme flamand de la *Perle-Mæder* (Bruxelles, 1665), petit livre qui nous a vivement intéressé. Sur l'emploi d'un pareil titre, l'auteur même s'explique, comme il convenait, dès le début : " Puisque, dit-il, ce petit livre s'intitule la *Mère-Perle*, il est bon de dire la raison pourquoi nous lui donnons ce titre, laquelle n'est pas difficile à trouver. Car comme la *mère perle* est la mère de la perle, ainsi la sainte mère Anne est la mère de la chaste perle, qui est la sainte vierge Marie. Et de même que la perle (comme disent les naturalistes,) n'est point produite par l'eau salée de la mer, mais par la rosée du ciel dans la mère perle, ainsi le corps de la bénie sainte Anne,

comme une mère perle, remplie de la rosée de la grâce divine, a été miraculeusement préparé pour produire le très saint fruit qui fut la Mère de Dieu : ce qu'il faut attribuer plus à l'œuvre de la grâce qu'à celle de la nature, car Anne étant stérile, a obtenu par ses prières ferventes, ses jeûnes et ses aumônes, ainsi qu'il a été dit plus haut, ce très saint fruit et cette chaste perle, qu'elle n'aurait pu obtenir de la nature. Et c'est en considérant ces choses que saint Antonin a pu écrire : " Marie a été conçue comme une perle dans la *mère perle*, ce qui veut dire dans le sein de la bénie sainte Anne ; et engendrée par la rosée céleste, ce qui veut dire : par la grâce et la vertu divines."

Ce n'est pas l'unique belle chose que puisse nous fournir cet opuscule. Nous lui emprunterons plus tard quelque passage, et pour le moment, une gravure qui est—sans allusion à ce qui précède—une vraie perle. Gravure originale, la seule que nous connaissions de ce genre, et représentant sainte Anne sous le symbole de l'Arche de Noé. (Fig. 104.)



Fig. 105. Vignette de Kernatoux, *Vie de sainte Anne* (1659).

Par ordre de dates, nous rencontrons maintenant Kernatoux, (Vannes, 1659), Emmanuel Hortigas (Sarragosse, 1663), Auriemma (1665), Asiain (1665), le polonais Adalbert Tylkowski (Vilna, 1674), Petranius (Drepani, 1685), de la Court (Bordeaux, 1690), Emmanuel de Jésus-Marie (1691), François Garcia, Maria Brancaccius, Etienne Binet, Massimo da Monza. Tent s'en faut que tous ces auteurs aient mis de côté comme Trithème, Laurent de Cuyper et Charles Véron, les *historioles* ou les légendes fabuleuses.

Le Père de la Court, en particulier, est un bel exemple du contraire et il faut vraiment de la bonne volonté pour lui pardonner certains passages, où la haute fantaisie se donne libre carrière. Si nous le pouvons sans porter atteinte à la gravité générale de notre sujet, nous allons citer une page prise entre tant d'autres. Quand on l'aura lue, on comprendra mieux pourquoi tant de soi-disant *Vies de Sainte Anne*, construites sur le même modèle, sont tombées dans un discrédit absolu.

L'auteur veut nous montrer

" *Comment sainte Anne fut tentée plusieurs fois par le démon dans le désert*,

et tâchons de l'écouter sans rire :

" Comme elle était obligée d'aller chercher de l'eau fort loin, et que, pour se mortifier davantage, elle ne buvait que dans une soif extrême, un jour qu'elle fut à la fontaine pour étancher la soif qui la dévorait, le diable en ferma l'ouverture avec une grosse pierre qui empêcha notre sainte d'y puiser. Les prières étaient son refuge ordinaire, si bien que, s'étant adressée à Dieu, pour avoir du secours dans une nécessité aussi pressante que l'était celle-là, la même pierre que le diable avait jetée à l'entrée de la fontaine se creusa, et il en sortit en même temps une source d'eau aussi claire que du cristal. Le diable, enragé de ce qu'il n'avait pu tenter notre sainte, qu'il espérait le devoir prier de lui laisser prendre de l'eau de la fontaine qu'il avait fermée, jeta une seconde pierre dans l'eau que Dieu avait envoyée à sainte Anne, qui la rendit si amère et si sale qu'elle fit de l'horreur à notre sainte ; cependant comme la soif la tourmentait de plus en plus, elle fut contrainte d'en boire et aussitôt elle tomba pâmée. Un ange descendit du ciel qui la releva incontinent, lui apporta à boire et étancha enfin sa soif.

" Austitôt que notre sainte fut dans sa caverne, elle se coucha par terre pour se délasser des fatigues du chemin. Elle n'y fut pas plutôt que le diable, enragé de la faveur qu'elle venait de recevoir, la porta à Jérusalem et la laissa sur le haut d'une maison. Quand elle fut éveillée, entendant crier une profusion de monde qui la regardait, elle fut saisie d'une surprise qui ne peut s'imaginer ; Chacun cherchait des moyens, mais inutilement, pour la retirer d'un endroit d'où elle ne pouvait descendre sans un grand péril ; cependant notre sainte qui vit bien que le diable l'avait mise là pour se venger du miracle de la pierre, leva les yeux au ciel et pria le Seigneur de la délivrer du péril où elle était, et aussitôt un ange l'emporta à la vue de tout le monde et la rapporta dans l'endroit où le diable l'avait prise."

Tout comme si ce bon de la Court avait vu, de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu ! !

*
* *

Tel était en plein dix-septième siècle, en pleine splendeur littéraire, au temps d'un Bossuet ou d'un Bourdalone si sobres et si sérieux, le goût des amplifications romanesques, poussées à outrance, sans aucun souci de la doctrine, des traditions et nous dirions, du bon sens. D'ailleurs, il y eut mieux encore ou pire que cette page, puisque de 1673 à 1678, c'est-à-dire en cinq années seulement, nous trouvons sept opuscules sur sainte Anne mis à l'*Index*.

4°. Dix-huitième et dix-neuvième siècle

De plus en plus nous serons bref, mais nous ne pouvons nous dispenser de citer au moins des noms. Quelle que soit la valeur d'un écrivain, il a toujours un mérite, celui d'avoir travaillé, et tous ceux qui ont travaillé pour notre sainte, nous sont, malgré tout, sympathiques. Tels : un Moltrasius Nicolaus, malgré son nom très peu parisien (Milan, 1701) ; un Goetze (Leipsig, 1702) ; un Jean-Baptiste de Murcie, franciscain de la province de Valence (Valence, 1706) ; un Thomas Pugliesse ou Puglisio (Venise, 1707) ; un Czabert (1720) ; un Cajetan-Marie de Bergame (deux editions : Bergame, 1720 et 1740) ; un Antoine Erei (Pesaro, 1731) ; à plus forte raison, un Guillaume Cuper, puisque son travail, à lui, est un chef-d'œuvre.

Ce Guillaume Cuper est l'auteur de la superbe étude qui se trouve au 26 juillet des *Acta sanctorum*. Il ne faut pas grand temps pour reconnaître ici une critique judicieuse et très sûre, une grande liberté d'appréciation, des documents, des faits pris aux bonnes sources, enfin de l'*histoire*, autant du moins que le sujet en peut comporter. En tout cas, au lieu de la légende pure et simple, romanesque ou dramatique, comme elle nous est faite d'ordinaire, nous avons enfin de l'*étudié*, du *sérieux*, et fut-on soi-même des plus prévenus et des plus sceptiques, on se tiendrait satisfait. Nous signalons surtout le chapitre : *Utrum sancta Anna fuerit monogama, et Deipara illius unigenita* [1]. La réponse conclut à l'affirmative, évidemment.

Mais voici encore un vrai dévot de sainte Anne. Il s'appelle

---

[1] Sainte Anne ne s'est-elle mariée qu'une fois—et Marie est-elle sa fille unique ?

Joseph-Antoine de Saint-Elie, religieux du Carmel de Turin. Trois de ses ouvrages sont dédiés à la Sainte, et un à saint Joachim. Ce sont : en 1710, l'*Assagio delle Grandezze di Sancta Anna* (Asti) ; en 1731, l'*Il devoto di Sancta Anna* (Turin) ; en 1737, l'*Il devoto di San Gioacchino* ; en 1739, la *Santa Anna nel cuore di suoi divoti* (Turin). Ce dernier ouvrage se termine par des poésies d'un vrai mérite, que nous conservons pour l'avenir.

Et pendant que Saint-Elie à Turin, et Francisco Mariani à Bologne, s'occupent de la bonne Sainte, au fond de la Pologne, un père jésuite, du nom de Jean Korsak, la célèbre dans la langue de son pays, en un volume de cinq cents pages et plus. Est-il nécessaire de dire que le jour où nous avons vu la mention de ce livre dans le Père de Backer, l'éminent bibliographe de la Compagnie de Jésus, notre curiosité s'est sentie piquée au vif, et que nous avons cherché le volume en maints endroits divers ?

Peine inutile cette fois encore, comme tant d'autres fois, mais au moins merci au Père de Backer de nous l'avoir indiqué. Le titre, mis en latin, serait celui-ci :

" *Punctum honoris sanctorum Josephi, Joachimi et Annæ et respectu illorum dignitatis exiguum, ita, lapillo Danielis simile, et puncto in magnum montem totam terram implentem mutatum, gloria, virtutibus, miraculis magnis horum sanctorum orbem lithuanicum implens, a P. Joanne Korsak, S. J., Prov. lith. Th. una cum pulvere ad pedes Eorumdem magnorum Sanctorum procidente, anno jubilæi* 1750 *descriptum. Varsoviæ*[1].

---

[1] Nous laissons aux latinistes la traduction française de ce titre singulier. Nous risquons sous toute réserve le mot-à mot suivant : " Suffrage d'honneur aux saints Joseph, Joachim et Anne, bien modeste eu égard à leur dignité, mais semblable à la petite pierre de Daniel, et pouvant en un instant *(puncto)* se changer comme lui en une montagne qui emplisse toute la terre, emplissant le monde lithuanien de la gloire, des vertus et des grands miracles de ces saints, par le P. J. Korsak, S. J., Théologien de la Province de Lithuanie, s'inclinant jusqu'à la poussière aux pieds de ces grands saints ; écrit l'an du jubilé 1750."

Voici, comme curiosité bibliographique, le titre original :

Punkt honoru swietych Jozefa, Joachima y Anny, jak respektem Ich godnosci drobny tak do kamyka Danielowego podobny : Z punktu w wielka gore cala ziemie napelniajaca przemieniony, slawy, cnotami, cudami wielkich tych Swietych swiat litewski napelniajacy, prezez X. Jana Korsaka, S. J. Prow. lith. Th., razem z prochem do nog

Nous entrons dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et est-ce notre faute, est-ce étude insuffisante, est-ce la faute du siècle lui-même ? En tout cas, les *Sainte Anne* se font rares, et c'est à peine si nous pouvons en signaler deux pour ce demi-siècle : celle du chanoine Trombelli (Bologne, 1768), et une autre de du Welz, prêtre de Bruxelles. (1779.)

*
* *

C'en est fini de quatre siècles, et presque aussi de notre étude, parce que le dix-neuvième, malgré de louables travaux, n'a rien fait de vraiment complet et *définitif* à la gloire de sainte Anne. Le Père Arthur Martin (1831, 1845 et 1869), M. Alfred Lallemand (1863), M. Jules Delmas (1876), l'abbé Le Guen (1877), l'abbé Maximilien Nicol (1877), n'ont guère traité qu'une question locale, celle de Sainte-Anne d'Auray et de son pèlerinage. De leur côté, l'abbé Gay (1750), X. Matthieu (1861), l'abbé Paul Terris (1866), se sont attachés exclusivement à l'histoire de Sainte-Anne d'Apt. M. Lallemand, après ses études sur Sainte-Anne d'Auray, avait entrepris un ouvrage plus étendu qui devait embrasser toute l'histoire du culte de la Sainte, mais son livre est resté inachevé.

Pour ce qui est des ouvrages d'ensemble ou d'un plan moins circonscrit, nous signalons l'*Essai* d'un pasteur protestant, C. Frantz, *Sur l'histoire de Marie et du culte de sainte Anne dans l'Eglise Catholique* (Halberstadt, 1854) ; la *Vie de la Vierge, de saint Joseph et de sainte Anne*, publiée vers 1857 à New-York, en anglais, et richement illustrée ; les belles pages d'Ernest Hello dans la *Revue du monde catholique* (1863) ; la *Vita della gloriosa santa Anna*, rééditée et complétée par l'abbé Bersani (Naples, 1685) ; *Le culte et le patronage de sainte Anne*, du Père Laurent Mermillod, S. J. (1866) ; la *Vie de sainte Anne* des abbés Gros (Paris, 1873) et Béthaz (Nice, 1885) ; *la Dévotion à sainte Anne* du P. Marc Ramus (Lyon, 1883), et surtout *Le glorie di S. Gioacchino* d'Antonio Rocchi, moine basilien (Grotta-Ferrata, 1878). Ce dernier ouvrage, est le plus remarquable que nous connaissions sur le sujet. C'est un vrai *livre*, ce majestueux in-octavo, plein d'étude, plein de faits, plein d'inté-

---

tych wielkich swietych upadajacego w roku jubileuszowyn 1750 opisany. Warszawa, D. S. J. in-8o, 510 pages. — De Backer, *Bibl. des Ecriv. de la Cie de Jésus* (2e éd., 3 in-fol, Liège, 1866), tome II, au nom *Korsak*.

ressants souvenirs, plein de citations, empruntées non seulement aux écrivains faciles à trouver, mais encore aux manuscrits. Nous lui savons gré, par exemple, d'avoir terminé son ouvrage par un superbe *Canon* grec du douzième siècle tiré d'un codex de son couvent, et tout entier à la louange de saint Joachim et de sainte Anne. Nous retrouverons plus tard ce poème dans le chapitre de l'hymnographie.

*
* *

Et maintenant, allons-nous oublier notre pays, c'est-à-dire, notre vénéré compatriote, l'abbé Raymond Casgrain? Sainte Anne cette fois s'est montrée très fière, et c'est à la plume jadis la plus vantée du Canada, qu'elle a un jour demandé un hommage de filiale dévotion. Le *Culte de la bonne sainte Anne au Canada* (1871) fut la réponse à cet appel. Aimable petit livre où, dans les origines d'une dévotion vieille au pays comme le pays lui-même, nous retrouvons les origines mêmes de notre histoire; où nous voyons aussi que oncques ne fut bon Canadien qui ne fut en même temps bon fils de *la bonne sainte Anne.*

C'est justice aussi,—puisque nous en sommes aux œuvres locales,—d'attirer l'attention sur un petit opuscule fort bien fait de l'abbé David Gosselin et sur l'ouvrage récent du R. P. Frédéric de Ghyvelde, un livre pieux, édifiant même, pour quiconque ne veut rien discuter[1].

*
* *

C'est la fin de cette étude, et nous allons la résumer par des chiffres.

A ne prendre encore une fois que les titres, notre bibliothèque de sainte Anne, telle que nous avons pu la réunir, non pas en ce chapitre, mais dans l'appendice qui le suit, se compose d'à peu près cent soixante-quinze volumes, et combien d'autres ouvrages peut-être aussi nombreux encore ont dû échapper à nos recherches! Sur le nombre, soixante-cinq sont écrits en latin, quarante-un en français, vingt-quatre en italien, dix-huit en flamand, dix en allemand, six en espagnol, trois en anglais et deux en polonais. Quarante-huit

[1] *La bonne sainte Anne*, sa vie, ses miracles, ses sanctuaires, in-8o, Lévis, 1896.

ont été publiés en France, trente-deux en Italie, trente en Allemagne, autant dans les Pays-Bas, six en Espagne, quatre au Canada, un à Vilna, un à Varsovie, et encore un aux Etats-Unis.

Ces productions peuvent varier de valeur, depuis le chef-d'œuvre jusqu'à la parfaite nullité, mais quelles qu'elles soient, elles constituent dans leur ensemble, un éloquent temoignage en faveur de la piété des anciens jours : c'est-à-dire que du format minuscule au format majuscule, de la petite plaquette de quinze à vingt pages au gros volume de cinq, six ou sept cents pages, elles répètent toutes une même chose, une chose que notre ami Jean Rabasse a dite le premier, à savoir :

"Que s'il y a vne femme qui doive estre honoree de dignes loüanges, c'est nostre bien-heureuse saincte Anne, ainsi comme elle l'a esté par un ange lorsqu'il declara ses belles qualités, et l'estat de sa saincte vie ....."



Fig. 106. Anonyme. Apparition de l'Ange.

III

LES POÈTES

L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète.

André CHÉNIER.

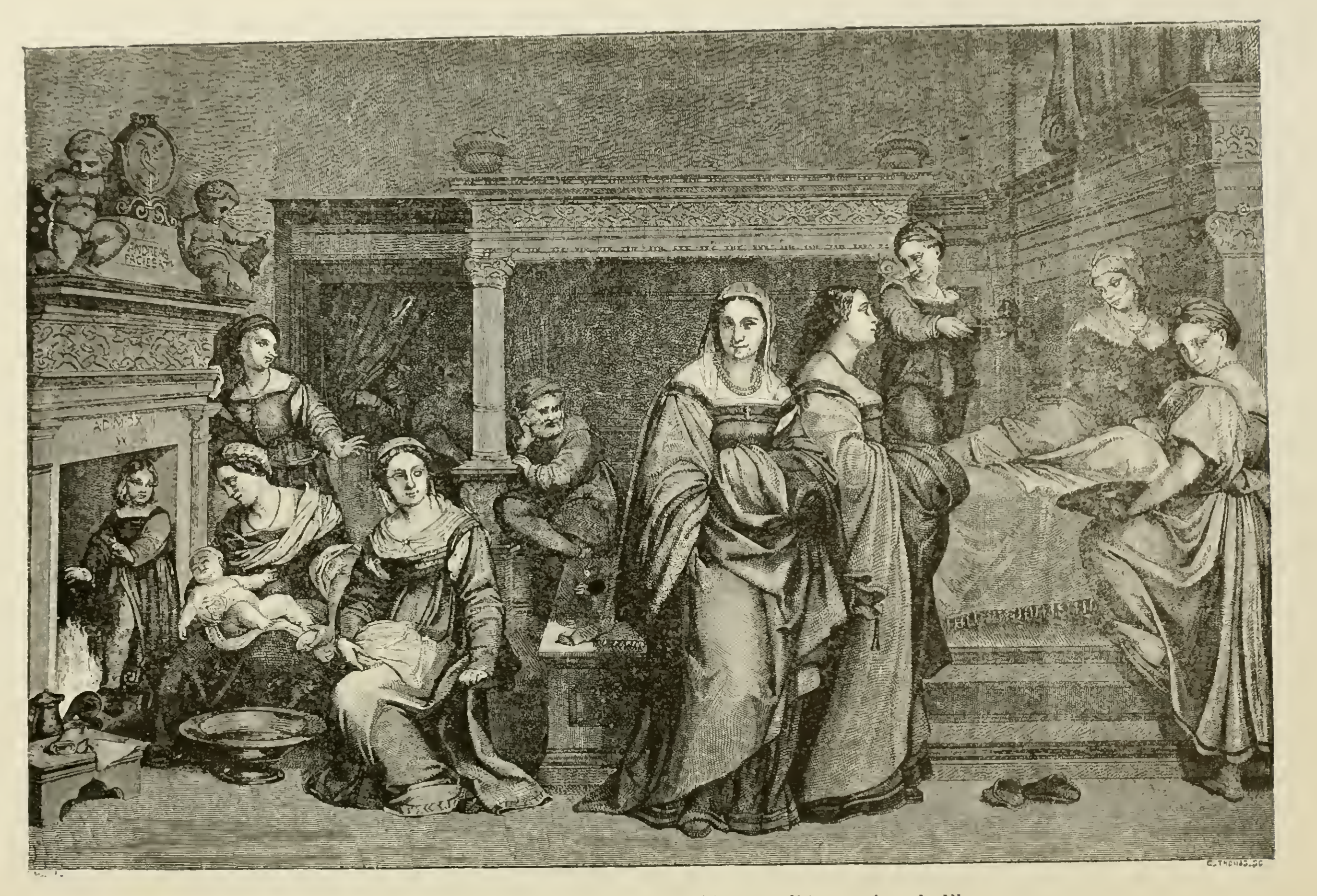
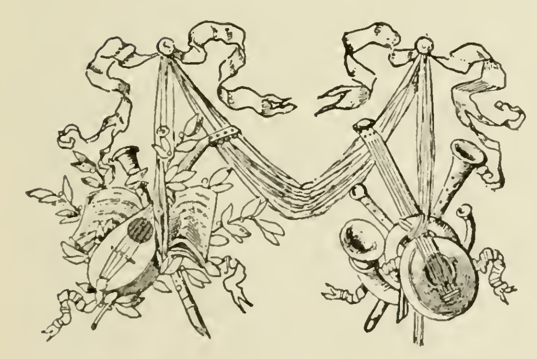


Fig. 107. ANDREA del SARTO, *Nativité de la Vierge*, à l'Annunziata de Florence.



Fig. 108. RAPHAEL, *La Poésie*, au Vatican.

III. LES POÈTES



MARIE dans son berceau ! sainte Anne heureuse enfin, parce que, enfin elle est mère ! — Qui va nous faire ce tableau ? chanter ce cantique ?

Un homme dont on a contesté le génie poétique, Louis Veuillot, a pourtant su écrire de beaux vers sur la nativité de la bienheureuse Vierge Marie, et nous avons besoin de les rappeler au début de ce nouveau chapitre :

Roses, fleurs de la terre ; étoiles, fleurs des cieux ;
Brises du soir, soleil, aurore,
Doux parfums, purs rayons, accords délicieux,
Soyez plus doux, plus doux encore,
Et célébrez plus haut le Seigneur glorieux !

Car voici naître la Reine des merveilles,
Astre pour les cœurs égarés,
Aurore du soleil qu'attendaient dans leurs veilles
Les saints prophètes éplorés,
Quand la voix du Très Haut tonnait à leurs oreilles.

Voici naître la fleur aux parfums bien-aimés,
La fleur des fleurs à jamais belle,
Dont le miel nourrira tous les cœurs affamés ;
L'Eve au Seigneur toujours fidèle,
Délivrant de leurs maux les justes opprimés.

Or, près de ce berceau qui renfermait "des grâces hors de toute atteinte," "fragile grain de sable," "qui suffisait à borner la mer," parce qu'il contenait "la force de Dieu, la force impérissable," il y avait une femme, une femme bien humble selon le monde, et qui cependant, pouvait dire en contemplant cette "Reine des merveilles" : "Tu es ma Fille bien-aimée, c'est moi qui t'ai engendrée aujourd'hui."

Jamais plus grand spectacle n'avait été donné à la terre, parce que, en effet, jamais jusque-là, grandeurs plus souveraines et plus incomparables ne s'étaient trouvées ainsi côte à côte ; et le monde ne devait voir qu'une fois, quinze ans plus tard, un prodige plus admirable, le jour où, dans la crèche de Bethléem, à côté de la Vierge-Mère, il adorerait le Fils éternel de Dieu, et embrasserait d'un même amour tout ce que ie ciel et la terre ensemble pouvaient offrir de plus divin.

Il. n'est pas possible qu'une âme chrétienne reste froide devant pareils souvenirs—souvenirs d'ailleurs toujours vivants de notre foi, et comme la poésie est la seule expression adéquate des grandes passions humaines, c'est elle aussi qui traduira le mieux l'admiration, le respect, la prière, l'amour que font naître ces sublimes évocations.

Et encore, s'il est vrai que la poésie est fille de Dieu, et qu'elle ne parle jamais mieux sa vraie langue que quand elle chante Dieu lui-même, et son ciel, et ses saints, et ses œuvres, on comprend déjà qu'elle a dû célébrer magnifiquement Celle qui donna au monde l'Immaculée très sainte, et servit d'instrument à l'œuvre jusque-là la plus parfaite de Dieu.

*
* *

C'est cet hommage de la Poésie à sainte Anne,—hommage douze à quinze fois séculaire,—que nous voulons présentement faire revivre.

Réviviscence bien imparfaite, nous le reconnaissions, nous le regrettons. Et pourqnoi ne dirions-nous pas de suite ce que, tôt ou tard, au cours de cette étude, nous serions forcé d'avouer? La période poétique qui nous eût intéressé par-dessus toutes les autres, est précisément celle qui nous a le plus échappé. Nous voulons parler du moyen âge français, et surtout de cette époque si glorieuse pour la poésie, qui va du douzième siècle au quatorzième.

Heureux—s'il nous est permis de le dire et d'exprimer une de nos peines—heureux ceux qui, là-bas, ont à leur portée les riches bibliothèques où se cachent tant de trésors, et qui, pour le vouloir seulement, peuvent à leur gré trouver une réponse à toutes leurs questions, une solution à toutes leurs difficultés, et s'il s'agit d'un ouvrage comme le nôtre, suivre pas à pas toute l'histoire et toute la marche d'une idée religieuse, sans qu'un seul anneau manque à la chaîne. Telle eût été notre ambition pour la chère sainte Anne, une ambition qui n'a pu être jusqu'ici qu'à demi réalisée.

Trois voyages d'Europe ne suffisent pas, en effet, à une œuvre comme celle que nous avions rêvée!

Il nous reste le mot fameux: "Je ne le sais pas, mais je le crois, parce que je le sens." A notre tour, nous ne savons pas si le moyen âge français a produit beaucoup d'œuvres poétiques en l'honneur de notre Sainte, mais nous le croyons. A part les fragments de *Lez Breiz*, les romans du *Saint-Graal* et de *Saint-Fanuel*, l'*Histoire de la Vierge* de Robert Wace, et autres poèmes qui nous offriront plus loin des passages relatifs à sainte Anne, il doit exister quelque part, au moins à l'état de manuscrits, des pièces nombreuses, les unes tout entières, dédiées à notre Sainte, les autres partiellement. Une époque comme le treizième et le quatorzième siècle, d'une part, si féconde en poètes de vrai mérite, et d'autre part, pour ce qui est du peuple, si accessible à toutes ces légendes pieuses qui remuaient alors vivement les âmes, a dû laisser en hommage à la Mère de Marie plus de monuments poétiques que nous n'en rapportons ici.

Le poème de Horswitha, au dixième siècle, les œuvres que nous venons de mentionner, le *Livre du Trésor* de Brunetto Latini, au treizième siècle, sans parler de tant d'autres écrits en prose et en vers, tout cela suffit bien à prouver, contre le sentiment d'un certain nombre, que sainte Anne était connue en Occident à une époque très éloignée.

Le jour donc, où, faisant pour la poésie religieuse, pour la poésie de dévotion, ce que l'on a toujours fait avec tant de zèle pour la poésie profane, on publiera, par exemple, une nouvelle collection des trouvères et des troubadours comme celle que faisait paraître, il y a quelques années, le gouvernement français, mais pour y faire entrer, cette fois, l'âme et la foi des vieux poètes de France, ce jour-là, nous le croyons, notre chère Sainte sortira du nuage, et son passé de gloire à nouveau resplendira.

Dieu veuille que ce jour luise bientôt ! Tous les grands sentiments, toutes les grandes passions de l'homme ont leur histoire, nous dirions leur répertoire poétique. Pourquoi la piété, ou même ce qui vient de plus intime et de plus touchant sous le nom trop discrédité de *dévotion*, ne l'aurait-il pas aussi ?

A cette explication donnée sur l'imperfection foncière et l'insuffisance de notre étude, peut-être devons-nous en ajouter une autre sur sa distribution. A ce point de vue, nous prions donc le lecteur de ne pas s'étonner si, au lieu de lui présenter de suite les monuments poétiques les plus anciens, comme l'hymne de saint Romanus au cinquième siècle, et les *Canons* d'Andrée de Crète au septième, nous lui offrons en premier lieu un poème du quinzième siècle. A moins de jeter beaucoup de confusion dans cette étude, nous ne pouvions nous astreindre ici à l'ordre absolument chronologique, c'est-à-dire que nous ne pouvions faire suivre toutes les pièces les unes après les autres selon leurs dates, abstraction faite de l'idée, du genre, du fond et de la forme. Il nous a semblé plus méthodique de les classer par catégories, en commençant par celles qui interprètent la légende en entier ou dans la plupart de ses parties, et en descendant, à travers l'hymnographie liturgique, jusqu'à la chanson populaire.

I

LA LÉGENDE ISOLÉE, OU FORMANT POÈME A PART

Les ouvrages poétiques de longue haleine, appartenant à la catégorie que ce titre indique, sont très peu nombreux, si du moins nous en jugeons par le modeste résultat de nos recherches, et, de plus, ils sont relativement récents. Le plus ancien que nous connaissions est le *Carmen in laudem Sanctæ Annæ* de Rodulphus AGRICOLA, écrit vers l'an 1495 (**1**)[1].

Vraisemblablement, la piété chrétienne n'avait pas attendu quinze siècles avant de dédier à la mère de la sainte Vierge un poème qui fût tout entier à son honneur comme celui d'Agricola, et qui, au surplus joignît, comme lui, le mérite de l'étendue au mérite littéraire. Pourtant, soit que les monuments antérieurs aient péri, soit que les annales bibliographiques de la poésie religieuse et de l'hagiographie nous aient gardé trop de secrets, le poème d'Agricola reste pour nous le tout premier en date parmi ceux qui nous occupent présentement.

On ne nous demande pas ici une biographie, mais on apprendra non sans plaisir que ce Rodulphus Agricola fut en son temps, comme dit Thomas de Saint-Cyrille[2], "la grande lumière de l'Université de Heidelberg." Il devint poète par occasion, et deux lignes de Polius nous expliquent l'origine du *Carmen*. Retenu au lit par une infirmité, le Docteur aurait fait vœu à sainte Anne, si elle le guérissait, de composer un poème en son honneur. La guérison obtenue, il tint parole, et généreusement, puisqu'il atteignit les trois cents vers et plus.

Or maintenant, c'est le cas de dire que jamais poète,—poète par vocation ou par occasion,—n'eut plus de succès. Ce que raconte ici Polius est vraiment inouï, et après l'avoir lu trois fois, si l'on ne croit

---

1 Les chiffres gras (1), (2), (3), jusqu'à (265), placés entre parenthèses après les poèmes renvoient à l'*Appendice de la Poésie*, où ces mêmes poèmes sont catalogués sous des *numéros d'ordre*, plus complètement indiqués au point de vue de la bibliographie, et pour la plupart reproduits *textuellement* et *intégralement*.—Comme nous l'avons déjà dit plus haut dans une note, cet *appendice* paraîtra.... quand sainte Anne voudra.

2 T. a S. Cyrillo, *Mater honorif.*, page 626.

pas à une erreur typographique, on croit à une pieuse exagération, mensonge ordinaire des honnêtes gens.

Polius nous dit donc, en un premier passage :

Hos versus Rodulphi Agricolæ in honorem B. Annæ aliquando per ipsum ex voto factos, Theodoricus de Pleningen juris consultus, ipsius discipulus, haud ingratus, tum ob Præceptoris viri doctissimi memoriam, tum ob honorem divæ Annæ excribi, et in hoc Carmelitarum Francofurti sacello, eo quo videtis modo reponi curavit.

"Ces vers que Rodulphus Agricola avait composés en l'honneur de la B. Anne pour l'accomplissement d'un vœu, Théodoric de Pleningen, jurisconsulte, son disciple reconnaissant, les a fait graver comme vous voyez plus bas, et les a fait placer dans la chapelle des Carmes de Francfort, tant en mémoire de son très docte maître que pour la gloire de sainte Anne."

Nous parlions d'un "premier passage," et c'est qu'en effet, le même Polius nous dit encore alleurs : *Nec laude vacare debet quod illustre panegyricon olim de SS. Joachim et Annæ a Rudolpho Agricola conditum, P. Rumoldus Laubach prior Carmelitarum ibidem maio mense anni* 1496, *sumptu Theodorici de Pleningen marmori insculptum, in navi Conventualis ecclesiæ muro lateris borealis inserendum curaverit.*

En français : "Un grand honneur pour Rodulphus Agricola, c'est que son Panégyrique de sainte Anne ait été *gravé sur le marbre* aux frais de Théodoric de Pleningen, et que le prieur des Carmes, Rombaut de Laubach, l'ait fait placer dans l'Eglise de son couvent de Francfort-sur-Mein au mois de mai de l'an 1496[1]."

C'est assez clair, et il doit être beau ce poème magistral qui a mérité les honneurs du marbre. Comparé à celui que Hroswitha avait chanté incidemment dans son *Histoire de la Vierge*, et que nous rencontrerons plus loin, le même par le fond et d'égale étendue à peu près, il l'emporte en tout cas sur lui par l'aisance de la facture et le *sentiment* poétique. Il est difficile de faire des vers faciles, et que Rudolphus en ait une bonne moitié sur trois cents, c'est encore

———

1 Polius, *Hist. SS. Joachim et Annæ* (in-18°, Herbipoli, 1652), sous le mot *Francofurti ad Mœnum*, p. 175.

assez pour son éloge. Chez lui, peu ou point de ces épithètes qu'on trouve ailleurs et qui n'ont d'autre mission que d'emplir les vides du vers comme les vides de la pensée. L'auteur, évidemment, s'est formé à bonne école, et s'il fatigue un peu ici et là, si l'on voit que "vingt fois sur le métier," il a dû remettre son hémistiche, au moins hexamètres et pentamètres se tiennent-ils convenablement sur leurs pieds. Le tout ne fait peut-être pas un chef-d'œuvre indiscutable pour tout le monde, mais pour tout le monde, une œuvre bonne, consciencieuse, vraie, et toute œuvre de ce genre mérite de rester.

Le poète commence par une pieuse invocation à sainte Anne, en lui disant que "quand même il aurait cent cœurs et parlerait cent langues à la fois, il ne pourrait jamais dignement la célébrer" :

Ast mihi si centum sint uno pectore mentes,
At totidem linguas, tot moveamque sonos,
Nulla tamen te digna queam præconia laudum
Dicere, nec meritis te cecinisse modis.

Et comment, en effet, monter sa lyre au vrai diapason, quand il faut chanter Celle qui fut la mère de la Vierge Marie, c'est-à-dire de ce "qu'il y eut jamais de plus grand et de meilleur au monde", le Christ excepté :

......qua majus nihil est meliusque creatum ?

Puis c'est la légende, toujours d'après le *Protévangile*, depuis la retraite de saint Joachim dans les montagnes, jusqu'à la naissance de l'enfant prédestinée.

A la fin, vient l'éloge de la Sainte, de sa bonté, de sa puissance, de ses miracles, et la piété de Rodulphus trouve pour s'exprimer des expressions heureuses :

Tu mihi certa salus : in te mea vita recumbit :
Tu dux, tu portus, tu requiesque mihi.

Sainte Anne est le "salut assuré", le "foyer cher où la vie s'écoule doucement" ; c'est "la lumière qui conduit au port", c'est "le repos", et ainsi jusqu'à la fin.

* * *

Trois siècles après Agricola, un autre poète, plus jeune, plus lyrique et plus fécond encore, dédiait à sainte Anne, non plus seule-

ment quelques centaines de vers, mais tout un livre. C'était don Francisco ANTONIO DE CASTRO, chevalier de l'ordre d'Alcantara, gentilhomme de la Bouche de sa Majesté, et gouverneur de la ville de Burgos. Son livre, un charmant in-18° de 133 pages, est intitulé : *Vida de la gloriosissima Senora Santa Anna, madre de Maria santissima, y abuela de Jesu Christo, seguen la humana naturaleza.* Il fut imprimé à Bilbao en 1723 (3).

L'ouvrage étant très rare, nous serons excusable d'y puiser à pleines mains. Nous croyons devoir donner ici une traduction aussi littérale que possible, dût-elle faire brèche à l'élégance ou même à la grammaire, afin que l'original, perçant en quelque sorte au travers, le lecteur puisse mieux juger du poète et de son œuvre.

Prenons à la première page, avec l'invocation :

" Fleuve puissant,—Au courant duquel je m'abandonne,—Abîme périlleux—Que le respect m'empêehe de sonder ;

" Liban élevé sur lequel,—Avec miraculeux accroissement,—Grandit la plante qui devint—Haute comme le cèdre ;

" Sion vénérée qui vis—Sur ton altier sommet—Se dresser le cyprès glorieux—Aux incorruptibles parfums ;

" Mystérieuse et sainte Cadès,—Qui, pour trophée éternel,—As montré dans un palmier—La victoire glorifiée ;

" Jéricho, dans la glorieuse—Délicieuse et douce campagne de laquelle,—De la rose la plus parfumée—Germa la parfaite blancheur ;

" Champ stérile qui, sous l'influence—Douce du laboureur éternel,—As donné à la belle olive—La perpétuelle liqueur verte ;

" Nacre très pure, au sein de laquelle —En gouttes célestes—Se fixa la brillante, pure—Candeur de grâce très parfaite ;

" Printemps dont le vert—Fleuri tablier triompha—Des paresseuses - Sécheresses de l'hiver ;

" Large vase de cristal, —Entre les bords étincelants duquel—La mer de grâce —A trouvé une naissance très digne ;

" Heureux Atlas pour qui—L'élection de l'Auteur suprême—Fut le fardeau le plus consolateur : (Et) la consolation la plus lourde ;

" Enigme bienheureuse dans—L'apparence humaine de laquelle je contemple—Une divinité que rend—Intelligible le voile de l'humanité ;

" Pandore sainte qui le monde — Régénéras de nouveau,— Dans cette enfant bienheureuse—Préservée de la hideuse contagion :

" Gardienne des Océans,— Vaste temple choisi—De l'Arche qui devait garder la vivante—Manne descendue du ciel ;

" Mère de la meilleure mère,—Aïeule du meilleur petit-fils, —Anne, toi dont le seul nom—Te nomme et te définit en même temps ;

" Je chante ta vie. Mais où—Penses-tu élever ton vol audacieux,— Plume lourde, voix profane,— Erreur aveugle, esprit débile ?

" Moi, chanter ta vie, quand, (seulement—En l'essayant), j'entreprends—De faire offense à tes gloires, – En les soumettant à ma faiblesse !

" Moi, ta vie, quand, pour elle—Le seul fidèle chroniqueur est le silence :—Tant il faut que pour notre ignorance,—Ta vie reste un mystère !

" Mais c'est cela même qui m'encourage.—Avec bonheur, je m'abandonne - A un danger que rend attrayant—L'assurance de la récompense.

" Tu es l'argonaute, Madame,—Qui, franchissant l'abîme inconnu,— Flottas sur des mers de grâce,— Et naviguas à travers des archipels de lumière......

" A toi donc, à ton influence j'ai recours ;—Du fond de mon ignorance, je fais appel—Au tribunal, où pour moi—Plaide ton secours même......

" Fais que le charbon ardent,—Sanctifiant mon cantique,—Serve à mes lèvres alourdies—De purification révérencieuse,

" Afin que, pleine de foi,—Ma douce tendresse ne se décourage pas,—(Et que) en joyeuses harmonies – Ma lyre longtemps résonne......" (pages 1 à 7.)

C'est le début, et le lecteur a dû savourer comme nous les " incorruptibles parfums de Sion ", le " trophée de la mystérieuse et sainte Cadès ", la " nacre aux gouttes célestes ", le " printemps qui triomphe des paresseuses sécheresses de l'hiver ", la " Mère de la meilleure mère " comme " l'Aïeule du meilleur petit-fils ", cette femme que son nom seul suffit " à nommer et à définir à la fois ", cette " argonaute enfin qui navigue à travers des *archipels de lumière* ". Un seul mot comme ce dernier vaut tout un poème, et

un poète seul pouvait le trouver. Qu'il dorme ailleurs, s'il faut qu'il dorme parfois, comme Homère et comme tout génie humain, ici, il veille, et il dit bien.

Mais continuons. Le poète va maintenant saluer Bethléem, le lieu natal de sainte Anne, et c'est encore ici la même ampleur, la même puissance d'haleine, la même imagination brûlante :

" Bethléem, cité vénérable—En Juda, atelier sublime—Où l'artiste divin—A pétri l'humain remède ;

" Bethléem, colonie choisie—Dont les étroites limites—Furent la glorieuse enceinte—De tout l'empire céleste ;

" Bethléem qui, entre de somptueuses—Grandes et magnifiques demeures,—Devenu pauvre abri, fis plus grande - La glorification de l'abaissement ;



Fig. 109. Bethléem.

" Bethléem, où celui qui habitait.—Un brillant dais céleste,—Fit dans un trône sans gloire—Montre de sa royauté ;

" Bethléem, dont la Providence—Fit le grenier universel,—Où le pain choisi—Deviendrait de l'homme l'aliment ;

" Bethléem, où aux Cortès—Le monarque convoqua (rois et bergers,)—Laquelle pieuse convocation—Il confia à l'ange et à l'étoile ;

" Bethléem, où, à côté des Rois—Qui assistèrent aux Cortès,—Je vénère le plus grand des monarques—Sous l'apparence d'un esclave ;

" Bethléem, où en conséquence—De rebuffades et de non-réponses, —Dans un abri qui fit plaisir, – Deux animaux se montrèrent polis ;

" Bethléem, glorieux théâtre—Où le désiré des prophètes—Vit enfin venir le soupiré—Moment marqué par ses désirs ;

" Bethléem, où dans les tempêtes—Du monde, le Dieu des mariniers —Sillonna les mers inclémentes—En nacelle de foin fragile ;

" Bethléem, où lorsque se conjuraient—Les fureurs de l'aquilon,— BATTAIT PLUS VIGOUREUX—L'AMOUR DIVIN DANS LE CIEL ;

" Bethléem, qui crias au milieu de la dure—Guerre des éléments :— Gloire à Dieu dans les hauteurs,—Et paix à l'homme sur le sol ;

" Bethléem ! .....Mais pourquoi répété-je—Les gloires de Bethléem, étant—D'être la patrie de Anne—Sa gloire de plus de prix !

" A ce premier bonheur fut—Qu'elle dut ses accroissements,—Car l'honneur des commencements—Qualifie les progrès.

" Que Bethléem soit la patrie de Dieu—Est un honneur sans rival ; —Mais il fallait auparavant, pour cela,—Qu'elle fût la patrie de Anne.

" Il semble que Dieu même veuille—Dans son humanité des privilèges,—Puisqu'il va chercher naissance—Au lieu natal de ses aïeux......" (pages 28-32).

Et ainsi de ce salut à Bethléem,—et ainsi, pourrions-nous dire, de tout l'ouvrage, car c'est partout la même imagination des climats chauds, la même richesse de détails, les mêmes fleurs exquises. Il faudrait citer encore bien des pages, surtout parmi celles qui nous racontent la légende de notre Sainte : le refus du grand-prêtre, l'apparition de l'ange, la rencontre à la Porte dorée, la naissance de la Vierge, mais nous devons nous hâter, et nous passons de suite aux dernières strophes du volume. Le poète avait déjà dit plus haut, en s'adressant à sainte Anne :

" J'examine le volume—Que j'ai fait sur ta vie, et j'y trouve—A quelques lignes circonscrit—Le cercle de l'infini."

Maintenant il ajoute (page 133) :

“ Reçois-le (ce livre), Anne, car tu es—L'heureux port où j'arrive, —Et où ma nacelle en marche laisse tomber—Le poids tutélaire de l'ancre.

“ Pardonne à tant d'audace :—C'est que l'ardeur pieuse a transformé—Ma lâche timidité—En vaillant courage.

“ Oh ! que jamais la tendresse n'essaie—De produire en moi d'autre effet—Que de me consacrer, quoique indigne,—Ton serviteur cordial et respectueux !

“ Ne dédaigne pas ce culte ;—Car la Divinité, de nos prières—Considère l'holocauste,—Et non la grossièreté du don.

“ Vers toi chemine humblement,—Comme au centre vénéré—De mes vers révérencieux,—Le fruit de mes longues veillés !

“ Que tes gloires éternisent donc—Ces traits (de plume) qui, *suspendus* en ex-voto—A ton autel souverain,—Feront nombre parmi les hommages.—Laus Deo ! ”

*
* *

Beaucoup moins ample que la *Vida* d'Antonio de Castro, le *Rosarium* de BEISSELIUS (1494) peut cependant prendre place parmi les grands poèmes dont nous parlons en ce moment, d'abord à cause de son étendue,—cent vers au moins,—ensuite parce qu'il contient, lui aussi, toute la légende de sainte Anne (4). Le titre nous avertit déjà que la légende est ici présentée sous une forme inaccoutumée, pieusement originale, dirions-nous. Cinq dizaines de distiques se succèdent, suivis chacun d'un *Ave* à sainte Anne, et formant ainsi un chapelet ou rosaire. L'*Ave* se récite comme il suit :

Ave Dei genitricis mater venerabilis Anna, sanctæ Trinitati gratissima præ cunctis mulieribus honorata, benedicta tu a mulieribus et benedicta proles uteri tui, prolisque virgineus natus Jesus Christus, Amen.

“ Je vous salue, Anne, mère vénérable de la Mère de Dieu ; vous êtes très chère à la sainte Triniré, digne d'honneur au-dessus de toutes les femmes, bénie par toutes les femmes, et béni est le fruit de vos entrailles, comme est le fils virginal de votre Fille, Jésus-Christ.”

Et pour citer au moins quelques distiques, voici les deux premiers et les deux derniers :

Anna, tuas liceat misero mihi promere laudes,
Nam tibi si pateris serta rosasque feram.—Ave.
Anna, nites regum Judææ veneranda propago
Atque etiam Joachim conjuge clara pio.—Ave.

. . . .

Anna, abs te nequeant mortalia pectora frustra
Poscere ; quodque voles, gnata Deusque volet.—Ave.
Anna, igitur meritis et tanta prole beata,
Anna parens nostras respice magna preces.—Ave.

" Anne, qu'il soit permis à un pauvre mortel comme moi de chanter tes louanges, et de t'offrir, si tu l'agrées, des roses et des couronnes.—Ave.

" Anne, je vénère en toi la fille auguste des rois de Juda, et l'épouse illustre du pieux Joachim.—Ave.

. . . .

" Anne, puissent les cœurs des mortels ne pas te prier en vain, puisque tout ce que tu veux, et ta fille, et Dieu, le veulent également.—Ave.

" Anne, si heureuse par tes mérites et par ton enfantement glorieux, sois aussi notre Mère, et entends favorablement notre prière.—Ave.

Mais pourquoi passer si vite et ne pas cueillir une fleur, une *rose* encore ? Le passage relatif à la Vierge nous semble si vraiment beau que nous ne pouvons nous défendre de nous y arrêter :

" Anne, l'enfant bénie que tu portes en ton sein, l'ancienne Alliance l'a préfigurée, et les prophètes ont annoncé sa venue.

" Elle, c'est le paradis fermé où croît l'arbre de vie parmi les splendeurs d'une nature encore vierge ;

" Elle, c'est le jardin gardé jour et nuit par le chérubin à l'épée enflammée ;

" Elle, c'est la fleur plus belle que le lis à l'éclatante blancheur, la douce violette et la rose empourprée ;

" Elle, c'est l'arche de l'alliance mosaïque, où repose dans une corbeille d'or pur le pain du ciel ;

“ Elle, c’est la fiancée du vrai Salomon, et c’est le sanctuaire orné au dedans et au dehors de pierres précieuses ;

“ Elle, c’est le temple saint ou résonnent sans cesse des chants et des concerts de fête ;

“ Elle, c’est l’Immaculée dont le soleil est la couronne d’or, tandis que la lune aux reflets d’argent sert de piédestal à ses pieds blancs comme la neige :

“ Anna, geris sobolem cujus Phœbi aurea vestit
Flamma caput, niveos candida luna pedes.—Ave.”

* * *

Et puisqu’il fait toujours bon d’entendre l’éloge de notre Sainte, de quelque part qu’il lui vienne, après ce Beisselius si grave, si pieusement sérieux, le poète que nous rencontrons, c’est l’écrivain humoristique, sceptique et railleur, dont un *Eloge* fameux a rendu le nom synonyme de ce qu’il y a en effet de moins sérieux et parfois de moins pieux. On a reconnu ERASME, et peut-être plusieurs de nos lecteurs ignoraient-ils que Erasme, en effet, a écrit en l’honneur de sainte Anne tout un poème de quatre-vingt-quatorze vers, et un poème religieux comme le sujet même. Il a pour titre : *Rythmus iambicus in laudem Annæ aviæ Jesu Christi* (5) et nous l’avons trouvé au cinquième volume des *Opera Omnia*, publiées à Lyon en 1704. Ecoutons-en le début :



Fig. 110. Erasme.

Salve, parens sanctissima
Sacro beata conjuge,
Sacratiore filia,
Nepote sacratissimo.

C’est noble et grand ce “ salut à la femme très sainte qui eut pour époux un saint comme elle, pour fille l’Immaculée, pour petit-

fils le Dieu de toute sainteté." Et le poète, toujours grave à nous étonner, raconte, sans une ombre de scepticisme, toute la légende de sainte Anne, comme l'ont fait les hagiographes de profession. Il croit à tout, à la longue stérilité, aux larmes et aux prières des deux saints époux, aux paroles repoussantes du grand-prêtre, à l'apparition de l'ange, à la rencontre sous la Porte dorée. Bien plus, il finit par une prière, et si simple, si vraie, qu'il faut l'entendre :

O ter quaterque et amplius
Parens beata. Nam, potes,

Juva preces mortalium
Tuo vacantum cultui.
Nam, te patrona quidlibet
Speramus assequi ; modo

Voles, voletque et filia,
Nec huic petenti pusio
Negare quidquam noverit.
Amat parentem filius

Neque filio negat Pater
Amans et ipse Filium.

" O Mère, trois fois, et quatre fois et cent fois heureuse ! Puisque tu le peux, viens en aide, nous t'en prions, à ceux qui te vouent leur culte filial. Ton patronage nous permet toujours d'espérer, quelque chose que nous demandions, parce que tu n'as qu'à vouloir pour que la Vierge, ta Fille, veuille aussi ; parce que, à son tour, le petit Jésus ne saurait rien refuser à sa Mère qui le prie ; parce que, enfin, le Père aime son Fils, et qu'un père aimant son fils ne peut non plus rien lui refuser."

*
* *

Ainsi, quatre noms : Agricola, Antonio de Castro, Beisselius, Erasme, et c'est déjà la fin de ce premier article, où, soit dit encore une fois, nous n'avons voulu parler que de la légende de sainte Anne formant un tout par elle-même et comme un ouvrage à part. Nous ne pouvons citer que sur ouï-dire un poème allemand fort ancien, mentionné par Schelhornius dans ses *Amœnitates litterariæ* (Francfort, 1725, t. III, p. 40), et dont le titre nous est donné en latin : *De parentibus beatæ Virginis Mariæ, ejus desponsatione cum Josepho ac nativitate Christi.* Ce livre, écrit vers 1492, rappelait,

toujours selon Schelhornius, l'*Evangile* de Jacques et celui du Pseudo-Matthieu (**2**).

Pourtant, quoique nous sortions ici de la Légende proprement dite, nous ne finirons pas cette page sans signaler un long et beau poème provençal composé en ces derniers temps par M. l'abbé Gay, du diocèse d'Apt, sous le titre de : *Stanço su lei gloiro de santo Anno* (**6**). L'auteur ne s'est pas contenté de chanter sa sainte patronne dans la langue de son pays, il a voulu aussi se traduire lui-même en français. — Poésie française et poésie provençale (autant du moins qu'il nous est permis d'en juger), sont dignes de la contrée qui entendit jadis chanter les troubadours. Négligez, si vous le voulez, la première et la seconde partie, où la veine poétique n'est pas encore ouverte, mais entendez ce début de la troisième, qui raconte la translation des reliques de sainte Anne en Provence :

Oh ! je vous vois venir, dépouille bienheureuse,
Qu'apporte saint Lazare embarqué sur les flots !
Etoile de Jacob, soyez-lui lumineuse ;
Sur l'onde de la mer houleuse,
O vous, anges de Dieu, soyez les matelots !

Oh ! vogue, vogue en paix, nacelle merveilleuse !
Que l'écueil meurtrier s'éloigne de ton bord [1] !
Et toi, vent du désert, d'une haleine mielleuse,
Conduis la troupe glorieuse ;
Du terroir marseillais pousse-la dans le port [2].

Saints Apôtres, salut !...... Salut, mère adorée !
O doux présent du ciel, salut, corps précieux !

---

1 Le texte porte : " Que les écueils meurtriers "—sans doute par distraction.

2 Texte provençal :

Ao ! vous vésé véni, despouillo benheureuso,
Que nous adu Lazaré embarqua su leï flots ;
Estello de Jacob, siguè-l'y luminouso,
Et sus aquello mar houlouso,
Vous aoutré Angé de Diou, siguès lei matelots.

Oh ! voguo, voguo en pax, nacello merveillouso,
Que leïs écueils meurtriers fugeous luen de toun bord ;
Et tu vent du désert, d'uno haleino miellouso,
Conduis la troupo glouriouso
Doou terroir Marseillais poussa-la dins ton port.
Etc.



Fig. 111. Sainte Anne, statue au sommet de la flèche de la basilique d'Apt.

Salut, trois fois salut, Aïeule vénérée !
Vous serez pour notre contrée,
Un rempart protecteur, un phare lumineux.

Et cet appel de la fin :

Fêtons donc aujourd'hui la mère bienheureuse
De la mère du Christ, le Sauveur tout-puissant.
Chantons, dans ce beau jour, chantons, troupe joyeuse,
Chantons la Mère glorieuse.
Exaltons-la partout par un cri triomphant !
Préparons des concerts et des chants de victoire ;
A l'hozanna des cieux mêlons l'hymne d'amour ;
Que les Anges de Dieu, sur leurs harpes d'ivoire,
Nous aident à chanter la gloire
De l'Aïeule du Christ qui triomphe en ce jour.

. . . .

Les moments sont venus, antique cathédrale :
Ouvre ton sein sacré qui retient tes enfants ;
Sainte Anne, en marche triomphale,
Va bénir ta cité, bénir ses habitants.



II

POÈMES ANCIENS DIVERS, DONT QUELQUES PARTIES CONCERNENT SAINTE ANNE

Nous avons nommé tout à l'heure la célèbre religieuse de Gandersheim, HROSWITHA, et avec elle, nous remontons au dixième siècle, en attendant que l'évêque André de Crète nous fasse toucher à la transition du septième au huitième, et saint Romanus au cinquième.

C'est une date déjà bien lointoine que ce dixième siècle, quand elle se réfère comme ici à sainte Anne et à son culte en Occident.

Combien de fois, en effet, nous avons lu ou entendu dire que la dévotion à notre sainte dans l'Eglise latine n'était pas bien ancienne, et qu'elle n'était devenue vraiment populaire et universelle que vers le quinzième ou même le seizième siècle. Nous discuterons plus tard cette assertion. Pour le moment, sans vouloir faire du poème de Hroswitha une preuve contradictoire à l'opinion commune, il nous est bon cependant de penser qu'une religieuse du haut moyen âge. perdue dans un coin obscur de l'Allemagne, bien loin, bien loin de l'Orient, connaissait déjà notre Sainte, l'aimait peut-être un peu, et en tout cas, lui faisait une place d'honneur dans ses travaux de plume.

C'est sûrement trop peu dire quand on veut parler des trois cents vers qui commencent l'*Historia......Dei Genitricis* [1], et qui traduisent, d'après le *Protévangile* de Jacques, toute la légende de la mère de la très sainte Viesge (**7**).

Nous n'avons point à faire l'analyse de cet ouvrage. Le fond est le même que partout ailleurs, et quant à la forme, c'est une question peut-être bien secondaire dans une œuvre de cette importance. Que par l'effet d'une comparaison avec des œuvres supérieures, et en particulier avec le *Carmen* d'Agricola, le style de Hroswitha semble un peu lourd en certains endroits ; que nombre d'épithètes, et de particules diverses, et de périphrases ne soient là que pour les besoins du vers, il reste toujours que le poème est un monument, un document aussi éloquent que vénérable par son antiquité. Encore une fois, et qu'on ne l'oublie pas, nous sommes avec lui en plein dixième siècle, et en Occident.



Une autre relique du haut moyen âge, c'est l'épopée bretonne de *Lez-Breiz* (**8**). Ce poème, écrit dans l'ancien dialecte de Cornouaille, et traduit en ces derniers temps par M. de la Villemarqué, dans ses *Chants populaires de la Bretagne* [2], est tout aussi ancien peut-être même plus ancien, au moins dans son inspiration et dans sa forme primitive, que celui de Hroswitha.

---

1 Titre complet : *Historia nativitatis laudabilisque conversationis intactæ Dei Genitricis, quam scriptam reperi sub nomine sancti Jacobi fratris Domini.* Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXXVII, col. 1065 ss.

2 2 in-12°, Paris, 1846.

Lez-Breiz est le surnom d'un des plus fameux héros du moyen âge. Le vrai nom, le vrai héros, c'est le rival de Louis le Débonnaire, Morvan, vicomte de Léon, si célèbre dans l'histoire du neuvième siècle comme ayant été alors premier champion de l'indépendance bretonne, et nous allions ajouter : si célèbre pour sa grande dévotion à sainte Anne d'Armor.

Il reste aujourd'hui six fragments complets de cet ouvrage. Le premier nous présente Lez-Breiz quittant la maison de sa mère, à l'âge où l'amour des armes s'éveille fortuitement dans son âme. Le second raconte son retour ; les autres, ses combats et sa mort, ou la péripétie étrange qui termine sen histoire ; et, comme nous l'allons voir, sainte Anne est mêlée à tous ces événements.

Or, maintenant, à quelle époque remonte la composition de cette épopée ? Nous laissons parler M. de la Villemarqué dans la préface de son livre : " Il est inutile d'insister : la contemporanéité des auteurs ressort évidente de toutes les pièces héroïques ou historiques de ce recueil. On peut l'ouvrir au hasard : on verra chaque époque y revivre azec son caractère et les couleurs qui lui sont propres. Si le temps et la circulation ont rendu moins saillant le type de certaines médailles poétiques ; si les traits sont un peu plus vagues et les contours moins accentués qu'à l'époque où elles furent frappées, la rude main des siècles n'a pu effacer l'empreinte primitive, toujours distincte et saisissable [1]."

A prendre ce texte à la lettre, le poème de Lez-Breiz remonterait donc au neuvième siècle. Ce qui est indiscutable, c'est qu'il est extrêmement ancien ; qu'il a été, au moyen âge, l'épopée populaire de la Bretagne ; que tout un peuple l'a su par cœur, comme autrefois la Grèce, l'*Iliade* d'Homère, et que les plus grands poètes du douzième et du treizième siècle, comme Chrétien de Troyes, en France, et Wolfran d'Eschenbach, en Allemagne, n'ont pas dédaigné de s'en approprier des passages.

On sait aussi que, de nos jours, Brizeux avait entrepris de faire passer dans le vers français le caractère, la naïveté, les charmants détails, l'allure si dramatique et si leste de l'original breton. Malheureusement, la mort ne lui a pas permis d'achever son œuvre.

---

[1] *Chants populaires de la Bretagne*, page XLIX.

C'est à M. de la Villemarqué que nous avons recours pour la traduction qui va suivre[1]:

" Lez-Breiz allait au combat, son jeune écuyer avec lui pour toute suite.

" Passant près de l'église de Sainte-Anne d'Armor, il y entre.

" O sainte Anne, dame bénie, je vins bien jeune vons rendre visite;

" Je n'avais pas vingt ans encore, et j'avais été à vingt combats,

" Que nous avons gagnés tous par votre assistance, ô dame bénie!

" Si je retourne encore au pays, mère sainte Anne, je vous ferai un présent :

" Je vous ferai présent d'un cordon de cire qui fera trois fois le tour de vos murs,

---

[1] Pour satisfaire à la curiosité bien légitime du lecteur, nous citerons quelques strophes du texte même :

Monet eure Lez-Breiz d'ann emgann
Nemed he floc'hig iaonank gant-han.

Santez Anna'r vor pa erruaz,
Tre 'barz he iliz hen a ieaz.

Itron santez Anna benniget,
Iaouankig e teuiz d'hokwelet ;

Ne oann ked ugent vloaz achuet,
Hag e ugent stourmad e oann bet ;

Hag ho holl hon euz ho gonezet,
Dre ho kennerz, itron benniget.

Mar dann me c'hoaz war va c'hiz d'ar vro,
Mamm santez Anna, me ho kopro.

Me a raio d'hoc'h eur gouriz koer
A rai teir gro endro d'ho moger.

Ha teir d'hoc'h iliz, teir d'ho pered ;
Ha teir d'ho touar ; pa venn digouet ;

Hag eur banniel voulouz-satin-gwenn,
Eunn troad olifant flour d'he dougen.

Ha seiz kloc'h arc'hant a roinn ouspenn
A gano ge, noz-dez, war ho penn.

Ha teir gwech ez inn war va daoulin
Da gerc'hat dour evit ho pinsin.

—Ke d'Ann emgann, ke, marc'heb Lez-Breiz.
Mont a rann-me gen-ou dde ivez.

“ Et trois fois le tour de votre église, et trois fois le tour de votre cimetière,

“ Et trois fois le tour de votre terre, arrivé chez moi.

“ Et je vous donnerai une bannière de velours et de satin blanc, avec un support d’ivoire poli ;

“ De plus, je vous donnerai sept cloches d’argent qui chanteront gaiement nuit et jour sur votre tête ;

“ Et j’irai trois fois à genoux, puiser de l’eau pour votre bénitier.”

C’est bien assez pour que “ mère sainte Anne” s’attendrisse, et aussi bien, elle répond de suite :

“ Va au combat, va, chevalier Lez-Breiz ; j’y vais avec toi.”

Et alors chevalier Lez-Breiz peut se mesurer avec chevalier Lorgnez, et “ si Lorgnez n’a pas connu le père, il va connaître le fils ! ” En effet, voilà d’un coup “ treize guerriers tués sous lui, et le chevalier Lorgnez tué tout le premier ! ”

Et que faire après cette victoire, sinon venir en remercier Celle qui l’avait gagnée ! Le loyal chevalier n’y manquera pas. Aussi bien,

“ Il n’eût pas été chrétien dans son cœur, celui qui n’eût pas pleuré à Sainte-Anne,

“ En voyant l’église mouillée des larmes qui tombaient des yeux de Lez-Breiz,

“ De Lez-Breiz pleurant à genoux, en remerciant la vraie patronne de la Bretagne :

“ Grâces vous soient rendues, ô mère sainte Anne ; c’est vous qui avez gagné cette victoire ! ”

Après Lorgnez, c’est contre le More du Roi qu’il faut brandir la lance, et celui-là “ combat avec les charmes du démon ”. Mais peu importe au chevalier de sainte Anne :

“ Sa lance ne se rompit pas dans ses mains, avec l’aide de ses deux bras et de la Trinité !

“ Sa lance en ses mains ne branlait pas, quand ils chevauchaient l’un contre l’autre ;

“ Quand ils chevauchaient dans la salle, front contre front, fer contre fer, leurs lances rapides-aveugles en arrêt.

“ Rapides-aveugles leurs coursiers hennissants s’entre-mordaient à faire jaillir le sang.

" Le roi Frank, assis sur son trône, regardait avec les nobles ;
" Regardait et disait : " Tiens, tiens bon, noir corbeau de mer ! plume-moi bien ce merle !
" Quand le géant l'assaillait furieux, comme la tempête le vaisseau,
" Sa lance en ses mains ne branlait pas ; ce fut celle du More qui se brisa.
" La lance du More vola en éclats, et il fut démonté violemment.
" Et lorsqu'ils furent à pied tous deux, ils fondirent l'un sur l'autre avec rage,
" Et ils se donnèrent de tels coups d'épée, que les murs tremblaient d'épouvante,
" Et que leurs armes jetaient des étincelles comme le fer rouge sur l'enclume :
" Tant que le Breton, trouvant le joint, enfonça son épée dans le cœur du géant.
" Le More du roi tomba, et sa tête rebondit sur le sol.
" Lez-Breiz, voyant cela, lui mit le pied sur le ventre,
" Et en retirant son épée, il coupa la tête du géant More.
" Et quand il eut coupé la tête du More, il l'attacha au pommeau de sa selle.
" Il l'attacha au pommeau de sa selle par la barbe qui était toute grise et tressée.
" Mais voyant son épée ensanglantée, il la jeta bien loin de lui :
" —Moi, porter une épée souillée dans le sang du More du roi !—
" Puis il monta sur son cheval rapide, et il sortit, son jeune écuyer à sa suite ;
" Ei quand il arriva chez lui, il détacha la tête du More ;
" Et il l'attacha à sa porte, afin que les Bretons la vissent.
" Hideux spectacle ! Avec sa peau noire et ses dents blanches, elle effrayait ceux qui passaient ;
" Ceux qui passaient et qui regardaient sa bouche ouverte qui bâillait.
" Or, les guerriers disaient : Le seigneur Les-Breiz, voilà un homme !
" Et le seigneur Lez-Breiz, alors, parla lui-même ainsi :
" —J'ai assisté à vingt combats, et j'ai vaincu plus de mille hommes ;

" Et bien, je n'ai jamais eu autant de mal que m'en a donné le More.

" Dame sainte Anne, ma chère mère, que vous faites de merveilles à mon occasion !

" Je vous bâtirai une maison de prière, sur la hauteur, entre le Léguer et le Guindy."

Pourtant la vie ne peut pas toujours être un triomphe, et pour un chevalier, il faut bien qu'elle offre aussi quelques alternatives de succès et de revers. Le malheur vint donc un jour pour Lez-Breiz. Comment ? Nous ne le savons pas bien, les fragments du poème ne le disant pas, mais, selon toute apparence, le jour où il osa croiser les armes contre le Roi lui-même. Quoi qu'il en soit, un soir, vers minuit, un ermite entend frapper à sa porte.—" Qui êtes-vous qui frappez ?" demande-t-il, et on lui répond : " La Bretagne me connaissait bien : au jour de son angoisse, j'étais Lez-Breiz, son soutien." Et l'ermite ne veut pas ouvrir au " séditieux," à " l'ennemi du Roi."—" Vieil ermite, reprend le visiteur nocturne, ouvrez-moi la porte, ou je la jette dans la maison." Le vieil ermite ne sut pas raisonner contre un tel argument, et aussitôt, il " sauta à bas de son lit,"



Fig. 112. VICTOIRE !

" Et il alluma une petite torche de résine, et il alla ouvrir la porte.

" Or, quand la porte fut ouverte, il recula épouvanté,

" En voyant s'avancer un spectre tenant dans ses deux mains sa tête.

" Les yeux pleins de sang et de feu, tournoyants d'une manière horrible.

" —Silence, vieux chrétien, ne vous effrayez pas, c'est le Seigneur qui l'a permis :

" Le Seigneur a permis aux Franks de me décapiter pour un temps,

" Et maintenant il vous permet à vous-même de replacer ma tête, si vous le voulez,

“ Parce que j'ai été débonnaire et secourable à mes sujets.

—“ Si le Seigneur me permet de replacer votre tête selon mon bon vouloir,

“ Parce que vous avez été débonnaire et secourable à vos sujets ;

“ Que votre tête soit replacée, mon fils, au nom de Dieu, Père, Fils et Esprit !—

“ Et par la vertu de l'eau bénite, le fantôme devint homme.

“ Quand le fantôme fut devenu homme, l'ermite parla de la sorte :

—“ Maintenant vous allez faire pénitence, rude pénitence avec moi ;

“ Vous porterez pendant sept ans une robe de plomb cadenassée à votre cou ;

“ Et chaque jour, à l'heure du midi, vous irez, à jeun, chercher de l'eau à la fontaine au sommet de la montagne.

—“ Qu'il soit fait selon votre sainte volonté ; comme vous le dites, je le dis.—

“ Quand les sept ans furent révolus, sa robe écorchait ses talons ;

“ Et sa barbe, devenue grise, ainsi que sa chevelure, descendait jusqu'à sa ceinture ;

“ A le voir, on eût dit d'un chêne mort depuis sept ans.

“ Quiconque l'eût vu ne l'eût pas reconnu ;

“ Il ne le fut que par une dame vêtue de blanc qui passait sous le bois vert.

“ Elle le regarda et se mit à pleurer : —Lez-Breiz, mon cher fils, est-ce bien toi !

“ Viens ici, mon pauvre enfant, viens ici que je te décharge bien vite de ton fardeau ;

“ Que je coupe ta chaîne avec mes ciseaux d'or : je suis ta mère, sainte Anne d'Armor.”—

Y a-t-il rien de plus gracieux que ce tableau final ? Et quant au poème tout entier, que lui manque-t-il pour prendre place parmi les plus renommés ? Il la prendra peut-être quand la France, pour ne parler que d'elle, longtemps nourrie et enfin rassasiée d'Agamemnon, “ pasteur des peuples,” et d'Achille “ aux pieds légers ” et de l'innocent Télémaque (avec ou sans italiques) commencera à se ressouvenir qu'elle a eu pour sa part, c'est-à-dire pour sa gloire, Charlemagne et saint Louis, Roland et le vicomte de Léon !

*
* *

Entre-temps, pourrons-nous trouver encore, dans ce même lointain des âges, quelque chose qui ressemble à *Lez-Briez*, et rattache de nouveau aux anciens jours le souvenir de sainte Anne ?

Avec regret, nous avouons ne rien posséder des écrivains latins du moyen âge, pères de l'Eglise ou autres, et à part le poème de Hroswitha dont nous parlions tout à l'heure, l'immense *Patrologie latine* de l'abbé Migne, consultée pourtant volume par volume, ne nous a fourni aucun poème proprement dit qui soit consacré a sainte Anne. Les œuvres ont-elles péri ? notre Sainte a-t-elle été chantée réellement ?

Nous l'ignorons, mais franchissant deux ou trois siècles, nous voyons que, vers 1170, le prêtre WERNHER de TEGERNSEE raconte en trois chants la Vie de Marie, imitée du latin de saint Jérôme (**10**) ; que, à peu près dans le même temps, GODEFROY de VITERBE traduit en vers l'évangile de l'*Enfance du Sauveur*, en commençant par la légende de sainte Anne (**9**) ; que les trouvères Robert WACE et Guillaume HERMAN consacrent à la bienheureuse mère de Marie quelques pages de leurs œuvres.

" Robert Wace, dit l'abbé de la Rue, dans ses *Essais historiques sur les trouvères anglo-normands*, composa plusieurs histoires détachées sur la mort de la sainte Vierge, sur son enterrement par les douze apôtres et sur sa résurrection ; en y joignant tout ce qu'on peut savoir sur la naissance de la Vierge, sur son enfance, sur sa famille, sur l'annonciation qui lui est faite par l'ange, et sur son mariage avec saint Joseph, il forma un ouvrage de dix-huit cents vers qu'on peut regarder comme la vie de la Mère du fils de Dieu ; on le trouve à la bibliothèque du roi, numéro 2738, et ms. 20, Notre-Dame."

Nous ne connaissons Guillaume Herman que par un autre passage du même abbé de la Rue relatif à ce poète. Mais, si, comme nous l'apprend l'abbé, en traitant l'histoire de la Vierge, Herman remonte jusqu à Adam, il est à croire que, avant d'arriver à la Vierge, il a raconté l'histoire de sainte Anne et de saint Joachim, comme l'avait fait déjà Hroswitha, comme l'ont fait depuis tous les poètes qui ont écrit cette même Histoire, et notamment l'auteur du ROMAN

DE NOTRE-DAME, manuscrit en vers français, conservé à la Préfecture de Blois **(11)**.

Avec ce dernier ouvrage, nous entrons dans le treizième siècle, une ère féconde en poètes, nous l'avons dit, et qui nous ménage sans doute quelques jouissances littéraires.

*
* *

En effet, au seuil même de ce siècle, et déjà vieux d'au moins cinquante ans, quant à sa rédaction en prose, nous rencontrons, traduit en beaux vers par GAUTIER AUPEIS DE MONTBELLIARD, *le Roman du Saint-Graal* **(12)**, un des grands poèmes du cycle d'Arthur ou de la Table Ronde. Et merci, en passant, à M. Francisque Michel de la belle édition qu'il nous en a donnée d'après un manuscrit contemporain du poème lui-même. Il s'y trouve donc, dès le commencement, une page qui est pour nous très *attractive*, et qu'il suffit d'avoir signalée de la sorte pour que le sujet en soit déjà tout indiqué. Rien ne vaut peut-être pour nos lecteurs comme pour nous ces vieilles reliques de l'ancienne poésie française, ce charme particulier des choses antiques et lointaines, et nous dirions cette préexistence séculaire de nous-mêmes, de notre pensée et de notre foi, dans la foi et la pensée de nos ancêtres. Peu importe assurément que cette poésie n'ait pas les formes brillantes de la poésie moderne. En restant simple comme la foi qui l'inspira, elle est encore assez belle. Nous citons :

Marie est dite mer amere.
Fille Dieu est, si est sa mere,
Et Ioachins l'engenra,
Anne sa mere la porta.

Mais il y a plus que ces quatre vers : il y a, sous une forme abrégée, à peu près toute la légende telle que le moyen âge l'a connue et si souvent interprétée dans la littérature et dans les arts. Saint Joachim et sainte Anne, continue le poète, étaient bien tristes, parce que

Onques enfant éeu n'avoient.

Mais leur chagrin,

Diex leur eut tost pourchacié
Par son Angle, qu'il envoia
A Joachyn, quant il ala
Ou desert a ses pastouriaus
Et demoura avec aus,
Pour ce que courouciez estoit
De s'offrande que li avoit
L'esvesque ou temple refusée......

Et que dit l'ange à *Joachyn* ?

Va tost, si te mest en chemin,
Que Diex le t'a par moi mandé ;
Et se m'a-t-il mout commandé
Enseurquetout que je te die
Ta volonté iert accomplie,
Car tu une pucele aurras
Et Marie l'apeleras.

*
* *

La légende se refait encore dans le *Roman de Saint-Fanuel*, mais cette fois avec des détails si nouveaux, nous dirions si drôlement fabuleux, au moins dans les débuts, qu'une citation même nous est impossible, à moins de la tronquer. Comme on peut cependant désirer connaître ici le genre et le style, voici un premier passage incomplet :

Si on volez que je vos die
De Diex et de sainte Marie,
Or faites pais, si m'escostés,
Comment nostre Sires nasqui
Et qui sa mère engenui *(engendra)*,
Ainsi comme saincte Anne fust née
Qui ainc ne fust d'omme engenrée......

C'est à peine si la suite pourrait trouver place dans une note ou un appendice (**13**). La Minerve d'Homère, sortant tout armée du cerveau de Jupiter n'est qu'une première édition non revue, non corrigée, non augmentée de ceci ! Cependant, et quel que soit le

merveilleux grotesque de cette naissance, telle qu'ici racontée, nous aimons à saluer avec le poète, quand une fois l'enfant est venue au monde :

Une mult gent damoisele
C'onques nus hom ne vit plus bele.
Ce fut saincte Anne dont je chant
Que Damel Diex parama tant.

Plus loin vient le récit de l'épreuve. Mais tandis que la plupart des hagiographes, et nous venons de le voir, l'auteur du *Saint-Graal* en particulier, attribuent les humiliations de saint Joachim au grand-prêtre ou à un scribe nommé Ruben, ici ce n'est plus un scribe ni le grand-prêtre, mais les voisins des saints époux qui leur reprochent leur stérilité :

Cil Joachim qui pere fu
A la mere le roi Jeshu,
L'Escripture oi tesmoigner
Que XIII anz fu o sa moiller (*femme*)
Onques ne pot avoir enfant,
Mult en avoir le cuer dolant,
Et sainte Anne en fu mult marrie ;
En tristror ont usé lor vie
Car lor voisin erent felon.
Si disoient, par contenchon,
Qu'ils ne doivent el temple entrer
Ne lor offrande presenter
Ne faire nule oblation.

Un poème de la même époque, publié par Barbazan dans sa collection de Fabliaux et contes des onzième-quinzième siècles (1) accorde à son tour un souvenir aux saints époux Joachim et Anne. On lit d'abord comme titre : CI COMMENCE DE SINTE LÉOCADE, *Qui fu Dame de Tolete, et du saint arcevesque*, par Gautier de Coïnsi (ms. de S. Germain, no. 1380). C'est l'histoire d'un archevêque

(1) *Fabliaux et contes des poètes français des XI, XII, XIII, XIV et XVe siècles*, publiés par Barbazan, 4 in-8o, Paris, 1808, t. I, p. 270-346.

.............................de Toleste
Qui mena vie bele et neste ;
Hyldefonsus avait à non,
Molt ert haus et de grant non,
Molt ert vaillans, molt ert gentilz,
Molt ert à toz biens ententilz.

Cet "Hyldefonsus" aimait d'un grand amour "Nostre-Dame,"

.........................la sainte pucele
Cui toz li mons sert et apele.

Et,

Après la Mere au Roi de gloire
Molt ot en cuer et en memoire
Madame sainte Léocade ;
De la pucele doce et sade,
De la pucele sainte et digne
Fist mainte sequance et mainte hymne (v. 19-24).

Et donc, chaque année, le saint archevêque donnait des fêtes à "la Damoisele" (v. 29) ; lui faisait entendre souventefois mainte "istoire", lui disant sa "grant fiance". Or, une fois qu'il lui adressait sa prière plus fervente encore que de coutume, il la terminait ainsi :

Saint Joachim, et tu, sainte Anne,
Priez vos fille qu'en cest anne
Jamais enchaïr ne me laist,
En ort pechié, vilein ne laist.

C'est après le deux mille deux cent trentième vers que s'offraient ànous ce "saint Joachim" et cette "sainte Anne."—C'est dire que nous avions longtemps cherché, longtemps désespéré, mais c'est dire aussi que, ayant enfin trouvé, nous nous estimions bien payé de notre peine. Encore une fois, nous avions la preuve que, il y a six siècles passés, sainte Anne se recrutait des fidèles, jusque parmi les poètes, ce qui amène sans doute une conclusion beaucoup plus générale pour le peuple lui-même.

Mais poursuivons notre étude. De même que quelques pages plus haut nous nous étonnions de rencontrer Erasme parmi les dévots de notre Sainte, nous ne serons peut-être pas moins surpris maintenant d'y rencontrer FROISSART. Aussi bien l'histoire littéraire a-t-elle pris plaisir jusqu'ici à ne faire mémoire que des vers plus ou moins

ecclésiastiques du prêtre et chanoine de Chimay, de sorte que pour nous tous, depuis nos années de collège, Froissart n'est qu'un profane écrivain, ce qui ne veut pas dire seulement un écrivain profane. Il n'en est pas moins vrai pourtant qu'il a écrit des poésies religieuses, et qu'il a laissé en particulier, sous le titre de *Servantois de Notre-Dame*, des éloges de la Vierge que mainte académie du temps a couronnés, notamment Tournai et Valenciennes. Ces pièces sont restées inédites, et nous ne les connaissons que sur ouï-dire. Mais le court extrait que nous en avons de seconde main est aussi pieux que le comportait le sujet même. Le poète célèbre la naissance de la Vierge, et il rappelle en ce point la tradition ordinaire sur la stérilité de sainte Anne :

Bien doit amans essaucier humlement
L'œuvre de Dieu, car nos foi ratefie
Que sainte Anne ert brehagne (stérile) entirement
Quant Joachins conçut en lui Marie,
Celle que Diex saintefye avoit
Ains que née, mon coer ensi le croist.

Bien que les vers suivants n'aient plus rapport à notre Sainte, ils valent qu'on les cite pour la piété qui s'y traduit :

Princes, servons la Viergne en loyauté
Car en ses flans par le divin seré
Fu concheus li douls frais de plaisance
Par qui li sept sacrement estoré
Furent, qui sont repos d'âme et substance [1].



Nous arrivons a un contemporain de Froissart que nous voudrions aussi connaître en original, parce qu'il ne manquerait pas de nous intéresser vivement, à un autre point de vue toutefois que celui du sérieux et du sublime. Son nom est JEAN de VENETTE (1307-1369) et ce nom rappelle un poème de quarante mille vers (c'est de la Curne qui les a comptés) intitulé l'*Histoire des Trois*

---

[1] Arthur Dinaux, *Les trouvères brabançons, haynuyers* etc., in-8°, Bruxelles, 1863, p. 534. Le Servantois mentionné ici est le ms n° 7215 de la Bib. nationale, p. 202. M. Dinaux en indique d'autres sous les numéros 2714 et 2715.

Maries (**16**). On le conserve à la bibliothèque nationale, à Paris, mais on n'en montre d'ordinaire qu'un abrégé en prose imprimé à Paris vers 15c5, et dont nous avous dû nous-même nous contenter.

Pour ce qui est d'abord du poème original, en voici le plan, d'après de Villiers[1] : Le premier livre rapporte, avec les développements qui se devinent, la légende des trois Maries et du *trinubium*. Avant d'y arriver, l'auteur raconte toute l'histoire judaïque depuis Abraham jusqu'à la captivité de Babylone, le tout pour prouver que les trois Maries remontent par leur origine, d'abord jusqu'à David, ensuite jusqu'à Abraham. Les livres suivants nous tracent, dans des tableaux immenses, immenses comme le poème, la vie des trois Maries et celle de Notre-Seigneur dans les scènes diverses où les trois sœurs se sont rencontrées avec le Sauveur. De la Curne, que nous citions tout à l'heure, affirme que, sur les quarante mille vers, il en a trouvé à peine *deux* qui fussent acceptables. Pour le fond, c'est ce qu'il y a jamais eu de plus extrême comme de plus prolixe dans cette fameuse discussion dont nous avons parlé déjà deux ou trois fois, relative au *trinubium*.

L'abrégé porte en titre, dans l'édition dite de 1505 : *La Vie des trois Maries, de leur mere, de leurs enfans et de leurs marys :* nouvellement reveue et corrigée. (A Paris, chez Simon Calvarin, rue St-Jacques.—Sans date[2].)

D'autres éditions lisent : *La Vie des trois Maries*, translatée de ryme en prose par Jehan Drouin, Bachelier es Loix et en decret (Rouen et Paris, sans date ; Troyes, sans date ; Lyon, 1513) ; et c'est en effet l'auteur de l'abrégé que nous avons eu entre les mains (**17**).

A défaut du poème original, ouvrons le volume qu'on daigne nous apporter, et lisons :

Folio 2 : " Prologue de religieuse personne Jean Venette, de lordre de nostre dame des carmes, natif de Picardie vers Compiègne de une petite ville nommee Venette dont il portait le surnom, lequel composa ce livre en rithme françoise."

---

[1] De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, t. II, p. 132

[2] Les bibliographes proposent 1505.

Et merci à Jehan Drouin de n'avoir pas "translaté de ryme en prose" ce prologue, puisqu'il nous est ainsi permis d'en faire connaître un passage. Nous y apprendrons d'abord que le poète a entrepris de faire son livre "au temps qu'il estoit demeurant à Paris," puis, —nonobstant les quarante mille vers :

Qui veut trouver le droict chemin
De son salut, il doit apprendre
Le livre(,) et de cueur enclin
Le savourer et bien entendre(.)
Car doctrine y pourra comprendre
Pour soi regir et gouverner(.)
A son salut chacun doit tendre(:)
Servir Dieu est vivre et regner(.)
Icy verrez des trois Maries
Les croniques tres amplement
Avec leurs gestes et leurs vies
Et de leur mort finalement(;)
De leurs enfans pareillement
Et des maris comme ay promis(.)
Or le lisez(,) car de bien faire
Nul n'est repris(.)

Certainement !

Vient après cela, le prologue du translateur, légèrement florianisé, comme va voir le lecteur : "Environ le moys de may que Ceres a vestu sa verte robbe(,) et que Flora decore les arbres(,) plantes(,) prés et arbrisseaux(,) et que les petits oyseaux du bois se rejouyssent(,) ie me mis a cheminer par le long d'une lande très plaisante."

Et le long de cette lande très plaisante, Jehan Drouin rencontre un ami qui le prie de traduire la *Vie des trois Maries*, "afin que une sienne fille Esglantine y peust comprendre quelque chose utille et proufitable à son âme : *Quia anima est præferenda quibuscumque rebus.* Par ainsi donc considérant que lame est a preferer devant toutes choses et afin quelle y peust prendre pasture céleste(,) iay fait ceste translation selon la capacité de mon entendement."

La "translation" commence à Abraham, comme, dit-on, l'original. Plus outre, c'est la légende même de sainte Anne : "Comment Joachim espousa sainte Anne" (fol. 16) ; comment Joachim fit son

offrande au temple (fol. 17) ; comment l'ange apparut à saint Joachim et à sainte Anne (fol. 18) ; comment Joachim et sainte Anne se rencontrèrent à la Porte Dorée (fol. 19), etc." Et à la fin, nous trouvons :

" Humblement donc ie rens grâces a Dieu de ce que iay mis fin a mon œuvre(:) cest a scavoir a colliger et dresser ce livre lan mil trois cens soixante deux le troisieme iour du moys de may dont ie remercie Dieu et les trois Maries a la louange desquelles iay faict cedict livre."

L'original, paraît-il, est encore plus précis et porte :

Lan mil trois cent sept et cinquante
En may que ly rossignol chante
Un pou de temps devant complie
Fu ceste œuvre toute accomplie.

Deo gratias !

*
* *

Ce serait le lieu maintenant, vu l'époque où nous sommes arrivés, d'interroger les *Mystères*, et surtout cet immense drame de la Passion qui, en embrassant, comme il fait, toute l'histoire généologique du Christ, doit nécessairement nous présenter de nouveau sainte Anne. Mais il convient de réserver une place à part à ces vénérables monuments des anciennes lettres françaises, et nous la leur ferons en effet un peu plus loin.

*
* *

M. Didron, dans ses *Annales archéologiques* (tome XXII, page 106), mentionne en passant un curieux palinod de la fin du moyen âge, concernant la Nativité de Marie. La Vierge y est louée comme étant " la robe inconsutile " qui enveloppa le Verbe fait chair, et c'est saint Joachim et sainte Anne qui dévident les écheveaux de soie blanche d'où doit sortir cette robe sans couture. Leur rôle respectif est assigné de la sorte :

Anne dressa la trayme sans couppeure
Et Joachim par humble affection
Fournist de soye et matiere si pure
Quel neust jamais tache dinfection.

*
* *



Fig. 113. Clément MAROT.

De son côté, Clément MAROT célèbre Marie comme la couche immaculée du Roi des cieux. Dieu ayant résolu de vaincre les ennemis qui retenaient captive et " soumise à grands tourments " la nature humaine, envoie devant lui " ses fourriers en Judée pour lui dresser une tente," où lui-même prendra son repos. On voit sous un " pavillon ou baldaquin d'or, doublé de vert, trois femmes tendre de leurs mains une couche très pure, et à l'entrée, à distance, une armée qui veille sur ce lit d'élection. La description un peu minutieuse et puérile de cette scène n'est pas très claire, mais ce qui l'est suffisamment, ce sont les quatre vers de " l'envoy " :

Prince, je prens en mon sens puerille
Le pavillon pour sainte Anne sterile,
Le roy pour Dieu qui aux cieux repos a,
Et Marie est, vray comme levangile,
La digne couche où le roy reposa [1].

---

1 Marot, *Œuvres complètes*, 5 in-8, Paris 1824, t. II, p. 44. Voici le passage précédent auquel nous faisions allusion :

2ème strophe :

Au pavillon fut la riche paincture
Monstrant par qui noz pechez sont remis :
C'estoit la nue, ayant en sa closture,
Le jardin clos, à tous humains promis,
La grand cité des haultz cieulx regardée,
Le lys royal, l'olive collaudée,
Avec la tour de David, immobile.
Parquoy l'ouvrier sur tous le plus habile
En lieu si saint assit, et apposa
(Mettant à fin le dict de la sibylle)
La digne couche ou le roy reposa.

Marot, — t. III, p. 42.

Nous avons déjà nommé ailleurs BERTAUD de PÉRIGUEUX à propos de ses *Tria aurea opuscula* (1529), et il n'y a pas lieu d'y revenir, si ce n'est pour ces vers qui terminent l'ouvrage, et le résument :

Troys seurs de tres noble lignaige
Par ce nom maries nommees
Chascun doibt a vous de couraige
Recourir pour vos renommees
Jesuchrist vous a tant aymees
Que de vous troys a voulu faire
Sa mere et tantes tant famees
Qu'on ne pourroit vos sainctz noms taire.



Fig. 114. Les trois Maries, d'après une *paix* du XVe siècle, au musée de Cluny.

Avec deux noms de plus nous aurons terminé cet article. Le premier est célèbre, et il n'y a pas eu au seizième siècle de partisan du *trinubium* qui ne se soit appuyé de lui : nous voulons parler du carme Spagnoli, plus connu sous le surnom de Mantuanus (né 1444 à Mantoue). Ses œuvres poétiques sont nombreuses, mais s'il faut s'en rapporter au jugement de Scaliger, qui ne paraît pas même excepter les *Parthenicæ*, le tout est d'un homme " mou, langoureux, flasque, vulgaire, qui n'entend rien à la composition ni au nombre ; non pas tout à fait sans talent, mais sans art[1]." C'est assez pour que nous ne citions pas l'*Anna puerperio*, si fameux qu'il soit, et pour nous faire attendre quelque occasion de le rencontrer ailleurs, ce qui ne manquera pas, puisqu'on le retrouve partout, jusque sur les tapisseries (**23**).

L'autre nom est celui de Sangrinus (**24**). Sa *Vita Virginis Deiparæ*[2] contient la légende de sainte Anne. Nous nous arrête-

[1] " Mollis, languidus, flaxus, incompositus, sine numeris, plebeius, non sine ingenio, sed sine arte." (Cité par de Villiers, *Bibl. carm.*, t. I, p. 234.)

[2] Dans Novarinus, t. III des *Opuscula*.

rions avec profit à l'une ou l'autre de ses pages, à celle par exemple, où après avoir fait passer devant nos yeux les femmes illustres de l'Ancien Testament : Sara, Rachel, la mère de Samuel, la mère de Salomon, il donne la palme à la mère de la Vierge Marie.

Mais nous parlions tout à l'heure des *Mystères*, et de fait, il nous tarde d'interroger ces grandioses et curieuses compositions.

A une époque où le théâtre était comme une succursale de l'église, et où l'histoire, comme les dogmes du christianisme, étaient mis en scène, n'y aurait-il pas eu place pour notre Sainte jusque sur le théâtre ?

C'était à supposer, et nous ne regrettons pas d'avoir dirigé de ce côté nos recherches.

LES MYSTÈRES

Nous aurons à traiter ailleurs des *Chambres de Rhétorique* ou des Confréries de mystères, dans leurs rapports immédiats avec sainte Anne. Pour le moment, et comme suite aux pages qui précèdent, nous devons nous occuper de l'ancien et si célèbre *Mystère de la Passion*, sujet plus étendu, comme on va le voir, que son titre ne l'indique.

On sait que dès les premières années du quinzième siècle, vers 1402, il existait à Paris une confrérie dite *de la Passion*, dont le but principal était de donner au public, les jours de fête, des spectacles pieux tirés du Nouveau Testament. On a entendu parler aussi de ce grand théâtre à trois étages qu'elle avait établi dans l'hôpital de la Trinité, hors de la porte Saint-Denis. Le plus élevé représentait le ciel ; celui du milieu, tel ou tel lieu historique en rapport avec les différentes parties du drame, et en particulier la maison des parents de la sainte Vierge ; le troisième, l'enfer avec les damnés et les flammes. C'étaient trois mondes à la fois, et, si l'on ajoute le drame lui-même, dans sa mise en œuvre, c'était, sous une forme sensible, tout le *Credo* du chrétien.

Enguerrand de Monstrelet constate les rapides progrès de la confrérie. Au commencement, c'est encore l'enfance de l'art, et c'est à peine si l'on peut discerner, sous la pompe naïve du spectacle,

les rudiments d'une représentation dramatique. Il n'en est plus de même quarante ans plus tard, lors de l'entrée à Paris du roi d'Angleterre Henri VI (1431). Dans l'intervalle, les esprits avaient marché ; et " les bourgeois étaient en mesure cette fois d'offrir aux regards émerveillés du souverain, les mystères de la Nativité de Notre-Dame, de son Mariage, de l'Adoration des trois mages, du Massacre des Innocents, de la Parabole du Sauveur et de la légende de saint Denis [1]."

Or, il est bon de s'en souvenir, tous ces mystères ne sont que des parties, ou des actes divers d'un drame principal nommé, celui-là, le *Mystère de la Passion*, poème capital, immense, interminable, sorte de somme dramatique dont les exemplaires les moins longs comptent encore à peu près quarante mille vers. Tel est celui qui va nous occuper à l'instant, et qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Valenciennes.

M. Villemain a regretté quelque part que cette œuvre n'ait pas eu de *poète*. C'est vrai, si la poésie n'est que dans l'expression, le coloris et le miroitement de la pensée ; mais c'est trop sévère et même injuste si la poésie peut être, comme elle l'est en effet, dans la pensée elle-même, dans la composition ou la succession des tableaux, dans l'intelligence parfaite des rôles et des situations.

A ces points de vue divers, ce vieux Mystère de la Passion renferme des beautés très remarquables. Que, en certains endroits, l'imperfection ou même la grossièreté de la forme puissent nous choquer, nous autres, grands raffinés de notre fin de siècle, il ne faut pas oublier pour cela que ces défauts mêmes ont été, en un autre temps, une condition de succès. L'auteur, ou plutôt les auteurs de ce mystère, hommes du peuple, et voulant se faire comprendre du peuple, ont senti qu'ils devaient parler le langage du peuple. L'art, comme autrefois le prophète, a dû se faire petit pour mieux embrasser ce peuple qui est toujours " enfant," selon la parole de Joseph de Maistre, et pour l'animer peu à peu de sa vie. Est-ce donc se diminuer que de descendre, et la Poésie elle-même, pour cette fois, aura-t-elle perdu quelque chose à cet acte d'humilité ?

---

1 E. de Monstrelet, liv. II, ch. CIX, cité par V. Fournel, *Le Vieux Paris*, in-40, Mame, 1887.

Le manuscrit de Valenciennes n'est pas, quoi qu'on en ait dit, "l'original même du drame qui fut joué pour la première fois à Paris en 1402." Seulement, en étant du seizième siècle, comme l'affirme M. O. Leroy, qui l'a fait connaître le premier, il reproduit évidemment un texte du quinzième. Bien qu'il renferme, dans un seul volume et dans un seul ouvrage, tous les sujets traités, depuis, sous les noms de *Mystères de la Conception, de la Nativité, de la Passion*, il est néanmoins intitulé seulement : LA PASSION DE JESU-CRIST *en rime franchoise* ; et "c'est avec raison, ajoute M. Leroy, qu'il porte ce seul titre, puisque tout ce qui, dans l'Ecriture, précède la mort de Jésus, se rapporte à ce grand événement [1]." Mieux aussi que toutes les autres *Passions*, il a l'avantage de nous offrir, dans un cadre moins étendu et dans un texte plus correct, tout l'immense mystère.

Les citations qui vont suivre en sont des extraits, et pour être de seconde main, nous ne les croyons pas moins fidèles.

Après une première scène ou en premier acte, indifférent d'ailleurs à notre sujet, nous faisons bientôt la rencontre de personnages qui nous intéressent. Joachim, au milieu de ses riches campagnes, est seul d'abord, et il porte sur les biens que Dieu lui a donnés ses regards reconnaissants. Puis il entre dans une de ses bergeries, et s'adressant à ses serviteurs :

Eh bien, mes bergers, en nos pars (parcs)
Comment se porte bergerie ?

ACHIN (Premier berger).

Agneaulx y sont partout espars,
Delà, deça, en toutes pars ;
C'est une plaisance infinie.

JOACHIN.

Le Créateur en remercye.

MELCHY (Second berger).

Vos portières bien fructifient,
Et ne sçauroit-on trouver lieu
Ne place où ils (elles) ne multiplient.

---

[1] O. Leroy, *Etudes sur les Mystères*, Paris, 1839, in-8o, p. 101.

JOACHIN.

J'en suis tenu à louer Dieu.

Et quand les bergers ont ainsi fait tour à tour l'éloge du troupeau, Joachim se souvient des pauvres, les amis du bon Dieu et les siens. " Vous réserverez le tiers de mes biens, dit-il à son aumônier,

Pour les povres et voyagers
Qui par Nazareth passeront,
Et viendront de divers quartiers :
C'est de quoy confortés seront.
Mes biens point n'en amoindriront,
S'il plaist à Dieu de Paradis.
De tous ceux qui demanderont
Qu'il n'y en ait nulz esconditz.

Dans le manuscrit de Valenciennes, c'est devant sainte Anne que Joachim répand ses bienfaits, et la sainte femme l'en félicite avec une expansion pleine de grâce. Voyez comme elle s'anime à la pensée qu'on pourrait fermer bien plus que sa porte et sa bourse, mais son cœur même aux malheureux :

Ce serait inhumanité
De clore par austérité
Son cueur contre un povre indigent,
Quand il n'y a roy ne régent
Qui n'ait ce qu'il est en tout lieu
Pour aidier les membres de Dieu.

Et voici deux pauvres qui passent, l'un boiteux, l'autre aveugle :

LE BOITEUX.

Notables gens, donnez.

L'AVEUGLE.

Donnez
A chestuy quy n'y poeult rien vir (voir).

JOACHIN.

Voilà argent pour vous pourvir ;
Tenez, c'est une bourse plaine.

L'AVEUGLE.

Dieu la vous voeulle remérir (rendre).

ANNE.

Boiteulx, tenez pour vostre paine
Allégier, et vous mieux nourir.
Tenez cela.

LE BOITEUX.

Doulce et humaine,
Noble dame, Dieu la vous rende !

Que veut-on de plus beau de plus touchant que cette scène ?

Ce n'est pas la seule pourtant, et il s'en trouve une autre, encore dans le manuscrit de Valenciennes, qui peint admirablement la douleur et la résignation de Joachim après l'anathème du grand-prêtre :

...............En tel desconfort,
En mon cueur je dois être fort
A porter ceste adversité.
Si j'endure perplexité,
C'est peut-estre pour mon offense.
Je songe, je rumine, je pense,
Tant de choses que veul-je dire ;
Est-il à moy de contredire
La volunté du Créateur ?
Nenny, je suis son serviteur :
Ce qui luy plaist, il me doit plaire.
Il lui a pleu de rien me faire :
Dois-je doncques en mon couraige
Estre troublé d'un mien outraige,
Et en prendre si grand soulcy
Puisqu'il lui plaist qu'il soit ainsi ?

Victor Hugo ne dira pas mieux dans son fameux vers :

Je conviens qu'il est bon, je conviens qu'il est juste
Que mon cœur ait saigné, puisque Dieu l'a voulu !

Cependant Anne, l'épouse désolée, arrive. Elle cherche son mari, elle interroge l'une de ses servantes qui finit par lui dire ce qu'elle vient d'apprendre, à savoir : que Joachim, repoussé du temple par le grand-prêtre, s'est enfui dans les montagnes. La malheureuse épouse, accablée de douleur, laisse échapper ces mots entrecoupés :

O gens meschans !
Que nous sommes à tous infestes (odieux) !
Or sont en tristesses nos festes,
Nos bienfaicts et nos dons perdans !.........
....
O tristesse, ô misère

Trop me serre,
Trop me faict d'ennuict et de paine.
Confort n'ay de mère.........

Trop amère
M'est ceste nouvelle soubdaine.........
....
Dieu qui tiens tout en ton domaine,

Tost ramaine
Joachin pour moy désolé.
Faict tant que par ta grâce humaine

Tu l'amaine
En lieu où il soit consolé.

Que d'intérêt et de charme dans ces derniers vers surtout !

Les saints époux, encore éloignés l'un de l'autre, ont en même temps une même vision qui leur annonce que leurs vœux vont s'accomplir. Après la rencontre à la Porte dorée, et le gracieux dialogue que l'auteur prête aux deux époux, le grand-prêtre, informé par eux des miséricordes divines à leur égard, s'humilie de son erreur :

J'ai failly. Las ! Compassion
Ayez sur moy de ma rigueur.
Ce que je voy me faict le cueur
Perchiet (percé) de doeul, quoy qu'en joye.
O Dieu, tu monstre ta doulceur,
Ou tu voeulx plus que ne pensoye......

Le vœu des époux est comblé. Marie est née, et sainte Anne, la voyant si *gente*, lui adresse ces paroles :

Tu es tant belle !
Jamais de telle
Ne fut au monde,
De Dieu l'ancelle
Très pure et monde.
Tu es feconde,
Nulle seconde

Et n'auras, doulce colombelle,
Car la grâce de Dieu redonde,
Et jusqu'aux cieux supérabonde !
Anges chantent de la nouvelle.

Il y a de la poésie jusque dans ce désordre maternel et saint.

Lorsque Marie est arrivée à l'âge de trois ans, ses parents lui apprennent qu'ils l'ont vouée à Dieu, et lui demandent si elle veut venir au temple pour s'y consacrer au Seigneur et y apprendre les saintes lettres ; " Père, répond l'enfant en faisant une délicieuse incorrection, j'ai bon vouloir d'apprendre, et

Si une fois suis en ce lieu,
Jamais *je ne fus* si heureuse."

On s'achemine donc vers le temple au milieu de parents et d'amis. On dirait qu'il y a ici dans le dialogue comme des éclairs précurseurs du grand théâtre moderne :

ARBAPANTER.

Honneur, santé et vie
Vous doint Dieu, parent Joachin.

JOACHIN.

Très bien soyez venu, cousin.

ARBAPANTER.

Salut vous fais et révérence,
Car je sais par expérience
Qu'estes notre amy et affin.

JOACHIN.

Très bien venu soyez, cousin.



Fig. 115. Nicolas POUSSIN, Présentation de la Vierge.

ABIAS.

Anne, dame de grant value,
Révéremment je vous salue,
De couraige franc et begnin.

ANNE.

Très bien venu soyez, cousin.

ARBAPANTER.

Est-ce pas icy vostre fille,
Marie, que je vois si habille,
Si gracieuse et si doulcete ?

JOACHIN.

Ouy, certes..................

ARBAPANTER.

Saige, courtoyse et amyable,
A tous vos amis acceptable......
(à Marie)
Que dites-vous ?

MARIE.

Rien que tout bien [1].

ABIAS.

Avez nécessité ?

MARIE.

De rien.

ARBAPANTER.

Que voulez-vous ?

MARIE.

Vivre en simplesse.

ARBAPANTER.

Et l'estat mondain ?

MARIE.

Je le laisse.

---

[1] *Rien que tout bien*, de Dieu sans doute, de ses bienfaits, de ses grandeurs. Dans ces réponses si précises et déjà dignes de Celle qui doit être la Mère de Dieu, le ton et le regard de l'enfant devaient achever le développement de sa pensée.

ABIAS.

Que souhaitez-vous ?

MARIE.

Dieu servir,
Et sa grâce desservir (mériter).

ARBAPANTER.

Voulez-vous pompeux habit ?

MARIE.

Non.

ABIAS.

De quoy parée ?

MARIE.

De bon renom.

ARBAPANTER.

C'est bien dict.

MARIE.

En Dieu seul espère,
Car c'est Celuy qui tout supère
Par éternelle providence.

Cette scène si calme et naïve est suivie d'un vrai coup de théâtre, et les apparitions fantastiques du *Faust* de Gœthe ne semblent qu'une réminiscence du vieux Mystère. Satan a prêté l'oreille aux réponses de la Vierge, et, à peine est-elle entrée dans le temple, qu'il apparaît lui-même sur la scène, en compagnie de Lucifer, et s'écrie :

Dyables tout plains d'enragerie,
Esprits où est forcenerie,
Hau ! Lucifer, prince des dyables,
Appelle les espritz semblables
A ceulx qui font maux innombrables
Affin de m'oster hors d'esmoy.

Et Lucifer tout inquiet demande " ce qu'il y a ".

SATHAN.

Une Vierge sur terre est née
Si saige et si morigenée,

Et en vertus si tres parfaicte !......

....

LUCIFER.

Et que est-elle ?

SATHAN.

Elle est plus belle que Lucresse,
Plus que Sara devote et saige,
C'est une Judic en couraige,
Une Hester en humilité,
Et Rachel en honnesteté.
En langaige est aussi benigne
Que la Sybille Tiburtine ;
Plus que Pallas a de prudence ;
De Minerve elle a la loquence ;
C'est la non-pareille qui soit ;
Et suppose que Dieu pensoit
Racheter tout l'humain lignaige
Quand il la fist......

La plus sainte des vierges ne pouvait être mieux louée que par ce démon. Il y a là une confusion de la fable et de la vérité qui ne va pas mal au caractère et à l'*esmoy* du pauvre diable.

Nous n'osons pas suivre plus longtemps les dévoloppements de ce poème, puisque, par rapport à notre sujet, il ne pourrait plus nous offrir que matière à nouvelles digressions, mais nous ne saurions passer sous silence une reproduction partielle de ce mystère, qui parut pour la première fois en 1486 sous le nom de JEHAN MICHEL (**26**). Voici le titre de l'ouvrage tel que nous le lisons dans une édition de quelques années postérieure : *Le mystère de la co(n)ception, nativité, mariage et annonciation de la benoiste vierge Marie avec la nativité de Jésuchrist et son enfance.* (Paris, Alain Lotrian, in-12° s. d.,—peut-être 1507.) Donnons d'abord la distribution des scènes, et cela, dans le style de l'ouvrage : Ioachin en laage de quinze ans (fol. V) ; Des aumônes de Ioachin (VI) ; du traité de mariage Ioachin (VII-VIII) ; Comme Ioachin espousa Anne (X) ; Le veu de Ioachin et de Anne (XIV) ; du reffus de loblation Ioachin (XV) ; comme Ioachin alla a ses bergers (XV) ; de

ange qui saparut a Ioachin (XIX) ; de lange qui saparut a Anne (XX) ; comment Anne enfanta Marie (XXI) ; etc."

Encore ici, il nous faut citer au moins quelques passages. C'est d'abord sainte Anne même, soudainement prise de l'esprit prophétique, et prédisant la naissance de la Vierge :

Bienheureux sera qui pourra
Une fois estendre ses yeulx
Sur celle fleur qui passera
De la terre iusques aux cieulx
Moult sera le faict glorieuz
De porter fruict si précieulx
Et de si tres grande excellence

Plus loin, c'est Arbapanther s'adressant à Ysachar et négociant avec lui les fiançailles d'Anne et de Joachim.

Honneur service et reverence
Auiourdhuy de nous recepvez.
....
Puisque de dieu avons adveu
Voicy Joachin mon nepveu
Advis mest qu'il est bien utille
Qu'il espouse Anne vostre fille
Car esprit de dieu mamonneste
Que de ce mariage honneste
La digne vierge doit partir

A quoi Ysachar répond :

Icy me venez advertir
D'une chose moult honorable
Qui me semble bien raisonnable
C'est que Anne prenne Joachin

On se rend donc au temple, et cependant, parents et amis font l'éloge de la fiancée, disant de Joachim, toujours dans le style du temps, que

Il a prins fille gracieuse
Prudente moriginée, sage

Puis, la cérémonie achevée, les époux reviennent à leur maison, et ils conviennent de faire de leurs biens trois parts : la première

pour le temple ; la deuxième pour les pauvres ; la troisième pour eux-mêmes :

JOACHIN :

La tierce part pour vous et moy
Jay reservé pour nostre usage
Or somme nous en mariage
En biens communs vous le scavez
Vostre plaisir dire devez
Pour scavoir s'il vous plaist ou non

ANNE :

Joachin homme de renom
Bien famé bien moriginé
Ainsi qu'avez déterminé
Soit fait. Le cas me plaist tres bien
Desdire ne vous veuil en rien
Mais prise fort telle ordonnance. (fol x)



III

HYMNOGRAPHIE LITURGIQUE

1. *Séries ;* 2. *Offices ;* 3. *Hymnes isolées.*



Fig. 116. MELOZZO DA FORLI, L'Ange de l'Harmonie.

Avec l'hymnographie, nous allons pouvoir enfin remonter très loin dans les siècles passés, c'est-à-dire jusqu'aux premières années du moyen âge. Ce n'est plus en effet le dixième siècle seulement avec Hroswitha, ou le neuvième avec *Lez-Breiz*, mais le *cinquième* avec saint ROMANUS le *Symphoniaste* qui va chanter son cantique en l'honneur de sainte Anne.

S'il est vrai que le *Christus patiens* est l'œuvre de saint Grégoire de Nasianze, le premier vestige poétique du culte de sainte Anne serait le passage de ce drame où il est fait allusion aux

parents de la sainte Vierge, et ainsi nos goûts d'antiquité y gagneraient encore un siècle. Mais une allusion n'est pas un poème, et, avec tous les regrets possibles, nous sacrifions le quatrième siècle, comme aussi les trois qui l'ont précédé, puisque ceux-ci, très certainement, ne nous ont rien laissé.

Tout à l'heure, nous citerons une hymne empruntée aux *Ménées* des Grecs, mais pour la question de priorité qui nous occupe en ce moment, nous en faisons également notre deuil, parce que nous n'avons pas de preuve qu'elle soit contemporaine des premiers *Ménées*, contemporains eux-mêmes de saint Grégoire de Nazianze.

***

Le tout premier monument hymnographique que nous puissions *authentiquer* est donc le *Contacium* de saint ROMANUS (**27**), un vrai poème celui-là, composé de douze grandes strophes, et tout entier consacré aux bienheureux époux Anne et Joachim ; monument unique pour nous, tout à fait à part, et auquel il convient de faire place ici même, dès le début de ce nouvel article. Le texte nous en a été fourni conjointement par le Cardinal Pitra et par le P. Rocchi [1], et en attendant que nous puissions le donner dans le grec, voici la tradution très littérale de quelques strophes :

Joachim et Anne
De l'opprobre de la stérilité,
Adam et Eve
De la corruption de la mort
Ont été arrachés, ô Immaculée,
Dans ta sainte Nativité.

Aussi ton peuple
La celèbre avec joie,
Et des liens du péché
Déchargé, il s'écrie :
La stérile enfante la Mère de Dieu,
La nourrice de notre vie.

---

[1] Pitra, *Analecta sacra spicilegio Solesmensi*, 1876, p. 119 ; Rocchi, *Le Glorie di S. Gioacchino*.... in-8o, Grotta-Ferrata, 1878. Ces deux textes semblent se compléter l'un l'autre, l'extrait donné par le cardinal Pitra étant, selon toute apparence, le commencement du poème. En tout cas, pour notre traduction, nous adoptons cette hypothèse. Pour les originaux, voir l'appendice, no. 27.

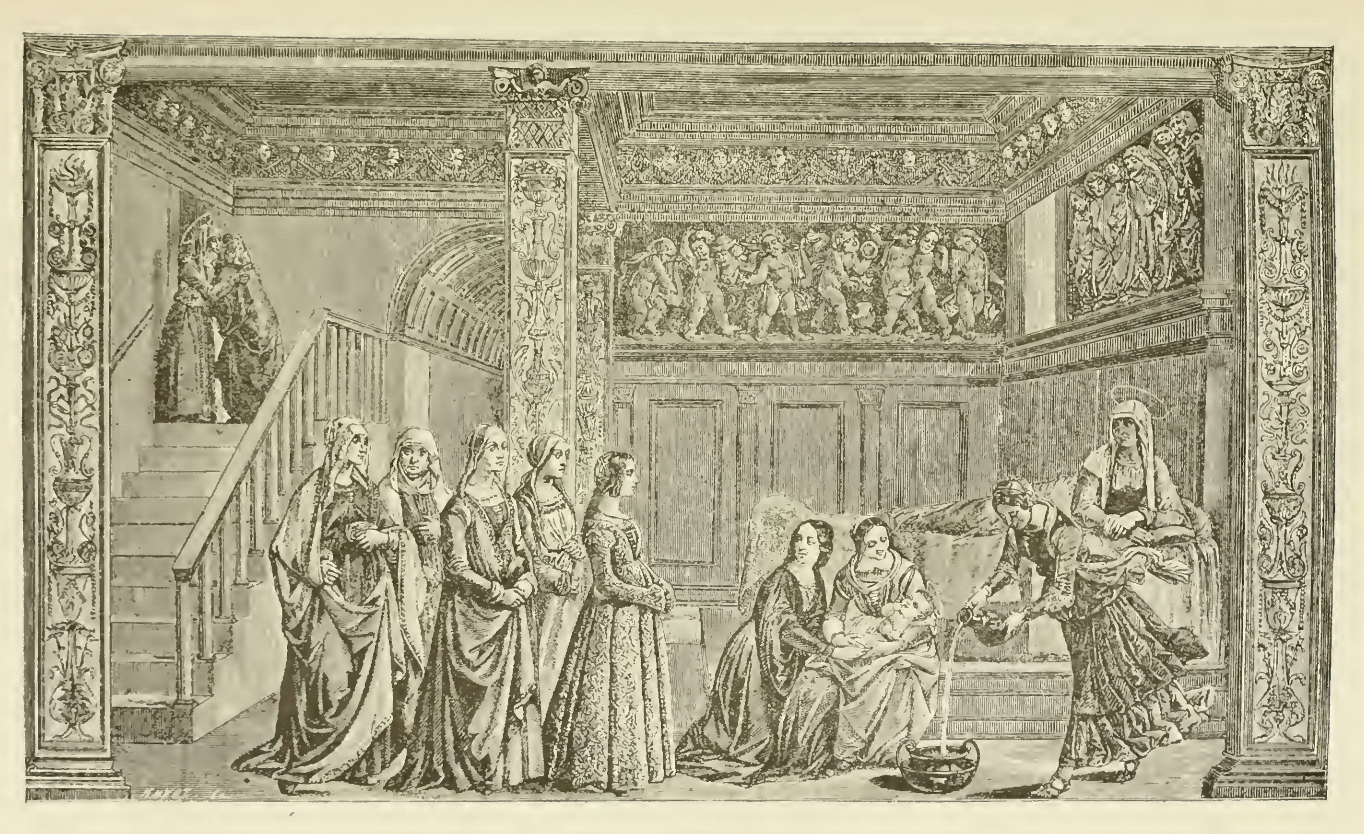


Fig. 117. Ghirlandajo, *Nativité de la Vierge*, à S.-Maria Novella, Florence.

La prière et les gémissements
De la stérilité et du veuvage,
En sortant des lèvres de Joachim et de Anne,
Montèrent jusqu'aux oreilles du Seigneur,
Et firent germer le fruit qui donna la vie au monde.
Celui-ci en effet répandait sa prière sur la montagne,
Celle-là, dans le jardin cachait sa honte :
Mais avec quelle joie
La stérile enfante la Mère de Dieu,
La nourrice de notre vie.

O chère maternité
De sainte Anne,
De quelles hymnes te célébrerai-je, et comment honorerai-je
Le plus saint des temples !
Joachim priait sur la montagne,
Pour que des mains de sainte Anne [1]
Un enfant passât un jour dans ses bras ;
Et la prière du saint
Est exaucée,
Et avec joie
La stérile enfante la Mère de Dieu,
La nourrice de notre vie.

....

Elles ont entendu dire,
Les tribus d'Israël,
Que Anne a mis au monde l'Immaculée,
Et, heureuses, toutes se sont réjouies.
De son côté, Joachim prépare un grand festin
Pour les prêtres et les lévites,
Et quand ils sont assemblés,
Il amène au milieu d'eux la petite Marie,
Pour qu'ils rendent grâce au Seigneur de l'événement glorieux.
Car c'est pour tous une joie
Que la stérile enfante la Mère de Dieu,
La nourrice de notre vie.

---

[1] On traduirait plus littéralement en latin : *exorabat, ut ex Annæ utero fructum susciperet......*

Tel est le début de ce poème, vieux maintenant de quatorze siècles et demi, et valant pour nous, à lui seul, tout le reste de notre collection. C'est en quelque sorte à sa lumière que nous étudierons l'hymnographie de notre Sainte, et si telles harmonies plus jeunes résonnent plus doucement à notre oreille, aucune pourtant n'y laissera un meilleur et plus durable souvenir.

I. SÉRIES

Deux siècles séparent saint Romanus de saint ANDRÉ de CRÈTE le premier chantre de sainte Anne que nous puissions présenter après lui. Il est à croire cependant que, dans l'intervalle, la légende de la Sainte, si répandue dès cette époque dans tout l'Orient, inspira bon nombre d'autres poètes, évêques, prêtres ou simples fidèles, et l'avenir nous apportera peut-être de nouveaux échos de ce passé antique. Notre siècle de merveilleuses découvertes en tout genre nous aura bien vite accoutumés à ne désespérer de rien.

Quoi qu'il en soit, en cette fin du septième siècle, ANDRÉ de Damas, archevêque de CRÈTE, composait toute une série d'hymnes à la louange de sainte Anne. Qu'il soit difficile aujourd'hui de reconstituer le rythme de ces poésies, si jamais elles ont été régulièrement rythmées, c'est chose où nous n'avons point à nous arrêter. A défaut de la mesure bien marquée, comme dans la poésie de l'ancienne Grèce, il y a ici de l'inspiration, de l'élan, de l'émotion vraie, et rien n'est plus oriental que ces *Canones*. Déjà, dans la *Légende* de la Sainte, nous en avons fait de longs et nombreux extraits, dont le lecteur se souvient peut-être encore.

Pour nous borner présentement à une analyse rapide des odes principales, la première chante la naissance de la sainte Vierge, " naissance qui fut la réponse de Dieu aux prières des justes ; " la quatrième traduit la joie triomphante de sainte Anne devant le berceau de son enfant : " *Congratulamini mihi, omnes tribus Israël* : applaudissez-moi, tribus d'Israël ; c'est ici un autre ciel, et l'étoile du salut pour toute génération ; " la huitième, la plus remarquable peut-être, est un cantique à la louange de la puissance divine " qui ferme les abîmes et les ouvre à son gré ; " qui, en attirant en haut les vapeurs de la terre, en forme les nuages d'où descendent les pluies fécondantes ; qui, enfin, d'un champ stérile peut faire naître les fruits et les fleurs." (**28-36**)

Encore une fois, nous aimons à saluer le contemporain d'André de Crète, saint SOPHRONE, archevêque de Jérusalem. Nous ne connaissons de lui, il est vrai, que quelques vers relatifs à notre Sainte, mais quelques vers de cette époque lointaine valent pour nous tout un poème d'une époque plus rapprochée. Le saint, comme nous l'avons déjà, vu exprime son vif désir de visiter et " baiser à genoux " les lieux saints, et notamment la "sainte Probatique :"

Locum ubi, flens suspiro,
Princeps omnis sapientiæ
Suam sententiam audivit,
Humi stratus osculabor.
In Probaticam Sanctam ingrediar
Ubi Anna præclara peperit Mariam.
Subiens templum, templum illud
Purissimæ Deiparæ
Deosculans amplectar
Parietes mihi charissimos.

" Avec larmes et soupirs, à genoux par terre, je baiserai la pierre où le Prince de toute sagesse entendit sa sentence. J'entrerai dans la sainte Probatique où la glorieuse Anne enfanta Marie. Je visiterai le temple de l'Immaculée mère de Dieu, et couvrirai de mes baisers ses murs très chers à mon cœur [1]."

Peut-être aussi, dans une hymne précédente sur la Nativité de Notre-Seigneur, parle-t-il de sainte Anne, mère de Marie, et non de la Prophétesse :

Maria et Symeon, et ipse Joseph
Cum Anna, salvate omnes nos supplices.
Maria gloriosa cum Anna,
Symeon, Joseph domine,
Supplicibus estote præsidium.

Après André de Crète et saint Sophrone, c'est-à-dire vers la fin du neuvième siècle, un homme prodigieux se présente, que la plupart des historiens littéraires ont pourtant jusqu'ici laissé dans l'oubli. C'est JOSEPH l'*hymnographe*. Comment un génie comme celui-là

[1] Migne, *Patrol. gr.*, t. LXXXVI, col. 3822.

n'a-t-il su trouver place dans aucune histoire de la Poésie, et comment nous-même autrefois, quand nous écrivions tel ouvrage qui voulait rendre justice au moyen âge, ne l'avons-nous pas connu [1] ? Cependant " mieux vaut tard que jamais," et puisque, enfin, le temps en est venu, saluons le merveilleux poète auquel la *Bibliotheca sicula* de Mongitor attribue la composition d'hymnes innombrables [2]. Nous-même, en additionnant les chiffres qui nous étaient fournis, nous sommes arrivé à la somme de cinq cents *Canones* et plus, ce qui représente neuf ou dix fois autant d'hymnes ou d'odes ; soit, à peu près *cinq mille* pièces. Un poète comme celui-là, doublé d'un saint, n'avait pas pu ne pas chanter la Vierge Marie et en même temps sa bienheureuse mère, sainte Anne. Aussi bien, il l'a fait dans une série de *Canones* qui portent le titre général de *Mariale.* Il faut entendre l'éditeur de ces poèmes dans la préface qu'il y a mise : " Ici, dit-il, tout est d'or, de pierre précieuse, plein du suc de la piété et du miel de la dévotion ; tout nous prouve combien le génie de l'auteur était épris de la Vierge Marie, et aussi combien son amour pour elle avait de génie [3]."

Les deux premiers *Canones*, formant en tout dix-huit odes, chantent la naissance et la présentation au Temple de la sainte Vierge. Notre français est trop pauvre pour traduire ces richesses de la langue grecque et du style oriental. Comment aussi faire passer en notre langue tant de figures hardies auxquelles notre sévérité littéraire est si peu habituée ? " La Vierge, c'est le lit d'unique beauté, le trône très élevé de Dieu (Ode I), " la montagne que la main de l'homme n'a pas touchée et qui s'est formée de la pierre stérile (Ode II) ; " c'est la " Vigne salutaire dont le cep incorruptible a germé le fruit qui sera plus tard le vin mystique de la joie ;" c'est encore " le volume nouveau, où s'est écrit le Verbe de Dieu (Ode V)" ; et sainte Anne, à son tour, est la " coquille (*concha)* qui produit la couleur pourpre dont le Christ doit teindre le vêtement

---

[1] L'abbé Victor Charland, *Questions d'histoire littéraire*, in-8o, 1884 (Mercier & Cie, impr., Lévis, P. Q., Canada).

[2] Ant. Mongitoris *Bibl. Sicula*, Panormi, 1708, t. I, p. 384.

[3] *Dico esse totum aureum, totum gemmeum, totum ex pietatis saccharo, ac devotionis melle compactum, ex quo quam affectuosus fuerit auctoris in Mariam genius, quam ingeniosus affectus et quam purus ac fervens amor luculentissime elucet.* Migne, *Patrol. gr.*, lat. tant. edita, t. LV, col. 916.

de son Incarnation (Ode VI)," et ainsi jusqu'à la fin, dans une abondance d'images intarissable (**38**).

Encore une fois *traduttore traditore*; "un traducteur est un traître," et ici, mieux que jamais, il a chance de l'être. C'est pourquoi, nous laisserons au lecteur tout le plaisir de consulter les originaux mêmes.



A trois cents ans de distance, un moine grec de Grotta-Ferrata, portant, d'après le P. Rocchi, le même nom que l'archevêque de Crète, écrit lui aussi une série d'hymnes, analogues, par l'inspiration et la forme, à celles d'André de Damas.

Le précieux manuscrit se conserve encore après des siècles au même couvent de Grotta-Ferrata, et nous avons lieu de croire qu'il n'a jamais été publié, sauf dans les *Glorie di S. Gioacchino* du P. Antonio Rocchi, où nous avons eu la bonne fortune de le lire. Les odes se suivent au nombre de neuf, chantant toujours une même chose, et qui suffirait bien, sans doute, à défrayer cent odes et cent poèmes : le prodige de la puissance divine dans la conception de la Vierge Marie. Il y a ici quelque chose qu'on ne trouve pas au même degré chez l'évêque de Crète : le souffle poétique est plus puissant, la délicatesse plus grande, l'harmonie plus soutenue, et nous ne savons quoi d'un peu plus jeune, plus ému, plus mystique, vient animer cette poésie. Ce n'est peut-être pas le grand éclat, la pleine lumière, le sublime, mais c'est le charme de la vraie piété.

Citons deux strophes de l'ode neuvième, où le thème général fait place à la prière :

"Epoux très saints et vénérés, qui avez donné au monde la Vierge immaculée, et qui avez uni vos âmes et vos cœurs dans la pratique des mêmes vertus, nous vous en prions, sauvez de tout naufrage ceux qui célèbrent votre douce mémoire ;

"Eloignez de nous la mort toujours avide, vous, les glorieux, qui avez engendré la Mère de la Vie, celle dont la puissance a triomphé de la mort, et dont la tendresse est pour nous le gage de l'éternelle vie." (**56-70**)

2°. OFFICES LITURGIQUES

A côté des séries, se placent les offices des bréviaires et livres d'heures, et comme premiers en date, les *Ménées* des Grecs.

On sait que le premier auteur ou le premier compilateur des *Ménées* fut saint Sabas, abbé et supérieur général des monastères de Palestine, au cinquième siècle. Nous disons " compilateur ", parce que, assez probablement, les éléments des *Ménées*, pour un bon nombre, sont d'un siècle au moins plus anciens que lui. Les Bollandistes en attribuent une grande part aux saints Chariton, Euthymius, Théoctiste, qui appartiennent tous trois au quatrième siècle [1].

A quelle époque exactement revient l'hymne que nous allons citer à l'instant, nous ne savons, mais ce qui est certain, c'est qu'elle est fort ancienne. On lit donc à l'office de vêpres du 26 juillet :

" Fête solennelle, toute de lumière, allégresse du monde ; aujourd'hui, dans une sainteté digne de toute louange, s'est endormie la glorieuse Anne qui donna naissance à la Mère du Christ......

" Salut, messagère du printemps de la grâce ! Salut, brebis dont reçut vie l'agnelle, en qui l'Agneau qui ôte les péchés du monde, le Verbe, d'un mot fut conçu......

" Toutes créatures, venez ; sur les cymbales et le psaltérion, acclamons la pieuse Anne : de ses entrailles, elle engendra la Montagne de Dieu, et fut enlevée jusqu'aux célestes monts dans les tabernacles du Paradis. Disons-lui : Bienheureuses les entrailles qui portèrent en toute vérité Celle qui porta en elle la lumière du monde ! Gloire au sein dont fut allaitée Celle qui nourrit le Christ notre nourriture ! Prie-le, ô Sainte, qu'il nous garde de toute atteinte de l'ennemi et que nos âmes soient sauvées. " **(71)**



Le volume que nous ouvrons après les *Ménées* est sans com-

---

1 Credibile videtur.... ipsos Canones vel ab ipso S. Sabba, primo Menæorum *collectore*, vel a SS. Charitone, Euthymio, Theoctistove, a quibus ipse *accepit pleraque*, fuisse compositos ; cum cæteri post additi certo auctori soleant adscribi, per initiales ultimarum stropharum litteras. Pertinent autem sancti isti ad quartum æræ christianæ sæculum. *Acta sanctorum*, t. IX, p. 78.

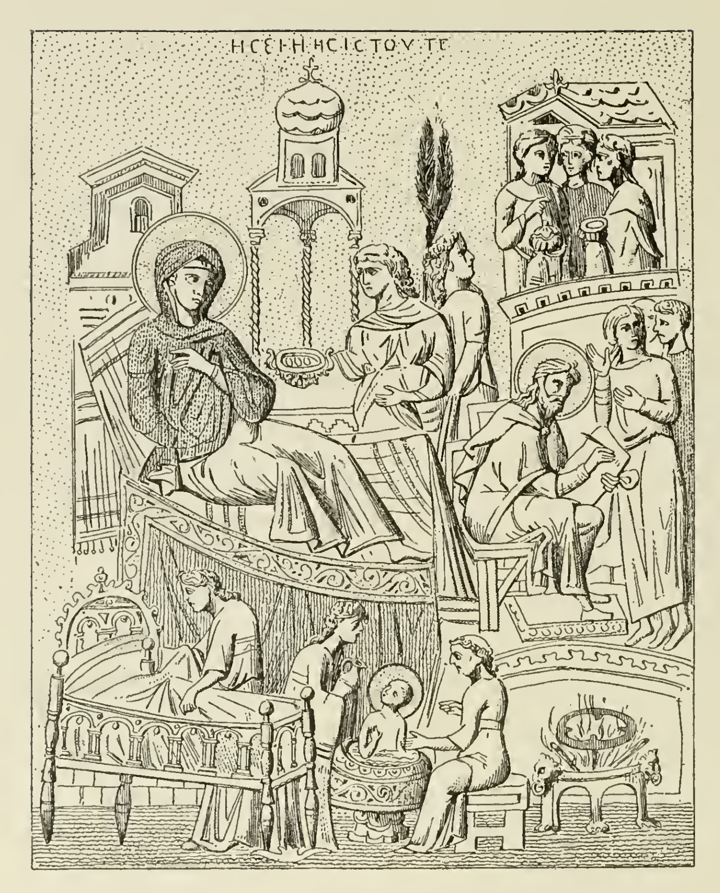


Fig. 118. *Nativité de la Vierge*, d'après un manuscrit grec du XIIe siècle au Vatican.
(Dessin de Rohrault de Fleury.)

paraison beaucoup plus jeune, encore qu'il soit vieux par rapport à nous d'à peu près cinq cents ans ; nous voulons parler d'un manuscrit des premières années du quinzième siècle, un bréviaire dominicain (**77**). A grands frais, étant là-bas, nous l'avions fait venir d'Allemagne, comptant qu'il répondrait à quelques-unes de nos questions, savoir :

Nos pères d'autrefois auraient-ils eu quelque dévotion particulière pour notre Sainte à nous ; auraient-ils célébré son office propre sans recourir à des hymnes qui, en convenant à toutes les saintes, ne conviennent à aucune personnellement ; l'un ou l'autre d'entre eux aurait-il fait à sainte Anne, dans un moment d'inspiration pieuse, l'hommage d'un cantique au moins ?

Et nous avions en effet la réponse à nos premières questions, sinon très nettement à la dernière, en trouvant sous le 26 juillet, un office complet, versifié à grand luxe, c'est-à-dire que non seulement les hymnes étaient rythmées et rimées, ce qui n'est pas extraordinaire, mais que l'invitatoire, les répons et les versets eux-mêmes l'étaient également. De part et d'autre, la même richesse de forme, un tour facile, heureux, et, supérieure à l'expression, une vraie inspiration religieuse. Entendez l'une ou l'autre strophe de l'hymne qui suit l'invitatoire de Matines :

Plaudat chorus fidelium,
Cœtus canat credentium,
Annam beatam feminam,
Annam matronam inclytam.

" Qu'il applaudisse, le chœur de fidèles ; qu'elle chante, l'assemblée des croyants, Anne la bienheureuse femme, Anne la dame glorieuse.

Ex hac Maria prodiit
Quæ sola matrum protulit
Salva pudoris clausula
Natum regentem condita.

" D'elle est née Marie, Vierge toute pure jusqu'en sa maternité, et mère d'un Fils, Roi de l'univers."

Entendez aussi l'un ou l'autre des répons et versets, celui de la première leçon, par exemple :

R. I. Anna florens clara prosapia
Juxta nomen abundans gratia
Generavit reginam virginum
Quæ cunctorum portavit Dominum.
V. Digna quidem cœlesti titulo
Stellam maris produxit sæculo.
—Generavit, etc.

" Glorieuse dans sa maternité, pleine de grâce, comme le dit son nom, Anne a mis au monde la reine des Vierges, celle qui a porté dans ses flancs le Seigneur de toute chose.

" Digne de toute gloire céleste, elle a fait luire sur le monde l'étoile de la mer."
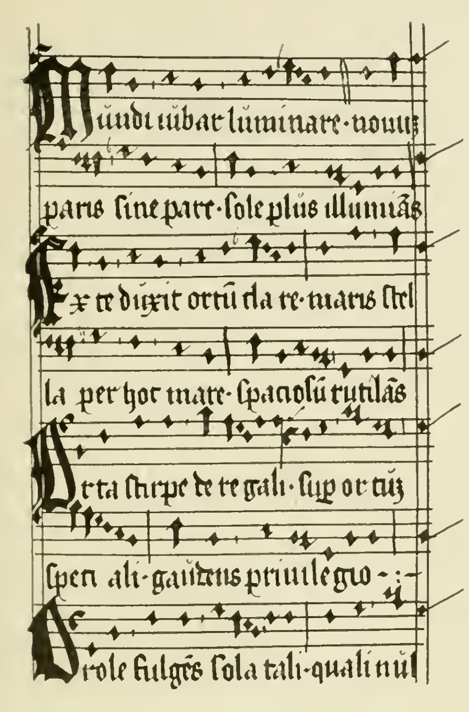
Et cet autre de la sixième leçon, où l'on remarquera la même cadence harmonieuse de la période :

R. VI. Anna floret ut lilium
In summi regis curiâ
Thronum adepta regium
Cum immortali gloria.
Intes matronas rutilans
Ut sol mundum illuminans.
V. Jam cum sanctis gaudebit in patria
Summi boni fruens præsentiâ.

R. " Dans la cour du Roi suprême, Anne brille comme un lis ; au sein d'une immortelle gloire, elle siège sur un trône royal, glorifiée entre les femmes, et comme un soleil éclairant le monde."

V. " Avec les saints dans la patrie, elle jouit de la possession du souverain bien."
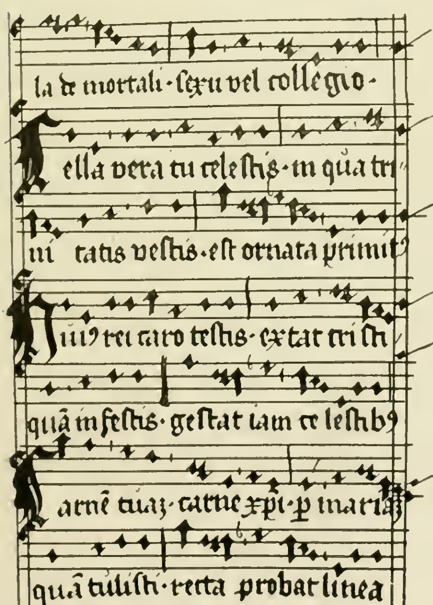
*
* *





Fig. 119. *Officiale* de 1552.

Un autre manuscrit d'une grande richesse poétique, c'est,—pour l'appeler par le seul nom qu'il possède,—un *Officiale*, conservé naguère chez M. Rosenthal, de Munich (**79**). Le *Registrum* du commencement en fait connaître le contenu, c'est-à-dire :

" Les Vêpres de sainte Anne, des Apôtres, de la Résurrection, de la sainte Trinité, de la Vénération de la sainte Vierge (*de Veneratione B. M.*), avec *Kyrie eleison, Sanctus* et *Agnus, ad placitum*." Le tout, comme nous l'apprenons à la fin du manuscrit, s'est exécuté en 1552 à Taufers (?) en Allemagne, pour la chapelle Sainte-Anne d'Ahornach (?), aux frais du chanoine Gaspard Rawensteyner, curé du même Taufers. Ici, il n'y a pas jusqu'aux antiennes qui ne soient versifiées et rimées, tout comme dans le manuscrit dominicain. Telle : la première de vêpres :

Annæ matris celebremus
Inclita solemnia,
Ut per eam impetremus
Natæ patrocinia.

" De sainte Anne, l'illustre mère, célébrons la fête, afin d'obtenir par elle la protection de son auguste Fille."

Mais la pièce capitale,

c'est la séquence *Luce lucens in æternâ.* On ne peut pas vouloir qu'un article destiné à recueillir les hommages rendus à sainte Anne par la poésie se passe de toute citation, et c'est pourquoi, nous transcrivons encore, et nous traduisons :

Luce lucens in æternâ, Lucis ductrix et lucerna, Claritatis gerula.	Astre qui brilles dans l'éternelle aurore, lampe toujours ardente, nous apportant la lumière ;
Felix Anna, de caverna Laci transfer ad superna Lucis nos vehicula.	Bienheureuse Anne, du lac ténébreux où nous voguons, fais-nous monter jusqu'aux foyers lumineux.
Mundi jubar luminare, Novum paris sine pare Sole plus illuminans.	Lumière du monde, tu as produit un astre nouveau, incomparable, plus brillant que le soleil.
Ex te duxit ortum clare Maris Stella per hoc mare Spatiosum rutilans.	Car c'est de toi qu'a rayonné cette étoile des mers, dont l'éclat illumine les Océans immenses.
Orta stirpe de regali Super ortum speciali Gaudens privilegio.	Née de race royale, ta naissance le cède à un privilège plus spécial et plus doux encore,
Prole fulges sola tali Quali nulla de mortali Sexu vel collegio.	Puisque tu es la mère d'une enfant telle que l'humanité n'en a jamais produit de comparable.
Cella vera tu cœlestis In qua Trinitatis vestis Est ornata primitus.	Tu es le temple céleste où s'est construit pour nous le tabernacle de la Trinité (?) [1].

[1] Cette traduction est loin d'être littérale, mais elle indique mieux ainsi le sens de la strophe. C'est la trace d'une idée qui revient assez souvent dans l'hymnographie de sainte Anne, et qu'un vieux missel de Frissingue traduit de la sorte :

Fabricatur in hoc, Anna,
Quæ supernum clausit manna
Arca novi Testamenti.

Notons en passant un fait populaire qui existe encore de nos jours. Sainte Anne était au moyen âge la patronne des menuisiers, et c'était sans doute parce qu'elle avait *fabriqué*

Hujus rei caro testis
Extat Christi quam in festis
Gestat jam cœlestibus.

Fait merveilleux qui trouve sa preuve dans la chair du Christ, cette chair qu'il garde encore au milieu de ses fêtes du ciel.

Carnem tuam carne Christi
Per Mariam quam tulisti
Recta probat linea,

Ta chair et ton sang, c'est cette chair et ce sang du Christ, descendu de toi en ligne droite par l'intermédiaire de Marie.

Quâcum Deo contraxisti,
Genus omne ac vicisti
Nata cum virginea.

Et cette virginale enfant fut le sceau de ton alliance avec Dieu, comme le gage de ta noblesse sans égale.

Tu terminus tristitiæ,
Scaturigo lætitiæ,
Quæ prolem benedictam

Tu es la fin de toute tristesse, la source de toute joie, toi dont le sein béni de Dieu

De gremio das gratiæ,
Matrem solis justitiæ
Labe prorsus invictam.

Nous donne l'enfant de grâce, Mère du soleil de justice, victorieuse de tout mal.

Tua grandis est potestas,
Cœli dat majestas
Matronatus gloriam.

Et ta puissance est sans borne, depuis que la suprême majesté du ciel t'a glorifiée d'une telle maternité.

Ad tranquillam quos potestas,
Ad fluentem quos egestas
Urget, trahe copiam.

Donne donc la paix à ceux que tourmente une puissance ennemie, et des richesses abondantes aux victimes de la pauvreté.

Eia, Mater plena bonis,
Gratiarum dita donis
In præsenti pauperes.

Nous t'en prions, ô Mère si bonne, comble des biens de la grâce tes pauvres de la vie présente,

Hujus cursum post agonis
Triumphantum nos in thronis,
Loca donis uberes.

Afin que, riches de tes bienfaits, après les combats de la terre, nous partagions les trônes des élus triomphants.

---

le premier tabernacle véritable, ce que disait déjà au treizième siècle Durand de Mende (*Rationale div. off.*, liv. I, ch. II), dans le passage où, à propos de l'autel, il compare le tabernacle de Moïse à la Mère de Dieu.

Adieu à l'intéressant manuscrit. Adieu aussi, mais avec moins de regret, à cet *Office des trois Maries*, sur lequel nous avons dit plus haut notre pensée. De même, négligeons pour le moment l'*Office* de la liturgie *Mozarabique*, puisque nous le retrouverons ailleurs, et venons en terre de Provence, pays de la lumière, de la poésie et de la bonne sainte Anne.

***

Si on nous permettait ici quelque mise en scène personnelle, nous nous rappellerions cette douce matinée d'avril, où il nous fut donné de prendre en nos mains l'ancien bréviaire de l'Eglise d'Apt, et d'en transcrire les pages sur les lieux mêmes témoins de tant de merveilles. C'eût été trop peu de prendre quelques notes seulement, et qui s'en retournait à seize cents lieues, là-bas, pour ne jamais revenir peut-être, devait emporter davantage. Il emporta tout, c'est-à-dire sept hymnes, autant de précieuses reliques, datant de plusieurs siècles. Est-ce trop faire, maintenant, que d'en traduire une ? Nous choisissons de préférence celle des premières vêpres de l'*Office de l'Invention des Reliques* (**86**), parce qu'elle est un nouveau témoignage en faveur de la tradition dont nous nous sommes entretenus déjà (p. 209 ss.), et sur laquelle nous devrons revenir encore plus loin, pour en compléter la formule.

« Dieu souverain, tu ne veux pas laisser ensevelie dans les ténèbres celle qui donna le jour à la glorieuse Vierge Marie, et tu rends à ton peuple fidèle les reliques sacrées que la prudence antique avait soustraites aux impies.

« Tu nous laisses voir enfin, resplendissants de lumière, les ossements cachés longtemps dans la poussière, et, vers ces restes bénis, le peuple accourt pour leur rendre hommage.

« Et tu veux illustrer cette crypte par un prodige, ô Dieu bon, et voilà qu'un aveugle recouvre soudain la vue, tandis qu'un muet, dont la langue s'est tout à coup déliée, proclame que ce miracle est un gage de la bonté de sainte Anne.

« Les clercs entonnent des chants d'allégresse, et après que, sur l'ordre du roi, la châsse s'est ouverte qui contenait la sainte dépouille, les âmes pieuses tressaillent, et ajoutent à l'envi les cantiques aux cantiques.

« Trinité suprême, pardonne à ceux qui t'en supplient, et par les

mérites de sainte Anne, accorde-nous de monter un jour jusqu'à toi, afin qu'il nous soit permis de chanter éternellement ces mêmes cantiques de reconnaissance et d'amour."

L'hymne de Laudes, et surtout celle des secondes vêpres (*Festis læta sonent*), disent en termes magnifiques la miséricordieuse puissance de la sainte Patronne d'Apt (SS) : " C'est pour Apt un gage d'immortalité que de recevoir de Marie les reliques de sa mère ; car ces reliques sont pleines de Dieu (*sunt hæc plena Deo*) ; en elles est toute espérance, et tout salut, et tout affermissement de la foi ; pour elles, Dieu dépose ses foudres et rend la vie à qui dormait au sein de la mort. Ici, une reine à genoux, déposant sa couronne d'or, implore le secours de sainte Anne et se consacre à son service ; ici, les sourds entendent, les aveugles voient, et Dieu s'affirme par de constants miracles [1]."

L'office de la *Translation* ne nous offrit pas d'hymne propre, mais au delà, au 26 juillet, et dans l'office *per annum*, nous en trou-

---

1 Pour honorer la douce mémoire d'un jeune et brillant avocat qui fut notre élève et notre ami, nous reproduisons cette même hymne dans la gracieuse traduction qu'il en fit quelque temps avant sa mort (peu importe le nom—on n'en a plus dans la *poussière*) :

Que dans les airs joyeux planent des chants de fête,
Et toi, terre, rends grâce à Dieu :
Des cendres de sainte Anne, Apt a fait la conquête :
Dieu veut les donner à ce lieu.

C'est un gage d'amour pour mon âme ravie :
Là sont espoir, salut et foi ;
Dieu montre sa puissance et fait sourdre la vie
Du sein des tombeaux en émoi.

Là, ployant ses genoux, une reine pieuse
Implore d'Anne aide et secours,
Et, prosternant son front, y laisse, bienheureuse,
Son diadème pour toujours.

Et, pendant que le peuple, admirant ces reliques,
Y pose un baiser suppliant,
L'ennemi rejeté voit des bienfaits mystiques
Naître où le mal était puissant.

Ici Dieu se révèle, et par tant de miracles !
L'aveugle voit, le sourd entend,
L'invalide se lève et ne sent plus d'obstacles,
Et guéri, marche rayonnant !

O Trinité sublime, exauce nos prières, etc.

vions d'autres non moins belles que celles de l'*Invention*. Est-ce rejaillissement sur cette poésie du souvenir qui se rattache pour nous à sa première lecture?—En tout cas, après tant de pièces diverses dont nous avons admiré la beauté et dont il a été parlé jusqu'ici, rien n'égale pour nous, comme sentiment, comme piété et comme expression, certaines strophes des hymnes aptésiennes :

Aptenses populi plaudite ; dulcia
Patronæ memores cantica promite ;
Insignem meritis dicite feminam ;
Annæ dicite gloriam.

" Peuple d'Apt, applaudissez ; que votre reconnaissance éclate en chants de douceur pour votre patronne ; chantez la femme insigne en mérites ; chantez la gloire de sainte Anne." (**90**)

Et ces deux autres (**91**) :

Quam potens ! cujus veniens ad ædem
Dexterum sentit sibi quisque numen,
Et domum semper redit impetrato
Munere lætus.

Hic nurus castæ, viduæque matres,
Virgines, sponsæ, juvenes, senesque
Omnis et sexus reperit patronam,
Omnis et ætas.

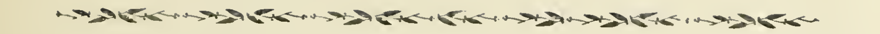
Inde concursus via fervet omnis !
....
....

" Elle est si puissante ! Tout homme qui est entré dans son sanctuaire sent que la Divinité est à sa droite, et il retourne à son foyer, heureux d'avoir obtenu la grâce tant désirée.

" Ici, les chastes matrones, les veuves, les mères, les vierges, les épouses, les jeunes gens et les vieillards, tout sexe et tout âge trouvent une patronne :

" Et c'est pourquoi les foules se précipitent sur le chemin qui mène à son sanctuaire ! "

Nous fermons le pieux volume, mais comme là-bas, il y a sept ans, au moment de l'adieu, nous demandons à la bonne sainte Anne d'Apt qu'elle nous ramène encore une fois, une fois au moins, sur ce " chemin qui conduit les foules à son sanctuaire bien-aimé ".



3. HYMNES ISOLÉES

Ce nouveau carton renferme des hymnes que nous avons copiées d'anciens bréviaires ou de recueils spéciaux. Nous avons pu en réunir une cinquantaine, sans compter les séquences ou les proses, ce qui fait, avec les séries ou offices dont nous venons de parler, un chiffre rond d'à peu près quatre-vingt.

Vanité de chercheur ou non, nous sommes fier de notre moisson. Et pourtant, qu'est-ce à côté de la collection dont M. l'abbé Ulysse Chevalier nous offre les titres ou les vers initiaux dans son *Repertorium hymnologicum ?* L'ouvrage du savant abbé était sous presse quand nous poursuivions nous-même nos recherches sur l'hymnographie de sainte Anne, et il nous permit de retirer un à un de chez l'éditeur les fascicules du livre qu'il publiait. L'ouvrage incomplet, tel que nous l'avons apporté d'outre-mer, va jusqu'à la lettre L, c'est-à-dire qu'il nous donne le catalogue de la moitié, à peu près, des hymnes liturgiques, et cette moitié forme déjà un total de *dix mille.*

Le moins que nous pouvions faire était d'interroger ce Répertoire ligne par ligne, et cela fait, nous avons compté à peu près deux cent cinquante pièces, ou dédiées spécialement à sainte Anne, —celles-là, étaient au nombre de cent trente-six,—ou relatives à la Conception, à la Nativité et à la Présentation de la Vierge, trois sujets où, d'ordinaire, il est question de notre Sainte [1]. Si la seconde

---

Nous donnons ci-après les numéros du *Repertorium* indiquant les hymnes propres de sainte Anne jusqu'à la lettre L :

Numéros 24, 138, 198, 211, 256, 437, 478, 538, 715, 860, 1096 à 1119, 1121, 1180, 1252-3-4, 1270, 1585, 1760, 1791, 1887, 1927, 1935, 1940, 1957, 2099, 2161, 2277, 2792, 2814, 3301 à 3306, 3330, 3410, 3429, 3501, 3502, 3560, 3567, 4200, 4223, 4257, 4268, 4553, 4906, 5037, 5407, 5592, 5616, 5785, 5799, 5817, 5822, 5856, 5903, 6004-5-6, 6039, 6050, 6054, 6076, 6143, 6163, 6221, 6251, 6303, 6343, 6414-5-6-7, 6480, 6574, 6015, 6752, 6773, 6798, 6832, 6833, 6854, 6870, 6901, 6917, 6932, 7041, 7126-7-8, 7160, 7330, 7423, 7493, 7535, 7875, 8001, 8150, 8214, 8518, 8587, 8819, 8825, 9427, 9488, 9648, 9741.

partie du *Repertorium* est aussi féconde que la première, nous atteindrons en doublant les nombres, le chiffre de cinq cents pièces environ, dont les deux tiers, sinon beaucoup plus, se rapporteront très directement à sainte Anne.

Pour ce qui est de notre collection à nous,—si tant est que nous puissions nous servir d'un pareil mot,—elle est évidemment bien modeste, comparée surtout à celle que les indications de l'abbé Chevalier nous donneraient l'envie de réunir. Mais une hymne indiquée n'est pas une hymne trouvée, transcrite, insérée au cahier de références, et quiconque a fait des recherches, fût-ce en Europe, et dans les meilleurs endroits, sait que, souvent, on en revient quitte pour sa peine. La chose est encore plus à craindre, si, comme nous, on fait dans l'archaïque, avec un sujet qui peut ne pas plaire à tout le monde.

Mais revenons aux pièces que nous possédons, et avertissons tout d'abord que nous ne pouvons pas promettre de les distribuer dans un ordre absolument chronologique. A moins de faire sur chacune de longues—et nous ajoutons—peut-être d'inutiles recherches, il est quasi impossible d'indiquer exactement leurs dates respectives, presque toutes étant anonymes, et l'hymnologie, jusqu'à ce jour, n'ayant pas fait ce travail, un gros travail sans doute, mais qu'elle aurait dû faire, puisqu'elle s'appelle " science ". C'est pourquoi, telle hymne que nous trouvons, par exemple, dans les bréviaires ou livres d'heures du seizième ou du dix-septième siècle, est peut-être antérieure de deux ou trois cents ans à cette date, et, par conséquent, l'époque que nous lui assignons n'indique pas son âge véritable, mais plutôt celui du volume qui nous l'a fournie. De même, un certain nombre de pièces nous ont été transmises par des recueils divers, le plus souvent sans nom, ni date, ni lieu, et pour cette raison, on voudra bien nous pardonner certain désordre qui était inévitable,—" irréductible, "—dirait la prose contemporaine.

Malgré le nombre relativement restreint de nos monuments liturgiques, nous ne pouvons pas songer non plus à les décrire un à un, comme on ferait des curiosités d'un musée. Qu'il suffise de les considérer par groupes, d'abord au point de vue de l'âge,—approximativement,—ensuite au point de vue du fond et de la forme.

Quant à l'âge, il y a, en premier lieu, les souvenirs du quator-

zième siècle, et parmi eux : l'*Adesto nobis inclyta* (**93**) qu'on trouve dans les bréviaires manuscrits de Bayeux et d'Alençon, dès la première moitié de ce siècle ; le *De stella sol oriturus* (**95**) des bréviaires d'Halberstadt et de Prague publiés en 1512 et 1517, mais qui est de deux siècles en avant, ainsi que l'*Anna Christi thalamum*, (**96**) de Sainte-Waudru, et le *Chorus hymnizet vocibus* (**97**) de Cologne et de Liège.

Il y a ensuite la section du quinzième siècle avec l'*Annæ sacra solemnia* (**99**), l'*Ave, felix mater Anna* (**100**), l'*Adsunt Annæ solemnia* (**101**), le *Novum sidus in superis* (**102**), le *Gaude felix Anna* (**103**), le *O Cœli lampas radians* (**104**), et quelques pièces signées, comme le *Pangimus laudes* de Rutger (**145**), et l'*In Laudes* d'Adam Wernher (**147**), tous deux amis de Trithème ; de plus le *Festa sacratæ* (**143**) avec le *Præmia quanta suis referat* (**144**), de l'abbé Trithème lui-même.

Au seizième siècle, le bréviaire des Frères-Prêcheurs nous présente le *Felix Anna præ aliis* (**106**), et l'*In Annæ puerperio* (1507 et 1516) (**107**) ; le bréviaire de Mayence (1509), le *Chori plaudant alacriter* (**105**) ; les chanoines réguliers de saint Augustin (1519), l'*Omnis sanctorum concio* (**108**), et le *Nocti succedit Lucifer* (**110**) ; les Chartreux (1587), le *Salve sancta parens* (**113**) ; les Prémontrés (1598), l'*Ave mater Anna Dei matris alma* (**114**), imitation de l'*Ave Maris stella.*

Au dix-septième siècle, Paris nous donne le *Fecunda radix Isaï* (**119**), et le *Claræ diei gaudia* (**120**) ; Coûtances (1601), l'*Anna genus perinclytum* (**116**), et les Pénitents blancs de Marseille, l'*Anna pia mater, ave* (**117**), ainsi que l'*Ante thorum Trinitatis* (**118**).

***

Si maintenant, après cette classification très sommaire, nous allons au delà du vers initial et parcourons les pièces diverses de notre répertoire, en les interrogeant sur ce qu'elles contiennent, que nous diront-elles ? En d'autres termes, qu'est-ce qui fait le fond de ces hymnes liturgiques, que nous les considérions par groupes, ou isolément ?

Il va de soi que le thème habituel, c'est l'incomparable dignité

de sainte Anne, choisie de Dieu pour être la mère de la Vierge Marie. C'est bien ici, en effet, le grand, comme le premier motif d'inspiration, et si le poète chante le prodige de la naissance de Marie après les longues années de l'attente, la puissance de Dieu qui a opéré cette merveille, sa miséricordieuse bonté prêtant l'oreille aux supplications des saints époux Anne et Joachim ; s'il nous peint l'ineffable joie de cette mère et de ce père privilégiés devant le berceau de leur fille première-née, leur tendresse pleine de respect pour Celle qu'ils regardent déjà comme la mère du Sauveur promis et attendu, la note dominante, c'est cependant, presque partout, la gloire même de cette maternité, dont rien n'approche dans l'ordre purement humain.

Tout à l'heure, André de Crète, Joseph l'hymnographe, l'anonyme de Grotta-Ferrata, n'ont pas chanté autre chose, et l'on se souvient que leur piété les a fait revenir tous trois, jusqu'à dix fois, sur le même sujet, de sorte que l'ensemble de leurs hymnes forme déjà tout un recueil.

Plus tard, l'*Omnis sanctorum concio* (**108**) des chanoines de saint Augustin, l'*Orbis exultet* (**115**), le *Fecunda radix* (**119**) et le *Claræ diei gaudia* (**120**) du bréviaire de Paris ; l'*In laudes aviæ* de Adam Wernher (1494) (**147**) le *Festum diem cum laudibus* (**126**) et le *Gaude plebs recolens* (**127**) du bréviaire de Chartres, sans parler de tant d'autres, sont de la même inspiration.

Il se rencontre, au cours de ces pièces diverses, des stophes qui méritent d'être remarquées : celle-ci, par exemple, du bréviaire de Chartres :

Festum diem cum laudibus
Ducat parens Ecclesia,
Annamque Judææ decus
Matrem Mariæ concinat.

Jessæa stirps hanc protulit
Ceu vitis alma palmitem ;
Ut palmes ipsa protinus
Florem pudicum germinat.

Si qualis arbor insito
Sapore fructus indicat,
Fructus salutis te probat,
O Anna, matrem maximam.



Fig. 120. Sainte Anne, l'Enfant et la Vierge,
Ancienne tapisserie flamande (Collection Spitzer).
(xve siècle.)

“ Que l'Eglise, notre mère, consacre ce jour aux chants de louange ; qu'elle célèbre sainte Anne, gloire de la Judée et mère de Marie.

“ La race de Jessé a produit cette tige bénie, comme la vigne pousse des pampres verdoyants, et du cep glorieux a germé la fleur de toute sainteté.

“ Si l'arbre se reconnaît à la saveur de son fruit, le fruit de salut que nous tenons de vous, ô Anne, vous proclame la plus grande et la meilleure des mères.”

De la plus grande et de la meilleure des mères, le poète chantera aussi parfois la puissance et la bonté, comme faisait tout à l'heure le bréviaire d'Apt, ou comme fait Rutger dans le *Carmen saphicum* que Trithème nous a conservé de lui (**145**) :

“ O mère de la Mère du Christ, qui resplendissez maintenant au sommet des cieux ; ô sainte Anne, votre prière peut tout obtenir du Fils de Dieu Tout-Puissant.

“ Vous guérissez les malades, vous purifiez les âmes souillées, vous réalisez les vœux de vos serviteurs fidèles, et par vous nous méritons d'entrer dans le royaume du ciel.”

Trithème complète la pensée de Rutger dans deux hymnes de bonne facture, et pieuses comme le *De Laudibus* (**143-144**). Pour lui, nul ne peut comprendre ni raconter les bienfaits que sainte Anne répand sur ses dévôts enfants :

Præmia quanta suis referat cultoribus Anna
Nemo capit mente nec valet ore loqui.

“ Elle rend la santé aux infirmes, la sérénité et la joie aux cœurs de ceux qui pleurent :

Corda mæstorum jubilo serenat.

“ Elle efface d'une prière toute souillure de l'âme ; elle confère toute grâce et nous ouvre le ciel.”

Gratiam confert, animas fideles
Ducit in astra.

Dignité sans égale, puissance et bonté sans mesure, à toutes trois le poète adressera parfois des salutations, des invocations et des prières. De toute l'hymnographie de sainte Anne, c'est là, pour nous du moins, la partie la plus pleine de poésie, parce que c'est aussi celle où respire le mieux la vraie piété :

Salve sancta Parens
Matris Salvatoris,
Anna labe carens,
Vas cœlestis roris.

Ergo gratulare
Tanta prole digna,
Nosque consolare
Dulcis et benigna.

O flos mulierum,
Fac per tuam prolem
Nos in cœlis verum
Contemplari solem.

"Salut," chante le bréviaire des Chartreux de 1587, "salut, ô sainte mère de la Mère du Sauveur, femme sans tache, vase de la rosée céleste.

"Réjouis-toi d'avoir été digne d'une maternité si glorieuse, et fais-toi douce et bonne pour nous consoler.

"O fleur des femmes, par la puissance de ta fille, fais-nous contempler un jour l'éternel soleil dans les cieux." (**113**).

Et, à leur tour, les Pénitents blancs de Marseille (1638) :

"Salut, sainte mère Anne, dont le nom est si doux, puisqu'il signifie *grâce* ;

"Salut, tige de Jessé, dont la fleur embaume les cieux d'un incorruptible parfum ;

"Salut, perle des femmes, astre étincelant, lumière vive, qui, du haut de ton trône, éclaires nos jours ténébreux." (**117**).

Après les salutations, la prière.

En 1507, le bréviaire des Frères-Prêcheurs fera celle-ci (**106**) :

"O vase de la céleste grâce, mère de la Reine des Vierges, de toi notre angoisse implore le pardon de nos fautes.

"Souviens-toi, mère incomparable, combien tu es puissante par l'intermédiaire de ta fille, et que ta prière nous obtienne la grâce de Dieu.

"Daigne, à ta demande, le dispensateur de tout bien nous faire jouir, après notre exil, des joies du ciel,

"Effaçant ainsi, par sa divine clémence, tout de ce que notre âme a pu garder des souillures de la vie."

Et le bréviaire de Coûtances ou de Constance,—en latin *Constantiense*, propre aux deux (**116**) :

" O toi, mère privilégiée de la Mère de Dieu, viens à notre secours : afin que purifiés de toute souillure, nous jouissions des récompenses célestes.

" Que par toi les temps soient tranquilles et la paix plus parfaite : que la guerre, que les discordes prennent fin, et que tout malheur de nous s'éloigne ;

" Que chez nous la charité s'accroisse et demeure à jamais, afin que nous marchions avec amour sur les traces de Jésus-Christ."

Parmi ces prières, il en est deux qui suivent le rythme de l'*Ave maris stella*. Tandis que la première reproduit, à chaque strophe, le premier mot de la strophe qui lui correspond dans l'hymne de la Vierge, la seconde en reproduit le premier mot et le dernier vers, du moins autant que le sens le lui permet. La première se trouve dans l'*Officiale* manuscrit dont nous avons parlé plus haut, et la seconde, dans le bréviaire des Prémontrés de 1598. Citons parallèlement quelques passages (**79-114**) :

Ave vitæ vitis, Ave tristi mitis, Anna tu dignare, Nos te collaudare.	Ave Mater Anna, Dei Matris Alma, Semper benedicta, Felix Cœli porta.
Sumens nostra vota, Quæ mente devota, Tibi resonamus, Audique, rogamus.	Sumens de Abrahæ, Ortum patriarchæ (*sic*), In partu Mariæ, Mutans Evæ nomen.
Solve mortis hora, Christum nobis ora, Anna, prece grata, Ostende placata [1].	Solve primæ matris, Vincla maledictæ, Contra vim serpentis, Bona cuncta posce [2].

[1] Traduction :

" Salut, vigne de vie ;—Salut, refuge du malheur ;—Anne, daigne nous permettre —De chanter tes louanges.

" Prends nos vœux,—Que d'âme dévote,—Nous t'exprimons,—Te suppliant de les écouter.

Délivre-nous à l'heure dernière,—Prie pour nous le Christ, etc.

[2] " Salut, mère sainte Anne,—Douce mère de la Mère de Dieu,—Femme toujours bénie,—Bienheureuse Porte du Ciel.

*
* *

Un autre motif d'inspiration qui se rencontre assez souvent dans l'hymnographie de notre Sainte, c'est sa glorification au ciel, ou ce que nous appellerions, si le mot pouvait se dire d'une autre que de la Vierge, son assomption et son couronnement. Le bréviaire mozarabique nous la montre "disant adieu à ce triste monde et s'élevant très haut dans les cieux : *Cælo tam sublata*" ; une pièce du quatorzième siècle, citée par Balinghem, la fait contempler dans l'allégresse la splendeur du Roi de gloire (**96**).

Conspicit cum jubilo
Regem in decore,
....

et chanter ses louanges d'une voix qui ne connaît pas la fatigue :

Aulam cœli curiæ
Anna mox ingressa,
Laudat regem gloriæ
Voce indefessa.

Une autre hymne du même quatorzième siècle nous la représente montant vers le ciel, plus brillante que le soleil, et s'appuyant là-haut avec délices sur sa fille bien-aimée, tandis que toute la cour céleste entonne des cantiques de joie (**97**) :

Ad cœlum scandit hodie
Plus Anna sole rutilans,
Quam exercitus curiæ
Cœli suscipit jubilans.

Annixam præ deliciis
Super dilectam, curia
Cœlestis in tripudiis
Prosequitur cum gloria.

" Illustre fille,—Du patriarche Abraham,—Dans l'enfantement de Marie,—Tu changes le nom d'Eve.

" Brise les chaînes formées—Par notre première mère,—Et, terrassant le serpent,—Obtiens-nous tous les biens.



Fig. 121. Sainte Anne portant la Vierge et l'enfant Jésus. Bois XVe siècle.—(Eglise des Dominicains de Louvain). Croquis de l'auteur.

Une autre du quinzième siècle complète le tableau, et comme tant de fois l'art de ce siècle l'a représenté, met dans les bras de sainte Anne Vierge Marie et l'enfant-Jésus (**99**) :

> Natam Jesumque dulciter
> Amoris ambit brachiis.

Le bréviaire de Liège (1498) contemple aussi ce béni groupe ; mais Jésus n'est plus l'enfant que sainte Anne prend dans ses bras, c'est le Christ glorieux qu'elle adore en silence. La strophe est très belle : la mère et la fille se regardent, puis, portant ensemble leurs yeux sur Jésus, elles se taisent d'admiration devant l'INEFFABLE (**102**) :

> Alternis se conspectibus
> Cernentes mater, filia,
> Versis in Jesum vultibus
> Stupent ineffabilia.

Et au-dessus des Patriarches, *Patriarchis edita* (Utrecht 1497) (**125**), sainte Anne prend place avec sa fille sur un trône royal (Mayence 1509) (**105**) :

> In sedibus regalibus
> Cum filia............

Et jouissant désormais d'un bonheur sans mesure, elle contemple ce Dieu qui se montre à elle à visage découvert (Missel du XIVe siècle.) (**135**)

> Anna vere jam lætatur
> Ex quo Deum contemplatur
> Revelata facie.

***

Nous n'avons jusqu'ici considéré l'hymnographie de sainte Anne que dans ses sources principales et ses développements généraux. Il nous resterait à l'étudier plus à fond, à la prendre par le menu et à l'analyser dans ses moindres détails, si nous avions l'ambition de livrer au lecteur une étude complète sur le sujet. Bornons-nous plutôt à noter simplement quelques traits particuliers.

L'hymne ne pouvant pas, vu le nombre limité de ses strophes, raconter dans son entier la légende de sainte Anne, comme telle séquence dont nous parlerons plus loin, elle touche pourtant parfois à l'une ou l'autre de ses circonstances, à la prière de sainte Anne, au refus du grand-prêtre, à l'apparition de l'ange, à la rencontre sous la Porte dorée.

Le bréviaire de Laon (1495) et celui de Saint-Martin de Tours (1635), dans l'hymne *Clara diei Gaudia*, disent, par exemple :

Nupta cœli judicio,
Fideli matrimonio,
Juxta Verbum angelicum,
Fructum concepit cœlicum.

" Pour obéir à Dieu, elle s'est fiancée à un chaste époux, et comme l'avait prédit la parole d'un ange, elle conçoit un fruit tout céleste."

De même, le bréviaire des Cisterciens (Paris, XVIIe s.), dans l'hymne de Laudes, a cette strophe (**120**):

Audit monentis angeli
Felix parens oraculum,
Castoque format pectore
Perenne sidus Virginum.



Fig. 122. Apparition de l'Ange à sainte Anne. Ivoire du XVIe siècle au Vatican).

" Elle a entendu l'oracle de l'ange, et dans son chaste sein, heureuse mère, elle enferme le soleil éternel des Vierges."

A défaut d'hymne qui contienne toute la vie de sainte Anne, nous la trouvons, en attendant les séquences et les proses, dans les antiennes rythmées du bréviaire de Laon (1495), au 26 juillet.

Qu'il suffise d'avoir signalé ce fait en passant, et puisqu'il le faut encore une fois, une quatrième ou cinquième fois, revenons bon gré, mal gré, à la désagréable question du *trinubium*.

———

Il était impossible en effet, que, au quinzième et au seizième siècle, la poésie ne reflétât pas l'opinion très répandue alors, comme on

sait, du triple mariage de sainte Anne. Après les vers célèbres du *Mantuanus*, qui servirent comme cri de guerre aux partisans de la " mauvaise cause " :

> Anna puerperio fortunatissima sancto
> Tres habuisse viros et tres genuisse puellas
> Dicitur,

bien des hymnes ont reproduit, sous une forme ou sous une autre, ce même *dicitur*. Ici, ce sera un mot en passant, comme dans l'*Aulam cœli curiæ* (**124**) de Sainte-Waudru, et le manuscrit domicain du quinzième siècle ; là, une strophe, comme dans le *Nocti succedit lucifer* (**110**) des chanoines de saint Augustin ; là, toute la pièce, comme dans l'*Istæ duæ sunt sorores* (**94**) rapporté par Faber Stapulensis, et le *Felix Sion Filia* de l'abbaye de Moissac (**128**). La même *légende* va se répéter encore dans une prose d'un missel de Lubeck, imprimé en 1487 (**132**), sans parler de certains poèmes non liturgiques, comme celui de Wimpina (**153**), et l'épigramme manuscrite de douze hexamètres, sans doute plus ancienne, qui se conserve à la bibliothèque Nationale (No 1413, fol. 9) et qui commence par ces mots :

> Anna viros habuit Joachim, Cleopham, Salomeque.

Et c'en est assez de ce peu, et Dieu veuille que ç'en soit fini, avec cette demi-page, d'une question dont nous sommes las nous-même, tout autant que la lecteur.

Séquences ou proses

Nous avons réservé pour la fin de cette petite étude sur l'hymnographie de sainte Anne, quelques poésies d'un genre particulier, et aussi beaucoup plus rares que les hymnes : nous voulons dire les *Séquences* ou les *Proses*. On nous pardonne de faire un peu comme les collectionneurs, et de mettre ainsi à part, marquées d'une plus grosse étiquette, nos raretés de bibliophile. C'est avec raison, du reste, si d'abord la peine que nous avons eue à les trouver leur constitue déjà pour nous un mérite, et si d'autre part, pour au moins quelques-uns de nos lecteurs, ces monuments d'un autre âge ont, comme nous aimons à le croire, un attrait spécial.

De nos séquences dont, la première en date que nous connaissions, commence ainsi (**135**) :

Gaude, Mater Anna, gaude,
Mater omni digna laude,
Mater tantæ filiæ.

M. l'abbé Chevalier en mentionne un manuscrit qu'il rapporte au quatorzième siècle. On la retrouve dans le bréviaire de Wurtzbourg, imprimé vers 1490, et Polius, à son tour, l'insère dans son *Exegeticon*, d'où nous-même nous l'avons tirée. Ce qui fait le charme des séquences, c'est, avec le rythme qui leur est particulier, non seulement la rime simple comme ailleurs, mais la rime redoublée, la rime alternée, se répondant d'une fin de strophe à une autre fin de strophe ; c'est cette cadence harmonieuse de la phrase poétique, où chaque syllabe doit se prêter aux exigences d'une même musique toujours renouvelée ; c'est cette mélodie de la langue latine, si musicale elle-même, par le mélange de ses longues et de ses brèves, et que l'on dirait si bien faite de Dieu pour être la langue de l'Église de Dieu. Et c'est pourquoi, faire passer une de ces séquences dans la prose française, c'est lui ôter tout son cachet, malgré la bonne volonté du traducteur. Encore une fois, parce que c'est vrai encore ici : *Traduttore traditore.*

Pourtant, au-dessus du rythme, et de la rime, et de la cadence, il y a la pensée, et la pensée est de toutes les langues comme de toutes les proses. Ainsi que nous l'avons fait, une fois déjà, pour la séquence de l'*Officiale* manuscrit, donnons donc au moins la pensée du *Gaude mater Anna*, et ensuite, de quelques strophes prises ailleurs :

" Rejouissez-vous, sainte mère Anne, réjouissez-vous, mère digne de toute louange, mère d'une fille si auguste.

" En toute justice, vous êtes appelée Anne, vous qui avez fait naître la Gracieuse, la mère de toute grâce :

" La tige qui devait germer une fleur, la Vierge devenue mère à son tour par le don du Saint-Esprit.

" Anne, vous êtes la racine bénie, la tige germant une fleur est la Vierge Mère, et la fleur incomparable est le Christ.

" Elle est digne d'honneur, la racine dont la tige a produit cette fleur, présent du ciel.

" Anne, par la clémence divine, a fait lever sur le monde l'étoile du matin, l'étoile et la reine des mers :

" Et avec elle maintenant, Anne jouit de la félicité, parce qu'elle contemple comme elle Dieu face à face.

" Salut, ô mère de la Mère du Christ, qui êtes montée heureuse au séjour du bonheur.

" Préparez-nous une voie assurée, afin que nous soyons placés un jour à la droite du Seigneur des vertus."

La séquence *Nardus spirat in odorem* (**136**) finit par deux jolies strophes, où le poète fait gracieusement passer par la sainte Vierge les prières que sainte Anne veut adresser à Notre-Seigneur :

Non avertet aurem Nata
Sed et matris ad precata
Jesu dona profert grata
Ut de nobis cogitet.

Ergo Anna nunc accede
Roga natam, nec recede
Donec Nepos nos a sede
Sua sancta visitet [1].

On voit ici en même temps un exemple de ces rimes redoublées et alternées dont nous parlions tout à l'heure.

La séquence *Mater Matris Domini* (**137**) du missel de Noyon (1506) n'a pas la régularité des deux précédentes, du moins s'il faut en juger par l'édition que nous avons eue sous les yeux. Ses strophes s'en vont d'abord à cinq vers, ensuite à neuf, ensuite à quatre, ensuite à trois, puis à six, puis encore à quatre, et enfin la dernière, de nouveau à six. Nous avions cru d'abord à une négligence du typographe ; mais nous nous sommes convaincu que, à moins d'y faire des coupures que rien ne justifierait, il est impossible de la construire autrement. Au reste, ce détail de prosodie importe peu, et si nous nous y sommes arrêté, c'était uniquement pour nous demander comment la musique a pu s'accommoder à ces strophes disparates, ou ces strophes à la musique. Il importe davantage

---

1 " La Fille ne fermera pas l'oreille — Aux prières de sa mère, — Mais elle les offrira elle-même à Jésus, — Pour qu'il se souvienne de nous.

" Approche donc, ô Anne, — Implore ta Fille, — Et ne t'en va jusqu'à ce que ton Petit-Fils, du haut de son trône, — Fasse descendre sa grâce."

d'admirer l'aimable simplicité de cette séquence. Ecrite en France, croyons-nous, elle est presque française par la langue, et l'on pourrait en dire, toute proportion gardée, ce que Ozanam disait du *Stabat Mater* : " On en comprend la moitié par les mots, l'autre moitié par le cœur."

La même simplicité de bon goût s'observe dans l'*Ave, Mariæ mater serena* (**138**) du missel de Minden, cité par Daniel (t. II, p. 240). Les premières strophes sont une reproduction de l'*Ave Maria*, transformé ici en *Ave Anna* :

Ave Mariæ mater serena
Anna beata
Gratia plena.
Benedicta tu in mulieribus
Quia peperisti pacem hominibus
Et Angelis gloriam.
Et benedictus fructus ventris tui,
Maria Virgo mater alma Dei
Electa per gratiam.

Et pour traduire toujours :

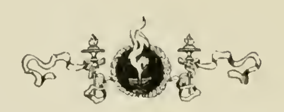
Salut, mère souriante de Marie,—Anne bienheureuse,—Et pleine de grâce ; —Tu es bénie entre les femmes,—Parce que tu as donné aux hommes la paix,—Aux anges la gloire ;—Et béni le fruit de tes entrailles,—Marie, la douce Mère de Dieu,—Choisie par grâce."

Enfin, si nous négligeons quelques extraits que nous ont fournis Mone et le P. Cahier, les uns empruntés à un missel de Strasbourg, les autres à un missel suédois des premiers temps de l'imprimerie, nous arrivons à la très courte mais très jolie séquence du missel romain de 1532 (Lyon) : *Cœli regem attollamus* (**141**). Oui, dirons-nous nous-même en terminant par un cantique de l'Eglise ces quelques pages sur l'hymnographie de notre chère Sainte,—" Oui, célébrons le Roi du ciel, et faisons retentir nos chants de louanges au pied de Celui qui, par sainte Anne, a fait luire sur le monde l'étoile du salut, la Vierge Mère de Dieu."

" Salut à toi, glorieuse sainte Anne, noble épouse de Joachim, mère de la Mère de toute grâce !

« Réjouis-toi de ton bonheur, et entends nos perpétuelles louanges, ô mère d'une fille si grande !

« Anne est bien ton nom, toi la grâce, qui enfantas la Gracieuse et la Mère de la divine grâce ! »



IV

PETITS POÈMES DIVERS

1. *Poèmes latins*

Nous l'avons vu déjà, dans la première et la seconde partie de cette étude, il n'y a pas que la liturgie qui ait chanté notre chère Sainte. De fait, à côté de la légende où le vers se compte par centaines, à côté des grands poèmes qui la contiennent et nous la font relire en tout ou en partie, il y a encore nombre de pièces moins étendues, mais parfois très intéressantes et très belles, qui, à leur tour, nous parlent en harmonieux langage de la sainte mère de Marie.

Que les noms ne soient pas tous célèbres, ce peut être un regret pour qui voudrait qu'une telle femme et une telle mère eût été chantée par tout ce qu'il y a jamais eu de plus grand et de plus illustre en ce monde ; mais déjà quelques noms suffisent, et n'y en eût-il qu'un seul, qu'importent, en somme, toutes les célébrités à Celle qui ne reçoit peut-être de louange parfaite que de la bouche des enfants, comme Dieu lui-même ? Et, au surplus, la part faite de certaines indifférences et de certains oublis, si nombreux qu'ils soient ou qu'on les veuille faire, n'est-il pas permis de croire que le génie chrétien, voulant s'exercer sur un thème aussi difficile, s'est bien souvent senti réduit à l'impuissance, devant une grandeur que surpasse la seule grandeur de la Vierge Marie !

Nous possédons de Jules-César SCALIGER, une des vraies « illustrations » du seizième siècle, et, comme on l'a appelé, « l'homme universel de son temps », une dizaine de vers insérés dans la *Tabula sacrorum Carminum*, publiée à Douai en 1569 (**149**).

Est-ce tout l'hommage du célèbre personnage à sainte Anne? n'est-ce qu'un extrait d'un poème plus étendu? Quoi qu'il en soit, ces quelques distiques en valent des centaines, et des centaines ne diraient pas davantage :

" A toi mes premiers vers, dit le poète, à toi dont il est chanté que, en nous donnant la Vierge ta fille, tu as jeté en notre terre les premières divines semences du salut.

" Tu as tracé le sillon; Marie, comme une tige féconde, nous a donné le fruit, et celui qui est le principe de toutes choses a voulu trouver en elle son principe.

" Et dès ces premiers mots, je pourrais déjà mettre fin à ce cantique, si mon pieux amour ne m'emportait comme dans un immense tourbillon.

" O Sainte, dis-moi quelle sera ma place dans le royaume du Dieu très riche, du Seigneur dont la libéralité est infinie comme tout ce qui est lui-même."

Il y a bien aussi quelque poésie dans ce salut qu'adresse aux saints noms de Jésus, d'Anne et de Marie, le vieux poète inconnu cité par Polius : "Noms sacrés, chers à tous les chrétiens, doux comme une rosée d'ambroisie, comme le nectar, comme le parfum des fleurs, comme le miel" (**150**) :

Hæc nobis rorant pigmenta salutis opima
Ambrosiamque sacram, nectar, aroma, favum.

C'est aussi une pieuse pensée de terminer par un *Carmen* à sainte Anne (**154**), comme fait Raymond Sébunde[1], un livre qui s'intitule *Viola animæ* (Milan, 1517); et si, après ce doux petit poème, il faut passer rapidement sur le long *Eligidion Gnolfi Cyclopii Cycnæi* (**151**), très *cyclopéen* de fait, et aussi peu traduisible que le nom de l'auteur même (Wittemberg, 1511); sur l'extrait rapporté par Wimpina à l'appui de sa thèse des trois Maries, et pris d'un vieux manuscrit de la bibliothèque de Brandebourg; sur la dédicace qui

---

[1] Si de faire parler de soi par un "grand homme" peut rendre un homme célèbre, ce Raymond Sébunde devrait l'être, puisque Montaigne, le fameux Montaigne, un libre diseur, encore à la mode, a beaucoup parlé de lui. Voir, si l'on veut, les *Essais*.... quelque part.

précède la *Legenda* publiée en 1497 chez Melchior Lotter de Leipzig (**148**), on s'arrête au contraire avec plaisir à l'ode gracieuse de Jacques Montanus de Spire (1513), en attendant l'*Hymnus Seraphicus* d'Antonio de Saint-Elie (1739).

Jacques de Spire fait défiler sous nos yeux toutes les femmes de l'ancienne Loi : Rébecca, Lia et Rachel, épouses de Jacob, Ruth la Moabite, la mère de Samson, la mère de Samuel, toutes les prophétesses ; et Rébecca, si " resplendissante de beauté " (*nitens mirâ specie)*, si " grande par sa sainteté " *(valens veri pietate cultus), s'efface* pourtant *devant* sainte Anne, et se réjouit de lui laisser le premier rang ; et Lia et Rachel contemplent sans jalousie Celle dont le trône est plus élevé que le leur *(Sede prælatam sibi celsiore)* ; et Ruth, et la mère de Samson, et la mère de Samuel, et la chaste Abigaïl, placées sous les pieds de sainte Anne, lui rendent un continuel hommage :

Sub tuis pulchre pedibus locatæ
Semper honorant ;

et " toutes les prophétesses de l'ancienne Alliance, et toutes les saintes de l'ère nouvelle pâlissent devant elle, comme toutes les étoiles ensemble devant le rayonnement du soleil " (**154**).

" Antoine de Saint-Elie est peut-être plus grandiose encore (**155**) :

O dies grandis, nimiumque felix
Anna, quâ mater Genitricis almæ
Anna fulgens redimita luce
Munera spargit.

" O jour fortuné pour la trop heureuse Anne, où, mère de la Mère de Dieu et resplendissante de lumière, elle répand sur le monde les divins bienfaits."

Et il continue avec la même solennité de bon aloi :

" Chantons le Roi suprême ; célébrons avec un grand amour au cœur la fête de l'auguste femme sainte Anne.

" Qu'aux éclats de la trompette et aux sons de la cithare, se mêlent nos cantiques, et que notre hymne d'allégresse retentisse jusqu'aux cieux !

" Que, là-haut, tous les chœurs des anges se réjouissent avec nous, et joignent leurs louanges aux mille louanges de tout un peuple !

" Avant que les fontaines eussent versé sur la terre leurs eaux fécondes ; avant que le soleil eût doré nos campagnes de sa rayonnante lumière ; avant que ce vaste univers fût créé ;

" De toute éternité, le Dieu un, le Dieu bon, avait choisi et résolu par avance de la combler de ses dons celle qui devait être la mère de la très sainte Vierge Marie ;

" Et, comme l'étoile du matin nous annonce le lever prochain du soleil, ainsi la naissance d'Anne annonça au monde la naissance du Christ Rédempteur."

Et l'hymne se poursuit dans des strophes nombreuses encore, toutes également belles, celle-ci peut-être plus que les autres :

Sicque lætantes adeamus omnes
Obviam tantæ celeres Patronæ
Atque dicamus Domino canentes :
Vivat in ævum.

" Ainsi pleins d'allégresse, venons tous, et bien vite, au devant de notre Potronne, et disons, en benissant le Seigneur :

Vive sainte Anne à jamais !

Il y a ici comme un écho antidaté des cantiques que nous entendions naguère encore à Sainte-Anne de Beaupré, quand des milliers de pèlerins chantaint d'une seule voix le refrain si populaire :

Vive sainte Anne !
Elle est notre patronne, etc.

C'est le *Vivat in ævum* du carme de Turin.

2. *Poésie française.*

On se rappelle peut-être ce que nous avons dit dans le préambule de cette étude à propos de la poésie française ; on n'a peut-être pas oublié non plus les emprunts assez nombreux que nous avons déjà faits à d'anciens poèmes comme ceux de *Lez-Breiz*, du *Saint-Graal*, de *Saint-Fannel*, de l'*Histoire de sainte Léocade*, ensuite aux poètes Froissart, Jean de Venette, Jehan Michel, Marot, Bertaud de Périgueux ; et l'on s'étonnera moins que, sous ce titre de *Poésie*

française, si plein par lui-même de promesses, nous offrions en réalité très peu de chose, le peu qui va suivre.

Du seizième siècle avec Marot, nous passons au dix-neuvième avec Brizeux, faute de documents poétiques intermédiaires qui puissent nous occuper ici. — Les cantiques anciens que nous possédons auront leur place ailleurs. — Nous n'avons trouvé dans les œuvres de Brizeux aucun poème proprement dédié à sainte Anne ; mais au chant sixième des *Bretons*, Loïc, racontant à Anna son retour en Cornouaille, lui dit ces touchantes paroles :

Triste et seul, jeune fille, ainsi longtemps j'errai.
Cependant, arrivé dans Sainte-Anne d'Auray,
Anne, j'ai voulu voir notre digne patronne
Que d'un respect si grand la Bretagne environne.
C'est notre Mère à tous : mort ou vivant, dit-on,
A Sainte-Anne une fois doit aller tout Breton.
Beaucoup de gens priaient : or, mon âme affligée
A prier avec eux se sentant soulagée,
J'ai repris mon chemin ; et le nouvel espoir
Qui me rendait léger, chacun l'aurait pu voir.
Car ils sont faits ainsi ceux que le cœur entraîne :
Ils montrent leur plaisir comme ils montrent leur peine [1].

On lit ailleurs, dans la *Sagesse de Bretagne* :

Da zantez Anna neb ia
Anna n'ankoua ;

A Sainte Anne, celui qui prie,
Sainte Anne jamais ne l'oublie [2].

Nous réservons pour l'article des cantiques notés et des chansons populaires le *Chant des Arzonnais à sainte Anne*, ainsi que d'autres pièces du même genre, mais puisque nous sommes entrés avec Brizeux dans la catholique Bretagne si franchement dévote à sainte Anne, nous ne pouvons sitôt en sortir. Il faut auparavant écouter ce passage de la tragédie de M. l'abbé Nicol, intitulée *Le Druide du Bocenno* [3] :

---

[1] Brizeux, *Œuvres complètes*, 2 in-12, Paris, 1866, t. I, p. 143.

[2] Id., *ibid.*, t. I, p. 177.

[3] Chez Galles, Vannes, 1874, in-8.



Fig. 123. Sainte-Anne d'Auray (abside).

Gloire au Seigneur! il règne et méprise l'impie......
Le temps passe......Bientôt le grand siècle viendra.
Un souffle éveillera la semence endormie :
Aux champs du Bocenno sainte Anne apparaîtra.

Ecoutez ces clameurs qui montent dans l'espace,
Ce bruit sourd que le vent porte au seuil du saint lieu :
Est-ce une mer qui gronde ? est-ce un peuple qui passe ?
C'est un monde ébranlé par la grâce de Dieu !

Ils se pressent en foule. Elargissez l'enceinte,
Rendez le temple auguste aussi grand que vos cœurs!
Bâtissez un palais digne de votre Sainte :
Son amour maternel sourit à vos labeurs.

Une pièce en dialecte de Vannes, intitulée les *Chouans*, et recueillie par M. de la Villemarqué, nous fait lire à son tour, à propos de Julien Kadoudal et de ses braves :

" Quand ils en vinrent aux prises, il (Julien) frappait comme un homme : chacun d'eux avait un bon fusil ; lui, il n'avait que son bâton et son chapelet de sainte Anne, et quiconque l'approchait était abattu à ses pieds.

" Et tant percé était son chapeau, et percée sa veste, et une partie de sa chevelure avait été coupée d'un coup de sabre, et le sang coulait de son flanc ouvert, et il ne cessait de frapper, et il chantait quand même [1]."

Certaines citations reposent des citations mêmes, et ce sera l'office de la délicieuse petite pièce qui suit :

Quand un Breton endimanché
S'en vient prier dame sainte Anne,
A ses pieds bien agenouillé,
Il lui dit de toute son âme :

---

[1] De la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne* (éd. 1840, 2 in-8°, Paris), t. II, p. 165.

Ce qu'il chantait :

Ken a zeuint da grogein, hen darché el ur gwac'h ;
Get hé bop a vusul vad, get hen hé benn-bac'h,
Hé benn-bac'h, nag hé deuz a Zantez-Anna,
Ha kémed é dosteié, a oa pilet gat ha.

Bonjour, noble dame sainte Anne,
Comment va la bénignité?
Avez-vous encore pour notre âme
Quelques petits brins de bonté ?

Ah ! de bien grand cœur, je vous confie
Nos pommiers, nos enfants, nos aïeux,
Nos défunts, nos espoirs, notre vie,
Pour avoir paix sur la terre et aux cieux.

Quand il a dit ses compliments,
Ses vœux, sa prière, il s'arrête,
Très fier de tous ses arguments ;
A quitter ces lieux il s'apprête.

Pour dernier adieu plein de cœur,
Et pour clore ses politesses,
Il reprend en grande ferveur
Et l'âme remplie d'allégresse :

Veuillez bien m'excuser, Madame ;
A votre enfant je veux aussi
Offrir des vœux brûlants de flamme
Et vous les exprimer ici.

Ma femme serait bien contrite
Si je rentrais sans l'avoir fait ;
Adieu, Madame, et, s'il vous plaît,
Bien le bonjour à *la petite*[1].

Et après ce tableau de la piété intime et privée, le tableau de la piété qui éclate au grand jour. Nous allons reproduire encore intégralement, malgré l'*ombre* de la fin, la belle pièce de M. J. Rousse, intitulée le *Pardon de la Palud :*

Sur les dunes, parmi des tentes innombrables,
Autour d'une chapelle, au brûlant soleil d'août,
Tout un peuple, qui prie en silence, est debout ;
On n'entend que la mer se brisant sur les sables.

---

[1] D'après la *Divine Hostie*, 1890.

Douze tambours soudain battent un roulement ;
Du clocher de granit s'élance une volée ;
Et voilà qu'à travers la foule amoncelée,
Des bannières, des croix s'avancent lentement.

Salut, vieux étendards ! Salut, dômes gothiques !
Saints bretons, bénissez votre peuple à genoux !
Avec ses long cheveux et ses habits antiques,
Si riches au soleil, le reconnaissez-vous ?

C'est lui, toujours fidèle à sa vieille croyance,
Et dans ses maux tournant son regard vers les cieux ;
C'est lui, toujours fidèle à la voix des aïeux,
Et fermant son oreille aux bruits venus de France.

Qui ne vous admirait, vierges au doux maintien,
Filles de Plonevez, dans vos robes dorées,
Portant votre patronne avec un air chrétien,
Graves comme sainte Anne et comme elle parées ?

Quand, parmi le clergé, brilla la châsse d'or,
Les aveugles tendaient leurs mains vers les reliques :
Ils poussaient des sanglots, et les paralytiques,
Prosternés, imploraient le merveilleux trésor.

Douze vieux paysans, jadis soldats de France,
Ebranlaient la vallée aux éclats des tambours.
Les pèlerins suivaient, en multitude immense :
Et, ce jour-là, je vis la foi des anciens jours !

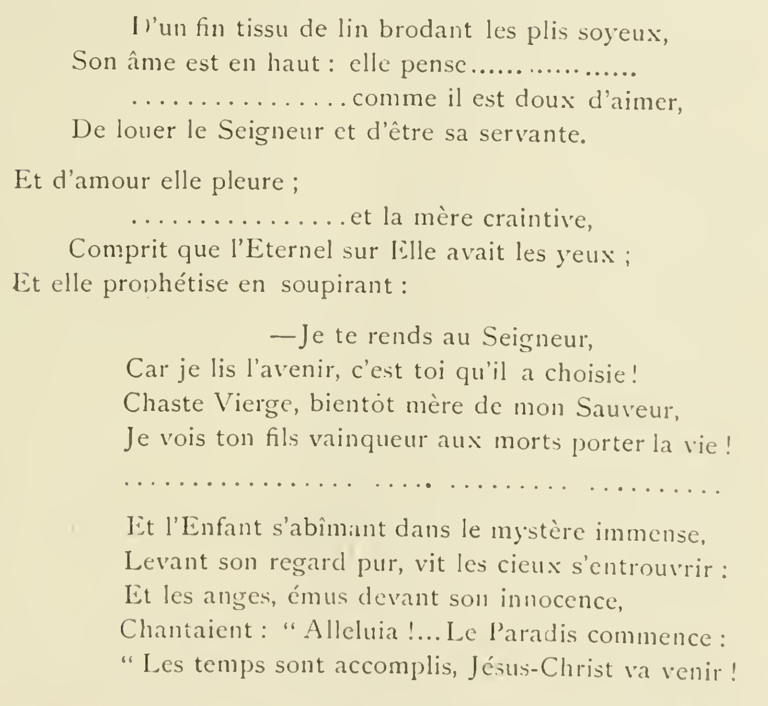
A l'ombre des ormeaux, auprès de la chapelle,
Quelques hommes venus des lointaines cités,
Des Français, avec soin du soleil abrités,
Regardaient en riant cette fête si belle.

Ils repoussaient du pied, tout remplis de dégoûts,
Les infirmes traînant devant eux leurs ulcères ;
Ils juraient pour répondre au langage si doux
Des enfants demi-nus quêtant avec leurs mères.

Sceptiques au cœur froid, ce peuple vous connaît !
Raillez sa foi sublime, il vous laissera dire,
De sa vertu naïve, allez, vous pouvez rire :
Si vous riez toujours, sa foi toujours renaît.[1]

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XXVI, VIe de la 3e série, p. 381.

Faut-il demander pardon aux lecteurs pour tant de citations? Ne faudrait-il pas plutôt le demander aux auteurs mêmes, quand nous passons négligemment sur des pièces d'un vrai mérite? La *Vision de sainte Anne* (**164**), par exemple, est de celles-là, et ne peut, malgré l'anonyme qui l'enveloppe, s'en aller inaperçue.—Marie est assise près de sa mère, au seuil de sa maison ;



D'un fin tissu de lin brodant les plis soyeux,
Son âme est en haut : elle pense.................
.................comme il est doux d'aimer,
De louer le Seigneur et d'être sa servante.

Et d'amour elle pleure ;
.................et la mère craintive,
Comprit que l'Eternel sur Elle avait les yeux ;
Et elle prophétise en soupirant :

—Je te rends au Seigneur,
Car je lis l'avenir, c'est toi qu'il a choisie!
Chaste Vierge, bientôt mère de mon Sauveur,
Je vois ton fils vainqueur aux morts porter la vie!

....

Et l'Enfant s'abîmant dans le mystère immense,
Levant son regard pur, vit les cieux s'entrouvrir :
Et les anges, émus devant son innocence,
Chantaient : "Alleluia!... Le Paradis commence :
"Les temps sont accomplis, Jésus-Christ va venir!

Ravissant tableau, celui-là, plein de ciel comme cet autre que le P. Vaudon nous dessinait ailleurs quand, pour saluer la Vierge qui venait de naître,

Les oiseaux dans les bois, les anges dans les airs,
Donnaient à l'unisson mille divers concerts[1].

Touchant hommage aussi, celui que M. Tresvaux de Fraval rend aux soldats de France et à sainte Anne, à la fois (**167**) :

---

[1] Voir plus haut p. 138, et appendice no 166.

Humbles, mais vrais héros ! le soir de la bataille,
Sur leur cœur on trouvait
Crucifix, scapulaire, et la vieille médaille
De Sainte-Anne d'Auray !

***

De la sainte Anne de Bretagne, un "cantique" provençal (**165**) qu'une querelle littéraire a rendu célèbre depuis 1862, nous transporte à sainte Anne de Provence.

L'auteur de ce cantique—cantique sans musique, et c'est pourquoi, nous le plaçons ici—était une pauvre jeune fille non autrement connue de nous que par son nom ou son pseudonyme d'*Anaïs*, mais qui avait eu l'honneur d'être couronnée aux Jeux floraux d'Apt, le 14 septembre de cette même année 1862. Seulement, nul ne conquiert, surtout dès les débuts, toutes les admirations, et il faut voir voir avec quel acharnement, un M. Alfred Artaud, en particulier, entreprit de démolir cette jeune célébrité.

Nous possédons de lui trois plaquettes relatives à cette affaire, et si nous avions pu nous procurer tout ce qu'il fit paraître en l'occasion, l'ensemble formerait tout un gros volume. Tempête fort grosse aussi, on le voit, soulevée par un petit succès,—disons plutôt par l'universelle et sempiternelle petite misère, grande misère, qui s'appelle la jalousie !

Ah ! si c'était le lieu, et si nous n'avions pas l'air d'avoir fixé ce moment pour nous *emballer* et nous faire applaudir !—Mais quand même. Nous pensons en tristesse à cette pauvrette qui a eu le tort d'avoir du talent ; de s'enfermer, de baisser ses rideaux et de travailler, quand il faisait beau dehors,—il fait toujours beau sous le ciel de Provence ; —qui a peiné des jours, pendant que toutes les autres et tous les autres se reposaient béatement ; qui, surtout, qui, pour dernier comble, s'est avisé de réussir, tandis que la loi, au moins pour M. Artaud, c'est de manquer son coup!

Donc, puisque à lui nous sommes sitôt revenu, ce M. Artaud fait de l'esprit, beaucoup d'esprit aux dépens de la *pichoto Anaïs*, comme il l'appelle. Mais le temps a passé là-dessus, et le temps est bon justicier de ces sortes de choses, et l'heure sonne tôt ou tard où, fut-on coupable d'avoir, comme ici, conquis le titre de *Félibresse*,

la Justice vient couronner le vrai mérite. Et qui sait si elle ne se servira pas de l'adversaire même pour tresser la couronne!

En tout cas, elle l'a fait, cette fois-ci. C'est M. Artaud, le premier, qui a traduit en français ce cantique provençal, et quoique sa traduction soit très peu agrémentée, très soulignée, très faite pour provoquer le sourire, le sourire de pitié, telle qu'elle est, nous la lui prenons, et lui disons grand merci, en le plaignant de n'avoir pas vu les beautés de ce petit poème que la *chatouno*, la "petite fille,"—comme il dit encore,—avait fait avec sa foi et avec son cœur!

I

Sainte Anne d'Apt, bonne sainte Anne!—Ah! tu en passas plus d'un beau jour,—Quand, pour le fruit de ton amour,—Tu filais le lin et la laine,—Et que sur tes genoux, plan-plan,—Tu le berçais en le trouvant si beau,—Comme dans nos plaines,—La brise berce un lis blanc.

Refrain.

O belle sainte si douce,—Sainte Anne, amène-nous au port!—Sois pour nous compatissante,—A présent et à l'heure de la mort!

II

O bénie entre les mères!—Dans ton enfant qui souriait,—Ta foi joyeuse voyait—La Mère future du Sauveur.—Le ciel était dans ta maison,—Et les anges venaient de là-haut—Epier de tout côté—Ta fille dont Dieu était tout réjoui.

III

Mais du désert, entre les ondes,—Je vois une étoile qui paraît:—A Bethléem elle amène trois rois—Au pied de ta fillette blonde.—De l'enfant-Dieu, de cet enfant—Qui aux pécheurs donna son sang,—Source qui coule encore,—C'est toi qui es la grand'mère.

IV

Aussi bien, sainte Anne, ô bonne sainte!—Etoile d'or du Paradis,—Là-haut ton âme s'épanouit;—Un vol d'anges là-haut te

chante ;— Et pendant que, autour de toi,—Ils caquettent, beaux d'amour,—Ta fille triomphante—T'enveloppe de sa splendeur.

V

Et puis, quand à la Reine et Mère,—Reine du Ciel, Mère de Dieu, — Tu présentes les pleurs des pèlerins — A tes pieds d'abord agenouillés,—Ta fille, qui de la douleur—N'a vu que trop l'amertume · Sur la terre...... Ah ! pauvre !......—En consolation change vite leurs pleurs !

VI

Et que d'offrandes, et des plus belles, —Proclamant tous les bienfaits —Que tu as répandus sur Apt, —A-t-on suspendues dans ta chapelle !—Tout, ici, crie que nous t'aimons :—La reine t'apporte des diamants,—Des fleurs la pastourelle,—Diamants et fleurs à pleines mains.

VII

De bien là-haut, ô Bienheureuse,—Te plaise toujours de protéger— Et la Provence et le Comtat—Que tes reliques ont consacrés ! —Les biens de Dieu, que de tes mains,—Tu fis pleuvoir sur nos aïeux,—Anne, si cela te plaît,—Sur nous aussi abonderont.

VIII

Toi qui permis à la Durance—De voir et de baiser tes os, - Ecoute-nous quand, sur ta tombe,—Nous chantons en langue de Provence !—Et si tu veux que nous renouvelions—Cette fête à ton petit-fils,—Demande en récompense—Qu'aux félibres il donne haleine.

IX

Sainte Anne d'Apt, tu es ma patronne :—Moi je suis la petite Anaïs. Garde pour moi en Paradis,—Garde-moi un rayon de ta couronne......

Je bégaie, et je veux te chanter !—Puisse mon *piaulement* t'agréer ! —Je ne suis qu'une petite fille,—Abrite-moi, sainte Anne d'Apt !

Est-ce si mauvais d'inspiration, de ton, de style ? Pauvre Monsieur Artaud ! qui n'a pas goûté cela, ce *piaulement !*

Il n'eût guère goûté non plus, pensons-nous, deux autres poésies du terroir, très naïves, comme le cantique de la *chatouno*, et comme la dévotion populaire qui les a fait éclore. Toutes deux très anciennes, l'une est intitulée *Priero du Soir*, et il paraît que les pieuses femmes de Provence la récitent encore chaque jour, comme au temps jadis. Voici comment elle se termine :

Grant Sant Calici benisit
Adoura de Jesus-Christ,
Mettetz moun corps en terro et moun amo en Paradis.

Nouestro Damo, siatz la Reino
Que davant vous tout lou mounde s'enclino,
Doou sant fruit que n'avetz pourtat
Nous avetz tous illuminats.

Sant Jean, sant Luc, sant Marc, sant Mathiou,
Les quatre Evangelistos de Diou,
Sieguetz toujours ben eme iou,
Coumo eme toutes les mious.

Grand sant Danis de Franço
Gardetz me moun bouen sens, ma boueno remembranço.
Sant Jause, nourricier de Diou,
De mouert subito gardetz me iou
Et de l'Infer et de ses flammos.

Santo Anno, mero de Nouestro-Damo
Et mero-grand de Jesus-Christ
Enseignetz me lou sant Paradis.

C'est presque du français. Cependant, en voici un peu plus pour ceux de nos lecteurs qui en désireraient :

" Grand saint Calice béni,—Adoré, de Jésus-Christ,—Mettez mon corps en terre et mon âme en Paradis.

" Notre-Dame, vous êtes la Reine—Devant qui tout le monde s'incline,—Et par le saint fruit que vous avez porté,—Vous nous avez tous illuminés.

"Saint Jean, saint Luc, saint Marc, saint Matthieu,—Les quatre Evangélistes de Dieu,—Soyez bien toujours avec moi—Comme avec tous les miens.

"Grand saint Denis de France,—Gardez-moi bon sens et bonne souvenance.—Saint Joseph, nourricier de Dieu,—De mort subite gardez-moi toujours,—Et de l'enfer et de ses flammes.

"Sainte Anne, mère de Notre-Dame,—Et grand'mère de Jésus-Christ,—Montrez-moi le chemin du saint Paradis."

L'autre prière est proprement dédiée à notre Sainte sous le titre de *Ouresoun de Santo Anno*. Qu'il suffise d'en faire connaître les premiers vers, le reste, tel qu'on a pu le recueillir,—cet *on* n'est pas *nous*,—"étant trop informe, dit-*on* encore, pour être publié :"

Madamo santo Anno grand matin s'es levado,
D'aiguo n'a pres et les mans s'es lavado ;
N'a pres ses chapelets, à l'egliso es anado ;
L'y es pas anado per rire ni per parlar
Mai per Jesus-Christ adorar.

"Madame sainte Anne grand matin s'est levée,—A pris de l'eau et les mains s'est lavé ;—A pris ses chapelets, à l'église est allée ;—N'y est pas allée pour rire ni pour parler,—Mais pour Jésus-Christ adorer."

Ces *chapelets* sont un peu prématurés, mais on ne discute pas avec la muse populaire. La fin de l'oraison nous affirme que, dût-on mourir sans pouvoir se confesser, il suffirait d'avoir dit cette prière trois fois par jour, pour aller tout droit en Paradis. On voit jusqu'où allait, en Provence, la confiance en sainte Anne :

Qu aquest sant oureasoun saurie,
Et tres fes doou jour lou dirie,
Quand senso counfession mourie,
Au Paradis anarie. Amen[1].

3. *Poésie anglaise.*

Il faudrait bien cent nouvelles pages pour rendre tant soit peu

[1] Voir Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, Aix. 1862, in-12o, pp. 13-16.

justice à nombre de gracieux petits poèmes qui viennent s'ajouter encore aux précédents. Il faudrait d'abord, pour ce qui est de la poésie anglaise, tout citer ou tout traduire. Est-ce attrait particulier pour une langue qui nous séduit plus que la nôtre propre, peut-être parce qu'elle nous est moins familière ? Est-ce étude incomplète de la poésie des autres grandes nations de l'Europe ? Quoi qu'il en soit, il n'y a pas pour nous d'harmonies supérieures à celle de la langue poétique anglaise. Plus que partout ailleurs, nous trouvons ici cette cadence, cette musique, ce rythme de la parole chantée, cette mélopée suave, aux notes qui s'allongent ou s'abrègent, qui s'élèvent ou s'abaissent, ce quelque chose d'indéfinissable qui remue l'âme et lui fait dire : C'est beau, c'est beau, c'est la POÉSIE enfin !



Fig. 124. Geffrey CHAUCER.

Comme nous voudrions que cette poésie anglaise, cette vraie Poésie, eût souvent chanté notre Sainte ! Si nous connaissions bien la littérature de l'ancienne Angleterre catholique, peut-être nous consolerait-elle de l'absolue disette des derniers siècles protestants ! Mais, à part les cathédrales et les monuments qui sont indestructibles, est-il seulement resté, dans ce pays des Anges, quelques souvenirs de l'art chrétien ? et que sont devenus, à leur tour, les livres, les poèmes, les cantiques, qui avaient inspiré l'art lui-même ? — Rien. — Nous le dirons ailleurs.

Rien, rien, dans tout ce passé de cinq cents ans et plus—rien si ce n'est un mot, un nom évoqué, comme par hasard, et pour satisfaire au besoin du vers. Mais précisément, parce que, ici, les souvenirs sont rares, et que ce nom c'est le nom de sainte Anne, et que celui qui le prononce, c'est le vieux poète CHAUCER, recueillons cette perle, ce souvenir unique des temps qui ne sont plus.

And for that faith is dead withouten workis,
So for to worken give me wit and grace !

That I be quit from thence that most dark is.
O thou that art so fair and full of grace,
Be thou mine advocate in that high place,
There, as withtouten end is sung Hozanne,
Thou Christes mother, daughter dear of Anne!

S'il faut traduire :

« Et parce que la foi sans les œuvres est morte,
Donne-moi pour travailler esprit et grâce,
Afin que par là je sois sauvé des ténèbres.
O toi qui es si belle et pleine de grâce, sois mon avocate,
Dans ce là-haut, où sans fin on chante Hosanna,
Toi, Mère du Christ, chère fille d'Anne ! »



Mais nous parlions d'harmonie, et, à ce point de vue,—puisqu'il faut de suite venir à notre siècle,—écoutez ces admirables strophes du Père FABER (**169**). Elles nous montrent d'abord la chère Sainte en prière dans sa triste solitude de la montagne, le cœur brisé mais plein d'espérance encore, parce qu'elle entrevoit le jour où sa confiance en Dieu trouvera sa récompense, et le poète continue :

But joy comes at length to all hearts that believed,
And the sighs of the saints must at last end in song :
The best gifts of God fall to those who have grieved,
And his love is the stronger for waiting so long.

Oh blest be the day when old earth bore its fruit,
The fairest of daughters it ever had seen,
In the village that lies at the white mountain-foot,
And the angels sang song to the young Nazarene !

Mid the carols of shepherds. the bleating of sheep,
The joy of that birth, blessed Anne, came to thee,
When the fruits were grown golden, the grapes blushing deep,
In the fields and the orchards of green Galilee.

Et cette autre strophe, plus belle encore, et qui traduit si bien l'immense respect de sainte Anne pour son incomparable fille :



Fig. 125. Fra. BARTOLOMMEO, Sainte Anne, la Vierge, l'Enfant Jésus et S. Jean-Baptiste. R. Dudley del., H Dudley sc.

O Anne ! joyous saint ! what a life didst thou live !
What an unbroken brightness of innocent bliss !
Ev'ry touch of thy child a fresh rapture could give,
Yet didst thou not kneel ere thou daredst to kiss [1].

La poésie anglaise n'offrît-elle à l'honneur de sainte Anne qu'une pièce comme celle-là, sa dette envers la Sainte serait déjà payée.

Elle en a offert d'autres : l'une signée Edouard Caswall (**170**), et il nous a fait plaisir de la trouver dans le *Dominican hymn book*, publié à Londres en 1881 ; une autre anonyme (**168**), mais avec des strophes dignes du P. Faber, comme celles-ci, par exemple :

Root of yon branch whose heavenly blossoms sent
Wide o'er the earth the perfume of its breath :
Perennial fount, e'er spreading, never spent,
Lily of Jesse, Rose of Nazareth !

Hail, mother of that star which placid rose,
Above the flood of death, and sin and war :
The mother of our Queen whom Heaven chose
Spouse of the King of Kings for evermore [2].

---

1 Nous traduisons pour ceux de nos lecteurs qui ignoreraient la langue anglaise :

" Mais la joie vient tôt ou tard pour tous les cœurs qui ont eu foi, et les soupirs des saints finissent un jour par des cantiques. Dieu réserve ses meilleurs dons pour ceux qui ont pleuré, et son amour est d'autant plus fort qu'il a plus longtemps attendu.

" Oh ! béni soit le jour où notre vieille terre porta son fruit ; où, dans la petite ville assise au pied de la montagne blanche, elle vit paraître la plus belle des vierges qu'elle eût jamais vues, tandis que les anges chantaient leurs cantiques à la jeune Nazaréenne !

" Parmi les gais refrains des bergers et les bêlements joyeux de leurs brebis, cette naissance, Anne bénie, t'apporta l'allégresse, à l'heure où les arbres avaient poussé leurs fruits dorés et la vigne ses grappes de pourpre, dans les champs et les jardins de la verte Galilée.

....

" O Anne, sainte bienheureuse ! quelle vie tu as vécue ! quel épanouissement de sainte joie sans cesse renouvelé ! Toute caresse de ton enfant pouvait t'apporter une nouvelle extase, et pourtant, je le crois, plutôt que de la baiser, devant elle tu tombais à genoux ! "

2 Racine de cette tige dont la céleste fleur a répandu au loin le parfum de son haleine ; fontaine intarissable coulant toujours et jamais épuisée, Lis de Jessé, Rose de Nazareth !

" Salut à toi, mère de la Vierge qui s'est levée comme une douce étoile sur les flots de la mort, du péché et de la guerre ; mère de la Reine choisie par Dieu pour être l'épouse du Roi des Rois dans les siècles éternels."

Une troisième (**172**), charmante de simplicité, est l'œuvre du P. Matthew Russel (**172**), l'auteur si connu d'*Emmanuel*, de la *Madonna* et d'*Erin* : *There is one sweet saint above* :

" Il est une douce sainte, là-haut, que nous n'aimons pas, j'ai peur, de l'amour qu'elle mérite. Et pourtant, Elle est bien digne de notre amour, la bonne et bonne sainte Anne : Aimons-la donc autant que nous pouvons !

" Celle dont le sein virginal fut le doux berceau du bébé divin, la mère de Jésus douce et tendre, celle-là, chère sainte Anne, fut un jour ton enfant. Ton enfant, elle l'est encore au ciel, et de son trône tu dois être toute proche.

" A toi, ô mère, les délices de voir ce bouton de rose s'épanouir en beauté rare ; à toi, d'entendre sa prière d'enfant ; à ton amour émerveillé, de suivre la trace en elle du divin grandissant.

" Avais-tu disparu de la terre quand Gabriel à Marie porta le message du ciel ? La tendresse de ta Fille a-t-elle recueilli ton dernier souffle et rendu pour toi plus douce l'étreinte de la mort ?

" Cela, nous ne le savons pas, mais nous savons que, maintenant au ciel comme autrefois sur terre, la bénie vierge, toujours douce et tendre, est encore ta bien-aimée, ta bien-aimante enfant. Oh ! combien grand ton pouvoir doit être! Emploie-le, bonne sainte Anne, pour moi.

" Dis à ta Fille qu'elle demande à son Fils de me pardonner mes torts, et malgré tout, de m'épargner. Elle écoutera la prière de sa mère, car la prière de sa mère, c'est tout simple, ne peut pas rester vaine.

" Et quelle autre grâce vais-je encore implorer ? Ah ! celle-ci : de voir en moi grandir de jour en jour cet amour et ce zèle si ardent qui vibre au cœur des Bretons, honorant ainsi, du mieux que je pourrai, lamère de Marie, la bonne sainte Anne."

La Boétie disait :

> ....A tourner d'une langue étrangère
> La peine est grande et la gloire est légère.

Et passe encore que la gloire soit légère ou même qu'elle s'en

aille, si avec elle ne s'en allait pas souvent ce qui fait le charme et comme le fond même de l'original !

La page est close pour ce qui est de la poésie anglaise d'outre-mer. Nous en ouvrons une autre pour la poésie anglaise d'Amérique, celle-ci, inspirée de la dévotion chère à tous les Canadiens, français ou autres, à tous les pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré.

4. *Poésie relative au culte de sainte Anne en Canada.*



Fig. 126. Sainte-Anne de Beaupré.

Comme le poète qui l'a chanté si doucement dans la langue de Byron et de Moore, ils l'aiment vraiment, tous les catholiques du Nouveau - Monde, ce coin de terre béni, où les pèlerins en foule viennent s'agenouiller dans une ardente prière, et reçoivent de la bonne Sainte des gages si merveilleux de protection et de maternelle tendresse.........

" Les flots du majestueux Saint-Laurent se font plus calmes à mesure qu'ils s'approchent de ce rivage sacré, comme s'ils voulaient de leur silence faire hommage à la maîtresse de ces lieux......

" Et quelle douce joie d'entendre, aux heures solennelles du soir, la musique de ces cloches portée du haut de la grande tour sur les campagnes et sur les eaux voisines pour inviter les âmes à la prière ! On dirait comme une harmonie du ciel, comme des voix d'anges qui chantent d'en haut l'éternel amour de notre Dieu.

" Et d'ici, en effet, chaque jour, la prière et la louange montent vers le ciel ; ici, des milliers de cœurs chrétiens bénissent le nom du Seigneur ; ici, des rivages lointains, jeunes gens et vieillards

viennent proclamer ta gloire, ô grande Sainte ; ici, le pauvre prodigue, longtemps égaré loin du bon chemin, retrouve une mère qui le ramène doucement à la vertu ; ici les malades et les infirmes, venus de loin et parfois à travers mille dangers, reçoivent la récompense de leur foi généreuse ; ici, c'est le lieu de la sainte prière et l'asile bien-aimé où toute douleur se console (**181**)."

Aussi bien, nous comprenons qu'une âme de chrétien, doublée d'une âme de poète, se sente remuée jusque dans l'intime par le double spectacle qui lui est offert à Sainte-Anne de Beaupré : le spectacle d'une nature qui n'est nulle part plus majestueuse, le spectacle d'une piété qui ne s'exprime nulle part par de plus touchantes et de plus solennelles affirmations.

Après le trop modeste anonyme dont nous venons de traduire la pensée, bien d'autres nobles cœurs ont pu dire comme lui à sainte Anne, en déposant à ses pieds l'hommage de leurs poétiques inspirations :

Receive this votive wreath I now entwine
With love to thee, to place before thy shrine.

" Reçois cette couronne votive que j'ai tressée de mon amour, comme une offrande pour ton autel " (**181**).

Une première couronne, c'est un fort jolie pièce intitulée : *The bells of Sainte-Anne*, et signée Gertrude Ménard (**175**).

Si ce n'est pas nous aventurer trop, essayons d'en traduire une strophe ou deux :

" Voilà que de leur vieille tourelle grise—Où se réfugient les hirondelles, au déclin du jour, —Les douces envolées des cloches du soir—S'en vont flottant parmi le parfum de la nuit.—Leur musique chantée d'une voix vibrante—Traverse les ombres comme une flamme,—Et, à l'entendre, la terre assoupie se réveille joyeuse,—Pleine d'amour pour celle qu'on lui nomme :

" Sainte Anne ! " disent les voix moelleuses :
" Sainte Anne ! " La bonne sainte Anne " !
" Sainte Anne ! "

" Sur le gazon qui s'étend jusque là-bas dans la nuit noire,—Des gouttes de rosée font poindre de pâles reflets ;—Puis l'une après l'autre, elles tombent comme des larmes—Au moindre souffle qui

passe dans l'ombre.—Et tandis que, d'une touffe enchevêtrée d'herbes soyeuses et jaunies—Une dernière grive solitaire module sa dernière chanson,—Une fois encore, les cloches fidèles repètent leur sainte mélodie :—" Sainte-Anne," se disent-elles l'une à l'autre : " Sainte Anne," " La bonne Sainte Anne ! Sainte Anne ! "

Il reste une troisième et dernière strophe, et comment la laisserions-nous de côté ?

" Au loin, le fleuve déroule sa nappe immense,—Et la marée montant rapide et blanche, —Noie les roseaux le long du rivage où bientôt la dune de sable aussi va disparaître.—L'air s'emplit d'une vague tristesse,—Et la nuit s'avance comme une chose de malheur. — Et là-haut, dans leur guérite, tranquillement,—Les cloches se balancent, plus douces et plus lentes :—" Sainte Anne ! murmurent-elles de leurs notes mourantes : – Sainte Anne ", " la bonne Sainte Anne ! " — " Sainte Anne ! "

Vingt autres pièces non moins belles resteraient à traduire, signées, respectivement : Sara Trainer Smith (**174**), Julia Farley (**182**), Annie Griffith (**189**), Marcella Fitzgerald (**183**, **184**), H. M. Skidmore (**236** à **240**) Sister Anna Raphaël (**177**, **178**, **179**, **180** ; **185**, **186**, **187** ; **241**, **242**).

Avec cette sœur Anna, il y a mieux que les cloches pour chanter la " bonne sainte Anne ": il y a les " harpes d'or des anges du ciel " :

Angels of Heaven, sweep from your golden lyres
Her glories, sing of Jesse's royal stem,
Like lilies nursed in God's own sunshine fires
Is her pure name, her heart a flawless gem (**177**).

Et pendant que chantent les anges, " les fleurs qu'on a cueillies au bord du chemin embaument l'autel de la Sainte " :

Simple wayside blossoms gathered
For your sacred shrine (**180**),

et avec leur parfum, monte l'ardente prière qui demande pour la vie des joies saintes, en attendant la suprême miséricorde qui ouvrira la patrie d'en haut :

Gilding all my days with gladness,
All my hours with love,
Drawing me by ceaseless mercies
To my home above (**180**).

Et quand, après le pèlerinage, il faut retourner dans ses foyers, bien loin, là-bas, en Californie, " le cœur revient sur le chemin parcouru, et la pensée se reporte encore vers le cher sanctuaire de Beaupré" (**183**) :

And her ever faithful children,
Tho' they wander far away,
Fondly turn with loyal spirits
To her loved shrine of Beaupré.

*
* *

Sans doute, on ne peut attendre d'un protestant, homme du grand monde, ces mêmes effusions de piété, mais nous considérons néanmoins comme un témoignage de vénération envers notre Sainte, le titre que le colonel P. S. Hamilton donnait, il y a quelques années, à l'un de ses poèmes. *The Feast of Saint Anne* (**188**), a-t-il écrit, et si les pages sont rares que d'abord nous aurions pensé trouver sous un titre comme celui-là, il en est une au moins que nous conservons et que nous citerons plus tard quand nous aurons à parler de la dévotion des sauvages indigènes du Canada envers sainte Anne.

*
* *

Et maintenant, pour aborder la poésie en langue française, c'est encore d'un " pays lointain" que viendront à sainte Anne de Beaupré les hommages les plus touchants. Aux échos de la Californie, ont répondu les échos de la vieille France.


Fig. 127. Sainte-Anne de Beaupré (intérieur).

Après le *Premier miracle*, (**192**) ou le récit poétique de la fondation de la première chapelle votive de Beaupré, composé par un religieux de la ville d'Angers [1], vient ce drame épique, chanté, il y a quelques années, par le petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, et dont l'action, commencée en

---

[1] Voir l'article : *Culte de Sainte Anne en Amérique*, plus loin.

Bretagne, à Sainte-Anne d'*Armor*, se termine en Canada, à Sainte-Anne de Beaupré. *Yves-Canada*, tel est le titre, tandis que le sujet se développe sur le thème suivant : En 1632, au moment où l'on bâtissait à Auray la chapelle de Sainte-Anne, un jeune homme, le héros du drame, nomme Yves, et pour la pièce, Yves-Canada, y vient en pélerinage avec sa famille, avant de s'embarquer à Saint-Malo pour la Nouvelle-France. Il y rencontre "le bon Nicolazic", le restaurateur du sanctuaire d'Auray, et reçoit de ce grand dévot à sainte Anne de pieuses recommandations, notamment celle de rester toujours fidèle à la patronne des Bretons.

Le vaisseau qui porte Yves et les siens est assailli dans le fleuve Saint-Laurent par une tempête, mais un vœu à la Sainte les sauve du naufrage. A quelques jours de là, Sainte-Anne de Beaupré est fondée.

La paroisse l'est en même temps. Yves s'y établit, et donne à sa patrie nouvelle des fils dignes d'elle et de lui.

Le drame se termine par un dialogue moitié chanté, moitié parlé, entre un Canadien et un pèlerin breton, qui se rencontrent, un jour de grande fête, près de la basilique de Beaupré. Malgré quelque peu de formulisme et certains clichés tout faits que son auteur, M. l'abbé Nicol, y a mis, cet épilogue restera comme l'une des bonnes pages du répertoire poétique de sainte Anne. (**190**)

Un passage, en particulier, demande à être cité, et nous voudrions aussi pouvoir en donner la musique :

LE CANADIEN.

Ami, mets ta main dans la mienne :
Fils des mêmes aïeux,
Sur notre terre canadienne,
Les Bretons sont chez eux.

LE BRETON.

Ce que tu dis, mon cœur le pense,
Et je me réjouis
De retrouver Bretagne et France
Si loin de mon pays.

* * *

Ne dirons-nous rien, absolument rien, de la poésie canadienne-française, et aurons-nous l'air de croire, nous aussi, que rien n'est bon de ce qui n'est pas étranger ? Assurément, il faut l'avouer, notre poésie nationale s'est trop rarement inspirée d'une dévotion populaire qui était pourtant de nature à l'émouvoir ; et de plus, pour tout dire et être sincère jusqu'au bout, quand elle a voulu déployer ses ailes, elle n'est pas toujours montée très haut, mais il est cependant telle strophe qui revient souvent à notre oreille, comme une des meilleures que nous ayons entendues : "O Séraphins, a dit un doux poète, un compatriote dont nous regrettons d'ignorer le nom (**231**) :

O Séraphins, dans vos divins cantiques,
Unissez-vous à nos accents joyeux,
Pour célébrer, sous ces voûtes antiques,
Le nom de la patronne de ces lieux.

Et cette autre :

Quand gronderont au loin les vents, l'orage ;
Quand les autans agiteront les eaux,
Dans ton amour préserve du naufrage
Le frêle esquif des pauvres matelots !

Pour nous, toute la poésie canadienne est là.



V. CANTIQUES EN LANGUE VULGAIRE.

Les plus anciens cantiques en langue vulgaire dont nous possédions la musique, sont ceux que nous a fournis le précieux recueil allemand publié à Fribourg en 1883 par Wilhelm Baumker, sous le titre traduit de : *Cantiques de l'Eglise catholique allemande, avec les airs en usage depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du* XVIIe *siècle.* Nous en avons recueilli trois, dont l'un, publié pour la première fois à Bruswick en 1507, est probablement antérieur à cette

date pourtant déjà ancienne. Le second est cité dans un ouvrage de 1602, et le troisième dans un ouvrage de 1623. Baumker ne reproduit de chacun que le premier couplet avec la musique, et le lecteur pourra les trouver dans l'appendice tels qu'ils nous ont été livrés, airs et textes originaux. Contentons-nous ici d'une traduction quelconque de l'un ou de l'autre fragment. Il y a celui-ci, par exemple, où l'expression redoublée de la pensée rappelle le parallélisme biblique (**197**) :

" Sainte Anne, noble dame, d'illustre naissance, élue de Dieu, est à voir comme le miroir de toutes les femmes,—Un miroir de cristal dans lequel toutes les femmes se peuvent voir."

Un second fragment nous dit en deux lignes la confiance de la vieille Allemagne catholique envers sainte Anne (**198**) :

" La sainte femme Anne repose près de Marie qui porte l'enfant (Jésus) ;— Tout pécheur qui tournera ses yeux vers elle, trouvera là beaucoup de grâces."

***

Mais pour un autre cantique également ancien, un cantique français, celui-là, nous avons mieux qu'un fragment : nous avons l'original complet. A dessein, nous disons "l'original," et c'est à une faute de notre part, une heureuse faute, que nous le devons. Il y a déjà quelques années, vers 1886, nous avions publié dans une feuille religieuse une traduction du *Cantique des Arzonnais* à sainte Anne, —car c'est de lui en effet qu'il s'agit,—et nous l'avions fait selon le texte que nous connaissions alors, pensant que ce texte était le bon, c'est-à-dire le seul en existence (**252**) :

Saluons avec dévotion
Madame sainte Anne.
Disons-lui de cœur
Dans cette chapelle :

Refrain : Sainte Anne, notre patronne,
Secourez-nous dans le danger ;
Soyez notre avocate
Auprès de Jésus, notre Sauveur.

A quelque temps de là, nous recevions une lettre qui nous

venait d'outre-mer, signée par "un d'Arzon" même, comme il s'appelait, M. L. Gadebur, professeur de séminaire, une lettre où, dans les meilleurs termes possibles, nous était prouvée notre erreur. En même temps, l'aimable correspondant nous envoyait le *texte vrai* du cantique et l'encadrait de détails propres à mieux en faire sentir le touchant caractère.

" Arzon, disait M. Gadebur, est l'extrême pointe de la presqu'île de Rhuys : ce n'est qu'une langue de terre fort étroite qui sépare le Morbihan de l'océan Atlantique, mais c'est par excellence le pays des vieux souvenirs. Il garde le plus antique de nos *tumulus*, d'où l'on aperçoit Vannes au fond du golfe, et Belle-Ile en pleine mer, sur la route du Canada. Ce *tumulus* a contemplé le combat naval des Venètes et des Romains de César. Depuis ce temps reculé, les habitants d'Arzon vivent sur la mer, par goût autant que par nécessité.

" Or, en 1673, il y eut guerre entre la France et la Hollande : quarante-deux marins d'Arzon furent embarqués, par l'ordre de Louis XIV, sur sa flotte royale que d'Estrées commandait. Leurs parents, inquiets de leur sort, firent à Sainte-Anne un pèlerinage ; toute la paroisse les accompagna. Les marins de la *classe* ou *de la levée* furent confiés au cœur de sainte Anne, *la bonne Dame* des Bretons. Sainte Anne les garda.

Pendant que Louis XIV et Condé se préparaient à franchir le Rhin près de Tolhuys, passage facile que Boileau a su rendre fameux, la flotte française ralliait celle des Anglais nos alliés sur la côte de Suffolk. Faut-il en croire le rapport intéressé de Colbert ? Selon lui, les Anglais avaient leurs vaisseaux à l'ancre et, pour la plupart, ils étaient descendus à terre, lorsque, tout à coup, on signala l'escadre des Hollandais : l'amiral Ruyter, en effet, offrait la bataille. Les vaisseaux anglais, dégarnis de leurs équipages, ne furent que d'un médiocre secours. La bataille fut acharnée, car d'Estrées voulait montrer à ses alliés sa jeune et vaillante marine, et Ruyter combattait sous les yeux du plénipotentiaire des Pays-Bas, Corneille de Witt.

" Lisez maintenant le cantique des Arzonnais ; dans son langage naïf mais frappant de vérité, il vous dépeindra les fureurs de la lutte. Et comme nous, vous serez ému, lorsque vous entendrez

la reconnaissance des Arzonnais affirmer solennellement que "*pas un homme d'Arzon*" ne reçut la moindre blessure. A leur retour, au mois de décembre, ces quarante-deux enfants de sainte Anne vinrent la remercier dans sa chapelle, et pour la première fois, ils chantèrent ce cantique d'action de grâces. Tous les ans, depuis cette époque, ce pèlerinage est renouvelé ; la dette de reconnaissance s'est accrue, en particulier, lorsque le choléra s'abattit sur les pauvres chaumières d'Arzon, et celui qui vous parle est un témoin vivant, grâce à sainte Anne, de sa protection maternelle, car, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, il ne fut sauvé que par la Providence.

" C'est le lundi de la Pentecôte, jour de grand pardon, que rendez-vous est donné à l'entrée du village de Sainte-Anne, vers les premiers rayons de soleil. " Aussi, dès la veille, après la grand'messe " toute la population libre s'embarque. La petite flottille se déploie " à travers les îles du golfe, le bateau du clergé en tête, avec la croix " de paroisse. De toutes les barques pavoisées, montent des prières " et des chants qui se croisent et se répondent, dans un charmant " désordre qui forme le plus pittoresque concert." Voici la rivière d'Auray : les barques glissent, sous l'effort cadencé des rames, entre les rives qui tantôt se resserrent et tantôt s'élargissent, de manière à laisser voir au loin la statue de sainte Anne, toute rayonnante sous les feux du soleil couchant. Le lendemain, avant l'aurore, les Arzonnais s'acheminent d'Auray vers Sainte-Anne, et bientôt deux files de pèlerins, bannières au vent, se déroulent autour de la basilique. Ce sont bien les Arzonnais du XVIIe siècle : les femmes, vêtues de noir sous leurs coiffes blanches aux ailes pendantes, les hommes, dans la calme attitude de la vieillesse ; les jeunes gens ne sont pas ici ; voguant au loin sur toutes les mers, ils sont unis par la pensée à ceux dont le cœur ne les oublie pas. A la même heure, les enfants et les infirmes, seuls habitants de la paroisse, ce jour-là, sont réunis à l'église et chantent, comme les pèlerins, les litanies de sainte Anne et leur cantique, pendant que la procession marche vers la basilique. C'est le moment solennel : tous, d'une seule voix, animée par la même foi et la même reconnaissance, ils entonnent le *Cantique spirituel.* Et nous, chaque année, nous voyons couler des larmes sur les visages émus des autres pèlerins, accourus de nos landes et de nos montagnes. "

Tel est donc ce célèbre cantique (**202**) :

Sainte mère de Marie,
Par un miraculeux sort,
Vous nous conservez la vie
Dans le danger de la mort.

Avec actions de grâces,
Nous venons en ce saint lieu,
Honorer en cette place,
La sainte Aïeule de Dieu.
Sainte mère................

Nous avons été de bande
Quarante et deux Arzonnais
A la guerre de Hollande,
Pour le plus grand de nos Rois.
Sainte mère................

Ce peuple de notre côte
Vint ici à grands concours,
Les fêtes de Pentecôte,
Implorer votre secours,
Sainte mère................

Pendant que l'ordre nous mande
Qu'il nous fallait faire état
De voguer vers la Hollande,
Pour leur livrer le combat.
Sainte mère................

Ce fut de juin le septième
Mil six cent septante et trois,
Que le combat fut extrême
De nous et des Hollandois.
Sainte mère................

Les boulets comme la grêle,
Passaient parmi nos vaisseaux,
Brisant mâts, cordages, voile,

Et mettant tout en lambeaux.
Sainte mère...............

La merveille est toute sûre
Que pas un homme d'Arzon
Ne reçut la moindre injure,
De mousquet, ni de canon.
Sainte mère...............

Un d'Arzon changeant de place,
Un boulet vint à passer,
Brisant de celui la face,
Qui venait de s'y placer.
Sainte mère...............

L'Arzonnais la sauvant belle,
Eut l'épaule et les deux yeux
Tout couverts de la cervelle
De ce pauvre malheureux.
Sainte mère...............

De Jésus la sainte Aïeule,
Par un bienfait singulier,
Nous connaissons que vous seule
Nous gardiez en ce danger.
Sainte mère...............

Par humble reconnaissance,
Nous fléchissons les genoux,
Adorant votre puissance
Qui a paru envers nous.
Sainte mère...............

Recevez toutes nos classes,
Pour tout le temps à venir ;
Sous l'asile de vos grâces,
Nul ne pourra mal finir.
Sainte mère...............

C'est plaisir de voir un grand romancier, Emile Souvestre, se

prendre d'admiration pour ce cantique de la vieille Bretagne ; nous montrer les *pardons* du Morbihan, qui sont partout ailleurs des fêtes pieuses et tranquilles, entremêlés ici de souvenirs militaires ; nous présenter les hommes d'Arzon, se pressant comme un bataillon autour du modèle d'un vaisseau de 74, pavoisé de tous ses pavillons et porté par six matelots ; chanter ensuite avec eux l'hymne guerrier, et ajouter en finissant :

" N'est-elle point belle cette *Marseillaise* catholique composée par de pauvres matelots d'autrefois ? Ne respire-t-elle pas une forte et noble assurance ? N'est-elle point propre à donner, dans les luttes furieuses, cette confiance aveugle qui fait les victorieux ? Et dites-nous, hommes d'aujourd'hui, qu'avez-vous à apprendre aux enfants d'Arzon à la place de cet hymne de leur clan ? Quel est le chant avec lequel vous les mèneriez aux combats, si venait l'heure de la mêlée ? Que leur diriez-vous, à ces bons enfants de la mer, pour éveiller leur rage guerrière ! Cet hymne de leurs pères, vous ne leur permettriez pas de le répéter : vous leur diriez d'aller lire la proclamation collée au grand mât !......Ainsi la poésie s'en va, chassée de partout ; ainsi, à cette fièvre de cœurs de lions qui s'allumait aux airs chevaleresques des vieux temps, vous avez substitué le courage réglementaire et sans enthousiasme ! Plus de chants excitateurs ; plus d'exaltation généreuse ; guerre et paix, tout est soumis à la règle écrite d'avance ; on s'arme, on combat, on meurt par ordre [1]."

*
* *

Du chant militaire nous passons à des cantiques d'une inspiration plus calme, comme ceux de Mgr Bécel (**208**), de l'abbé Riant (**201**), du Père Arthur Martin (**206**), et de l'abbé Nicol (**210**) ; puis à une douce cantilène où la délicatesse des pensées et la suavité du style rappellent, à s'y méprendre, la vieille poésie religieuse des treizième et quatorzième siècles. Nous invitons le lecteur à faire un peu de solfège :

---

1 E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, t. I, p. 136 (2 in-12, Paris, 1858).

SAINTE ANNE AU BERCEAU DE MARIE.

Andantino con grazia ♪ = 116 Mélodie bretonne.

Dor - mez, dor - - - mez, ma tou - te
bel - le, Plus pu - re que so - - - leil ;
Dor - mez, ma dou - - - - - - ce co - lom - - - bel - - le,
dor - mez ce beau som - - - - - - - meil.
O gente en - - fant, de - dans le mon - de
Sans ta - - che gran - - - di - - - rez ;
Onc - ques n'au - - rez nul - - le se - - - - - con - de,
Reine au ciel vous se - - - rez.

Fig. 128. Cantique breton.

Dormez, dormez, ma toute belle,
Plus pure que soleil ;
Dormez, ma douce colombelle,
Dormez ce beau sommeil.

O gente enfant, dedans le monde
Sans tache grandirez ;
Oncques n'aurez nulle seconde ;
Reine au ciel vous serez.

Du Paradis anges descendent :
N'ont vu d'enfant si beau :
D'aise ravis, leur vol suspendent
Dessus votre berceau.

De vous on dit grande nouvelle
Qui me fait méditer :
Dans votre sein, petite ancelle,
Dieu se veut abriter.

C'est le lieu de reproduire ici même une ancienne et naïve gravure qui semble avoir inspiré les strophes si gracieuses qu'on vient de lire. Sainte Anne y est représentée assise près d'un foyer rustique. Près d'elle la Vierge enfant repose dans un berceau que deux petits anges à genoux ont l'air de balancer doucement, tandis que d'autres anges à côté, jouent de la viole, et que tout un chœur, plus haut, entoure la colombe, symbole du Saint-Esprit. Au bas de l'image, se lisent les vers suivants :

Dormi dulcis, dormi bella,
Cœli gaudium puella,
Dormi, dormi, blandula.

Dormit genis, dormit ore,
Sed est vigil in amore
Plena Deo pupula.

" Dors ma mie, dors ma belle, toute joie des cieux ; dors, dors, ma douce enfant.

" Ils dorment ses yeux, elle dorment ses lèvres, mais son cœur veille dans l'amour, à la petite si pleine de Dieu."

On se rappelle les *Stances* de l'abbé Gay à sainte Anne d'Apt ; or la même verve toute méridionale inspire les nombreux cantiques dédiés par lui à la patronne de la Provence (**212-230**). Son *Chant triomphal*, en particulier, où des chœurs de cent voix répondent à un chœur formé de tout un peuple, est d'une grande inspiration et plein de majesté.



Fig. 129. L'enfance de Marie, d'après une gravure de Jérôme Wierix.

Enfin, si nous n'avions tout à l'heure, lorsqu'il s'agissait de Sainte-Anne de Beaupré, mêlé ensemble la poésie parlée et la poésie chantée, plus d'un cantique repondrait du Nouveau Monde à ceux de l'Ancien Monde, et cette dernière voix, après toutes les autres, serait encore douce à entendre.

Telle, par exemple, celle qui nous chanterait *White Star above*, sur l'air de *Home sweet home* (fig. 131) ;

Telle encore, une autre qui, sur des mots connus donnant une musique nouvelle, ferait hommage à *Madame Saincte Anne* d'une de ses meilleures inspirations. Et n'est-ce pas trop peu dire pour le *Chant des Pèlerins* qui va suivre, si joli, si bien rythmé, si bien en harmonie avec la parole, le mouvement, le sentiment et tout ce qui vient au cœur quand on pense à la bonne sainte Anne de Beaupré ?

Merci à l'auteur, le R. P. Argaut, et qu'il nous pardonne d'avoir soustrait à son attention ces quelques lignes de notre livre, puisqu'il les aurait sûrement effacées, et nous aurait ainsi empêché de lui dire tout haut et devant tout le monde, notre sincère admiration pour son œuvre ainsi que notre vivre reconnaissance pour son cadeau [1].

---

[1] Voir au commencement de ce volume *Approbation de l'ordre*.

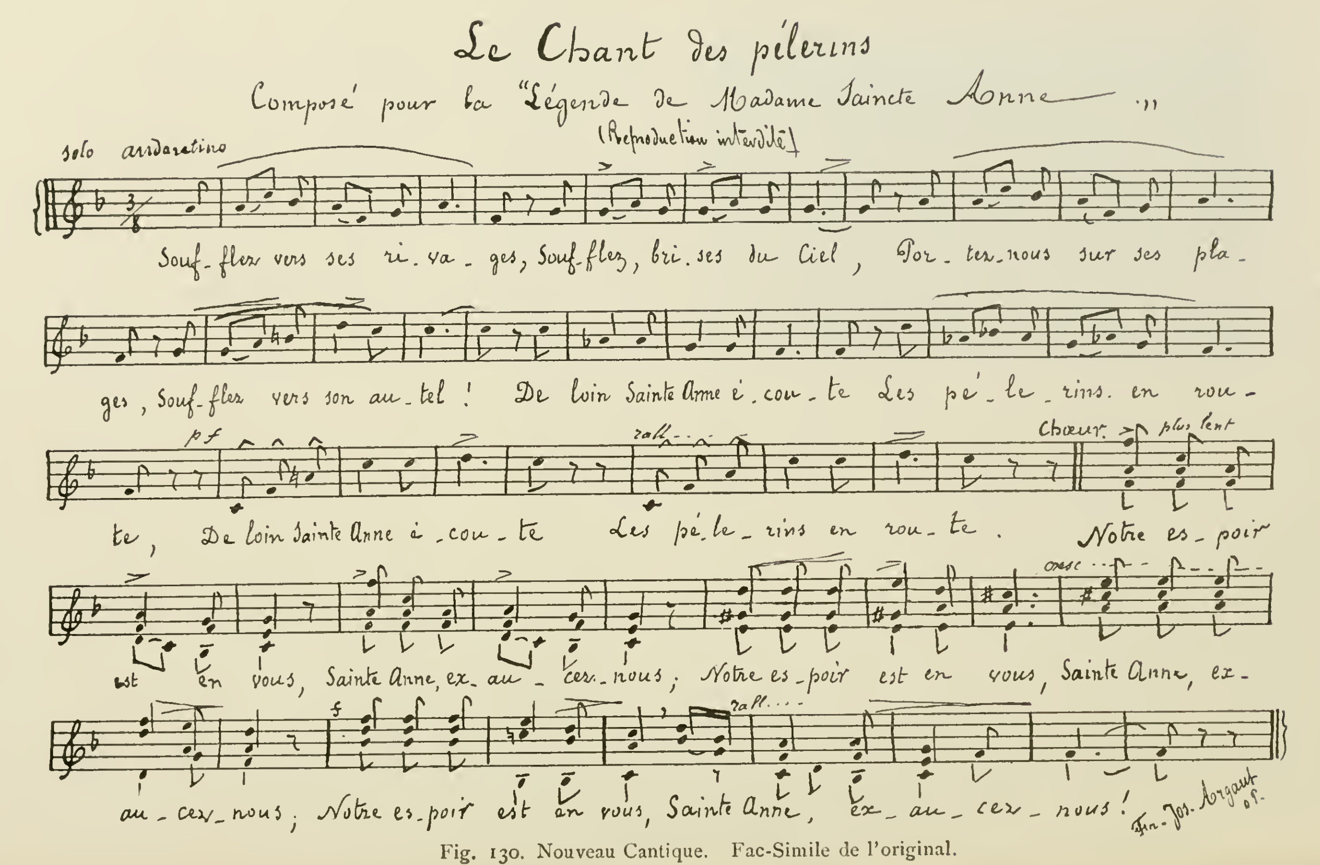


Fig. 130. Nouveau Cantique. Fac-Simile de l'original.

SUR L'EAU.

Soufflez vers ses rivages,
Soufflez, brises du ciel ;
Portez-nous sur ses plages
Soufflez vers son autel.
De loin sainte Anne écoute
Ses pèlerins en route.

REFRAIN.

Notre espoir est en vous,
Sainte Anne, exaucez-nous.

A L'EGLISE :

Près du vieux sanctuaire
Les siècles d'autrefois
Ont usé la poussière
Des sentiers trop étroits.
O vieux temple, sans crainte
Dilate ton enceinte.

REFRAIN : Notre espoir est en vous......

—

Pèlerin sur terre,
Malheureux exilé,
Par sainte Anne ma mère,
Je serai consolé.
Sainte Anne est l'espérance
De toute âme en souffrance.

REFRAIN : Notre espoir est en vous......

—

Sainte Anne, elle est si bonne !
Sainte Anne est mon appui.
Sainte Anne est ma patronne ;
Je l'invoque aujourd'hui.
Je mets ma confiance
Dans sa toute-puissance.

REFRAIN : Notre espoir est en vous......

—

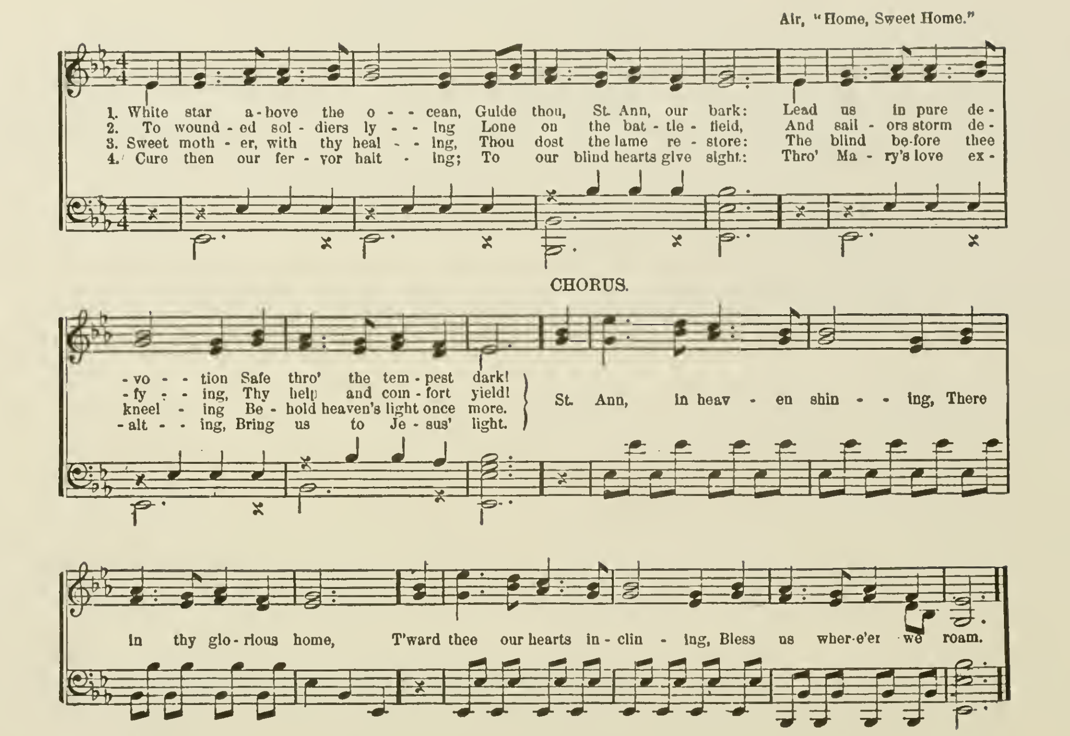


Fig. 131. Cantique à sainte Anne emprunté au Magazine *The Child*, de New-York, no. de nov. 1894.

VI. CHANSONS POPULAIRES

L'étude que nous poursuivons, si longue qu'elle ait été déjà, serait encore incomplète si nous laissions tout à fait dans l'ombre la dernière pièce du répertoire poétique de sainte Anne : nous voulons dire la *Chanson populaire*.

Il va de soi que la chanson n'est pas l'hymne liturgique, ni le poème plus ou moins grave qui s'adresse au petit nombre, comme à une élite capable de le comprendre et de le goûter. Elle est faite pour la masse, pour l'atelier, pour le coin du feu, pour le grand air, nous allions dire pour la rue, et lui demander, même lorsqu'elle chante une sainte, de devenir un cantique, c'est lui demander de n'exister plus.

La chanson de sainte Anne, du moins en général, n'aura donc, ni pour le fond ni pour la forme, le caractère des œuvres poétiques dont nous nous sommes occupés jusqu'à cette heure. Mais quelle que soit cette différence, nous y trouverons peut-être, mieux encore que dans l'hymne liturgique, la vraie note et la vraie preuve de la piété populaire. Que les églises retentissent de cantiques en l'honneur d'un saint ou d'une sainte, c'est l'endroit, et bien souvent, on ne peut rien conclure de ce fait ; mais que, en dehors de l'église, la chanson répète à sa manière les échos du saint lieu, c'est la preuve très évidente que le culte de ce saint ou de cette sainte a pris racine dans le peuple, et fait vraiment partie de sa vie de tous les jours.

La chanson populaire n'est pas dans les livres,—le mot le dit assez,—elle est dans le peuple, dans sa mémoire et sur ses lèvres ; elle est dans l'atelier, dans la maison rustique, dans la chaumière, et c'est là qu'il faudrait aller la chercher, là même où la nature l'a fait éclore.

Nous nous souvenons d'Hippolyte Fourtoul qui avait projeté d'élever un grand monument à ce qu'il appelait d'un mot si heureux " le génie anonyme et poétique du peuple [1]." Or, ce qu'il aurait voulu faire pour la France, nous l'aurions voulu faire, nous, pour notre Sainte.

---

[1] Dans la séance du 8 novembre 1862 du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.

Nous nous souvenons aussi de ce M. Arbaud qui, pour faire revivre les chants populaires de la Provence dont il était épris, suivait de loin le vieux pâtre dans ses montagnes, recueillant au vol le refrain dont celui-ci trompait son ennui. Ou mieux encore, nous le voyons s'en allant, les soirs d'hiver, au coin des foyers rustiques, à côté du rouet des bonnes femmes, et là, les décidant, après maintes honnêtetés pour vaincre leur méfiance soupçonneuse, à lui redire à lui, les couplets de leur jeune âge, ces couplets que vingt générations avaient déjà chantés avant elles. Et puis, quand il est rentré chez lui avec ces fragments ramassés pêle-mêle de çà et de là, nous le regardons avec envie les relier l'un à l'autre, leur assigner à chacun sa place, comparer les variantes plus ou moins heureuses, souffler sur les interpolations parasites et arriver enfin, après beaucoup de travail, au texte primitif, à celui qui, dans un jour d'inspiration, avait jailli du cerveau d'un homme devenu l'interprète de tous, parce que l'émotion de son cœur répondait à ce que sentait le cœur de chacun [1].

Ainsi faudrait-il faire pour les chansons de sainte Anne. Nous qui avons dû renoncer "au rouet des bonnes femmes", comme à bien d'autres choses, et qui n'avons pu faire sur place ces intéressantes recherches, d'ailleurs nécessaires, trouverons-nous des amis qui les feront pour nous, et de la vieille Bretagne, par exemple, si dévote à sainte Anne, à l'église et hors de l'église, ne nous viendra-t-il pas encore une fois, quelques échos, non plus seulement "du sanctuaire" mais de la chaumière et de l'atelier ?

En attendant, nous savons gré à l'auteur des *Chansons populaires des Flamands de France*, M. de Coussemaker (in-8°, Gand, 1866), et à l'auteur des *Traditions et légendes de la Belgique* (in-8°, Bruxelles, 1870), M. le baron de Reinsberg, de nous avoir fourni quelques-unes de ces chansons de sainte Anne tant désirées et si chères. Nous n'en possédons qu'un tout petit nombre, mais elles ont été recueillies, texte et mélodie, sur les lèvres mêmes du peuple, et l'une ou l'autre, avec ses deux cents ans d'ancienneté et sa note pieuse, a pleinement satisfait notre modeste dévotion de chrétien, sinon tous nos goûts d'archéologue.

On l'a compris au titre même des ouvrages que nous venons de

---

[1] Voir la préface des *Chants populaires de la Provence* recueillis par Damase Arbaud, in-12, Aix, 1862.

citer, ces échos de la muse populaire nous viennent de cette partie du nord de la France où la langue flamande est parlée, et, pour préciser davantage avec M. de Coussemaker, des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck. Ce n'est pas à dire pourtant que ces chants soient inconnus hors de là, car, à distance, M. de Reinsberg les a entendus maintes fois, par exemple : à Bruges, à Bruxelles, à Ostende. C'est le patrimoine poétique des jeunes écolières qui fréquentent les ateliers de dentelle, et des femmes de tout âge qui exercent cette profession. Il va sans dire que, sainte Anne étant leur patronne, c'est surtout au jour de sa fête que ces chansons vont leur train. Nous reviendrons ailleurs sur les détails de cette fête, très intéressante comme scène de mœurs flamandes. Et comme il tarde peut-être au lecteur de voir quelle est cette poésie, née ainsi dans l'ouvroir et le réjouissant encore à ses bonnes heures, nous traduirons deux ou trois des pièces citées par MM. de Coussemaker et Reinsberg. La première est plutôt, pour le fond, un cantique, mais entre le cantique et la chanson, étant donné tel motif, où est exactement la ligne de démarcation (**243**) ?

"Laissez-nous vous célébrer par nos louanges,—Notre douce mère sainte Anne,—Et vous rendre hommage,—Parce que vous êtes notre suprême bien. (*Refrain*) Sainte Anne,—Mère Anne,—Vous avez vu notre douleur ;—Sainte Anne,—Mère Anne,—Après nos gémissements, accordez-nous la joie.

"Lorsque nous voulons parler—De votre grande sainteté,—Nous ne devons pas taire votre grande dignité. (*Refrain*) Sainte Anne, etc.

"Vous avez été choisie de Dieu—Pour être la grand'mère de son Fils,—Et pour exaucer les prières—De tous ceux qui sont en tristesse. (*Refrain*) Sainte Anne, etc.

"Vous avez offert—Votre fille de trois ans—Dans sa tendre enfance,—Votre consolation et joie. (*Refrain*) Sainte Anne, etc."

La chanson ou le cantique finit-il là ? Nous l'ignorons. A eux deux, MM. de Coussemaker et Reinsberg n'en ont pas donné davantage. Le premier fait remonter cette pièce au dix-septième siècle, et les paroles comme la mélodie indiquent en effet cette date.

En voici une autre d'une origine tout à fait populaire, qui n'a rien de poétique, dit-on, même dans le texte original, mais qui est précieuse comme document à consulter pour l'histoire du culte de

sainte Anne en Flandre. Elle est intitulé "Sint Anna Nuchten" (*Le matin de sainte Anne*) (**244**), et peut s'interpréter comme il suit :

"Quand vient le jour de sainte Anne,—Dès le matin, notre cœur est rempli de joie.—Nous allons ensemble à l'ouvroir—Et de l'ouvroir à l'église.

"Nous marchons toutes deux à deux—A l'offrande, avec des *chandelles* de cire ; -Nous entendons la grand'messe.—Et nous choisissons sainte Anne pour patronne.

"Quand la messe est terminée,—Nous partons pleines de joie.—Nous partons de l'église, —Et nous allons de l'église à l'ouvroir."

Mais la chanson qui a le plus de succès, c'est celle qui a pour titre : "Sint Anna Dag" *(Le jour de sainte Anne)*, et on l'entend surtont à Bailleul, à Cassel et à Steenwoorde :

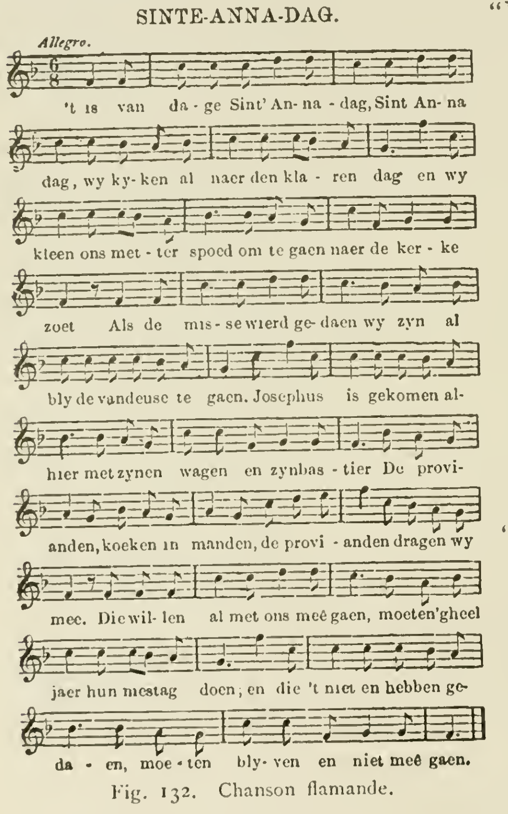


Fig. 132. Chanson flamande.

"C'est aujourd'hui le jour de sainte Anne, le jour de sainte Anne.—Nous aimons toutes ce jour *illustre*, — Et nous avons grande hâte—D'aller à l'église.—Lorsque la messe est dite, – Nous partons avec bonheur. — Joseph, levé avant l'aurore, –Est venu ici avec son chariot couvert et sa bête.—Nous apportons avec nous des provisions — Et des gâteaux plein des paniers.

"Toutes veulent venir avec nous – Mais elles doivent avoir bien fait leur devoir toute l'année.—Celles qui ne l'ont pas fait—Doivent rester chez elles et ne peuvent venir avec nous. —Nous apportons avec nous des provisions, etc."

C'est bien la chanson, ceci, et pour la satisfaction du lecteur

nous en donnons ici même, au moins en miniature, le texte et la mélodie.

Si notre préambule de tout à l'heure pouvait servir d'excuse à certaines autres chansons d'un caractère encore moins sérieux, nous pourrions mentionner de plus celles qui se chantent avant la fête, et celles qui se chantent après, car c'est tout un cycle complet que forment dans leur ensemble ces chants populaires. Il y paraît bien, la fête n'est pas exclusivement religieuse, mais peut-être sainte Anne permet-elle quelques divertissements ce jour-là à ses petites dentellières, d'autant qu'elles ont bien entendu la messe le matin. En tout cas, dès la veille, ces divertissements s'annoncent : " La fête de sainte Anne approche !—Hé ! courage ! vivat ! Nous irons danser ensemble ! —Hé! courage ! vivat ! sa ! sa ! "

Et le lendemain, comme en tout lendemain de fête, la chanson n'a pas le même ton :

" Sainte Anne s'en va ;—Elle part pour un autre pays.—Nous sommes tout tristes.—Notre argent est dépensé. – Nous voilà rentrées dans l'ouvroir,—Avec notre carreau sur les genoux.—N'est-ce pas là un grand ennui ?—Je n'ai pas le cœur à la besogne."

Telle est cette naïve poésie où se reflète si bien, jusque dans ses strophes les moins graves, la faveur dont jouit sainte Anne dans le nord de la France et en Belgique. Malgré certains scrupules, nous l'avons recueillie mot à mot, ou à peu près, d'abord parce que, si peu solennelle qu'elle soit, elle est encore un hommage à notre Sainte, et ensuite, parce que nous entrevoyons l'heure prochaine où elle périra à son tour, avec les derniers vestiges des anciennes mœurs flamandes qui s'en vont peu à peu.



Nous parlions tout à l'heure de la Bretagne. Si elle a ses cantiques à sainte Anne, a-t-elle également des chansons ? Celles-là aussi, nous les voudrions bien entendre. Pour le moment, nous voyons avec plaisir que *La bonne servante bretonne*, venue "—du pays des bruyères,— des landes de l'Arvor,—Dans de plus riches terres,—Pour chercher un peu d'or,"—n'oublie pas la sainte patronne de son pays, bien au contraire :

Pour moi. bientôt j'espère,
Retourner vers Auray ;
Sainte Anne est notre mère :
Pour vous je la prierai.

Nous lui serons fidèles,
Nous le sommes à Dieu,
Et laissez-nous nos ailes
Pour voler au ciel bleu [1].

Mais il y a plus spécial, et aussi plus complet dans le genre : c'est la *Chanson du Pilote*, ou du *Combat de la Surveillante*, dont Brizeux nous a déjà cité le refrain, et qui fait partie des *Chants populaires* publiés par M. de la Villemarqué. Voici les derniers couplets, dans la traduction française :

" A Sainte-Anne, je suis allé, car je vais m'embarquer.
A Sainte-Anne, à Sainte-Anne, à Sainte-Anne qui va prier,
Sainte-Anne ne l'oublie pas.
Adieu, hommes de Kervignac, je reviendrai bientôt.
A Sainte-Anne, à Sainte-Anne, à Sainte-Anne qui va prier,
Sainte Anne ne l'oublie pas."

Puis après le récit du combat naval :

Nobles et peuples, chantons tous en Bretagne les louanges du roi :
Les louanges du roi et de sainte Anne, la bonne marraine de ce pays.
A Sainte-Anne, à Sainte-Anne, à Sainte-Anne, qui va prier,
Sainte Anne ne l'oublie pas [2]. "

---

[1] D. V. *Recueil de chansons chrétiennes*, no 161, chez A. Domin, Caen.

[2] Villemarqué, *loc.*, *cit.*, t. II, p. 205, 2 in-12, Paris, 1846. M. Pradère, dans sa *Bretagne poétique* (in-80, Paris, 1877, p. 355, donne la traductien en vers de cette pièce. Nous extrayons :

REFRAIN :

A Sainte-Anne, marinier,
Va t'agenouiller et prie :
Jamais la sainte n'oublie
Celui qui va la prier.

De Sainte-Anne j'arrive.
Je viens de l'invoquer.
Adieu grève, adieu rive,
Car je vais m'embarquer

Sur frégate vaillante,
Qui va quitter le port,
La belle *Surveillante* :
Je suis pilote à bord.



Fig. 133. CARPACHE, Rencontre sous la Porte dorée (Académie de Venise).

Encore un couplet, pris d'un *Chant populaire* d'Ubeda, un couplet sur la rencontre de saint Joachim et de sainte Anne à la Porte dorée, et nous arrriverons à l'un des plus grands poètes des temps modernes, Thomas Moore. Voyons d'abord ce couplet espagnol (**252**).

Ia se acercaba Joaquin
A aquella puerta dorada
Donde tuvo a su querida
Tan dulcemente abrazada.

C'est cette partie de la légende de sainte Anne si connue, tant de fois racontée par tous les auteurs, tant de fois représentée dans les beaux-arts, par la peinture, la sculpture, la gravure, la miniature, et sur laquelle nous devrons nous-même revenir tant de fois.

***

Nous avons nommé Thomas MOORE, et l'on devine que nous sommes très fier de terminer par lui notre étude. Thomas Moore a intitulé sa pièce : *A Canadian boat-song* (Une chanson de mariniers, canotiers, navigateurs), et l'a fait précéder d'une légende qui vaut la peine, comme la poésie elle-même, d'être traduite. Le poète nous dit donc (**251**) :

" J'ai écrit ces paroles sur un air que nos canotiers (du Saint-Laurent) nous chantaient très souvent. Le vent était si défavorable, qu'ils étaient obligés de ramer tout le temps, et il nous fallut cinq jours pour descendre le fleuve, de Kingston à Montréal, sans cesse exposés, durant le jour, à un soleil ardent, et forcés, la nuit, de chercher un refuge contre la rosée, dans la première hutte misérable que le rivage pouvait nous offrir. Mais le magnifique spectacle du Saint-Laurent nous récompensait de ces difficultés.

" Nos voyageurs avaient de bonnes voix et chantaient avec un parfait ensemble. Le texte original de la chanson à laquelle j'ai adapté ces couplets, m'a paru être une histoire incohérente, où j'ai compris fort peu de chose, à cause de la prononciation barbare des Canadiens (*passons sans commentaire*). Il commence ainsi :

Dans mon chemin j'ai rencontré
Deux cavaliers très bien montés,

et le refrain, à chaque couplet, était :

A l'ombre d'un bois je m'en vais jouer,
A l'ombre d'un bois je m'en vais danser.

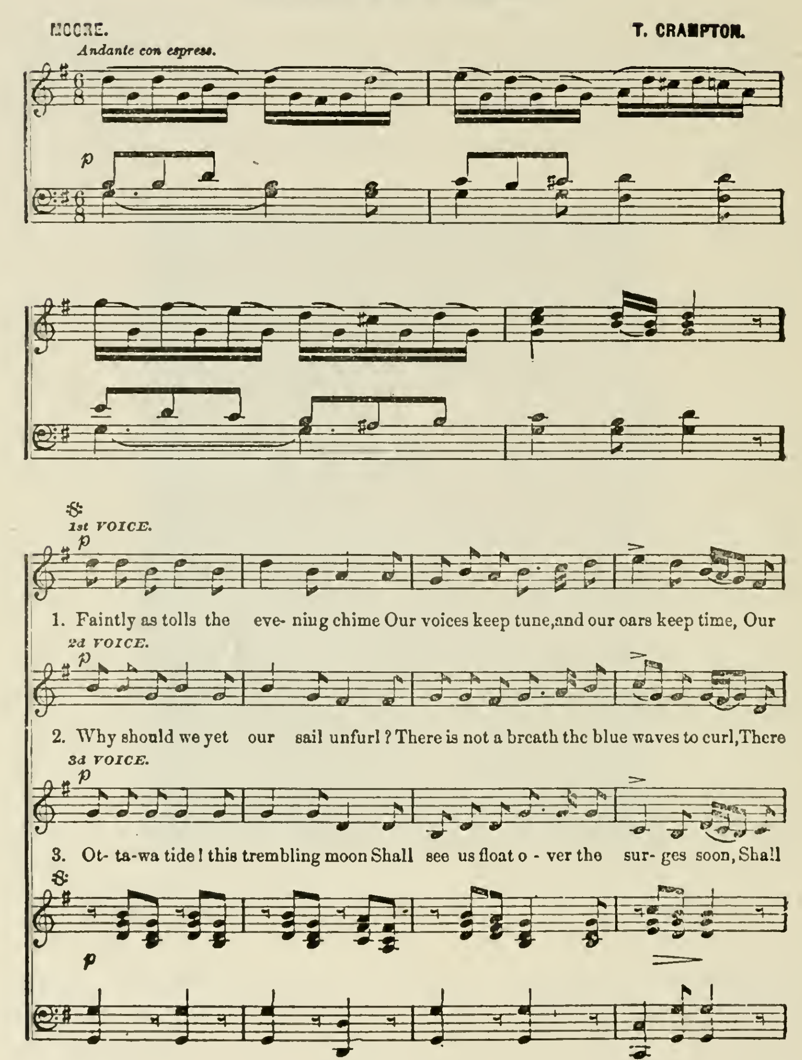
" J'ai essayé d'harmoniser ma pièce à cet air et je l'ai publiée. La mélodie peut paraître bien commune et vulgaire, si l'on fait abstraction de ce charme particulier que les circonstances, l'*association* surtout, donnent aux scènes ou aux sentiments passés, mais je me



Fig. 134. THOMAS MOORE, d'après un acier de Wedgwood.

rappelle pourtant que, en entendant cette simple chanson, un soir, au coucher du soleil, au moment où nous entrions dans un de ces grands lacs où le Saint-Laurent débouche si grandiosement et inopinément, j'éprouvai un plaisir que les plus belles compositions des grands maîtres ne m'avaient jamais donné. Et maintenant, il n'y a pas une de ses notes qui ne me fasse ressouvenir du jeu de nos rames dans les eaux du Saint-Laurent, de la *glissée* de notre canot

en bas des *Rapides*, et de toutes ces impressions neuves, qui don-
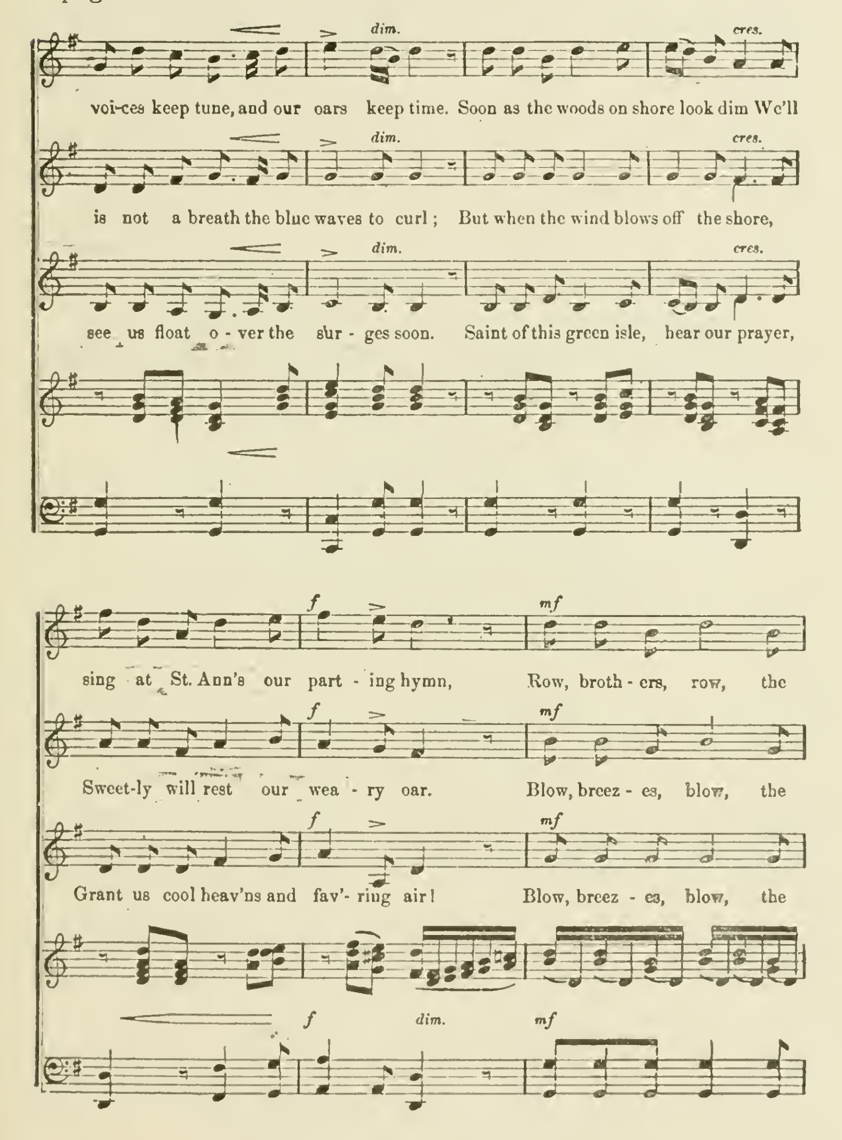


naient de la vie à mon cœur, pendant ce voyage si vraiment intéressant."

Et maintenant les stances du maître, et que ne nous les a-t-il écrites, de sa plume, en français, en vers français!

Il n'y a qu'un poète pour se traduire lui-même en *Poésie*.

« Doucement, avec les vagues harmonies du soir,—Nos voix s'accompagnent de la cadence des rames.—Pendant que, sur la rive, les



bois s'assombrissent,—Chantons à Sainte-Anne notre hymne de départ!—Ramez, frères, ramez, le courant nous entraîne,—Les Rapides sont proches et le jour a passé!

" Pourquoi ce soir dérouler notre voile ?—Pas un souffle ne vient rider le flot bleu !—Mais quand la brise s'élèvera du rivage,—

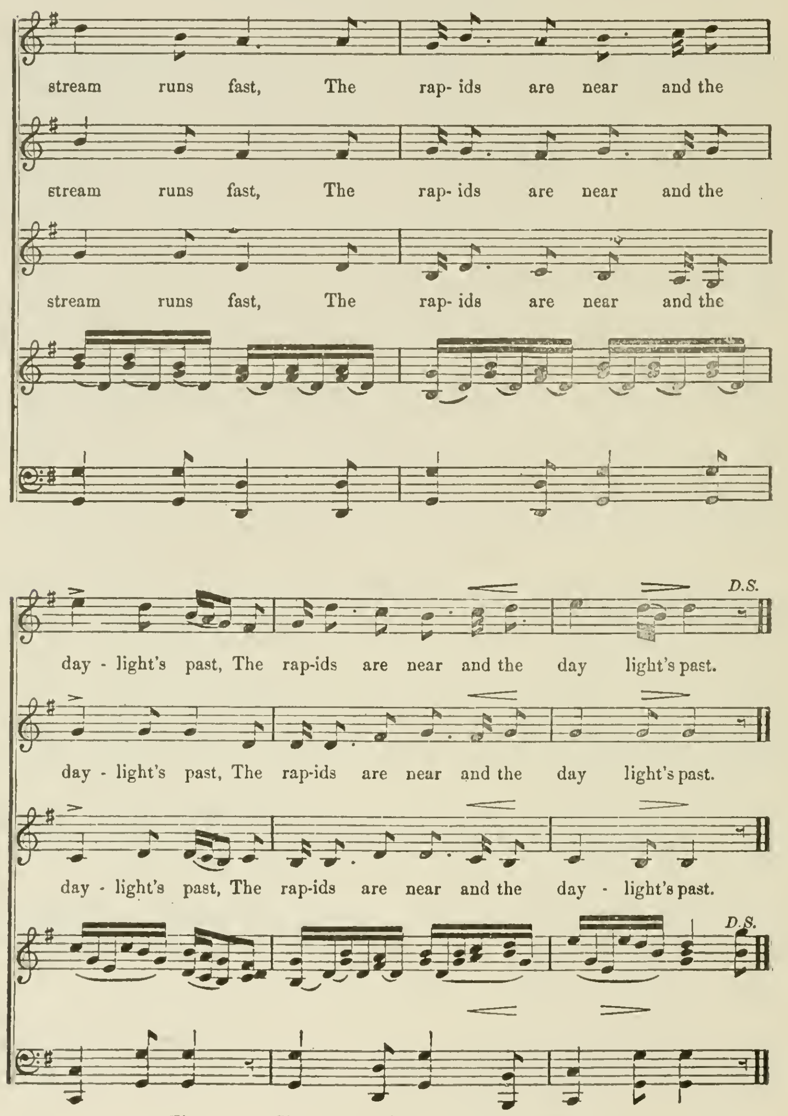


Fig 135. Chanson à sainte Anne, de T. MOORE.

Oh ! alors gaiement nous reposerons nos rames fatiguées.—Soufflez, brises, soufflez ! le courant nous entraîne,—Les Rapides sont proches, et le jour a passé !

" O fleuve de l'Outaouais! Cette lune tremblante—Va nous voir flotter sur l'écume de tes vagues !—Sainte de cette île verdoyante, entends nos prières !—Oh ! accorde-nous la fraîcheur du ciel et la faveur des vents !—Soufflez, brises, soufflez ! le courant nous entraîne.—Les Rapides sont proches, et le jour a passé[1] ".

* * *

Ainsi donc, pour finir par des chiffres comme nous l'avons fait au chapitre des *Vies* en prose, notre bibliothèque poétique de sainte Anne se compose de plus de deux cents pièces de tout genre. Sur le



Fig. 136. Les Rapides de Lachine.

nombre, une centaine sont en latin, à peu près cinquante en français, vingt-cinq en anglais, dix-huit en grec, quatre en allemand, quatre

---

[1] Th. Moore, *The complete poetical Works of*—(Paris, in-8°, 1827), p. 116.

Comme certains de nos lecteurs s'intéressent peut-être à tout ce qui vient de Moore, nous extrayons de notre appendice la légende explicative qui accompagne la chanson.

(*Légende*). I wrote these words to an air which our boat-men sung to us very frequently. The wind was so unfavourable that they were obliged to row all the way, and we were five days in descending the river from Kingston to Montreal, exposed to an intense sun during the day, and at night forced to take shelter from the dews in any miserable hut upon the banks that would receive us. But the magnificent scenery of the St Lawrence repays all such difficulties. Our *Voyageurs* had good voices, and sung perfectly in tune together. The original words of the air to which I adapted these stanzas, appeared to be a long incoherent story, of which I could understand but little, from the barbarous pronounciation of the Canadians. It begins :

Dans mon chemin j'ai rencontré
Deux cavaliers très bien montés.

And the *refrain* to every verse was :

A l'ombre d'un bois je m'en vais jouer,
A l'ombre d'un bois je m'en vais danser.

aussi en flamand et en dialecte breton, deux en provençal, et deux en espagnol. Il y a quatorze ou quinze poèmes qui interprètent la Légende en entier ou dans la plupart de ses détails ; au delà de quatre-vingts hymnes liturgiques, dix séquences ou proses, une cinqantaine de poésies diverses, de trente-cinq à quarante cantiques, et cinq ou six chansons populaires. Cette arithmétique peut-être défectueuse et en tout cas, très sèche, a encore son éloquence.

I ventured to harmonise this air, and have published it. Without that charm which association gives to every little memorial of scenes or feelings that are past, the melody may perhaps be thought common and trifling ; but I remember when we have entered at sunset, upon one of those beautiful lakes, into which the St Lawrence so grandly and unexpectedly opens, I have heard this simple air with a pleasure which the finest compositions of the first masters have never given me ; and now there is not a note of it which does not recall to my memory the dip of our oars in the St Lawrence, the flight of our boat down the Rapids, and all those new and fanciful impressions to which my heart was alive during the whole of this very interesting voyage. The above stanzas are supposed to be sung by the *Voyageurs* who go to the Grand Portage by the Utawas River.

Donnons de nouveau la chanson, dégagée maintenant de la musique.

A Canadian Boat Song

Written on the river St Lawrence.

Et remigem cantus hortatur.

Quintilian.

Faintly as tolls the evening chime,
Our voices keep tune and our oars keep time.
Soon as the woods on shore look dim,
We'll sing at St Ann's our parting hymn.
Row, brothers, row, the stream runs fast,
The Rapids are near, and the daylight's past !

Why should we yet our sail unfurl ?
There is not a breath the blue wave to curl !
But when the wind blows off the shore,
Oh ! sweetly we'll rest our weary oar.
Blow, breezes, blow, the stream runs fast,
The Rapids are near, and the daylight's past !

Utawas' tide ! this trembling moon
Shall see us float over thy surges soon.
Saint of this green Isle ! hear our prayers,
Oh ! grant us cool heavens and favouring airs !
Blow, breezes, blow, the stream runs fast,
The Rapids are near, and the daylight's past !

Une note citée par l'auteur se rapporte au vers quatrième : *At St Ann's our parting hymn* : " At the rapid of Saint-Ann, they are obliged to take out part, if not the whole of their lading. It is from this point the Canadians consider they take their departure, as it possesses the last church on the island, which is dedicated to the tutelar Saint of voyagers." Mackenzie's *General History of fur Trade*, prefixed to his *Journal*.

Très souvent, au cours de nos recherches, et surtout quand il nous arrivait de rencontrer une pièce ancienne, rare, inconnue, nous nous disions que, plus tard, nous la ferions revivre dans son texte original, ou même selon le cas, avec une traduction et un commentaire. Mais alors, il ne nous semblait pas que nous pourrions jamais réunir une collection aussi nombreuse, et nous avons dû renoncer, au moins pour un temps, à ce projet, vu les proportions colossales que notre étude aurait prises.

Nous allons donc refermer nos cartons, et en attendant le jour encore ignoré de nous où toute cette poésie parlera par elle-même, nous nous contenterons de l'introduction qui en a parlé. Cette introduction, nos lecteurs viennent de la parcourir, et si, malgré tant de pages que nous y avons consacrées, ils la trouvaient encore aussi imparfaite que nous la reconnaissons nous-même incomplète, qu'ils se rappellent les vers du vieux poète déjà cités, et qu'ils pardonnent !

Qu'ils pardonnent à un chapitre sur la poésie de sainte Anne, où cent voix ont cependant parlé, de n'avoir rien dit qui soit digne de l'auguste Sainte, pas plus que la poésie elle-même :

Ast mihi si centum sint uno pectore mentes
Et totidem linguas, tot moveamque sonos,
Nulla tamen te digna queam præconia laudum
Dicere, nec meritis te cecinisse modis !



Fig. 137. *Éducation* (anonyme).

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA LÉGENDE HAGIOGRAPHIQUE (1-235)

DEUXIÈME PARTIE

LES INTERPRÈTES DE LA LÉGENDE (237-425)

ILLUSTRATIONS

Nous avertissons que, dans le volume, il s'est glissé des erreurs pour les numéros d'ordre des figures. Après le vrai chiffre, nous mettons ici, entre parenthèses, le chiffre *fautif*.

FIN DE LA LÉGENDE HAGIOGRAPHIQUE

AVIS

Le chapitre qui va suivre n'est pas, *ici*, à sa place. Dans le manuscrit, il vient à la fin de la *Légende historique de Madame Saincte Anne*, ou du second volume, et telle sera sa place régulière quand ce second volume aura paru.

Nous l'avons mis ici pour compléter les 500 pages promises par nos annonces ou circulaires, et remplacer un appendice composé de pièces grecques, latines, allemandes, flamandes, italiennes, espagnoles, même russes, qui n'eût probablement pas intéressé tous nos lecteurs.

Fr. PAUL-V. CHARLAND
DES FR.-PR.

LE CULTE

DE

SAINTE ANNE

EN AMERIQUE

OU

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

ET

SA FILIATION DANS LE NOUVEAU MONDE



ETUDE EXTRAITE DU SECOND VOLUME DE

"LES TROIS LEGENDES DE MADAME SAINCTE ANNE"

PAR LE

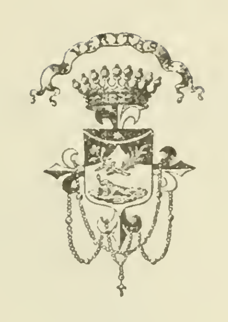
PÈRE PAUL-VICTOR CHARLAND

DES FRÈRES PRÊCHEURS

LÉVIS, P. Q. IMPRIMERIE MERCIER & CIE

1898

Se vend chez tous les libraires.



APPROBATION DE L'ORDRE

fr. Jos. Argaut, des fr. prêch.
Prieur

fr. Raymond-M.ie Rouleau,
des frères prêch. Lect. en S. Th.

St Hyacinthe, le 3 Février 1898.

Imprimatur fr. Ed. A....
Vic. prov.

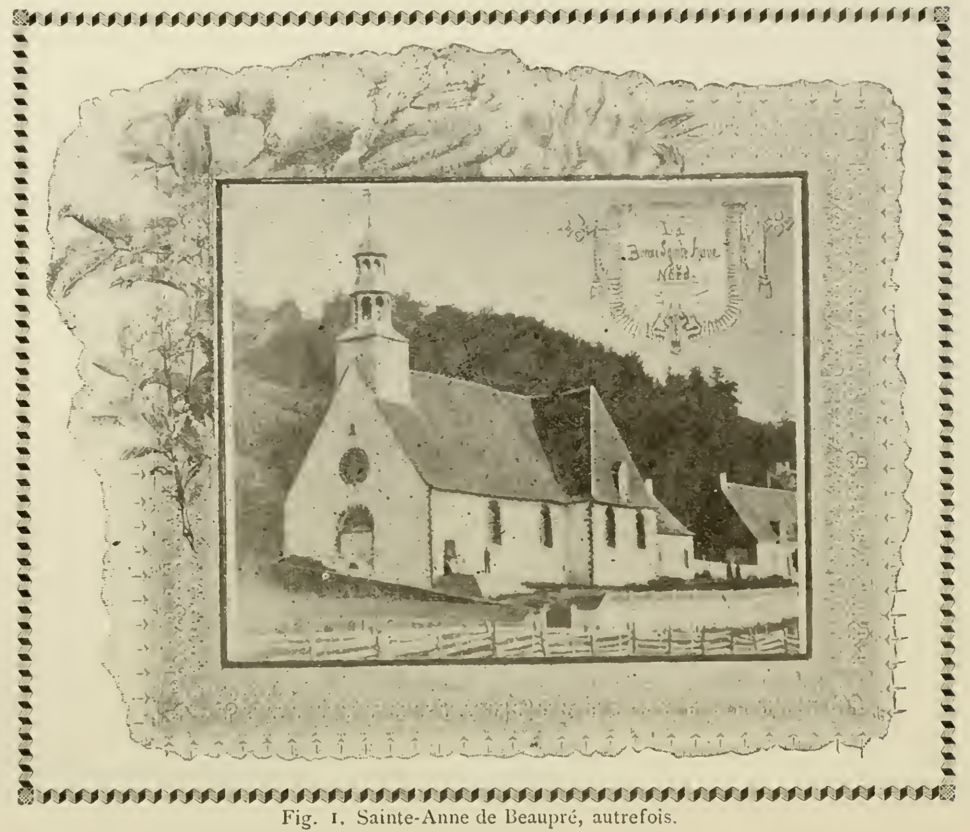


Fig. 1. Sainte-Anne de Beaupré, autrefois.



SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

ET

SA FILIATION EN AMÉRIQUE

Préambule



Fig. 2. E. H. Blashfield, *Christmas Chimes.*

THE tender bells of eventide
Float out across the night's perfume;
The music from their throbbing throats
Stirs the shadows like a flame,
And all the drowsing world grows glad
With love for holy one they name:
"Sainte Anne!" their mellow voices cry:
"Sainte Anne"! "La bonne Sainte Anne"!
"Sainte Anne!"

On a compris?

On a compris, non seulement le sens des mots—puisque nous tous, gens du Nouveau Monde, nous parlons plus ou moins deux langues—les deux langues du pays,—mais on a compris le sens de cette citation?

Une *Etude sur Sainte-Anne d'Amérique!* Oh! que nous aimerions bien mieux, pour le lecteur comme pour nous, un simple pèlerinage d'une heure à Beaupré,

pourvu que dans l'intervalle, " ces cloches qui chantent si doucement le soir," " en mêlant leur musique au parfum de la nuit," nous répètent à nous aussi le nom sacré, le nom très cher :

" Sainte Anne !" " La bonne sainte Anne !"

" Sainte Anne[1] !"

Sans doute, ce serait un plaisir trop doux, et d'ailleurs, qui l'a goûté dix et vingt fois au cours de sa vie, doit peut-être maintenant à la bonne sainte Anne, un peu plus que ce muet enchantement ou cette rêverie si pieuse qu'elle soit, d'un soir d'été.

Par ce temps d'automne et ce temps de travail, nous reprenons donc nos cartons, et n'avons qu'un regret : c'est qu'ils ne soient pas plus garnis. Il y a des jalousies permises, et pour en confesser une, une des nôtres, nous envions le fortuné religieux qui tient sous sa main depuis des années, les archives de Sainte-Anne de Beaupré, sans parler de tant d'ouvrages spéciaux qu'il a pu recueillir, et qui nous donne en ce moment, dans les *Annales de la bonne Sainte-Anne*, une belle histoire de la dévotion à la Sainte en Canada [2].

En passant, on nous demandera peut-être pourquoi nous publions notre travail, puisque le sien a déjà commencé de paraître, et que très vraisemblablement, il sera beaucoup plus fourni de faits, comme aussi beaucoup plus *littéraire* que le nôtre ?

Nous le publions, parce que, d'abord, le Révérend Père lui-même le permet ; parce que, ensuite, autant que nous savons, les deux œuvres ne se ressemblent pas ; parce que, troisièmement, il y a place en ce pays, même pour deux œuvres qui se ressembleraient ; parce que, enfin,—car il serait oiseux d'entasser les raisons,—il n'y aura jamais trop de voix pour célébrer " la bonne sainte Anne, " ce qui veut dire que après le R. Père et après nous, ou en même temps, cent autres, si elles veulent, peuvent s'élever, sans que, ni le R. Père, ni nous, nous songions à nous plaindre ! Dieu le veuille plutôt ! !

---

[1] Nous avons cité et traduit cette pièce dans le chapitre de la *Poésie*.

[2] Le R. P. Girard, rédemptoriste de Sainte-Anne de Beaupré, *Annales* de 1898.

A l'œuvre donc avec nos modestes matériaux, et que cette petite cloche de Lewiston que nous mettons en branle, dise, elle aussi, comme ses grandes sœurs aînées de Beaupré :

" Sainte Anne ! " " La bonne sainte Anne ! "

" Vive sainte Anne ! "



Fig. 3. Saint-Pierre-Saint-Paul de Lewiston (Maine).

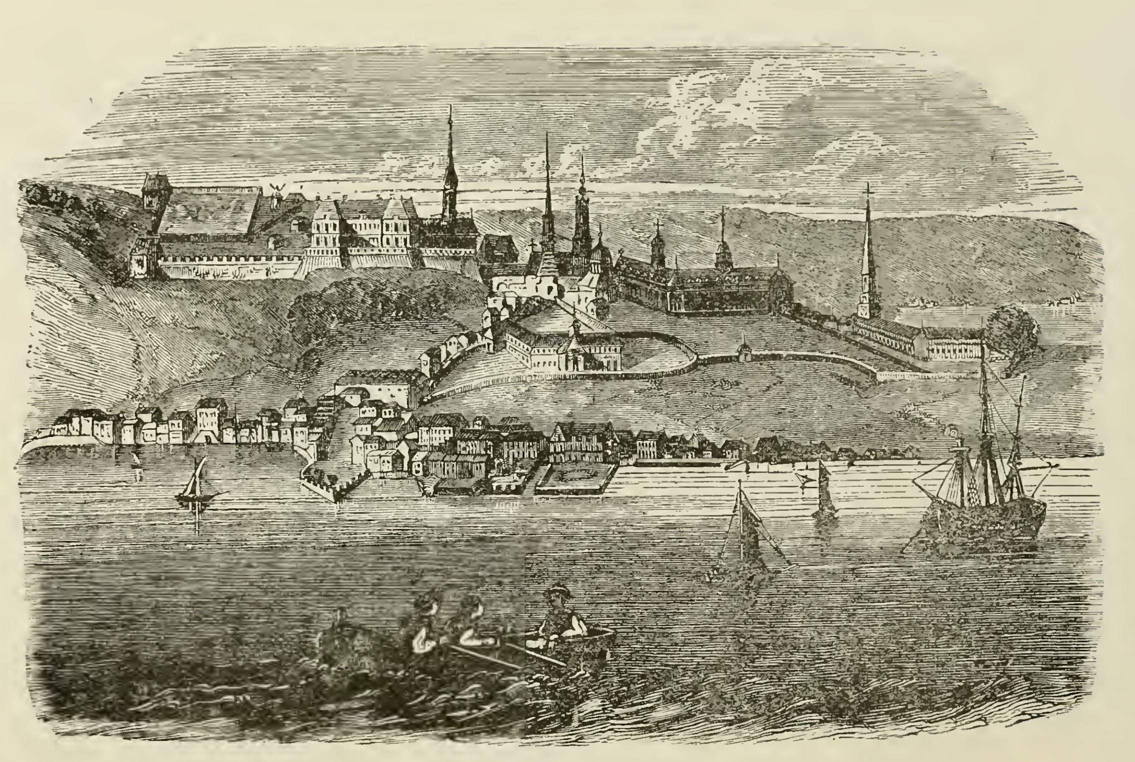


Fig. 4. QUÉBEC AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,
d'après une gravure de la librairie Mame.



Fig. 5. QUÉBEC moderne.

I

AVANT

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE



L'HISTOIRE de la dévotion à sainte Anne dans la Nouvelle-France et les autres contrées d'Amérique, c'est, en somme, l'histoire du pèlerinage de Beaupré. Les faits qui précèdent l'établissement de ce pèlerinage en sont comme la préparation ; ceux qui le suivent, le développement. Sainte-Anne de Beaupré est "la grande Sainte-Anne," ou comme l'appelaient les anciens, "la grande Sainte-Anne du Nord," et nous dirions à notre tour : c'est la maison-mère de toutes les autres *Sainte-Anne* d'Amérique.

Les "faits qui précèdent" sont peu nombreux, mais ils méritent d'être rapportés, l'un plus particulièrement.



Fig. 6. Jacques Cartier.

Dans les deux seuls articles qui aient jusqu'ici paru [1], les *Annales* observent d'abord des coïncidences de dates, coïncidences en effet très remarquables. Par exemple,--si on nous permet de leur faire ces deux uniques emprunts, — c'est le 26 juillet 1535, — jour de la fête de sainte Anne, — que Jacques Cartier, débarqué depuis dix jours au Blanc-Sablon, vit enfin revenir à lui deux de ses navires qu'il croyait perdus.

C'est le 26 juillet 1606, que Champlain, de concert avec Poutrincourt, désigne le site de la future capitale de l'Acadie, une ville qui s'appellera plus tard *Annapolis*. C'est le 26 juillet 1609, que, pendant son exploration du lac Champlain, il côtoiera cette île La-Mothe où doit s'élever, cinquante ans après, le Fort Sainte-Anne.



Fig. 7. Champlain.

Mais comme l'avoue l'auteur même de ces articles, tout ceci n'est encore que " présage " et " aurore."

Des *faits*, maintenant, vont se poser, et le premier, c'est l'érection, au Cap-Breton, d'un fort dédié à sainte Anne.

Les *Relations des Jésuites*, sous l'année 1635, le signalent en ces termes : " Le Chibou, principale partie de l'île du Cap-Breton, est une grande baie d'environ deux lieues de large, qui va peu à peu s'estrecissant le long de six ou sept lieues, qu'elle comprend sur

---

[1] C'est-à-dire jusqu'à septembre 1898, ou nous faisons cette addition à notre manuscrit.

le milieu à main gauche en montant ; au haut de la coste qui regarde le Norouëst, est basti le fort de Sainte-Anne, à l'entrée du port, vis-à-vis d'une petite anse [1]."

Voici, d'après le *Bulletin des Recherches Historiques* et une page de M. Benjamin Sulte, l'origine de ce fort.

Le capitaine Daniel, parti de France le 2 avril 1629, pour venir au secours de Champlain à Québec, après bien des contretemps, arriva le 28 août au Cap-Breton. Là, il apprit que, deux jours auparavant, Jacques Stuart, milord écossais, prétendant que le Cap-Breton appartenait à l'Angleterre, avait élevé un fort au port aux Baleines, après avoir pris et pillé les vaisseaux pêcheurs de Michel Dihourse, " qui faisait pescherie et secherie de molüe."

Aussitôt Daniel, à la tête de vingt-trois hommes, s'empara du fort de Stuart, le rasa et y fit la garnison (soixante-deux hommes) prisonnière. Puis il se rendit à l'entrée de la rivière Chibou où il construisit un autre fort. Il le munit de huit canons, de munitions, etc., etc., et y laissa une garnison de trente-huit hommes, outre deux Jésuites. Il repartit pour la France le 20 novembre 1629, amenant avec lui ses prisonniers anglais.

Les deux Jésuites, le P. Vincent, compagnon de voyage de Daniel, et le P. Vieuxpont, qu'un naufrage avait jeté sur les côtes du Cap-Breton, donnèrent à ce fort, en même temps qu'à la chapelle attenante, le nom de Sainte-Anne. Ils mettaient sous la protection de la grande thaumaturge l'endroit du Canada le plus exposé aux incursions de l'ennemi.

Dans la suite, on écrivit indifféremment : fort, habitation ou résidence de Sainte-Anne au Cap-Breton [2].

*
* *

Le second fait est doublement intéressant, d'abord, est-il besoin de le dire ? parce qu'il touche de près à notre Sainte ; ensuite parce

---

[1] *Relations de la Nouvelle-France*, pour 1635, p. 42, Paris, Cramoizy, 1636.

[2] *Bulletin* numéro d'octobre 1896. Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, t. IV, p. 131.

qu'il éclaire d'un jour lumineux les origines parfois si discutées et calomniées de notre histoire nationale.

Depuis le baron de Lahontan, l'odieux écrivain, l'odieux libertin plutôt qui, le premier, dans ses *Voyages en Amérique*, a prétendu faire de la colonie canadienne primitive un honteux rassemblement de-repris de justice et de filles de mauvais lieux, bon nombre de gens, historiens ou publicistes quelconques, ici même, en Amérique, ou à l'étranger, ont pris plaisir à répéter ce grossier mensonge.

Mensonge en effet, et qui ne tient pas devant l'histoire.



Fig. 8.

A l'année 1639 remonte un des premiers convois réguliers de jeunes filles que Paris ait dirigés sur la colonie du Canada, en vue de peupler ce nouveau pays. Le *Mercure français*, journal officiel de l'époque, raconte en quelles circonstances fut opéré cet envoi. Pour l'honneur de notre histoire, et pour l'honneur de notre Sainte, nous recueillons ce précieux fragment :

" La piété n'a point de bornes, écrit l'annaliste, elle s'étend au-delà des mers et va jusqu'aux extrémités de la terre. Quantité de religieux étant partis les années passées pour amener les sauvages du Canada à la connaissance de leur Créateur, le grand fruit qu'ils y ont fait, a donné envie à plusieurs personnes de contribuer à ce charitable dessein, et pour ce sujet, l'on tire tous les ans un assez bon nombre de filles de l'hôpital Saint-Joseph du faubourg Saint-Germain de Paris, pour peupler ces terres désertes. Une si sainte coutume ayant donc fait choisir trente-cinq ou quarante filles dans cet hôpital, pour les envoyer à Dieppe, et les faire embarquer sous la conduite d'un capitaine nommé Bontemps, la fondatrice des Ursulines, veuve du sieur de Touvois la Freté, voulut témoigner le zèle qu'elle avait pour la

gloire de Dieu ; elle entreprit la conduite de toutes ces filles, leur associa quelques-unes de ses religieuses, avec intention de leur faire bâtir un couvent en ce pays-là, et pour appuyer ce dessein, alla trouver la reine à Saint-Germain pour recevoir ses commandements. Elle avait espéré un bon accueil de cette sage et grande princesse, elle ne fut pas trompée en son opinion. Sa Majesté approuva son dessein, loua son courage et sa piété, lui promit que sa libéralité seconderait l'ardeur qu'elle faisait paraître, et témoigna vouloir que l'Eglise qu'elle bâtirait en ce nouveau monde, FÛT CONSACRÉE À SAINTE ANNE, qui est sa patronne. La flotte dans laquelle elle était, partit de Dieppe, le 15 du mois de mai (1639) [1]."

Tels sont les faits. Il y a doux plaisir à voir la "bonne sainte Anne" accompagner ainsi la lointaine expédition, et prendre place par avance au berceau même des premières familles canadiennes.

***

Nous avons donné pour titre à ce premier article : *Avant Sainte-Anne de Beaupré*, et nous venons de signaler deux faits principaux qui précèdent la fondation de "la grande Sainte-Anne du Nord", comme nous disions.

Y en-a-il d'autres ? Il y a, pour l'année 1647, la fondation, dans l'église de Québec, d'une chapelle dédiée à la Sainte. Mais en réalité, cette chapelle est-elle antérieure à celle dont nous raconterons plus loin la légende, et qu'on dit avoir été construite par des matelots, on ne sait exactement à quelle date, sur le rivage de Beaupré ?

Nous ne voudrions pas l'affirmer. Qui sait même si ce vœu dont nous parlerons —le vœu de ces mariniers en grand danger de périr, —et cet oratoire quel qu'il ait été, qui en fut, à Beaupré, le fidèle et prompt accomplissement, n'a pas précédé même l'établissement du Cap-Breton ?

---

[1] XXIIIe tome du *Mercure français*, ou *Suite de l'Histoire de notre Temps, sous le règne du Très chrestien Roy de France et de Navarre Louis XIII, ès années* 1639 *et* 1640. (A Paris, chez Olivier de Varennes, 1646) p. 333-4. Citation de J.-Edmond Roy, *Le Baron de Lahontan*, mémoire publié par la Société Royale du Canada, 1894, p. 154. Ce mémoire contient un excellent chapitre sur cette question des origines canadiennes-françaises. On peut lire aussi avec avantage M. Benjamin Sulte, sur le même sujet.

Toutefois, comme l'histoire fait peu de fond sur de simples conjectures, et comme aussi "Avant Sainte-Anne de Beaupré" peut signifier ce que nous avons à dire avant d'aborder Sainte-Anne de Beaupré, revenons à Québec.

*
* *

Ici, nous ouvrons l'opuscule de M. l'abbé Casgrain sur le *Culte de sainte Anne en Canada* [1], un travail sérieux auquel il ne manque peut-être qu'une réédition pour rendre le nôtre superflu. Mais peut-être aussi, en attendant cette réédition, nous sera-t-il permis d'y faire des emprunts, tout ce qui est Histoire ne pouvant s'écrire que moyennant les témoignages d'autrui.

" Après l'incendie de la chapelle de *Notre-Dame de Recouvrance*, lorsqu'on commença, en 1647, la construction de l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, qui peut être considérée comme la première église bâtie en Canada (car avant cette époque, on n'avait guère élevé que de petites chapelles), les missionnaires jésuites, qui remplissaient les fonctions curiales, obéissant autant à leur propre dévotion qu'aux vœux des paroissiens, consacrèrent une des chapelles de la nouvelle église à sainte Anne.

" Jamais, depuis ce jour, la prière des fidèles du Canada n'a cessé de s'élever de ce pieux sanctuaire, qui a été agrandi et orné d'âge en âge jusqu'à nos jours, et qui a l'honneur de posséder une des reliques les plus précieuses de la bonne sainte Anne.

" La chapelle Sainte-Anne de la cathédrale est ainsi le plus antique sanctuaire qui ait été élevé en Canada à l'auguste mère de Marie."

L'abbé en est-il bien sûr ? Sainte-Anne de Beaupré mise de côté comme douteuse, que devient la chapelle ou l'oratoire *quelconque* du Cap-Breton ? Mais ne discutons pas, et continuons à lire :

" Comparé à cette riche et vaste chapelle d'aujourd'hui, il était bien simple et bien pauvre, l'autel primitif élevé par nos pères pour honorer sainte Anne, car la colonie naissante ne possédait que de bien faibles ressources. Mais la piété des fidèles s'ingéniait à suppléer par des présents à la pauvreté de l'église. On trouve de ce

---

[1] L'abbé R. Casgrain, *Le Culte de la bonne sainte Anne en Canada*, dans la *Gazette des Familles*, 1871-72 ; aussi en brochure.

fait une preuve touchante par sa simplicité dans le *Catalogue des bienfaiteurs de Notre-Dame de Recouvrance.* Parmi les offrandes faites par les habitants, on remarque les dons suivants : " 1656, " Madame Morin, un escharpe de cotton barriollé de jaune, pour la " chapelle Sainte-Anne.—M. Vignal (chapelain des Ursulines), une " nappe pour la chapelle Sainte-Anne."

" Cette tendre dévotion des colons, qui se manifestait par des actes isolés, ne pouvait manquer de se faire jour d'une manière plus éclatante et plus générale. Aussi, dès le commencement de l'année suivante (1657), la classe ouvrière de Québec se réunit-elle pour réclamer le privilège de se former en congrégation, afin de se vouer plus spécialement au culte de notre Sainte et de chanter publiquement ses louanges. " Le 10 avril 1657, écrit le P. De Quen dans le *Journal des Jésuites*, je signay à la requeste des menuisiers demandant l'établissement de la confrérie de sainte Anne."

Cette citation de l'abbé Casgrain nous a mis sur la voie d'une découverte, et nous ne lui en saurons jamais trop de reconnaissance. Cette " requeste des menuisiers " existait-elle encore ? Le précieux document aurait-il échappé aux ravages du temps et aux désastres de la conquête ?

⁂

Seul et à distance, comme nous étions, nous ne pouvions nous renseigner. Mais c'est alors qu'un ancien confrère du Séminaire de Québec, un concitoyen et un ami—un ami aussi de notre œuvre, comme des lettres canadiennes en général,—est venu à notre secours. C'était Monseigneur Gagnon, P. D., du palais cardinalice de Québec, et nous ne savons comment le remercier pour un dévouement si magnifique et si rare.

Le pli qu'il a bien voulu nous envoyer, se développe en huit pages grand format, d'une écriture facilement lisible et signé Audouart notaire, avec paraphe. Nous allons en reproduire intégralement au moins les premières pages, comptant que le lecteur les trouvera comme nous dignes d'intérêt [1].

---

[1] Nous garantissons la *copie conforme*, sauf les coupures que nous y avons faites pour en faciliter la lecture.

Au Reverend pere de Quen Superieur Tenant Place du premier Esclesiasticque Et grand Vicaire en ce pays de La Nouvelle-France—

SUPPLYENT HUMBLEMENT Les Menuziers de ce pays disants que par cy deuant depuis plusieurs années ayants faict dire a leurs frais et despends la grande Messe et autres seruices de Madame saincte Anne au jour de sa feste en la paroisse de Nostre Dame de quebecq dans le desseing et intention d'y erriger la consfrairye a perpetuitté sitost que l'esglise seroit en estat de s'y recepuoir et auroit lieu et chapelle commode a cest effect

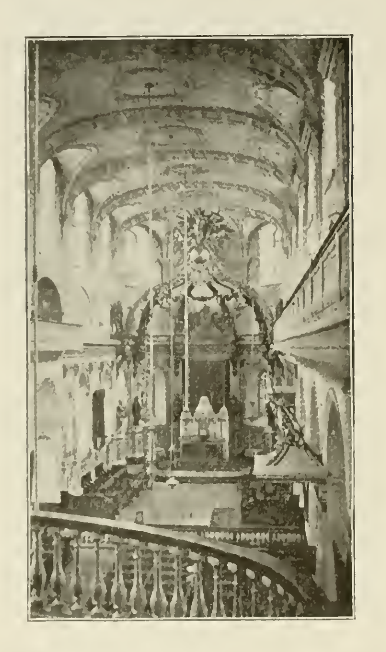


Fig. 9. Intérieur de N.-D. de Québec.

Et ayant eu parolle il y a plus de deux ans du R: P: Hierosme Lalemant alors faisant fonction de curé tant pour la chapelle que pour la place d'un banc de la ditte consfrairye ce qui neantmoings ne s'estoit peü executer a raison de quelques difficultez interuenues entre les Menuziers et eux s'estant enfin accordez desirent prntement et sans dellay executer leurs pieux desseing

C'est pourquoi ils vous requierent humblemt qu'il vous plaise mander et donner pouuoir au sieur curé d'erriger et establir la ditte consfrairye en la dite paroisse de Nostre Dame de Quebecq et aux sieurs marguilliers de les y recepuoir et donner place en la ditte chapelle de saincte Anne et leurs assigner lieu pour y construire un bancq a leurs usage es fins d'y exercer touttes leurs fonctions et deuotions ordinaires selon les statües et reiglements de leur d. consfrairye ainsi qu'ils le pratiquent par tout ailleurs—Avec les privileges indulgences et autres graces et faveurs apostoliques a eüx accordeez par les papes aux charges et conditions d'obseruer par entre eux les Œuures de piété et de charité portez dans les d. reiglements qu'ils promettent garder et obseruer icy quand leurs ditte consfrairye

sera receue et establye en tant que l'estat et disposition du pays le permettra au jugement et soubz ladveu du superieur esclesiasticque de ce pays

Ainsy signé en l'orriginal des Présentes, Jean Le Vasseur, pierre Le Vasseur, g. Loyer, pierre biron, S. guariepy Minuille Raymont paget avec paraphes

Et plus bas est escript

Nous soubz signez mandons et donnons pouuoir au curé de la paroisse de Nostre Dame de Quebecq d'erriger et establir la consfrairye de saincte Anne des menuiziers en la chapelle de saincte Anne autrem[t] ditte du Rosaire et aux sieurs marguilliers de les y recepuoir et leur donner la liberté d'y exercer touttes leurs fonctions de leur ditte consfrairye leurs prester le secours et assistance qu'ils jugeront bon estre ainsy qu'il est porté en leurs requestes et qu'ils conuiendront par entre eux

Faict a quebecq le huit[e] d'apuril mil six cent cinq[t] sept signé Jean de Quen

Et en continuant est escript

Nous curé de la paroisse de Nostre Dame de Quebecq en vertu du pouuoir du R. P. superieur et premier esclesiasticque et grand Vicaire en ce pays

Errigeons et establissons et desclarons estre errigée et establye la consfrairye des menuziers de Madame S[te] Anne leurs patronne en Nostre esglise paroissialle et en la chapelle de saincte Anne ditte aussy du Rosaire et donnons en temps qu'il est en nous plain et pouuoir entier aux dicts consfreres menuziers d'y exercer des à pres[t] et a perpetuitté les fonctions obseruances deuotions statuës et reiglements de leurs ditte consfrairye

A condition touttes fois qu'ils s'obligent et promettent de ne recepuoir aucun maître consfrere doyen bastonnier ou autres officiers de leurs corps qu'ils ne jurent et fassent serment entre les mains du curé ou autre en sa place qui presidera a leurs eslection de ne souffrir jamais en tant qu'il sera en eux aucun de leur vaccation en ce pays qui ne soit bon et fidel catholisque

Et aura soing le doyen de la ditte consfrairye de faire venir au

plustost les statuds et Ordonnances bulles et priuileges des papes dont ils font mention en leurs requestes

Et affin que cette consfrairye et association qu'ils font par entre eux ne soit pas un corps sans ame, Nous les exortons et invitons de tout Nostre pouuoir conuenir par ensemble a ce qu'ils s'esforcent de s'assembler au moins une fois le mois en leur chapelle avec leurs curé ou autre personne esclesiasticque seculier ou religieux pour y reciter deuottement les littanyes de Ste Anne et y recepuoir quelque mot d'instruction familiere ainsy qu'il se praticque dans les consfrairyes bien reiglée

Pour ce qui regarde les interrests de la fabrique ils en conviendront avecq Messieurs les Marguilliers

Faict a quebecq le premier jour de may mil six cent cinquante sept signé " Joseph poncet avecq paraphe

Et plus bas est escript

Et quand a ce que nous conuions les d'. consfreres menuziers a s'assembler vne fois le mois nous desclarons pour oster tout scrupulle et desliurer Tant les curez pr-nts et advenir que les d'. consfreres de touttes charge ou aprehention d'icelle que cette proposition ne les oblige aucunement ny les vns ny les autres et que nous ne prestendons pas mesme qu'il se praticque en ses commencements ny peut estre de plusieurs années tant que le temps et l'estat du pays ouure les moyens et donne de la facillité a cette deuotion

Faict les jour et an que dessus

Signé Joseph poncet avec paraphe.

Collationné par moy secretaire du Conseil estably par le roy a quebecq Nottaire en la Nouvelle-France soubz signé a la Minutte orriginalle a moy prntée et laissée par deuers moy par Jean Le Vasseur, le vingt deuxe. jour de may mil six cent cinquante sept signé

Audoüart nottaire auec paraphe."

Ces deux actes sont suivis d'un autre qui, d'abord, les résume, et ensuite établit que " les Marguilliers ont agréé l'errection de la consfrairye en leurs esglise ; " que, dans la chapelle Sainte-Anne, ils ont assigné pour l'usage de la dite confrérie, " une place de cinq pied de long sur trois à quatre de large le long de la muraille du costé du Nord ; " que " pour cette place le Maitre menuzier Jean Le-

Vasseur a payé en argent et en castor, "la somme de soixante livres tournois," en reconnaissance de ce que les sieurs curé et les marguilliers, prestent à la confrairye, leurs esglise, cloches, orgue, et susdite chapelle de Sainte-Anne [1]."

Enfin un dernier acte, toujours consigné dans le même pli, constate que Jean Le Vasseur a donné à la confrérie, en pur don et sans condition de remboursement, le banc qu'il a fait construire à ses frais, et cela, "pour grastifier les dits confrères de son art," comme

---

[1] Par deuant Guillaume Audoüart Secretaire du Conseil estably par le Roy a Quebecq Nottaire en la Nouvelle France et tesmoings soubzsignez furent prnts en leurs personnes R : P : Joseph Poncet de la compagnie de Jésus faisant la fonction de curé en la paroisse de Nostre Dame de quebecq et les Srs guillaume Couillart Jean Juchereau sieur de Mauri a present Marguillier de la ditte paroisse et Jacques Loyer substitut de Jacques Maheurt marguillier absent et henry pinguet autre marguillier substitut de Martin grouuel aussy marguillier pareillement absent disant que

Suyuant le pouvoir et mandement du R. P. superieur premier esclesiasticque et grand Vicaire en ce pays signé Jean Dequen en datte du huite jour d'apuril de la prnte année mil six cent cinquante sept au dessous de la quelle requeste a luy prntée par les Menuziers de cette paroisse et signée de pierre Minuille, Raymond paget, Jean Le Vasseur, guillaume Loyer, Pierre Biron, pierre Le Vasseur et françois guariepy tous menuziers au dessoubz duquel mandement du R : Pere Superieur est la reception et Esrection de la ditte Consfrayrye par le d'. Curé

Ont les dicts sieurs Marguilliers agréé l'errection de la d'. Consfrairye en leurs esglise et a cet effect assigné la chapelle Ste. Anne autrement ditte du Rozaire et dans icelle assigné vne place de cinq pied de longs sur trois à quatre de large le long de la muraille du costé du Nord commençant a la porte presentement murée jusques au bancq fermé du coing vers loüest de la ditte chapelle a Jean Le Vasseur Me Menuzier a Paris aupvnt *(auparavant)* et acceptant pour en jouir les y ayant cause a perpetuitté au moyen des prntes cette place donnée et assignée au d'. Jean Le Vasseur moyennant la somme de soixante livres tournois qu'il a presentement payée en argent et castor aux dits sieurs curé et marguilliers

Dont &c. quittant &c. de laquelle place le d'. Jean Le Vasseur pourra disposer et la cedder pour une fois seullement a qui bon luy semblera en faueur de la ditte consfrairye et pour suppléer aux Redebvances ordonnées pour les bancqs de lesglise aux changements d'hoirs et acquerir lamortissement de la ditte place a perpetuitté et pour recognoissance enuers les d. sieurs curez et marguilliers de ce qu'ils leurs prestent leurs esglise, cloches, orgues, et susd. chapelle de Saincte Anne pour y exercer et praticqner les deuotions et obseruances ordinaires de leurs d'. confrairye

Le d. Jean Le Vasseur sera tenu d'obliger les possesseurs de la ditte place a y construire un bancq en forme ordinaire des bancqs ou Œuures de consfrairyes et de le prester gratuittement et de pure et franche volonté aux officiers des autres confrairyes dartisans qui seront cy apres errigée en la ditte chapelle seullement et (*pour ès*) jours des festes propres et particuliers de chacunes des dittes confrairyes

aussi "à cause de la dévotion qu'il a envers saincte Anne." En retour, les confrères devront, après son décès, prier pour le repos de son âme, et faire chanter la prose *De Languentibus in purgatorio* à la fin du "service des trespassés qui se dit dans leur chapelle le lendemain de la fête de Sainte Anne [1]."

Un calque de la signature donne la gravure ci-jointe :

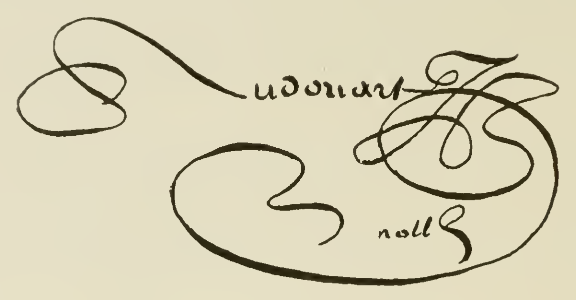


Fig. 10.

Ce document était, comme on l'a vu, "une requeste des menuziers de quebecq" aux "menuziers de Paris." Ceux-ci firent à leurs confrères l'honneur d'une prompte, et longue, et belle réponse, dans le sens qu'on devine, c'est-à-dire avec un plein assentiment.

De laquelle recognoissance les dicts sieurs curé et marguilliers ont dit soy estre contents pleinement et ont declaré ne se vouloir charger de faire aucuns fraitz pour le seruice de la ditte consfrairye sinon en payant par les dicts consfreres raisonnablement la despense des seruices qui conuiendront faire en officiers ornements et luminaires que les d. consfreres demanderont d'eux

A quoy le dict Jean Le Vasseur a dit volontiers s'estre accordé par ainsy &c promettant &c obligeant &c renonceant &c.

Faict et passé a Quebecq en lestude du Nottaire et tesmoins susdict et soubz signé le premier jour de may mil six cent cinquante sept en presence de jean gloria et germain Morin a ce requis qui ont signé avecq les dittes partyes a la resserue des dict sieur Couillart qui a desclare ne scauoir escripre ny signe de ce interpellé suyuant l'ordonce. Ainsy signé en la minutte et orriginal des prents Joseph poncet, Juchereau, Loyer, Latour, Ls. pinguet Le Vassenr, germain, Morin, I : gloria et Audoüart Nottaire avecq paraphe.

[1] Le dict Jean Le Vasseur......

A cause de la deuotion qu'il a enuers Ste Anne et comme en estant un des membres a sa cause de sa vaccation de menuzier voulant en cela, grastifier les d. confreres de son art a volontairement ceddé et quitté la ditte place cedde et quitte icelle sans en rien demander povr le remboursement de ce qu'il en peut auoir desbource....

Et les confreres....ont accepté icelle donnation et remise moyennant quoy ils se sont obligez tant pour eüx que leurs successeurs prnts et aduenir de faire dire et chanter a la fin du seruice des trespassez qui se dict en la ditte chapelle Ste Anne le lendemain

Cet autre vénérable papier a déjà trouvé sa place dans le chapitre des *Confréries* [1].

L'historien de Monseigneur de Laval n'a peut-être pas connu ces documents, puisqu'il attribue au premier évêque de Québec la fondation de la confrérie de sainte Anne, et la recule ainsi d'une vingtaine d'années, mais il a dû en consulter d'autres, et nous ajoutons avec lui :

" La confrérie de Sainte-Anne était destinée surtout aux menuisiers et aux hommes de métier en général. On pouvait cependant y admettre des personnes de toute condition : le vice seul et le mauvais exemple en faisaient exclure.

" C'était une véritable union de prières et de secours spirituels. Elle était dirigée par un chapelain, assisté de deux *Maîtres-confrères*, qui étaient élus d'année en année au scrutin secret.

" On payait un droit d'entrée, en se faisant inscrire, puis une redevance annuelle. Les revenus étaient employés à faire dire des messes et chanter des services pour les confrères défunts, puis à la décoration de la chapelle......

" Cette confrérie de sainte Anne était un lien merveilleux de bonne entente et de rapprochement pour la classe ouvrière......On se réunissait, on se voyait, on s'entendait les uns les autres sur l'état des affaires, sur les prix du marché, sur tout ce qui pouvait intéresser l'avenir et le bien-être de la classe ouvrière. On apprenait à se connaître, mais surtout à pratiquer envers le prochain les grands

---

de la ditte feste Saincte Anne la prose *de Languentibus in purgatorio* et auecq le respond verset et oraison et ce pour le repos de lame des fideles trespassey et spécialement pour le repos de lame du d. donnateur et de Marguerite Richart sa femme apres leurs desceds et de touttes leurs familles et commenceront les d. prieres a estre faictes a la dilligence et soing des d. Mrs. de confrairye du jour de la ditte donnation et remise pour estre continüee d'an en an et a perpetuitté et tousiours sans discontinuer car ainsi a esté accordé et stipullé entre les d. Mrs. de consverye et le d. donnateur....etc.

Les signatures.

Collationné par moi secretaire du conseil estably par le Roy a quebecq Nottaire Royal en La Nouvelle-France soubzsigné a la minutte orriginalle a moy prntée et laissée par deuers moy par Jean Le Vasseur le vingt deuxe jour de may mil six cent cinquante sept.

[1] Non le chapitre si imparfait qui a paru en 1895 dans la *Revue Canadienne*, mais celui que nous avons corrigé depuis lors, et qui vient dans le second volume de nos *Trois Légendes*.

devoirs de la charité et de la justice. On assistait en corps aux services des confrères, aux messes de confrérie, aux assemblées..... Le prêtre profitait de ces réunions pour adresser aux ouvriers chrétiens cette parole évangélique qui les éclaire......et les maintient dans les voies de la sagesse [1]."

---

[1] L'abbé Gosselin, *Vie de Mgr de Laval* (2 in-8°, Québec, 1890), t. I, p 605. Le 1er volume des *Mandements des Evêques de Québec* (édition de Mgr Gagnon) contient, pages 101 ss., les *Règlements et statuts de la confrérie de sainte Anne établie dans la paroisse de Québec*, règlements dictés ou approuvés, il est vrai, par Mgr de Laval, mais qui ne prouvent pas, tant s'en faut, que la confrérie ait été érigée par lui.—

On trouve aussi, dans les archives de l'archevêché, une lettre d'Innocent XII (1691-1700) relative à cette même confrérie. Extrait :

Innnocentius PP. XII, Ad perp. rei memoriam.

Cum (sicut accepimus) in Cathedrali Ecclesia Quebecensi in Indiis, una pia et devota utriusque sexus Christifidelium confraternitas sub titulo, seu invocatione Sanctæ Annæ (non tamen pro hominibus unius specialis artis) canonice erecta, etc.—(Communiqué par Mgr Gagnon, P. D.)

Dans un cahier très ancien conservé aux mêmes archives et contenant un *modus agendi* pour les exercices mensuels de la confrérie de sainte Anne, il est fait mention d'un *Registre de la confrérie couvert d'une toile verte, où sont contenus les titres, délibérations, règles, statuts, indulgences et arrêtés de comptes de la dite confrérie.*

Nous avons cherché ce registre pendant une mission à Québec, et n'avons rien trouvé qui répondît parfaitement à la description ci-dessus. Nous avons cependant parcouru avec beaucoup d'intérêt deux gros cahiers, contenant des statuts, des listes d'associés, des états de comptes, etc.



Fig. 11. Ange de Fra Angelico.

II

SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ



Fig. 12. Intérieur de Sainte-Anre de Beaupré.



SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

(16??-1660)



un tout jeune poète d'outre-mer, encore à ses débuts, nous avions un jour demandé quelques vers, à la fois comme souvenir d'amitié et comme témoignage d'affection envers notre Sainte. Il prit pour sujet la légende de Beaupré. Il y a de cela dix ans, et le poète a pu grandir ; mais nous gardons encore, tandis que lui l'a peut-être répudiée, cette page de sa vingtième année, écrite sur l'heure, sans travail, sans arrière-pensée de publicité,—disons tout : sur un rivage de Corse, les pieds baignés dans l'eau, tout comme autrefois Grégoire de Nazianze,—et nous nous permettons de la faire passer ici, au moins sous le voile de l'anonyme :

C'était vers seize cents.—Des marins de Bretagne
Quittaient la côte aimée et sa verte campagne,
Gardant au fond du cœur le trésor de leur foi.
Ils allaient conquérir, tout joyeux, à leur roi,
Quelques terres de plus dans la vaste Amérique
Et peut-être y fonder une jeune Armorique.
C'était au Canada qu'ils allaient s'établir,
Cette terre où Cartier, de la France à venir
Avait marqué la place. Ils voulaient de leur frère
Achever le grand œuvre, et donner à leur mère
Une fille de plus, fière de son amour,
Qui, pour payer son sang, l'aimerait en retour.

C'était là tout leur rêve ; et, bercés sur les flots,
Ils pouvaient sans danger se livrer au repos.
Car l'Océan paisible avait calmé ses ondes,
Et tout semblait sourire à ces chercheurs de mondes.
Longtemps le ciel serein, tout brillant à leurs yeux,

Longtemps aussi la mer, l'azur de ses flots bleus,
Furent le seul spectacle où se posait leur vue ;
Mais leurs regards chrétiens en déchirant la nue
Allaient chercher leur Dieu. Le cœur, faute d'encens,
Offrait à l'Eternel les notes de ses chants !
Et point on n'oubliait sainte Anne, la Patronne :
On la priait sur mer comme en terre bretonne.
Depuis un mois déjà nos joyeux matelots,
Doucement balancés sur les vagues des eaux,
Espéraient arriver sans tempête au rivage,
Et les bords signalés redoublaient leur courage.
Après avoir bravé sous le regard de Dieu
Le terrible Océan, tout deviendrait un jeu.........

Hélas ! ils se trompaient !......Sur le fleuve en délire,
Le vent et la tempête attendent le navire !
Il sont bientôt lancés sur la vague en fureur :
C'est en vain qu'à lutter ils redoublent d'ardeur ;
C'est en vain qu'à l'envi ils poussent vers la terre,
Car du fleuve toujours plus grande est la colère !
Il semble en se jouant briser tous leurs efforts,
Refuser en vainqueur l'approche de ses bords !
Les cris de désespoir remplacent l'allégresse ;
Ce n'est plus que tumulte et poignante tristesse ;......
La pâleur de la crainte a marqué plus d'un front ;......
Les matelots, hagards, se pressent sur le pont ;
L'eau vient tout envahir de son écume blanche,
Le vaisseau ballotté comme une frêle branche
A l'instant va couler.........

Tout à coup, une voix,
Par Dieu seul inspirée, a répété trois fois :
" Une église à sainte Anne ! "—A ces cris, l'espérance
Reluit sur tous les fronts de ces enfants de France,
Car sainte Anne est toujours la mère du Breton,
Et jamais en péril il n'invoqua son nom
Sans voir s'évanouir soudain tous les obstacles.
Pour lui sa main bénie a semé les miracles,
Et confiants, alors, ils tombent à genoux

En lui jetant ce cri : " Sainte Anne, sauvez-nous "...
....

Hymne reconnaissant et vivante prière,
On verra sur la rive un pieux sanctuaire
Le lendemain surgir, pour chanter à jamais
Le miracle touchant de la douce Patronne
Et devenir l'asile où, Mère toujours bonne,
Elle sèmera ses bienfaits !

Et depuis !......Pardonnez si je brise ma lyre.
Mais comment dans mes chants pourrais-je vous redire
L'ardeur de cet amour, ces splendeurs de Beaupré,
Ces foules à genoux et pleines d'espérance,
Rappelant à nos cœurs les beaux jours de la France,
Les jours de la plaine d'Auray [1] !......

M. l'abbé Casgrain, écrit au sujet de cette légende :

" La première chapelle de Sainte-Anne de Beaupré avait été construite plus près du fleuve que n'est l'église actuelle.

" D'après un manuscrit conservé au Séminaire de Québec, il paraît "qu'elle n'était que de colombage et large environ de quarante pieds [2]." C'est à cette première chapelle que doit se rapporter la tradition conservée par M. de la Tour : " Ce fut, dit-il, pour satisfaire la " dévotion des matelots, qui, presque partout, ont recours à cette " Sainte dans les dangers fréquents sur la mer, lui font des vœux " avec confiance, et apportent leurs offrandes à la première église de " ce nom qui se trouve à leur arrivée. Ils en ont souvent éprouvé " une protection particulière [3]."

" Ce passage, ajoute M. Casgrain, a probablement donné origine à la tradition d'après laquelle la chapelle de Sainte-Anne aurait été bâtie par des matelots qui, se voyant sur le point de périr, auraient promis de bâtir une chapelle à Sainte-Anne sur le rivage où ils aborderaient.

---

[1] Corbara, en Corse, octobre 1887. L'auteur veut rester inconnu.

[2] *Archives du Séminaire de Québec.* Note adressée à M. de Maizerets.

[3] *Mémoires sur la vie de Mgr de Laval.*



Fig. 13. La bonne sainte Anne.
(Adaptation)

" Un bon nombre des habitants de la côte de Beaupré qui contribuèrent à l'érection de la première église, étaient des navigateurs, ou, selon l'expression de l'abbé de la Tour, " étaient des matelots." Etienne de Lessart, lui-même, qui donna le terrain de l'église, était navigateur [1]. Ce don peut avoir été fait par lui en reconnaissance de quelques secours inespérés dûs à l'invocation de sainte Anne, pendant ses courses sur mer."

Un article publié par le même abbé Casgrain dans le *Pèlerin* de 1891 est encore plus affirmatif que l'extrait précédent de son opuscule, et admet toute la légende telle que le poète vient de nous la raconter.

Ce qui est au moins très vraisemblable et qui d'ailleurs suffit pour justifier la légende, c'est le fait principal, à savoir : la construction de la première chapelle par des matelots. Telle est la tradition constante de Beaupré depuis des siècles, et l'un des premiers curés de Sainte-Anne (1670-1679), l'abbé Fillon, en a, dit-on, lui-même porté témoignage. La vieille église de 1660, qu'on a démolie, il y a quelques années, renfermait un grand nombre d'ex-voto emblématiques déposés là par des marins, à une époque reculée. Il s'en retrouve encore quelques-uns qui remontent à plus de cent cinquante ans ; tel, celui où se lit l'inscription suivante :

Ex voto :

LE NAVIRE LE SAINT-FRANÇOIS DE CANADA, DÉMATTÉ DE TOUS LES MATS,

Le 29 7bre 1732,

CAPITAINE, etc.

D'ailleurs, si on nous permet de pareils arguments, est-ce chose si rare sur mer qu'une tempête ? chose si extraordinaire aussi qu'un vœu à sainte Anne en pareille conjoncture, surtout quand on est Français et Breton ; qu'on a entendu parler dès l'enfance des merveilles d'Auray, et qu'on a peut-être soi-même, avant de s'embarquer, fait un pèlerinage à ce sanctuaire ? On sait le couplet :

C'est notre mère à tous : mort ou vivant, dit-on,
A Sainte-Anne, une fois doit aller tout Breton.

[1] *Journal des Jésuites*, p. 89.

On sait l'autre aussi :

De Sainte-Anne j'arrive,
Je viens de l'invoquer.
Adieu grève, adieu rive,
Car je vais m'embarquer[1].

Enfin, le vœu prononcé, et exaucé, qui ou quoi empêche de l'accomplir ?

*
* *

QUELLE DATE ?

Ce point d'interrogation indique déjà par lui-même que nous ne possédons pas le bienheureux secret. Mais aussi bien, qui le possède, qui le possèdera ? Quand tout le monde ignore, on se console de ne rien savoir.

Ce qu'on peut affirmer en toute sûreté, c'est que, avant le milieu du dix-septième siècle, c'est-à-dire, presque aux origines de la Nouvelle France, une chapelle dédiée à sainte Anne, s'éleva sur la côte de Beaupré, à sept ou huit lieues en aval de Québec.

Ce qu'on peut affirmer, si M. Benjamin Sulte est un historien sérieux quand il donne des dates, autant qu'il l'est peu quand il parle des Jésuites, c'est que, en 1645, un Monsieur Le Sueur, dit de Saint-Sauveur, parce qu'il avait été curé d'une paroisse de ce nom en Normandie, était missionnaire, sur la côte de Beaupré[2]; première donnée à laquelle notre abbé Casgrain ajoute celle-ci, à savoir que : "Le premier prêtre qui offrit le saint sacrifice à Sainte-Anne de Beaupré, fut M. de Saint-Sauveur," et c'est le même sans doute que celui de M. Sulte.

Donc, au moins en 1645, c'est-à-dire six ans après le vœu exprimé par Anne d'Autriche, une *chapelle*, une *église* de Sainte-Anne—car tout est relatif—se bâtissait en la Nouvelle France.

Après Monsieur de Saint-Sauveur, c'est-à-dire en 1646, 1647 et 1648, les pères Jésuites Vimont et de Quen desservent la côte, à leur tour. En 1650, les premières concessions de terre y sont faites

---

[1] Voir le chapitre de la *Poésie* vers la fin.

[2] Sulte, *Hist. des Canadiens-Français*, t. II, p. 140, note.

par le gouvernement français, et les colons viennent s'y établir en grand nombre, attirés, dit-on, par la richesse du sol, et nous croirions aussi, un peu par la clémence de " Madame saincte Anne ". Ainsi disait-on encore en ce temps-là.

La seconde chapelle (1657-60)

Ecoutons d'abord M. l'abbé Ferland, un homme qui fait foi et loi en histoire—et très prudent d'ailleurs, comme on va voir, sur la question d'origine du sanctuaire :

" Lorsque les premiers établissements se formaient à la côte de Beaupré, une modeste chapelle fut bâtie sur le rivage du Saint-Laurent ; ce fut probablement un souvenir du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray en Bretague qui engagea les habitants du voisinage à demander qu'elle fût placée sous le patronage de la *bonne* sainte Anne. Dieu sembla, dès lors, répandre des grâces spéciales sur ceux qui visitaient l'humble sanctuaire.

" Malheureusement, la chapelle avait été placée trop près du fleuve ; les quelques pouces de terre qui couvraient le roc ayant été emportés par les eaux et par les glaces, il fallut songer à bâtir une église dans un lieu moins exposé aux inondations. M. de Queylus désigna le site de ce nouvel édifice dans l'automne de 1657, et dès le printemps suivant, les travaux de construction furent commencés. Terminée en 1660, l'église de Sainte-Anne a été depuis ce temps visitée, tous les ans, par de nombreux pèlerins, et les *ex-voto* suspendus à ses murs témoignent que la protection de la bonne sainte Anne n'a pas été moins efficace au Canada que sur les côtes de l'Armorique [1]."

Tels sont donc les faits. Ou bien, comme dit l'abbé Ferland, parce que la première chapelle, bâtie trop proche du fleuve, avait été ou aurait pu être emportée, soit par les grandes marées montantes, soit par les glaces ; ou bien encore, et plus probablement, parce que ses proportions très modestes étaient devenues insuffisantes pour la population toujours croissante, on voulut la remplacer par une construction plus solide et plus large.

---

[1] Ferland, *Hist. du Canada* (2 in-8°), (Québec, 1882), t. I, p. 437.

Pour favoriser ce dessein, Etienne de Lessart, un des habitants du Petit-Cap, offrit donc à M. de Queylus, qui remplissait alors les fonctions de curé dans l'église paroissiale de Québec, une terre de deux arpents de front et d'une lieue et demie de profondeur, située sur sa concession. Il ne mit d'autre condition à cette offrande, sinon que, dans la présente année 1658, on commencerait sans délai et l'on continuerait ensuite de bâtir une église en ce lieu. Cette proposition fut acceptée le 8 mars, et le 13 du même mois, M. Vignal fut délégué par M. de Queylus pour aller bénir l'emplacement de la nouvelle église. Ce fut le gouverneur-général de la Nouvelle-France, M. d'Ailleboust, qui vint lui-même en poser la première pierre.

Dès les premiers jours de cette construction, un habitant de la côte de Beaupré, nommé Louis Guimont, affligé de douleurs de reins, alla, par dévotion, placer trois pierres dans les fondements de l'église, et soudain se trouva guéri. Cette guérison devint l'occasion d'une autre plus frappante encore. Marie-Esther Ramage, femme d'Elie Godin, était atteinte d'une infirmité qui la tenait toute courbée depuis huit mois, et l'obligeait de se traîner péniblement à l'aide d'un bâton. Elle n'espérait plus pouvoir jamais recouvrer la santé par aucun remède humain, mais " sur le récit que lui avait fait son mari de la guérison de Guimont, elle se mit à invoquer sainte Anne, et au même instant, elle se trouva sur ses pieds, parfaitement droite et plus libre de ses mouvements qu'elle n'avait jamais été dans sa meilleure santé."

Ces guérisons furent suivies de beaucoup d'autres non moins remarquables opérées successivement dans la nouvelle église. En accréditant de plus en plus la dévotion envers sainte Anne, elles rendirent ce lieu de pèlerinage célèbre dans tout le Canada. On y accourut bientôt de tous côtés, et l'affluence était si grande, dès ces premières années, que, le jour de la fête de sainte Anne, comme l'assure M. Faillon, on y voyait jusqu'à mille et douze cents communiants, sans parler d'un très grand nombre de pèlerins qui s'y rendaient pendant le cours de l'année [1].

Une note adressée à M. de Maizerets, en 1686, et qui se con-

---

[1] Faillon, *Histoire de la Colonie française en Canada*, vol. II ; citation de M. Casgrain.

serve aux archives du Séminaire de Québec, attribue à une *image* de la Sainte ce concours extraordinaire, et ces cures merveilleuses. " Ce fut alors, dit le document (c'est-à-dire après la construction de la seconde église), que Dieu commença d'opérer des guérisons par l'Image miraculeuse de sainte Anne qui y fut mise vers l'an 1661 ou 62 ".

Tout comme le vieux document du notaire Audouart, cette " note " à M. de Maizerets nous a fait longtemps chercher, longtemps *désespérer*. Pensant d'abord que " image ", ici, voulait dire *tableau*, nous avions examiné en vain les vieilles peintures de Sainte-Anne de Beaupré, et nous étions arrivé à la conclusion que celle-là avait dû périr, avec tant d'autres, qui ont, comme nous le dirons mieux plus loin, pour jamais disparu.

Fort heureusement, à ce qu'il nous semble aujourd'hui, nous nous étions trompé.

Il y a quelques mois, pendant une de nos visites à Sainte-Anne de Beaupré, le Révérend Père Recteur nous montrait dans une armoire de la sacristie, une statuette en bois doré, si vieille, si bien dans le style du dix-septième siècle, ou si l'on veut, de notre colonie naissante, que nous nous sommes senti frappé au cœur, frappé au cœur doucement, comme on l'est par une révélation soudaine longtemps attendue.

Au dix-septième siècle, on disait encore " ymaige " pour toute œuvre d'art représentant une figure ou un personnage, et l'" ymaigier " était aussi bien un sculpteur, un orfèvre, un ciseleur quelconque, qu'un peintre en tableau. Alors donc, cette statuette que nous avions devant les yeux, certainement vieille d'au moins deux cents ans, n'était-ce pas l'*image* " qui avait été mise à Beaupré vers 1661 ou 1662 " ?

Nous invitons les connaisseurs à venir la visiter, et, en attendant que leur science détrône ou contredise notre " révélation ", nous continuerons à croire que l'ancienne " image à miracles " est restée parmi nous ; nous ferons des vœux pour qu'elle reprenne sa place d'honneur sur l'autel de la Sainte, et nous supplierons les Révérends Pères gardiens de cette relique de nous en donner au moins une gravure dans leurs *Annales*, puisque nous ne pouvons leur voler cette propriété d'une valeur infinie.



Fig. 14. Mgr de Laval.

Les merveilles allaient donc se multipliant, et elles étaient parfois tellement frappantes, que, en 1668, dix ans seulement après la fondation de l'église, M. Thomas Morel, alors curé de l'endroit, crut devoir composer pour l'édification des fidèles, un recueil des *Miracles de sainte Anne*. Une fois terminé, ce recueil fut soumis à Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec, qui l'examina et le trouva conforme à la vérité. A son approbation, le prélat ajoutait ces remarquables paroles : "Nous le confessons, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante, que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples [1]."

Le recueil de M. Morel a été publié par les *Relations des*

---

[1] Cum opera Dei revelare honorificum non ignoremus, omnibus et singulis quorum interest notum facimus, quod ea omnia quæ in hoc libello idiomate gallico a D. D. Thomâ Morel, parochi vices gerente in ecclesia S. S. Annæ prope Quebecum in plaga, vulgo De Beaupré, nobis porrecto, sint veritati omnino conformia, necnon sufficienter et debite a nobis examinata, ut proindè ad excitandam fidelium devotionem erga sanctissimam Christi aviam et Dei genitricis matrem ubique terrarum proponi possint : quarè idipsum auctoritate nostrâ episcopali et ordinariâ per præsentes litteras approbamus et confirmamus, confitentes insuper nihil nobis efficacius unquam accidisse ad ferendum hujus nascentis ecclesiæ Pontificatum quam specialem devotionem quâ omnes hujus regionis incolæ in divam Annam feruntur, et quâ a cæteris populis eos distingui pro certo affirmamus.

Datum Quebeci in Seminario nostro episcopali, die vigesima quinta junii, anno millesimo sexcentesimo octogesimo, sub sigillo nostro et secretarii nostri subscriptione.

Franciscus, primus Quebecensis episcopus.

De mandato Illustrissimi et Reverendissimi D. D. Quebecensis Episcopi.

Francheville.

Aux Archives du Séminaire de Québec.

Jésuites[1]; par M. l'abbé Casgrain, dans son opuscule, avec addition de miracles plus récents; puis de nouveau, d'après le manuscrit original, par les *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*, en novembre et décembre 1878. Si connu qu'il soit, nous croyons devoir en citer au moins la préambule. Il s'ouvre par un VIVE JESUS, écrit en grande lettres, et débute comme il suit :

" Comme Dieu a toujours choisi quelques églises spécialement entre les autres, où, par l'intercession de la sainte Vierge, des anges et des saints, il ouvre largement le sein de ses miséricordes, et fait quantité de miracles qu'il n'opère pas ailleurs ordinairement, il semble aussi qu'il a voulu choisir en nos jours l'église de Sainte-Anne du Petit-Cap, pour en faire un asile favorable et un refuge assuré aux chrétiens de ce Nouveau-Monde, et qu'il a mis entre les mains de sainte Anne un trésor de grâces et de bénédictions qu'elle départ libéralement à ceux qui la réclament dévotement en ce lieu. C'est assurément pour cette mesme fin qu'il a imprimé dans les cœurs une dévotion singulière et une confiance extraordinaire en cette grande sainte. Ce qui fait que tous les peuples y recourent, dans tous leurs besoins, et qu'ils en reçoivent des secours singuliers, très signalés et très extraordinaires, comme nous le voyons dans les miracles qui s'y sont opérés depuis six ans. Ce n'est pas mon dessein de les rapporter ici tous, mais seulement quelques-uns des plus considérables, pour satisfaire à la piété des personnes qui l'ont souhaité de moy. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'ayant esté témoin oculaire, ou très bien informé de ces choses, je les dirai avec plus de certitude."

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, rend aussi témoignage de ces miracles, dans une lettre écrite à son fils, le 30 septembre 1665 : " A sept lieues d'ici, il y a un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église de sainte Anne dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la très sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé[2]."

---

[1] *Relations* de 1667, p. 29 ss.; autre récit de miracle, *Relations* de 1665, p. 18.

[2] *Lettres de la R. M. Marie de l'Incarnation* (édit. Richaudeau, 2 in-8°, Casterman, 1876), t. II, p. 310.



Fig. 15. Vén. Marie de l'Incarnation.

De même en 1667, le P. Le Mercier, alors supérieur des missions de la Nouvelle-France, constate dans les *Relations*, les merveilles qui s'opèrent journellement à Sainte-Anne, et " de si heureux commencements lui font espérer que Dieu, par l'intercession de sainte Anne, comblera, en ce saint lieu, de mille bénédictions tout ce nouveau pays du Canada."

En 1668, une précieuse relique de sainte Anne fut envoyée par le chapitre de Carcassonne à Monseigneur de Laval. L'authentique nous fait savoir que, "le 23 avril de cette année, le chanoine Murath, syndic de l'antique et sérénissime chapitre de Carcassone a, par devant témoins, détaché une parcelle de la main sacrée de sainte Anne, objet, depuis longues années, de la vénération des fidèles dans l'église de ce chapitre ; qu'il a enfermé cette relique dans un reliquaire d'argent en forme de bras, et l'a enveloppée d'un merveilleux tissu de couleur blanchâtre, ni laine, ni soie, mais d'un caractère mitoyen, lequel était religieusement conservé par le chapitre comme une chose sacrée ; qu'il a remis cette parcelle, recouverte du dit précieux tissu, entre les mains du révérend Père Claude Hugon, recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Carcassonne, pour être par le Révérend Père Henri Nouvel de la même Compagnie, homme dont le zèle et la piété sont de tous parfaitement connus, transportée dans la Nouvelle-France qui est appelé Canada, ou pour qu'il prenne soin de l'y faire transporter en sûreté [1]."

Le 12 mars 1670, Monseigneur de Laval fit don de cette insigne relique à Sainte-Anne de Beaupré, engagé qu'il y était, comme il le

---

Voir le texte original dans le chapitre des *Reliques*, une note.

dit lui-même, par la renommée de cette église, dans laquelle plusieurs miracles ont été opérés par l'intercession de la bienheureuse Anne [1].

A ce premier don, l'évêque de Québec ajouta plus tard un reliquaire d'argent orné de pierres précieuses, et deux tableaux, peints par le frère franciscain Luc Lefrançois.



Fig. 16. LEBRUN.

D'ailleurs, de riches présents arrivaient encore au sanctuaire pour honorer la Sainte. Par exemple, qui n'a vu, ou du moins n'a voulu voir à Sainte-Anne, la fameuse " chasuble d'Anne d'Autriche ", ainsi nommée parce que la Reine elle-même, l'aurait brodée de ses mains ? Pieuse tradition à laquelle on est tenté de donner créance, quand on sait ce que nous disions ailleurs, c'est-à-dire la vraie dévotion de cette chrétienne femme envers sa sainte patronne. Quoi qu'il en soit, ce bel ornement à flèches rouges, blanches et noires, richement galonné d'or et d'argent, garde toujours, malgré son cachet antique, un caractère de royale simplicité qui ne va pas mal à " Madame saincte Anne ", comme du reste à une " Fille de France ". On le revêt encore aux grandes solennités.

Ce grand exemple de foi et de dévotion fut imité par le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France. Menacé de périr dans un naufrage, il avait fait vœu, si sainte Anne le sauvait du danger, de lui faire une généreuse offrande. Il la fit et le temps l'a respectée. C'est un tableau peint, dit-on, par le célèbre Lebrun, et représentant sainte Anne, Notre Dame et deux pèlerins. Au bas du tableau, on voit les armes du donateur.

A quelque temps de là, une lampe d'argent était présentée par M. de la Chenaie en action de grâces pour un bienfait signalé, et un grand tableau de dix pieds de hauteur, par M. de Dombourg.

---

[1] Mandement relatif à cette relique dans le même chapitre.



Fig. 17. Tableau attribué à Lebrun.

*
* *

Deux autres souvenirs de ce passé lointain ont inspiré à une femme-auteur du Canada une de ses meilleures pages, et nous la recueillons comme un nouvel hommage à notre Sainte, ajouté à ceux-là mêmes dont elle parle si bien :

" Parmi tous les pèlerins, il en est deux surtout auxquels j'aime à songer : c'est mademoiselle de Bécancour et d'Iberville.

" Le vaillant, toujours victorieux, disait avoir reçu des faveurs signalées de la bonne sainte Anne. Etait-ce pendant ses courses aventureuses à travers la Louisiane, ou pendant sa merveilleuse carrière de marin, que la patronne des Canadiens avait étendu sur lui sa main protectrice ?

" Je l'ignore. Mais j'ai vu avec un singulier plaisir le crucifix donné par le héros dont les exploits seraient invraisemblables dans un roman.

" Ce crucifix d'argent massif et d'un beau travail, porte gravé : *donné par d'Iberville*, et la date 1700. Jusqu'à ces années dernières, il ornait le tabernacle du maître-autel.

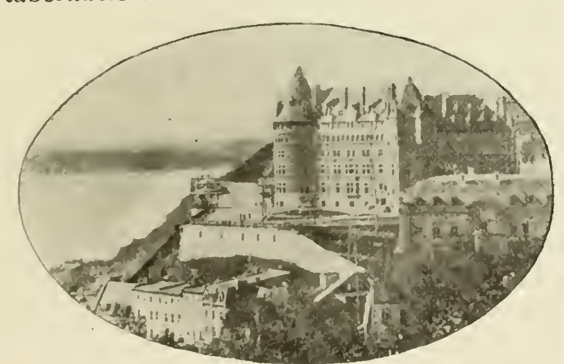


Fig. 18. Où fut le château Saint-Louis.

" L'ex-voto de mademoiselle de Bécancour se conserve dans la vieille église. C'est un tableau où elle s'est fait peindre aux pieds de la bonne sainte Anne.

" Fille du baron Robineau de Bécancour, riche et puissant seigneur de Portneuf, Marie-Anne avait été l'une des habituées du château Saint-Louis, et très entourée, très adulée par les élégants du jour.

" Avant d'entrer au monastère des Ursulines, en 1689, elle vint ici mettre sa vie religieuse sous la protection de la *Sainte à miracles*.

" Tenait-elle au monde par la frivolité des habitudes ? ou par quelque lien plus douloureux à briser ?

" Redoutait-elle l'austérité du cloître ? la faiblesse de son cœur ? la dangereuse douceur des souvenirs ?

" Voilà ce que je me demandais avec un sympathique intérêt, et, me trouvant seule dans la chapelle, j'entrai dans le sanctuaire pour mieux voir le tableau placé à la droite de l'autel.

" Mademoiselle de Bécancour est peinte à genoux, les mains jointes. Sa robe grise très simple tombe autour d'elle en larges plis. Un léger bonnet de dentelle couvre à demi ses beaux cheveux blonds, coupés courts et bouclés tout autour de la tête. Dans le regard qu'elle lève vers sa céleste patronne, il y a une expression d'ardente supplication.

" Mais ce pur et profond regard avait déjà pénétré bien des choses, et l'on sent que la noble fille a préféré sans peine aux réalités les plus séduisantes les promesses de la foi.

" Ce facile détachement, cette attraction céleste, étonne toujours un peu dans la vive jeunesse d'ordinaire si éprise du présent, si ignorante de la vie.

" Qui donc ", écrivait Montalembert, songeant à la vocation de sa fille, à la joie de son sacrifice, " qui donc lui avait appris qu'il n'y a pas d'amour sur la terre ? "

" Marie-Anne de Bécancour, d'après l'histoire des Ursulines, mourut le jour même de la fête de sa bienheureuse patronne, le 26 juillet 1743 [1]."

LES SAUVAGES

A la date qu'on vient d'indiquer, le culte de la Sainte avait fait dans toute l'étendue de la Nouvelle France, de merveilleux progrès. De nouveaux sanctuaires s'étaient élevés sur divers points, d'une extrémité à l'autre du pays, au Lac Champlain, par exemple, à

---

[1] Laure Conan, dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, 1885.

Montréal, à Détroit, à Yamachiche, à Sainte-Anne de la Pérade, à Varennes, et parmi eux, quelques-uns étaient déjà fort anciens.

L'histoire chronologique de cette dévotion, s'éloignant ici de Beaupré, s'arrêterait avec complaisance à chacune de ces chapelles ou de ces églises nouvelles, et nous montrerait dès à présent la magnifique expansion de la " Grande Sainte-Anne du Nord ". Mais avons-nous tort, quant à nous, de sacrifier la chronologie à d'autres intérêts, et de différer, jusqu'après l'histoire du pèlerinage de Beaupré, l'histoire de sa filiation ?

En histoire, toute méthode a ses inconvénients.

Quoi qu'il advienne, telle était donc, au premier siècle de la nationalité canadienne, la dévotion des colons envers sainte Anne.

La dévotion des indigènes, convertis à la foi, n'était pas moindre, et nous ne savons quoi qui ressemble à de la tendresse la rend plus touchante encore. Depuis l'abbé Casgrain, tous ceux qui ont écrit sur le sanctuaire de Beaupré, jusqu'aux protestants, comme Mc-Donald Oxley, contemplent avec admiration " ces deux longues processions de canots d'écorce, l'une remontant, l'autre descendant le fleuve, et leurs rameurs, naguère barbares, accompagnant de pieux cantiques les coups vigoureux des avirons. Des solitudes et des forêts de l'Ouest, de la Gaspésie aux rivages battus par l'Océan, des caps les plus reculés du golfe Saint-Laurent, des bords stériles de la Baie d'Hudson et des rivages plantureux des Grands Lacs, les *peaux-rouges* attirés par les prodiges dont ils avaient ouï parler, arrivaient en foule au point de dépasser par le nombre leurs frères au *visage pâle* [1].

Ainsi, chaque année, ils venaient, au jour de la fête du 26 juillet ; et ce jour-là, sur le rivage de Sainte-Anne, tout un village de cabanes sauvages se dressait comme par enchantement, pour abriter ces devots pèlerins. " Telle était, dit l'histoire locale, la vénération de ces pieux enfants des bois pour la bonne Sainte-Anne du Nord, qu'un grand nombre d'entre eux se rendaient à genoux en récitant des prières, des bords de la grève jusqu'au seuil de l'église. Et, comme leurs cœurs étaient délicieusement émus en touchant l'enceinte vénérée ! comme ils baisaient avec amour le

---

[1] The *Cosmopolitan Review*, New-York.

parvis sacré, et l'arrosaient de larmes brûlantes ! Alors on entendait une suave et naïve mélodie monter vers la voûte du temple : c'étaient les voix toujours si belles des bons sauvages, qui chantaient, dans leurs langues, les louanges de la patronne chérie ; qui imploraient son assistance pour obtenir quelque grande faveur, la guérison d'un être chéri, la cessation d'un fléau ; ou qui la remerciaient avec effusion pour quelque grâce signalée, obtenue par l'intercession de la grande Sainte. "



Fig. 19. SAUVAGE EN PRIERE.

Faut-il en finir là ? Laissons parler un des anciens de la littérature canadienne, un homme dont les vertus privées, autant que son talent d'écrivain, nous font regretter la perte : M. J.-C. Taché.

" Ils passent sans cesse, les pèlerins ; leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats ! Ils sont par milliers ; mais ils seraient par millions, que la paix de cet asile n'en serait point troublée ; car les seuls bruits qu'on entend dans le silence de ce lieu, sont les chants de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

" Mais quels sont donc ceux-là, qui tranchent sur les autres par leurs traits et leurs costumes ?

" Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus converties à la foi !

" Remarquez-vous, au milieu d'eux, ces deux nobles vieillards ? C'est le chef des Micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés, et cependant ils sont partis sans se munir de provisions ! De Ristigouche ici, ils

ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours, durant ce long voyage, et prié continuellement.

" Savez-vous ce qu'ils viennent demander à sainte Anne ?

" Ils viennent la prier de leur permettre d'établir à Ristigouche un pèlerinage à la bonne sainte Anne, et de vouloir bien aider leur tribu du secours de son intercession dans l'exécution de ce projet.

" Ils représentent que les Micmacs viennent bien, de temps en temps, à la bonne Sainte-Anne-du-Nord, mais que tous ne peuvent pas venir : ils demeurent si loin, si loin ; tous cependant voudraient invoquer leur bonne patronne dans une église portant son nom. Eux sont venus cette fois, pour et au nom de la nation entière, demander cette faveur !

" Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme elle en a exaucé bien d'autres [1] ! "

*
* *

Exaucés une première fois, les Micmacs l'ont été une seconde fois.

Là-bas, au Cap-Breton, à l'extrémité sud du lac Bras-d'Or, est une île qu'on appelle *Chapel Island*, à cause de la jolie chapelle qui

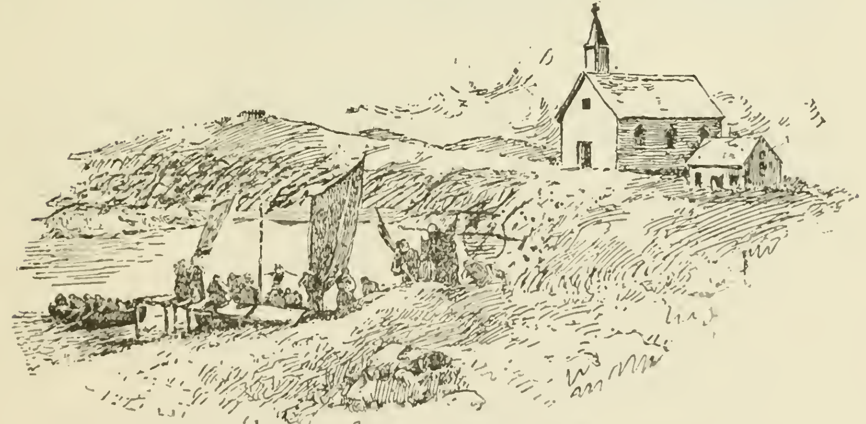


Fig. 20. Sainte-Anne de Chapel-Island, au Cap-Breton. (Micmacs).

s'y voit. Cette île, avec une portion de la terre ferme située vis-à-

[1] J.-C. Taché, *Forestiers et voyageurs*.

vis, compose une des "Reserves sauvages" de la Nouvelle-Ecosse. La chapelle est dédiée à sainte Anne, et depuis longtemps, un pèlerinage s'y est établi. Encore aujourd'hui, ce qui reste de l'ancienne tribu autrefois puissante des Souriquois ou Micmacs, s'y rend en masse aux approches de la fête de sainte Anne, et célèbre ce joyeux anniversaire avec tout l'éclat de jadis.

La fête dure une semaine, parfois dix jours, et la dévotion s'y entremêle de jeux et de réjouissances qui attirent un grand nombre de visiteurs *au visage pâle*, venus des villages voisins, et souvent de très longues distances.



Fig. 21. Procession, le jour de la fête.

Un militaire poète, le colonel Hamilton, a raconté en beaux vers anglais, cette grande et intéressante festivité. Protestant de fait, mais catholique de cœur, il admire cette foi vivace et naïve du sauvage ; il la décrit avec attendrissement, et nous-même ne pouvons nous défendre de l'écouter.

(Traduction) :

Par essaims de canots, à grands coups d'avirons,
Flottille dassant sur le large Bras-d'Or,
Ou sur des barges plus solides, avec rames et voiles,
Equippées et appareillées à la manière des blancs,
Ils sont venus de mainte bourgade sauvage, de loin ou de près,
Les privilégiés de ces tribus nomades,
Portant des noms très harmonieux en leur doux langage.

Ils sont venus des rivages brûmeux de Malagwatchkit ;
D'où Benacadie et Eskasoni
Confondent leurs côteaux avec le ravin de Tweedmooge ;
De Wagamatkook dont les eaux roulent sur des sables d'or ;
De Whykomagh—doux nid qui s'abrite au flanc des collines ;
De Boularderie, et de Sainte-Anne à la ceinture de [montagnes,
Et du pied des hauteurs solitaires de Victoria,
D'où Ingonishe baigne ses pieds dans l'Océan,

Et de maint vallon, et de maint cours d'eau, et de maint [rivage,
Tous très chers à ces noirs enfants du sol,
Surtout à cette heure où leurs races à-demi éteintes se [donnent comme un dernier rendez-vous.
Ils sont tous venus, hommes et femmes, têtes blondes ou [têtes blanches,
Depuis le vieux radoteur éclopé, jusqu'au bébé nouveau-né ;
Tous à genoux pour célébrer la fête de bonne sainte Anne,
Et au milieu de la fête, ils tiennent grand conseil, comme au [temps jadis,
Quand de graves entreprises attendaient la dernière parole [des anciens [1].

[1] In swarms of arrowy canoes they came—
Flotillas dancing o'er the wide Bras-d'Or,
And bark more ponderous, with sail and oar,
Equipped and managed with the white man's skill—
From many and Indian Village near and far,
The favoured of their frequent shifting homes ...

From Malagwatchkit's mazy shores they came ;
From where Benacadie and Eskasoni
Are linked by hill and shore to deep Tweedmooge ;
From Wagamatkook's stream of golden sands,
Whykokomagh, sweet nestling midst its hills —
And Boularderie, and moutain-girt St Anne's—
And where, beneath Victoria mountains lone
Looks Ingonishe upon the ocean main ;
And many other dell, and stream and shore,
To those dark natives of the soil most dear,
In this last stronghold of their fading race.

There come the old and young of either sex

Il paraît que, en effet, ce conseil de la tribu s'entoure d'une imposante solennité. On y pense longtemps d'avance, les femmes surtout, parce que là, devant le chef, les capitaines et les prêtres, toutes les questions en litige, affaires de ménages, griefs quelconques, doivent être réglées pour au moins douze mois,—ce qui est bien quelque chose. Un témoin oculaire a entendu le grand chef faire appel au respect dû aux anciennes coutumes et traditions ; il a vu tous les inférieurs attentifs, émus, silencieux, comme pénétrés à fond du sérieux de la cérémonie. Tous ensemble, le matin, ils ont invoqué sainte Anne, et maintenant c'est en sa présence qu'ils délibèrent et décident de tout ce qui les intéresse [1].

" De braves gens, ces Micmacs du Cap-Breton ", dit le juge protestant Haliburton [2].

Et le pasteur de l'endroit dit, lui, bien davantage : " Tous nos Indiens sont catholiques, humbles, honnêtes, très bons. En général, leurs églises sont dédiées à sainte Anne, car ils n'oublient pas que cette Sainte fut donnée pour patronne à leurs ancêtres par les premiers missionnaires [3] ".

From tottering dotard to the new-born babe—
All bent to keep the feast of Good saint Anne,
And still grave council hold, as in the past,
When deeds momentous waited on their words.

P. S. Hamilton, *The feast of St. Anne, and other Poems*, in-8o, 2e ed., Montréal, 1890. Cette pièce est accompagnée d'une note que nous avons traduite en substance plus haut :

Chapel Island, so named from the Indian R. C. church erected upon it is prettily situated just within the most southern arm of Bras d'Or Lake, and about seven miles from St Peters, in the Island of Cape-Breton.... This chapel Island with a tract of the opposite mainland, comprises one of the "Indian Reserves" of Nova Scotia. Here—and, the author believes, here alone, troughout the maritime Provinces, if not troughout Canada, the feast of S. Anne is still celebrated by the Indians of unmixed race, what remains of the once powerful Souriquois or Micmac tribe, with somewhat of its pristine *éclat*. The sp or and festivities customary on the occasion are usually kept up for a week, or ten days are witnessed, or participated in by large number of white-skinned visitors fro the neighbouring settlements, and often from remote distances. p. 107. L'auteur se trompe quand il dit : "Here alone...."

[1] Voir un article du *Donahoe's Magazine*, intitulé *St Ann's day among the Micmacs*.

[2] Hon. J. C. Haliburton, *Nova Scotia*, t. II, p. 250.

[3] R. D. MacLeod, *Hist. of the dev. to the B. V. M. in N. America*, (Boston, in-8o, 1880, p. 245.

Ainsi, depuis deux siècles, les enfants des bois font fête à la Sainte, et si nous avions le temps de parcourir le continent, nous retrouverions partout la même piété, jusque dans les forêts du Dakota et de l'Alaska.

***

Revenons à Beaupré, d'où nous avions promis de ne pas nous éloigner, et qu'on nous pardonne, en faveur des sauvages, cette course à travers bois.

La troisième église.

La deuxième église de Sainte-Anne, construite, comme nous avons dit, de 1657 à 1660, ne pouvait déjà plus, vingt ans plus tard, contenir la population. En 1694, M. Herbery, qui desservait alors la paroisse, la fit agrandir et fit faire le clocher.

Ainsi elle vécut jusqu'à l'année 1787, époque où on la reconstruisit presque totalement. Les murs furent jetés à terre et refaits depuis la porte de la sacristie jusqu'à l'angle que faisait le rond-point avec les chapelles. En somme, c'était une nouvelle église, la troisième depuis la naissance du pèlerinage.

Celle-là, nous l'avons vue, et nous avons le regret de ne plus la voir, telle qu'elle était, assise au pied de la colline, entourée de grands arbres qui l'abritaient, avec ses vieux murs blanchis à la chaux et son pignon gothique, avec l'ensoleillement de juillet et toute cette foule à genoux, qui, faute de trouver place dans l'enceinte, en emplissait les abords. C'était étroit, petit, antique, mais pieux, et la piété grandissait à la pensée que depuis deux siècles tant de prières étaient montées du même endroit vers la Sainte à miracles.

Ici, l'illustre et saint évêque dont le nom resplendit dans les annales primitives du Canada, les vaillants soldats, les vice-rois fiers et belliqueux, les pieux et gentils barons de France, avaient ployé le genou, humbles croyants pleins d'espoir, aussi bien que le pauvre marinier dont la barque se balançait au dehors, sur les eaux houleuses du Saint-Laurent.

Et c'est pourquoi, nous aussi, avec ou après tant d'autres, nous regrettons qu'on n'ait pas trouvé moyen de conserver cette vieille chapelle. Elle s'en allait en ruines, mais les ruines sont réparables,

et si elles ne le sont pas, tant mieux ! elles gardent alors tout l'attrait et toute la poésie des ruines.

Si, comme disait Monseigneur Gerbet, " il faut avoir déjà un passé à soi pour goûter toutes les émotions que nous rend le passé des peuples [1] ", ne pouvait-on pas garder ce vieux monument pour ceux au moins qui ont du passé ou qui ont vécu double ? N'était-ce pas assez déjà qu'un si grand nombre d'*ex-voto* du dix-septième et du dix-huitième siècle eussent disparu ? La question d'esthétique ou de goûts archaïques mise de côté, il reste l'histoire, et l'histoire, elle, a besoin de documents matériels pour s'appuyer et s'affirmer.

Qui sait si, dans cinquante ans, quand l'œuvre de destruction se sera continuée et que les monuments seront devenus plus rares encore, on ne se prendra pas à douter de l'ancienneté du pèlerinage de Beaupré et de la dévotion à sainte Anne en Canada [2] ?

A part l'ouvrage très court de l'abbé Morel, il n'existe pas, que nous sachions, une chronique écrite des miracles de la Sainte, mais il en y avait une autre, à pages nombreuses et bien autrement éloquentes, dans ces pieux souvenirs que la reconnaissance avait accumulés en cette vieille chapelle, et qui sait encore, si eux disparus, tant de grâces précieuses obtenues depuis les commencements de l'histoire du Canada, ne passeront pas plus tard, au Canada même, pour de pieuses légendes destinées à soutenir la ferveur des simples [3] ?

---

[1] Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, t. II, p. 444.

[2] " En 1768, du 1er janvier au 15 avril, il ne vint pas moins de 400 pèlerins à la Bonne Sainte-Anne, d'après le témoignage de M. Hubert, alors curé de cette paroisse." Casgrain, *Op. cit.*

[3] Autres que nos regrets personnels :

" Mais pourquoi a-t-on démoli, à Sainte-Anne de Beaupré, le vénérable temple, témoin d'un autre âge, vieux de deux cents ans et plus, que le temps avait respecté et qui avait vu naître et grandir cette dévotion générale de la province tout entière à la mère de Marie ? On l'a remplacé par une jolie église neuve, qui manque par conséquent de souvenirs. On aurait pu construire celle-ci sans abattre celle-là.

" C'est comme une manie de destruction qu'on a, dans notre pays. Une église de deux cents ans en Amérique, cela vaut une église de douze cents ans en Europe. Or, allez voir si on démolit de ces monuments dans le vieux monde. Ce sont ces vestiges des temps anciens qui font la richesse artistique d'une nation, qui sont comme ses " portraits d'ancê-

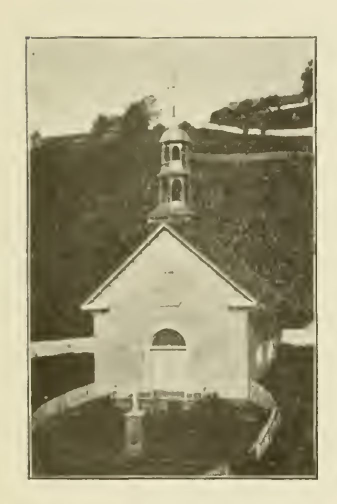


Fig. 22. Reconstruction. de l'ancienne église

Soyons juste pourtant.

Avec les matériaux de l'ancienne chapelle, on en a reconstruit une nouvelle, à peu près dans le même genre que son aînée, et un certain nombre d'anciens *ex-voto* s'y conservent encore. Au moins ceux-là, Dieu veuille qu'ils soient gardés pour la génération prochaine, et qu'elle voie comme nous, à côté du tableau dont nous avons parlé ci-dessus, cette statue de la Vierge portant comme inscription au piédestal : " VŒU FAIT PAR L'ÉQUIPAGE DE LA SAINTE-ANNE, 1700 " ; et cette autre toile toute petite, mesurant à peine vingt-quatre pouces sur douze, et nous faisant lire, au-dessous d'une apparition de sainte Anne à des naufragés :

" EX VOTO. J. B. Aucler, Louis Bouvier, Marthe Feuilleteau,

---

tres", les marques matérielles de son ancienneté, de sa gloire nationale ou de sa foi religieuse."—*Le Courrier du Canada*, août 1882.)

" L'église de 1676, fut le rendez-vous des pèlerins durant deux siècles, quand, elle aussi, commença à sentir les ravages du temps et de la sévérité du climat canadien. On regrette toutefois qu'on n'ait pas trouvé moyen de préserver cet antique monument consacré par les prières et la reconnaissance de plusieurs générations de fidèles. Les antiquités ne sont que trop rares dans le Nouveau Monde ; et même deux siècles suffisent pour donner un parfum de vétusté plein de charmes pour ceux que dégoûte la nouveauté de toute chose. A ces derniers il reste *un soupçon* de consolation dans la petite chapelle située un peu au-dessus de la basilique actuelle, et qui porte un certain air d'antiquité en dépit de son architecture moderne." McDonald Oxley, dans le *Cosmopolitan*.

" Faut-il qu'on ait tant rajeuni la vieille église ? On a beau me dire qu'elle s'en allait en ruines, qu'on l'a rebâtie au même endroit, sur le même modèle et avec les mêmes pierres, je la voudrais telle qu'elle était, avec le pénétrant parfum de la prière, avec ses murs noircis par les ans et son pavé usé par les pèlerins.

" Si dépoétisée qu'elle soit, on aime encore à la visiter, à y évoquer la vive présence du passé.

" Là, tant de malheureux sont venus s'agenouiller ! là, tant de larmes ont coulé ! larmes bien douces souvent, car la joie, la reconnaissance et l'amour font pleurer."

Laure Conan, *loc. cit.*

tous 3 sauvés, Mna. Chamar, âgée de 21 ans, Margte. Champagne, âgée de 20 ans, un jour, toutes deux noyez, ce 17me juin 1754, à 2 heures du matin, tout 5 dans ce triste état se recommandant à la bienheureuse Ste Anne."

Soyons plus juste encore, même indiscret, et disons que c'est le vœu des Révérends Pères Rédemptoristes de reconstruire la vieille Sainte-Anne telle qu'elle était il y a vingt ans, et que nous la montre la gravure que nous en avons donnée au frontispice de cette étude. Belle pensée, mais cette imitation de vieux pignon gothique, et de vieux style, et de vieille chaux décrépite, et cette imitation de vieux plancher qu'on ne se donnera sans doute pas la peine de creuser avec ses genoux, sera-ce, cela, la tant vieille chapelle, de "la bonne Sainte-Anne du Nord ?" Hélas ! il n'y a peut-être rien à faire.

Quatrième et cinquieme église.

Nous disions que, dans ces derniers vingt ans, la vieille église deux fois centenaire menaçait ruine, et que la foule toujours croissante des pèlerins ne trouvait plus place dans son enceinte.

Vers 1871, on entama des négociations en vue de doter, cette fois, la "bonne Sainte-Anne" d'un monument grandiose. Le 12 mai 1872, les évêques de la Province de Québec publièrent une lettre pastorale collective invitant les fidèles à faciliter selon leurs moyens cette entreprise. La paroisse de Sainte-Anne, malgré le petit nombre de ses familles, souscrivit généreusement la somme de seize mille dollars, ce qui permit de poser dès juin de la même année, les fondements du nouveau sanctuaire.

En même temps, des contributions arrivaient de toutes les parties de la Province ; les pèlerins venaient plus nombreux que jamais, apportant leurs offrandes pour la bonne Sainte, et en quatre ans, un grand édifice, un colosse à côté de l'ancien, mesurant cent cinquante pieds de longueur, s'était élevé de terre. En 1876, deux cents ans après l'érection de l'ancienne église, la nouvelle—non pas pourtant la dernière—était bénie solennellement, au milieu d'un concours immense de fidèles, par Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Cette même année, un indult de Pie IX, en date du 7 mai, déclarait sainte Anne patronne de la Province de Québec, comme depuis longtemps saint Joseph avait été déclaré patron de tout le Canada[1].

Les cent-cinquante pieds donnaient de l'espace, mais cinq ans avaient à peine passé que déjà ils ne suffisaient plus. On construisit des bas-côtés, en couvrant à mi-hauteur de magnifiques murs en grand appareil avec les pilastres qui s'y accolaient, ce qui, sans doute, gâtait le monument, mais donnait du coup quatorze chapelles en plus, et place pour un surcroît d'au moins mille personnes.

Ces travaux finis, les frais généraux de la construction s'élevaient à quatre-vingt dix-huit mille dollars. Deux années se passent encore, et de nouveau, la foule des pèlerins grandissant toujours, il n'y a plus pour ressource que de démolir la façade et de la refaire cinquante pieds plus en avant. On l'a fait, et l'édifice, qui est encore trop petit, et qu'il faudra peut-être rebâtir avant dix ans, mesure, en attendant, deux cent pieds de longueur sur quatre-vingt-cinq de largeur, en comptant dans cette largeur, les chapelles des bas-côtés. Ces chapelles sont au nombre de vingt-deux, et, disons-le en passant, la plupart très belles.

---

1 BEATISSIME PATER.

Archiepiscopus et Episcopi Provinciæ Quebecencis, in Canada, ad pedes Sanctitatis Vestræ provoluti humillime postulant ut a Sanctitate Vestra concedatur S. Anna tanquam specialis Patrona ejusdem Provinciæ tum ecclesiasticæ tum civilis cum officio primæ classis et octava, et solemnitate in dominicâ proximiori, sine tamen præjudicio tituli quem jam ab anno 1624 habet S. Joseph, Sponsus B. M. V., tanquam Patronus totius Canadensis regionis.

Ex Audientia SSmi, die 7 Maii 1876.

SSmus D. N. Pius div. Prov. P. P. IX, referente me infrascripto S. C. de Prop-da Fide pro-secretario, benigne annuere dignatus est pro gratia juxtà petita.

Datum Romæ ex ædibus S. C. die et anno ut suprà.

[L. S.] (Signature) J. B. AGNOZZI, *P. Secret.*

Pro vero apographo, C. A. MAROIS, Ptre,

Subsec-rius Archidioc. Quebec.

Un mandement des évêques de la Province de Québec du 1er juin 1877 a promulgué cet indult.



Fig- 23. La colonne aux miracles.

Le vaisseau, lui-même, n'a rien perdu aux modifications qu'il a deux fois subies, et quoiqu'on puisse discuter, comme nous confessons l'avoir fait nous-même autrefois, l'esthétique qui a présidé à la polychromie, l'effet général est bon, saisissant. Nous avons décrit alors cette splendeur d'ensemble, cette architecture corinthienne qui se déploie dans toute sa sévérité, sa richesse et son élégance ; ces chapiteaux *corrects* supportant une voûte qui passe à bon droit pour une œuvre de maître ; ce bel entablement continu formant rond-point au fond du chœur ; ces voûtes en berceau des latéraux, ces lambris ornés de bas-reliefs, ce riche maître-autel en marbre, don du diocèse de Québec, et, au centre de la grande nef, cette superbe statue de sainte Anne, grandeur nature, décorée à grand luxe, bonne et douce, comme la Sainte elle-même [1].

Bonne, en effet, son sourire l'affirme, et aussi les ex-voto sans nombre qui entourent son piédestal, et aussi les deux grandes pyramides voisines de la porte d'entrée, où s'étagent des centaines de béquilles.

On se dit : Que de malheureux sont venus ici en pleurant et s'en sont allés consolés ! Vingt ans traîner sa vie comme un boulet, et sentir que maintenant, elle sera légère ! S'en venir avec des larmes, et s'en retourner avec des cantiques ! Il y a donc une grâce possible, un en-haut dispensateur de la joie comme de la peine ! Il y a donc du vrai et du bon quelque part par-dessus ce triste monde où il y en a si peu ! On croit sous le dôme de Saint-Pierre. Comment ici, où tant d'autres ont cru, ne pas croire soi-même ?

Ils sont venus en grand nombre, non seulement les *naïfs*, mais les forts, les grands esprits, ceux qui s'étaient dit : " Je ne me laisserai pas prendre,"—et ils ont été pris !

Car peu importe qu'on soit esprit fort ou esprit faible.—Il y a un esprit supérieur, celui d'en haut, et il souffle où il veut, et, vers les régions où il habite, il emporte aussi qui il veut :

L'un, et nous l'avons déjà nommé, *introduit*, l'un s'appelait MacDonald Oxley, et il écrivait pour un *Magazine* du monde fashionable de New-York, mais qu'avait besoin New-York, au milieu

---

[1] *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*, juillet 1885.

de tout son or, de savoir que la foi naissante a aussi des enchantements pour qui lui ouvre son âme [1] ?

L'autre s'appelait Cleveland Moffett, et il prenait seize pages d'une revue protestante pour raconter les miracles de sainte Anne, " Good Saint Anne ", comme il l'appelle ; mais qu'importait à ses lecteurs, gens du *Know-nothing* américain, de savoir qu'il se fait ou qu'il ne se fait pas de miracles [2] ?

Un troisième s'appelait Joaquin Miller, et voyant une femme qui avait assez de foi pour demander à sainte Anne un miracle de premier ordre, il admirait sincèrement, et il disait publiquement son admiration, jusque là-bas, à San-Francisco ! Qu'avait besoin San-Francisco d'apprendre que sainte Anne avait failli faire un miracle de premier ordre ?

---

1 *The Cosmopolitan.*

2 Nous voulons conserver, au moins dans une note, deux passages de cet article :

" It is easy to laugh at what one does not understand, but when you see a bright little girl with face full of color running about, the picture of health, and when that little girl's mother tells you, as she told me, that only a few months before her child was crippled with hip disease, with the doctors powerless to relieve her, and when you hear that it was not steel corsets or cruel bandages that made the change, but the grace of " Good Saint Anne " alone, then you go away thinking, less inclined to scoff at the happy mother as she kneels and kisses the relic. You may be inclined to call it all a delusion.

" It is such cases as this that are bringing pilgrim bands season after season to the famous shrine of St. Anne de Beaupré, which stands on the St. Lawrence, about twenty-one miles down from Quebec. Here wonderful cures have been wrought for 250 years."

La fin de l'article énonce l'objection protestante, mais la réfute aussitôt, on va voir avec quelle timidité d'une part, et quelle énergie de l'autre :

" I myself saw nothing wonderful except the absolute faith of many intelligent people. I saw hundreds of pairs of crutches, quantities of spectacles, belts, trusses, and other objects supposed to have been left behind by pilgrims cured of their ills. Of course, these objects may have been placed in the church merely to deceive, but such a trick seems too simple to account for this deep-rooted and almost universal confidence. During my stay in Quebec and Montreal, I spoke with men of fine understanding, business men, journalists, politicians, all dispassionate observers, not likely to be superstitious and not particularly orthodox in their religious views. They one and all expressed their firm conviction that the cures effected by Good St. Anne are not " all humbug," not ordinary " faith cures," and that things are happening at Beaupré every year which nobody has ever yet explained and which nobody can explain on a basis of what we call rational law."

Godey's Magazine, New-York, nov. 1895.

Cette page de journal est connue, comme l'auteur lui-même, et nous-même l'avons traduite, il y a douze ans passés, pour *les Annales de sainte Anne.* Mais peut-être la Sainte dont nous écrivons la légende nous demande-t-elle de la lui refaire ici même, et de la conserver comme un souvenir du "vieux mineur des Sierras," qui, —il l'avoue —, ne " croyant à rien ", croyait cependant aux " miracles de sainte Anne ".

La voici :

" Pendant le mois que j'ai passé à Québec, j'ai souvent conversé avec des gens distingués, avocats, jurisconsultes, littérateurs, et je n'ai trouvé parmi eux personne qui doute de l'efficacité des prières adressées à sainte Anne.

" Pour moi, je n'ai pas vu d'aveugles qui aient recouvré la vue, mais une dame anglaise d'une grande distinction, Mme G. M. P. [1], m'a raconté en détail la guérison d'une petite fille de dix ans, aveugle depuis sa naissance. Je n'ai jamais entendu de récit plus charmant ni plus pathétique. Tout ce que je sais, c'est que ce récit est vrai. Mme G. M. P. appartient à une famille très honorable de l'Ile de Wight ; elle est liée d'amitié avec le plus grand des poètes vivants, et un de ses frères est célèbre à juste titre dans le monde littéraire.

" Cette dame me conduisit un jour dans l'humble chapelle du couvent de Sainte-Anne. Dans un coin, une religieuse vêtue de noir était agenouillée. Elle était aveugle. Venue de bien loin, elle passait ainsi ses jours en prière, attendant sa guérison. " Va-t-elle recouvrer la vue ? " demandai-je. " Oui, très certainement ", répondit la bonne dame, et elle me raconta les choses merveilleuses dont elle avait été témoin à Sainte-Anne.

" Le même jour, je remarquai dans l'église un pauvre vieillard tout perclus, et si faible qu'il ne pouvait même se servir de béquilles. On l'aida à se traîner jusqu'au pied de la statue. Il s'y affaissa. Comme je n'étais pas venu pour prier, mais pour voir, je fixai attentivement mes regards sur lui. D'ailleurs, je ne pouvais détacher mes yeux de ces traits où le sentiment et la vie semblaient s'être éteints,

[1] Madame G. M. Pennée, née Ward, femme de lettres distinguée.

et dont la pâleur était livide. Le malade leva pourtant la tête et ses lèvres remuèrent. Je n'en dis pas davantage, je craindrais de profaner le sujet. Laissez-moi simplement ajouter que je vis ce vieillard rendu à la santé, sinon à la jeunesse. Il se leva, je le suivis jusqu'à la porte. Là, il prit son sac de voyage et son bâton, et se mit à marcher du pas d'un athlète. Je le suivis encore un certain temps. Il n'y avait plus de doute possible ; il était bien guéri.

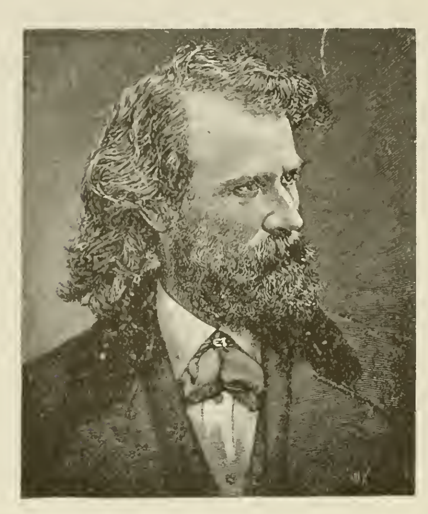


Fig. 24. Joaquin Miller.

" On trouvera peut-être bien absurde qu'un vieux mineur des Sierras, vieux rêveur et vieux rimeur, qui n'eut jamais foi en aucune religion et qui n'eut jamais non plus le temps de prier, se surprenne à raconter de pareilles choses, à donner sa parole d'honneur que tout ce qu'il vient de dire n'est que la froide et absolue vérité. Mais oui, c'est la vérité, et je sais que les miracles attribués à sainte Anne, à la *Bonne sainte Anne de Beaupré*, comme on l'appelle, sont authentiques, et que, s'il s'est fait des miracles autrefois, il s'en fait encore aujourd'hui.

" Il peut venir, et sans doute, il viendra ici beaucoup de voyageurs américains disposés à rire de tout ce qu'ils verront. Les Américains aiment tant cela, rire ! Mais je me permets de le dire, ce trait de notre caractère national, qui nous fait rire de ce que nous ne comprenons pas et mépriser les idées reçues, va quelquefois beaucoup trop loin.

" Encore quelques mots pour finir : on verra jusqu'où peut aller la confiance en sainte Anne.

" La dernière fois que je pris le bateau pour Beaupré, une jeune femme, portant un enfant dans ses bras, vint s'asseoir près de moi. La douleur avait fait pâlir son visage et ses yeux étaient sans éclat. Certain que le baby se mettrait bientôt à pleurer, je cherchai

des yeux un autre siège ; mais pas une place ne restait libre. Me tenir debout tout le long du voyage, c'était impossible. Je me résignai, mais non pas de bon cœur. La pensée que l'enfant allait bientôt pleurer me rendit à l'avance nerveux et de mauvaise humeur.

" Il ne pleura pourtant pas, et j'en fus si charmé que j'entrepris sur-le-champ de faire amende honorable. Je dis quelques mots à la pauvre femme, et lui fis compliment sur la tranquillité du baby. Elle ne répondit pas. Elle se contenta de baisser les yeux sur le voile blanc qui couvrait la figure de l'enfant. Ne sachant comment interpréter ce silence, et craignant qu'elle n'eût remarqué ma mauvaise humeur de tout à l'heure, j'avais hâte de lui prouver que je ne haïssais pas du tout les petits enfants.

" Arrivés au quai, je lui offris de prendre le baby dans mes bras et de le porter jusqu'à l'église. La femme pâle serra l'enfant plus fort contre son cœur, et ne répondit pas.

" J'en fus étonné.

" Il y avait cependant une telle douceur dans ces yeux creusés par la souffrance, que ces manières étranges ne m'offensèrent pas. Je suivis la femme de très près. Elle ne parla pas. L'enfant ne pleura pas non plus.

" Nous entrâmes dans l'église. La femme pâle paraissait bien faible. Je lui offris mes services. Elle ne dit rien, mais ses grands yeux creux se portèrent sur moi avec une telle expression de tristesse suppliante, que j'en fus ému. Je marchai devant elle, l'aidant à se frayer un chemin dans la foule.

" Au pied de la statue, la femme pâle me dit merci, et tomba à genoux. D'une main tremblante, elle rejeta en arrière le voile qui couvrait l'enfant.

" A ce moment, je ne sais quel rayon d'espoir mêlé d'angoisse illumina le front de cette pauvre femme. Elle souleva le pauvre petit dans ses bras, et lui fit toucher les pieds de la statue miraculeuse.—Et—ô mon Dieu, ayez pitié de nous tous!—l'enfant était mort ! et la pauvre mère, guidée par sa douce et invincible foi,

l'avait amené ici, espérant que la Bonne sainte Anne lui rendrait la vie [1] !"

Cette page ne méritait-elle pas d'être gardée, et la bonne Sainte à conversions ne se souviendra-t-elle pas de l'émotion pieuse qui a dû remuer l'âme du vieux mineur quand il l'a écrite, comme elle remue encore la nôtre après la quatorzième année et la vingtième lecture ?

La "Tendresse".

Au surplus, et à côté cette page, un mot mérite à son tour d'être conservé, le mot d'une femme et que peut-être une femme seule pouvait prononcer : "Si je ne me trompe, au fond de tous les cœurs vraiment canadiens, il y a une sorte de tendresse pour la bonne sainte Anne, une tendresse pieuse, vive, franche, pleine de confiance et de bonheur."

---

[1] Donnons au moins le texte de la fin :

"The last time I took the boat for Beaupré, a young woman bearing a child in her arms came and sat down beside me. Sorrow had paled her face and her eyes were dimmed. Feeling certain that the baby would soon begin to cry I looked about for another seat ; but none was unoccupied. The thought that the child would soon cry made me nervous beforehand and ill-humored. However he did not cry, and I was so much charmed thereat that I undertook on the spot to repair my unjust suspicion. I said a few words to the poor woman, and complimented her on her baby's quietness. She did not answer, but simply looked down on the white veil that covered the child's face. Not knowing how to interpret such silence, and fearing lest she might have noticed my ill-humor shortly before, I was anxious to show her that I had not the least dislike for little children. When we had reached the wharf, I offered to take the baby in my arms and carry it to the church. The pale woman clasped the child more closely to her heart, and answered not. I was astonished. Yet there was so much gentleness in those eyes sunken by suffering, that her strange manner did not offend me. I followed the woman very closely. She never spoke, nor did the child cry. We entered into the church. The pale woman looked weaker than ever. I offered to assist her. She said not a word, but her large sunken eyes looked on me with such an expression of beseeching sadness, that I felt deeply moved. I walked before her, helping her to find a passage through the crowd. At the foot of the statue, the pale woman thanked me, and sank on her knees. With a trembling hand she drew back the veil that covered the child. At that moment I know not what ray of hope mingled with anguish illumined the brow of that poor woman. She raised up the child in her arms, and made it touch the feet of the miraculous statue, and —O my God ! have pity on us all !—the child was dead ! and the poor mother, guided by her sweet and invincible faith, had brought it hither, hoping that good St Anne would restore it to life !"

The San-Francisco Weekly Chronicle, 28 août 1884 (?)

Ce *terrible* mot de " tendresse ", nous-même l'avions risqué pour les *sauvages*, gens primitifs, naïfs et qui " aiment " vraiment, quant à faire ; mais pour les *blancs*, gens civilisés, gens blasés, qui ont " vécu double ", comme nous disions ; qui ont vu Paris, ou qui vont le voir en 1900, comment oser le lancer ?

Et pourtant, il est juste, le mot de Laure Conan, et il faut le répéter deux fois : Au fond de tout cœur vraiment canadien, il y a de la " tendresse pour sainte Anne ".

Et nous ajoutons que cette tendresse est communicative.

Quand ils en sont témoins,—et ils en sont témoins chaque fois qu'ils se mêlent à la foule des pèlerins,—les plus froids se sentent atteints et gagnés. Tel n'était venu que pour faire une promenade d'agrément ou de curiosité, et qui s'en est retourné touché, converti, transformé ! Tel souriait tout à l'heure de pitié pour les naïfs, qui pleure maintenant d'attendrissement, tout comme eux. On discute avant d'arriver, on se tait et l'on croit, une fois arrivé. Ces multitudes qui passent, grossissant toujours : soixante dix-neuf mille en 1885,—nous ne comptons que les vrais pèlerins, ceux qui reçoivent la sainte communion,—quatre-vingt-cinq mille en 1886, cent six mille en 1890, cent quinze mille en 1891, vingt mille en une seule semaine, du 26 juillet au 2 août 1892, cent soixante-dix mille en 1894 ; cette foi vivante, organisée en armée et forte comme une armée, finit par triompher du doute, et, comme le vieux mineur des Sierras, si l'on ne croit à rien, on croit du moins aux miracles de sainte Anne.

Un journal de Québec s'est pris d'orgueil pour Sainte-Anne de Beaupré, et bien qu'il l'ait exaltée au préjudice de Sainte-Anne d'Auray, nous l'écoutons cependant de bon cœur, puisque, en cela même, il prouve lui aussi sa " tendresse ".

" Sainte-Anne de Beaupré est devenue depuis quelques années pour la province de Québec ce qu'est depuis longtemps, en France, Sainte-Anne d'Auray pour l'ancienne province de Bretagne : le pèlerinage par excellence, le sanctuaire vénéré de toute notre population si croyante, si religieuse.

" La *Minerve* reproduisait, il y a quelques jours, d'une feuille française, le compte-rendu d'un pèlerinage énorme de vingt mille personnes rassemblées de toutes les parties de la Bretagne à Sainte-

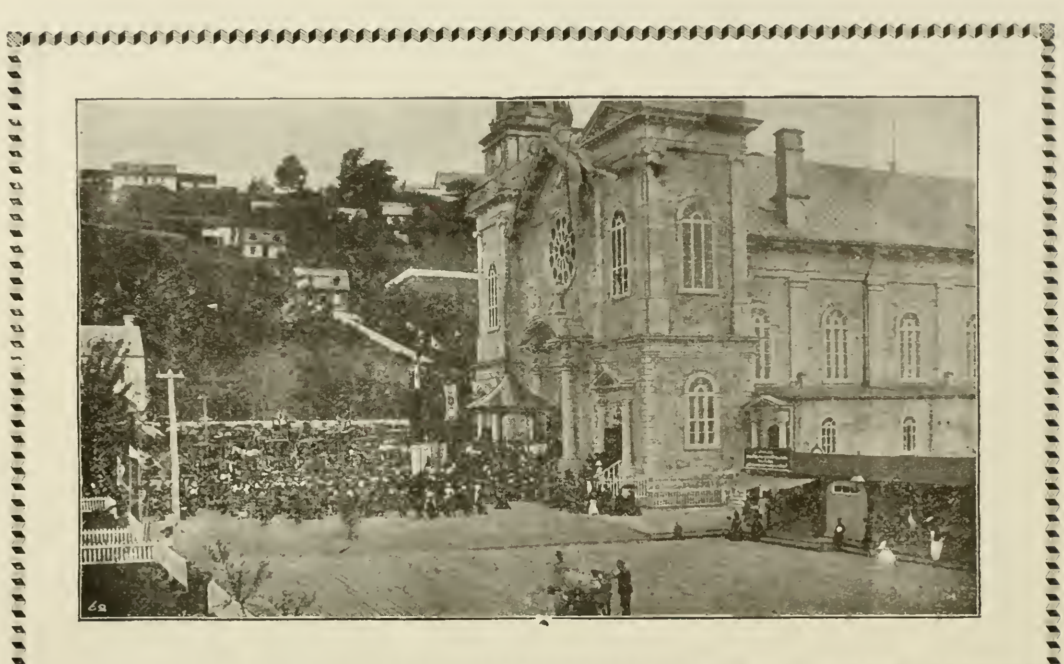


Fig. 25. Un pèlerinage à Sainte-Anne.

Anne d'Auray. C'était un fait extraordinaire, une réunion exceptionnelle, telle qu'il ne s'en était pas vu en Bretagne depuis nombre d'années, et qu'on n'en verra probablement pas de longtemps.

" Il n'est pas encore venu vingt mille personnes à la fois à Sainte-Anne de Beaupré, où les plus forts pèlerinages n'ont pas dépassé jusqu'à présent le chiffre de deux mille individus[1], mais il serait intéressant de savoir s'il y a plus de visiteurs, en moyenne, chaque jour, au sanctuaire breton qu'au sanctuaire canadien. J'établis le chiffre moyen—qui est de mille pèlerins par jour—pour Sainte-Anne de Beaupré, et je laisse à d'autres de déterminer la comparaison.

" L'année dernière,—l'article est écrit en 1881,—on a vu ici, pendant la saison d'été, de juin à septembre, plus de cent mille voyageurs, soit près du douzième de la population totale du Bas-Canada. Est-ce que Sainte-Anne d'Auray voit en une seule année le douzième de la population des cinq départements qui composent la Bretagne ?

" Et la Bretagne est dix fois, sinon vingt fois plus petite que la province de Québec, celle-ci embrassant avec ses territoires, une étendue de pays presque aussi grande que la France entière. On se rend ici de cent lieues, à travers la province. Il est venu de Hull et d'Ottawa, au mois dernier, près de trois mille pèlerins. La population du Bas-Canada, de moitié moindre que celle de l'ancienne Armorique, est dispersée sur un territoire beaucoup plus grand. Les rassemblements sont, par conséquent, plus difficiles, et il devrait être aussi aisé de rallier en Bretagne, sur un point donné, vingt mille personnes que d'en réunir deux mille en Canada.

" Ajoutons à cela que Sainte-Anne d'Auray est beaucoup plus accessible que Sainte-Anne de Beaupré, qui est à sept lieues du chemin de fer et qui n'a pas de service régulier de bateaux."

Le chemin de fer existe maintenant, depuis 1889, et c'est dire que l'affluence ne se compte plus. Du mois d'avril au mois d'octobre, il est nombre de personnes, de familles qui, tous les dimanches, s'en vont, comme elles disent, "passer la journée à Sainte-Anne." C'est le repos après le dur travail de la semaine, un renouveau de vigueur pour les six jours qui vont recommencer.

---

[1] Nous revenons sur ce point un peu plus bas.

Si donc, on ajoute au nombre des *communiants*, la foule encore très considérable des visiteurs, qui, pour une raison ou pour une autre, ne communient pas, les chiffres qu'on nous donne au bout de l'année et qu'on obtient par le nombre des hosties distribuées, est loin d'être le chiffre *total* très exact.

Toutes réserves faites sur l'incertain, nous portons donc à au moins DEUX CENT MILLE le nombre des pèlerins, ou visiteurs touristes, ou curieux, ou *blasés*, ou habitués qui viennent annuellement à Sainte-Anne de Beaupré.

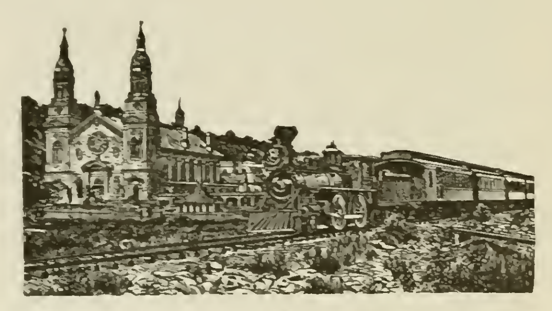


Fig. 26. Sainte Anne de Beaupré

Il nous semble même que tout à l'heure, l'auteur de l'article se trompait quand il mettait à "deux mille" les plus forts pèlerinages. Il voulait sans doute parler des pèlerinages pris isolément, ou un à un, chacun sous sa dénomination particulière. Mais quand il en vient de différentes paroisses, quatre, et cinq, et six, sinon à la fois, du moins le même jour, entre cinq heures et onze heures du matin, comme maintes fois nous avons été nous-même témoin du fait, le chiffre est-il exact ?

Le Sérieux.

Quoi qu'il en soit, et pour toucher un autre point, il faut voir aussi avec quel *sérieux*, quel recueillement, ces pèlerins—qu'ils viennent pour la premième fois, ou qu'ils viennent pour la vingtième fois, qu'ils viennent de près ou de loin,—accomplissent le voyage. Les protestants en sont frappés, et l'un que nous nommions tout à l'heure, Cleveland Moffett n'a pas su taire son étonnement. "Etonnement" est en effet le mot pour un Américain, si peu habitué à de pareils spectacles.

Ecoutons ce M. Moffett :

" Avant de raconter ce qui se passe au sanctuaire, décrivons, dit-il, un train de pèlerinage et l'*étrange* voyage qu'on y fait, à partir de Québec.

Le " char " où je me trouvais contenait plusieurs religieuses en charge d'un nombre considérable de petites filles. Il y avait aussi quelques prêtres. Depuis la veille au soir, nul, dans ce groupe, n'avait goûté la moindre nourriture, et les beautés du fleuve ou de la montagne ne pouvaient un instant distraire leurs pensées du grand *événement* auquel ils prenaient part. Les prêtres étaient assis, la tête penchée, les lèvres remuant en silence ; les religieuses lisaient leurs livres de prière, sans presque jamais lever les yeux, pendant que les enfants répétaient sans interruption l'*Ave Maria*. Par-dessus le sourd grondement du train, on entendait le murmure de leurs voix redisant à l'unisson, encore et encore, le même appel familier à la Vierge.

" Personne, le moins du monde, ne semblait surpris ou embarrassé. Ceux qui priaient le faisaient tout bonnement, sans s'occuper de ce qui se passait autour d'eux ; d'autre part, ceux qui voyageaient *for business* ou par plaisir prenaient la chose tout bonnement aussi, comme une affaire d'ailleurs entendue. Les gens montaient ou descendaient ; les conducteurs prenaient les billets, le serre-frein criait les stations, les touristes se levaient pour voir la Chute Montmorency (fig. 27), la locomotive poussait des sifflements aigus, la fumée entrait à gros nuages noirs par les portes ou les fenêtres ouvertes : et cependant les têtes restaient baissées, les lèvres remuaient toujours, et le grand chorus de l'*Ave Maria* continuait sa prière aussi tranquille que la douce ondulation du Saint-Laurent[1]."

---

[1] Before describing what happens at the shrine, let me go back to the pilgrim train and the strange journey from Quebec. The car in which I sat contained a number of nuns, who had in charge many young girls. There was also a sprinkling of priests. Since the night before, no one of them had tasted food, nor could all the beauties of river or mountain divert their thoughts from the great event in which they were about to participate. The priests sat with bowed heads, their lips moving silently ; the nuns read their books of prayer, hardly lifting their eyes, while the girls repeated "Hail Mary's" without intermission. Above the roar of the train sounded the murmur of their voices repeating again and again in unison the familiar appeal to the Virgin.

No one seemed the least surprised or embarrassed. Those who were praying, prayed

Le Paysage.

Pour tout finir, ajoutons qu'il y a bien encore, à part l'élément surnaturel qui attire, un charme naturel puissant dans ce grand paysage que déploie la côte de Beaupré.



Fig. 27. La Chute Montmorency.

Elle est fameuse en effet cette belle et riche nature dont l'abbé Ferland a dit : " Si vous n'avez jamais visité la Côte de Beaupré, vous ne connaissez ni le Canada, ni les Canadiens."

" C'est là qu'on trouve, écrit à son tour J. G. A. Creighton, dans

---

on unconcernedly, no matter what happened ; while those who were travelling for business or pleasure seemed to take it all as a matter of course. People got on and off, the conductor took up the tickets, the brake-man made his calls, the tourists stared at Montmorency Falls, the engine shrieked, cinders blew in through the open windows, and still the heads remained bowed, the lips prayed silently, and the chorus of " Hail Mary's " went on as smoothly as the calm St. Lawrence. C. Moffett, dans le *Godey's Magazine*, ut sup.

son *Picturesque Canada*[1], tout ce qu'il y a de plus joli en fait de paysage. L'immense courbe du grand fleuve du Canada, laquelle s'étend depuis les remparts du Cap Diamant jusqu'à la crête forestière du Cap Tourmente, est bordée de riches prairies s'étageant en terrasses verdoyantes, d'une colline à l'autre, jusqu'au pied des sombres montagnes qui forment l'arrière-plan de ce vaste amphithéâtre. Au premier plan, le chenal du Nord, dominé par les hauteurs de l'île d'Orléans, étincelle au soleil. Loin, loin au delà de la "Traverse," entre le front à demi rasé du Petit-Cap et la pointe de l'île d'Orléans, l'œil discerne un groupe d'îlots émaillant la surface du grand fleuve, dont le bleu éclatant se confond à l'horizon lointain avec l'azur à peine plus pur des cieux.

" Des bateaux aux allures antiques, avec leurs voiles gonflées, se hâtent lentement, ou bien, couchés à sec sur les battures, attendent leur chargement. De majestueux vaisseaux descendent le fleuve, à l'aide des marées favorables. Les battures s'animent sous les pieds des moissonneurs recueillant l'abondante fenaison, ou s'émaillent de troupeaux.

" A l'intérieur, des peupliers de Lombardie, aux allures martiales, et des ormes touffus dessinent les contours du chemin, qui se déroule comme un long ruban bruni. Ça et là, de blanches chaumières se serrent plus près les unes des autres, et le clocher de l'église qui les protège de son ombre, dominant les cîmes des arbres, marque le centre d'une paroisse. De riches pâturages, des champs de blé ondulant sous la brise, des vergers, des bosquets d'érables conduisent le regard à travers leurs nuances délicatement fondues jusqu'aux sombres massifs de violet et de vert dont les forêts revêtent la montagne.

" D'immenses crevasses où le soleil et l'ombre produisent de merveilleux effets de lumière, révèlent le passage de ruisseaux s'échappant de leurs prisons pour se frayer une voie à travers les rocs des Laurentides, et retomber en cascades bruyantes. Quand le soleil baisse à l'horizon, l'œil est parfois ravi du reflet de quelqu'un de ces lacs enchanteurs qui dorment au delà des côteaux."

---

[1] Un bel ouvrage grand in-quarto, où il y a nombre de gravures, et *pas mal* de littérature.

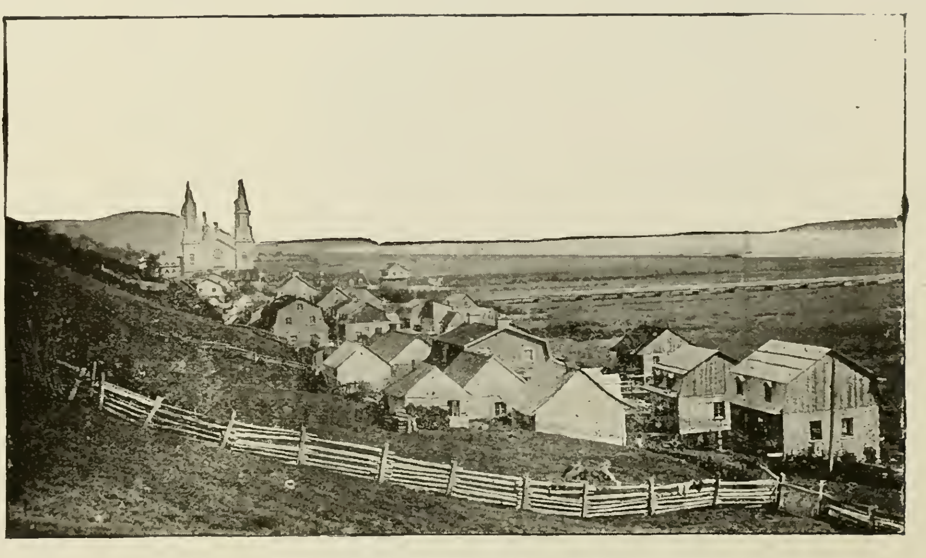


Fig. 28. On arrive à Sainte-Anne.



Fig. 29. La fontaine de Sainte-Anne.

En faisant le trajet par le bateau, on perd les gracieux détails, mais en revanche, on a l'*effet d'ensemble*, monotone peut-être comme toutes les majestés, mais pénétrant comme toute scène grandiose. Quand on a vécu à Québec trente ans, quarante ans, et qu'on le sait par cœur, on se retourne encore pour contempler le paysage qu'on laisse derrière soi : le vieux *qué bec* des matelots de Cartier, la double nappe d'eau qui baigne son promontoire, la ligne harmonieusement découpée des Laurentides voisines, la grande jatte de lait du Sault Montmorency, l'amphithéâtre superbe de la rive opposée, et, entre deux, ce frais paradis de verdure, hanté jadis par les sorciers, l'île d'Orléans : et tout cela semble encore un spectacle nouveau.

* * *

Sainte Thérèse, dit-on, ne voulait pas d'autre luxe pour ses couvents qu'un beau paysage, mais elle voulait cela, cela au moins, et sainte Anne aussi, évidemment, l'a voulu.

Elle l'a voulu, non pour elle-même sans doute, mais peut-être pour quelque pauvre aveugle qui devait le contempler de ses yeux nouvellement ouverts, ouverts par elle !

Sitot la fin.

Nous allons bientôt dire adieu à "la bonne sainte Anne du Nord," à ses vieux souvenirs comme à ses jeunes embellissements ; à l'antique fontaine miraculeuse (fig. 29), comme à la nouvelle qui décore le parvis ; au vieux coin boisé de l'ancienne chapelle, comme au site superbe de la *Scala Sancta* (fig. 33) ; mais il con-

vient, auparavant, de signaler quelques-uns des faits principaux dont elle a été témoin en ces dernières années.

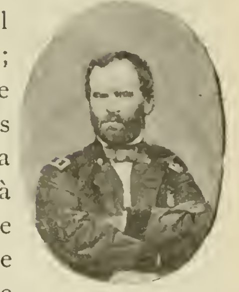


Fig. 30. Gén. Sherman.

Ce sont : pour 1875, la visite du général Sherman, un des héros de la guerre de Sécession ; pour 1881, un pèlerinage spécial du clergé de Québec, comptant au delà de cent prêtres, venus de tous les points du diocèse ; pour 1885, la bénédiction d'une statue colossale destinée à surmonter la façade de l'église ; pour 1887, le couronnement de la bonne sainte Anne, par le Cardinal Archevêque de Québec, en présence de sept évêques, de trois cents ecclésiastiques et de dix mille pèlerins ; pour 1889, l'érection de l'église en basilique mineure ; pour 1890, le pèlerinage du comte de Paris accompagné de son fils, le duc d'Orléans, des ducs d'Uzès, marquis de Lasteyrie, comte d'Haussonville, colonel Parseval, capitaine Morhain, Docteur Récamier ; pour 1892, le don par Léon XIII d'une nouvelle relique très insigne, provenant de Saint-Paul-hors-les-murs.



Fig. 31. Le Comte de Paris.

Nous permet-on aussi un souvenir aux belles et bonnes plumes qui ont travaillé pour la Sainte ? Nous rappellerions ainsi, d'abord : des poésies d'un vrai et grand lyrisme, comme celles du R. P. Russell[1], de Gertrude Menard[2], de Marcella Fitzgerald[3], de la sœur Anna-Raphael[4] ; ensuite : des travaux littéraires plus ou

---

1 Auteur de "*Emmanuel*", "*Madonna*", "*Erin.*"—Voir chapitre de la *Poésie.*

2 Dans le *Catholic World*, july 1893.

3-4 Pièces reproduites dans les *Ann. de S.-Anne de B.*, 1890, 1892.

moins étendus, et des articles de revues ou de journaux, comme ceux de Madame Anna T. Sadlier [1], de A. M. Pope [2], de G.-M. Ward [3], de Mgr. O'Reilly [4], de M. Routhier [5], de Lorraine [6], et d'autres personnages que nous avons cités au cours des pages précédentes.

*
* *

Mais, tout à l'heure, quand nous faisions mention du don de Léon XIII, avons-nous traité comme nous devions cette relique très insigne, et ne serait-il pas convenable d'y revenir pour un instant ?

Le prélat qui avait été chargé de l'apporter en Canada, s'étant arrêté quelques jours à New-York, sainte Anne profita de cette halte pour semer autour d'elle ses bienfaits.

" Comment, en effet, aurait-elle pu passer ainsi au milieu de ses fidèles enfants, sans leur laisser des souvenirs de sa maternelle bonté ? Aussi bien, les miracles opérés durant son trop court séjour dans la métropole américaine furent-ils innombrables. Le roi des journaux, a-t-on dit, le *New-York Herald*, en entretint ses centaines de milliers de lecteurs pendant au moins une quinzaine de jours, dans une série d'articles marqués au coin de la vénération et du respect. Pas la moindre note d'ironie ou de scepticisme, mais au contraire, une profession de foi au pouvoir miraculeux des saints. N'est-ce pas là un miracle d'un autre genre : sainte Anne provoquant des actes de foi et de piété de la part des indifférents et des incrédules de la ville la plus *civilisée* et la plus *progressive* du dix-neuvième siècle ?

" Une procession non interrompue de fidèles et de curieux envahit l'église Saint-Jean-Baptiste pendant que la relique y était exposée. C'était le prélude de cette procession interminable, de ce flot toujours grossissant de pèlerins qui s'acheminèrent, dans la belle

[1] Dans le *Catholic World*, 1882, et l'*Ave Maria*, aug. 4, 1894.

[2] A. M. Pope, dans l'*Ave Maria*, article reproduit par les *Annales de S.-Anne de Beaupré*, 1888.

[3] (Mme Pénnée) dans le *Catholic Weekly Review*, année 1892.

[4] Articles reproduits par les *Annales de S.-Anne de Beaupré*, 1892.

[5] Dans la *Revue Canadienne*, 1895.

[6] Dans le *Star*, journal protestant de Montréal.

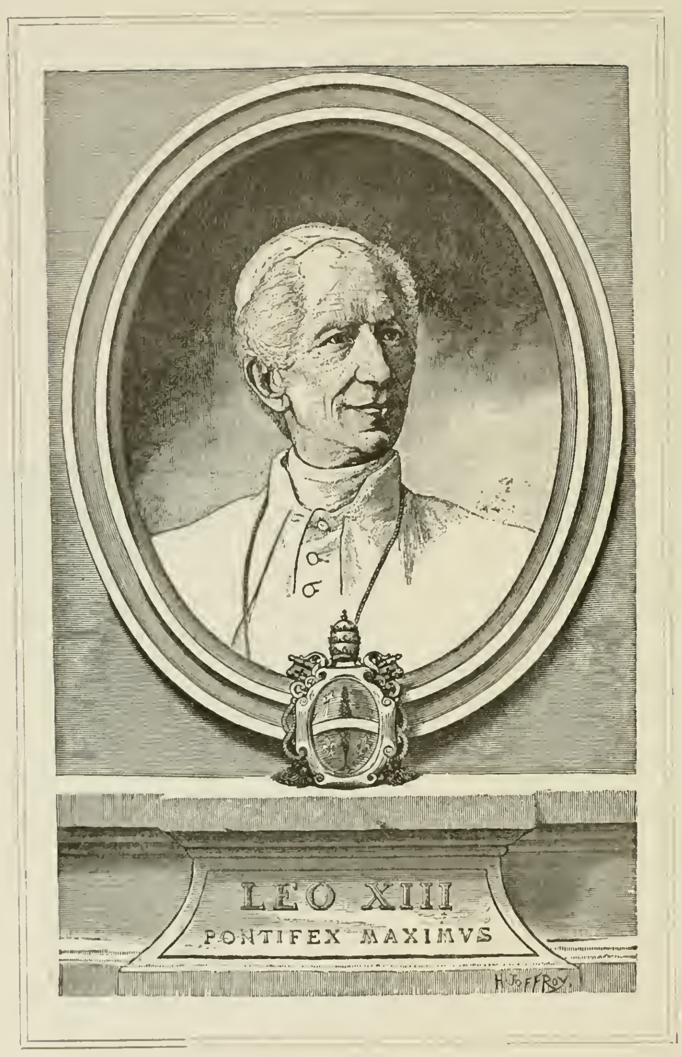


Fig. 32. (d'après un acier de Gaillard.)

saison, surtout, de tous les points du Canada et des Etats-Unis vers le sanctuaire de la Thaumaturge, en quête de guérisons, de bienfaits spirituels, de conversions, en reconnaissance pour des faveurs généreusement accordées."



Fig. 33. Le *Scala-Sancta*.

De fait, la ville de New-York fut témoin d'une guérison remarquable par-dessus toutes, et un autre grand journal de cette ville, feuille protestante, mais pour le moment impartiale, l'a publiée. Le reporter rend compte en ces termes de sa visite chez la *miraculée*, Madame White, veuve du juge James W. White, en son vivant juge de la cour supérieure de New-York, et fille du général Whitney, fondateur de la ville de Binghamton.

(Traduction) :

" Une femme vénérable, aux cheveux blancs, vêtue de noir, descendit au salon.

—" Vous êtes la personne guérie miraculeusement ?" demandai-je.

—" Oui, c'est vrai, tout à fait vrai, l'attouchement de la sainte relique m'a guérie. Voulez-vous savoir l'histoire de ma guérison ? cela ne vous intéressera peut-être pas !

—" Mais oui, madame. C'est pour cela précisément que je suis venu.

—" J'aurai bientôt quatre-vingts ans. Depuis vingt ans, j'étais désespérément sourde. Il y a un an, j'eus la grippe. Cette maladie me causa encore de nombreux malaises et souffrances. Il y a quinze jours, je me mis au lit. On désespéra de ma vie. Je me préparais à la mort. Mon vieil ami, Mgr O'Reilly, vint alors me voir ; il portait sous son manteau la relique de sainte Anne.



Fig. 34. Souvenir d'un pèlerinage à Beaupré en 1881.

" Je la baisai avec respect, mais je n'éprouvai, d'abord, aucun soulagement sensible.

" Le lendemain, malgré toutes les récriminations de mes amis, je résolus de me faire transporter à l'église.

" Mgr O'Reilly et ma garde-malade m'accompagnèrent. Pendant le trajet, je fus prise d'une syncope dans la voiture, et on dut me faire entrer chez ma sœur. Une fois entrée, je repris mes sens, et après un court repos, me remis en route.

" De l'église on me conduisit à la sacristie. Je vénérai la relique de nouveau. Le soir, au lit, je fus prise d'un tremblement effrayant ; puis moi, qui souffrais d'insomie depuis un an, qui ne pouvais dormir plus de trois heures par nuit, je dormis comme un petit enfant, paisiblement, toute la nuit. A mon réveil, je trouvai une force inconnue depuis douze mois. Plus besoin de garde-malade, j'étais guérie.

" Mgr O'Reilly vint me visiter de nouveau avec la relique, et merveille! j'entendais, ma surdité était disparue. Le même jour, je pouvais sortir toute seule sans femme de chambre.

" Depuis lors, je peux me rendre sans fatigue à la petite église, y vénérer la sainte relique et faire mon action de grâces, là où j'implorais guérison et secours.

—" Irez-vous à Québec pour l'installation de votre relique ?

—" Peut-être, Monseigneur O'Reilly le veut. Tout le monde me dit que j'ai rajeuni de vingt ans depuis que sainte Anne m'a guérie ".

*
* *

Nous ne savons si la vénérable octogénaire se rendit en effet à Québec, comme elle se le proposait, mais ce qu'on nous affirme, c'est que DOUZE MILLE pèlerins au moins s'étaient portés à Sainte-Anne, pour saluer l'arrivée et l'installation de la relique, et que, sur ce nombre, deux mille étaient venus des Etats-Unis.

On a décrit dans le temps cette solennité superbe : les rues du village pavoisées, enguirlandées, coupées d'arches enrubannées et fleuries à grand luxe ; les drapeaux de toute couleur flottant au vent ; les larges banderolles marquées d'inscriptions, courant d'un toit a l'autre et jusqu'aux pieds de la grande statue qui domine la basilique ; les flots de la foule grossissant à chaque nouveau convoi, et au seuil de l'église, sous un superbe baldaquin recouvert de soieries et d'or, son Eminence le Cardinal Taschereau accompagné des évêques de la Province, recevant en ses mains le don sacré du Pape Léon XIII.

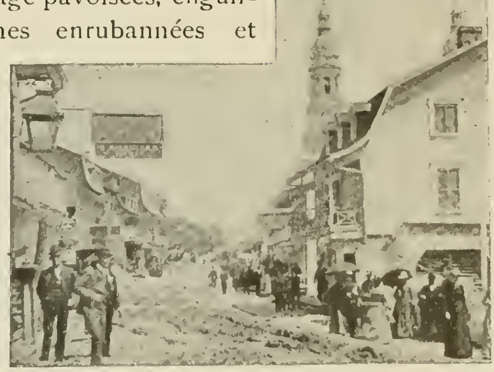


Fig. 35. Américains à Sainte-Anne.

Si quelqu'un disait ici : Voilà bien du déploiement pour ce qui n'était peut-être que l'ossement quelconque détaché d'un squelette quelconque, nous répondrions en lui faisant la recommandation si pratique de Pascal : Mon ami, allez à Sainte-Anne, prenez de l'eau bénite en entrant, faites dire une messe, collez vos lèvres à la relique, "abêtissez-vous", et je l'espère, car d'autres prieront pour vous à cette fin, vous serez un croyant de plus ajouté au million de pèlerins qui viennent ici, depuis deux cent cinquante ans, affirmer leur foi ou la retremper !



III

LA FILIATION

DE

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ



Fig. 36. Sainte-Anne de Beaupré. Fig. 37. Sainte-Anne de Trinidad.

De Beaupré aux Antilles, et au dela.



LA FILIATION DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

On se souvient de ce mot de "tendresse". Or, si les pages qui précèdent nous ont dit et prouvé par des faits la "tendresse" des Canadiens,—Canadiens à *visage pâle* ou Canadiens indigènes—envers la bonne sainte Anne, que ne dira pas et ne prouvera pas à son tour la magnifique, et nous dirions l'incroyable expansion de son culte à travers toute l'étendue du Canada et des Etats-Unis, depuis Beaupré jusqu'à la région des grands Lacs et jusqu'à la baie d'Hudson [1]; puis de là, jusque dans les Antilles, et comme nous disions tout à l'heure au bas d'une page à gravures, bien *au delà !*

Pour ce qui est du Canada, d'abord, la nomenclature des villages, paroisses, églises, chapelles, couvents, confréries, qui ont, depuis deux siècles, pris sainte Anne pour patronne et vocable aurait plutôt sa place dans un appendice, puisque, sans offenser personne, un appendice a le privilège de pouvoir être très long et très sec. Mais sans attendre jusque là, nous pouvons au moins mentionner: Sainte-Anne du Bout de l'Ile ou de Montréal, Sainte-Anne de Varennes, de Yamachiche, du Cap-Santé, de Ristigouche, de Portneuf, de la Pérade, de la Pocatière, de Sorel, de Stuckeley, de Prescott, d'Ottawa, de Danville, du Calumet, du Saguenay, de Rimouski [2]; Sainte-Anne des Plaines, Saint-Anne au diocèse de Saint-Hyacinthe, Sainte-Anne des Monts dans le Golfe Saint-Laurent, Sainte-Anne des Montagnes, près de Saint-Damien, dans le comté de

[1] Avant 1677, une rivière de la Baie d'Hudson avait été baptisée du nom de sainte Anne par les Français; de même, vers la même époque, un fort y portait ce nom, fort que les chevaliers d'Iberville et de Troyes ont rendu célèbre, par leur victorieuse résistance contre les Anglais (voir Garneau).—Quant à la région des grands Lacs, elle avait, à cette époque, sa mission des Hurons, dite de Sainte-Anne.

[2] Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, à deux lieues de Rimouski, fut fondée en 1873 sur un terrain donné par deux pieuses veuves, Mesdames Rouleau et Carmel.

Bellechasse, pèlerinage nouvellement fondé et déjà très fréquenté ; Sainte-Anne de Cawetchin ou de Vancouver, et encore loin là-bas : Sainte-Anne des Chênes du Manitoba, Sainte-Anne du diocèse de Saint-Albert ;—en somme, vingt-cinq villages ou paroisses portant ce nom, et à part les églises de ces villages et paroisses, vingt-huit autres sanctuaires dédiés à la Sainte dans des localités de noms divers.



Fig. 38. Sainte-Anne de Baltimore.

I. L'ancienne Chapelle. II. L'église de 1896.

A part ces *Sainte-Anne* proprement dites, un grand nombre d'églises possèdent des reliques qui attirent les pèlerins, telles que la cathédrale de Québec, l'église Saint-Jean-Baptiste et la Congrégation de Saint-Roch de la même ville, Saint-Joseph de Lévis, Sainte-Marie de la Beauce, Saint-Gervais, Saint-Thomas de Mont-

magny[1], l'Ile-aux-Coudres, la Baie-Saint-Paul, et tant d'autres dans les diocèses de Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Ottawa, Nicolet, Rimouski, etc.



Fig. 39. Intérieur de Sainte-Anne de Baltimore.

Quand même nous possèderions des documents sur chacun de ces sanctuaires, le cadre restreint de cette étude ne nous permettrait pas de les mettre en œuvre. Il faudrait pour cela tout un volume.

---

[1] Dès le siècle dernier, comme en témoignent les archives de la paroisse et la tradition, la fête de sainte Anne était célébrée à Saint-Thomas de Montmagny avec une pompe, une solennité particulière. Il en était de même de l'octave entière, où des offices publics avec grand'messe et sermons avaient lieu chaque jour. C'était un temps de pèlerinage en règle. Il y avait concours de confesseurs pour les paroissiens de Saint-Thomas et pour ceux des paroisses les plus rapprochées, qui se rendaient en foule au sanctuaire de la sainte. Ces exercices religieux étaient une sorte de retraite où l'on venait chercher avec la guérison de l'âme les bienfaits du corps. La piété des fidèles était encore stimulée par la faveur rare à cette époque en notre pays, d'une indulgence plénière que l'on pouvait gagner tous les jours de l'octave, en vertu d'un indult accordé en 1787. *Annales de S.-Anne de Beaupré.*

Il en faudrait un autre pour l'histoire de notre dévotion aux Etats-Unis. Il y a sept ou huit ans, nous avons étudié à ce point de vue le territoire Américain, et, comme nous disions alors, "cherché le nom de sainte Anne, non seulement sur les lèvres des foules qui l'invoquent, mais dans les églises, dans les chapelles, dans les sociétés de bienfaisance, dans les hôpitaux, dans les couvents, dans les écoles ; non seulement là, mais dans les bourgades et les villages, dans les rues, sur les montagnes, sur les lacs et les rivières, partout enfin,"—et partout nous l'avons trouvé : dans plusieurs villages qui le portent civilement, dans une quarantaine de couvents, d'écoles et d'hôpitaux, dans plus de cent églises ! Toutes les grandes villes des Etats-Unis, pour ne parler que de celles-là, ont leur Sainte-Anne : New-York, Chicago, Baltimore [1], Boston, Brooklyn, Philadelphie, Albany, Cincinnati, la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis (Missouri), Manchester (New-Hampshire), Fall-River, Détroit, Minnéapolis, etc. New-York vient de s'en donner une seconde, d'une belle architecture, à Mount Loretto, Staten Island, sous le titre de *Memorial Church of St. Joachim and St. Anne.* (fig. 42).

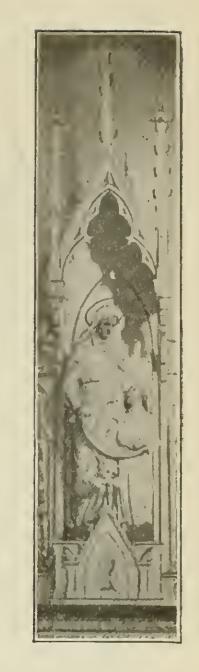


Fig. 40. Chez les Dominicaines de Fall-River.

Pour les villages et les paroisses de second ordre, la liste serait trop longue ; elle serait sans fin, pour les confréries qui ont choisi la grande Sainte comme patronne ; également pour les églises et chapelles où l'on possède et vénère sa statue. Aujourd'hui surtout, il semble que nul nouveau sanctuaire n'est achevé, n'est complet, s'il n'a pas une sainte Anne. Quand dernièrement, par exemple, un de nos Pères parvenait, à force de zèle et de persuasif entrain, à construire dans une mission récemment ouverte, une chapelle — fort jolie, certes, — un groupe de généreuses filles de notre bonne ville

---

[1] Sainte-Anne de Baltimore a été commeucée en 1873 sur un terrain donné par le capitaine Wm. Kennedy, le colonel W. M. Boone, et Madame Mary K. Cromwell. Le coût de l'édifice actuel est de $75,000 sans compter les dépendances : presbytère, école, etc., soit en plus $45,000. (*Catholic Review*, oct. 17, 1896.)



Fig. 41. South-Paris, Maine.)

de Lewiston lui offrait spontanément, pour en faire le dernier et suprême ornement, une Vierge Immaculée et une sainte Anne. Comment oublier ici les pieuses donatrices ? Comment aussi ne pas les complimenter d'avoir su vêtir la Sainte convenablement, c'est-à-dire, non plus de brun ou de violet comme on la voit, hélas ! affublée si souvent, contre toute tradition et toute esthétique, mais de blanc et de pourpre selon l'esthétique et les bonnes traditions[1].

***

En somme, la " bonne Sainte Anne " a pris possession des Etats-Unis comme elle a pris possession du Canada, et elle l'a fait dès longtemps, dès les premiers jours, ainsi que nous le l'allons voir tout à l'heure, à propos de l'île La Motte, au Lac Champlain, et de Détroit.

Nous limiterons notre étude à quelques-uns des sanctuaires les plus anciens, et par cela même les plus intéressants.

[1] Quelque part dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, nous avons publié un article sur les *couleurs* en peinture religieuse, chose qui n'est pas indifférente, mais au contraire, très significative, et nous dirions scientifique.

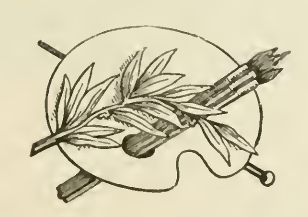




Fig. 42. New-York, *Memorial Church.*



SAINTE-ANNE DU LAC CHAMPLAIN

1666

ET BURLINGTON D'AUJOURD'HUI

La petite chapelle de Beaupré était donc à peine construite que déjà il s'en élevait une semblable à l'autre extrémité du pays—nous venons de le dire—au Lac Champlain.



Fig. 44. Au centre de l'ancien Fort Sainte-Anne.

Sainte-Anne du Lac Champlain ou de l'Ile La Motte a trouvé en ces dernières années un historien, et nous n'aurons guère qu'à résumer sa belle et savante étude. Publiée d'abord sous le voile de l'anonyme en 1890, nous croyons savoir et pouvoir dire qu'elle avait été redigée sur des notes fournies par Monseigneur de Goësbriand,

l'évêque si connu de Burlington (Vermont)[1]. Après cette première édition en français, l'auteur, maintenant avoué, M. l'abbé J. Kerlidou, curé actuel de l'Ile La Motte, a donné de son travail une édition

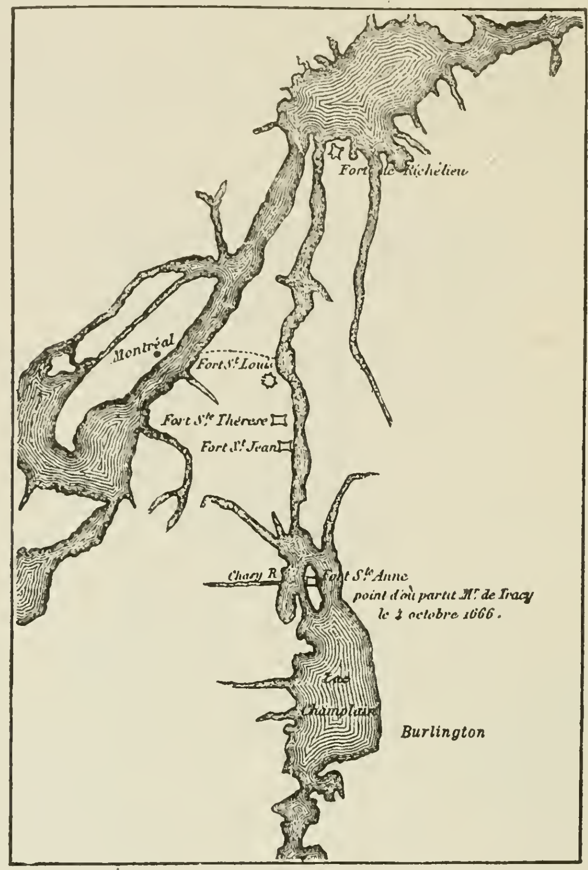


Fig. 45. Sainte-Anne du Lac Champlain.

anglaise, également élaborée et pleine de précieux renseignements[2]. Nous nous aiderons de l'un et de l'autre opuscule.

Dans l'*Histoire de l'Eglise Catholique aux Etats-Unis*, par John Gilmary Shea, on lit page 507 : " Outre les chapelles élevées dans le Maine, il y eut aussi pendant quelque temps une autre cha-

---

[1] Anonyme, *Le Fort et la Chapelle Sainte-Anne à l'Ile La Motte, sur le lac Champlain*, brochure in-18°, Burlington, 1890.

[2] Rev. J. Kerlidou, *S. Anne of Isle LaMotte in Lake Champlain*, in 18°, Burlington, 1895.

pelle dans la Nouvelle-Angleterre, celle de Sainte-Anne à l'Ile La Motte sur le lac Champlain, construite en 1666."

Champlain est le premier homme civilisé qui ait visité les îles du lac aujourd'hui appelé de son nom. Ce fut en 1609, lórsqu'il prit part à une expédition des sauvages du bord du Saint-Laurent contre les Iroquois. Il parle seulement des quatre îles principales. Elles s'appellent aujourd'hui la Grande-Ile, l'île Valcour, l'île du Nord et l'île La Motte. Ces îles étaient, dit-il, inhabitées. Les tribus indiennes n'y venaient que pour la chasse et pour les expéditions guerrières. Les Iroquois, les Algonquins, les Hurons, les Abenakis, les Mohegans, s'en étaient disputé la possession, et lorsque Champlain y vint, une tribu iroquoise, les Agniers, que les Anglais appelaient Mohawks, semblaient s'en considérer les maîtres.

Ce sont les Français qui ont donné à ce lac Champlain le nom de son découvreur, mais Champlain lui-même ne l'avait-il pas le premier baptisé? Il n'eût fait en cela qu'imiter tous ces anciens navigateurs qui, apercevant une nouvelle terre, un cap, un lac, une rivière, les désignaient, du moins en général, d'après la fête ou la solennitéque l'on célébrait ce jour-là.



The Cross at Fort St. Anne, Vt. Fig. 46. Clarke's *Hist. of Cath. Church, in U. S.*

L'histoire nous dit que Champlain rencontra les Iroquois à la tête du lac, le 29 juillet. Le mois de juillet est le mois de sainte Anne; le 26, jour de la fête de cette Sainte, Champlain devait être au milieu de sa course, à l'endroit où l'immense nappe d'eau se déploie dans toute sa beauté. Champlain était fervent catholique; il connaissait, il aimait sainte Anne, et, comme tous les marins il l'invoquait dans le danger. Lui dédia-t-il ce lac, les charmantes îles dont il est parsemé, les collines et les montagnes qui lui forment une couronne?—Il ne l'a point écrit, mais il semble qu'on peut le croire.

Quoi qu'il en soit, lorsque cinquante-sept ans plus tard (1666), Pierre de Saint-Paul, Sieur de la Motte, construisit un fort dans l'île qui a pris de lui son nom, et le consacra à

notre Sainte, Champlain, s'il eût été là, n'eût pas manqué d'approuver une telle résolution et d'y applaudir de tout son cœur.

L'Ile La Motte a sept milles de long sur deux de large. Au nord-ouest, s'avance une longue pointe couverte d'érables, de noyers, de chênes et de pins. Elle est surmontée d'une colline, d'où l'on découvre le lac à une grande distance au nord et au sud. On voit par les *Relations des Jésuites* (1646), que c'était un endroit de rendez-vous pour les sauvages Algonquins et Iroquois et qu'ils y campèrent souvent. Les Iroquois, revenant de leurs expéditions sur le Saint-Laurent, après avoir remonté le Richelieu, avaient à



Fig. 47. Arrivée à l'Ile La Motte.

traverser une grande baie de six milles de long. Le lac, à la première île, s'incline de l'ouest à l'est, de sorte que cette pointe était directement sur leur passage. Une anse au nord formait pour les canots un port assuré ; la grève s'inclinait en pente douce et l'on pouvait sans effort y tirer les barques à terre, les mettre à l'abri du soleil, et les dérober à la vue de l'ennemi. En somme, il n'y avait peut-être pas dans la région de lieu plus favorable à un campement, et les Français l'eurent bien vite choisi pour y établir un fort.

Le sieur de La Motte, capitaine au régiment de Carignan, fut donc chargé d'en exécuter le plan, et de veiller à sa construction.

Le fort fut terminé environ la fête de sainte Anne. Cette circonstance eût déjà suffi pour déterminer et comme imposer le choix de la patronne, mais d'autres motifs se joignaient encore à celui-là.

Depuis quelque temps il n'était bruit que des merveilles accom-

plies à Beaupré ; il y avait, avec le sieur de La Motte, plusieurs officiers et soldats bretons, entre autres Olivier Morel de la Durantaye, capitaine comme lui au régiment de Carignan. De plus, M. de Tracy, en ce moment vice-roi de la Nouvelle-France, avait une grande dévotion à sainte Anne, comme l'atteste le beau tableau qu'il donna à Sainte-Anne de Beaupré, le 17 août de cette même année 1666 en reconnaissance des nombreux bienfaits dont il lui était redevable. M. de Tracy avait vu le succès de M. de Courcelles contre les Iroquois. Il préparait lui-même contre eux une expédition, et peut-être demanda-t-il, pour obtenir plus sûrement la protection de sainte Anne, que ce fort lui fût dédié. En tout cas, les événements prouvèrent que si, en cette circonstance, il eut de nouveau recours à elle, ce ne fut pas en vain.



Fig. 48. Emplacement de l'ancien Fort.

Nos pères étaient de vrais chrétiens, et ce n'était pas assez pour eux de se couvrir ainsi du patronage d'un saint ou d'une sainte. Lorsqu'ils pouvaient compter sur la compagnie ou les visites d'un prêtre, leur premier soin, en fondant un établissement nouveau, était de préparer tout ce qu'il fallait pour la célébration des saints mystères.

Les missionnaires avaient des autels portatifs, mais il leur restait à préparer un endroit convenable pour les placer. Les premières chapelles de la Nouvelle-France ne furent souvent que des charpentes rudimentaires recouvertes de branches de sapins ou d'autres feuillages arrangées avec goût. Les reposoirs que l'on érige dans les campagnes pour les processions de la fête-Dieu, nous en donnent une idée. Le père Druillette nous dit dans les *Relations de* 1645 (p. 16), que les sauvages eux-mêmes, lorsqu'il les accompa-

gnait dans les montagnes, sur les rivières et les lacs du Maine, pendant la saison de la chasse, prenaient plaisir à lui faire ainsi de ces petites chapelles avec des branches d'arbres.

D'autres fois, on se servait d'écorce. On lit dans les *Relations de* 1642 (p. 38), à propos de l'établissement de Montréal : "Le quinzième d'août, on solemnisa la première fête de cette Ile Sainte, le jour de la glorieuse et triomphante Assomption de la sainte Vierge. Le beau tabernacle que ces messieurs (de Saint-Sulpice) avaient envoyé, fut mis sur l'autel d'une chapelle qui, pour n'être bâtie que d'écorce, n'en était pas moins riche."

Quand on en avait le temps et que l'on pouvait disposer des matériaux nécessaires, on remplaçait le feuillage et l'écorce par des planches, en attendant, pour plus tard, des bâtiments en pierre.

Au fort Sainte-Anne, il est probable que la première messe fut dite ainsi dans une chapelle provisoire faite de branches ou d'écorces. Mais tout porte à croire que ce provisoire ne fut que de courte durée.

Pendant la belle saison, lorsque, pour l'expédition de M. de Tracy, quatre prêtres se trouvèrent réunis au fort Sainte-Anne, M. Dubois, aumônier du régiment, M. Dollier de Casson, prêtre de Saint-Sulpice, les pères jésuites Raffeix et Albanel, un reposoir ou une chapelle de branches ou d'écorces d'arbres aurait pu suffire à la rigueur, mais, lorsque, pendant l'hiver suivant, M. Dollier de Casson y passa trois mois, ayant, comme il dit lui-même, de nombreuses communions et des exercices de piété quotidiens, il fallait nécessairement pour cela une chapelle solidement et chaudement bâtie.

Il en fallait une quand les Pères Fremin, Peyron et Bruyas vinrent passer tout un mois au Fort, pour y donner une mission aux soldats.

Il en fallait une, au moins en 1668, quand Monseigneur de Laval vint visiter cet établissement, c'est-à-dire que si, par invraisemblable, la chapelle n'existait pas encore, la garnison dut s'empresser de la construire, pour recevoir son évêque avec plus d'honneur.

Nous nous croyons donc fondé à dire qu'il y eut une chapelle

au fort Sainte-Anne dès sa fondation, une des premières chapelles de la Nouvelle Angleterre, la première chapelle du Vermont, la première chapelle de sainte Anne dans les Etats-Unis. C'est d'ailleurs ce qu'atteste encore l'éminent historien catholique, Gilmary Shea[1].

*
* *

Il semble que, en 1669, le fort Sainte-Anne fut abandonné. On n'en parle plus dans les *Relations* après 1669. Si les soldats français y avaient été de séjour encore à cette date, et au delà, les missionnaires allant et revenant sur le lac s'y seraient sûrement arrêtés, et auraient fait mention de la chose. L'histoire nous montre du reste



Fig. 49. Chapelle et presbytère.

que M. de la Motte n'y était plus en 1670, puisqu'il remplaçait alors M. de Maisonneuve comme gouverneur de Montréal.

Le fort abandonné tomba bientôt en ruines, et avec le temps, la chapelle, les cabanes et les palissades disparurent. Il ne reste aujourd'hui, pour en dessiner la trace, que des monticules assez nombreux formés par la terre qui s'est entassée peu à peu au pied des palissades. Les eaux et les glaces ont entamé le terrain d'année en année, et si on ne plante des arbres pour le protéger, ou si on ne fait un barrage, toute la pointe de terre où s'élevait le fort aura bientôt elle-même disparu.

---

[1] The Marquis of Tracy established a line of forts along the River Richelieu, the last, Fort Saint Anne, erected in 1665, being on Isle La Mothe, in Lake Champlain, the first white srutcture in our present State of Vermont, as its chapel was the first edifice dedicated to almighty God in that State. Shea, *Catholic Church in Colonial Days*. New-York, 1896, in-8o, 2e ed. p. 283.

En 1890, à l'époque de sa première publication, M. l'abbé Kerlidou se demandait si, après tant d'années d'oubli, le temps n'était pas venu de faire quelque chose pour honorer ce lieu béni. Ecoutons ce chrétien et beau langage :

" La chapelle du fort Sainte-Anne, au lac Champlain, fut la première qui ait été dédiée à l'aïeule du Seigneur dans les Etats-Unis d'Amérique, et cela en 1666, il y a plus de deux cents ans.

" Là sont venus s'agenouiller plusieurs des hommes les plus illustres de la Nouvelle-France. M. de Champlain s'y est arrêté au mois de juillet 1609, et l'a peut-être dès lors consacré à sainte Anne, dont la fête était proche.

" Les Pères Jogues et René Goupil que l'on espère pouvoir un jour honorer publiquement comme des confesseurs de la foi et des martyrs, y ont souffert, y ont versé quelques gouttes de leur sang.

" Douze cents héros chrétiens revêtus, pour aller au combat, des insignes de Marie, que leur avait donnés la mère Marie de l'Incarnation [1], ont prié, s'y sont confessés, y ont reçu le pain de vie de la main des fervents missionnaires, M. Dubois, M. Dollier de Casson, le père Albanel et le père Raffeix.

" M. de Tracy, M. de Courcelles, M. de Salières, M. le Chevalier de Chaumont, MM. de Sorel, de Chambly, Berthier, Charles le Moyne, réunis là pour aller combattre les Iroquois, se sont mis une dernière fois sous la protection de sainte Anne et ont, grâce à elle, remporté bientôt une éclatante victoire.

" C'est au fort Sainte-Anne que le vaillant et zélé prêtre sulpicien M. de Casson, s'est dévoué pendant trois mois pour arracher à la mort ou préparer pour le ciel de malheureux soldats frappés d'une cruelle maladie [2].

---

[1] " Ce qui les anime, c'est qu'ils vont combattre pour la foi. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire ; c'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir." *Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation*, ut sup., t. II, p. 309.

[2] Le *Donahoe's Magazine*, d'août 1898, contient un article sur M. Dollier de Casson, l'appelant *A Hero-Priest*.

" Les premiers missionnaires envoyés par M. de Tracy et Mgr. de Laval pour prêcher l'évangile aux Iroquois d'Agnié, les pères Frémin, Peyron et Bruyas y ont fait une station d'un mois, célébré la fête de sainte Anne et donné une mission aux soldats.

"Enfin, le premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr. de Laval, de sainte mémoire, à la canonisation duquel on travaille, a daigné honorer le fort Sainte-Anne de sa présence, le bénir par ses prières et y passer quelques jours.

" Depuis, la divine Providence a veillé sur ces lieux et n'a point voulu qu'ils fussent ni profanés ni oubliés. Des trois forts construits par les Français sur le lac Champlain, le fort Sainte-Anne seul a conservé son nom chrétien. Le fort Saint-Frédéric est appelé Crown Point, le fort Carillon est appelé Ticondéroga. Mais on dit encore : le vieux fort Sainte-Anne.

" Vingt-trois des premiers diocèses des Etats-Unis, dont plusieurs sont subdivisés, ont été fondés par des évêques français. N'est-il pas providentiel que le diocèse de Burlington, où sainte Anne a d'abord été honorée dans la République américaine, ait eu pour premier évêque un Français de Bretagne, pays si dévôt à sainte Anne, Mgr. de Goësbriand, lui-même particulièrement dévoué à cette grande sainte et propagateur de sa dévotion ? "

L'appel si chaleureux du pieux abbé n'est pas resté sans écho.



Il pouvait d'ailleurs, en premier lieu, compter sur l'aide de son vénérable évêque. Il y avait des faits pour prouver que Monseigneur de Burlington était resté bon fils de Bretagne et bon fils de sainte Anne. En effet, après sa promotion à l'épiscopat, il avait dédié à la Sainte une des principales églises de son diocèse, celle de Milton, bénite le 12 septembre 1866, deuxième centenaire de la première Sainte-Anne américaine. Dans sa cathédrale même, le pieux prélat, voulant retrouver sa sainte préférée, lui avait consacré un autel, un bel autel de marbre ; et sans doute encore parce qu'il l'avait ainsi désiré, l'église Saint-Joseph de Burlington, et l'église canadienne de Saint-Albans, un peu plus loin, s'étaient donné, celle-ci une chapelle, celle-là une chapelle et une riche statue de la Sainte.

En tout cas, l'entreprise de l'abbé Kerlidou s'est couronnée de succès. Moyennant des aumônes et des sacrifices personnels, il a pu acheter l'emplacement de l'ancien fort, y élever une belle statue de la Sainte (fig. 44.) ; construire une chapelle et une petite résidence pour le prêtre (fig. 49), établir un pèlerinage, et, tout cela, en poursuivant des études et des travaux de fouille qui permettront peut-être tout à l'heure de reconstruire sur le papier l'ancien Fort de Sainte-Anne, ou du moins d'en écrire l'histoire très détaillée.



Fig. 50. Intérieur de la Chapelle.

Honneur au généreux prêtre, et merci à lui pour les documents et les photographies qu'il a bien voulu nous envoyer et dont nous avons fait notre profit en ce présent article.





Fig. 51. Une ancienne vue de Montréal.

MONTRÉAL.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE (1683)—SAINTE-ANNE DE LA POINTE SAINT-CHARLES (1698),—MONSEIGNEUR BOURGET.

IL n'est personne au pays, ni même peut-être fort loin à l'étranger, qui n'ait entendu parler des fameux rapides de Lachine. Combien aussi qui ont voulu se payer le plaisir—un dangereux plaisir—de les *sauter* en canot, ou l'autre plaisir beaucoup moins aventureux de les *glisser* en *steamboat* ?

Autrefois, avec les frêles embarcations dont on disposait, il n'eût fallu qu'un coup d'aviron moins heureux que de coutume, pour amener des désastres. C'est pourquoi, dit notre abbé Casgrain, dont nous reprenons ici le cher opuscule :

" Les hardis aventuriers canadiens qui, chaque année, partaient pour de lointaines expéditions, ne manquaient pas, au moment de leur départ, de mettre leur voyage sous la protection de sainte Anne ; et, parvenus au bout de l'île de Montréal, avant de s'engager dans les grands rapides de la rivière, ils descendaient sur le rivage et se jetaient à genoux, afin d'implorer de nouveau son assistance. Puis ils se relevaient, joyeux et confiants, et affrontaient, en chantant, les dangereuses cascades.

C'est ce pieux usage qui a inspiré au poète irlandais, Thomas

Moore, cette suave mélodie que nous avons traduite ailleurs [1] et dont on se souvient peut-être encore. Mais à notre pâle traduction de naguère, pourquoi ne pas ajouter ou substituer ici, celle qu'un inconnu, mais un poète, cette fois, nous en a donnée :

La cloche tinte au vieux clocher,
Et l'aviron suit la voix du nocher,
Sur le rivage il se fait tard.
Ramez, nageurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.



Fig. 52. Le Bout de l'Ile de Montréal et l'ancienne Chapelle Sainte-Anne.

Pourquoi donner la voile au vent ?
Pas un zéphir ne ride le courant ;
Quand du nord les vents souffleront,
Vous dormirez sur l'aviron.
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

[1] Chapitre de la *Poésie*, à la fin.

Fier Ottawa, les feux du soir
Nous guideront sur ton mirage noir ;
Patronne de ces verts îlots,
Sainte Anne, aide-nous sur les flots.
Soufflez, zéphirs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

L'opuscule ajoute :

" Au retour de leurs lointaines expéditions, ces braves mariniers, venaient s'agenouiller au même endroit et rendaient grâces à leur puissante patronne de les avoir ramenés sains et saufs à leurs foyers.

" Telle est l'origine de Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile, dont la chapelle fut élevée, en grande partie, par les soins des voyageurs canadiens du dix-septième siècle."

M. l'abbé Casgrain ne détermine pas de date plus précise pour cette fondation. Il recueille seulement les traditions locales, et qu'il nous permette encore de l'écouter encore une fois :

" D'après une ancienne légende, raconte-t-il, un personnage dont le nom est inconnu, se trouvant en danger imminent de périr dans les rapides, aurait fait vœu de bâtir une chapelle en l'honneur de sainte Anne, s'il échappait à la mort. Au même instant, il se trouva transporté, sain et sauf, sur le rivage où s'élève aujourd'hui l'ancienne église de Sainte-Anne.

" Ce personnage serait-il l'abbé de Breslay, qui desservait la mission sauvage de l'Ile-aux-Tourtes, et que l'on retrouve curé de Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile, de 1703 à 1714 ? Quelques-uns le pensent.

*
* *

" D'après une autre légende, un missionnaire qui desservait les sauvages résidant à l'Ile-aux-Tourtes, revenait seul de sa mission, à l'entrée de la nuit, vers la fin de l'automne. En passant le ruisseau qui se voit encore tout près de l'ancienne église, la glace se brisa sous ses pieds, il enfonça dans l'eau et se fractura une jambe.

" Inutile d'appeler du secours, la première habitation étant trop éloignée pour qu'il lui fût possible d'être entendu. Se croyant en danger de périr, il fit un vœu à sainte Anne. Alors deux inconnus

se présentèrent à lui, le transportèrent jusqu'à la première habitation, où il avait coutume de se retirer. Après l'avoir déposé à l'entrée de la maison, ils disparurent comme ils étaient venus. Le missionnaire frappa à la porte pour réveiller la famille qui était endormie, se fit entrer dans la maison et raconta à son hôte sa miraculeuse délivrance.

" Le lendemain, il se fit conduire par lui au séminaire de Montréal, et avant de le renvoyer, lui ordonna de couper tout le bois nécessaire pour construire une chapelle en l'honneur de sainte Anne.

" Cette première chapelle fut bâtie, dit-on, tout près du ruisseau, à l'endroit où se trouve le chœur de l'ancienne église de Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile. Le missionnaire passa, peu de temps après, en Europe, et fit faire le tableau de sainte Anne que l'on voit encore dans la nouvelle église.

" Cette légende ne serait-elle qu'une variante de la première, et ce missionnaire serait-il le même abbé de Breslay mentionné plus haut ? On est porté à le croire.

" Quoi qu'il en soit, la paroisse de Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile était au nombre des missions dès l'année 1683, sous le nom du Haut-de-l'Ile. En 1685, elle fut organisée en paroisse sous le vocable de Saint-Louis, et fut desservie de 1686 à 1687, par l'abbé d'Urfé. Ce n'est qu'en 1710 qu'apparaît, pour la première fois, le nom de Sainte-Anne pour désigner la paroisse. Elle porta, pendant quelque temps, ce nom concurremment avec celui de Saint-Louis, qui ne disparut définitivement qu'après 1714.

" Le tableau du maître-autel de l'église de Sainte-Anne qui est fort ancien et dont l'auteur est inconnu, représente l'auguste patronne au centre de la toile, et sur l'avant-scène, un rapide au milieu duquel est emporté violemment un canot chargé de rameurs qui invoquent l'assistance de la Sainte."



Pour la suite de ce petit article, nous n'avons rien de mieux à faire que de nous effacer encore, et de laisser parler maintenant le vénéré prêtre qui est depuis quarante ans le très aimé curé de Sainte-Anne du Bout de l'Ile. A lui-même, malgré son grand âge,

nous avons osé demander, ces temps passés, quelques détails sur " sa Sainte-Anne " et il a daigné nous répondre par l'envoi d'un manuscrit, qui, s'il n'est pas de sa propre main, a dû être dicté par lui. Comment trouver le mot qui le remercierait comme nous voudrions ?

Il faudrait tout citer, points et virgules. Force nous est d'abréger [1] :

" Un incident tragique marqua les premières années de la nouvelle église de Sainte-Anne de Bellevue bâtie en 1854, et contribua à ranimer dans la paroisse l'ancienne devotion quelque peu affaiblie à cette époque.

" Un jour du mois de mai 1856, au moment de la fonte des glaces, seize *barges*, montées par environ cinquante personnes, s'en allaient à la dérive, emportées par l'impétueux torrent que formait l'Ottawa. C'était la mort inévitable pour tous ces malheureux. Du rivage, le curé, entouré de toute la population angoissée, donnait aux naufragés la dernière et suprême bénédiction.

---

[1] " Au moment de mettre sous presse," comme disent ces Messieurs du métier, nous apprenons que le manuscrit en question a paru dans la *Presse* dès 1896. Nous prions cependant la *Presse* et la Presse de croire que nous nous servons ici du manuscrit même.

Nous extrayons de la lettre (4 octobre 1898) qui accompagnait ce manuscrit :

" Il y a eu quarante ans au 24 mai dernier que je suis arrivé ici comme curé à Sainte-Anne du Bout de l'Ile ou Bellevue, comme on l'appelle aujourd'hui. La nouvelle église qui sert au culte a été construite, il y a quarante-quatre ans. Nous y avons fait la desserte pendant six ans, avant d'y faire la voûte, les enduits, les jubés, etc. Il est bon d'observer que la paroisse qui renferme aujourd'hui quatre cents familles, n'en contenait alors que vingt-huit.

" La campagne fait aujourd'hui l'admiration des étrangers par sa position géographique, située sur le bord de l'Ottawa, entre les lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes, et les nombreuses villas de riches propriétaires et, quasi-millionnaires de Montréal, qui y ont fait des résidences comme on n'en voit guère en Europe de plus belles, étonnent ceux qui veulent se payer la curiosité de faire une promenade dans la banlieue de Sainte-Anne appelée village Senneville, etc.

G. F. O. Chevrefils, Ptre.


Fig. 53. Sainte-Anne du Bout de l'Ile.

" C'en était fait, lorsqu'une barge vint s'abîmer contre une des piles du pont du chemin de fer. La barge fut mise en pièces et ses charpentes disloquées formèrent heureusement un barrage temporaire, qui arrêta les autres. Profitant de cette circonstance, des citoyens dévoués escaladèrent le pont et, à l'aide de cordages, happèrent l'un après l'autre tous les navigateurs qui, selon les caprices du courant acharné, passaient d'une barge à l'autre.

" Il ne restait plus à sauver que le capitaine de la flottille, lequel, bravement, était demeuré le dernier, présidant au sauvetage de ceux qui étaient placés sous sa direction. La chose n'eût pas été plus difficile pour lui que pour ses compagnons, mais le brave homme, tout en voulant conserver sa peau, tenait aussi à conserver ses provisions. On lui criait de tout abandonner et de saisir enfin le câble libérateur. Il ne voulut rien entendre. Chaque fois qu'il pouvait saisir un cordage, il y fixait un tonnelet de lard, un sac de farine ou tout autre objet précieux. Si bien que l'Ottawa, furieuse d'être ainsi bravée, se ruant en désespérée contre le barrage, le brisa et dispersa tous les débris qui le formait.

" Le malheureux capitaine fut englouti.

" Un cri poignant s'échappa de toutes les poitrines, et le bon curé s'agenouilla au milieu de ses fidèles, disant à haute voix les psalmodies de la mort.

" Soudain, un torse surgit au milieu du torrent.

" C'était le capitaine.

" Voici ce qui s'était passé :

" Au moment où la barge s'était retournée sur lui, l'enfermant

comme en un vaste et infranchissable tombeau, le capitaine, bon nageur, tout en reconnaissant le péril de sa position, n'avait perdu ni sang-froid, ni espoir. Il parvint à se dégager et tenta de remonter à la surface, mais il trouvait toujours des obstacles formés par les restes démantibulés des seize barges qui semblaient liés ensemble et couvraient un espace assez considérable. Tout à coup, l'obscurité se fit pour lui, et il eut conscience que la mort le couvrait de son manteau ténébreux.

" Jésus ! pardonnez-moi, dit-il mentalement. Et il ajouta : Sainte Anne ! sauvez-moi.

" A ce moment, il fut saisi d'une de ces convulsions qui agitent la bête humaine dans sa lutte contre le trépas, et cette secousse le remonta à la surface, juste à l'endroit où se trouvait l'étroite écoutille du pont brisé de l'une de ces barges.

" C'est ainsi qu'il surgit de l'eau comme on surgit par la trappe d'une cave.

" Un bateau, qui accourait au secours des naufragés, le recueillit, le déposa sur le rivage, et tout le monde se rendit à l'église pour exalter la puissance de sainte Anne.

" D'autres prodiges s'ajoutant encore, cette année même, à celui qu'on vient de raconter, le culte de la Sainte prit un élan qui ne s'est plus ralenti dans la suite.

*
* *

Voilà deux pages du manuscrit de ce bon curé—nommons-le enfin—M. Chèvrefils. Pouvons-nous ajouter avec lui ces deux mots : " Que Sainte-Anne du Bout de l'Ile est devenue la villégiature favorite des quasi-millionnaires de Montréal ? " C'est sans doute parce que, pour les artistes de Montréal, comme pour la bonne et belle sainte Anne, il faut ce que nous disions plus haut, et ce qui vaut mieux que le million : " Un beau paysage."—" Un paysage est un état d'âme," a dit je ne sais plus qui, et quoi qu'on fasse, en définitive, l'âme, c'est le tout de l'homme.

Sainte-Anne de la Pointe Saint-Charles.

D'abord, pardonnons à l'historien de la *Dévotion à la sainte Vierge dans l'Amérique du Nord*, le R. D. Mac-Leod, d'avoir ici confondu cette Sainte-Anne de la Pointe Saint-Charles avec Sainte-Anne du Bout de l'Ile, et disparaissons de nouveau pour laisser parler quelqu'un de mieux renseigné que lui, et aussi—soit dit en toute humilité et confraternité de malheur—de mieux renseigné que nous [1].

Celui-là, est l'auteur anonyme de la *Vie de Mademoiselle Le Ber*, une des plus belles figures de notre ancienne colonie.

Donc, lisons-nous, le frère de la célèbre recluse de Montréal, " M. Pierre Le Ber, avait une tendre et filiale dévotion envers la très sainte Vierge et aussi envers la glorieuse sainte Anne qu'il honorait particulièrement, et qu'il avait grandement à cœur de faire honorer.

" Voyant que la sœur Bourgeoys avait fait élever la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, à une petite distance de la ville, pour qu'elle pût servir de lieu de pèlerinage aux fidèles, et de station aux processions de la paroisse, il conçut le projet d'en construire une semblable, en l'honneur de sainte Anne, du côté opposé. M. Dollier de Casson (son confesseur) approuva un dessein si religieux et si utile, et accorda pour l'exécuter un arpent de terre, situé à la Pointe Saint-Charles. M. Pierre Le Ber y fit élever aussitôt la nouvelle chapelle, où l'on célébra la première messe, le 17 novembre 1698.

" C'est l'origine du nom de sainte Anne, donné depuis à ce quartier, non moins que de la dévotion des citoyens envers cette glorieuse aïeule du Sauveur. Il est du moins certain que les pèlerinages à cette chapelle, et les offices qu'on y célébrait quelquefois,

---

[1] Joining with François Charon de la Barre, he (Pierre Le Ber) instituted the Hospital Brothers in honor of St Joseph, and built with his fortune a chapel of St Anne, mother of the B. Virgin, on the opposite side of the town from that where stood his sister's chapel of Bon Secours. This was the origin of St Anne's, so famous in song and northern story. Dying before his sister, he left to her beloved community (Congregation) ten thousand livres, on the sole condition that there should always be one of the sisters who should bear the name of Saint Mary, and another that of Saint Anne. Rev. D. Mac-Leod, *Hist. of the devot. to the B. V. M. in N. America* (Boston, in-8o, 1880), p. 124.

contribuèrent à accréditer de plus en plus la dévotion envers sainte Anne, et à la rendre en quelque sorte générale et populaire.

" M. Pierre Le Ber signala encore sa piété en décorant ce sanctuaire de divers tableaux, qu'il peignit lui-même ; et aussi en faisant une fondation, par laquelle il chargea le Séminaire de Saint-Sulpice d'entretenir à l'avenir cette chapelle.

" Mais, après la conquête du Canada par les Anglais, comme la chapelle Sainte-Anne, alors isolée de la ville, était exposée aux injures des libertins et des impies, qui en avaient souvent enfoncé la porte et les fenêtres, le Séminaire la fit démolir, pour empêcher ces profanations ; avec l'intention pourtant de la rétablir quand les circonstances seraient devenues plus favorables.

" C'est ce qui faisait dire peu après à M. Montgolfier, dans la *Vie de Mademoiselle Le Ber* : " Dans des temps plus heureux, la piété pourrait bien faire revivre cette ancienne dévotion."

" Ce dessein a été exécuté heureusement depuis quelques années [1] : le Séminaire ayant fait construire dans le même quartier une église destinée à renouveler et à entretenir dans les cœurs la dévotion envers sainte Anne dont elle porte le nom ; et Monseigneur l'évêque de Montréal ayant rétabli solennellement cet ancien pèlerinage.

" Ce Prélat, pour exciter la piété des fidèles par son exemple, s'est rendu lui-même en dévotion à l'église Sainte-Anne tous les jours de l'octave ; et sur son invitation, toutes les communautés de la ville, les jeunes personnes et les femmes mariées, ont fait aussi le même pèlerinage, auquel un grand nombre de fidèles de tous les

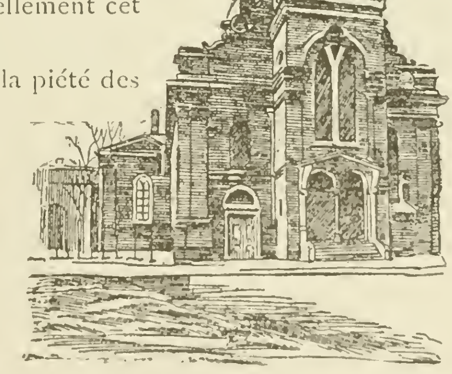


Fig. 54. Sainte-Anne de la Pointe Saint-Charles.

[1] L'ouvrage est de 1860.

états, se sont empressés de prendre part, avec un élan et une ferveur dignes des premiers temps de la colonie[1]."

Monseigneur Bourget

Cet évêque de Montréal dont la *Vie de Mademoiselle Le Ber* vient de nous dire la grande dévotion envers sainte Anne, n'est autre que monseigneur Bourget, prélat qui a joui, en son vivant même, d'une éminente réputation de sainteté.

Ces pèlerinages ne sont pas, du reste, l'unique preuve de son affection pour la sainte Patronne du Canada. En 1841, il obtenait de Monseigneur l'évêque de Chartres une relique du chef de sainte Anne, et il en faisait la translation dans sa cathédrale avec toute la pompe des grandes solennités[2].

Trente ans plus tard, en 1872, fidèle encore à sa dévotion des anciens jours, et sentant que son peuple la partageait avec lui, il se consacrait lui-même avec tout son diocèse à la bonne sainte Anne. On conserve dans les archives de Beaupré le document authentique de ce grand acte religieux. C'est un volume richement relié contenant d'abord, la formule de la consécration, puis les signatures de l'évêque, des chanoines, des prêtres de l'évêché, puis les noms de toutes les paroisses et même de tous les fidèles du diocèse de Ville-Marie qui aidèrent en ce temps-là, de leurs aumônes, à la reconstruction du nouveau sanctuaire de Beaupré.

A l'honneur de notre chère sainte, recueillons cette première page du volume :

Jesu, Maria, Joseph, Joachim et Anna
Succurrite nobis
Hommage de piété filiale
Du diocèse de Ville-Marie
A la grande sainte Anne
Chaste épouse de l'aimable saint Joachim
Belle-Mère du bon saint Joseph

---

[1] Anonyme, *L'héroïne chrétienne du Canada, ou Vie de Mlle Le Ber*, in-12, Ville-Marie, 1860, pp. 161-163.

[2] Cf. Baunard, *Vie du Cardinal Pie*, t. I, p. 133.

Mère de l'Immaculée Vierge Marie
Aïeule du Fils de Dieu fait homme
Patronne de la sainte Eglise
Avocate du Clergé
Guide des Colonisateurs de la Nouvelle-France
Etoile tutélaire des Navigateurs
Directrice éclairée des Communautés Religieuses
Mère chérie des Canadiens
Protectrice du diocèse de Montréal
Secours assuré des Voyageurs
Modèle parfait des épouses et des mères
Institutrice accomplie des enfants
Refuge des pauvres pécheurs
Santé des malades
Consolatrice des affligés
Espoir de tous les malheureux

" O bonne, ô puissante, ô aimable sainte Anne, acceptez les modestes offrandes de vos dévots serviteurs et de vos pieuses servantes ; fixez vos regards maternels sur ce livre qui contient les noms de ceux qui réclament votre sainte protection ; que ces noms soient écrits dans vos mains, pour qu'ils vous soient présents jour et nuit, et qu'ils demeurent à jamais gravés dans votre cœur si tendre et si compatissant ; sauvez l'Eglise au milieu des flots courroucés de la furieuse tempête qui l'agite ; protégez son auguste Chef ; assistez ses pasteurs ; sanctifiez ses communautés ; multipliez et conservez ses enfants ; priez pour tous ceux qui recourent à vous dans leurs besoins, ascomplissez leurs vœux afin qu'ils soient saints sur la terre et bienheureux dans le Ciel.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, JOACHIM ET ANNE,
SECOUREZ-NOUS.



Ainsi, avec la prière de son vieux saint Evêque, et avec ses deux *Sainte-Anne*, l'Ile de Montréal, d'un bout à l'autre, est bien gardée



SAINTE-ANNE DE DÉTROIT

1701



L est peu de villes des Etats-Unis, et certainement il n'en est aucune à l'ouest d'Albany, qui soit aussi ancienne que Détroit.

Le *Catholic World* constate avec une sorte d'orgueil que cette ville aura tout à l'heure deux siècles d'existence ; que c'est là toute une époque pour l'histoire et la topographie américaines ; que les descendants des premiers colons y possèdent encore les terrains autrefois concédés à leurs ancêtres par le gouvernement de la Nouvelle-France ; qu'ils tiennent, comme au temps passé, le premier rang dans la société, et que enfin, ce qui vaut mieux encore, en conservant dans la vie intime la langue et les usages des anciens colons, ils continuent, dans leur vie extérieure, de professer et de pratiquer la vieille foi catholique—" foi qui est restée pure et fraîche comme les eaux de la belle grande rivière où la ville baigne ses rives."

L'année 1701 est la date de la fondation religieuse de Détroit comme elle l'est de sa fondation civile, et de fait, en ce temps-là, c'était l'église ou la chapelle qui constituait du coup la ville ou la bourgade. Détroit appartenait pour lors à cette immense région qu'on appelait, en lui donnant d'autres limites que celles d'aujourd'hui, " le Territoire du Nord-Ouest." La première chapelle érigée sur ce territoire intéresse donc, à ce titre d'église-mère, tout homme qui s'occupe d'histoire religieuse, et à combien plus forte raison, elle nous intéresse nous, à cause de la patronne qui lui fut donnée !

Donc, au cours de 1701, comme nous le raconte Gilmary Shea dans ses *Colonial Days*, La Motte Cadillac, nommé commandant a

Détroit et créé Seigneur par avance de l'établissement projeté dans l'ouest, partit de Trois-Rivières avec des soldats et des colons. L'expédition était accompagnée du Père Nicolas-Bernardin-Constantin Delhalle, récollet, chapelain des troupes et des nouveaux colons, ainsi que du Père François Vaillant du Gueslis, celui-ci nommé missionnaire des Indiens [1].

Détroit fut fondé le 21 juillet 1701, et pour reprendre le *Catholic World* : "Quelques jours après, en la fête de sainte Anne, le Père Constantin Delhalle dédia la première église qui ait été construite en ces régions, donnant à cette première maison de prière le nom de la mère de la bénie Vierge. A ce jour, commence l'histoire de l'église catholique à Détroit et dans l'Ouest. Son fondateur fut frappé par la balle d'un sauvage, et le sang de ce martyr consacra le sol où devait se perpétuer la vie chrétienne (1704 ou 1705).

A la chapelle primitive succédèrent des églises qui furent successivement brûlées ou détruites [2]. La quatrième, agrandie en 1755, et consacrée cette même année par Monseigneur de Pontbriand, évêque de Québec, périt elle-même en 1806, dans l'incendie général de la ville.

La cinquième, œuvre du zélé prêtre Gabriel Richard, devint, par la nomination du premier évêque de Détroit, Monseigneur Resé, la cathédrale du nouveau diocèse.

---

[1] In the summer of 1701, La Motte Cadillac, appointed commandant at Detroit and in all the western parts, and made Seigneur of the projected settlement, set out from Three-Rivers with soldiers and settlers. The expedition was accompanied by Father Nicholas Bernardine Constantine Delhalle, a Recollect, who was to serve as chaplain to the troops and pastor to the people, and the Jesuit Father Francis Vaillant du Gueslis as missionary to the Indians. Detroit was founded July 21, 1701 ; Fort Pontchartrain, a solid work of timber, was at once begun, and five days later, on the feast of Saint Anne, a chapel in her honor was commenced near it. Here the Recollect priest began the first permanent service for his countrymen in a white settlement at the West (Citant Margry, v., p. 191). G. Shea, *The American Catholic Church in Colonial Days*, p. 620.

[2] Première église détruite par le feu en 1703 ; seconde, démolie parce qu'elle était construite en dehors du fort et pour cette raison trop exposée aux attaques des sauvages, mais aussitôt rebâtie dans l'enceinte de la palissade, en 1707. La troisième église, dit-on, se trouvait sur la présente avenue Jefferson, entre les rues Griswold et Shelby, Cf. Shea, *ut sup.*, p. 627 ; Farmer, *History of Detroit and Michigan*, Détroit, 1884, p. 129 ; Smith's *Hist. of Wisconsin*, t. II, p. 317, 332 : Shea, *The Life and times of Bishop Carroll*, in-8°, New-York, 1888, p. 109.

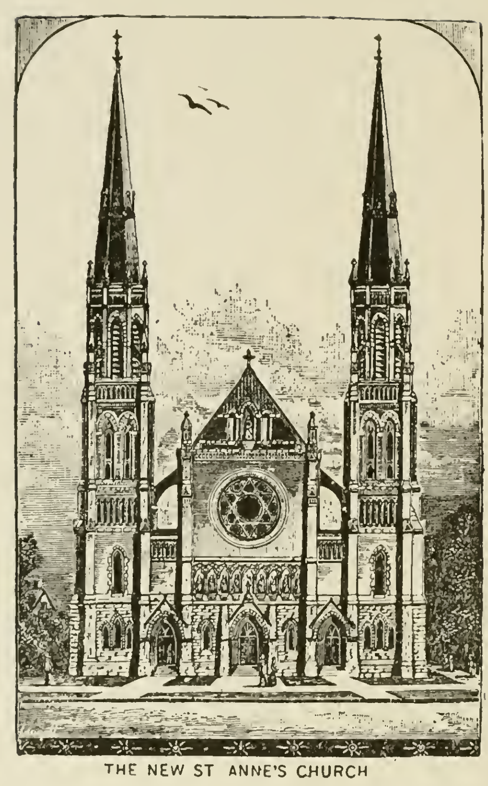


Fig. 55. Sainte-Anne de Détroit.

Cet abbé Richard est un homme célèbre, ou peu s'en faut. Le *Bulletin des Recherches historiques* publié par notre ami M. Pierre-Georges Roy, racontait naguère comment ce prêtre qui avait le tort d'être Français et de savoir très peu d'anglais, avait cependant réussi à se faire élire député au congrès des Etats-Unis, un fait très rare, très honorable et qui méritait d'être ici mentionné [1].

Quant à l'église qu'il avait bâtie, les *American catholic historical Researches* en font les plus grands éloges : " Les cérémonies religieuses s'y accomplissaient, disent-elles, avec une solennité que nulle autre église des Etats-Unis ne surpassait ; les vases sacrés d'argent et d'or, d'un rare dessin, les ornements pontificaux et sacerdotaux,

---

[1] Un prêtre député au Congrès des Etats-Unis.—La France est aujourd'hui, croyons-nous, le seul pays où les prêtres briguent les suffrages des électeurs pour les honneurs parlementaires. Il n'en a pas toujours été ainsi. Au commencement du siècle, un prêtre siégea pendant quelques années au Congrès des Etats-Unis.

M. Gabriel Richard était né en France. Pendant la Terreur, il dut chercher un refuge aux Etats-Unis.

D'abord destiné à enseigner les mathématiques au collège de Baltimore, M. Richard fut bientôt nommé curé de Kaskakia, puis de Détroit.

Ayant, sur l'ordre de son évêque, publiquement excommunié un de ses paroissiens qui s'était rendu coupable de polygamie, M. Richard fut poursuivi et condamné à $1,116 de dommages intérêts. Le pauvre prêtre ne put satisfaire au jugement et il dut aller en prison.

C'est alors qu'on lui conseilla de se faire élire député au Congrès. L'expédient était assez ingénieux. D'abord, cette élection le rendrait libre, car la personne du représentant du peuple est inviolable ; puis, avec son indemnité sessionnelle, il pourrait acquitter sa dette.

M. Richard se laissa convaincre et il fut élu par une assez forte majorité sur son concurrent, M. John Biddle. Il faut dire que la population de Détroit était alors aux trois quarts canadienne-française et catholique.

M. Richard fut entouré de beaucoup de respect par les membres du Congrès. L'illustre Henry Clay, nous dit M. Saint-Pierre dans son *Histoire des Canadiens du Michigan*, mit souvent son éloquence au service du pauvre prêtre, qui ne parlait l'anglais qu'avec difficulté.

Reélu de nouveau en 1824, M. Richard se trouva obligé l'année suivante de faire la lutte à deux adversaires. Le scrutin donna le résultat suivant : Austin-E. Wing, 728 ; John Biddle, 722 ; Gabriel Richard, 722. Beaucoup d'électeurs canadiens, paraît-il, avaient voté pour les candidats de langue anglaise. M. Richard contesta l'élection et prétendit que ses adversaires avaient intimidé les électeurs, mais le comité du Congrès renvoya sa plainte.

M. Richard mourut en 1832, plein de mérites et d'années.

La statue de l'abbé Richard est sur la façade de l'hôtel-de-ville de Détroit, à côté de celles de Marquette, La Salle et Lamothe-Cadillac.

P. G. R., *Bull. des Recherches hist.*

comme d'ailleurs tous les accessoires du culte, étaient vraiment magnifiques, et dignes en tout point de la munificence impériale qui les avait donnés." La donatrice avait été l'archiduchesse Léopoldine, patronne et bienfaitrice du nouveau siège.

Avec le temps, la ville s'était accrue, et l'on devine dans quelle mesure quand on sait comment se développent les villes américaines. Sainte-Anne était l'église de la race française, mais comme elle ne suffisait plus à la population, on lui donna une succursale, sous le nom de Saint-Joachim, dans la partie est de la cité.

Cependant le commerce s'était porté en masse du côté de Sainte-Anne, et les paroissiens avaient dû, pour leur tranquillité, prendre logis plus loin, si bien que la plupart maintenant se trouvaient à une grande distance de leur église. Pour cette raison, on crut nécessaire de la déplacer et de la transporter au milieu d'eux. L'illustre et "saint évêque Flaget" vint poser la pierre angulaire du nouvel édifice. Le terrain sur lequel l'ancien reposait depuis près d'un siècle fut vendu deux cent mille dollars, qu'on partagea moitié pour Saint-Joachim, moitié pour la construction de la sixième et dernière Sainte-Anne.



Fig. 56. Le saint évêque Flaget.

Cette église spacieuse et superbe, se dresse comme un glorieux monument élevé en l'honneur de la civilisation et de la religion toujours chères à Détroit, et elle est d'ailleurs très riche en souvenirs historiques, poétiques et tragiques. Elle est de plus la gardienne des précieuses archives que son histoire religieuse a rassemblées depuis 1701.

*
* *

Et ainsi, trente-six ans après sa première installation au Lac Champlain, sainte Anne s'emparait d'un

pays qui devait être plus tard comme le Vermont, un autre coin des Etats-Unis.

Et depuis lors, en cette contrée du *Know-nothing*, combien d'autres églises ont surgi pour la gloire de son nom, et l'espérance de ceux qui savent —qui savent parce qu'ils croient [1] !

---

[1] *The American Catholic historical Researches*, vol. XII, no. 3, p. 129 ss., july 1895 ; *Catholic World*, April 1894, article de Richard R. Elliot. L'auteur de l'article cite à propos de Sainte-Anne quelques vieux papiers d'affaires signés du Rév. Gabriel Richard au nom de la "corporation de Sainte-Anne." Ils sont intéressants. Ainsi :

"LE DR. EBERTS Doit à l'Eglise Sainte-Anne

1804, Sbre 10.

Pour l'enterrement de la V. Eberts—£1.17 s. 4 d.

Reçu le montant en plein.

Pour Pierre Chene, marguillier,

GABRIEL RICHARD.

Une rente de banc :

"Reçu de Jean Baptiste Piquette une pound pour place dans la chapelle pendant cette année 1807.

Pr. François Chabert, marg'r.

GABRIEL RICHARD.





Fig. 57. Sainte-Anne de Varennes

NOTES ET GRAVURES

RELATIVES A QUELQUES AUTRES *SAINTE-ANNE*

I° CANADA—II° ETATS-UNIS

III° DANS LES ANTILLES ET AU DELA

I° CANADA

SAINTE-ANNE DE VARENNES (1693)

Sainte-Anne de Varennes date, comme paroisse, de 1693.

La magnifique église, dont nous donnons ici l'extérieur et l'intérieur, a coûté $112,000.00.

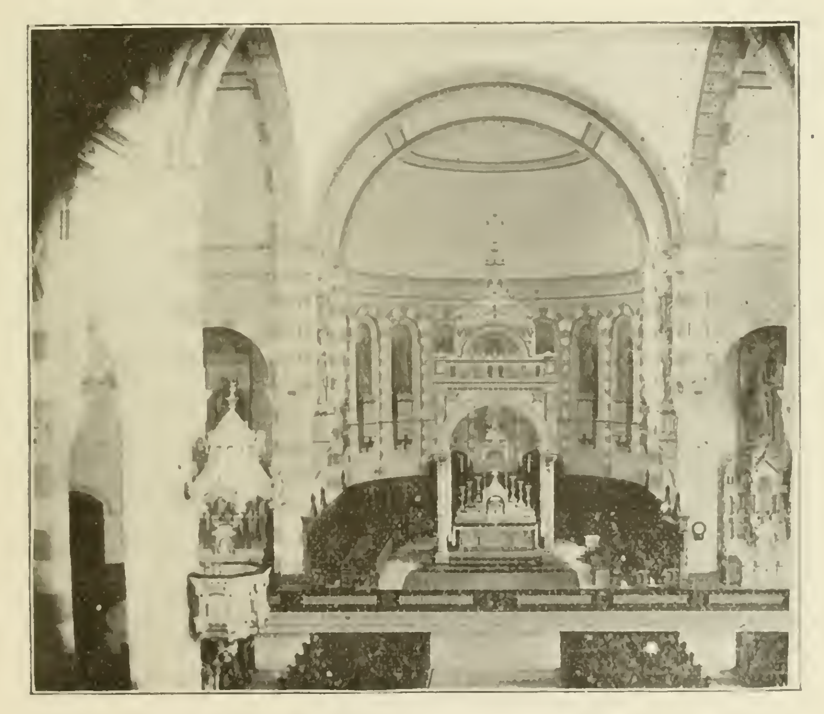


Fig. 58. Intérieur de Sainte-Anne de Varennes.

Le révérend Père Curé nous écrit que "de tout temps, à Varennes, il y a eu des prodiges, pour ne pas dire des miracles Les paroissiens ont une grande dévotion envers leur patronne. La

fête du 26 juillet est ici d'obligation, par décret de Grégoire XVI. La chapelle Sainte-Anne, à six arpents de l'église, où est le *tableau couronné* de la Sainte, le seul qu'il y ait en Amérique, est enrichie de grandes indulgences."

SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE

1714

Nous citons sans nous laisser arrêter par la pompe ébourifante du style :

" Gracieusement adossée à un joli côteau, avant-garde des Laurentides, voyant onduler à ses pieds la vague bleuâtre du majestueux Saint-Laurent ; traversée par le flot argenté de la rivière Sainte-Anne ; dans l'endroit le plus poétique qui se puisse voir ; au milieu d'une belle et riche nature, est une paroisse reine. Un cataclysme récent est venu lui mettre au front l'auréole du malheur et lui assurer les sympathies de tout un peuple. On tremble aujourd'hui, en songeant qu'une des plus riches localités riveraines du fleuve dort sur un abîme. Sainte-Anne de la Pérade est son nom. La belle souveraine a pour sujettes des îles nombreuses couleur émeraude, ceintes par une écharpe liquide reflétant les mille nuances d'un ciel diapré [1]."

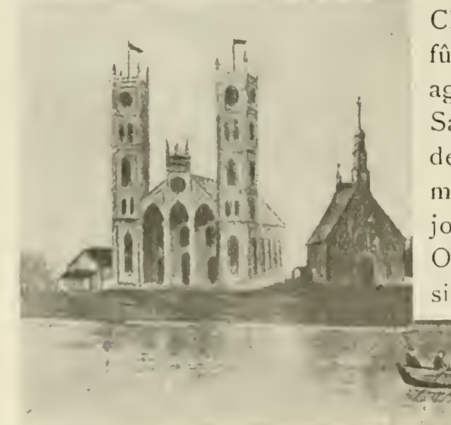
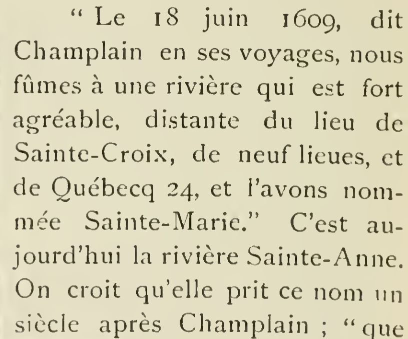



Fig. 59 Sainte-Anne de la Pérade, ancienne (1771) et moderne (1869).

" Le 18 juin 1609, dit Champlain en ses voyages, nous fûmes à une rivière qui est fort agréable, distante du lieu de Sainte-Croix, de neuf lieues, et de Québecq 24, et l'avons nommée Sainte-Marie." C'est aujourd'hui la rivière Sainte-Anne. On croit qu'elle prit ce nom un siècle après Champlain ; " que Marie, alors, abdiqua en faveur de sa Mère, et que celle que nous nous plaisons à invoquer sous le titre de *Stella Maris*, aban-

1 Anon., *Autrefois et aujourd'hui à S.-Anne de la Pérade* (in-8°, S. D., Trois-Rivières), p. 1.

donna les eaux pour la terre ferme, et ne se conserva qu'un tout petit coin, le fief Sainte-Marie, laissant à sainte Anne la paroisse et la rivière [1]."

En tout, cas, l'érection canonique de la paroisse, sous le nouveau vocable, fut faite en octobre 1714 par Monseigneur de Saint-Vallier, et le premier bienfaiteur de l'église fut "un Philippe Etienne, qui fit don au curé d'une terre d'un arpent de front sur quarante de profondeur [2]." Une des premières bienfaitrices fut, un peu plus tard, Madame de Lanaudière, si connue dans l'histoire sous le titre de "l'héroïne de Verchères" [3].

---

[1] Id., *ibid.*, p. 15.

[2] *Ibid.*, p. 19.

[3] Le père de Madeleine de Verchères, un des officiers que Louis XIV avait donnés pour escorte au vice-roi Tracy, avait reçu en récompense de ses services la seigneurie de Verchères. Il y vivait avec sa famille. Un jour de l'an 1690 qu'il était absent du fort, les Iroquois, informés du fait, s'avancent pour surprendre l'endroit. Mademoiselle de Verchères, alors âgée de douze ans, était seule. Au premier bruit, elle saisit un fusil et fait feu. Les ennemis effrayés s'éloignent en toute hâte. Voyant qu'ils n'étaient point poursuivis, ils reviennent avec plus d'assurance, mais la brave enfant était à son poste. Obligée de se porter sur différents points pour empêcher les ennemis d'escalader les murs, elle le faisait avec un grand sang-froid, et ses balles atteignaient immanquablement leur but. Elle tint les maraudeurs en échec pendant trois jours, après quoi, elle eut la satisfaction de les voir déguerpir." Id., *Ibid.*, p. 26. Autres faits de ce genre aux pages suivantes.

Dans sa *Légende d'un Peuple*, M. L.-H. Fréchette accorde un souvenir à l'héroïne de Verchères.



SAINTE-ANNE D'YAMACHICHE

1718

Sainte-Anne d'Yamachiche ne fut d'abord, de 1718 à 1756, qu'une chapelle de mission. A cette dernière date, M. Chefdeville de la Garenne, qui avait desservi cette localité depuis dix ans, commence à s'intituler curé, et à signer ses actes sous cette rubrique.

Ni M. Casgrain, ni le récent historien d'Yamachiche [1] ne nous renseignent sur les origines de ce sanctuaire, mais à partir de 1843, ils constatent une grande affluence de pèlerins venus de tout côté. C'est que, en cette année, l'église a reçu de Monseigneur l'évêque de Carcassonne une relique insigne de sa patronne, "une phalange complète de l'un des doigts."



Fig. 60. Sainte-Anne d'Yamachiche.

Après la fête solennelle de l'installation, le 23 novembre, les pieux visiteurs se succèdent, les confessions et les communions se multiplient, et des paroisses voisines, même de la rive sud du fleuve, même des Etats-Unis, des pèlerins viennent en grand nombre.

La plupart veulent emporter des parcelles de la relique. Pour les consoler de l'impossible, on met à leur disposition une ancienne statue en bois doré qui ornait le portail de l'ancienne église maintenant démolie.

Il va de soi que les entailles sont nombreuses et profondes, à ce point qu'il faut bientôt soustraire la statue à leur pieuse avidité. On la répare du mieux possible, et on l'expose dans le cimetière voisin de l'église sous un pavillon d'architecture dorique, avec

---

1 F. Desaulniers, *Histoire d'Yamachiche*, in-8°, 1892.

défense, cette fois, d'y toucher. " N'est-il pas beau, dit le vieux curé, dans sa lettre à l'abbé Casgrain, de voir cette soif de la dévotion à sainte Anne essayant de se satisfaire par de pieux larcins de cette espèce ? "

Aussi la Sainte se montre-t-elle bienfaisante pour ses dévots enfants, et la chronique locale se plaît-elle à relater ses miracles. Au maître-autel, un tableau de Beaucour, " le premier peintre canadien qui ait étudié en Europe et qui se soit fait un nom dans la peinture [1]," représente, en premier plan, un pauvre pestiféré étendant ses bras décharnés vers sainte Anne, et au-dessus de lui, assise sur les nuages, la Sainte elle-même qui regarde en haut vers Dieu, et semble prier avec larmes. A ses côtés, deux anges appuient une main sur leur cœur, et, de l'autre, montrent le malade en prière. On voit, en second plan, une barque sur le point de périr ; les naufragés, qui sont en grand nombre, élèvent avec une confiance unanime leurs mains suppliantes vers sainte Anne.—On pardonne volontiers à ce tableau, imité de plusieurs autres, le disparate des différentes parties.

SAINTE-ANNE DU SAGUENAY

(1860)

Le curé de l'endroit va parler lui-même. Qui, de ceux qui l'ont connu, ses anciens camarades du Séminaire de Québec, n'aimera à l'entendre ? On l'appelait en ce temps-là par son petit nom de *Jos.*—pardon ! et on eût volontiers ajouté :

Dont le chant est si doux,

Tant, en effet, lui et la douce musique, c'était tout un.

" Notre paroisse remonte à l'année 1860. Avant cette époque, c'était une mission de Chicoutimi.

" Deux églises ont été construites, la première en bois, la deuxième en pierre, de cent-cinquante pieds sur soixante, bien finie à l'intérieur.

" Il y a toujours, depuis longtemps, un bon nombre de pèlerins qui sont accourus des paroisses voisines chaque année à la bonne

---

[1] Desaulniers, *Ibid.*, p. 526.

Sainte-Anne du Saguenay. La tradition conserve la mémoire d'une foule de faveurs signalées et de plusieurs guérisons éclatantes obtenues à ce sanctuaire.

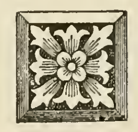
" N'eût été le service irrégulier et pénible de la traverse du Saguenay entre Chicoutimi et Sainte-Anne, le mouvement des pèlerinages se fût accru d'année en année.—Depuis 1895 notamment,



Fig. 61. Sainte-Anne du Saguenay.

plusieurs pèlerinages se sont organisés chaque année et sont venus de Saint-Alexis, de Saint-Alphonse, de Chicoutimi et même du Lac Saint-Jean, au nombre de plusieurs centaines chacun.—Un seul pèlerinage, organisé par le Rév. F.-X. Délage, curé de Saint-Louis du Lac Saint-Jean, était composé de 700 pélerins.

" Mgr l'évêque songeant sérieusement à faire de Sainte-Anne le lieu de pèlerinage attitré de son diocèse, fait appel à tous ses diocésains, et désire que, aussitôt le service de traverse amélioré, ils se rendent à Sainte-Anne chaque année en foule. Je suis d'avis que, dans un avenir assez rapproché, notre Sainte-Anne du Saguenay aura, elle aussi, sa grande part de notoriété. Sainte-Anne augmente vite, grâce à sa proximité de la ville de Chicoutimi."



2° ETATS-UNIS

SAINTE-ANNE DU FORT CHARTRES

(1718)

Nous traduisons de Gilmary Shea :

" Le Fort Chartres, une structure en bois près du Mississippi, commencée par de Boisbriant en 1718, fut longtemps le principal établissement français sur le nord de ce fleuve, quoiqu'il n'ait pas été rebâti en pierre avant 1757. Il devint aussi le centre et le siège du gouvernement de la contrée de l'Illinois. Sa chapelle était dédiée à sainte Anne, et comme les colons se choisissaient des terrains près du fort, le petit village qui se forma ainsi avec le temps prit le nom de paroisse Sainte-Anne......

" Un peu plus tard cependant, à cause des inondations fréquentes du Mississippi, le village avec l'église furent abandonnés, et les habitants déménagèrent pour la plupart à Prairie du Rocher.

" On a conservé le nom des deux premiers chapelains du Fort : un prêtre, Joseph Gagnon, et un récollet, Luc Collet[1].

CHICAGO

Un autre passage de Gilmary Shea :

" L'évêque Van de Velde, animé d'une grande dévotion envers sainte Anne se proposait de dédier sa future cathédrale à la mère de la Bienheureuse Vierge, et pendant un séjour en Europe, il se procura un magnifique tableau de la Sainte qui devait en décorer le maître-autel [2]."

---

[1] G. Shea, *The Cath. Church in Colonial Days*, N.-Y., 1886, gr. in-8o, p. 560 ; Voir aussi du même auteur : *The life and time of bishop Carroll*, N. Y., in-8o, 1888, p. 115.

[2] Shea, *A Hist. of the Cath. Church in the U. S.*, N.-York, 1892, in-8o, p. 239.



Fig. 62. Sainte-Anne de Philadelphie.



Fig. 63. Sainte-Anne de Philadelphie (intérieur.)

La cathédrale de Chicago ne porte pas le nom de sainte Anne, —nous ne savons pourquoi,—mais au moins, une autre église de la ville a adopté son patronage.

Dans le Diocèse, à quinze lieues à peu près de la grande métropole de l'Ouest, une Sainte-Anne existe—Sainte-Anne des Illinois, comme on disait autrefois—Sainte-Anne de Kankakee, comme on dit maintenant—qui déplore depuis longtemps un honteux scandale—l'apostasie du prêtre Chiniquy.—Cinq ou six cents pèlerins y viennent chaque année, au mois de juillet, comme pour offrir une réparation, et le zèle du curé fortifiant ce mouvement si riche d'espérance, on aura peut-être bientôt dans l'Ouest une autre Sainte-Anne de Beaupré. Plaise à Dieu !

Maryland

Une dernière ligne de Gilmary Shea, et qu'on nous pardonne de ne pas en savoir plus que lui.

" Dans le Maryland, en 1750, la fête de sainte Anne était d'obligation [1]."

On se souvient peut-être d'une gravure qui nous représentait la Sainte-Anne de Baltimore. Chose étrange que la Sainte ait tardé si longtemps à entrer dans le pays de sa Fille !

Philadelphie

Pour la Sainte-Anne de Philadelphie, en vain nous avons interrogé les hommes et les livres, les vivants et les morts. Mais au moins, voici deux jolies gravures qui en diront quelque chose. (figs. 62 et 63).

---

[1] Shea, *Col. days*, p. 451.

MANCHESTER, N. H.

La superbe Sainte-Anne dont nous donnons ici la gravure, est



Fig. 64. Sainte-Anne de Manchester.

la première église catholique qui ait été construite à Manchester, New-Hampshire.

Elle date, au moins comme fondation, de 1849.

FALL-RIVER, MASS.

Sainte-Anne de Fall-River, Mass., promet d'être une beauté. Le dessin ci-joint tracé sur le plan même de l'architecte, M. Napoléon

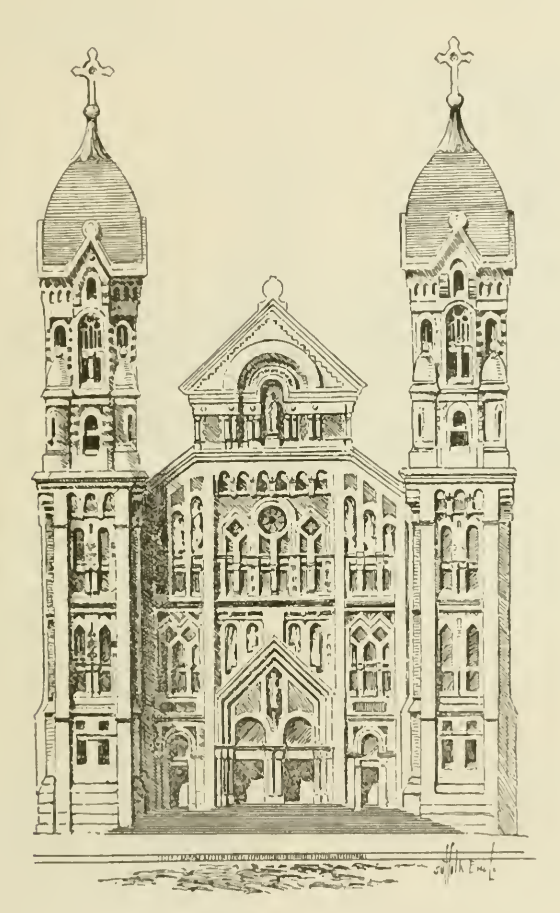


Fig. 65. Sainte-Anne de Fall-River.

Bourassa, de Saint-Hyacinthe (ci-devant de Montréal, où il a élevé Notre-Dame de Lourdes), donne au moins la *ligne*, et comme on a pu le lire ailleurs, quand la *ligne* est bonne, la *ligne* est une beauté.

TURNER'S FALLS

LAWRENCE ET OXFORD, MASS.

BERLIN FALLS, N. H.

Les vignettes ci-jointes feront suffisamment connaître les *Sainte-Anne* de Lawrence (1871), de Berlin Falls, et d'Oxford.

« Pour Turner's Falls, c'est, selon le R. P. Hamon, une jolie petite ville en train de se bâtir sur les bords du Connecticut. Chaque année, on trace dans le bois avenues et rues nouvelles, que nécessite l'accroissement de la population, attirée par les fabriques de coutellerie qui ont donné l'élan à cette localité.

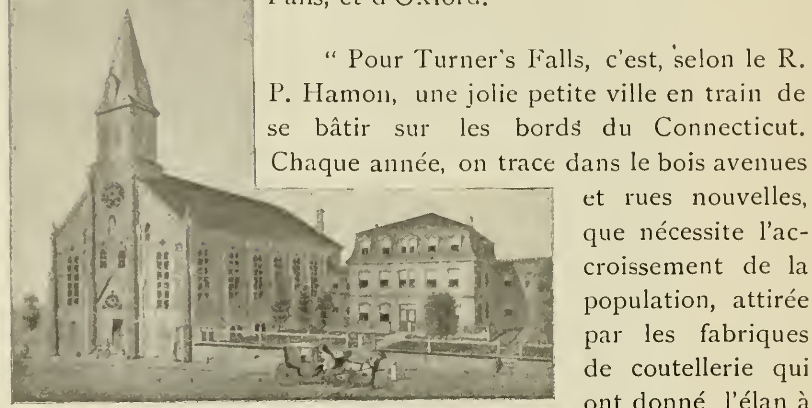


Fig. 66. Sainte-Anne de Lawrence, Mass.

« Bon nombre de Canadiens travaillaient dans ces fabriques.

« En 1884, ils demandèrent un prêtre à l'évêque de Springfield......

« Tout était à créer......

« Dès son arrivée, le curé loua une maison pour lui, une salle pour ses paroissiens, et la besogne commença. Bientôt, grâce aux *bazars*, soirées, quêtes à domicile et autres industries semblables, à l'usage des curés bâtisseurs, l'on eut assez d'argent pour acheter un terrain et jeter les fondations de la nouvelle paroisse.



Fig. 67. Sainte-Anne de Berlin Falls, N. H.

" Avoir une modeste église en bois, était toute l'ambition des Canadiens ; mais la Providence les aida d'une manière tout à fait inespérée à faire mieux que cela.

" ...... Le père curé finissait justement une neuvaine à la bonne sainte Anne pour trouver de l'argent ; il n'y en avait plus dans la caisse.

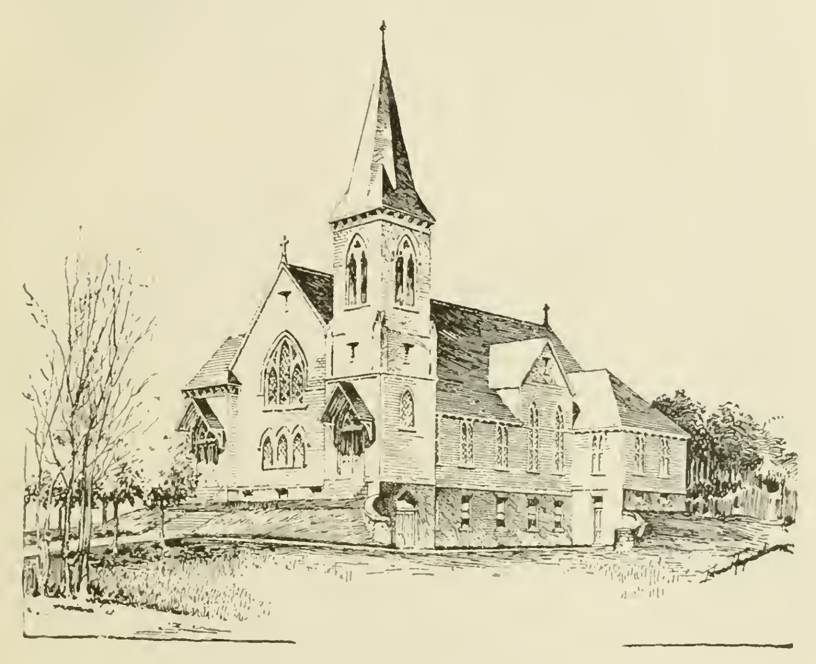


Fig. 68. Sainte-Anne d'Oxford, Mass.

" Le lendemain, l'entrepreneur se présente, et lui dit qu'une personne bien intentionnée offrait de fournir toute la brique nécessaire pour l'église......

" Le Curé, devinant sans peine qui était cette " personne bien intentionnée," accepta avec reconnaissance, et peu de jours après, les larmes aux yeux, il remerciait l'homme généreux qui donnait ainsi plusieurs milliers de piastres pour la gloire de Dieu.

" La bonne sainte Anne s'étant, elle aussi, trouvée mêlée à cette heureuse affaire, il fut décidé que l'église porterait son nom [1]."

---

[1] R. P. Hamon, S. J., *Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre*, p. 285.

UNE SAINTE-ANNE DÉSOLÉE

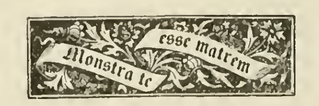
On ne nous accusera pas d'avoir cherché le *mot de la fin*. La fin est triste. C'est une pauvre Sainte-Anne de Leake county, dans le Minnesota : une Sainte-Anne, " désolée," nous venons de dire. A tout hasard nous avions écrit à un prêtre dont le nom s'y rattachait, pour lui demander quelques renseignements, une photographie si possible, et voici ce qu'il nous répond, et que nous n'avons pas le courage de traduire :

" I have no longer any charge of Saint Ann's church in Leake County......

" It will be a long time before we can satisfy your wish. St. Ann's Church in Leake Co. stands there in the woods, twenty-four miles from the nearest railroad, and twenty four miles of the roughest, uncanniest wagon road. Two or three drummers, a year, may pass there, but I don't think there was an itinerant photographer passing there these last twenty years or twenty-five, since that church was built. It stands there the only bulwark of the catholic faith in a country steeped deep in the grossest and most fanatical protestant prejudices.

" It is the only catholic church in that county and in the three adjoining counties. And I am sorry to say it, but Madame Saint Ann, it seems, has not taken good care of her children there. While she stands there on a stained window teaching little Mary her lesson in the faith and love of God, the children of her congregation are falling away into Protestantism, led astray by the worship of the Golden Calf."

Pauvre curé découragé ! Il y a de quoi aussi ! ! Si nous pouvions ! ! !



3°. DANS LES ANTILLES
ET
AU DELA



Fig. 65. Willemstad, ou Sainte-Anne de Curaçao.



3°. DANS LES ANTILLES

ET

AU DELÀ

Par delà le continent, à mi-chemin entre les deux Amériques, encore une Sainte-Anne se rencontre qui nous demande un souvenir : la Sainte-Anne de Trinidad (fig. 37), joli village, gentille église, enrichie d'une relique, où tout le monde, non seulement les catholiques, mais les protestants, vient solliciter les faveurs de la Sainte [1].



On sait peut-être aussi qu'une ville de Curaçao se nomme,

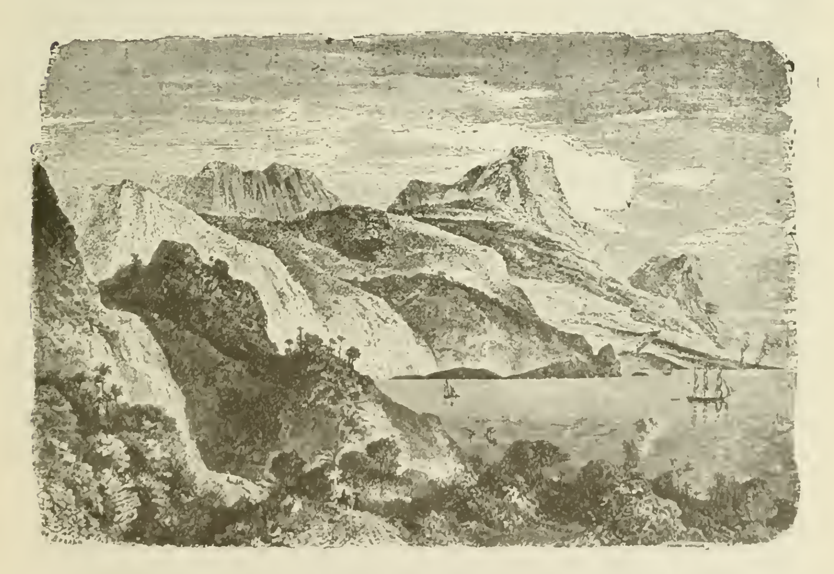


Fig. 70. Baie de Santa-Anna, sur la côte de la Jamaïque.

encore aujourd'hui, indifféremment Willemstad ou Santa-Anna (fig. 69).

[1] *The Rosary Magazine*, New-York, August 1894, p. 307.



Fig. 71. Santa-Anna do Igarapé-Miri, Brésil.

CUBA, la célèbre Cuba, solennisait autrefois la Sainte-Anne comme fête d'obligation, conformément à un statut du synode tenu à la Havane en 1684[1].

*
* *

Reprenant déjà la mer à la Jamaïque, dans la splendide baie de Santa-Anna (fig. 70), nous allons, plus tard, en plein Océan, saluer de loin la Santa-Anna du Brésil (fig. 71), deux autres *Sainte-Anne* du Pérou (fig. 73 et 74), passer par la Sainte-Anne de Panama



Fig. 72. Sainte-Anne de Panama.

(fig. 72) ; puis, par la Santa-Anna de New-Mexico, et revenir au pays, pour visiter quelques petits monuments, peut-être les plus chers à notre Sainte, parce qu'ils sont les plus modestes.

---

1 Shea, *Colonial Days*, éd. 1896, p. 175.

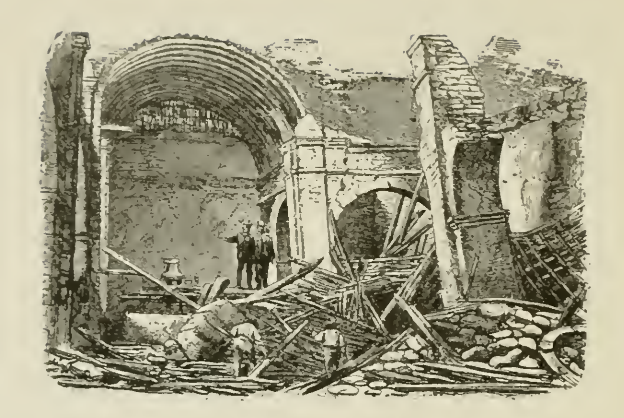


Fig. 73. Ruines de l'église Sainte-Anne, à Ica, Pérou.



Fig. 74. Vallée de Santa-Anna, Entre Cuzco et Echarati, Pérou.



AU BORD DES ROUTES

ET

SUR LES MONTAGNES

CHAPELLES

Sainte-Marie de la Beauce (1778) et Cardinal Taschereau,— Saint-Joseph de Lévis, 1789.—Percé, 1889.

" Nos ancêtres avaient apporté de France la pieuse coutume d'ériger des chapelles ou des calvaires au bord des routes, soit pour accomplir un vœu, soit pour perpétuer le souvenir d'un miracle, soit pour attirer les bénédictions du ciel, soit encore pour porter le voyageur à des idées religieuses.

" Il n'y a pas de vieille paroisse canadienne qui ne compte un ou deux de ces asiles champêtres, dédié à quelque grand saint ou à quelque madone réputée pour ses miracles.

" Ces sanctuaires sont modestes. Ils ne se composent que d'une petite pièce dont les murs en pierre brute, blanchis à la chaux, ont pour toute décoration quelques naïfs *ex-voto*. Le toit fort pointu, à la mode normande, est surmonté d'un humble campanile percé d'une baie pour recevoir une cloche. Le jour de la Fête-Dieu, ils servent de reposoirs au saint Sacrement. Dans certains endroits, chaque année, on s'y rend processionnellement pour y entendre la messe [1]."

Deux de ces chapelles méritent d'être visitées.

La première est celle de

SAINTE-MARIE DE LA BEAUCE

(1778)

Sainte-Marie de la Beauce est une des plus belles et des plus anciennes paroisses de l'archidiocèse de Québec. Située dans une

---

1 J.-E. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, in-8, t. IV (en préparation).

vallée superbe, elle est traversée en toute sa longueur par la rivière Chaudière, d'où la vallée elle-même a pris son nom. La voie publique longe presque partout les bords sinueux de la rivière aux ondes généralement tranquilles et lentes. Ici et là des clos verdoyants, des demeures élégantes qui se dessinent à travers les bosquets, tandis que de longues rangées d'ormes séculaires ombragent le chemin, donnent à toute la contrée un agréable aspect. En remontant la rive nord-est de la rivière, on rencontre une population plus dense à mesure que l'on approche de l'église paroissiale, et, à une distance d'à peu près un mille de l'église, on trouve une chapelle, riche en pieux souvenirs, consacrée à la bonne sainte Anne.

Deux sanctuaires plus modestes, comme il convenait aux commencements de ce nouveau pèlerinage, ont précédé celui que nous voyons aujourd'hui.

Le premier fut construit en 1778, avec la permission de Monseigneur Briand, évêque de Québec, et ce fut sur le domaine seigneurial et par la générosité de M. Gabriel Taschereau, aïeul du regretté cardinal-archevêque de Québec. Cet acte de foi, en même temps qu'il répondait à la religion de Monsieur et de Madame Taschereau, satisfaisait la piété des habitants de la Beauce qui, natifs, pour la plupart, de la côte de Beaupré et de l'Ile d'Orléans, se voyaient avec peine éloignés de leur sanctuaire vénéré de la "Bonne Sainte-Anne." Cette chapelle, construite, en bois, subsista jusqu'en 1828.



Fig. 75. Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Quant à la seconde, elle fut érigée en 1830 près de l'emplacement de l'ancienne, sur un terrain également fourni par un Taschereau, descendant de Gabriel. Elle mesurait quatre-vingt-dix pieds sur trente-cinq environ. D'un style très simple, elle offrait cependant un rare cachet de piété, et les pèlerins, dit-on, étaient vivement impressionnés à son aspeet. La chaire, d'une belle sculpture, était, selon la tradition, un précieux débris de l'ancienne chapelle des Jésuites de Québec. Un reliquaire

renfermant une relique de sainte Anne, déposé sur un autel modeste au-dessus duquel était suspendu un tableau de la sainte ; une statue du sacré Cœur de Jésus, une de la sainte Vierge, une de saint Joseph, une autre de sainte Anne, et enfin de nombreux *ex-voto* formaient l'ornementation du sanctuaire.

Cette seconde chapelle dura soixante ans. Quand on vit qu'elle menaçait ruine, on songea à la reconstruire encore une fois, et cette fois encore, plus solide et plus grande que l'ancienne, c'est-à-dire, par cent six pieds sur quarante-six, et en pierre granitique.

Un 25 octobre de ces dernières années, c'était donc grande fête à Sainte-Marie de Beauce. Les rues étaient pavoisées d'oriflammes aux joyeuses couleurs, et l'église de la paroisse richement décorée. C'est qu'on attendait une grande visite, celle d'un prince de l'Eglise, le premier que le Canada ait fourni au sacré collège, et dont Sainte-Marie même fut le berceau. Le Cardinal Taschereau, visiblement ému, bénit la pierre angulaire et rappela les doux souvenirs qui se rattachaient pour lui à ce petit coin de terre, souvenirs de sa vie de famille et de sa vie sacerdotale. C'était en effet un de ses ancêtres qui avait fait là, ces quelque cent ans passés, une demeure à sainte Anne ; c'est là que lui-même, tout jeune écolier, il était venu, surtout aux jours de pèlerinages, assister avec sa famille au saint sacrifice ; c'est là que, plus tard, chaque année, pendant les vacances, prêtre, archevêque, cardinal, il venait de nouveau célébrer la sainte messe et prier pour les âmes que le Seigneur lui avait confiées.

Le 20 octobre de l'année suivante, la chapelle fut ouverte au culte, et le Cardinal vint encore présider la fête, comme c'était son droit à tant de titres.

C'est une persuation commune chez les habitants de la Beauce que la contrée a été mainte fois préservée par sainte Anne des graves accidents que semblait devoir causer la crue énorme et soudaine de la Chaudière. Cette rivière qui porte vers le Saint-Laurent ses ondes limpides et calmes, dans son lit peu profond, a parfois des crues effrayantes. Dans quelques heures, ses eaux se gonflent de plusieurs pieds et débordent sur les rives à deux, trois pieds de hauteur, jusqu'à une distance de dix arpents et plus de chaque côté, selon que les côteaux sont plus ou moins éloignés. Cette rivière

mesurant, dans les temps ordinaires, à peine trois cents pieds d'une rive à l'autre, prend alors, en certains endroits, l'apparence d'un fleuve.

Dans les deux allocutions qu'il prononça à l'occasion des fêtes que nous venons de dire, Monseigneur Taschereau n'eut garde d'oublier un fait qui avait si souvent mis en exercice la maternelle protection de sainte Anne. Il raconta que, en une de ces circonstances, une vieille dame, sa grand'tante, voyant les flots monter rapidement, s'était dirigée pleine de confiance vers la chapelle, et avait crié très fort en ouvrant la porte : " Bonne Sainte Anne, mais voyez donc : si vous n'arrêtez pas l'inondation, l'eau va certainement noyer tout à l'heure votre chapelle !"

La tradition rapporte que, dès ce moment, l'eau cessa en effet de monter [1].

SAINT-JOSEPH DE LÉVIS

(1789)

Nous parlions de deux oratoires. Le second est à Saint-Joseph de Lévis. Laissons parler l'historiographe de la seigneurie de Lauzon, M. Joseph-Edmond Roy, le passionné chercheur tant connu :

" Sur la grande route du village de Saint-Joseph, on voit, à proximité de l'église, deux chapelles de genre ancien. L'une est dédiée à sainte Anne, l'autre à saint François-Xavier.

" La première se trouve située près de la barrière de péage. Elle fut construite, il y a un siècle, sur un terrain qui fut donné à la fabrique le 7 juin 1789, par un habitant de l'endroit, M. Joseph Samson. Le curé Berthiaume en passa l'acte qui est conservé dans les archives. Cette chapelle est construite à deux pas d'une propriété qui appartenait autrefois aux religieuses Ursulines et qu'elles avaient reçue, au commencement de la colonie, pour la dot d'une des filles de l'ingénieur Jean Bourdon. Cette propriété portait le nom de fief Sainte-Anne.

---

[1] D'après les *Annales de S. Anne*, numéros divers.


Fig. 76. A Saint-Joseph de Lévis.

" Dans un mémoire que le curé Masse adressait à l'évêque de Québec en 1799 sur la paroisse de Saint-Joseph, il disait : " Une seule chapelle se trouve " détachée de l'église, laquelle est dé- " diée à sainte Anne. Elle est très " décente et assez richement peinturée " tant en dedans qu'au dehors. Feu " monseigneur Hubert, par un mande- " ment particulier, en date du 29 avril " 1791, a permis d'y faire une proces- " sion...... La libéralité des dévots " suffit pour l'entretenir. Il y a un " syndic particulier qui retire les dons " et les emploie."

" Les paroissiens étaient aussi très fiers de leur chapelle. En 1801, quelques-uns voulant changer le site de l'église, on adressa une lettre à l'évêque dans laquelle on déclarait qu'il serait malheureux d'abandonner " la jolie chapelle de Sainte-Anne qui " avait coûté une somme considérable, étant parfaitement finie, " peinturée et entourée d'un bon mur...... "

" Voici le mandement auquel le curé Masse fait allusion dans son mémoire :

" *Jean-François Hubert, par la miséricorde de Dieu et la grâce du " Saint-Siège apostolique, évêque de Québec, etc.*

" *A nos très chers enfants en notre Seigneur, les habitants de la " paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, salut et bénédiction.*

" Sur la demande de M. Berthiaume, votre charitable curé, " nous avons cru devoir permettre comme nous permettons par les " présentes que chaque année, le dimanche auquel on fera la solen- " nité de sainte Anne, vous fassiez une procession solennelle à sa " chapelle construite dans votre paroisse à quelque distance de " l'église, pendant laquelle on chantera les litanies de cette grande " Sainte, et le *Te Deum* au retour, en reconnaissance des grâces que " sa puissante intercession a procurées de tout temps aux fidèles de

" ce diocèse qui l'ont invoquée avec une véritable confiance. Cette " permission durera jusqu'à révocation de notre part ou de celle de " nos successeurs ; on en fera la lecture dimanche prochain au " prône de la messe paroissiale, et elle sera transcrite sur le livre de " la fabrique et l'original conservé au coffre-fort.

" Donné à Québec sous notre seing, le sceau du diocèse et le " contre-seing de notre secrétaire, le 29 avril 1791.

† JEAN FRANÇ[s], Evêque de Québec.

L'historien ajoute :

" Comme on le voit, la dévotion à sainte Anne date d'assez loin dans la vieille paroisse de Saint-Joseph. Pourquoi ne célèbrerait-on pas cette année (1889) le centenaire de l'érection de la chapelle dédiée à la grande thaumaturge [1] ? "

L'idée était bonne, et le centenaire a été en effet célébré.

SAINTE-ANNE DE PERCÉ

(1889)

Depuis cent ans, à mesure que les paroisses se sont agrandies et multipliées, bon nombre de chapelles Sainte-Anne ont été ainsi construites au bord des routes, et dernièrement encore, juste un siècle après l'érection de la petite chapelle de Lévis, un oratoire de ce genre, un vrai monument cette fois, s'élevait, non plus seulement en bas, sur le chemin, mais en haut, très haut, sur les côtes de la Gaspésie (1889).

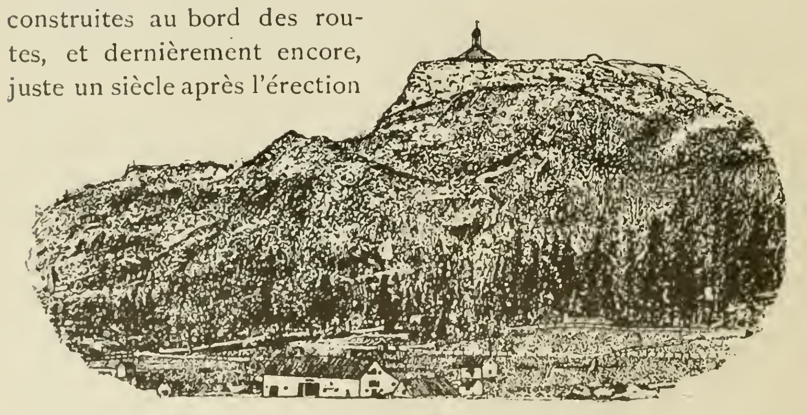


Fig. 77. Sainte-Anne du Cap Percé.

---

[1] J.-E. Roy, *loc. cit. sup.*

Cet édicule est placé sur le mont Sainte-Anne, en arrière du village de Percé, à une altitude de treize cents pieds au-dessus du niveau de la mer, point le plus élevé de la contrée. On lui a donné la forme d'un hexagone mesurant trente-six pieds de rayon sur une hauteur totale de soixante-quatre pieds. Six belles colonnes corinthiennes supportant une coupole de quatorze pieds de diamètre terminée par une croix. Cette coupole sert d'abri à une statue de sainte Anne, haute de dix pieds, sculptée en bois et recouverte de plomb doré.



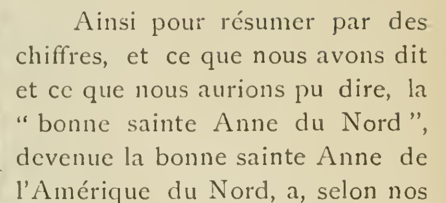
Fig. 78. L'Édicule Sainte-Anne.



Fig. 79. L'orage au Cap Percé.

Du haut des marches, comme à Notre-Dame de la Garde, que ce petit édifice semble avoir voulu imiter, le spectacle est grandiose, le regard s'étendant a perte de vue sur l'immense golfe Saint-Laurent, une autre Méditerranée. Et sans doute, de la haute mer, au loin, les matelots saluent sainte Anne de la Gaspésie, comme ils saluent là-bas Notre-Dame de Marseille.

CONCLUSION



Ainsi pour résumer par des chiffres, et ce que nous avons dit et ce que nous aurions pu dire, la " bonne sainte Anne du Nord ", devenue la bonne sainte Anne de l'Amérique du Nord, a, selon nos calculs, donné ici son nom à quatre villes : à trente-sept villages, à cent soixante-treize églises ou chapelles, à quarante couvents, hospices ou écoles, et s'il fallait ne rien omettre nous ajouterions, à grand nombre de lacs, de montagnes, de rivières, etc., tant il est vrai, comme nous disions, qu'elle a pris possession de notre continent.—Oh ! daigne la bonne Sainte lui garder une longue vie, pour le travail et pour le bien !

Fig. 80. " Yonder citadel."

***

Et adieu maintenant

To all old friends, to those who dwell
Secure in yonder Citadel,
To old Quebec, whose glorious fame
Few cities of to-day may claim ;

Adieu à la " bonne Sainte-Anne de Beaupré " que nos pères ont aimée ; où nos mères autrefois, conduisaient, à pied, leurs petits enfants, comme telle personne que nous pourrions nommer, et dont la foi, la radieuse foi, eût écrit un bien plus beau livre que celui de son indigne fils ! Adieu à toutes les " Sainte-Anne," à celles de la Nouvelle-France, à celles des Etats-Unis, à celles de l'Occident, à celles de l'Orient !

C'est par milliers que les maisons de prière nous ont redit un même nom. C'est par milliers maintenant que les œuvres d'art vont nous offrir une même image !

CY FINIST LA LÉGENDE HISTORIQUE

DE

MADAME SAINCTE ANNE.

TABLE

ILLUSTRATIONS

